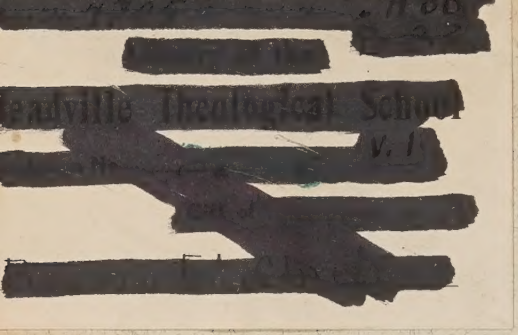
Louisville Theological School
v. 1

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

VIE DE M^GR D'HULST

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

PROPRIÉTÉ DE

J. DE GIGORD.

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst. In-8°	» 50
Les Normaliens dans l'Église. In-16	1 »
Quatre cents ans de Concordat. In-12	3 50
Le Cardinal Perraud. In-8°	1 »
Les Universités catholiques de France et de l'Étranger. In-12	2 75
Lettres de direction de Mgr d'Hulst. In-8°	5 »

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/viededhulst0001alfr

Heliog. Dujardin

J. DE GIGORD Editeur

M^GR D'HULST.

d'après une photographie 1883

Imp. Ch. Wittmann

MGR ALFRED BAUDRILLART

RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

WITHDRAWN

VIE

DE

MGR D'HULST

TOME PREMIER

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE

J. DE GIGORD, Éditeur

15, RUE CASSETTE, 15

1912

The Catholic Theological Union LIBRARY Chicago, Ill.

Nihil obstat.

Parisiis, die 2ª Februarii 1912.

H. ODELIN,
V. G.

Imprimatur :

† Leo Adolphus Card. AMETTE,
Arch. Paris.

INTRODUCTION

Peut-être éprouvera-t-on quelque surprise à constater que Mgr d'Hulst ait pu devenir l'objet d'une biographie aussi étendue. Quelque rôle en effet qu'ait joué le recteur de l'Institut catholique, le conférencier de Notre-Dame, le député du Finistère, sa vie n'a pas été marquée par un grand nombre d'événements retentissants; aucun de ces incidents qui fixent sur un homme l'attention populaire ne le signale à la postérité; les œuvres qu'il a créées et dirigées ne parlent pas, elles non plus, à l'imagination; les études même auxquelles il s'est livré, les discours qu'il a prononcés n'intéressent qu'une élite intellectuelle, et il est, au surplus, facile de lire les livres qui les contiennent. Que l'on écrive la vie d'un Chateaubriand, d'un Lamennais, d'un Lacordaire, d'un Veuillot, d'un Montalembert, d'un Dupanloup, d'un Lavigerie; ces hommes, à un titre ou à un autre, ont exercé une action profonde et décisive sur les destinées du catholicisme en France au XIXe siècle. Une simple notice n'eût-elle pas suffi à caractériser la figure incontestablement très belle et l'action très certainement féconde du prêtre, du penseur, de l'orateur, du fondateur, du politique que fut Mgr d'Hulst? Les esprits légers, médiocrement instruits, superficiels et mondains n'en doutent pas; je suis persuadé qu'ils ont tort : Mgr d'Hulst ne fut pas seulement une personnalité des plus attachantes, en qui vécut ou se reflèta tout ce qu'il y a de meilleur dans notre Église; par lui-même et par les institutions auxquelles il présida il fut le centre du

mouvement intellectuel le plus intéressant et le plus profond qui se soit produit de notre temps au sein du catholicisme; c'est ce que, par cette introduction, je voudrais démontrer, et ce sera la justification du biographe.

* * *

Que l'on m'entende bien! Assurément Chateaubriand est plus « grand » que Mgr d'Hulst; il est l'initiateur, l'homme de génie qui projette le phare puissant de ses idées, traduites en poétiques images, à l'entrée de toutes les routes du siècle qu'il a inauguré par le *Génie du Christianisme*. Plus éclatant, plus tumultueux, plus profond, plus original, se montra Lamennais dans l'expression comme dans la conception de sa pensée féconde et troublante; Lacordaire a connu de plus hautes envolées et, par son verbe impétueux et coloré, vigoureux et tendre, image achevée du goût et des tendances de son temps, a plus à fond touché les cœurs et remué le champ des âmes; Veuillot fut un polémiste plus alerte, plus véhément, plus fougueux, mieux compris de la foule catholique, des fidèles et même des prêtres, parce que les thèses qu'il soutenait avec l'ardeur de ses convictions et les inépuisables ressources de sa plume acérée, étaient tout à la fois plus simples, plus accessibles et plus passionnantes; Montalembert incarne la période héroïque d'un des plus grands combats qu'aient livrés les catholiques; il s'impose à l'admiration et à la sympathie par la générosité et l'éclat de ses débuts, par l'élan qu'il imprima aux croyants jusque-là les plus timides, par la splendeur de sa parole au service des plus nobles causes; Mgr Dupanloup, batailleur infatigable, fait face sur tous les points menacés par les adversaires de l'Église, est le représentant d'une tendance et l'âme d'un parti, agit, parle, écrit et ajoute à tout ce qu'il fait l'autorité du caractère épiscopal; Lavigerie se dresse et s'élance, comme le superbe champion de la civilisation chrétienne, à l'assaut de la barbarie africaine,

Et puisque, sur le terrain même de la pensée religieuse contemporaine, on s'est plu à comparer l'action de Brunetière à celle de Mgr d'Hulst, je reconnaîtrai volontiers que Brunetière avait, aux yeux du public, sur Maurice d'Hulst, la supériorité de venir de l'autre camp, de s'être arraché à des idées différentes et même opposées, d'avoir en quelque façon découvert la croyance catholique, la saisissant par des aspects nouveaux, de s'être laissé conquérir par elle, d'apporter en conséquence à un auditoire étonné les confidences et les aveux d'un converti, — et cela, non pas sous la forme de ces confessions personnelles parfois plus touchantes que probantes, mais avec cette puissance de généralisation et d'invincible logique qui était la marque propre de son talent.

Oui, mais si Mgr d'Hulst n'a pas, comme Chateaubriand, deviné et orienté son siècle, du moins il l'a connu et compris dans toutes ses tendances intellectuelles, dans toutes ses faiblesses et dans toutes ses grandeurs morales; à la différence de Lamennais, il a toujours marché d'accord avec l'Église; il n'a pas mêlé le flot de l'erreur et celui de la vérité; il a su demeurer, tout en étant lui-même, l'interprète exact et lumineux de la doctrine traditionnelle; il a serré de plus près que Lacordaire les problèmes fondamentaux de la philosophie chrétienne et en a proposé des solutions plus scientifiquement rigoureuses; et c'est un avantage du même genre qu'il a eu sur Louis Veuillot, soustrait qu'il fut, en vertu même de ses fonctions, aux polémiques quotidiennes, et plongé presque constamment, malgré tant d'obstacles accumulés, dans une atmosphère de pensée supérieure et de sereines études; il a défendu comme Montalembert, avec une hauteur de vues sans égale, la liberté d'enseignement, et il lui a été donné, non pas seulement de parler, mais d'agir et de diriger; il n'a pas consumé une partie de ses forces dans des luttes intestines; s'il paraît moins universel que Dupanloup, on ne trouve pas, chez lui, les mêmes *à peu près;* il est plus exact et plus profond, plus nerveux, plus incisif dans l'expression de sa pensée; enfin

n'est-il pas, autant que Lavigerie, le héraut de la civilisation chrétienne en face d'une barbarie autrement dangereuse au christianisme, sous ses apparences scientifiques et raffinées, que la grossière barbarie du continent noir? Est-il besoin de faire remarquer que Mgr d'Hulst a été plus intégralement catholique que Brunetière, qu'élevé dans le plus pur christianisme par une mère fervente et des prêtres de valeur, entré lui-même dans la cléricature dès l'âge de dix-sept ans, il n'a pas eu à déchirer le voile de l'erreur pour apercevoir enfin la vérité; que la théologie catholique, si elle a gardé pour lui, comme pour nous tous, ses mystères supérieurs à l'emprise de la raison, du moins lui a livré tous les secrets dont elle possède la clé, de telle sorte que toutes les grandes controverses de la seconde moitié du siècle l'ont trouvé prêt et bien armé; qu'enfin, grâce à son ministère sacerdotal si largement et si généreusement entendu, il a pris le contact le plus intime et le plus immédiat avec une infinité de consciences, consciences d'hommes du peuple et d'hommes du monde, d'ignorants et de savants, d'apprentis de nos faubourgs et d'élèves de nos écoles supérieures, de modestes institutrices et de femmes de la plus haute société, communiant ainsi, plus qu'aucun laïque ne le pourra jamais faire, à l'âme de ses contemporains, à ses tristesses, à ses aspirations, à ses défaillances, à ses espoirs.

Un autre prêtre qui gouverna lui aussi une importante université catholique, Mgr Baunard, a dit de Mgr d'Hulst au lendemain de sa mort : « Il était le premier prêtre de France. » Et nulle parole plus juste et plus compréhensive n'a été prononcée sur lui.

Être le premier prêtre de France, c'est-à-dire d'un clergé qui, pris dans son ensemble, est probablement le premier, en tout cas l'un des premiers du monde; être ce premier prêtre de France en un temps où la question religieuse a pris le pas sur toutes les autres, où le conflit entre la science et la foi est parvenu au paroxysme et semble irréductible, où presque nul

esprit ne se repose dans la tranquille possession du vrai, où le clergé lui-même se renouvelle pour se jeter mieux armé dans la bataille intellectuelle, mais en se renouvelant court le risque de se transformer au point de n'être plus lui-même et de rompre le fil de la tradition catholique, en un temps aussi où les classes populaires réclament plus de bien-être, plus d'équité et se tournent, à l'instigation d'hostiles meneurs, contre une religion qu'on leur présente comme résignée d'avance à toutes les misères d'ici-bas et reléguant dans un autre monde le règne du bonheur et de la justice; en un temps enfin où d'innombrables ennemis déchaînés contre l'Église ont soif de la surprendre en faute et exigent de ses ministres, sous menace de les vilipender et d'atteindre leurs doctrines à travers leur personne, une perfection presque au-dessus des forces de l'homme; être ce premier prêtre de France en de telles conditions, ne sent-on pas tout ce que cela implique d'intelligence, de science et de vertu? Et si un homme a rempli ce rôle presque intenable, lorsqu'on l'envisage sous ses différentes faces, d'une manière également éminente en toutes ses parties, cet homme a quelque droit, ce me semble, à prendre rang parmi les représentants les plus utiles et les plus nobles de la pensée catholique.

C'est le cas de Mgr d'Hulst. Personnalité des plus attachantes, ai-je dit. Il est, je le sais, un d'Hulst de fantaisie dont la réputation a été faite par les journaux mondains qu'il n'aimait pas et à qui il le laissait voir non sans quelque imprudence, — le sage ménage le quatrième pouvoir souvent plus redoutable que les trois autres: — un d'Hulst hautain, dédaigneux, cassant, dont la longue, froide et anguleuse personne traduisait bien l'âme aristocratique, sèche et sans affection; un d'Hulst à l'intelligence claire comme une lame d'acier, mais dépourvu d'imagination, de chaleur, et par conséquent de force oratoire; un d'Hulst enfermé dans les préjugés de son Église et de sa caste, débris d'ancien régime égaré parmi nous, batailleur et revêche, incapable de sympathiser, non seulement avec les

tendances, mais même avec les hommes de son temps; pour tout dire d'un mot, un d'Hulst antipathique.

Rien de plus éloigné de la ressemblance qu'un tel portrait.

Maurice Lesage d'Hauteroche d'Hulst, je le confesse, puisqu'aussi bien aujourd'hui certains y verraient presque une tare, était de noble race et en avait l'air. Sa taille élevée, son front large, haut, découvert, son regard direct, clair, investigateur et perçant, son nez très long, tombant, malgré une légère déviation dans la partie supérieure, droit sur les lèvres, deux plis très forts des ailes du nez à la bouche, celle-ci large, mince et serrée, la lèvre inférieure un peu avançante, donnaient à toute sa physionomie quelque chose de dominateur.

Et c'était là ce qui intimidait, voire effrayait au premier abord. Mais ces lèvres se détendaient pour sourire et même pour donner respectueusement à ceux qu'il aimait ce doux signe de la tendresse du cœur, le baiser; mais ces yeux savaient exprimer la compassion, l'affection, la douceur, la bienveillante intelligence de tout ce qu'en un instant ils avaient su découvrir; mais ce front olympien se chargeait des soucis d'autrui; mais cette grande taille et ce port rigide, non seulement se prosternaient dans le geste de l'adoration devant Dieu, mais se penchaient sur toutes les petitesses, sur toutes les misères, sur toutes les faiblesses.

Regardez ce vieillard aux traits ravagés par la souffrance, vieillard bien avant l'âge, — il n'a que cinquante-cinq ans; — il est là courbé, plié en deux sur une chaise de paille, au coin de l'autel; un petit enfant est venu lui demander d'entendre sa confession; le prêtre s'est incliné vers cet humble, et, de sa main défaillante, il a tracé sur sa tête le signe de la croix. Ce vieillard, c'est Mgr d'Hulst au plus haut degré de sa réputation, au terme de sa vie: dans trois jours il sera mort.

Suivez ce jeune prêtre alerte et vigoureux, qui monte d'un pas rapide les sordides escaliers des lépreuses maisons du quartier de Saint-Ambroise et du Père-Lachaise; il va de chambre en chambre donner une aumône, une bonne parole;

pendant la Commune, au risque de sa vie, il portera la communion à un petit qui se meurt et qui a demandé son Dieu; une autre fois, vers le même temps, il s'installera au chevet d'un enfant atteint de la petite vérole noire et le soignera comme une mère; un soir qu'appelé ailleurs, il est obligé de quitter son malade, celui-ci fond en larmes : « Père, embrassez-moi, » dit-il. Et la taille, — inflexible, — se penche sur la face tuméfiée, pourrie, et les lèvres, — dédaigneuses, — y déposent un long baiser. Ce jeune prêtre, c'est l'abbé d'Hulst au début de sa carrière sacerdotale.

Ceci c'est de l'héroïsme; mais tous les jours cet homme dont les heures sont si précieuses laisse dévorer le meilleur de son temps par les plus humbles d'ici-bas, quémandeurs et mendiants du secours matériel, pauvres âmes souffrantes avides du secours spirituel: il ne leur demande pas leurs titres de noblesse; pour cet aristocrate, toutes les âmes se valent; les plus malheureuses, les plus déshéritées ont seules plus de droits que les autres; lorsque, prédicateur de Notre-Dame et député, il lui faudra à tout prix se décharger de quelques-unes de ses occupations, confier à d'autres une partie des âmes qu'il dirige, il laissera telle grande dame dans tout l'éclat de la fortune et de la prospérité, mais il gardera la pauvre veuve obscure et endolorie.

Pas plus qu'il n'exige des âmes leurs titres de noblesse, pas plus il ne réclame de la misère, avant de la secourir, des quartiers de vertu. « Celui qui veut faire du bien, écrit-il, ne doit pas scruter la vie du misérable : il doit d'abord subvenir à sa misère et remédier à sa nécessité. La misère et la nécessité sont la seule protection du pauvre; ne lui demandez rien de plus. Serait-il le plus pervers des hommes, apaisez d'abord sa faim. Tel est le devoir que le Christ lui-même nous impose. »

Bonté large et généreuse; il donne aux œuvres, il donne aux gens, et de bonne grâce. A l'un de ses fils spirituels qu'il savait dans une situation embarrassée et qu'il invitait à venir le voir

dans sa propriété de Louville, il écrira : « Comme cela te fera un déplacement de plus, je me charge des frais de ton voyage. Et je te défends de regimber, parce que, si ce n'est pas dans les attributions paternelles, je ne sais plus ce que c'est qu'un père, et, si tu ne comprenais pas cela, je ne saurais plus ce que c'est qu'un fils. »

Quelquefois pourtant il perdait patience; un matin qu'il avait beaucoup reçu, — je veux dire de visites, — et que la plupart de ses visiteurs l'avaient sollicité, entre une femme modestement vêtue, un petit sac noir à la main : « Ah! cette fois, c'est assez, s'écrie Mgr d'Hulst, regardant à peine. Je n'ai plus que quarante sous. Prenez-les et laissez-moi! — Eh! ce n'est pas de cela qu'il s'agit, reprit doucement la femme en noir; je suis la marquise de... et je vous apporte mon obole pour l'Institut catholique. » Puis, du petit sac noir, elle tira sans se presser, si ce ne fut pas sans sourire, plusieurs billets de mille francs qu'elle déposa sur le bureau du recteur, un peu gêné, malgré le grand usage qu'il avait du monde.

Je n'ai plus que quarante sous! Il n'en possédait plus tant, lorsqu'il quitta Biarritz, deux jours avant sa mort; après avoir payé ses frais d'hôtel, il se tourna vers le prêtre son compagnon et lui dit en riant : « Mon cher, me voici aussi riche que le Juif errant! » Il lui restait vingt-cinq centimes.

La pauvreté en esprit qu'il avait toujours pratiquée s'était muée en pauvreté réelle; la belle fortune que l'abbé d'Hulst avait héritée de ses parents s'était éparpillée en bienfaits.

Bonté simple. A Louville il causait volontiers avec les paysans et les visitait, malades ou infirmes. Pour en éviter la peine au curé, il sonnait lui-même sa messe, et ses visiteurs, disciples ou amis, ne regardaient pas sans une surprise amusée et un peu émue le corps de ce grand homme suivre le mouvement de la corde qui, le dimanche, soulevait de terre l'enfant de chœur espiègle et joyeux.

Dans l'intimité, Mgr d'Hulst ne se montrait ni froid ni guindé; il était même tout le contraire. Il s'amusait à peu de

frais, comme la plupart des esprits supérieurs. « En voilà un qu'on ne s'imagine pas une queue de billard à la main! » a dit je ne sais plus quel journaliste qui l'opposait au jovial Père Monsabré ; en quoi le journaliste se trompait grandement. Celui qui écrit ces lignes, non seulement a vu Mgr d'Hulst une queue de billard à la main, mais il l'a entendu chanter le « Bal de l'Hôtel de Ville », et la chanson de « l'Omnibus déambulant, grinçant ».

Il riait des caricatures qu'on faisait de lui et prenait en bonne part les épithètes désobligeantes qu'on lui décochait parfois. *En route*, de Huysmans, l'avait touché par l'accent de sincérité qu'il y avait reconnu, et il parlait avec sympathie de l'auteur et du livre, où il était, à la seconde page, qualifié de « belliqueuse mazette ».

Au surplus, n'a-t-on pas dit, et justement, que, chez ce gentilhomme et ce prêtre, la grandeur d'âme était poussée si loin que l'avoir offensé devenait un titre à sa faveur.

Bonté tendre aussi et point du tout étrangère à ces élans spontanés du cœur d'où sortent parfois en un instant de durables sympathies. Voici comment un de ses « enfants » raconte la première entrevue qu'il eut avec lui :

« Je lui fus présenté à l'âge de seize ans, moi si jeune, plein de respect et de timidité devant lui dont seule l'intelligence me frappait alors; notre entrevue dura dix minutes à peine; il m'embrassa avec une tendresse qui me surprit, et, le lendemain, il faisait savoir à ma mère qu'il m'avait adopté. Il n'avait pas eu le temps cependant de me questionner pour m'apprécier, et la personne qui m'avait introduit auprès de lui ne jouissait pas de toutes ses sympathies; ma mère était malheureuse; mais en manque-t-il sur la terre qui soient dans ce cas, ou même plus malheureuses encore? Depuis lors, cet homme fut mon père par le cœur, par les conseils, par les actes. »

Froid, incontestablement, Mgr d'Hulst a pu le paraître, il ne l'était pas; tous ceux qui ont voulu trouver le chemin de

son cœur l'ont découvert sans grand effort; qu'il n'ait pas souhaité faire de ce chemin une route banale, cela s'explique, surtout de la part d'un ministre de Jésus-Christ : « Si je suis froid d'abord, disait-il de lui-même, tant pis pour ceux que cela glace; il y en a toujours assez qui passent au travers de cette glace; et même si j'avais à recommencer ma vie sacerdotale, je crois que j'en laisserais passer moins encore. J'ai souvent regretté de m'être trop livré... Au fond, je ne suis ni dur, ni sec, ni même froid comme j'en ai l'air. J'aime ardemment les âmes, tendrement les cœurs, et j'ai promis à Dieu de m'en tenir là. »

Belle parole de prêtre et aussi d'homme de cœur!

Pectus est quod facit disertos, c'est le cœur qui fait les orateurs, disaient les anciens. Homme de cœur, doué par ailleurs d'une rare force de pensée et d'une facilité de parole presque sans égale, Maurice d'Hulst fut-il l'orateur glacé qu'une opinion malveillante a décrié de son vivant et essayé de fixer pour la postérité? Le bon juge qu'est en pareille matière l'évêque d'Orléans, Mgr Touchet, dans une page où il rend d'ailleurs splendidement hommage au successeur du Père Monsabré dans la chaire de Notre-Dame, a lui-même semblé l'admettre. Il convie ses auditeurs à la féerie d'un lever de soleil sur les montagnes et lance, avec la hardiesse du langage biblique, « le géant » dans les cieux. « A cette fête de lumière, fait-il chaud? Non : il fait froid. Volontiers on tomberait à genoux pourtant? Sans doute; car on y voit passer Dieu. Eh bien! quelque chose de semblable advient à qui lit Mgr d'Hulst. Je n'ai jamais eu la joie de l'entendre, mais je l'ai lu. Après avoir fermé son livre, ni ma tête ne brûlait, ni mon cœur ne battait plus vite; et cependant, parce que la vérité se montrait mieux à moi, j'adorais Dieu : à travers la limpidité des démonstrations et la netteté du style, je l'avais vu! Apôtre de charité ardente, téméraire, par ses œuvres, cet homme est un apôtre de lumière implacablement calme et sereine par son verbe. »

C'est déjà beau, et je consentirais à souscrire que « ce dua-

lisme n'est pas pour diminuer Maurice d'Hulst ». Mais je ne souscris pas, du moins sans réserve. D'abord je sais trop comment s'est créée la légende. Le voici en quatre lignes que j'emprunte à une lettre confidentielle de Mgr d'Hulst : « L'opinion boulevardière voulait le père X..., ou l'abbé Y..., on n'a pas pardonné au cardinal de m'avoir désigné. On a fait une guerre acharnée dans les journaux et dans les salons. Un de mes amis a entendu lui-même ce propos : « C'est vrai; c'est mieux que nous ne pensions, mais nous ferons tant que nous le ferons tomber. »

Ainsi on créa autour de l'orateur une atmosphère réfrigérante, dont lui-même subit en quelque mesure la paralysante influence.

Puis, ici encore, l'âme fut trahie par le corps, je veux dire par l'extérieur qui ne manifesta pas assez le dedans.

Pourtant il y eut une flamme intérieure, et non pas seulement lumineuse, mais chaude.

Ce foyer, Mgr d'Hulst le sentait en lui; « telle de ses pages, avouait-il, a fait vibrer mon cœur, trembler ma main, monter une larme à ma paupière. »

Dans l'intimité des petits auditoires, on n'avait pas de peine à le deviner : c'est là qu'il fut exquis et pénétrant, autant que fort et logique.

Même à Notre-Dame et dans les discours d'apparat, le feu interne a parfois fait irruption au dehors. Lisez sans parti pris ce premier carême, celui de 1891, sur lequel sa réputation s'établit; peut-on, par exemple, opposer à l'école esthétique qui voit dans la morale tout simplement un art supérieur, réfutation plus émue que celle qui se termine par ces lignes :

« Et toi, pauvre âme, quand viendra ton tour de subir cette épreuve, que feras-tu pour la surmonter, si tu n'as d'autre mobile que les émotions de l'artiste, si tu ne sais pas, comme Jésus baigné dans une sueur sanglante, te suspendre par un suprême effort à l'obéissance vide et nue et, dominant du sommet de ta conscience désolée, mais fidèle, toute la région

sensible, t'écrier avec le divin Maître : « Père, que votre volonté soit faite et non pas la mienne! » — Ou encore cette conclusion d'une saisissante comparaison entre l'instabilité de la famille animale fondée sur l'instinct, et la permanence de la famille humaine fondée sur l'amour :

« Combien faudra-t-il d'années, combien d'ingratitudes ou de douleurs pour que la mère humaine ne connaisse plus son enfant? En quel fleuve d'exil le fils boira-t-il l'oubli de sa mère? Quelle séparation sera assez profonde pour empêcher ses entrailles de tressaillir au son de cette voix qui la première a rempli son oreille, ou devant l'image de ces traits que ses yeux ont contemplés lorsqu'ils s'ouvraient à la lumière? Non, ne me dites pas que la famille humaine c'est de l'animalité agrandie! Je vous réponds, moi, et j'en jure par votre cœur comme par le mien que c'est de la divinité réduite et enfermée dans nos destinées mortelles. »

A travers le discours prononcé lors de la consécration de l'église de Loigny, vingt-sept ans après la bataille où s'immortalisèrent les noms de Charette et de Sonis, vibre l'âme chevaleresque du prêtre gentilhomme de qui l'on a pu écrire : « Apôtre; j'ai dit : soldat aussi. »

Il faut en convenir : si Mgr d'Hulst a rarement, très rarement remué les nerfs et les sens, il a plus d'une fois par sa parole, aussi bien que par ses affections, forcé la porte des cœurs virils!

Maurice d'Hulst, homme d'ancien régime fourvoyé dans nos temps nouveaux : sur aucun point peut-être la légende n'est plus complètement en contradiction avec la réalité. Il est vrai que le sort qui l'avait fait naître d'une famille dont les premiers ancêtres connus remontaient aux croisades, l'avait aussi placé dès son enfance dans l'orbite de la maison royale de France. Ni à mes lecteurs, ni à moi, il n'est advenu, comme à lui, de monter la garde, à l'âge de cinq ans, en mousquetaire, devant la porte d'une reine, et d'avoir dit gravement à la souveraine esquissant le geste d'un baiser : « Attendez, la Reine,

que je me mouche! » Mais cette familiarité, si elle explique le fidèle attachement de Maurice d'Hulst aux princes d'Orléans, ne devait pas fatalement engendrer, pour parler le jargon du jour, une mentalité réactionnaire, qui n'était d'ailleurs, en aucune façon, celle de la famille du Roi-citoyen.

Cet aristocrate était plutôt sévère pour les classes dirigeantes. Que de fois, dans ses discours, il les a prises à parti, leur reprochant avec véhémence l'écart excessif qu'il constatait trop souvent entre leurs principes et leur conduite! « Je me propose, écrit-il à l'une de ses correspondantes, au sujet d'une certaine retraite qu'il allait prêcher à des dévotes mondaines, de faire entendre la vérité à toutes ces linottes parées, grises de vanité et de passions de toutes sortes, qui mènent gaiement les funérailles de la moralité domestique et des vertus sociales. Cependant, je veux leur parler avec charité et leur parler du Maître. »

Les hommes, il les secoue plus vertement : « Vous tremblez parce que le prolétaire, oublieux de ses devoirs d'époux et de père, n'est plus que le soldat d'une armée toujours mobilisée contre la paix sociale! Mais vous, détenteurs de la richesse et de la science, qu'avez-vous fait de la famille? Jeunes gens, où est en vous le respect de la vie? Époux, où est le respect du mariage? Parents, où est le respect de l'enfance? Et vous, poètes, romanciers, écrivains, guides de l'opinion, docteurs ou amuseurs du siècle, rentrez en vous-mêmes, interrogez votre œuvre; et, si vous ne reculez pas d'épouvante, c'est que vous êtes plus aveugles encore et plus pervertis que je ne croyais! Vous avez bafoué la vertu, glorifié l'adultère, divinisé la passion. Vous avez enseigné à chaque page de vos livres que l'amour des sens donne tous les droits. Chacune de vos publications était comme un nouveau coup de bélier contre cette assise fondamentale de la société qui s'appelle la famille. Et vous vous étonnez maintenant que l'édifice craque et se lézarde! Je vous entends! Vous écriviez pour les heureux du siècle. Vous pensiez que l'homme de labeur n'entendrait pas votre

voix. Pour lui, la résignation, le travail maigrement payé, les devoirs austères, sauvegarde de la sécurité générale. Aux parvenus, aux satisfaits, les grandes immunités et l'émancipation de la morale. Et vous voulez que Dieu se fasse le complice de pareils calculs et se ravale au rôle de garde-chiourme chargé de protéger la tranquillité de vos désordres. Ah ! ne l'insultez pas par cette odieuse espérance ! Hâtez-vous plutôt de réformer votre œuvre, de purifier votre vie, de restaurer chez vous le culte de la famille. Ou bien, Dieu sifflera, dit le prophète, et l'ennemi accourra du bout de l'horizon et la terre verra de grandes ruines... A l'œuvre donc, messieurs ! »

Langage de démocrate et d'orateur populaire, serait-on maintenant tenté de dire. Non ! langage de moraliste chrétien très préoccupé des problèmes de son temps, et mettant en lumière nos responsabilités et nos devoirs propres. Persuadé cependant, ajouterai-je, qu'il ne suffit pas d'en appeler à la théologie morale pour résoudre les questions sociales, ni même à l'esprit de justice et de fraternité, moins encore à un sentimentalisme humanitaire aussi chimérique que généreux, mais qu'il y faut la science sociale et l'étude approfondie des phénomènes et des lois économiques. Il ne se refuse pas à l'évidence du « fait démocratique », mais il ne croit pas qu'il faille en aggraver les conséquences en en précipitant l'évolution :

« N'en déplaise aux esprits chagrins, écrit-il, tout n'est pas à condamner dans les nouveautés que révèle notre état social. Sans donner gain de cause aux calomniateurs du passé, il ne me paraît pas douteux que, sur plus d'un point, notre âge soit en progrès. L'humanité tend vers le nivellement intellectuel, moral, économique. C'est l'évolution démocratique. Comme disciple de l'Évangile, je n'ai aucune raison de m'en affliger ; je dois même saluer, dans ce que cette tendance a de légitime, un triomphe tardif de la pensée chrétienne. Toutefois, comme sociologue, j'aperçois le danger : c'est que les convoitises prennent trop d'avance sur les satisfactions possibles et fassent

violence à la société pour obtenir d'elle plus qu'elle ne peut donner. »

Voilà qui est parler sagement : prétendre qu'un catholique doit, nécessairement et sans restriction, être un démocrate, c'est forcer outrageusement le sens des mots et sortir de la vérité. L'Évangile donne des principes de justice et de charité dont il faut tenir compte ; la morale chrétienne en montre les principales applications dont il n'est jamais permis de se départir; mais la science politique, la science économique, sans compter mille contingences, se joignent à l'Évangile et à la morale, pour indiquer à l'homme d'État ce qu'il est possible et ce qu'il est bon de faire dans un temps et dans un milieu déterminés.

Mgr d'Hulst blâme avec sévérité « ces chrétiens timides ou moroses que la civilisation humaine inquiète, ou scandalise, et qui font grise mine au progrès ». Peut-être même s'en est-il exagéré le nombre. Pour ma part, je n'ai pas vu tant de chrétiens « suivre d'un œil maussade les transformations du goût », « s'armer de préjugés tenaces contre les merveilles de l'industrie moderne », et « exécuter la science d'un mot : elle est orgueilleuse ». Mais cette sévérité même ne prouve-t-elle pas à quel point Mgr d'Hulst tenait à ne pas se mettre hors de ce grand chemin du progrès et de la science, où se ruait avec tant d'ardeur, et un peu d'illusion, la foule de ses contemporains?

De la science, en particulier, il a professé le culte et presque la superstition; non sans une pointe de coquetterie, il l'a défendue contre Brunetière, lorsque celui-ci, dans un article fameux, en proclama la banqueroute, et de cet acte, il s'est félicité jusque dans une lettre privée qu'il eut l'occasion d'écrire à M. Clémenceau.

« En dehors même, en dehors surtout de ses applications pratiques, disait-il à Notre-Dame, la science est, après la vertu, le plus noble exercice des facultés humaines, l'effort le plus généreux et le plus fier de cet être à la fois infirme et

puissant où se lit la double empreinte d'un néant originel et d'une ressemblance divine... C'est par la science que l'humanité grandit et s'élève. Lui reprocherez-vous de prendre conscience de sa dignité et de chercher sans cesse à l'accroître par ses conquêtes sur l'immensité de l'inconnu ? »

Et voici qu'après bien des détours, je me retrouve en face de ce qui fait le grand intérêt de la vie de Mgr d'Hulst et demeure la principale raison d'être de cette longue étude : la place que tient Mgr d'Hulst dans l'histoire du mouvement intellectuel des catholiques au XIXe siècle.

*
* *

Au lendemain de la guerre de 1870 et de la Commune de Paris, la France, pendant quelques mois trop courts, rêva de restauration et de renouvellement intégral. Chaque parti proposait son remède, mais tous voulaient la guérison de la « grande blessée ». Les plaies sociales, à côté de la cruelle amputation du sol de la patrie, apparaissaient comme les plus béantes; les plaies intellectuelles étaient les plus profondes. Désarroi des croyances et des idées, opposition des systèmes, impuissance à s'attacher à aucun principe, besoin d'en découvrir d'assez solides pour asseoir fermement la société nouvelle; chez le plus grand nombre confiance aveugle et mystique dans l'avenir et l'universelle puissance de cette divinité très humaine qui n'avait cessé de grandir au cours du siècle, la science.

Que pouvait, en un tel moment, se dire dans ses conversations intérieures, un jeune prêtre doué de la plus pénétrante intelligence, instruit, libre de choisir ses moyens d'action, passionnément épris du désir de servir son Église et sa patrie? Il faut rechristianiser la France. Mais comment? Par la charité, en vertu de laquelle, nous prêtres, nous irons au peuple et l'embrasserons dans toutes sortes d'œuvres qui, en améliorant son sort, le rendront à son Dieu? Oui, sans doute; et

l'abbé d'Hulst avait déjà fait, lui noble et riche, la généreuse expérience de vivre avec les pauvres et pour les pauvres. Il avait même poussé l'expérience si loin qu'à force de partager son pain, surtout avec les petits apprentis qu'il avait réunis rue de la Folie-Méricourt, il n'en gardait pas toujours assez pour lui-même; n'a-t-il pas plaisamment conté qu'à cette époque de sa vie tel dîner en ville était venu fort à propos pour apaiser sa faim? Exemple à proposer à quelque socialiste millionnaire. Mais enfin les maladies sociales elles-mêmes sont pour une part, nous le disions à l'instant, le résultat d'un ensemble de conditions économiques auxquelles la loi peut porter un remède plus efficace que l'effort individuel, et, pour une autre part, la conséquence et la manifestation d'un état moral. Un mal plus radical et plus intime travaille la société moderne, la société française en particulier; elle a besoin de vérité, il faut lui rendre la vérité; une morale sans principes est une morale en l'air et sans effet. Et de même quel secours apporterait à la faiblesse, ou à la douleur, la plus fortifiante et la plus consolante des religions, si elle était décidément réputée fausse et indigne de toute intelligence éclairée? Le premier de tous les combats, c'est donc le combat dans l'ordre des idées, c'est le combat intellectuel.

Par fortune, à cette époque, les plus distingués des catholiques raisonnaient tous de la même manière, et, sans distinction d'école, travaillaient, qui dans la chaire, qui à la tribune, qui par les journaux, à conquérir la liberté de l'enseignement supérieur, indispensable complément de la liberté des deux autres ordres d'enseignement. Préserver la foi des jeunes catholiques et par contre-coup, dans une large mesure, leur conduite, de manière à faire d'eux une élite intellectuelle et morale, en état de maintenir et de propager la doctrine de Jésus-Christ dans le monde; former pour l'enseignement libre un corps de professeurs égal à celui de l'État par la science et par les méthodes, mais en même temps très fidèle et très sûr; défendre la doctrine catholique sur le terrain scientifique

et à cette fin établir des cours supérieurs de sciences sacrées : théologie, exégèse, histoire et droit ecclésiastiques, philosophie, où se préparcraient des maîtres pour les grands séminaires, des prêtres éclairés pour chaque diocèse; grouper et entretenir, dans toutes les disciplines, des savants spécialistes, capables non seulement de résoudre les difficultés et les objections élevées au nom de chaque science contre la religion, mais de faire honneur à leur Église et à leur foi par l'importance de leurs découvertes et la valeur de leur esprit; mettre enfin à la portée du public les résultats acquis de cette science d'accord avec la foi par des cours et des conférences de haute vulgarisation : tel était le but poursuivi. S'en pouvait-il imaginer un qu'il fût plus nécessaire d'atteindre? Et quelle œuvre était capable de séduire davantage l'abbé d'Hulst?

Elle lui fut confiée. Principal organisateur de l'Université catholique de Paris et son recteur seize années durant, il en fut l'âme, du jour où elle naquit en 1875, jusqu'au jour où il mourut en 1896.

Il eut, dès l'origine, la main généralement heureuse, mais nulle part plus qu'à la Faculté des sciences, où il appela d'un même coup le géologue et minéralogiste de Lapparent, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le chimiste Lemoine, aujourd'hui membre de cette Académie, le mathématicien Joubert, qui eût été digne du même honneur, et le physicien Branly, qui l'a récemment obtenu, après une lutte et des oppositions grâce auxquelles la victoire a été encore plus glorieuse et plus significative.

La persévérance, l'énergie, la clairvoyance de Mgr d'Hulst ne se manifestèrent pas moins dans l'organisation, difficile entre toutes, étant données les coutumes de l'Église de France et celles de Rome, des Facultés de théologie, de droit canonique et de philosophie. C'est là qu'à côté des plus grandes espérances gisaient les plus grands périls.

En de telles matières, ce n'est pas chose sans gravité que la rencontre de l'enseignement traditionnel et de la critique.

Jamais la tâche n'a été facile au recteur de l'Institut catholique. Sans doute Mgr d'Hulst fut porté par ce flot large, puissant, fécondant, qui, surtout à partir de 1880, souleva les catholiques guidés par le grand Léon XIII et les jeta confiants et joyeux sur tous les rivages de la science; de nouvelles chaires se fondaient, des revues se créaient, des livres paraissaient qui s'imposaient à l'attention de tous. Oui, mais il n'en fallait pas moins lutter contre toutes les forces gouvernementales, acharnées, presque dès les premiers jours, à détruire cette liberté naissante et à en châtier l'usage légitime et légal comme un délit; oui, mais on se heurtait à des préjugés, à des traditions solidement établis, à l'indifférence ou aux craintes pusillanimes de beaucoup de catholiques, de ceux-là mêmes qui, quelques années plus tôt, avaient réclamé pour leurs enfants l'ouverture de ces asiles de science et de vertu; pire que cela, certains signes précurseurs laissaient déjà entrevoir quelques-unes des conséquences fatales du mouvement déchaîné, les excès et les erreurs qui allaient rendre bientôt la réaction inévitable et nécessaire, en attendant le jour espéré où l'œuvre de Léon XIII et celle de Pie X s'étant complétées l'une l'autre auront rétabli l'équilibre désirable et rendu la paix aux esprits, délivrés des vains engouements, acclimatés à la critique, et mieux préparés à reconnaître que ses résultats vraiment sûrs ne renversent aucune des certitudes de notre foi.

En présence de tentatives hasardées, au contact d'âmes troublées, aux prises avec des réclamations dont plusieurs paraissaient fondées, Mgr d'Hulst sentit parfois courir en lui le redoutable frisson de l'homme de conscience et de foi qui se demande s'il ne compromet pas les intérêts sacrés dont il a la garde, et la cause qu'il a accepté de servir. Pilote hardi et sûr, il ne déserta pas son poste et manœuvra de son mieux pour ne briser son vaisseau ni contre l'une, ni contre l'autre de ces deux colonnes d'Hercule, si j'ose ainsi parler, qu'il avait, quoiqu'à un inégal degré, le devoir de respecter : la liberté de la science, l'intégrité de la doctrine. Il défendit l'abbé

Duchesne contre des attaques qu'il tenait pour injustes; il écarta l'abbé Loisy du corps enseignant.

A cet élan des catholiques, à ce dessein d'exciter, de coordonner, de diriger leurs efforts, se rattache la seconde des grandes œuvres collectives, d'ordre à la fois scientifique et religieux, auxquelles Mgr d'Hulst a donné une impulsion décisive, celle des *Congrès scientifiques internationaux des catholiques;* scientifiques, parce qu'ils devaient s'étendre à toutes les branches des connaissances humaines et n'admettre que des travaux sérieux; internationaux, parce que la défense de la foi n'est pas l'attribut d'une nation chrétienne à l'exclusion des autres; catholiques, parce que les catholiques seuls étaient appelés à y collaborer.

L'organisation, le développement, la défense de telles entreprises supposent, on le conçoit sans peine, un nombre presque infini de discours et d'écrits; pour exprimer une pensée, au fond toujours la même, Mgr d'Hulst a su trouver des formes très variées, des aperçus sans cesse renouvelés, des comparaisons tantôt fortes, tantôt gracieuses, des appels vibrants, tout ce qu'est susceptible d'imaginer l'intensité de la conviction unie à l'enthousiasme des désirs.

« Pardonnez-moi, disait en 1883 Mgr d'Hulst à l'assemblée solennelle des évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, si je m'arrête un instant sur une question qui semble me toucher de trop près. C'est que, voyez-vous, sur d'autres terrains, je connais mon œuvre par le côté extérieur, administratif; ici je suis appelé à y participer, si je puis dire, en ouvrier. »

Il s'agissait de cet enseignement philosophique dont le recteur avait voulu se charger lui-même et où, pendant trois ans, il devait mettre le meilleur de sa pensée.

En ouvrier. Il convient de noter l'expression, et en effet, si Mgr d'Hulst n'avait été qu'un grand initiateur d'œuvres, un excitateur d'esprits, certes il aurait déjà bien mérité de l'Église, mais enfin je ne me reconnaîtrais que très incomplè-

tement le droit de réclamer pour lui une place d'honneur dans l'histoire de la pensée catholique. Cette place, il la mérite en tant qu'ouvrier. Ce n'est point ici le lieu d'entreprendre un exposé, si sommaire soit-il, des conceptions philosophiques auxquelles il s'arrêta. On le trouvera dans cet ouvrage. Rappelons seulement que, philosophe jusqu'à la moelle, habile à se jouer au milieu des difficultés les plus subtiles des systèmes, il fut l'interprète le plus autorisé et le plus éloquent de la philosophie traditionnelle des écoles catholiques, restaurée par l'énergique intervention de l'auteur de l'encyclique *Æterni Patris*, le défenseur vigoureux, en face de toutes les objections modernes, des thèses fondamentales du spiritualisme chrétien : l'existence de Dieu, la Providence, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, le devoir, la liberté.

Par un acte de volonté réfléchie, héroïque chez un penseur, il renonça à devenir un faiseur de système, un chef d'école, pour n'être que l'avocat, l'apologiste de ces vérités dont dépendent la direction de notre vie et tout notre sort.

En faveur de la scolastique renouvelée, vivifiée par la science, il entreprit ce qu'il a appelé lui-même « une croisade », c'est-à-dire une guerre sainte.

Après avoir combattu tous les systèmes qui, à côté de celui de saint Thomas, tenaient encore une place dans l'enseignement catholique, le cartésianisme, l'éclectisme, l'ontologisme, il se jeta dans une lutte corps à corps avec ce qui lui paraissait le résumé de toutes les erreurs contemporaines, le monisme évolutionniste, cet aboutissement des deux courants qu'il percevait à travers le XIX^e^ siècle, l'un idéaliste et métaphysique, sorti du criticisme kantien et ayant reçu de Hegel sa direction définitive; l'autre positiviste et scientifique, issu de Comte et de Stuart Mill, trouvant son expression suprême dans la conception naturaliste de l'évolution, formulée par Lamarck et dont Darwin, puis Spencer et Hæckel avaient fait un système général du monde.

Peut-être Maurice d'Hulst s'est-il exagéré la portée présente

et l'avenir de cette doctrine; toujours est-il qu'elle exerçait, il y a vingt ans, un empire immense et qu'il a rendu le plus éminent service en la combattant, soit en elle-même, soit dans ses éléments constitutifs : le positivisme, l'idéalisme, le criticisme, le transformisme, l'immanence. Si telles de ces théories ont aujourd'hui perdu de leur crédit, qui oserait affirmer que les polémiques soutenues par Mgr d'Hulst et les idées répandues par lui n'y sont pas pour une part? D'autant qu'il a su mettre sa pensée à la portée de tout lecteur attentif et éclairé, sans se laisser jamais séduire par l'appareil d'un jargon technique, inaccessible au plus grand nombre. Sérénité, limpidité de la pensée, plénitude, vigueur de l'expression, heureuses trouvailles, hauteur aristocratique de la forme, il n'y a pas eu, depuis Malebranche, de plus belle langue philosophique française.

Mgr d'Hulst eût honoré l'Académie.

Ce philosophe n'était pas que philosophe : dans la plupart des grands tournois d'idées, de 1880 à 1896, il est entré en lice et sa parole a toujours porté.

Témoin attristé, pendant toute sa jeunesse, des luttes fratricides qui avaient mis aux prises catholiques libéraux et ultramontains, il brûlait du désir d'en effacer les traces et d'en prévenir la survivance dans les générations nouvelles.

« Quel profit dans ces luttes? écrivait-il dès 1867, — et malheureusement cette page n'a pas perdu toute actualité; — la vérité n'y gagne rien, la charité y perd tout; le scandale en résulte, l'impiété en triomphe, les forces des bons s'y dissipent, les efforts du talent s'y consument, les souffrances qu'on s'inflige réciproquement sont stériles pour la conversion de ceux qui sont loin de nous; et parmi ce fracas des controverses, dans l'échauffement des combats, dans la préoccupation de la discorde, on cherche partout à rappeler ce qui aigrit et non ce qui rapproche; les uns triomphent d'une victoire, les autres veulent venger une défaite; et le grand but est oublié. Que devenez-vous pendant ce temps, ô Jésus, roi de

paix, ô Esprit, nœud d'amour? On vous oublie, pour discuter sur la manière de vous servir; on vous désobéit pour accuser ses frères de vous mal obéir; quand on trouve dans leurs écrits des pages pures et pleines de vous, où resplendit votre amour, où vibre votre parole, où votre cœur palpite et fait battre le nôtre, on les passe sous silence pour aller chercher à côté le mot hasardé qu'on pourra livrer à une censure maligne, le sentiment imparfait qu'on pourra rendre suspect: on surprend la faiblesse humaine dans tous ses écarts, l'amour-propre dans tous ses excès, et l'on fait grande réjouissance pour avoir exploité les misères et affiché les torts de ses frères que l'on n'aime pas. »

Cet esprit de charité, plus encore qu'une sage politique, détermina l'abbé d'Hulst à laisser, comme il disait assez irrévérencieusement, les vieux continuer à faire, si bon leur semblait, usage, les uns contre les autres, de leurs fusils à pierre, et à chercher pour lui-même et pour la masse des catholiques une position intermédiaire où la thèse, c'est-à-dire la théorie, fût strictement respectée, mais où, dans la pratique, les plus larges concessions fussent faites à l'hypothèse. « A droite par la doctrine, à gauche par les tendances et la tactique; » c'est ainsi qu'avec esprit et perspicacité Eugène Veuillot qualifie cette attitude dans l'*Univers*, que Mgr d'Hulst avait particulièrement visé et auquel il s'efforçait d'opposer le journal *le Monde*, soutenu par les subsides d'une grande partie de l'épiscopat et du pape Léon XIII en personne.

La mort de Renan, les articles auxquels elle donna lieu, l'état d'esprit et les préoccupations qu'elle acheva de révéler chez un grand nombre, d'autre part le cours de l'abbé Loisy à l'Institut catholique et les inquiétudes qu'il commençait à causer, furent pour Mgr d'Hulst l'occasion d'une intervention retentissante dans la *Question biblique*. La solution vers laquelle il semblait pencher ne fut pas approuvée, et Mgr d'Hulst inclina sans la moindre difficulté son jugement personnel devant l'autorité de l'encyclique *Providentissimus Deus*. Il avait eu le

mérite de poser nettement les termes du problème et de montrer une fois de plus avec quelle intelligence il lisait dans l'âme de ses contemporains, même incrédules. On l'accusa de secrètes complaisances pour un état d'esprit qu'il ne partageait pas : c'était injuste. Le vrai est qu'il ne soupçonnait pas la bonne foi d'autrui et qu'il se rendait compte, mieux que beaucoup d'autres, des difficultés de croire que l'éducation, le milieu, l'usage exclusif de la méthode critique ont fini par accumuler dans certaines têtes, même bien faites et sincèrement éprises de la vérité.

Le prêtre que la Providence avait doté d'une telle supériorité intellectuelle ne pouvait être tenu en dehors des affaires générales de l'Église. Ses fonctions dans l'enseignement libre, ses attaches avec la famille d'Orléans l'écartèrent de l'épiscopat : « Qu'il attende l'avènement de M. le comte de Paris, avait dit un directeur des cultes, il sera archevêque de Paris et grand aumônier de la cour. » En fait, il joua un rôle plus étendu que s'il eût été évêque. Les catholiques le tenaient pour un de leurs chefs; nulle circonstance de quelque importance où on ne le priât de prendre la parole; de 1873 à 1891, il a prononcé dix fois l'allocution de clôture de l'Assemblée générale des catholiques de France; qui dira le nombre des congrès où il a fait entendre sa voix?

Les évêques et le Saint-Siège le consultaient souvent.

Chose curieuse et peu connue : c'est dans une assemblée des évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, le 21 juillet 1880, qu'à l'instigation de Mgr Lavigerie furent plantés les premiers jalons de la politique dite du ralliement; le comte de Chambord vivait encore et s'était rendu impossible; le comte de Paris, par la fusion, s'était fermé l'accès du trône tant que le comte de Chambord était de ce monde; le prince impérial avait été tué l'année précédente au Zoulouland; les républicains étaient maîtres du Sénat comme de la Chambre des députés et vraisemblablement ils le resteraient pendant quelques années; que pouvait-on faire de plus sage, au moins

provisoirement, — c'est Mgr Lavigerie qui parle, — que de s'entendre avec le politique le plus intelligent et le plus national du parti républicain, c'est-à-dire avec Gambetta? Tel était le conseil que l'archevêque d'Alger avait déjà donné au Pape. La déclaration de soumission aux institutions républicaines des congrégations religieuses visées par le second des décrets du 29 mars, déclaration qui se négociait en ce moment même avec le très bienveillant président du conseil, M. de Freycinet, pouvait aisément se transformer en un acte d'adhésion, solennel ou implicite, du clergé à la République. Vingt et un évêques assistaient à l'assemblée de Paris; un vingt-deuxième était représenté par son vicaire général; cinq ou six seulement, s'il faut en croire Mgr Lavigerie, se montrèrent opposés à l'initiative qu'il venait de prendre et qui ne devait pourtant aboutir que, dix ans plus tard, au toast fameux de Saint-Eugène.

En 1884, Léon XIII appela à Rome Mgr d'Hulst, dont il voulait faire avec Mgr Lavigerie, élevé depuis deux ans au cardinalat, l'instrument de cette politique de rapprochement entre la République et l'Église. Mgr d'Hulst s'y refusa et s'appliqua à réfuter, aussi vigoureusement qu'il put, tous les arguments que les partisans de ce ralliement avaient mis sous les yeux du pape. Il s'opposa de même à tout projet tendant à la formation d'un parti exclusivement catholique. C'est lui enfin, qui, en 1892, fut l'instigateur et le principal rédacteur de la Déclaration des cardinaux français.

Lorsqu'il lui fallut recueillir la succession de Mgr Freppel à la Chambre des députés, où il se consacra uniquement à la défense des droits de l'Église, Mgr d'Hulst, par obéissance et tout en réservant l'avenir, accepta les directions politiques de Léon XIII, mais il ne cessa pas de les tenir pour malencontreuses.

A la fin de sa vie seulement, la mort du comte de Paris et le spectacle de l'attirance exercée par Léon XIII sur les esprits les plus éminents l'amenèrent à une appréciation plus favorable des actes et des vues du grand pontife. Il en fit l'aveu à

un saint religieux qui, depuis des années, était le confident de ses plus amères doléances. Le jugement qu'il porte est curieux et vaut d'être cité : « La situation religieuse, écrit-il, est complexe. A côté des tristesses dont nous avons souvent gémi ensemble, je suis heureux de constater de bons effets de l'action du Saint-Père. On peut, ce me semble, cantonner les résultats fâcheux dans l'intérieur de l'Église et les résultats heureux au dehors... Je vois des hommes du monde, longtemps oublieux de la foi de leur enfance, très attirés vers la religion, et je constate que l'apaisement produit dans leur esprit par l'attitude du Saint-Père y est pour beaucoup. Dieu saura, espérons-le, développer ce bien et arrêter ce mal. »

Ce mal intérieur provenait, selon Mgr d'Hulst, des concessions excessives que le pape était entraîné à faire au gouvernement dans l'application du Concordat, et dont le résultat était de faire monter à la surface trop de prêtres aventureux et ambitieux. Pour ce motif surtout, Mgr d'Hulst en était arrivé à souhaiter ouvertement la séparation de l'Église et de l'État.

Il ne vit pas la crise finale qui emporta le Concordat, deux ans après la mort de Léon XIII.

Obscurément miné par un mal énervant et pénible qui, d'un homme dans la plénitude des forces et du talent, fit en trois mois un vieillard usé, brisé, méconnaissable, le recteur de l'Institut catholique revint mourir à son poste, dans le cadre austère et aimé du vieux couvent des Carmes, au lendemain même de la rentrée scolaire de 1896.

Si, à toutes les fonctions et à tous les travaux que j'ai énumérés, on veut bien ajouter la direction des âmes, qu'il considérait comme l'un des premiers devoirs du prêtre, le gouvernement de plusieurs communautés religieuses, la fondation de diverses œuvres, dont la principale est l'hôpital Saint-Joseph, quelques centaines de sermons, la prédication, pendant les vacances, de nombreuses retraites ecclésiastiques, une correspondance qui montait en moyenne à quinze ou vingt lettres

par jour, c'est-à-dire à près de sept mille par an, enfin des exercices de piété auxquels il était absolument fidèle et qui expliquent l'intensité de sa vie sacerdotale au milieu de tant d'occupations extérieures, on ne se demandera ni de quoi il est mort, ni pourquoi on l'a appelé le premier prêtre de France, ni, du moins nous l'espérons, par quel motif quelqu'un qui l'a beaucoup connu a bien pu se laisser entraîner à lui consacrer deux volumes.

Il me reste à faire connaître en peu de mots les sources de cette *Vie*.

D'abord les sources manuscrites.

Mgr d'Hulst a écrit lui-même une courte autobiographie, d'une cinquantaine de pages, très simple et très précise, qui peut servir à l'historien de fil conducteur.

Chaque année, depuis son entrée au grand séminaire, il a rédigé ses notes de retraite, et on y trouve l'histoire sincère de son âme.

Viennent ensuite les lettres de famille, que l'on a bien voulu mettre à ma disposition, celles de sa mère, de son frère, de ses sœurs, avec les siennes; entre toutes ces correspondances, la plus précieuse est celle qu'il a entretenue avec sa sœur Marie, en religion sœur Marie-Catherine; cette correspondance a duré autant que sa vie, et sa sœur l'avait intégralement conservée.

Quelques-unes des personnes avec lesquelles Mgr d'Hulst avait habituellement ou longtemps correspondu, ont bien voulu, elles aussi, me communiquer les lettres qu'elles avaient entre les mains; outre trois ou quatre dames dont il dirigeait la conscience, je citerai le cardinal Langénieux, le chanoine Pisani, Dom Grea, Édouard Ruel [1], l'abbé Paulot.

Les archives du château de Louville m'ont été libéralement

[1] Ces lettres m'ont été communiquées par M. Henri Ruel, frère d'Edouard.

ouvertes par le neveu et la nièce de Mgr d'Hulst, le vicomte et la vicomtesse de Brossin de Méré. Elles contiennent, entre autres documents, de nombreuses lettres écrites par les princes ou les princesses de la famille d'Orléans, en particulier celles de la reine des Belges, de l'impératrice Charlotte, et surtout les admirables lettres du comte de Paris à Mgr d'Hulst[1].

Les archives de l'Institut catholique m'ont apporté l'utile contingent des correspondances d'ordre administratif que le recteur avait cru devoir garder.

Enfin j'ai tiré parti des souvenirs de la Mère Marie-Catherine, de l'abbé Leprince, de l'abbé Scalbert, de l'abbé de Cabanoux, de l'abbé Lamielle; ils racontent soit les années d'enfance, soit les années de jeunesse de Maurice d'Hulst.

Au premier rang des sources imprimées, se placent les *Œuvres*[2] de Mgr d'Hulst, celles qu'il a publiées de son vivant, et celles qui ont vu le jour après sa mort, grâce au zèle éclairé de Mgr Odelin, principalement ses discours et ses rapports.

Les procès-verbaux des assemblées des évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris et les comptes rendus des séances annuelles ont été pour nous une mine féconde de renseignements.

De même, le *Bulletin* et la *Revue* de l'Institut catholique, le *Bulletin de la Société d'éducation et d'enseignement*, les journaux quotidiens, surtout l'*Univers* et le *Monde*.

Du vivant de Mgr d'Hulst, parurent sur sa personne et ses œuvres de nombreux articles de critique, et, après sa mort, il fut l'objet de quantité de discours, de notices et d'études; plusieurs de celles-ci ont été réunies dans le volume intitulé : *Recueil de souvenirs à la mémoire de Mgr le Sage d'Hauteroche d'Hulst*[3]. M. l'abbé Cavé a consacré tout un volume à *Mgr d'Hulst député*.

[1] Il y en a cent quarante-quatre; Mgr d'Hulst a brûlé celles qui avaient un caractère trop confidentiel.

[2] A la librairie Poussielgue-De Gigord.

[3] Imprimerie Camis, 172, quai de Jemmapes, Paris; sans nom d'éditeur.

Parmi les ouvrages généraux, l'*Histoire de l'Institut catholique de Paris*, par Mgr Péchenard, la *Vie du cardinal Guibert*, par M. Paguelle de Follenay, l'*Histoire de l'Église sous la troisième République*, par le R. P. Lecanuet, les divers volumes de l'abbé Emmanuel Barbier m'ont grandement servi à replacer Mgr d'Hulst dans le milieu des affaires qu'il eut à traiter.

A toutes ces sources, il convient d'ajouter les souvenirs que j'ai pu recueillir sur les lèvres de ceux qui ont approché Mgr d'Hulst et les miens propres.

Que tous ceux qui m'ont aidé, soit en me fournissant les documents nécessaires, soit de toute autre façon, reçoivent ici l'expression de ma très vive reconnaissance!

Et maintenant je livre au jugement de l'Église et du public cet ouvrage commencé au lendemain de la mort de Mgr d'Hulst et trop souvent interrompu; il en ressortira que Mgr d'Hulst fut un très grand serviteur de l'Église; comme chacun de nous, il s'est trompé en certaines circonstances; dans son langage ou dans ses actes, il a quelquefois péché par défaut et quelquefois par excès; quand je l'ai constaté, je l'ai dit avec cette absolue sincérité de l'historien que n'ont été capables de diminuer ni l'affection, ni la reconnaissance, ni l'admiration; mais ce que je puis affirmer, après avoir passé treize années auprès de lui et quinze années dans le commerce des documents qui racontent son existence, c'est qu'il n'a pensé, écrit, gouverné, en un mot vécu que pour les âmes, pour l'Église et pour Dieu.

Alfred BAUDRILLART.

ARMOIRIES DES COMTES D'HULST

LIVRE I

LA JEUNESSE DE MAURICE D'HULST

CHAPITRE I

GÉNÉALOGIE, NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE MAURICE D'HULST

1841-1848.

Naissance de Maurice d'Hulst. — La famille d'Hauteroche d'Hulst. — La famille de Beauvoir-Grimoard du Roure de Beaumont-Brison. — La famille de Louville. — Les grands-parents de Maurice d'Hulst : le marquis et la marquise du Roure. — Le comte et la comtesse d'Hulst. — Leurs relations avec la famille d'Orléans : lettres de la reine des Belges à la comtesse d'Hulst. — Les enfants du comte et de la comtesse d'Hulst. — Maladie de Maurice d'Hulst. — Premiers progrès de l'enfant. — L'hôtel du Roure-d'Hulst à Paris. — Mme d'Hulst à la cour. — Lettres de sa fille Jeanne et détails sur l'éducation des enfants d'Hulst. — Le grand-père du Roure. — Mariage de Jeanne d'Hulst. — La comtesse d'Hulst à la cour de Madrid. — Marie d'Hulst et son rôle auprès de son frère Maurice. — Prospérité et crédit de la famille du Roure. — Raoul et Maurice d'Hulst dans l'intimité de la famille royale. — Délicates attentions de la reine des Belges. — Mort de la comtesse Urbaine du Roure. — Voyage à Rouvignac en 1847. — La vie de campagne à Rouvignac. — Piété de Maurice d'Hulst. — Son mot au curé de Maraussan, premier indice de sa future vocation. — Retour à Paris. — Maladie et mort de Mme Adélaïde, sœur du roi. — La révolution du 24 février 1848. — Retraite à Louville de la famille du Roure-d'Hulst et fin de ses espérances de grandeur politique.

Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst naquit à Paris, rue de Lille, n° 80, le dimanche 10 octobre 1841, du comte Joseph-Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, député de Béziers sous la Restauration, et d'Antoinette-Denise de Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison.

« Il était de noble race, grand bien ! » s'écriait Mgr Touchet

dans l'oraison funèbre du prélat, le 24 novembre 1896. Quelle était cette race, l'auteur de la biographie de Maurice d'Hulst ne peut se dispenser de le dire, encore que les détails généalogiques n'aient pas gardé pour nos contemporains l'attrait qu'ils avaient pour nos pères, — sans préjudice pourtant des théories qui font si grande en chacun de nous la part de l'hérédité.

Deux provinces, la Normandie et le Languedoc, sont le berceau des ancêtres de Maurice d'Hulst; le nom est flamand.

La famille Le Sage tire son origine du diocèse de Séez; on en suit la trace depuis Raoul Le Sage qui vivait en 1402. En 1599, Jacques Le Sage, écuyer, seigneur de la Rouandière, épousa Noémie de Rouillé, dame d'Hauteroche. Leur fils Thomas joignit le nom d'Hauteroche à celui de Le Sage. En 1661, Jacques, fils de Thomas, forma la branche d'Hulst par son mariage avec Marie-Isabeau Walter de Wandergracht, d'une illustre et riche famille de Gand, qui lui apporta le nom, les armes et les seigneuries de Landreghem et d'Hulst ou Hulste, village près de Courtrai. Depuis ce temps, l'aîné de la famille a toujours été désigné par le titre de comte d'Hulst.

Le grand-père de Maurice appartenait à une branche cadette et portait le nom de comte d'Hauteroche. Il avait épousé, en 1803, une du Bourg, de Toulouse, nièce de Jean-Marie-Philippe du Bourg qui fut vicaire général de Toulouse et confesseur de la foi pendant la Révolution, puis, après le Concordat, évêque de Limoges, où il mourut en odeur de sainteté.

Une autre de ses nièces, cousine germaine de Mme d'Hauteroche, fut la mère Marie de Jésus, fondatrice de la congrégation du Sauveur, morte elle aussi en odeur de sainteté, à la Souterraine, en 1861, et dont le procès de béatification s'instruit.

Lorsque Joseph-Maurice, fils du comte d'Hauteroche et d'Élisabeth du Bourg se maria en 1829, l'aîné de de la famille, son cousin germain, le comte d'Hulst, venait de mourir, ne laissant qu'une fille. Joseph-Maurice releva régulièrement le titre de la branche aînée et se maria sous le nom de comte d'Hulst. Ce titre fut porté après lui par son fils aîné Raoul, frère de notre Maurice; avec ce dernier devait s'éteindre, en 1896, la descendance masculine de la famille d'Hulst[1].

[1] Deux ans avant la mort de Mgr d'Hulst, celle de sa cousine, Camille Le Sage d'Hauteroche d'Hulst, comtesse de Béarn, avait mis fin à la branche aînée de la famille. — La terre d'Hulst avait été vendue et morcelée. Les familles qui, soit en Belgique, soit en France, pourraient porter le nom d'Hulst n'ont aucun lien de parenté avec les Le Sage d'Hauteroche.

Les Le Sage d'Hauteroche d'Hulst ont honorablement servi la France, principalement comme soldats, deux siècles durant; mais c'est seulement en la personne de leur dernier représentant que leur nom est devenu vraiment illustre. Soldat, Mgr d'Hulst le fut à l'image de ses ancêtres, ou du moins comme eux « homme de courage et de discipline », sur les champs de bataille de 1870, au milieu des périls de la Commune, en face d'autres dangers, sentant couler dans ses veines « un sang qui avait besoin de se verser [1] ».

Les Grimoard de Beauvoir du Roure, ancêtres maternels de Maurice, quoique de ce Midi dont les représentants furent quelque peu tenus à l'écart par l'ancienne monarchie (ils ont depuis pris leur revanche), tiennent une place plus grande que les d'Hulst dans l'histoire de la France ou dans celle de l'Église.

Originaires du Viennois, établis ensuite dans le Vivarais et le Gévaudan, on peut suivre leur filiation jusque vers l'an mil. Ils portèrent d'abord le seul nom de Beauvoir; mais, vers la fin du XIe siècle ou le commencement du XIIe, un mariage leur donna la seigneurie du Roure, dont ils adoptèrent le nom et les armes, et qui resta depuis cette époque dans la branche aînée de la famille [2]. Ils prirent part aux croisades, ainsi qu'à presque toutes les guerres du XIIIe et du XIVe siècle.

Vers 1420, à la mort de Guillaume V de Beauvoir du Roure, qui avait épousé, en 1392, Smaragde de Beaumont, son second fils, Foulques, héritier du nom et des biens de son grand-père Pons de Beaumont, forma la branche de Beaumont réunie à la première, en 1782, par le mariage de Denise de Grimoard-Beauvoir du Roure avec Nicolas de Beauvoir du Roure-Beaumont-Brison, son cousin.

Guillaume VI de Beauvoir, seigneur du Roure, épousa en 1478 Urbaine de Grimoard, arrière-petite-nièce du pape Urbain V (Guillaume de Grimoard). Héritière par la mort de son frère du nom et des biens de sa maison, elle les transmit à son fils Claude, qui fit précéder du nom de Grimoard ceux de Beauvoir du Roure.

[1] Oraison funèbre de Mgr Touchet : « Apôtre... J'ai dit : soldat aussi, etc... »

[2] La descendance masculine de cette famille s'étant éteinte, en 1858, à la mort du marquis du Roure, père de la comtesse Scipion du Roure et de la comtesse d'Hulst (mère de Mgr d'Hulst), c'est à sa petite-fille, la marquise de Fontenilles, que passa la tour du Roure, reste de l'ancien manoir de ce nom.

Ce lien de parenté avec le plus saint et l'un des plus grands parmi les papes d'Avignon fut toujours très doux au cœur de Mgr d'Hulst; il en parlait volontiers, lui qui gardait à l'ordinaire un si complet silence sur ses plus illustres ancêtres. Sa joie et celle de tous les siens fut grande lorsqu'en 1870 le pape Pie IX reconnut solennellement, au nom de l'Église universelle, le culte traditionnel dont le bienheureux Urbain V était l'objet depuis près de cinq siècles.

Claude de Grimoard-Beauvoir du Roure prit pour femme en 1520 Fleurie de Porcelet-Maillane, — descendante de ce G. de Porcelet à qui ses éclatantes vertus avaient valu d'être le seul Français épargné au massacre des Vêpres siciliennes, — et grand'tante de la princesse de Condé, mère du Grand Condé. Un des arrière-petits-fils de Claude, Antoine de G. B. du Roure, marquis de Combalet, épousa Marie de Vignerod de Pontcourlay, la nièce fameuse du cardinal de Richelieu, qui, devenue veuve, fut créée duchesse d'Aiguillon.

En 1608, le roi Henri IV érigea par lettres patentes la baronnie du Roure en comté pour Jacques de Grimoard-Beauvoir du Roure. Le fils de ce dernier, Louis-Pierre-Scipion de Grimoard de Beauvoir et de Montlaur, comte du Roure, marquis de Grisac, etc., chevalier du Saint-Esprit, fut nommé lieutenant général du Roi en ses armées et dans la province du Languedoc, puis gouverneur du Pont-Saint-Esprit, charges qui passèrent à ses descendants. Il mourut le 24 avril 1733, à quatre-vingt-huit ans. Il avait été marié par Louis XIV, en 1666, à une amie intime de Mlle de La Vallière, Marie de Guast d'Artigny.

De cette union était né Louis-Scipion de Grimoard du Roure, à qui le Roi fit épouser, en 1688, Louise de Caumont La Force, la trop bonne amie de *Monseigneur*, le grand Dauphin. Le mari fut tué, deux ans après, à la bataille de Fleurus, le 1er juillet 1690.

Son petit-fils, Denis-Auguste, épousa, en 1759, Scholastique de Baglion, issue des Baglioni, souverains de Pérouse, et petite-fille par sa mère, Mlle d'Allonville, du marquis de Louville. C'est par ce mariage que la terre de Louville, qui devait être, jusqu'à la fin de sa vie, le séjour préféré de Mgr d'Hulst, était venue à ses ancêtres maternels; c'est de la même manière qu'il se trouva propriétaire des précieux papiers du confident de Philippe V, le premier des Bourbons d'Espagne.

La famille qui se fondait alors avec celle des Beaumont du Roure remontait à Geoffroy, seigneur d'Allonville, qualifié de

chevalier dès l'an 1370. Son arrière-petit-fils, Charles d'Allonville, avait été maître d'hôtel du roi Louis XI.

La branche des seigneurs de Louville commença par Pierre, frère puîné de ce Charles et père de Jean d'Allonville, seigneur de Louville, chevalier de l'ordre du Roi et son chambellan, en faveur de qui Louis XI, par lettres patentes du 7 août 1481, attacha à la seigneurie de Louville la haute, moyenne et basse justice. Il eut, dit-on, l'honneur de recevoir le Roi chez lui; un médaillon de Louis XI, qui lui aurait été donné par le souverain en personne, orne encore aujourd'hui le vestibule du château.

Charles-Auguste d'Allonville, marquis de Louville, dernier héritier du nom, était né, en 1664, de Jacques d'Allonville et de Marie-Charlotte, fille de Philippe Vaultier, seigneur de Moyencourt et de Guérard, maître d'hôtel du roi. Peu d'années après sa turbulente mission en Espagne, — qui nous a valu de si piquantes lettres, — le marquis de Louville avait épousé, en 1708, Hyacinthe-Sophie Béchameil de Nointel, « qui se trouva, dit Saint-Simon, une personne très vertueuse et d'une très aimable vertu [1] ». Elle mourut à l'âge de soixante-neuf ans environ et fut inhumée à Louville, le 29 janvier 1757; son mari l'avait précédée dans la tombe, vingt-six ans auparavant, le 20 août 1731. Leur fille unique, Angélique-Louise-Sophie, s'était unie, le 10 février 1733, au marquis de Baglion [2]. C'est la mère de cette Françoise-Scholastique qui épousa en 1759 Denis-Auguste de Grimoard de Beauvoir du Roure.

Du mariage de Françoise-Scholastique et de Denis-Auguste naquirent quatre enfants : un fils, François-Scipion, qui porta le premier le titre de marquis du Roure, épousa Mlle de Noailles et mourut à vingt-deux ans sans postérité; trois filles, dont l'aînée, Antoinette-Catherine-*Denise*, en devenant, le 26 août 1782, la femme de son cousin Nicolas-Louis-Auguste du Roure de

[1] Ed. de Boislisle, t. XI, p. 97.

[2] 1. Jean-Artus de Baglion, comte de La Salle, seigneur de Saillant, etc., commandant de la noblesse de Lyonnais, Forez et Beaujolais, épouse Catherine Aumaistre, dont il a eu :

2. Mathieu-Ignace de Baglion, comte de La Salle, seigneur de Saillant, etc., né à Lyon en 1687, mort à Paris en 1738, épouse en 1714 Marie-Jacqueline de La Grange de La Praye, dont :

3. Pierre-François-Marie de Baglion, comte de La Salle, qui épouse la fille du marquis de Louville, d'où :

4. Françoise-Sophie-Scholastique de Baglion, mariée le 24 janvier 1759 à Denis-Auguste de Beauvoir de Grimoard, marquis du Roure.

Beaumont-Brison, réunit, comme on l'a marqué ci-dessus, les deux branches de la maison séparées depuis 1420.

Dans cette noble famille, la Révolution ne pouvait guère manquer d'amener de graves perturbations. Françoise-Scholastique de Baglion, marquise du Roure, fut, pendant la Terreur, arrêtée à Louville et conduite à Paris, où elle resta en prison jusqu'au 18 thermidor. Revenue à Louville, elle y mourut en quelques heures, le 6 novembre 1798, entre les bras de la comtesse du Roure, sa fille, accourue à la première nouvelle du danger. Quant à son gendre, le comte du Roure de Beaumont-Brison, il avait quitté la France avec le général La Fayette, dont il était aide de camp. En y rentrant, il retrouva bien les dettes considérables qu'il y avait laissées, mais non plus la fortune qui eût permis de les payer. Avec un mâle courage, sa femme se mit en devoir de sauver coûte que coûte l'honneur et la liberté de son mari ; elle vendit tout ce qui n'était pas strictement nécessaire à sa vie, et, si elle ne put l'arracher assez tôt à la vindicte de ses créanciers pour lui épargner quelques mois de prison, du moins elle l'en tira sans trop tarder. Elle obtint de lui qu'il se cachât, sous un nom supposé, dans une petite maison d'Auteuil, où elle l'allait voir avec ses enfants, puis, ce qui valait mieux, qu'il se refît soldat.

Les enfants nés de ce mariage étaient au nombre de cinq : Auguste-François-Louis-Scipion, né le 10 août 1783, qui devait être le grand-père de notre Maurice d'Hulst ; une fille morte jeune ; Nathalie, mariée, en 1809, à Victor Le Clerc, comte de Juigné, neveu de l'ancien archevêque de Paris ; Pauline, mariée, en 1813, à Scipion Le Sage d'Hauteroche, comte d'Hulst, de la branche aînée[1] ; et Victorine, qui épousa, en 1808, Louis de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire.

Le marquis Scipion du Roure a tenu une place importante dans les premières années de la vie de son petit-fils et exercé une influence notable sur son éducation ; aussi aurons-nous occasion de parler de lui avec quelques détails. Pour sortir

[1] Les familles de Grimoard-Beauvoir du Roure et Le Sage d'Hauteroche d'Hulst se sont unies par trois mariages : 1° celui d'Alexandrine de Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison et d'Antoine-Adrien Le Sage d'Hauteroche d'Hulst, en 1779 ; 2° celui de Pauline de Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison avec Scipion Le Sage d'Hauteroche d'Hulst, fils des précédents, en 1814 ; enfin celui d'Antoinette-Denise de Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison avec Maurice Le Sage d'Hauteroche comte d'Hulst, en 1829.

enfin de cette longue généalogie, nous nous contenterons de rappeler l'union que Scipion du Roure contracta, en 1806, avec Félicité Le Clerc de Juigné, nièce de l'archevêque, et sœur du comte de Juigné, qui devait, trois ans plus tard, devenir une seconde fois son beau-frère, en prenant pour femme Nathalie du Roure. Le marquis et la marquise du Roure eurent trois enfants : Denis-Olivier, mort à dix-sept ans, en 1826; Antoinette-Denise et Philiberte-Urbaine[1].

Antoinette-Denise, née en 1807, est la mère de Mgr d'Hulst.

Telle était la famille illustre par son antiquité, ses alliances, ses services, à laquelle il devait lui-même ajouter un nouvel éclat et dont la noblesse avait passé dans son caractère aussi bien que dans son sang. Ajoutons qu'en dépit de ses origines normande et languedocienne, on ne retrouve chez Mgr d'Hulst rien du type traditionnel du Normand ou de l'homme du Midi : il fut un pur Parisien.

*
* *

Au moment de la naissance de Maurice, ses parents et ses grands-parents jouissaient au plus haut degré de la faveur et de l'intimité de la famille royale. Dame d'honneur de la duchesse d'Orléans Marie-Amélie, la marquise du Roure l'avait suivie, en cette qualité, du Palais-Royal aux Tuileries, après la révolution de 1830. Le marquis, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, et bientôt député, était profondément attaché à Louis-Philippe par ses opinions libérales et par les liens d'une affection toute personnelle. Cependant, ancien officier des gardes du corps du roi Charles X, qu'il avait accompagné jusqu'à Cherbourg, il avait cru devoir refuser l'ambassade que le nouveau roi lui avait offerte en lui donnant le choix entre Rome, Londres et Vienne; son cœur, avait-il répondu, appartenait à Louis-Philippe, mais son serment à Charles X. C'était un gentilhomme. Sa fille, Mme d'Hulst, avait grandi près des enfants de Louis-Philippe; elle remplissait à la cour la charge de dame d'honneur des prin-

[1] Philiberte-Urbaine du Roure, sœur de la comtesse d'Hulst, née en 1816, épousa en 1837 son oncle à la mode de Bretagne, le comte Scipion du Roure, et mourut en 1847, laissant : un fils, Pierre, mort jeune, et deux filles : Marguerite, marquise de Fontenilles, et Alix, veuve du baron d'Oberlin, dernières descendantes directes, avec leurs enfants, de la famille de Grimoard-Beauvoir du Roure.

cesses filles du Roi ; la famille royale la tenait en haute estime et l'honorait d'une confiance toute particulière dont témoignent les innombrables lettres conservées au château de Louville.

« Madame, Votre Majesté apprendra avec plaisir que ma Denise est heureusement accouchée d'un garçon bien portant, hier à neuf heures du soir. J'ai bien des grâces à rendre à Dieu d'une si heureuse délivrance. L'enfant est moins gros que Raoul, auquel il ressemble, mais il est fort encore et paraît des mieux constitué. Je n'ai que le temps de baiser les mains de la chère Majesté. »

C'est par ce post-scriptum ajouté à une lettre de sa fille, que la marquise du Roure annonçait à la fille de Louis-Philippe, Louise, reine des Belges, la venue au monde de celui qui devait être le fidèle ami de la famille d'Orléans et que la Providence se réservait d'appeler un jour au lit de mort du comte de Paris.

Plusieurs fois, dans les mois qui avaient précédé la naissance de Maurice d'Hulst, la noble et chrétienne princesse s'était imposé cette tâche, d'ailleurs douce à son cœur, de consoler et de fortifier son amie :

« Votre dernière bonne lettre, lui écrivait-elle à la date du 11 juin, m'a bien émue, touchée, attristée. Cependant vos pensées tristes et vos craintes ne m'inquiètent pas. Je vis constamment avec ces sortes de pensées et je pense qu'elles sont non seulement l'expiation de ce bonheur, mais un utile *memento*, une grâce que Dieu nous fait, un tourment et une angoisse qu'il nous envoie dès ce monde pour nous en éviter plus tard de plus grands et de plus véritables et nous rappeler le vrai but de la vie. Il n'y a presque pas de jour que je ne passe par cette angoisse sous toutes les formes, et avant de mourir vraiment, je serai certainement morte mille fois. Mais, bien qu'elle me fasse cruellement souffrir, je suis presque inquiète quand elle s'éloigne et que je suis trop longtemps sans la ressentir ; il me semble que l'avertissement s'éloigne avec elle et cela me fait peur ; cependant je ne la suis pas toujours religieusement et j'ai quelquefois grand'peine à dominer le tumulte étrange qui se fait en moi ; mais la prière est un grand remède que je ne saurais assez vous recommander. Si l'on arrive à prier vraiment et à dire de cœur que la volonté de Dieu soit faite, on renaît au calme et le sentiment de la soumission donne la force.

« Tout ceci vous arrivera peut-être, chère Denise, hors de propos ; quand on correspond par lettre, on est rarement au diapason, c'est du moins ce que je crains toujours ; mais vous serez toujours bien aise de savoir que je connais et que je comprends vos tourments, que j'y sympathise et que je fais pour vous ce que je fais pour moi, que je remets l'avenir et toutes choses entre les mains de Dieu, qui sait bien

mieux que nous ce qu'il nous faut, et, dans sa miséricorde, j'en ai la conviction, ne nous appelle à lui que dans le moment qui lui paraît le plus favorable. Je le fais cette fois avec d'autant plus de confiance et d'autant moins de mérite, que je suis certaine que vos idées noires tiennent à votre état de santé et à celui de vos nerfs agacés par mille causes morales et physiques, et que Dieu vous fera la grâce de vous faire traverser heureusement l'épreuve du mois d'octobre. » . . . . .

. . . . . .

Octobre arrive, la reine n'oublie pas son amie :

« J'attends maintenant avec impatience de vos nouvelles, chère Denise; vous êtes toujours une des premières pensées de ma prière du matin. Je ne suis pas inquiète, mais il me tarde de vous savoir débarrassée et au repos vous-même. En attendant priez et remettez l'avenir entre les mains de Dieu. La prière, et j'entends par là la prière du cœur, peut seule vous calmer[1]. »

A ces affectueux encouragements, la comtesse d'Hulst répondait :

« Madame, je voulais écrire à la Reine tous ces jours-ci pour lui dire encore combien je lui suis dévouée, avant de me mettre dans mon lit; mais j'ai été si patraque, que malgré moi j'ai remis d'un jour à l'autre à exprimer des sentiments qui remplissent continuellement mon âme; aujourd'hui je me trouve moins lourde, et outre le besoin de remercier la Reine de cette lettre charmante que j'ai reçue hier et qui m'a pénétrée jusqu'au fond du cœur, je veux aussi dire à la Reine qui est assez bonne pour s'occuper de moi, que vraiment, depuis que je l'ai vue, je me sens tout autre et qu'il ne me vient plus de ces idées noires qui me tourmentaient tant; j'ai cherché le remède à ce mal moral à la source que la Reine m'indique, et voilà déjà quinze jours que j'ai fait ma grande préparation, non avec la ferveur de cœur que je voudrais sentir, mais enfin avec la volonté d'une entière soumission qui m'a rendu la paix, je puis le dire, à l'instant même; quant à l'agitation physique qui, je l'espère par orgueil, entrait pour beaucoup dans ces inquiétudes, une saignée faite il y a huit jours m'en a tout à fait débarrassée. Je suis donc on ne peut mieux disposée pour ce moment que j'attends à chaque minute et dont je prie la Reine de ne plus se préoccuper. Je ne sais si je lui ai dit que, dans le cas où Dieu m'enverrait une fille, mon désir, qui a la pleine approbation de Maurice, est de l'appeler Louise. Ce nom chéri me semblerait de bon augure pour l'avenir de cette enfant. Je sens qu'en l'appelant ainsi, je l'aimerai davantage et que Dieu lui accordera peut-être d'imiter de loin celle dont mon cœur a fait son modèle. C'est Jeanne qui doit être

[1] Lettre du 8 octobre 1841.

sa marraine et elle est dans le bonheur de lui donner le nom de la Reine. Ah ! Madame, que je suis reconnaissante de cette chère lettre d'hier ! Elle est si bonne, si affectueuse ! Je voudrais espérer encore le voyage dont je m'étais tant flattée, mais je n'ai pas confiance dans la bonne foi et l'activité de vos négociateurs. Je vois que nos princesses n'espèrent pas non plus que rien soit de sitôt conclu, et cela me fait une peine bien vive. La princesse Clémentine, qui a eu la bonté de venir me voir aujourd'hui, m'a promis de m'envoyer la gravure du cher petit prince dès qu'elle l'aura reçue. La Reine a bien raison de croire que ce présent me fait un grand plaisir. Je voudrais tant connaître ce cher enfant que j'aime tant pour toutes les ressemblances morales, sinon extérieures, que je lui suppose. Je bénis Dieu du rétablissement parfait du prince Léopold et de l'état de la chère petite princesse. Oh ! qu'Il protège tous ces chers enfants et qu'Il bénisse la Reine en eux et dans le Roi avant tout. J'espère que les palpitations du Roi n'auront pas de suite. Je l'ai trouvé si parfaitement bien qu'il me semble impossible que sa santé ne soit pas excellente au fond. Seulement je crains que la vie très solitaire qu'il mène par goût ne soit pas bonne à ses nerfs. Le travail de l'âme et de l'esprit a trop de place. On devient, je crois, bien meilleur devant Dieu, bien plus capable même pour juger et diriger les choses de la vie en se tenant ainsi à l'écart des misères, des petitesses de ce monde ; mais on souffre trop, Madame, quand on peut analyser à loisir les moindres impressions de son cœur, et c'est ce qui me désole pour la Reine. Ah ! je demande à Dieu qu'Il remplisse au moins tellement son cœur, qu'elle ne sente tout ensuite qu'à travers ce premier et dominant amour qui seul peut satisfaire une âme comme la sienne. Ce n'est pas que je désire que les sentiments humains soient moins forts. Oh ! non, cette pensée seule me paraîtrait coupable et désolante, mais je voudrais, hélas ! l'impossible : c'est qu'elle conserve toute cette sensibilité, cette puissance d'affection qui la rend si attachante et qu'elle ne souffrit pas. Mais je suis folle de vouloir essayer d'exprimer ce que je sens ; cela ne se peut pas jamais, et du reste à quoi bon ? La Reine saura toujours que mon cœur est à elle, que je vis constamment avec elle par la pensée et que c'est à cette union d'âme que je dois le peu que je vaux et surtout tout le mal que je ne fais pas. Maurice est si frappé de cette influence de la Reine sur moi, qu'en me parlant d'elle il la nomme toujours mon bon ange. Il me charge de mettre l'hommage de son respectueux dévouement aux pieds de la Reine et du Roi dont les bontés trouvent en nous tous des sentiments bien reconnaissants. Ma mère, que j'ai vue un instant ce matin, me charge de remercier la Reine pour les biscottes. Je me hâte de finir cette trop longue lettre, etc.[1]. »

C'est à cette lettre que la marquise du Roure ajouta le post-scriptum que nous avons cité plus haut. La reine des Belges

[1] Mme d'Hulst à la reine des Belges, 10 octobre 1848.

s'empressa d'y répondre en ces termes : « Chère Denise, votre bonne mère vous lira ce petit mot, mais je veux vous dire moi-même combien je suis heureuse des bonnes nouvelles venues hier. Je remercie Dieu de tout mon cœur et je le supplie de continuer à veiller sur vous, sur votre cher enfant, et de vous bénir toujours en toutes choses ainsi que ceux qui vous sont chers.

« J'ai été bien touchée de votre bonne lettre écrite si peu avant le grand événement et de votre intention de donner le nom de Louise à votre enfant s'il eût été une fille ; mais je ne veux pas vous émouvoir en parlant de trop de choses. Je veux seulement vous embrasser au travers de ce papier, c'est un grand regret pour moi de ne pouvoir le faire réellement. J'embrasse aussi le cher nouveau-né, que Dieu garde et tous vos chers enfants. Mes plus tendres félicitations à Maurice et soignez-vous bien ; tenez-vous surtout au repos *moral* et physique[1]. »

* * *

L'enfant dont la naissance était saluée des vœux si tendres de la reine Louise était le cinquième et devait être le dernier de ceux dont Dieu bénit l'union du comte et de la comtesse d'Hulst. Il avait deux sœurs, Jeanne, née en 1830, Marie, née en 1831, et un frère Raoul, né en 1839. Au mois de novembre 1838, avait été enlevé, à l'âge de trois ans, par des convulsions, Léopold d'Hulst, enfant d'une intelligence précoce et d'une beauté remarquable, filleul du roi et de la reine des Belges. La première crise s'était manifestée quelques heures après que Mme d'Hulst, alors à Rouvignac, près de Béziers, était partie pour Montpellier, où la princesse Marie d'Orléans, qui se rendait presque mourante à Pise, lui avait écrit de se trouver, afin de lui dire un dernier adieu. Rappelée par dépêche, la pauvre mère arriva à temps pour embrasser son fils, qui n'avait cessé de la demander et qui put encore exprimer par un tendre sourire sa joie de la revoir.

Maurice fut régénéré dans l'eau du baptême, dès le surlendemain de sa naissance, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin ; il eut pour parrain son cousin Roger de Beaufort, représenté

[1] La reine des Belges à la comtesse d'Hulst, 13 octobre 1841.

par le marquis du Roure, et pour marraine sa sœur Jeanne, qui avait alors près de douze ans[1].

Au cours de sa première année, l'enfant fut atteint d'une éruption qui, rentrant soudainement, mit à plusieurs reprises sa vie même en danger. Mme d'Hulst avait placé dans sa chambre le berceau du petit malade et, durant des semaines, elle dut, pour le soigner, se lever toutes les nuits. Cela ne l'empêchait pas d'être prête chaque matin, dès sept heures, à recevoir tout le petit monde de la *nursery* : elle disait la prière à haute voix, s'occupait en détail des santés, se faisait rendre compte de la conduite de chacun, puis réglait les leçons de la journée et l'heure de la promenade suivant la saison.

Maurice ne commença à parler que fort tard ; mais sa précoce intelligence se peignait dans son joli regard et dans sa physionomie expressive. Il paraissait distrait, et cependant il écoutait. La première fois qu'il se décida à parler, ce fut pour réciter tout d'un trait plusieurs vers de la fable « Le loup et l'agneau », que l'on avait, devant lui, apprise à son frère. Ainsi en fut-il durant toute sa première enfance ; assis dans son petit fauteuil, on eût dit qu'il ne pensait à rien et l'on était tout surpris de le voir se servir judicieusement de ce qu'il avait entendu. Son grand-père prenait un plaisir particulier à exercer sa mémoire. La leçon avait lieu après les repas, le plus souvent pendant que l'enfant se livrait à son mouvement favori qui consistait à se balancer debout sur le pied de son aïeul. Soutenu d'une main, il devait se tenir en équilibre sur ce piédestal mouvant et réciter quelque bref compliment, comme ce remerciement à l'hôte illustre de Louville :

Merci Louis XI de m'avoir donné
Haute, moyenne et basse justice,
Avec les fourches patibulaires, etc...

[1] Il fallut, paraît-il, quelques combats pour donner au nouveau-né le nom de son père, comme le montre cette lettre du 5 novembre 1841 de Mme d'Hulst à la reine des Belges :

« ... Jeanne est très touchée du souvenir particulier de la reine ; je tâche que Raoul n'oublie pas la donatrice du sucre d'orge. Mon petit Maurice prospère et sera, je crois, un bon gros enfant comme son frère. J'ai eu bien de la peine à obtenir de mon mari la permission de l'appeler Maurice, il n'a fallu rien moins que l'inquiétude qu'il avait de me rendre malade en me refusant, pour le déterminer. J'avais presque du scrupule d'abuser ainsi de mon crédit et pourtant je jouis beaucoup du résultat : on aime tant à multiplier les occasions de répéter un nom si cher. »

A Paris, le marquis et la marquise du Roure avaient leur train de maison séparé ; ils habitaient le premier étage de l'hôtel de la rue de Lille ; le comte et la comtesse d'Hulst occupaient le rez-de-chaussée ; la jeune comtesse Urbaine du Roure, leur seconde fille, et les enfants d'Hulst se partageaient le deuxième étage. Chaque jour ceux-ci descendaient chez leur grand-père à l'heure de la matinée où ils savaient devoir le trouver dans sa bibliothèque avec son vieux coiffeur, qui ne manquait jamais de venir « faire la perruque de Monsieur le Marquis » et qui avait toujours quelque histoire à raconter. Du haut de la galerie qui desservait les rayons supérieurs de la bibliothèque, comme du haut d'une chaire, le petit Maurice déclamait avec force gestes ce que sa mémoire lui présentait sur l'heure. La séance se terminait par une agréable distribution de gimblettes et de cerises confites.

Chaque année pourtant, Mme d'Hulst était obligée de quitter les siens pour remplir son service à la cour. Sa fille aînée Jeanne, si jeune qu'elle fût elle-même, servait alors de mère à ses deux petits frères. Les lettres d'une rare maturité qu'elle adressait presque tous les jours à sa mère nous donnent une idée de ce qu'était l'éducation austère et réglée que recevaient, dès leurs premiers pas dans la vie, les enfants du comte et de la comtesse d'Hulst. Si puérils que puissent paraître certains détails, il n'est pas sans intérêt de pénétrer dans l'intimité d'une de ces familles sérieuses et fortement chrétiennes, comme on en comptait encore un bon nombre dans la meilleure partie de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, aux environs de 1840. Combien de nos contemporains n'entrevoient-ils plus la vie privée d'alors qu'à travers les ameublements démodés, les solennelles et classiques gravures de quelque vieille habitation provinciale? Et cependant, malgré tant de bouleversements sociaux, c'est en eux-mêmes qu'ils pourraient avec un peu d'effort reconnaître quelques traits de la génération d'alors. Ce sera mon excuse si je me permets de citer ici de courts extraits de la correspondance d'une enfant de douze à quatorze ans avec sa mère.

Ce sont d'abord les chagrins des petits quand ils s'aperçoivent du départ du père et de la mère et les consolations appropriées à leur âge que les grandes sœurs leur prodiguent : Maurice est le petit par excellence, *Pitchou*, comme on dit dans le midi, et le surnom lui restera pendant toute son enfance ; ses moindres faits et gestes sont narrés avec admiration. « Je suis bien triste

loin de vous et de mon cher papa, ajoute la petite Jeanne, et ces deux jours me paraissent des siècles. J'ai une grâce à vous demander, c'est de me permettre de donner une paire de souliers à ce pauvre petit frère de Caroline. Raoul le plaint beaucoup de n'avoir pas de souliers; si vous avez la bonté de me le permettre, dites-moi, je vous prie, qui je dois charger de les acheter..... Je vous écris là tout ce qui me passe par la tête comme si je vous parlais, car il me semble que l'écriture ne sert qu'à remplacer la conversation entre les absents. Je plains bien ces pauvres enfants qui, séparés de leurs parents, ne peuvent pas, ne savent pas leur écrire. »

Elle n'a que douze ans, mais déjà elle est trop bonne d'Hulst pour ne pas penser à ce qui touche la famille royale; elle est sous le coup de la mort tragique du duc d'Orléans. « Vous devez être bien triste au milieu de cette pauvre famille, surtout de cette pauvre reine et de la malheureuse duchesse. Je prie tous les jours pour l'âme de ce pauvre prince et j'espère que Dieu exaucera les prières de tous ceux qui pensent à lui [1]. »

On n'oublie, cela va sans dire, ni les prières, ni les études des enfants en état d'en faire. Maurice n'a pas deux ans que déjà on l'invite à joindre ses petites mains et à demander à Dieu le prompt et bon retour de ses parents : « Les leçons se sont toutes passées comme sur le règlement, nous nous sommes couchées exactement à l'heure indiquée, essayant par notre obéissance à vos ordres de nous distraire un peu de notre douleur; la nuit s'est passée à merveille et ce matin j'ai été faire une tournée pour vous rendre compte des santés [2]. »

Autre compte rendu que, d'une façon bien confiante et bien touchante, l'enfant, qui n'est pas encore une jeune fille, rend à sa mère, celui de sa conscience : « Je suis très mécontente de moi parce que je suis très paresseuse et que je perds beaucoup de temps, et que j'entraîne Marie à être paresseuse aussi. Si vous voyiez la liste du temps perdu et d'études manquées depuis votre départ par ma faute, vous seriez bien fâchée, et c'est ce qui me peine par-dessus tout. Je garde la liste de tout ce temps perdu aussi exactement que je peux, et je vous la donnerai quand vous serez ici. Je suis aussi mécontente de moi pour d'autres choses que je ne fais pas bien. J'ai beaucoup pleuré hier soir dans mon lit sur tout cela, et j'ai bien prié Dieu de me

[1] Jeanne d'Hulst à la comtesse d'Hulst, juillet 1842.
[2] La même à la même, 16 juillet 1843.

pardonner et de me donner assez de force pour garder mes résolutions jusqu'au jour où je pourrai le recevoir. Je vais commencer, à partir d'aujourd'hui, à me préparer sérieusement; j'espère que vous me permettrez de le faire dans la semaine qui suivra votre arrivée; car j'ai bien besoin de prendre là de nouvelles forces pour devenir meilleure, et pour cela il faut que vous soyez là, car vous êtes la lumière de mon âme, le guide de ma vie, vous êtes tout pour moi [1]. »

En 1845, le comte et la comtesse d'Hulst passèrent une partie de l'automne dans leurs propriétés du Midi; leurs enfants restèrent à Louville avec leurs grands-parents, qui s'occupaient d'eux de la façon la plus attentive et la plus tendre. La marquise du Roure présidait elle-même au travail de ses petites-filles; le marquis lisait le soir à haute voix, et les livres choisis n'étaient pas précisément frivoles : c'étaient Bossuet et La Harpe. De tout cela, comme de la santé et de la conduite de ses jeunes frères, Jeanne continuait à parler à sa mère.

« Tous les soirs, nous lisons Bossuet, dit-elle dans une lettre du 4 octobre. Moi, j'en lis pour reposer grand-père, mais nous finissons à neuf heures comme vous nous l'avez recommandé... Dans ce moment-ci, nous lisons sans faire d'extraits, parce que grand'mère dit que nous ne pouvons extraire ce qui est déjà extrait, mais nous lisons deux fois la même chose pour nous la mettre bien dans la tête. Nous parlons beaucoup en anglais... Mes frères sont bien gentils. »

Et le 13 octobre : « Nous avons commencé La Harpe samedi; je crois que cela nous intéressera. Nous avons regretté notre cher Bossuet, dont je veux avoir le portrait et que je veux invoquer comme un saint. Raoul fait de grands progrès en écriture et prend pas mal ses leçons avec moi; je veux tâcher de vous ressembler en les lui donnant. *Pitchou* va commencer à écrire sur du papier avec de l'encre; il est vraiment trop gentil; j'en suis folle. L'autre jour, en sortant de table après le dîner, il allait embrasser la place de son cher petit papa et de sa chère petite maman. »

Citons encore cette lettre du 2 novembre qui contient de jolis détails très vivants, sur le petit Maurice. Jeanne d'Hulst a d'abord, suivant sa coutume, fait confidence à sa mère de ses dévotions; elle a communié le jour de la Toussaint : « Cette pauvre Marie a été bien chagrine de ce que votre absence la

[1] La même à la même, 4 août 1844.

privât d'un si grand bonheur. Pour moi, chère mère, Dieu m'a fait la grâce de me l'accorder, tout indigne que j'en étais. Puissé-je en profiter et lui montrer ma reconnaissance et mon bonheur par ma conduite. Je me suis unie à vous, ma bonne mère, dont je voudrais devenir la compagne et l'amie par ma raison, ma docilité, ma confiance. Je demande à Dieu de tout mon cœur de m'accorder cette grâce par la suite. Voici donc, chère mère, que je ne vous écris plus à Rouvignac. Quelle joie quand je pense que nous n'avons plus que dix jours de séparation !

« O mon Dieu ! que nous devons vous remercier d'avoir passé ce temps d'épreuve si heureusement et si promptement !... Vous me demandez des détails sur *Pitchou* ; il est vraiment charmant, plein d'esprit comme toujours et puis si bon. A table, quand on le trouve silencieux, on lui demande ce qu'il fait ; il répond : « Je pense à maman et à papa. » Et quand il a le malheur de ne pas faire attention à ses leçons, on n'a pas besoin de le gronder, mais alors il pleure de lui-même pendant plus d'une heure avec toutes les marques d'une vraie contrition ; du reste il est gai, il rit, polissonne, dit des fables, des bêtises, et n'a presque plus rien du gros lourdaud... »

L'aimable jeune fille grâce à qui nous avons pu pénétrer dans l'intimité de la famille d'Hulst était, sans qu'elle s'en doutât encore, presque à la veille de quitter l'intérieur aimé où elle avait grandi. En 1846, elle venait d'atteindre ses seize ans lorsqu'une dame de compagnie de Madame Adélaïde s'occupa de la marier : le 3 septembre 1846, elle épousait le baron de Cambray, dont le château n'était qu'à quelques lieues de celui de Louville. Les deux petits frères, Maurice surtout, n'en revenaient pas de surprise en apprenant que ce grand monsieur qui s'était mis tout à coup à venir chez eux allait devenir leur frère. Mais sa bonté ne tarda pas à les mettre à l'aise, et ce fut l'origine d'une affection solide à laquelle ne devait pas mettre fin la mort même de M^me^ de Cambray[1].

A peine ce mariage était-il conclu, que la reine Marie-Amélie envoyait la comtesse d'Hulst à Madrid, lui donnant mission de la représenter à la cour d'Espagne pour le mariage de son plus jeune fils, le duc de Montpensier, avec l'infante Marie-Ferdinande et d'amener ensuite cette jeune princesse en France.

[1] Le baron de Cambray survécut vingt-deux ans à Raoul d'Hulst et deux ans à Maurice. Il mourut le 28 mai 1899.

En cette circonstance, l'absence de Jeanne au foyer de la famille laissait à sa sœur Marie le rôle d'aînée. Mme d'Hulst confia donc à sa seconde fille le soin de suivre de près ses deux frères, la remettant elle-même à l'aimable garde de la jeune comtesse du Roure. En effet, après le mariage de Jeanne, la marquise du Roure était retournée en Bourgogne, à Grand-Champ, propriété de son gendre; et le marquis du Roure, pour répondre aux désirs du Roi, s'était rendu en Corse pour une candidature politique. Les chers enfants étaient ordinairement sages et de joyeuse humeur, ne donnant aucune peine à leur petite tutrice avec qui ils faisaient le meilleur ménage du monde.

Maurice d'Hulst n'en a pas moins raconté plaisamment longtemps après que ses espiègleries déconcertaient si fort sa sœur Marie, qu'elle envoyait sur son compte des pages de mauvaises notes à leur mère. Ce qui est sûr, c'est qu'à cette date remonte la douce et pieuse influence que Marie prit et garda toujours sur son frère cadet. Il le lui rappelait lorsque, devenu prêtre, il lui écrivait : « Je vous remercie de m'avoir prêché. Vous avez toujours gardé les droits que vous exerciez dans mon enfance; et ceux que j'ai pu acquérir sur vous par le sacrement de l'Ordre n'ont pu annuler les premiers; je vous conjure de n'y renoncer jamais. »

Tout semblait alors sourire à la famille si bonne, si unie, où s'écoulaient les premières années de Maurice d'Hulst. Aux joies de l'intimité s'ajoutaient celles de la faveur et du crédit.

Raoul et Maurice étaient, presque chaque jour, admis à l'honneur de partager, soit aux Tuileries, soit à Saint-Cloud, les jeux du comte de Paris et du duc de Chartres, qui étaient à peu près de leur âge. Madame Adélaïde témoignait une grande bienveillance à tous les enfants d'Hulst, et le Roi lui-même leur donnait quelquefois des marques d'attention qui les réjouissaient fort[1].

La reine des Belges surtout continuait à entretenir avec son amie une correspondance où les chers petits n'étaient pas oubliés[2]. A la fin de 1846, elle vint à Paris et voulut les voir tous ensemble. Elle les reçut avec bonté et fit à chacun de jolis

[1] Voir, au château de Louville, une lettre de Jeanne d'Hulst à sa mère, datée de 1845.

[2] Deux lettres de Mme d'Hulst à la reine des Belges, 1843 et 1844, donnent à ce sujet d'amusants détails.

présents. Maurice reçut en partage un costume complet de mousquetaire, ce qui le ravit de joie, et dès que la Reine se fut retirée dans une autre pièce pour causer librement avec Mme d'Hulst, il voulut sans tarder se revêtir de la cuirasse, du tricorne à panache et de l'épée; alors tout fier, il se mit à monter la garde devant la porte de Sa Majesté; il allait et venait gravement, si absorbé qu'il ne pensait point à faire de son mouchoir un usage qui n'eût pas été superflu. Tout à coup, la porte s'ouvrit; il présenta les armes à la Reine, qui rit de bon cœur et voulut l'embrasser. Mais lui se retourna lestement en disant sans le moindre embarras : « Attendez, la Reine, que je me mouche! » L'opération faite, il se remit en face de Sa Majesté et lui présenta son petit visage pour recevoir le royal baiser, qui lui fut donné avec une douce caresse.

« Je suis charmée de la joie de vos deux petits trésors, écrivait, le lendemain, la bonne reine à son amie, et je me suis endormie voyant *Pitchou* dans son armure[1]. »

Les princesses d'Orléans, secouant l'étiquette, venaient elles-mêmes à l'hôtel de la rue de Lille goûter les joies d'une amitié qui rapprochait les distances. Le salon des du Roure d'Hulst était devenu un centre d'attraction : les douairières et la jeunesse du faubourg Saint-Germain, les hommes d'État, les gens de lettres aimaient à s'y rencontrer; et tout ce monde disait avec bienveillance plutôt qu'avec jalousie : « Les du Roure ont le vent en poupe. »

C'est à l'apogée de ce bonheur humain, en 1847, qu'ils connurent leur première grande douleur : la charmante comtesse Urbaine du Roure fut enlevée, à l'âge de trente ans, par une fièvre scarlatine. La cruelle mort ne devait plus désapprendre le chemin de cette demeure où elle venait de se présenter, et c'est ainsi que les noms du Roure et d'Hulst sont maintenant éteints. Lorsqu'en 1885 l'auteur de ce livre alla pour la première fois à Louville, Mgr d'Hulst le fit descendre avec lui dans le caveau où reposaient ses parents et, lisant les noms de tous ceux qui étaient là : « Je les ai tous connus vivants, dit-il, animant ce château de leur présence, de leur gaieté, de leur esprit, de leur cœur; et maintenant, de toute cette famille, il ne reste ici-bas qu'un prêtre, une religieuse, une veuve; voici ma place. » Onze ans plus tard, sa dépouille mortelle en prenait possession.

[1] Tuileries, 26 décembre 1846.

Au mois de septembre de cette douloureuse année 1847, le comte d'Hulst, que ses affaires appelaient dans le midi, à Rouvignac, se vit obligé d'imposer à sa femme le sacrifice de laisser pour quelques mois ses parents seuls à Louville avec leur malheureux gendre Scipion du Roure et ses trois enfants.

Le voyage de Rouvignac se faisait en voiture à partir de Vierzon ; pour Raoul et Maurice, ce ne fut qu'une longue partie de plaisir ; ils n'avaient pas assez d'yeux pour admirer tant de choses nouvelles : paysages, auberges, chevaux de poste et postillons. Rouvignac était une charmante solitude située dans un vallon assez resserré, à quatre ou cinq kilomètres de Béziers, à vingt-cinq minutes du village de Maraussan, et à trois quarts d'heure du bourg de Cazouls, la paroisse. L'habitation spacieuse et agréable était environnée de beaux ombrages, de massifs d'arbustes aux fleurs variées, et de lauriers-roses d'une grande hauteur. Tout le long de la façade principale régnait une large terrasse sur laquelle ouvraient toutes les portes vitrées du rez-de-chaussée ; cette terrasse était garnie d'orangers, de citronniers, de myrtes, et à ses extrémités, deux larges escaliers permettaient de descendre dans le jardin qui s'étendait en avant. Le comte d'Hulst regrettait toutefois que son père, trop fidèle observateur d'un usage commun aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, eût placé son château dans le vallon et non sur la colline. Il fallait monter au second étage pour jouir du panorama : à l'horizon, s'étendait la ligne bleue de la Méditerranée se fondant avec le ciel ; au dessous, la ville de Béziers, si heureusement située ; sur la droite, la chaîne des Cévennes aux teintes sévères ; en avant, des champs de vignes mêlées d'oliviers ; à gauche, de riches collines également plantées de vignes et d'oliviers, égayées çà et là de riants villages. Au fond, l'Orb serpente gracieusement et va se cacher derrière de grands arbres ; des digues élevées par le comte d'Hulst protégeaient les cultures contre les subits et redoutables débordements de la rivière.

La chambre de Raoul et de Maurice était une de celles d'où l'on apercevait le mieux ce beau paysage ; ils passaient de longs moments à le contempler, et sans doute, pendant que Maurice fixait son regard sur cette admirable nature, le Créateur se révélait insensiblement à son âme et l'élevait jusqu'à Lui ; c'est du moins ce que permet de conjecturer une confidence qu'il fit au curé de Maraussan, en quittant ce lieu.

Tout près de l'habitation, à l'entrée du petit bois, s'élevait une chapelle ; au-dessus de l'autel se trouvait un grand tableau

qui rappelait la scène touchante de l'Évangile : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Un de ces privilégiés se serrait contre le divin Maître ; sa physionomie disait son bonheur ; ses traits reproduisaient ceux du petit Léopold d'Hulst ; les restes de l'enfant reposaient sous la marche de l'autel. Raoul et Maurice ne se lassaient pas de contempler la rayonnante figure de leur frère entré en possession du ciel à l'âge de trois ans. Chaque dimanche le curé de Cazouls, ou son vicaire, venait dire la messe à huit heures ; Raoul et Maurice la servaient ; tout le monde était frappé de la piété et du respect avec lesquels Maurice remplissait sa fonction.

Les jours de fête, Mme d'Hulst se faisait en outre conduire à la paroisse avec ses enfants ; les habitants de Cazouls leur faisaient bon accueil, regardaient avec complaisance « lou pitchou mousieu d'Hauteroche », et le citaient en exemple à leurs enfants, qui, comme presque tous les enfants du Midi, se montraient indisciplinés et remuants jusque sur les marches du chœur.

Après la messe, on allait visiter l'hospice, tenu par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et les enfants d'Hulst s'exerçaient gentiment à la visite des pauvres et des malades.

Souvent les ecclésiastiques du voisinage venaient à l'improviste célébrer la messe à Rouvignac, surtout le curé de Maraussan, l'abbé Eustache, que l'on surnommait le « petit prieur », à cause de sa petite taille et en souvenir du prieuré de Maraussan qui avait eu une certaine notoriété dans le pays. Dès que la cloche sonnait à une heure matinale, les enfants s'écriaient : « Une messe ! » et s'élançaient allègrement vers le petit bois pour la servir. Lorsque entrant dans la sacristie ils apercevaient le *cher petit prieur*, ils se jetaient à son cou, et celui-ci en était ému aux larmes ; il restait en général jusqu'à la messe du lendemain ; c'est grâce à ces relations fréquentes qu'une affection confiante naissait dans l'âme de Maurice à l'égard de ce saint prêtre, et celui-ci, de son côté, ne tarda pas à entrevoir les dons de nature et de grâce dont Dieu avait favorisé l'enfant.

La plupart des ecclésiastiques qui fréquentaient Rouvignac étaient amateurs de billard ; Maurice marquait les coups et se passionnait pour la partie ; c'est à ces lointaines origines qu'il faut faire remonter le goût prononcé qu'il conserva pour ce jeu jusqu'à la fin de sa vie.

A Rouvignac, c'était la grande vie de campagne avec ses

occupations d'apparence monotones et au fond si variées, la visite des fermes, les courses aux champs, les promenades à âne ou en voiture, les baignades en rivière, et surtout les vendanges, avec toutes les opérations qui les accompagnent et qui intéressèrent si fort Raoul et Maurice.

A la fin de ce premier séjour à Rouvignac, image de plusieurs autres, se rattache un petit fait que le biographe de Maurice n'a pas le droit d'omettre. Le bon curé de Maraussan était venu passer la dernière journée avec la famille d'Hulst, et le matin du départ ses chers petits amis lui servirent encore la messe. Après le déjeuner, les parents allèrent terminer leurs préparatifs, laissant les enfants dans le vestibule pour tenir compagnie au petit prieur ; celui-ci s'attendrissait en regardant Raoul et Maurice joyeux de voir avancer la voiture et de retrouver chevaux et postillons ; il semblait leur dire : « Eh quoi ! n'avez-vous aucun regret de me quitter, alors que moi je suis si affecté de votre départ ? » Quand tout à coup, le regard de Maurice rencontrant le sien, le cher petit courut à lui, sauta à son cou et lui dit en l'embrassant : « Demandez au bon Dieu que je sois prêtre un jour ! »

On peut se figurer la surprise émue du vénérable curé. Dans le cœur de Marie d'Hulst aussi cette parole resta gravée, et lui rendit son petit Maurice encore plus cher.

* * *

A son retour à Paris, Mme d'Hulst trouva la famille royale tristement préoccupée de l'état de Madame Adélaïde, sœur du Roi, qu'une crise d'asthme, plus longue et plus violente que de coutume, exposait à un danger prochain ; et en effet elle s'éteignit durant son sommeil, le 31 décembre 1847.

Ce douloureux événement, qui mettait la cour en deuil au moment où auraient dû avoir lieu les réceptions et les fêtes de la nouvelle année, ne fit qu'aggraver la situation politique déjà mauvaise. Chaque jour les enfants d'Hulst pouvaient entendre les sombres prévisions de leurs parents et de leurs visiteurs. Bientôt Mme d'Hulst, qui ne passait pas de jour sans se rendre aux Tuileries, en revint de plus en plus alarmée. Raoul et Maurice étaient en même temps frappés de l'agitation inaccoutumée qui régnait au Pavillon de Flore, partie du palais habitée par la duchesse d'Orléans et ses deux jeunes fils.

Enfin, dans la matinée du 24 février 1848, éclatèrent les premières manifestations de l'effervescence populaire. Aussitôt M. et Mme d'Hulst se résolurent à envoyer leurs enfants à Louville ; ils voulaient les mettre en sûreté et conserver toute leur liberté pour se porter là où les appelait le devoir : le comte d'Hulst dans les rangs de la garde nationale, la comtesse auprès de la Reine.

En grande hâte, les préparatifs furent faits; Mme d'Hulst bénit ses trois enfants avec émotion et les mit en voiture sous la garde de leur fidèle bonne et du cocher, qui était un homme absolument sûr ; elle lui recommanda de faire tous les détours nécessaires pour éviter les barricades ; et, s'il ne pouvait atteindre la gare d'Orléans, de sortir de Paris pour aller gagner le chemin de fer en pleine campagne aussi loin qu'il faudrait. Ce ne fut qu'après un assez long trajet qu'on arriva à une station où les trains se réorganisaient sur la voie tout à fait libre ; pris de peur, Raoul et Maurice s'étaient blottis sous les banquettes ; ils ne furent pleinement rassurés qu'une fois le train lancé à toute vapeur. On n'entra que tard à Louville, au milieu des gens du pays fort étonnés de cette arrivée soudaine. Dès le lendemain ils eurent la clef de l'énigme, en apprenant le triomphe de l'émeute, la chute du Roi et la proclamation du gouvernement provisoire. Au bout de peu de jours, un domestique apportait une lettre de la comtesse d'Hulst donnant à ses enfants des nouvelles de la famille royale, leur annonçant le rétablissement de l'ordre et leur faisant part de sa prochaine arrivée. Bientôt, en effet, les du Roure et les d'Hulst se trouvaient réunis à Louville ; ils devaient y passer plusieurs années dans la retraite. C'en était fait des espérances de grandeur, si jamais on s'en était forgé ; Mme d'Hulst n'était plus que la dame d'honneur d'une reine en exil. Supposons Maurice d'Hulst prêtre comme il l'a été et les d'Orléans sur le trône ; tout permet de croire qu'il fût devenu archevêque de Paris et cardinal. La Providence lui réservait un autre rôle où sa valeur personnelle seule devait le faire tout ce qu'il fut.

CHAPITRE II

L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE
LA PREMIÈRE COMMUNION ET LA CONFIRMATION

1848-1855

Le château de Louville. — L'éducation de Maurice d'Hulst. — Les leçons de l'abbé Quelquejay. — Rôle et influence du comte d'Hulst. — La comtesse d'Hulst et la formation chrétienne qu'elle donne à ses enfants; ineffaçable souvenir qu'en garde M. d'Hulst. — Caractère de Maurice et sa première confession. — Le grand-père du Roure et la part qu'il prit à l'éducation littéraire de son petit-fils. — Quelques camarades de Maurice. — L'abbé Martin, premier précepteur des enfants d'Hulst. — Les hôtes de Louville. — Relations de la comtesse d'Hulst avec la famille d'Orléans; ses séjours auprès de la Reine et des princes exilés. — La reine des Belges mourante demande à la comtesse d'Hulst de se charger de l'éducation de la princesse Charlotte. — La famille d'Hulst s'établit à Bruxelles. — L'hôtel Salazar. — Le Père Dechamps, confesseur de Maurice d'Hulst. — Mort de la baronne de Cambray, sœur aînée de Maurice d'Hulst. — Le comte Albert de Briey. — Le général Changarnier. — Grave maladie de Raoul d'Hulst. — Raoul et Maurice se préparent à leur première communion. Actes de vertu de Maurice. — Examen de conscience et admirable lettre que lui adresse sa mère à la veille de sa première communion. — Le jour de la première communion à Louville. — Sentiments de Maurice quand il entendit le premier appel de Dieu. — Nouvelle maladie de Raoul d'Hulst. — Sa mère abandonne ses fonctions à la cour de Belgique. — Retour définitif de la famille d'Hulst à Paris et à Louville. — Relations que la comtesse d'Hulst conserve avec la princesse Charlotte. — Tristesse de Maurice pendant la maladie de son frère. — Il prend part aux catéchismes de Saint-Thomas-d'Aquin dirigés par l'abbé Le Rebours. — Celui-ci devient le confesseur de Maurice. — Séjour à Rouvignac. — Les goûts sérieux de Maurice se dessinent de plus en plus; ses pieuses conversations avec sa sœur Marie; ses lettres à son grand-père et réponses de celui-ci. — Maladie noire et départ de l'abbé Martin. — Retour à Louville et mort de la marquise du Roure. — Mort émouvante de Pierre du Roure cousin de Maurice. — Le premier sermon de Maurice d'Hulst. — Recherche d'un nouveau précepteur et sages conseils de M. Trognon au sujet de l'éducation de Maurice. — Haute opinion que se font de la valeur

de cet enfant M. Trognon, Mgr Dupanloup, l'abbé Le Rebours. — L'abbé Berthet, second précepteur de Raoul et de Maurice ; sa sainteté ; grande influence qu'il prend sur Maurice. — La confirmation de Raoul et de Maurice.

Au milieu de la plaine de la Beauce, sèche, plate et nue, véritable désert chaque année après la moisson, le domaine de Louville apparaît comme une oasis de verdure. Le parc est vaste, planté de beaux arbres, encadrant d'épais taillis; deux allées de chênes séculaires aboutissent au château, laissant entre elles un large espace cultivé qu'au fond le bois limite de toutes parts et qui donne l'illusion de la pleine campagne, bien qu'on touche au village. Les abords du château sont égayés de plates-bandes et de vertes pelouses où des vaches paissent une herbe abondante[1]. Quant au château lui-même, ce n'était plus en 1848 la très agréable demeure, bâtie au commencement du XVIIIe siècle par l'architecte Molet, dans le style de l'hôtel du duc d'Humières, à Paris, et dont Saint-Simon fait son compliment au marquis de Louville[2].

Des revers de fortune, suite d'un procès malheureux, avaient amené la ruine à peu près complète de la comtesse du Roure, fille de la marquise, née Baglion[3]; elle avait vendu presque toutes les terres de Louville et, vers 1816, s'était déterminée à abattre le château pour y substituer une grande maison, d'ap-

[1] Louis Thiéblin, *Mgr d'Hulst intime. Recueil de souvenirs*, p. 96.

[2] *Saint-Simon*, Ed. Boislisle, t. XI, p. 249, note 3.

[3] Le 6 novembre 1798, la marquise du Roure, née Baglion, était morte. Elle laissait par testament la moitié de ses revenus au marquis du Roure son mari, et toute sa fortune foncière à partager entre ses deux filles : la marquise de Saisseval, qui n'avait pas d'enfants, et la comtesse du Roure, qui en avait quatre. La masse de cette fortune, après les pertes subies pendant la Révolution, grâce à l'ordre admirable de la marquise qui l'avait seule administrée, se composait : de la terre de Louville, vendue depuis 1 800 000 francs; celle de Lassalle, près de Lyon, 1 100 000; une maison rue Saint-Dominique, à Paris, 280 000; une autre rue de l'Université, 130 000; plusieurs créances montant à 200 000 : au total 3 510 000. Sur quoi, Mme de Saisseval, ayant déjà reçu une partie de sa dot, n'avait plus droit qu'à la terre de Lassalle; la part de la comtesse du Roure, grand'mère de la comtesse d'Hulst, était de 2 210 000 francs. Le passif de la succession était un procès dont la partie adverse demandait 400 000 francs et que, un an après la mort de la marquise, ces mêmes adversaires proposèrent d'arranger pour 80 000. Malheureusement la demande fut jugée inique par Mme de Saisseval, et, avec le conseil de plusieurs avocats, la famille crut devoir continuer le procès, et c'est ce procès, qui amena la ruine de la comtesse du Roure.

parence plus simple et d'un entretien moins coûteux. C'était cette maison (destinée elle-même à être détruite en 1875 par un incendie) qu'en 1836 le comte d'Hulst avait achetée à la grand'mère de sa femme, et qui allait être pour assez longtemps le refuge de sa famille.

L'histoire du jeune Maurice a été jusqu'à présent impersonnelle; c'est celle du milieu où il a vécu, des influences qu'il a subies; ce n'est pas la sienne. Histoire d'ailleurs indispensable à retracer : qui dira ce que laissent en chacun de nous ces impressions premières et pour combien elles entrent dans le développement ultérieur de l'âme et de la vie? Désormais l'enfant va devenir une unité de plus en plus distincte dans ce tout qu'est la famille.

A Louville, en 1848, commença sérieusement son éducation. Plusieurs personnes y contribuèrent.

Le curé de Louville, l'abbé Quelquejay, fut chargé des leçons de latin; il les donnait dans le cabinet même et en présence du comte d'Hulst; il admirait la prodigieuse facilité et les habitudes laborieuses de Maurice, qui, bien qu'âgé de deux ans de moins que son frère, se montrait en tout son émule; le comte d'Hulst jouissait visiblement de l'intelligence et des petits succès de son cadet.

D'ailleurs, il s'occupait personnellement de ses fils, les emmenait avec lui lorsqu'il allait surveiller le travail des bûcherons ou chasser dans les bois. Maurice se montra rapidement bon tireur; son père lui apprit aussi à monter à cheval. M. d'Hulst avait du goût pour l'éloquence politique et religieuse. Il aimait à suivre les débats du Palais-Bourbon et ne manquait jamais, pendant le carême, les conférences de Notre-Dame. Servi par une admirable mémoire, il en pouvait au retour citer des passages entiers que ses enfants écoutaient avidement. Quelle eût été sa surprise si son regard, perçant l'avenir, eût aperçu son petit Maurice dans la chaire des Lacordaire, des Ravignan, des Félix!

Le comte d'Hulst avait conservé la foi qui s'était profondément implantée en lui au contact de son grand-oncle maternel Mgr du Bourg, à qui on l'avait confié dans son adolescence. S'il s'abstenait de fréquenter les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, du moins il donnait l'exemple de la fidèle observance des autres lois de l'Eglise, en particulier du jeûne quadragésimal et de l'assistance à la messe. Jamais il ne tolérait qu'on travaillât chez lui le dimanche. Il était bienfaisant aux

pauvres et délicat dans sa manière de faire l'aumône, respectueux pour les prêtres et les accueillant très volontiers. C'était un homme d'une haute valeur morale et qui alliait à un caractère difficile, parfois violent, un cœur tendre et aimant. « C'est demain l'anniversaire de notre cher père, écrira, le 15 mars 1893, Mgr d'Hulst à sa sœur. Je veux que vous sachiez que nous serons unis dans la prière. Vingt-quatre ans déjà! Cette âme pure et charitable, qui a ignoré toute sa vie et le vice et la médisance, est certainement avec Dieu. Qu'elle nous protège! »

Mme d'Hulst se réservait à elle-même le soin de former et de diriger l'âme de ses enfants. Chrétienne vertueuse et catholique fervente, elle avait gardé cet esprit, cette manière d'être, que l'on qualifie souvent, faute d'un terme plus exact, de *janséniste,* et qui était encore, à cette époque, la caractéristique des familles françaises les plus foncièrement religieuses : un peu trop de contrainte et de sévérité était compensé par la fermeté des principes, la culture de la conscience et l'habitude de prendre fort au sérieux, dès l'âge le plus tendre, ce qui touche aux rapports de l'âme avec Dieu. On voit dans les lettres de Jeanne d'Hulst quelle préparation elle exigeait d'elle-même pour approcher de la sainte Table : elle y avait été accoutumée par sa mère. La comtesse d'Hulst avait à cœur de donner de bonne heure à ses enfants les premiers éléments de l'éducation chrétienne; elle leur enseignait le catéchisme; dès qu'ils étaient en âge de comprendre, elle leur faisait faire chaque jour, après la prière du matin, une lecture de piété d'environ vingt minutes, accompagnée de quelques réflexions; elle les conduisait aux offices de l'Église, notamment aux vêpres, qu'ils devaient lire dans leur chambre si quelque indisposition les retenait au logis; à mesure que s'épanouissait leur jeune intelligence, elle les instruisait des principaux mystères, fondements de la religion, en suivant les fêtes de l'année chrétienne; cette méthode d'enseignement très simple, qu'elle savait d'ailleurs rendre attrayante, formait doucement leur cœur à la piété et laissait dans leur âme des traces profondes qui ne devaient jamais s'effacer. Que de fois, et particulièrement dans les dernières années de sa vie, Mgr d'Hulst a dit aux siens et aux amis qui avaient sa confiance le bonheur et l'émotion avec lesquels il aimait à réciter cette formule du psaume 115 : « Je suis votre serviteur et le fils de votre servante! » Alors il rappelait tout ce que lui-même, son frère et

ses sœurs avaient dû à la foi si vive et si éclairée de leur mère. Touchant et filial hommage qui se retrouve à maintes reprises dans les notes de ses retraites annuelles, par exemple dans celle de 1884, où se lisent les lignes suivantes : « Je me suis rappelé les fêtes de Noël de mon enfance, et comment ma mère, ma sœur et même ma bonne, m'initiaient à ces adorables mystères, où l'on apprend à aimer Dieu avant de le connaître, à le connaître par l'amour. *Non fecit taliter omni nationi.* David ajoutait : *Et judicia sua non manifestavit eis.* Nous disons nous : *Et misericordias suas non manifestavit eis.* Mon Dieu, si je vous connais et si je vous désire, c'est que ma mère était votre servante : *Ego servus tuus et filius ancillæ tuæ.* » « Pour faire un bon prêtre, a dit maintes fois Mgr d'Hulst à l'abbé Leprince, il faut une mère vraiment chrétienne. Le séminaire n'ajoute qu'un vernis, mais ne donne pas la substance, l'esprit sacerdotal. »

Ces enseignements trouvaient dans le petit Maurice un terrain bien préparé à les recevoir; son esprit s'ouvrait de lui-même aux vérités religieuses, et il savait déjà, pour témoigner qu'il avait compris, user d'ingénieuses comparaisons que lui suggéraient les événements de sa vie d'enfant. Déjà surtout il commençait à entrevoir le lien qui doit exister entre la vie morale et la pratique religieuse.

Pétulant, vif, emporté, il lui arrivait de se battre avec son frère aîné, que pourtant il aimait tendrement et dont il ne pouvait se passer. Un jour, — il avait un peu plus de six ans, — il se fâcha plus fort que de coutume et voulut vraiment faire mal à son frère. Presque aussitôt calmé, il sentit qu'il avait commis une mauvaise action et déplu à Dieu. Bravement, il alla demander à sa mère de se confesser : « Tu es trop petit, tu n'as pas sept ans, » lui fut-il répondu. « Non, reprit-il, j'ai fait mal; je veux me confesser; je sais très bien ce que c'est. » Et il insista tellement que sa mère eut le bon esprit de céder.

Si le marquis du Roure s'était, dès la petite enfance de Maurice, intéressé aux progrès de sa mémoire et de son intelligence, à plus forte raison devait-il suivre avec une attentive curiosité ses premiers pas dans la culture classique. Il était lui-même un lettré délicat, un humaniste de vieille roche; à l'aide des papiers de Louville conservés dans ses archives il avait rédigé, avec un esprit digne du meilleur XVIIIe siècle, les mémoires du très brillant et très inconsidéré compagnon du roi d'Espagne Philippe V; il écrivait, pour se distraire, de fort

jolis morceaux d'une critique fine et judicieuse; il excellait dans le pastiche, imitant presque à s'y méprendre les principaux auteurs du grand siècle, dont il faisait, ainsi que des classiques anciens, la principale nourriture de son esprit; enfin il tournait fort agréablement les vers français et latins. Aussi prenait-il un singulier plaisir à se faire le répétiteur de ses petits-fils; et lorsqu'à certaines époques de l'année, il quittait Louville pour ses propriétés de Grand-Champ en Bourgogne, il écrivait à l'enfant de délicieuses lettres latines, entrecoupées de vers français, vers légers, où il contait avec art les menus événements de chaque jour et donnait gaiement de bons conseils. Quand Maurice eut commencé le grec, il arriva même à son grand-père d'emprunter pour correspondre avec lui la langue d'Homère et de Platon.

Malgré l'affection qui l'unissait à son frère, Maurice se fût peut-être trouvé un peu seul à Louville et sans aucun de ces contacts qui forment le caractère. Heureusement le curé, dans son zèle sacerdotal, avait pris l'habitude de réunir au presbytère deux ou trois enfants dont les pieuses dispositions lui faisaient entrevoir le germe d'une vocation ecclésiastique; déjà le Seigneur l'avait béni dans cette œuvre, et il avait eu la joie de voir plusieurs de ses jeunes élèves entrer au séminaire de Chartres. Au moment où il commençait à donner des leçons à Raoul et à Maurice d'Hulst, l'abbé Quelquejay avait précisément chez lui deux gentils enfants de leur âge, dont l'un était le fils d'un honorable fermier de Louville; Raoul et Maurice les rencontraient l'un et l'autre chaque jour à l'église et servaient la messe à tour de rôle avec eux; bientôt ils témoignèrent le vif désir de les avoir pour compagnons de jeu. Sur l'avis du curé, Mme d'Hulst, qui avait d'ailleurs remarqué l'attitude candide et réservée des deux enfants, y consentit volontiers.

Tel fut le début de l'amitié qui unit l'abbé Leprince et l'abbé d'Hulst, et qui, entretenue de part et d'autre avec toutes les délicatesses d'un dévouement réciproque, ne fut brisée que par la mort du second.

En 1849, Raoul et Maurice virent arriver leur premier précepteur : l'abbé Martin, digne et savant ecclésiastique du diocèse de Strasbourg, forcé de prendre un repos relatif à la suite d'une maladie grave; il lui en était resté une certaine bizarrerie dont on ne tarda pas à s'apercevoir; mais il avait été très recommandé au comte d'Hulst par son évêque qui faisait de

lui le plus grand cas, et sa parfaite connaissance de l'allemand était un précieux avantage. Maurice fut très promptement à son aise avec lui et se prêta volontiers aux manières de dire et de faire du bon abbé, plus étrange encore quand il était souffrant.

Outre les hôtes « de fond » du château, le marquis et la marquise du Roure, leur gendre et ses trois enfants, Mlle de Juigné, sœur de la marquise du Roure, on recevait souvent à Louville d'aimables hôtes de passage, comme le comte de Cardaillac et M. Trognon, pour ne citer que ceux dont les noms se rattachent plus particulièrement au souvenir de Maurice d'Hulst. Étienne de Cardaillac, d'une noble famille du Limousin, alliée à celle des d'Hulst, était ami intime du comte d'Hulst, quoique sensiblement plus jeune que lui. Il aimait beaucoup les enfants; Raoul et Maurice le lui rendaient. Cette liaison, entretenue plus tard à Paris par des rapports quotidiens, alla toujours se resserrant. Une fois que Maurice fut prêtre, Étienne de Cardaillac témoigna les plus touchants égards à son jeune ami : « Maurice, disait-il, sera le prêtre qui m'aidera à mettre mes comptes en règle. » La Providence permit qu'il en advînt ainsi. Saisi en pleine santé par une fluxion de poitrine et se sentant mortellement atteint, M. de Cardaillac fit venir l'abbé d'Hulst, qui le prépara au suprême passage, entendit sa confession et lui administra les sacrements, qu'il reçut dans les dispositions les plus édifiantes.

M. Trognon avait été le précepteur, bien connu de tous les amis de la famille d'Orléans, du prince de Joinville, et, comme tel, il s'était trouvé en relations fréquentes avec la marquise du Roure et la comtesse d'Hulst. L'éducation du prince achevée, il était devenu ce qu'on appelle à la cour secrétaire de ses commandements, et, durant les campagnes navales du prince de Joinville, la reine Marie-Amélie, qui appréciait ses sentiments religieux et sa valeur morale, le prenait volontiers pour intermédiaire et confident de ses charités. Il avait suivi la famille royale dans son exil et, chaque année, prenant quelques semaines de vacances, il en consacrait une partie à ses amis de Louville. Le vieil universitaire qui était en lui se réveillait en présence des jeunes écoliers Raoul et Maurice; il corrigeait quelques-uns de leurs devoirs et leur faisait passer des examens; en 1850, il fut très frappé des progrès accomplis par Maurice, de la précision de ses réponses et de la pénétration de son esprit. Il ne fut pas moins satisfait de

son attitude simple et modeste, lorsque, l'examen terminé, il lui adressa ses chaudes félicitations.

Cette même modestie, Maurice d'Hulst devait la conserver toujours, même au milieu des plus éclatants succès de sa carrière ; ses comptes rendus de retraites en offrent les plus convaincantes preuves.

La révolution de 1848 n'avait pas interrompu les rapports de la comtesse d'Hulst et de la famille d'Orléans. On échangeait fréquemment des lettres et des messages par l'intermédiaire des amis fidèles qui venaient volontiers à Louville s'entretenir de leurs douleurs et de leurs espérances. Les journées de juin avaient apporté un renouveau de tristesses et d'alarmes. L'ordre encore une fois rétabli et les destinées de la France paraissant fixées pour un temps, Mme d'Hulst songea à reprendre son service auprès de la souveraine qu'elle aimait; à l'automne de 1848, elle partit pour Claremont, y fit un séjour de quelque durée, puis se rendit en Belgique et en Allemagne, afin d'y visiter les différents membres de la famille du roi Louis-Philippe. Depuis lors, tant que vécut la reine Marie-Amélie, elle fit régulièrement le voyage d'Angleterre deux fois chaque année[1].

Ces absences et l'espèce de partage qui semblait en résulter pour Mme d'Hulst entre sa famille et ceux que son cœur avait adoptés n'étaient pas, il faut le dire, du goût de M. d'Hulst. Parfois même il fut tenté d'y mettre fin par de brusques rappels et des défenses catégoriques. Sa fille Jeanne, qui s'unissait à sa plus jeune sœur pour tenir dans ces moments difficiles le ménage de son père, prévenait, à force de tendresse, ces mesures extrêmes. Mais elle ne pouvait dissimuler à sa mère, qu'elle plaignait, les vrais sentiments de son père et le contre-coup fâcheux de sa mauvaise humeur sur l'éducation de Raoul et de Maurice. Au premier, nul reproche, nulle punition n'étaient épargnés; au second presque tout était ou permis ou pardonné. Il arrivait même que Raoul fût puni pour son frère, sans que celui-ci, au grand chagrin de ses sœurs, eût toujours le courage de s'avouer coupable. Au surplus, écrivait Jeanne de Cambray, Maurice se tirait toujours d'affaire par son originalité et sa distraction. Mais Raoul souffrait d'un état de choses dont il était victime, et quelquefois de légers nuages troublaient

[1] De leur côté, le comte de Paris et le duc de Chartres continuaient à écrire à leurs petits amis d'Hulst.

l'affection ordinairement si parfaite qui unissait les deux frères [1].

Ce qu'on vient de dire suffit à faire comprendre l'étendue du sacrifice qui fut demandé, avant la fin de 1850, au comte d'Hulst par sa femme, au nom de leur dévouement à la famille d'Orléans. Mme d'Hulst avait été appelée au mois d'août à Bruxelles par la reine Louise, qui se mourait de consomption, et elle l'avait suivie à Ostende. La reine, s'affaiblissant de plus en plus, comprit que l'heure de la séparation allait sonner et demanda à son amie, comme dernier gage d'affection, de se charger de l'éducation de sa fille, la toute jeune princesse Charlotte, — celle-là même qui devait être l'infortunée impératrice du Mexique, — et pour cela d'obtenir du comte d'Hulst qu'il laissât Louville et Rouvignac pour venir s'établir à Bruxelles. Le comte d'Hulst fut assez généreux pour autoriser sa femme à faire cette promesse à l'auguste mourante, qui en reçut une grande consolation et mourut paisiblement le 11 octobre.

A la fin de décembre, la famille d'Hulst quittait donc, pour la capitale de la Belgique, le paisible nid de Louville, et bientôt elle s'installait rue des Sols, dans une ancienne maison de noble apparence, dont le nom, *hôtel Salazar*, rappelait l'hôte espagnol qui l'avait jadis habitée. Mme d'Hulst se rendait chaque jour au palais de Laeken, résidence habituelle du roi et de ses enfants; mais elle ne partait qu'à midi et rentrait chez elle à six heures. Ses fils, la voyant comme toujours aux repas et toute la soirée, ne souffrirent pas de son absence; leur vie d'étude, les promenades quotidiennes avec leur précepteur, les empêchaient de se sentir dépaysés.

L'hôtel Salazar communiquait par une porte intérieure avec une chapelle, objet d'une dévotion particulière dans la ville; elle avait été substituée à une synagogue dans laquelle des juifs avaient poignardé des hosties consacrées dont le sang avait coulé. Une inscription gravée sur la muraille rappelait le prodige et la date de la translation de ces saintes hosties en la collégiale des saints Michel et Gudule. Tous les jours Raoul et Maurice servaient la messe à leur précepteur dans cette chapelle et y faisaient une visite au saint Sacrement à la fin de leur journée de travail. Leur attitude simple et recueillie était

[1] Voir lettres de Marie d'Hulst et de Jeanne de Cambray à leur mère, 6, 16, 30 octobre, 14 novembre 1848, 5, 13, 19, 23 juillet 1850.

une édification pour les quelques personnes admises dans ce sanctuaire.

C'est qu'en effet leurs excellentes dispositions s'étaient développées sous la direction éclairée et pleine d'onction du Révérend Père Dechamps, l'éminent rédemptoriste, qui fut plus tard évêque de Namur, puis archevêque de Malines, et enfin cardinal. C'était sa belle et émouvante oraison funèbre de la reine Louise qui avait déterminé Mme d'Hulst à le choisir pour être son guide spirituel et celui de ses enfants. La candeur, la physionomie intéressante de Maurice charmèrent le saint religieux, qui ne fut pas longtemps à discerner que Dieu se réservait ce jeune cœur; jamais il ne cessa de s'intéresser à lui. De là naquit l'affection de Maurice d'Hulst pour la congrégation du Saint-Rédempteur, à laquelle il devait plus tard confier l'œuvre dont il avait été lui-même le fondateur et l'âme, cette maison du boulevard de Ménilmontant, féconde en apôtres populaires.

Au commencement du mois de mai 1851, la fille aînée du comte et de la comtesse d'Hulst, avec ses deux enfants, Henri et Marie, était venue rejoindre ses parents à Bruxelles. Un mois à peine avait passé, que la jeune baronne de Cambray était enlevée à l'âge de vingt-un ans par un cruel accès de fièvre pernicieuse. Tout enfant qu'il fût, Maurice d'Hulst ressentit une peine profonde de la mort de sa sœur, qui était aussi sa marraine, et s'occupa d'une façon touchante de son petit neveu Henri.

Après un été passé à Louville, la famille d'Hulst revint à Bruxelles qui ne lui paraissait plus l'exil, car elle s'y était créé d'aimables relations. En première ligne, c'était un Français, le comte Albert de Briey, d'une ancienne et illustre famille de Lorraine. La distinction de son esprit, la maturité de son caractère, jointe à une solide piété, enfin ses brillants succès comme élève du collège Stanislas, avaient sans doute fait arriver son nom à la connaissance de la reine des Belges, au moment où il était question de donner un gouverneur aux jeunes princes ses fils, et elle avait excercé, pour qu'il fût choisi, sa douce et chrétienne influence auprès du roi Léopold. Après le douloureux événement qui rendit les jeunes princes orphelins et plongea toute la Belgique dans le deuil, l'arrivée de Mme d'Hulst à la cour fut un soulagement pour le gouverneur tout jeune encore. Il retrouvait auprès de cette intime amie de la feue reine le conseil et l'appui qu'il avait reçus de Sa

Majesté. Il lui communiquait ses pensées et ses vues pour le bien de ses élèves, et cette parfaite entente eut l'heureux résultat d'amener le Roi, d'abord à trouver bon qu'un docte et pieux enseignement religieux eût sa place marquée dans l'éducation de ses enfants, puis que cette importante mission fût confiée au rédemptoriste qui avait ému tous les cœurs par l'oraison funèbre d'une souveraine aimée.

Lorsqu'en 1888, Mgr d'Hulst prononça l'éloge de Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié, il se plut à rappeler « ces relations qui remontaient trente-huit ans en arrière; ces souvenirs aimés et vénérés en commun; ces liens que la Providence avait formés et que la bonté de celui qui n'était plus avait su resserrer encore [1] ».

Un autre ami de la famille était le général Changarnier, exilé de France après le coup d'État: très souvent il se faisait le commensal du comte et de la comtesse d'Hulst; après le repas, ne s'accordant à lui-même et n'accordant aux autres que quelques moments de détente, il priait Mme d'Hulst de lui servir de secrétaire, et, sans se soucier le moins du monde des jeux plus ou moins bruyants des enfants, dictait, en marchant à grands pas, des lettres d'une précision remarquable.

Pendant tout l'hiver de 1852, bien d'autres bannis prirent le chemin de l'hôtel Salazar.

Le mois de mai 1852, comme celui de l'année précédente, devait être marqué par de pénibles inquiétudes, suivies fort heureusement d'un dénouement moins tragique. Les premiers symptômes d'une maladie qui allait être la fièvre typhoïde s'étant manifestés chez Raoul, ses parents avancèrent leur départ de Bruxelles, dans l'espoir que le bon air de Louville y couperait court. Mais, à Paris, le mal se déclara; Maurice fut séparé de son *unanimis;* quand il le revit au bout de trois semaines, il demeura muet de surprise; son frère avait atteint sa taille d'homme, bien qu'il n'eût que douze ans et demi. Mais ce prodigieux effort de la nature allait coûter au pauvre enfant de longs mois de souffrances et mettre encore sa vie en danger. Toutefois il put se préparer à sa première communion, qu'il devait faire cette année même avec Maurice.

Depuis longtemps, nous l'avons dit, l'éducation des jeunes d'Hulst était une préparation lointaine à ce grand acte de la vie chrétienne, dont l'influence s'étend sur toute l'existence.

[1] *Nouveaux mélanges oratoires,* t. III, p. 38.

Cette éducation les avait initiés à cette lutte contre la nature, à l'*agendo contra naturam*, à un âge où d'ordinaire les enfants ne pensent qu'à s'y laisser aller. Raoul et Maurice avaient été accoutumés à manger indifféremment de tout, à surmonter les répugnances instinctives et à ne rien prendre entre leurs repas sans une permission expresse, habitude de sobriété que Maurice a conservée toute sa vie et qu'il conseillait aux âmes soucieuses de leur perfection. L'heure du lever était invariablement fixée à six heures et demi ; il fallait coûte que coûte sauter à bas du lit, gros sacrifice pour Maurice, qui, dès sa petite jeunesse, avait cet impérieux besoin de sommeil qu'on lui a connu toute sa vie[1].

Rarement, même au plus fort de l'hiver, il était permis aux enfants de s'approcher du feu. De tout cela on leur apprenait à faire des actes de mortification offerts à Jésus mort sur la croix. Au fur et à mesure que la première communion approchait, Maurice s'ingéniait à multiplier ces actes ; sa piété s'accentuait chaque jour davantage, le tendre regard qu'il fixait sur la porte du tabernacle à l'heure de la visite quotidienne au très saint Sacrement, laissait soupçonner les adorables prévenances par lesquelles l'Hôte divin attirait à lui ce jeune cœur. « Le premier prélude où l'on se représente Jésus parcourant la Palestine fait apparaître à mes yeux l'idéale et divine figure du Rédempteur, écrira-t-il beaucoup plus tard, en 1886, à propos de la méditation de saint Ignace sur le *Règne de Jésus-Christ*. La voir, c'est entendre son appel : ainsi charmait-il les pêcheurs de Galilée. *Veni, sequere me. Et illi continuo, relictis retibus et patre, secuti sunt eum*. Ainsi, à travers dix-huit siècles, a-t-il charmé des légions d'hommes et de femmes, toute la triomphante armée des saints connus et inconnus. Si cet idéal était un rêve, il faudrait avouer qu'il a pris d'une étonnante façon possession de la réalité, puisqu'il a entraîné tant de vies dans la voie âpre où Il nous précède, et *j'ai livré mon âme à la fascination de cette divine figure qui a ravi ma jeunesse.* »

[1] On peut voir, dans les *Comptes rendus* des trente-cinq retraites annuelles de Mgr d'Hulst, la lutte perpétuellement engagée entre ce besoin de la nature et les exigences de la grâce, que sa générosité voulait satisfaire, et qui le faisaient se condamner si sévèrement, alors qu'il avait de trop solides motifs pour reprendre le matin quelque chose du sommeil sacrifié le soir, sacrifié à ses exercices de piété, à des œuvres de charité, à des travaux urgents, quand toutes les heures de sa journée avaient été prises.

Pour préparer immédiatement ses fils à leur première communion, Mme d'Hulst avait prié le curé de Louville de leur faire chaque semaine le catéchisme en particulier. Lorsque le temps fut venu, elle-même rédigea pour eux un examen de conscience d'une élévation et d'une délicatesse admirables. En tête de celui de Maurice, nous lisons cette page émouvante, pieusement conservée par celui à qui elle avait été destinée :

« Mon cher Maurice, te voilà au moment si précieux et si grave, si important pour tout le reste de ta vie, de ta première communion ; jusqu'à cette année, te regardant comme un enfant, je faisais ton examen, ne te laissant que la peine de reconnaître les fautes que je retraçais à tes yeux ; mais à présent il faut que tu fasses seul cette recherche pour te pénétrer davantage de regrets à la vue de tant d'infidélités et d'ingratitudes dans le service de Dieu.

« D'ailleurs le temps marche et amènera trop tôt pour mon cœur qui t'aime tant celui où nous pourrons être souvent séparés ; il est donc nécessaire que je te laisse un examen écrit qui t'aidera dans tes recherches et qui peut-être, en te rappelant tous les soins de ta mère pour fonder solidement dans ton cœur les principes de la vie chrétienne, ranimera dans ton âme cet amour de Dieu, cette fidélité à notre sainte et auguste religion catholique que je souhaite si ardemment voir gravée dans ton cœur. Oh ! mon cher enfant, tu sais à quel point tu m'es cher, avec quelle tendresse passionnée et dévouée je vous aime tous ; tu vois l'inguérissable douleur que m'a causée la perte de ton angélique sœur Jeanne. Mon bien-aimé enfant chéri, si je devais jamais te voir abandonner le service de Dieu et renoncer à la pratique fidèle des devoirs sacrés, impérieux, de notre sainte religion, si je devais une fois te voir rougir d'être chrétien, j'aimerais mieux te voir aussi mourir dans mes bras, mais pur, mais innocent et muni de tous les sacrements qui donnent ou gardent la vie de nos âmes.

« Puisse le Seigneur entendre pour toi mes prières ! puisse-t-il te bénir comme je te bénis, mon enfant ! que la sainte Vierge soit ta divine Mère dans l'éternité, puisse ta vie être longue et heureuse, mais surtout chrétienne, et fasse le Seigneur qu'une mort sainte nous réunisse un jour au ciel ! Ainsi soit-il. »

« Louville, 5 septembre 1852. »

Les sanctuaires vivants dont Notre-Seigneur allait prendre possession étaient donc bien prêts lorsque se leva le beau jour de la première communion, le dimanche 30 octobre 1852, consacré à la fête du Rosaire. Maurice venait d'atteindre sa onzième année, Raoul douze ans et demi.

Nous n'avons pas, consignés par écrit, les sentiments qui se produisirent alors dans l'âme de Maurice. Seules les notes de

la retraite de renouvellement qu'il écrivit en 1853 sont venues jusqu'à nous et nous permettent de conjecturer ce qu'il avait éprouvé l'année précédente. Les paroles des cantiques, la méditation, le sermon lui paraissent tout ce qu'il y a au monde de plus beau et de plus imposant; il ne se lasserait jamais d'entendre le prédicateur et il se sent prêt à tout faire pour son salut; c'est avec joie qu'il court au confessionnal; la sentence d'absolution « le rend heureux comme la veille de sa première communion » et, quand il reçoit Notre-Seigneur, « il ressent des transports de joie comme il n'en avait plus ressenti depuis sa première communion; » il ne cesse de répéter : « Mon Dieu, je veux être à vous pour toujours! »

Dans l'action de grâces qui suivit la première réception de son Sauveur, Maurice d'Hulst a-t-il présenté à Jésus l'humble et ardent désir, qui s'était déjà manifesté en lui, d'être appelé un jour à consacrer l'hostie sur l'autel? Nous ne pouvons que le présumer. A sa prière, explicite ou non, Dieu se réservait de répondre dès l'année suivante : « C'est à l'âge de douze ans, lisons-nous dans les notes de sa retraite de 1891, que l'appel du divin Roi s'est présenté à moi sous la forme de cette vocation si douce, si impérieuse, qui a prévenu en moi les désirs terrestres, m'attirant avec une netteté et une vérité merveilleuses à la vie apostolique. »

Une grave maladie de Raoul d'Hulst, qui se déclara peu après sa première communion et dura tout l'hiver de 1853, vint mettre un terme définitif aux fonctions que sa mère remplissait à la cour de Belgique. D'ailleurs, la part principale de la mission que lui avait léguée sa royale amie était remplie; elle avait préparé la princesse Charlotte à sa première communion et au sacrement de confirmation. Le roi Léopold, touché des inquiétudes de la comtesse d'Hulst, accepta sa démission; mais il la pria de continuer à diriger de loin, autant qu'il se pouvait, l'éducation de sa fille. Telle fut l'origine de la correspondance qui s'échangea entre Mme d'Hulst et la jeune princesse[1].

La sollicitude de Mme d'Hulst pour son cher malade ne l'empêchait pas de veiller de très près sur Maurice profondément attristé de ne pouvoir plus approcher de son frère que

[1] Les lettres de la princesse Charlotte sont conservées au château de Louville. On y voit que Mme d'Hulst fit tout pour empêcher la princesse de se jeter dans la redoutable aventure où devait sombrer son bonheur.

de courts instants et de le voir pâle et défait, en proie aux plus vives souffrances. Ce fut en partie pour le distraire qu'elle résolut de lui faire suivre à Paris les catéchismes de persévérance de Saint-Thomas-d'Aquin dont l'abbé Le Rebours venait de prendre la direction. La comtesse d'Hulst entretint ce saint prêtre du jeune enfant qui venait de faire si pieusement sa première communion. L'abbé Le Rebours l'écouta avec intérêt et s'offrit à diriger la conscience de l'enfant; Mme d'Hulst accepta volontiers, et c'est ainsi que commencèrent entre Maurice et le futur curé de la Madeleine des relations que la mort seule a rompues. Toujours fidèle au souvenir, Mgr d'Hulst rappela celui-là dans le discours qu'il prononça en 1894 au service funèbre de M. Le Rebours : « Qu'il me soit permis, disait-il, de saluer cette date de l'automne de 1852, car si elle fut pour M. Le Rebours le point de départ d'une carrière féconde, honorée devant Dieu et devant les hommes, elle fut, pour celui qui vous parle, l'heure de sa première rencontre avec ce prêtre éminent que, durant quarante-deux années et jusqu'à sa mort, il devait vénérer comme un père et chérir comme un ami. »

Dans une dernière page de ce même discours, l'orateur, dépeignant le caractère de l'abbé Le Rebours, donnait à entendre qu'il ne s'était jamais laissé déconcerter par l'apparence froide et réservée de son père spirituel. Ce passage est curieux à citer, tant il semble s'appliquer à celui-là même qui l'a écrit et que tant de gens mal avisés ont jugé sur l'extérieur :

« Tout d'abord on devrait distinguer nettement les apparences de la réalité. Chez M. Le Rebours, les dehors, sans doute, s'imposaient au respect, mais il n'attiraient pas au même degré la sympathie de tous. Une physionomie quelque peu altière, froide en tous cas, exprimait d'une façon fort infidèle la simplicité, la bonté, la timidité même qui se cachaient au fond. Oui, cet homme intimidant était surtout timide, et son enveloppe le dissimulait plus qu'elle ne le trahissait. Trop souvent, après une première rencontre, on s'en tenait à cette impression déconcertante et la confiance ne venait jamais. Mais si l'on se décidait à franchir cette barrière imaginaire, on était assuré de trouver, par derrière, l'homme le plus simple, le plus accueillant et le plus modeste ; et lorsqu'on avait pénétré enfin dans son intimité, on n'y découvrait pas seulement les qualités et les vertus qui recommandent l'homme et le

prêtre, une parfaite droiture, une foi profonde, une piété tendre, une régularité austère; on s'étonnait encore de rencontrer tant de simplicité, de bonhomie, des affections si fidèles, une familiarité si pleine de condescendance et de grâce[1]. »

Lorsque, vers la fin de mars 1853, Raoul d'Hulst fut enfin guéri, Maurice reprit toute sa gaieté et redevint lui-même. Son père put alors exécuter le projet d'un voyage dans ses propriétés du midi, où ses intérêts le réclamaient impérieusement après une absence de cinq ans.

Pendant ce nouveau séjour à Rouvignac, les goûts sérieux de Maurice se dessinèrent de plus en plus. Tandis que son frère passait ses journées à la chasse, il s'installait, lui, dans le bois pour lire, travailler ou s'entretenir avec sa sœur Marie des choses de l'âme et de Dieu. Ses études littéraires faisaient le principal objet des lettres que l'enfant échangeait avec son aïeul :

« Je vous félicite, lui écrivait ce dernier le 20 novembre 1853, d'avoir repris vos études sous l'habile main qui les dirige. Pendant que vous lisez Homère dans sa belle langue, nous vous répondons modestement en le lisant le soir dans la prose fidèle, mais un peu nue, de madame Dacier, et, le matin, Marguerite et moi, dans la belle traduction en vers de Pope; encore pour celle-ci, n'en avons-nous que des morceaux détachés; hier, c'étaient, par exemple, les touchants adieux d'Hector et d'Andromaque : le pathétique simple ne saurait aller plus loin. Quand Pope te tombera sous la main, ce sera pour toi un intéressant exercice de comparer Voss et lui, et tous deux à l'original : rien ne forme plus le jugement et le goût que ces sortes de parallèles. Je jouis aussi de vous savoir occupés de la *Germanie* de Tacite, de ce grand et excellent génie que Racine appelait le plus grand peintre de l'antiquité. Je me rappelle l'impression qu'il me fit spécialement dans cet ouvrage la première fois que je le lus. Ce sont là des événements dans l'éducation de l'âme et de l'intelligence, et des plaisirs bien purs et bien nobles. Les Livres saints, Homère, Tacite, Bossuet et Corneille, voilà de quoi enrichir les plus riches natures, et je me complais à penser en conséquence que vous en ferez votre principal trésor...

« ... Adieu, mon cher et très cher Maurice, je regrette bien de ne pouvoir plus lire avec toi Tite-Live et Cicéron et je te rends grâces d'avoir gardé bon souvenir de nos petites séances trop courtes pour mon goût... » « ... Je te demande, dira-t-il encore le 6 janvier 1854, de m'écrire sur tes études tout ce qui te passera par la tête; marque-

[1] Discours prononcé au service de M. Le Rebours, le 12 novembre 1894. *Nouveaux mélanges oratoires*, t. III, p. 122.

moi ce qui te frappe dans tel auteur, dans tel autre; critique, loue, à ton gré, sans façon et sans égard pour les opinions faites. C'est un bon exercice que de penser par soi-même; on n'a pas toujours raison en procédant de la sorte, mais en faisant autrement, on ne l'a jamais. »

L'habile main à laquelle le marquis du Roure faisait allusion, — celle de l'abbé Martin, que ce fin lettré tenait réellement en haute estime, — allait précisément manquer à Maurice d'Hulst. Le pauvre homme fut en effet repris à Rouvignac d'une crise de sa maladie noire. Il s'imaginait que le comte d'Hulst voulait le faire mourir et il répétait à Maurice attristé, car il s'était fort attaché à l'abbé Martin : « Moi qui vous aime tant!... Mais s'il le veut ainsi... eh bien! je m'y soumets. » Avec tous les égards et les ménagements nécessaires, on le fit partir, accompagné d'un homme de confiance, pour son pays natal; il y guérit une seconde fois, mais ne demeura pas longtemps dans la « vallée des larmes ».

Il s'agissait donc de trouver un nouveau précepteur. M. et M^me^ d'Hulst, pénétrés de l'importance d'un pareil choix, prirent le temps de réfléchir et de consulter; ils attendirent pour se décider leur retour à Louville.

Un deuil cruel les attendait encore bien peu de temps après ce retour, dans l'été de 1854. La marquise du Roure était arrivée le 28 juin au soir: elle se sentait un peu fatiguée; le lendemain matin, le malaise durant encore, elle renonça d'elle-même à aller à la messe; à midi, elle voulut se lever, mais s'évanouit, et, peu d'instants après qu'on l'eût recouchée, elle fut prise de vomissements et de crampes très violentes. Son mari, dès le premier moment fort inquiet, envoya en toute hâte chercher le médecin, qui n'eut qu'à entrer dans la chambre pour reconnaître un cas foudroyant de choléra. Tout fut tenté pour lutter contre le mal, mais en vain. Alors, avec l'admirable calme d'une âme qui vit habituellement devant Dieu, elle fit le sacrifice de sa vie et demanda le prêtre. En attendant sa venue, elle dit à son mari qu'elle voyait accablé de douleur : « Du courage, monsieur du Roure, vous êtes trop chrétien pour ne pas vous soumettre pleinement à la volonté de Dieu. Adorons-le ensemble et que l'union de nos âmes vous soutienne; elle ne saurait être brisée par la mort! » Elle dit aussi quelques mots à sa fille, M^me^ d'Hulst, qu'elle aimait tendrement; elle se confessa, reçut l'extrême-onction, suivit les prières des agonisants avec toute sa présence d'esprit et en donnant des témoi-

gnages d'une foi vive ; puis elle se tint recueillie en Dieu. Elle exhala son dernier soupir le 30 juin à cinq heures du matin, moins de trente-six heures après son arrivée à Louville. Elle avait soixante-neuf ans.

Après l'accablante stupeur des premiers instants, tous, parents et enfants, n'eurent de pensée que pour l'amère douleur du marquis du Roure. Ils savaient que sa femme était pour lui presque tout ; l'affection qu'ils s'étaient jurée l'un à l'autre n'avait pas connu de déclin ; jusqu'au dernier jour avait régné entre eux un inaltérable accord de pensées et de vues, une touchante réciprocité d'égards et d'attentions ; même dans le monde, M. du Roure semblait n'avoir d'yeux que pour sa femme. Quand il l'eut perdue, il voulut toujours avoir auprès de lui son portrait ; le jour il le plaçait à côté de son bureau et la nuit au pied de son lit.

La prière et les tendres attentions de ses enfants et petits-enfants ramenèrent peu à peu le calme de la résignation chrétienne dans son cœur affligé. Pour le sortir de lui-même, on avait fait venir à Louville son petit-fils Pierre du Roure qu'il aimait particulièrement, car il était le seul héritier de son nom. Cet enfant était d'âge à commencer ses études classiques, mais d'une santé si délicate, qu'on avait jusqu'alors reculé à les lui faire entreprendre. On lui suggéra de prier son grand-père de lui donner ses premières leçons de latin. Le marquis du Roure accueillit volontiers ce qu'il prenait pour un désir spontané de son cher petit-fils. Il remplit son rôle de maître de grammaire avec une patience d'autant plus admirable que l'écolier ne répondit guère à ses soins : le pauvre enfant se sentait impuissant à s'appliquer et souffrait tout le premier de se voir si différent en tout de ses cousins, de Maurice surtout, dont son âge le rapprochait davantage ; il les regardait tristement, paraissant mesurer sa petite taille avec la leur et se dire : « Jamais je n'arriverai à être grand comme eux et à travailler comme ils font. » Et, en effet, il languit plutôt qu'il ne vécut encore deux ans et s'éteignit à Paris, au printemps de 1856. Sa mort fut des plus émouvantes ; il l'attendait, et, sa pensée allant au delà, il demanda, parlant de sa mise en bière, à « n'être pas cloué le soir même. » Après des suffocations répétées, il disait chaque fois : « Ma mort est-elle finie ? » Puis il prononça encore distinctement cette phrase : « Je vois maman ! » et ses yeux se fermèrent pour toujours. Maurice d'Hulst fut témoin de l'agonie de son jeune cousin ; cette scène déchi-

rante lui fit une profonde impression et ne sortit jamais de sa mémoire.

C'est au même séjour à Louville, pendant l'été de 1854, que se rattache l'agréable souvenir, conté par M. l'abbé Leprince, des débuts oratoires de notre jeune Maurice. Il y avait, dans le parc de Louville, un monticule artificiel recouvrant une glacière, qui servait souvent de théâtre aux ébats de la jeunesse. Un beau dimanche, Maurice d'Hulst en fit une chaire improvisée et, devant ses camarades surpris et charmés, débita un sermon, paraît-il, fort bien tourné.

Cependant le comte et la comtesse d'Hulst avaient poursuivi leur enquête sur les candidats à la succession de l'abbé Martin. Ils avaient demandé avis à l'abbé Le Rebours, à Mgr Dupanloup, et surtout au sage M. Trognon, en qui ils avaient toute confiance. Celui-ci avait continué à suivre de loin les études de Maurice, et le moment lui semblait venu de recourir pour lui à l'éducation publique :

« Vous trouverez sous ce pli, écrivait-il à Mme d'Hulst, le 28 août 1854, les vers de Maurice que je lui renvoie avec mes observations, et en même temps un autre sujet que je lui donne à traiter *en lui recommandant d'aller un peu moins vite et de travailler à faire bien plutôt que beaucoup et promptement ; qu'il prenne tout son temps*, et ne m'envoie ses vers qu'après avoir mis toute l'application qui lui est possible.

« Voici, ajoutait-il, ce que j'ai pu faire jusqu'ici pour la difficile affaire de votre précepteur. J'ai parlé d'abord à l'évêque d'Orléans de manière à l'intéresser le plus possible à l'enfant et à sa famille. Je crois y avoir réussi : *aussi son premier mouvement a-t-il été de réclamer un tel élève pour son petit séminaire*. Je lui ai dit les raisons qui s'y opposaient et il s'y est rendu. . . . . J'ai dû lui dire, d'après l'avis de Boismilon comme d'après le mien, ce qui ajoute ici à la difficulté du choix du précepteur, l'extrême distinction de l'enfant et son avancement tout particulier dans la langue grecque : il a confirmé mon opinion sur la rareté des ecclésiastiques ayant fait des études grecques un peu étendues. Boismilon, s'il va vous voir, vous dira à quel point il a été frappé comme moi du développement hâtif de cette jeune intelligence et quelle supériorité relative cette circonstance impose à celui qui devra la diriger. Il s'est servi, en m'en parlant, d'un mot que je n'aime pas, parce que tout le monde y attache un mauvais sens, mais qui a une grande portée venant d'un esprit aussi judicieux et aussi réfléchi que le sien, il s'est servi du mot de prodige. Son regret, aussi nettement exprimé que le mien, est que votre malheur ne vous permette pas de le faire participer dès à présent à l'éducation publique. »

Le 7 septembre, il écrit encore : « L'abbé Le Rebours m'a dit ne pas connaître du tout M. V...; il craint une certaine vulgarité qu'on risquerait de trouver même dans un bon prêtre et dans un homme assez instruit, et qui serait quelque chose de déplorable auprès d'un enfant d'une âme aussi délicate, aussi fine, aussi limpide (ce sont ses propres expressions) que son intelligence est distinguée. L'abbé Le Rebours, vous le voyez, apprécie beaucoup Maurice, et je n'ai pu que le recommander davantage à son estime par tout ce que je lui ai dit. »

Le choix de M. d'Hulst s'arrêta enfin sur un prêtre très distingué que l'archevêque de Besançon consentit à lui prêter : l'abbé Berthet, qui se sentait attiré vers les missions étrangères, mais qu'une santé délicate empêchait de suivre immédiatement cette rude vocation. L'abbé Berthet était d'une rare piété, d'une angélique douceur, d'une volonté très ferme; il cachait une solide instruction sous des apparences réservées qui dissimulaient parfois sa valeur aux observateurs superficiels: Maurice ne s'y trompa point et lui témoigna la plus extrême confiance. L'abbé Berthet, très versé dans les voies intérieures, était mieux que personne en état de suivre et de favoriser le travail de la grâce dans une âme d'enfant et de jeune homme. Son entrée dans la maison fut une préparation providentielle à la vocation de Maurice d'Hulst.

Il avait été décidé, conformément aux avis de M. Trognon, que les deux frères composeraient le plus tôt possible avec les élèves du collège Stanislas, en attendant qu'ils suivissent comme externes les cours de cet établissement. Mais avant d'introduire ce changement dans leur vie, Mme d'Hulst voulut que ses fils reçussent le sacrement qui fait les forts. Le 16 mai 1855, ils furent confirmés à Saint-Thomas-d'Aquin. Les notes de la retraite préparatoire de Maurice témoignent d'une maturité d'âme et d'une intensité de vie spirituelle surprenante chez un enfant de treize ans et demi.

Il éprouve, à l'égal des chrétiens les plus éprouvés, le sentiment de la malice du péché et le besoin d'une parfaite pureté de cœur; une simple perte de temps au cours de son travail le trouble et lui paraît une lâche infidélité; il se réjouit de voir un de ses cousins prier avec ferveur; à la sainte Table, il ressent lui-même une indicible joie qu'il exprime d'une façon naïve et touchante : « Le soir, ajoute-t-il, j'étais avide de prier, je regardais sans cesse le tabernacle, je disais à mon Dieu : Seigneur Jésus ! merci de vos faveurs ! Vous êtes venu dans

mon cœur, n'en sortez plus désormais! Je suis tout à vous et pour toujours. Hélas! que les instants de bonheur s'écoulent rapidement! La fin de ce beau jour arrive. » Cinq jours après, il écrit encore : « Jeudi dernier, j'étais accablé sous le poids des miséricordes de mon Jésus; l'excès incompréhensible de sa tendresse était presque trop doux à mon âme. » Enfin, au soir même de sa confirmation, il résume ainsi ses impressions : « J'entendis la messe avec piété, et quand l'heureux moment fut arrivé, je reçus le Saint-Esprit avec les dispositions dans lesquelles j'avais reçu Notre-Seigneur au jour béni de ma première communion. Oh! qu'il est doux, qu'il est beau, qu'il est utile à un pécheur de converser avec son Dieu, de le posséder dans son cœur et de pouvoir lui demander toutes les grâces en étant sûr de les obtenir... Je me disais : oh! que ma prière doit être agréable à Jésus, car c'est son esprit qui prie en moi, c'est son esprit qui parle par ma bouche, c'est son esprit qui m'inspire et m'embrase de ses saintes ardeurs. Il est vrai que ce jour passe vite. Mais demain de nouvelles joies m'attendent : le jour où mon Jésus est remonté au ciel, il va venir de nouveau dans mon cœur! »

Ainsi entouré, préparé et soutenu, Maurice d'Hulst pouvait affronter sans de trop grands risques la vie de collège et les périls propres à l'adolescence.

CHAPITRE III

LE COLLÈGE STANISLAS ET LA VOCATION.

1856-1859.

Le collège Stanislas au commencement de 1856. — L'abbé Lalanne. — Succès de M. d'Hulst au concours général. — Ses habitudes de piété. — Son caractère. — L'abbé Berthet cesse d'être son précepteur. — L'abbé Devoille lui succède. — Vacances de 1857 : visite à la Mère Marie-de-Jésus, tante du comte d'Hulst. — Dernières lettres échangées entre Maurice d'Hulst et son grand-père ; mort du marquis du Roure. — Nouveaux succès de Maurice d'Hulst ; son baccalauréat ès lettres. — Mgr de Ségur confesseur de Maurice à Stanislas. — Progrès de sa vocation. — Maurice hésite sur le moment où il convient d'entrer au séminaire. — Mgr Dupanloup s'offre à examiner la question avec lui et écrit à Mme d'Hulst. — Maurice fait une année de logique et de sciences à Stanislas. — Son baccalauréat ès sciences et ses derniers succès au concours général. — Mgr de Ségur et l'abbé Berthet décident qu'il doit entrer tout de suite au séminaire. — Réponse de Maurice d'Hulst au ministre de l'Instruction publique, à la distribution des prix du concours général. — Sa conversation avec son père. — Les vacances de 1859 à Louville. — Entrée au séminaire d'Issy. — Fraîcheur et beauté de sa vocation. — Pourquoi on a pu cependant regretter que M. d'Hulst n'eût pas fait, conformément à l'avis de son père, deux ou trois années d'études supérieures avant d'entrer au séminaire.

Le collège Stanislas n'était pas, au début de l'année scolaire 1855-1856, ce qu'il avait été dans le passé, moins encore ce qu'il devait bientôt devenir grâce à l'habile administration de la Société de Marie et à la haute valeur éducatrice de l'abbé Lalanne. Ce prêtre au cœur chaud et généreux, cet humaniste délicat, commençait à peine à réparer les désordres de toute nature qui avaient marqué l'aventureuse administration de l'abbé Goschler. Entré au collège le 3 janvier 1855, il y avait trouvé cent neuf élèves dont il avait dû renvoyer plusieurs. L'année scolaire s'était achevée et on avait considéré comme un succès d'être arrivé au port : un premier prix de disserta-

tion latine, et trois accessits de sciences, avaient seuls empêché le nom, jadis glorieux de Stanislas, d'être tout à fait passé sous silence dans la lutte solennelle du concours général. A la rentrée de 1856, peu d'élèves encore avaient répondu à l'appel éloquent de l'abbé Lalanne et aux encouragements de l'archevêque de Paris. Dans de telles conditions, comment le comte d'Hulst, conseillé surtout par un vieil universitaire tel que M. Trognon, se décida-t-il à choisir pour ses fils, entre tous les établissements scolaires de Paris, précisément celui qui ne vivait guère que de l'espérance d'un relèvement et ne pouvait leur donner, vu le petit nombre des élèves, qu'une assez faible émulation? Il semble, d'après une lettre de M. Trognon lui-même, que l'évêque d'Orléans n'ait pas été étranger à cette décision[1].

Mais le plus probable est que le caractère mixte du collège parut à M. d'Hulst de nature à réunir, comme disait Mgr Sibour, « les avantages des institutions chrétiennes libres et ceux des grands établissements publics, » et le séduisit, comme il en devait si justement séduire tant d'autres après lui. Toujours est-il qu'il se mit en relations avec l'abbé Lalanne. Raoul et Maurice composèrent d'abord, ainsi qu'il avait été convenu, avec les élèves du collège; puis, quand leurs parents furent de retour à Paris, le 14 janvier 1856, ils entrèrent, Raoul en troisième et Maurice en seconde. L'année suivante, l'aîné devait sauter une classe et se trouver jusqu'à la fin de ses études le camarade de son frère cadet. « Je suis charmé d'apprendre, écrivait le bon M. Trognon, que vos deux fils aillent au collège et y réussissent; je leur souhaite à l'un et à l'autre, — ajoutait-il avec une pointe de dédain pour le pauvre collège, — des victoires plus difficiles, mais je n'en crois pas moins très salutaire pour eux l'expérience de la lutte, *même dans ces conditions rétrécies.* »

Les classes en effet étaient peu nombreuses et la plupart des concurrents de Maurice médiocrement redoutables : parmi ses camarades immédiats, je n'en vois guère que trois qui se soient fait un nom : le comte Raymond de Kergorlay, M. Henri de Lapparent, inspecteur général de l'agriculture, et M. Jules Roche, député et ministre sous la troisième république.

[1] M. Trognon à Mme d'Hulst, Paris, 2 août 1855 : « J'ai conservé si peu de relations ici que je n'ai pu imaginer personne auprès de qui prendre les renseignements que vous désirez sur le collège Stanislas. Il est probable que j'en trouverai à Orléans. »

Maurice ne tarda donc pas à tenir entre ses condisciples un rang distingué : « S'il fallait complimenter quelque noble visiteur, dit l'auteur de la notice nécrologique que lui a consacrée l'*Association amicale des anciens élèves du Collège*, il était toujours choisi comme porte-parole. L'académie d'émulation, fondée par M. Lalanne, le compta parmi ses premiers membres. On a gardé trace d'une dissertation sur la « *puissance de la réflexion* » qu'il lut en séance; on dit même que plus d'une fois sa plume alerte fut sollicitée d'orner et de mettre en relief les travaux d'autres académiciens[1].

Mais ce qui prouve que la supériorité de Maurice d'Hulst n'était pas seulement relative, ce sont les succès qu'il obtint au concours général : dès la première année il eut un premier accessit de version grecque. M. Trognon daigna l'en féliciter : « Je vous ai laissée, écrivait-il le 14 août 1856 à la comtesse d'Hulst, sur la nouvelle encore mal précisée du petit succès de Maurice au concours général. J'ai tort de l'appeler *petit;* car enfin c'est une bonne nomination qu'un premier accessit; mais, dans mes souhaits ambitieux pour ce cher enfant, j'aurais voulu davantage et ce n'était pas une ambition déraisonnable, puisque ce n'est pas là où il attendait le plus qu'il a le plus obtenu. Quoi qu'il en soit, ses efforts ne sont pas restés sans récompense et l'on peut affirmer sans témérité que, s'il eût suivi sa classe pendant les dix mois entiers de l'année scolaire, si cette classe elle-même eût été plus nombreuse et plus forte, ses chances de succès au concours eussent beaucoup augmenté. Il a été un des héros très rares du collège Stanislas, et le *Journal des Débats* l'a mentionné d'une manière très agréable pour ses amis. »

Très rares, il n'est que trop vrai! Car pour cette année 1856, en dehors de ce premier accessit obtenu par Maurice d'Hulst, je n'en relève qu'un autre, un sixième, à l'actif du collège. Mais de ce collège Maurice allait devenir le porte-drapeau; sur six nominations en 1857 et en 1858, Stanislas lui en dut quatre chaque année, et trois sur douze en 1859.

Les attraits de l'étude et les succès ne faisaient pas négliger au brillant écolier ses pieuses habitudes. On a gardé le souvenir de cette parole d'un maître d'étude le citant comme modèle à des camarades plus légers : « Je vois, messieurs, que parmi vous les plus intelligents sont aussi les plus pieux. » Il servait

[1] *Recueil de souvenirs,* p. 209.

la messe chaque matin à l'abbé Berthet ; tous les jours, en regagnant la maison paternelle, il faisait sa visite au Saint-Sacrement : « Je ne saurais dire, écrit sa sœur, combien il était charmant portant son bagage d'écolier dans un filet jeté sur son épaule, cheminant allègrement et entrant dans la première église qu'il trouvait sur sa route, avec cette simplicité enfantine qui est tout entière à l'action présente. Quelquefois j'ai eu la joie de le rencontrer à l'église, lui y étant déjà à prier de tout son cœur. »

Grand, distingué, portant la tête haute, un peu réservé, il produisait déjà, sur ceux qui ne l'approchaient pas de tout près, l'impression de quelqu'un qui, par sa distinction même, tient un peu les autres à distance. Bon camarade pourtant, disent tous ceux qui ont pénétré dans son intimité, joyeux, spirituel, plein de verve et d'à-propos, capable de s'accrocher à un arbre la tête en bas et de réciter des vers latins dans cette posture acrobatique : tel nous le dépeignent ceux qui l'ont connu au collège. « Dès lors se dévoilait, dirons-nous avec M. le chanoine Delaage, cette double appréciation qui devait le suivre durant toute sa vie [1]. »

Cependant la santé de l'excellent M. Berthet s'était assez améliorée pour qu'il se crût en état de suivre enfin son attrait pour les missions étrangères. Il était fort ému lorsqu'il fit cette communication au comte et à la comtesse d'Hulst : c'était pour lui un grand sacrifice de quitter Maurice avant d'avoir vu le plein épanouissement d'une vocation qu'il sentait grandir tous les jours ; Maurice, de son côté, était peiné de voir partir un prêtre qui avait toute sa confiance, mais il admirait trop le côté sublime de la vocation de son maître pour chercher à le retenir par ses instances. M. Trognon eût souhaité que cette fois-ci on mît un laïque auprès des jeunes d'Hulst : « Je serai bien charmé, écrivait-il à la comtesse leur mère, le 15 mai 1856, quand vous me direz que vous êtes enfin pourvue d'un précepteur et surtout si ce précepteur est tel qu'il vous le faut. Je ne vous cacherai pas que, depuis ce que j'ai vu et entendu dans mon dernier séjour à Paris, j'en suis venu à désirer que vous puissiez trouver un laïque vous offrant toutes les garanties religieuses auxquelles vous tenez, de préférence à un prêtre. C'est pour Raoul surtout que je formais ce vœu... Quant à Maurice, il lui faut manifestement un *scholar* de première force, et

[1] *Recueil de souvenirs*, p. 209.

peut-être, par un reste de mon mauvais orgueil universitaire, je crains que ce degré de supériorité ne soit rare dans notre clergé. »

L'abbé Berthet, au contraire, estimait qu'un prêtre était nécessaire pour parfaire l'éducation morale des deux enfants; aussi recommandait-il un de ses confrères du diocèse de Besançon, ancien professeur au grand séminaire, l'abbé Devoille. « Quand il s'agit d'opérations de la grâce, écrivait-il à Mme d'Hulst le 10 janvier 1857, le ministère du prêtre est toujours ce qu'il y a de plus nécessaire. Tel est l'ordre établi de Dieu, il n'y a que la voix du prêtre qui ait grâce pour prêcher la foi et la planter solidement dans les âmes. En vertu des bénédictions attachées à son ministère, un prêtre, même tiède, fera toujours ce qu'un saint laïque ne pourra pas faire. Que ne fera pas un prêtre pieux et zélé comme celui que la Providence vous a ménagé pour vos enfants! »

L'avis de l'abbé Berthet l'avait emporté, et l'abbé Devoille était venu, avant la rentrée de 1856-1857, prendre possession de son poste. Quelle déception au premier abord et quels ennuis! Ce prêtre semblait prendre à tâche de déconcerter par ses excentricités la famille où il entrait et de donner le change sur ce qu'il était au fond[1].

A travers ses singularités, le marquis du Roure comprit du premier coup que c'était un jeu imaginé par l'abbé pour sonder les caractères auxquels il allait avoir affaire. Les sérieuses conversations qu'il engageait avec lui révélaient le vrai et incontestable mérite de l'homme, en même temps que la science et la piété du prêtre. En effet, de part et d'autre, on finit par se connaître sous le vrai jour, et l'abbé Devoille devint l'ami de la famille, si bien que Mme d'Hulst, qui avait eu d'abord beaucoup de peine à le supporter, le pria de rester comme chapelain après l'entrée de Maurice au séminaire. Celui-ci, qui s'accommodait à tous les caractères et que d'ailleurs ces excentricités amusaient, vécut tout de suite en parfaite intelligence avec son nouveau précepteur[2].

[1] Ainsi, dès le lendemain de son arrivée, s'apercevant que la mère et les enfants s'occupaient beaucoup, trop sans doute à ses yeux, d'un joli petit chien, il s'avisa, au dîner de famille, de le saisir et de le jeter brusquement dans l'assiette de la comtesse d'Hulst. Au salon, il gardait son chapeau sur la tête et s'installait dans un fauteuil qu'il avançait devant le feu, en plein milieu de la cheminée, et toutes choses à l'avenant.

[2] « Je bénis Dieu, écrit M. Trognon, le 14 octobre 1856, de ce qu'il vous fait trouver des mérites essentiels sous l'écorce dure et étrange de l'abbé

Cette fois encore, les jeunes d'Hulst ne rentrèrent au collège que l'année scolaire assez avancée, vers la fin de janvier 1857[1]. Maurice eut comme professeur de rhétorique M. Régnier. Quatre accessits au concours général, en version latine, en discours latin, en vers latins, en version grecque, furent, comme l'écrivit M. Trognon (12 août 1857), « le témoignage non équivoque d'un travail et d'une aptitude intellectuelle qui se sont étendus à toutes les parties de l'enseignement; c'est la vraie couronne d'une année bien employée; je ne vois que deux ou trois élèves qui dans cette classe aient obtenu davantage; on peut se consoler, avec une si brillante moisson d'accessits, de n'avoir pas eu de prix. »

Les vacances de 1857 devaient s'écouler à Rouvignac. Le comte d'Hulst, pour s'y rendre, tint à passer par La Souterraine, dans la Creuse, afin de présenter ses enfants à leur grand'tante Joséphine du Bourg, qui l'avait élevé lui-même après la mort de sa mère. Elle était alors, sous le nom de Mère Marie-de-Jésus, supérieure générale de la congrégation du Bon-Sauveur et de la Sainte-Vierge, qu'elle avait fondée et qui comptait déjà un nombre considérable de maisons. Mère Marie-de-Jésus avait une réputation de sainteté qui s'étendait au loin; ses petits-neveux et sa petite-nièce Marie le savaient; ils furent saisis, en l'abordant, du reflet surnaturel qui illuminait sa physionomie et profondément émus lorsqu'elle les mit sous la protection de la sainte Vierge, devant une statue au pied de laquelle elle avait elle-même reçu des grâces signalées. Ses mains vénérables se reposèrent longtemps sur la tête de Maurice et de Marie, qui lui avaient fait part de leur désir de se consacrer au Seigneur.

Les beaux succès de Maurice avaient causé la plus vive satisfaction à son aïeul, qui se félicitait d'avoir contribué à l'épanouissement de cette rare intelligence. Aussi la correspondance s'échangeait-elle encore plus fréquente et plus intime que par le passé entre le vieillard et le jeune homme.

« Mon cher grand-papa, écrivait Maurice à la date du 31 décembre 1857. Peut-être qu'en ouvrant cette seconde lettre, vous me trouverez bien bavard; mais je cède facilement au plaisir de causer avec vous et de

Devoille. Je verrai avec grand plaisir des vers latins de Maurice d'après sa nouvelle manière. Quel regret pour moi de n'être pas allé le voir à l'œuvre cette année à Louville! »

[1] M. Trognon à Mme d'Hulst, 15 décembre 1856 et 13 février 1857

vous embrasser de loin, puisque je ne puis le faire encore de près. Dieu merci, le moment approche et la nouvelle année qui va commencer nous réunira tous bien portants. Il paraît que Mme de Chevry arrive vers le 20 janvier. J'espère que nous la suivrons de près, si nous ne l'avons précédée. Car quels que soient les charmes de notre Rouvignac, le salon est bien vide le soir sans vous ; M. l'abbé va se coucher avec les poules ; maman et Marie travaillent, papa dort, nous jouons au billard ou nous bâillons, et ces conversations dont le pauvre moyen âge faisait si bien les frais manquent beaucoup à notre cercle endormi.

La dispute est d'un grand secours,
Sans elle on dormirait toujours. (La Fontaine, L. IX.)

« Il nous tarde donc, mon bon grand-père, de nous retrouver tous à Paris. D'ailleurs, nous personnellement, nous en avons besoin. Car, quel que soit le mérite de M. l'abbé, il n'est pourtant pas de la force de nos futurs examinateurs qui veulent qu'on sache tout avant d'avoir rien appris. Il nous faudra prendre des répétitions de gens habitués à ce métier-là, afin de pouvoir affronter le baccalauréat dès le mois d'avril.

« Marie m'a fait sa confidence et m'a dit qu'elle vous l'avait faite dernièrement[1]. Cette nouvelle ne m'a pas surpris, car depuis longtemps sa manière de vivre annonçait un parti semblable ; cependant je trouvais qu'une résolution décisive eût été déplacée dans sa situation, aussi n'ai-je pu m'empêcher de reconnaître la main de Dieu dans le moyen qu'elle a trouvé de satisfaire à la fois ses désirs et les nôtres. Je conçois bien que cette déclaration vous ait impressionné, mon cher grand-père, mais enfin puisqu'il est bien certain qu'elle reste avec nous il n'y aura que bien peu de changements dans son genre de vie.

« Pendant que je vous écris, un soleil du mois de septembre envahit ma chambre et me force à éviter ses rayons ; il fait chaud à se mettre en nage. Quel dommage qu'on ne puisse posséder tous les biens à la fois ! Cependant vous pensez que puisqu'il faut choisir entre les beautés de ce climat et le plaisir de vous revoir, le choix n'est pas douteux pour notre cœur, et c'est en attendant avec impatience le moment de notre réunion que je vous embrasse tendrement et que je vous prie d'accepter les vœux sincères de votre petit-fils. »

Très touché, le marquis du Roure répondit[2] :

« Non, mon cher Maurice, tu ne me fatigues pas, tu n'es point bavard ; plus je m'entretiens avec toi de loin comme de près, plus je suis content. Je reçois avec un vif retour l'expression de ton senti-

[1] En attendant le jour où elle pourrait entrer au couvent, Marie d'Hulst avait pris le parti de mener chez ses parents une vie quasi-religieuse.

[2] Le 3 janvier 1858.

ment et j'espère que tu accueilleras de même celle du mien, ainsi que mes tendres vœux pour ta santé et ton bonheur. Vous me donnez de belles étrennes en m'apprenant que le mois de janvier ne s'achèvera pas, Dieu aidant, sans que nous soyons réunis à Paris; je ne me fais pas scrupule de vous y désirer, vu qu'il me paraît plus qu'utile pour vous de bien employer encore cette année au centre de vos études, soit que vous tentiez encore la lutte du grand concours lycéen, soit que, suffisamment approvisionnés d'humanités et de philosophie, vous commenciez à vouloir cueillir vos premiers fruits en prenant votre premier degré de bachelier pour entrer bientôt et plus tôt en carrière. Dans ce dernier cas je vous vois incessamment aux prises avec les institutes justiniennes et tout ce qui s'ensuit. Adieu les roses pour lors! Au lieu d'Homère, venez Domat! Au lieu de Virgile, venez d'Aguesseau! Mais là encore vous trouverez des charmes, ceux de la raison appliquée aux grands intérêts de la société civile, et vous vous sentirez devenir hommes, tandis que les belles lettres toutes seules ne font souvent que de grands enfants trop enclins aux doux loisirs, trop peu aux solides travaux.

« Tu as raison d'espérer que nous ne serons pas trop privés de Marie, et puisque sa vocation est liée à son bonheur, nous devons nous résigner à sa décision, mais j'ai eu bien de l'égoïsme en tout ceci, je dois le confesser; cette chère enfant me le pardonnera surtout en pensant que ce qui m'occupait tristement en ceci était principalement sa santé. Enfin j'aime à me dire comme toi que tout se trouvera concilié dans le grand parti qu'elle prend avec tant de véritable amour de Dieu. »

Cette réunion si désirée, il n'était pas dans les desseins de Dieu de la permettre. La lettre que nous venons de citer est la dernière que le marquis du Roure ait écrite à son petit-fils. Vers le milieu de janvier, il écrivait lui-même à sa fille qu'il était souffrant; Mlle de Juigné ajoutait à part qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. La lettre suivante annonçait que le médecin craignait une fluxion de poitrine; à Rouvignac on prépara le départ; une troisième lettre prononçait le mot de danger; le 29 janvier, on se mit en route précipitamment, mais quand on arriva le 30 au matin, M. du Roure avait cessé de vivre; il avait jusqu'à la fin demandé ses enfants et petits-enfants. Sa mort avait été chrétienne et ferme, digne en tous points de la vie qu'il avait menée, surtout depuis la perte de sa fille Urbaine en 1847. C'était une grande perte pour Maurice que celle d'un aïeul si bon, si éclairé, si ouvert aux plus nobles sentiments : il la sentit avec une extrême vivacité.

Il se remit courageusement au travail et fit, comme vétéran, une seconde rhétorique, avec un nouveau professeur, M. Wes-

cher. En avril, il passa avec un plein succès son baccalauréat ès lettres[1]; le mois d'août lui apporta sa moisson de couronnes accoutumée : un second prix de discours français, un premier accessit de discours latin, deux troisièmes accessits en vers latins et en version grecque, au concours général. M. Trognon manifesta sa joie dans une lettre émue : « 28 août 1858. — Je suis pressé de vous féliciter des succès de Maurice dont j'ai été informé par un journal avant de quitter la Hongrie et qui m'ont été confirmés par la Reine sans que je sache les choses aussi exactement qu'un vieux scholar et un vieil ami comme moi aimerait à les savoir. Je vous serai donc obligé de me tout dire par le menu comme si c'était une nouvelle d'hier : à quinze jours de date des couronnes ne sont pas encore fanées et elles doivent n'avoir rien perdu de leur fraîcheur dans la mémoire de sa mère. Vous ne manquerez pas non plus de faire à *ce cher enfant* mes plus tendres compliments. Pardon du mot que je souligne et que j'ai laissé échapper comme s'il n'avait pas aujourd'hui la tête de plus que moi, mais c'est un bon souvenir d'un passé qui est encore bien voisin de nous, c'est en même temps un témoignage d'affection contre lequel j'espère qu'il ne protestera pas. »

Le jeune lauréat n'était, grâce à Dieu, nullement grisé par ses succès : « Je vois Maurice encore élève de Stanislas, écrit son cousin Antoine du Bourg aujourd'hui bénédictin, soutenant avec distinction des discussions littéraires et philosophiques avec l'excellent abbé Devoille, parlant avec simplicité et modestie du grand concours, et n'oubliant qu'une chose, c'est de dire les succès qu'il y avait obtenus. Il était gai et en train dans toutes les parties de plaisir, mais il était toujours le garçon irréprochable de conduite, de sentiments et de paroles; sans être jamais un censeur morose, il se contentait de prêcher par son exemple. »

L'année scolaire qui venait de s'écouler lui avait apporté un nouveau secours d'ordre spirituel. A la rentrée de 1857, Mgr de Ségur avait prêché sa première retraite dans ce collège où il devait, durant tant d'années, répandre en abondance les fruits de sa piété et de son dévouement. « Cette retraite, dit l'*Histoire du collège Stanislas*, fit une profonde impression et produisit

[1] M. Trognon à Mme d'Hulst, 11 mai 1858 : « Il est bien tard pour vous féliciter du baccalauréat de vos deux fils. J'étais sûr du succès triomphant de Maurice; je l'étais aussi de la capacité de Raoul, mais je m'effrayais un peu de l'excessive défiance qu'il a toujours eue de lui-même. »

des effets merveilleux. Elle établit entre Mgr de Ségur et les élèves des liens étroits de confiance et d'amitié, et son action contribua pour une bonne part à faire briller la piété et la foi comme aux beaux jours de M. Liautard[1]. » M. Le Rebours, alors précisément, venait d'être appelé à faire partie de l'administration diocésaine par le cardinal Morlot, qui succédait à Mgr Sibour sur le siège de Paris, et, bien que le nouveau vicaire général n'eût pas entièrement abandonné le ministère de la direction des âmes, il avait cependant peu de loisirs pour se rendre régulièrement à son confessionnal de Saint-Thomas d'Aquin, de sorte que, quand Maurice d'Hulst ne l'y rencontrait pas, il s'adressait volontiers au doux et pieux prélat aveugle qu'il était toujours sûr de trouver à la chapelle du collège.

C'était à Mgr de Ségur que la Providence avait réservé le rôle d'éclairer le jeune d'Hulst sur le moment où il convenait pour lui de répondre à l'appel de Dieu. La pensée de se consacrer au service du Divin Maître ne l'avait en effet jamais quitté depuis l'âge de douze ans; il était bien décidé à entrer au séminaire à la fin de ses études et n'en faisait pas mystère. A sa mère il avait de tout temps confié ses pieux désirs, et celle-ci aimait à s'en entretenir avec la reine Marie-Amélie[2]. Maurice s'effrayait pourtant un peu de rencontrer de l'opposition du côté de son père et de n'être pas soutenu par l'abbé Le Rebours; lui-même se demandait parfois s'il ne serait pas sage d'attendre un peu et d'achever la formation de son esprit par des études supérieures. L'évêque d'Orléans, qui, lui, suivait cette vocation avec une joyeuse espérance, proposa à la comtesse d'Hulst de lui confier son fils pendant quelques jours; mère prudente, elle craignit que Maurice n'eût pas toute sa liberté en face d'un si grand personnage et préféra s'en rapporter au jugement de ceux qui avaient été ou qui étaient encore les guides habituels du jeune homme[3].

[1] p. 294.

[2] La comtesse d'Hulst à la reine Marie-Amélie, 1er janvier 1856 : « Mes deux fils travaillent, mon petit Maurice toujours avec le désir d'entrer au séminaire quand il aura l'âge; cette pensée nous charme, car nous avons trop d'ambition pour la borner à cette pauvre terre, où tous les sentiments de nos cœurs sont si cruellement froissés. Raoul, quoique très chrétien, compte pourtant rester dans le monde; mais il n'a qu'un désir, c'est, dès qu'il sera homme, de s'attacher à vos augustes petits-fils et de les suivre où ils seront. Ainsi le culte de ma vie ne se perd pas dans mes enfants. »

[3] Mgr Dupanloup à Mme d'Hulst, le 2 octobre 1858 : « Mon excellent et

On se réserva de poursuivre cette enquête à loisir, et il fut décidé que Maurice ferait encore au collège Stanislas une année de logique et de sciences. M. Lalanne avait représenté les inconvénients de retarder, comme les années précédentes, sa rentrée jusqu'au second trimestre. Pour la première fois de sa vie, le jeune d'Hulst fut donc pensionnaire; il supporta fort bien cette petite épreuve que lui allégèrent les aimables visites de son vieil ami, M. Trognon[1].

En philosophie, il retrouvait comme maître celui qu'il avait eu pour professeur de rhétorique en 1856-1857, M. Régnier; si restreint que fût alors le programme de la classe de philosophie, le jeune homme s'intéressa vivement à ces études qui devaient plus tard s'emparer de son intelligence et lui donner sa marque personnelle: mais les mathématiques le passionnèrent davantage; elles le fascinèrent, c'est lui-même qui l'a écrit, au point de devenir l'occasion de la seule tentation qui ait jamais effleuré sa vocation si tranquille et si sûre. Seul dans sa chambre, en répétant son cours d'algèbre au tableau, il lui arrivait de battre des mains et de trépigner de joie en voyant les perspectives de la vérité abstraite s'ouvrir devant son esprit.

saint ami, M. Trognon, m'a lu les bonnes et confiantes paroles que vous avez bien voulu lui écrire pour moi; j'en ai été profondément touché, non seulement à cause de la bonté et de la confiance qui m'y sont témoignées, mais surtout à cause de l'édifiante et si religieuse sollicitude dont votre cœur est préoccupé. J'unirai de tout mon cœur mes pauvres prières aux vôtres, Madame, pour cet enfant si cher, si précieux; et si je pouvais vous aider en quelque chose dans le discernement si délicat à faire de sa vocation en ce monde, je me mettrais entièrement à vos ordres. S'il pouvait lui être agréable, ou s'il entrait d'ailleurs dans vos convenances qu'il me vînt faire ici une petite visite, j'en serais charmé; nous nous promènerions un peu ensemble et nous causerions des pensées diverses qui l'intéressent. M. Trognon me dit tant de bien de ce jeune homme, que je serais heureux de faire sa connaissance. » — M. Trognon à Mme d'Hulst, le 21 octobre 1858 : « L'évêque d'Orléans me demande si vous lui enverrez Maurice comme il vous a proposé de le faire. Je lui réponds que vous avez été souffrante, ce qui vous a empêché de lui répondre que votre fils était retourné au collège pour s'y préparer au baccalauréat ès sciences, mais que vous vous proposez de le lui conduire chez M. de Gontaut. » — Mgr Dupanloup à Mme d'Hulst, le 24 octobre 1858 : « Puisque vous avez la bonté de me parler avec cette confiance, je vous dirai aussi en toute simplicité que j'approuve et respecte profondément la réserve que vous croyez devoir garder vis-à-vis de cet excellent jeune homme; rien n'est plus sage, plus chrétien et plus naturel. Je me mettrai entièrement à vos ordres au mois de janvier, puisque vous voulez bien me le permettre à Paris. »

[1] Lettres de M. Trognon à Mme d'Hulst, 21 octobre, 1er et 24 novembre 1856.

Alors le rêve de l'École polytechnique le hantait. Mais toutes les fois que ces pensées d'un avenir autre que le sacerdoce prenaient corps en lui, il ne pouvait plus prier; la paix intérieure lui manquait; Dieu semblait s'éloigner. Cet effet le frappa tellement qu'il ne put s'empêcher d'en tenir compte dans sa détermination.

Il n'attendit pas la fin de l'année scolaire pour s'ouvrir pleinement à Mgr de Ségur et lui demander ce qu'il devait faire. Étant donnés le caractère et les dispositions bien connues de celui à qui il s'adressait, la réponse n'était pas fort douteuse; Mgr de Ségur n'était pas homme à exposer au feu du monde et surtout de l'Université une vocation qui, par ailleurs, était certaine à ses yeux: il déclara à Maurice d'Hulst qu'il ne devait pas hésiter à se présenter au séminaire à la fin des prochaines vacances. Le jeune homme reçut avec bonheur dans la partie supérieure de son âme cette expression si positive de ce qu'il devait regarder comme la volonté de Dieu, mais il se sentit très ému d'avoir à apprendre à sa mère la décision de Mgr de Ségur et à obtenir de son père la permission de s'y conformer.

Cependant Mme d'Hulst avait, de son côté, consulté l'abbé Berthet que de nouvelles épreuves de santé retenaient toujours à Rome et qui n'avait jamais perdu de vue la vocation de son cher Maurice[1]. L'abbé Berthet conclut dans le même sens que Mgr de Ségur. Nous citerons de cette lettre un passage étendu, non seulement parce qu'elle est la consultation la plus complète sur la grave partie qui se jouait alors dans l'âme de la mère et du fils, mais parce qu'elle rappelle en termes si justes les principes de l'Église qu'elle pourra éclairer d'autres âmes[2].

« Je comprends parfaitement, Madame, les inquiétudes que vous donne la pensée du séminaire pour cette année, mais je crois aussi que vous avez bien des raisons de vous rassurer. L'expérience de tant de jeunes gens que l'on voit tous les jours entrer, même avant dix-sept ans, au séminaire et qui trouvent là le secret de connaître et de suivre une vocation qu'ils auraient perdue peut-être en voulant

[1] L'abbé Berthet à Mme d'Hulst, Rome, 11 avril 1857. « C'est avec bonheur, Madame, que je vous félicite de la satisfaction que vous éprouvez; si Dieu y mêle un sacrifice dont je comprends bien toute l'étendue et les difficultés, ah! au moins c'est un de ces sacrifices dans lesquels on ne sait s'il y a plus d'amertume que de douceur, ou plutôt dans lesquels l'amertume se change en douceur. »

[2] Elle est du 3 janvier 1859.

l'éprouver dans le monde, l'autorité du saint Concile de Trente assisté du Saint-Esprit et qui veut que les enfants qui se destinent au sanctuaire soient dès l'âge le plus tendre retirés du monde, revêtus du saint habit des clercs et formés à l'esprit ecclésiastique dans la retraite, la volonté de Dieu bien clairement manifestée sur Maurice, puisqu'il est impossible à qui que ce soit de pressentir pour cet enfant un autre avenir, et que lui-même ne trouve rien devant lui quand il ne voit pas le sacerdoce, voilà qui est bien suffisant pour vous persuader, Madame, qu'il n'y aurait plus sagesse mais imprudence à hésiter et que ce serait se défier de Dieu...

« Si Maurice a à s'éclairer sur sa vocation parce qu'elle serait encore incertaine, le moyen à prendre est de consulter Dieu, mais ce n'est pas dans le monde qu'il faut chercher à entendre la voix de Dieu, c'est dans la retraite. Ce n'est pas non plus en se tenant éloigné de l'état ecclésiastique qu'il s'assurera s'il est fait pour cet état, il ne fera là que prolonger ses doutes et ses hésitations; le moyen naturel de reconnaître si on est appelé ou non, c'est de s'approcher du fardeau, d'essayer de le soulever, c'est d'entrer au séminaire; quelques semaines, quelques jours même, suffisent pour dissiper les illusions quand la vocation n'est qu'apparente, et pour débarrasser de tout doute quand elle est réelle. Pour ce qui est du danger que Maurice n'ose retourner au monde s'il le fallait, oh! je crois que cette crainte s'évanouira aux pieds de Notre-Seigneur si vous l'y portez. Personne ne s'est trouvé confondu en se confiant en Dieu. Dieu n'abandonne pas ceux qui le suivent. Le meilleur, quand on cherche Dieu, est de ne regarder ni à droite ni à gauche, mais devant soi.

« Si la vocation de Maurice n'est plus douteuse et qu'il n'ait besoin que d'assurer sa correspondance et d'acquérir la force, la constance, en un mot les vertus qu'elle exige, vous n'en pouvez douter, Madame, le grand moyen, le moyen le plus sûr, le plus nécessaire est celui que proposent les Pères de Trente, et par leur organe le Saint-Esprit : c'est le séminaire. Et ne craignez point, Madame, qu'en se séparant sitôt du monde il soit exposé à y renoncer sans le connaître et à se repentir plus tard de sa décision...

« ... Il n'est point nécessaire d'avoir l'expérience des séductions et des vanités du monde pour savoir ce que l'on quitte en le quittant. Je crois que, vu par l'imagination, il est plus dangereux et plus séduisant que vu de près, et qu'un jeune homme qui y a vécu sans en subir l'esclavage fait un moindre sacrifice que celui qui le rejette en se le figurant d'après ce que tout jeune homme en connaît. Dans l'exercice de son ministère, Maurice ne verra guère plus du monde que ce qu'il en a vu jusqu'ici ou en verra avant les vœux sacrés[1]; il peut donc prudemment y renoncer.

« Il me semble donc, Madame, qu'il n'est point trop tôt que Mau-

[1] Cette affirmation ne laisse pas que d'être surprenante.

rice se remette entre les mains de l'Église, qui seule sait éprouver, diriger, affermir et bénir les vocations ecclésiastiques. Non, l'éducation de famille, même auprès d'une mère qui se rend le témoignage qu'elle veut avant tout que ses enfants appartiennent à Dieu, ne lui suffit plus; elle serait peut-être un danger pour lui. Elle a quelque chose de trop doux, de trop facile, qui ne lui aidera pas à guérir cette mobilité d'impressions, cette espèce de faiblesse. Il faut le séminaire pour donner des habitudes fortes et l'énergie de volonté qui convient au prêtre.

Quant aux difficultés que vous vous attendez à trouver du côté de M. le comte, elles ne sont pas une raison suffisante d'attendre. J'espère plus encore, et je crois que vous serez étonnée de trouver M. d'Hulst tout disposé à entrer dans les désirs de son fils. Il y a du reste bien du temps encore d'ici au mois d'octobre, et vos prières avec celles de Mlle Marie, qui doit être maintenant au comble de ses vœux, et celles de Maurice et d'autres encore, obtiendront du Maître des cœurs qu'il dispose celui de M. le comte; quand on a prié, on peut tout entreprendre. »

Mme d'Hulst avait toute confiance dans le jugement du saint abbé Berthet et dans la connaissance qu'il avait du caractère de son ancien élève. Elle se rendit donc à ses raisons, en même temps que Maurice s'inclinait devant la décision de Mgr de Ségur.

Dans sa dernière année de collège, Maurice obtint, outre le grade de bachelier ès sciences, le second prix de mathématiques, le 2e accessit de dissertation latine et le 5e de dissertation française au concours général. Quand il vint devant le ministre de l'Instruction publique, M. Rouland, pour être couronné, celui-ci lui posa quelques questions et finalement lui demanda à quelle carrière il se destinait. Le jeune homme répondit simplement et sans hésitation : « A l'état ecclésiastique. »

Son père, qui assistait à la séance et n'était pas fort éloigné, entendit cette réponse qui dut le préparer à l'entretien que Maurice voulut avoir ce même jour avec lui. Il eut raison. Le comte d'Hulst, qui avait été fier de son fils à la distribution des prix, accueillit sa communication beaucoup plus facilement qu'on n'eût osé l'espérer. Il eût préféré que son fils attendît encore; il se borna à lui demander de ne pas prendre tout de suite la soutane.

Lorsque la nouvelle se répandit dans le village de Louville, les bonnes gens disaient à la comtesse : « Ah! monsieur Maurice un prêtre! mais il ne sera pas simple prêtre; il deviendra

certainement évêque. » Et Mme d'Hulst de répondre : « Oh ! telle n'est pas ma prétention ! Mon fils prêtre ! C'est tout ce que j'ambitionne. Quel honneur pour moi ! »

Quant à Maurice, il ne paraissait nullement préoccupé du nouveau genre de vie qui l'attendait ; il demeurait simple, aimable et gai ; il redoublait de témoignages d'affection pour tous, attentif et tendre pour son père, aux petits soins pour sa mère, tenant le plus possible compagnie à son frère dont il sentait le sacrifice, plus que jamais ouvert et confiant avec sa sœur Marie.

La rentrée des élèves d'Issy était fixée au 5 octobre ; le comte d'Hulst ne se sentit point le courage d'accompagner son fils et le laissa partir avec sa mère et sa sœur ; comme Mme d'Hulst avait quelque peine à cacher son émotion, son fils lui dit avec un sourire ces paroles du psalmiste : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus.* »

Sans doute le regard du divin Maître s'abaissa avec complaisance sur celui qui, paré de la triple auréole de l'intelligence, de la noblesse, de la fortune, franchissait, dans la fleur de sa jeunesse, le seuil du séminaire ; le 10 octobre seulement, Maurice atteignait ses dix-huit ans. Devant ce touchant spectacle, on incline à penser, avec Mgr de Ségur et l'abbé Berthet, qu'il était bon de consacrer ces prémices au Seigneur ; il faut un effort de réflexion et un regard jeté sur la mission toute particulière que la Providence réservait à Maurice d'Hulst, pour se demander s'il n'eût pas mieux valu, comme le souhaitait son père, qu'il remît de quelque temps l'exécution de son généreux dessein. Deux ou trois années d'études supérieures, littéraires ou scientifiques, eussent, non seulement achevé d'étendre et de mûrir son esprit, mais surtout elles lui eussent ouvert de plain-pied ce milieu intellectuel de la haute Université, idées et personnes, si isolé, alors surtout, du monde ecclésiastique et catholique. Grâce à sa vive intelligence, l'abbé d'Hulst devait plus tard, assurément, comprendre ces idées et ces hommes ; mais ces hommes ne le comprirent pas ; ils ne le sentaient pas des leurs, alors pourtant qu'il égalait même les plus distingués d'entre eux. La formation exclusivement ecclésiastique, qu'il avait reçue à l'âge où l'intelligence prend son pli, mettait comme une barrière entre eux et lui : pour agir pleinement les uns sur les autres, les esprits ont besoin, non seulement d'avoir, mais de se reconnaître une certaine parenté.

CHAPITRE IV

MAURICE D'HULST AU GRAND SÉMINAIRE ISSY ET PARIS

1859-1864

Émotion que cause parmi les siens l'entrée de Maurice d'Hulst au séminaire. — Lettre de l'abbé Berthet destinée à calmer les inquiétudes de la comtesse d'Hulst. — Impression produite par le séminaire d'Issy sur Maurice. — Sa première lettre à sa sœur Marie sur la vie du séminaire. — Le supérieur, les directeurs, les confrères. — Maurice ne tarde pas à prendre le premier rang. — Sa fidélité à l'action de la grâce et ses progrès dans la vie intérieure. — Lettres remarquables que lui inspirent les fêtes religieuses. — Ses études : le cours de philosophie de M. Laroche et l'enthousiasme qu'il excite. — Maurice modèle des séminaristes. — Le 1er janvier à Issy. — Le comte d'Hulst, après une résistance de quatre mois, autorise son fils à prendre la soutane, 2 février 1860. — Intéressante lettre de l'abbé Devoille à ce sujet et ses remarques sur le caractère de Maurice. — Nouveaux progrès de Maurice dans la vie spirituelle : il se passionne pour la vie de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. — Il redoute les vacances. — Sa vie édifiante à Louville. — Maurice d'Hulst fait une seconde année de séminaire à Issy. — Réaction contre l'ontologisme. — M. Laroche remplacé par l'abbé Plaine ; vif chagrin de ses élèves. — Bon esprit de l'abbé d'Hulst : il s'initie à la philosophie scolastique. — Ses fonctions au séminaire ; avec quelle piété il les remplit ; goût qu'il a alors pour la piété du XVIIe siècle ; il veut être *victime* avec Jésus-Christ. — Portrait qu'il trace de lui-même en 1861. — Dans quels sentiments il reçoit la tonsure, 25 mai 1861. — Vacances de 1861 : pèlerinage à la Salette avec l'abbé Just de Bretenières, le futur martyr. — L'abbé d'Hulst entre à Saint-Sulpice. — Conseil délicat qu'il donne à sa sœur au sujet de sa vocation religieuse ; il la pousse à accomplir son sacrifice, malgré le chagrin de ses parents ; avec sa mère, il la conduira lui-même au noviciat de l'*Adoration réparatrice*, en septembre 1862. — Le supérieur et les directeurs de Saint-Sulpice de 1861 à 1864. — M. Grandvaux directeur personnel de l'abbé d'Hulst. — Cours de l'abbé Le Hir. — Goût de l'abbé d'Hulst pour la théologie et l'étude de l'hébreu. — Premier sermon de l'abbé d'Hulst au séminaire ; jugement du supérieur, M. Carrière. — L'abbé d'Hulst catéchiste. — Vertus que lui reconnaissent ses condisciples et reproches qu'il se fait. — Son acte de consé-

cration du 28 janvier 1862. — Lettre qu'il écrit à l'abbé Leprince et sentiments que lui inspirent l'ordination sacerdotale de son ami, puis celle de l'abbé Vollot. — Il reçoit les ordres mineurs le 14 juin 1862 et le sous-diaconat le 30 mai 1863. — Ses prônes dans l'église de Louville ; sa charité à l'égard d'une pauvre femme du village. — L'abbé Meignan, vicaire général de Paris, d'accord avec Mgr Darboy, veut envoyer l'abbé d'Hulst, avec l'abbé Vollot, dans une Université allemande. — M. Grandvaux dissuade l'abbé d'Hulst d'accepter. — Maurice d'Hulst est envoyé à Rome. — Association qu'il forme avec quelques-uns de ses amis pour pratiquer la simplicité évangélique : société dite du *Chêne-blanc*. — Bons souvenirs et marque ineffaçable que l'abbé d'Hulst garde du séminaire de Saint-Sulpice.

C'est toujours une forte émotion dans une famille du monde, même chrétienne, que l'entrée d'un de ses membres au séminaire ; il n'est pas rare que l'on s'y exagère l'étendue du sacrifice accompli et la sévérité des obligations acceptées. Les parents de Maurice d'Hulst et leurs amis n'échappèrent ni à ces émotions, ni à ces pensées :

« Vous m'avez redit, écrivait M. Trognon à la comtesse d'Hulst, le 24 octobre, dans un si simple et si touchant langage, l'histoire de votre voyage à Paris et à Issy, que j'en ai le cœur tout pénétré et que j'ai ressenti chacune de vos émotions. Oui, assurément, c'est un sacrifice, un grand sacrifice, mais qui portera bien avec lui sa récompense, si Dieu fait la grâce à cet excellent jeune homme de persévérer dans sa vocation. Et puis le donner ainsi à Dieu n'est pas le perdre, même au point de vue des affections terrestres. Vous vous êtes déjà dit cela, et bien d'autres choses, beaucoup mieux que je ne saurais vous le dire, et je suis assuré qu'à cette heure, s'il vous reste de la tristesse, elle est toute calme et toute chrétienne. J'espère que votre pauvre mari, moins ferme que vous contre sa juste douleur, s'y résignera à son tour ; il sera soutenu par Raoul dont j'admire le courage. A son âge, c'est un vrai triomphe de la vertu que de savoir maîtriser des impressions comme celles qu'il a dû ressentir. Moi qui vous écris, je ne puis me représenter sans un vrai serrement de cœur votre maison vide de ce cher et aimable Maurice. Et pourtant, au fond de mon âme, je bénis Dieu de lui avoir donné cette sainte vocation. »

M. Trognon ajoutait qu'il n'avait rien dit, pas même à la Reine, qui pourtant s'était si fort intéressée à la vocation de Maurice [1], de la mise à exécution de ce dessein longuement mûri. On

[1] M. Trognon à la comtesse d'Hulst, 23 août 1839 : « La Reine a pris une grande part aux succès de Maurice et m'a interrogé d'elle-même sur sa vocation dont il a été parlé beaucoup ici, je ne sais par qui, car la Reine n'a pas été du tout la seule à me questionner.

semblait, avant tout, soucieux d'empêcher le jeune séminariste de s'engager devant l'opinion ; son père avait exigé qu'une année s'écoulât avant qu'il ne revêtît l'habit ecclésiastique, et sa mère elle-même tremblait non seulement que son cher enfant n'eût à souffrir, mais surtout que la liberté de son âme ne subît quelque influence trop forte. Sur le premier point, le bon M. Dugrais, directeur au séminaire, s'efforçait de la rassurer, dès le surlendemain de l'arrivée de Maurice d'Hulst, par une de ces lettres qu'inspire la tendre condescendance de prêtres accoutumés dès longtemps à ces premiers effarouchements des mères que leur enfant vient de quitter :

« Madame et excellente mère, soyez bien tranquille, monsieur votre fils est heureux et content au séminaire. Je l'ai vu ce matin pour lui donner quelques renseignements dont il avait besoin. J'ai insisté en particulier sur la recommandation de ne pas demeurer longtemps à genoux et de faire sa petite retraite avec paix et sans se fatiguer. Vous avez très bien fait, Madame, de faire connaître le besoin qu'éprouve ce bon jeune homme d'un sommeil un peu prolongé. Je vais immédiatement en instruire M. le Supérieur. Continuellement j'aurai l'œil ouvert pour prévenir jusqu'au moindre besoin de monsieur votre fils : c'est un devoir pour moi ; j'en ai fait la promesse à Mgr de Ségur... »

Mais, sur le second point, il ne fallut pas moins, pour calmer les inquiétudes de Mme d'Hulst, qu'une longue et sérieuse lettre de l'abbé Berthet, qui, entré enfin au séminaire des Missions étrangères, était allé voir son ancien élève à Issy. Après avoir dépeint la joie présente, le calme et la bonne santé de Maurice, il ajoutait :

« Le séminaire peut sans doute accabler la santé et jeter l'âme dans de fausses voies. Mais ce n'est là qu'un accident très rare qui n'est point particulier au séminaire, auquel je ne crois pas Maurice exposé, et à l'égard duquel vous pouvez vous en rapporter aveuglément à la prudence, aux lumières et au dévouement des directeurs de Saint-Sulpice. Je vous parle d'après la connaissance et l'expérience que j'ai de ces messieurs, toujours avec leurs élèves, les voyant en particulier plusieurs fois par mois ; ils s'occupent uniquement d'eux et ne vivent que pour eux. Leur sollicitude n'a pas pour objet seulement les progrès de l'âme dans la perfection ecclésiastique, mais la santé du corps qu'ils ménagent, qu'ils soignent avec une charité toute paternelle. Du reste, loin de favoriser les excès qui pourraient nuire, les mortifications imprudentes, ils retiennent dans les pratiques communes de la piété en formant à les faire d'une manière non commune. »

M. Berthet, d'ailleurs, ne croyait pas que Maurice fût appelé à une « vocation extraordinaire », ce que Mme d'Hulst semblait redouter par-dessus tout. Les propres lettres de Maurice étaient, plus que tout le reste, de nature à tranquilliser ses parents. Dès les premiers jours, il était tombé sous le charme de cette pieuse et vieille maison, dont il a lui-même décrit plus tard en termes si justes la pénétrante action[1]. « Dans les salles basses, dans la dorure éteinte et les peintures effacées » de l'antique pavillon de Marguerite de Valois, qui subsistait alors intégralement, il avait aimé « ce mélange d'élégance et de misère qui fait la joie de l'artiste sans assurer le bien-être de l'habitant ». Dans les longues allées de ce parc « qui s'étage en gradins jusqu'aux terrasses élevées de la *Solitude*, ou s'étend de plain-pied jusqu'aux charmilles derrière lesquelles s'abrite le sanctuaire de Lorette », il avait goûté, « avec le souvenir de Tronson, de Fénelon et de Bossuet, l'aspect austère et charmant que rien ne saurait ôter à ces beaux lieux, témoins depuis deux siècles de tant d'efforts cachés, de vertus secrètes, de prières ignorées. » Mais surtout il s'était senti pénétré, à peine arrivé, par cet air de simplicité, de bonté, de fraternité, que respiraient au séminaire maîtres et élèves. Écoutons-le plutôt narrer à sa sœur les impressions de la première quinzaine ; elles n'apprendront rien aux prêtres qui liront ce livre, mais elles réveilleront en eux de doux souvenirs et elles permettront à d'autres lecteurs d'entrevoir un monde trop peu connu de beaucoup d'entre eux, ce monde où l'âme est tout, l'âme à l'époque de ses plus généreux élans et de ses plus pures effusions. Quel contraste entre les sentiments de ces jeunes hommes et ceux de la plupart des camarades qu'ils ont laissés dans le monde en proie à toutes les tentations de l'esprit, du cœur et des sens, sollicités au mal presque à chaque heure du jour et trop enclins à y succomber !

« A votre tour, ma chère sœur, d'avoir de mes nouvelles : elles sont bonnes et doublement bonnes ; je ne sais comment remercier le Seigneur de toutes les bénédictions dont il m'a comblé ; la première et la principale est certainement de m'avoir conduit dans cette sainte maison où règnent un esprit de piété vraiment contagieux, une cordialité fraternelle entre les élèves, une familiarité toute paternelle de la part des directeurs ; où la règle fournit les moyens de passer sans s'en douter des journées pleines devant Dieu. »

[1] Mgr d'Hulst. *Vie de Just de Bretenières*, p. 49-52. — C'est à ces pages que nous empruntons quelques-unes des phrases qui suivent.

Celles qu'il vient de traverser ont été particulièrement bénies, car c'étaient des journées de retraite ; il en décrit les exercices avec une exactitude minutieuse : « La grâce et les conseils aidant, elles ne m'ont pas semblé trop longues, excepté la première, et, quand la retraite a fini, je les ai regrettées. On nous entoure d'avis, d'instructions et de secours pour l'oraison ; il est impossible de n'en pas faire un brin. »

A côté des exercices de piété, les classes qui, pour Maurice, sont toutes classes de philosophie, car il a été, dès l'abord, dispensé de la seconde année que d'ordinaire on passe en ce séminaire ; puis les cérémonies : « C'est ici qu'on voit des offices bien faits. Rien n'est imposant comme ces cérémonies exécutées tout entières par des ecclésiastiques pieux et dignes. » Enfin, les leçons de plain-chant données par un condisciple : « Je vous dirai à ce propos qu'une des choses les plus touchantes du séminaire, c'est que tout se fait entre égaux ; pas le moindre rapport avec les domestiques ; les élèves servent à table ; ils sont sacristains, balayeurs des chapelles, boutiquiers, aumôniers des pauvres, etc. ; on n'a jamais affaire qu'à des frères ou des supérieurs... Maman a dû vous dire que ce jeune homme qui m'a conduit dans ma chambre le jour de mon arrivée était M. de Cabanoux ; c'est le modèle de la maison, affable et prévenant pour tous, aussi pieux que modeste, et d'une conversation charmante ; d'ailleurs, il y en a plusieurs qui lui ressemblent, et je ne suis pas embarrassé d'avoir à qui parler ; mais l'esprit de la règle est de se mêler un peu avec tous et de ne pas faire de bandes à part. Que vous dire de plus? J'écoute dans la retraite et le silence la voix de Dieu sur moi ; elle ne tardera pas à se faire entendre ; il me semble déjà l'entendre dans le bonheur que je goûte depuis que je suis ici... Je vous plains maintenant, car je comprends combien il doit être difficile de mener au milieu du monde la vie parfaite de Jésus-Christ. Ici on est soutenu par les deux bras et l'on n'a qu'à se laisser faire[1]. »

Maurice d'Hulst n'avait pas tort d'apprécier le milieu où la Providence l'avait conduit. Le supérieur de la maison était alors le sage et aimable M. Maréchal ; au nombre des directeurs, parmi les vénérables anciens qui perpétuaient les antiques traditions de Saint-Sulpice, on remarquait M. Pinault, savant, original et saint, dans sa jeunesse élève, puis maître de

[1] Le 16 octobre 1859.

conférences à l'École normale supérieure, alors vieillard infirme, mais toujours spirituel et toujours austère ; M. Telles de la Poterie, qui s'était jadis adonné aux études historiques, et s'occupait maintenant surtout du jardin et des fleurs ; M. Dugrais, professeur d'Écriture sainte et maître des cérémonies, grand conteur d'anecdotes ; l'économe, M. Cartier, plein d'attentions pour les santés délicates. Parmi les jeunes, se distinguaient surtout les deux professeurs de philosophie, M. Laroche et M. Renaudet, tous deux épris des théories de Platon et de Malebranche et ardemment ontologistes. MM. Leclerq et Drouet enseignaient les sciences. Tous ces hommes étaient dignes du respect et de l'imitation de leurs jeunes disciples, dont ils apparaissaient moins comme les maîtres, que comme les frères aînés, tant la vie de tous était fondue.

« Issy est le vrai noviciat de la vie ecclésiastique, a écrit Mgr d'Hulst dans la vie de Just de Bretenières. La réputation de Saint-Sulpice y attire les recrues trop rares que le sacerdoce contemporain fait dans les familles aisées et jusque parmi les hommes faits que saisit au milieu de la vie le sentiment du néant des choses. Mêlés aux contingents plus nombreux des adolescents qu'une vocation moins extraordinaire y amène au sortir du petit séminaire, ces tard-venus dans la cléricature subissent sans résistance la douce fascination d'humilité et d'enfance volontaire qu'exerce la simplicité évangélique ; en même temps et sans le savoir, ils réagissent heureusement par l'autorité de leurs exemples sur de jeunes vertus plus habituées à suivre le courant qu'à tendre au but par l'effort personnel. Ainsi la sagesse des uns se pénètre de candeur, et la candeur des autres s'enrichit de virilité, et l'échange qui se fait entre frères ajoute au charme des souvenirs que les uns et les autres emportent à travers la vie de ce séjour enchanté. »

Parmi les condisciples que Maurice d'Hulst avait trouvés à Issy, quelques-uns ont tenu plus tard une place distinguée dans le clergé de France : tels l'abbé Revérony qui a laissé, à Caen, un souvenir vénéré et qui mourut vicaire général de Bayeux ; l'abbé Courtade, qui devint un des plus intimes amis de l'abbé d'Hulst et dirigea avec lui, à Saint-Ambroise, une œuvre d'apprentis ; l'abbé de Cabanoux, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, dont on a lu plus haut l'éloge dans une lettre de Maurice d'Hulst à sa sœur ; l'abbé Chaumont, qui a donné à Saint-François-de-Sales, dont il a si parfaitement pénétré l'esprit, des oblats et des oblates ; MM. de Beauséjour et Bouquet, évêques de Carcassonne

et de Chartres ; MM. Laurençon et Guéneau, curés de Paris ; M. Clément, l'un des premiers coopérateurs de l'abbé Thenon dans l'œuvre des *Externats de lycéens* et son successeur durant vingt années. Ceux-là étaient les anciens qui se chargeaient de faire comprendre et aimer la vie du séminaire aux nouveaux. La même année que l'abbé d'Hulst, entrèrent à Issy M. Just de Bretenières, avec qui il se lia d'une étroite amitié et dont il a raconté la vie ; M. Jourdan de la Passardière, le fidèle disciple de Saint-Philippe-Néri, le prédicateur plein d'âme et d'onction, évêque titulaire de Rosea ; M. Soyer, qui, entré dans la Compagnie de Jésus, devait s'appliquer avec succès au ministère des retraites ; M. Pousset, aujourd'hui archiprêtre de Notre-Dame de Paris ; M. Scalbert, doyen de Saint-Jean-Baptiste à Dunkerque, compagnon de l'abbé d'Hulst à Rome [1] ; M. Ardouin, vicaire général de Fréjus ; M. Victor Quentin, jeune homme élégant et agréable musicien, qui demeura jusqu'à sa mort au rang des amis personnels de l'abbé d'Hulst. L'année suivante, en 1860, on vit entrer à Issy M. Mignot, aujourd'hui archevêque d'Albi ; M. de Bonfils, évêque du Mans ; M. Sobaux, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montmartre ; M. de la Pâquerie, homme très austère, apologiste de valeur, supérieur des prêtres du Bon-Pasteur à Marseille ; M. Thenon, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École d'Athènes, fondateur de l'École Bossuet ; M. Henri Gros, de Boulogne-sur-Mer, collègue, ami et commensal de l'abbé d'Hulst à Saint-Ambroise, prêtre d'un vrai talent et d'une rare modestie, qui, aumônier volontaire en 1870, fut tué par une bombe au plateau d'Avron.

Entre tous ces jeunes hommes distingués par leur piété, leur intelligence, leur travail, leur bonne éducation, Maurice d'Hulst n'allait pas tarder à briller au premier rang. Mais, en attendant, il se tenait humblement à sa place de nouveau venu et ne songeait qu'à ouvrir son âme aux saintes impressions qu'elle recevait de toutes parts ; admirablement fidèle à l'action de la grâce qu'il savait découvrir en lui et traduire en termes d'une justesse surprenante chez un adolescent à peine sorti du collège et ignorant de la théologie. A cet égard, sa correspondance avec sa sœur Marie est particulièrement digne d'attention, comme aussi au point de vue du style d'une pureté et d'une précision toutes classiques :

[1] Nous lui devons une grande partie de ces souvenirs.

« Quand je vous ai écrit ma première lettre, lui écrit-il le 6 novembre 1859, j'avais déjà à vous faire part de bien des grâces dont le Seigneur m'avait comblé ; mais chaque jour passé dans ce saint lieu augmente ma dette envers la miséricorde divine ; Dieu ne m'a refusé aucun de ses dons, ni les secours extérieurs des avis et des exemples, ni les lumières intérieures et les douceurs ineffables de ses consolations, ni même les salutaires amertumes de ses épreuves. Le divin Sauveur a voulu me faire comprendre combien je ne suis rien et comme je serais impuissant à faire un pas sans sa grâce ; aussi, après m'avoir comblé de ses faveurs, il m'a laissé un instant en face de ce que j'ai quitté pour lui ; et malgré le peu de fidélité et d'amour avec lequel j'ai accepté cette petite épreuve, il a daigné me récompenser aussitôt, et me communiquer de nouveau l'abondance de sa grâce dans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. O ma sœur, qu'il est doux le joug du Seigneur ! Et qu'il faut que nous soyons lâches pour le trouver pesant ! Si nous aimions véritablement, rien ne nous semblerait dur. Ecoutez cette belle pensée qu'on nous a suggérée dans l'oraison de ce matin qui était justement sur les épreuves : « Dieu, pour éprouver notre « amour, a mis entre nous et lui les souffrances comme un torrent de « feu. Jésus a le premier passé ce torrent, et maintenant, Il nous « appelle à Lui et nous dit : Si vous m'aimez, vous ne craindrez pas de « traverser pour me rejoindre ce que j'ai traversé pour vous sauver ! » N'est-ce pas que cette pensée est admirable ? Je vous prêche comme si ce n'était pas à moi d'écouter vos sermons ; mais l'un n'empêche pas l'autre, et je compte bien sur vos prédications. »

Un chagrin toutefois lui demeurait au cœur : l'opposition persistante de son père à ce qu'il revêtît le saint habit.

« J'ai reçu hier la réponse de mon père ; remerciez-l'en pour moi. Elle m'a fait peine et plaisir ; ce pauvre père ne veut pas s'opposer à la volonté de Dieu, mais la nature parle encore bien puissamment chez lui ; priez pour qu'il entende la voix de la grâce. Je lui avais écrit une lettre un peu hardie peut-être, mais il me semblait que c'était l'esprit de Dieu qui m'y poussait. Il a été content de ma lettre ; il a compris ce que je lui ai insinué ; mais il m'a fait entendre aussi que j'en demandais trop. C'est qu'en effet je lui avais glissé à mots couverts que rester toute l'année comme je suis, c'était bien long ; et je ne l'avais fait, chère sœur, que parce que c'est l'opinion de mes supérieurs, qui sont pour moi les interprètes de Dieu. Ils m'ont autorisé, engagé même à prier pour que mon épreuve soit abrégée. Des raisons particulières s'ajoutent à mon ardent désir : ne devant passer qu'une année ici, je souhaiterais vivement y recevoir la tonsure ; car, à Paris, presque tout le monde est tonsuré, et ceux qui s'y préparent sont loin de trouver des soins aussi spéciaux que les élèves d'Issy. D'ailleurs pourquoi tant tarder, quand on entend clairement la voix de Dieu ? *Magister vocat te.*

Priez, je vous en conjure, pour que je puisse me donner extérieurement et intérieurement à lui ! »

Quelques semaines après, la fête de la Présentation et la cérémonie de la rénovation des promesses cléricales, si propre à toucher celui qui débute dans la vie ecclésiastique, puisqu'elle continue à émouvoir ceux-là mêmes qui ont vieilli dans le sacerdoce, lui inspiraient ce pieux récit :

Misericordias Domini in æternum cantabo.

« Chère sœur, c'est à vous que je veux raconter les miséricordes du Seigneur, et les nouvelles bénédictions dont il m'a comblé. Maman saura par ma bouche tout le détail de notre belle fête de lundi ; je veux aussi que vous le teniez de moi. Mais comment raconter les divines opérations de la grâce ? Pour l'extérieur, il n'y a rien d'extraordinaire, sinon une grand'messe solennelle dans une chapelle magnifiquement décorée, et suivie de la touchante cérémonie de la rénovation des promesses cléricales, où tous les ecclésiastiques, depuis les prêtres aux cheveux blancs jusqu'aux tonsurés que nous regardions d'un œil d'envie, sont allés s'agenouiller devant le saint Sacrement pour y réciter de cœur et de bouche le verset : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.* Le soir, vêpres et salut solennels, avec le chant du *Te Deum*. Au réfectoire, grand gala, et liberté de parler aux deux repas. Voilà pour le dehors. Mais ce qui ne peut se raconter, c'est la plus belle partie de cette fête, c'est l'amour infini de Notre-Seigneur qui ne peut voir des cœurs s'offrir à Lui tout entiers sans se donner lui-même à eux dans la plénitude de ses dons. Je lui renouvelle chaque jour l'offrande complète de moi-même ; je sais que, dans la pratique, l'amour-propre, la recherche de soi-même viendra plus d'une fois lui ravir une partie de mon cœur ; mais je m'attache à désavouer par avance ces usurpations de la nature, et je veux que, dans mes promesses du moins, il n'y ait pas de réserve. Voici que nous entrons dans le saint temps de l'Avent ; *Aptate lampades vestras ; ecce sponsus venit ; exite obviam ei.*

« O ma sœur, préparons nos cœurs, qu'ils soient de vraies lampes, allumées par le feu de l'amour divin ! »

Le jeune d'Hulst, on le voit, était entièrement pris par la vie du séminaire. Il avait conçu un véritable enthousiasme pour son jeune professeur de philosophie, l'abbé Laroche, enthousiasme que partageaient d'ailleurs la plupart de ses condisciples [1] ; par son travail, autant que par la promptitude de son

[1] Sur l'abbé Laroche, Cf. la récente notice de M. l'abbé Crosnier, directeur de l'enseignement diocésain à Angers (1911).

intelligence, il avait mérité d'être désigné comme maître de conférences de philosophie.

En classe, « il avait, dit M. de Cabanoux, une manière particulière d'écouter, qui, sans s'arrêter sur le professeur, révélait dans la fixité de son regard le travail rapide, intelligent et personnel par lequel il saisissait l'enseignement qui lui était donné, se l'assimilait, discutait les preuves, approuvait les raisons ou les rejetait, et enfin se rangeait ou non à l'opinion du maître. » Lui-même a écrit que, pendant son séjour à Issy, « il s'éprit de passion pour la doctrine ontologiste » telle que l'avait exposée M. Branchereau, l'éminent sulpicien, c'est-à-dire un ontologisme mitigé. « Personne mieux que lui, ajoute le témoin de sa vie que nous venons de citer[1], ne connaissait l'axiome *in certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.* Très soumis dans les questions de dogme, il gardait à l'égard des autres une indépendance d'esprit qui était la conséquence de ses idées libérales; très large pour autrui, il voulait qu'on le fût avec lui. » Pendant les cours, il était sobre d'objections, quoiqu'il fût autorisé à ne pas attendre la fin de la classe pour les proposer; il ne le faisait qu'avec à-propos et modestie, mais toujours avec conviction; professeur et élèves lui savaient gré d'intervenir ainsi, car la question traitée perdait ses obscurités et apparaissait en pleine lumière.

En récréation, il causait peu des matières de classe, par discrétion et pour ne pas fatiguer ses confrères; mais, comme il fuyait en tout l'affectation et le parti pris, quand, dans les conversations, un séminariste entamait une question philosophique ou rappelait une matière de cours, il donnait très simplement son avis, laissant librement parler les autres avant lui et ne faisant connaître sa pensée que la dernière; ce qui, chez lui, ne pouvait être que le calcul prémédité de la vertu, parce que, de lui-même, son esprit vif et pénétrant l'aurait porté à prendre tout de suite la parole et à trancher la question; mais il savait se retenir par humilité, et aussi par égard pour ses confrères, car il était plein de déférence pour eux. Il accueillait d'ailleurs très volontiers ceux qui, n'ayant pas saisi le nœud d'une thèse un peu ardue, venaient lui en demander l'explication, et il élucidait si parfaitement la difficulté que son interlocuteur s'en allait tout radieux et presque fier d'avoir si bien compris. Il était souvent désigné pour les argumentations

[1] M. de Cabanoux.

du mercredi. Il serrait de près ses adversaires et répondait prestement aux objections : à plusieurs reprises, il donna lecture de dissertations philosophiques qui paraissaient moins l'œuvre d'un jeune étudiant de dix-huit ans que celle d'un homme déjà mûr; « c'était, nous dit encore un de ses contemporains, un vrai régal de l'entendre. »

Aux examens, — cela se renouvela à Saint-Sulpice et dura cinq ans, — il avait invariablement et presque seul la note dix qui est généralement considérée comme inabordable.

Ses lettres nous ont déjà laissé deviner et ses condisciples nous affirment qu'il était en outre un modèle de piété, une âme intérieure qui se travaillait beaucoup; il vaquait volontiers à l'oraison, pratiquait l'exercice des examens, recevait souvent la sainte communion et se trouvait toutes les fois qu'il le pouvait auprès du très saint Sacrement : pendant la prière, son maintien était grave, recueilli, sans aucune affectation, toujours très digne. Il ne parlait jamais de lui, ni de sa famille, ni de ses relations, ni de ses succès, ni de sa facilité; alors même qu'il ne portait encore que l'habit laïque, il était déjà choisi comme *moniteur* par ses condisciples et avec eux il s'excitait au bien, au sacrifice, au zèle, au service et à l'amour de Dieu.

La vie du séminaire est régulière et monotone : elle n'était guère coupée que par les fêtes de l'Église; Maurice les célébrait avec bonheur et c'était une vraie joie pour lui d'être choisi parmi les officiants; comme il était de belle taille, on le voyait souvent figurer parmi les *induts* ou les chapiers. Ce goût des cérémonies, il devait le conserver jusqu'à son dernier jour; à Paris ou à Louville, il chantait volontiers la grand'messe et les vêpres; son intelligence si élevée et sa religion si intérieure ne dédaignaient pas ces formes extérieures que la piété catholique a imaginées et qu'elle tient justement en si haute estime.

On retrouve l'écho de ces sentiments et aussi de la tendresse qu'il conservait pour les siens dans la lettre qu'il adressait à sa sœur le 1er janvier 1860.

« Chère sœur, faut-il vous dire qu'en commençant pour la première fois de ma vie une nouvelle année sans vous, ma pensée me transporte au milieu de vous tous, pour vous embrasser avec tendresse en dépit de l'éloignement? Vous le savez, sans doute; mais, grâce à Dieu, dix jours encore et nous pourrons nous dédommager par une bonne journée passée ensemble; il est encore temps de se souhaiter la bonne année le 11 janvier. Dites à mon Raoul que sa lettre m'a fait le plus grand plaisir et que j'ai bien prié pour lui; il est vrai que le jour de Noël j'ai

complètement oublié ses vingt ans ; mais je m'en suis souvenu à temps pour communier le jour de saint Jean à son intention en même temps que pour notre chère sœur... J'ai reçu hier un mot de mon cher père, qui m'a fait bien plaisir par le ton de sa lettre et par les sentiments qu'il m'a laissé deviner. Je vous donne un mot pour lui.

« Chère sœur, quel temps précieux devant le Seigneur ! Quelles grâces il a versées sur nous dans ces belles fêtes ! Nous avons célébré Noël, saint Etienne et saint Jean avec beaucoup de solennité, et il n'y a pas eu de classe même pendant les deux derniers jours. Aujourd'hui nous célébrons la Circoncision, et demain il y a sortie pour le plus grand nombre... Ce matin, après le déjeuner, il y a eu branle-bas général dans toute la maison ; après avoir été à la salle des exercices recevoir les vœux de M. le Supérieur et les billets d'étrennes (je vous expliquerai ce que c'est), on s'est répandu de tous côtés en s'embrassant à qui mieux mieux, on a été chez tous les directeurs, puis à la Solitude. Rien de plus gai que cette petite fête toute remplie de charité fraternelle. Décidément, la bonne manière de s'aimer, c'est en Notre-Seigneur. Aimons-nous comme cela, chère sœur ; souhaitons-nous mutuellement pour cette année une grande fidélité à suivre sa voix ! J'ai compati du fond du cœur à vos épreuves ; mais il faut les aimer, vous le savez ; cela ne doit pas finir ; dites avec saint Paul : *Christo confixa sum cruci*, et avec le bon Jésus : *Non sicut ego volo, sed sicut tu.* Jusqu'ici il m'a traité en enfant, et, quoique j'aie goûté quelquefois l'amertume du calice, j'y ai trouvé le plus souvent le lait et le miel ; mais à vous qui êtes plus généreuse, il a réservé la lie ; soyez fière et reconnaissante, ce sont là les faveurs de l'Époux. »

Au lieu de se révolter contre l'épreuve prolongée que lui imposait son père, Maurice d'Hulst, appliquant les conseils qu'il donnait à sa sœur, ne s'en servait que pour se sanctifier davantage, triompher de l'*homme animal* et chercher la paix dans les plaies sacrées de Jésus-Christ[1]. Le comte d'Hulst, au surplus, se laissa toucher beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait fait espérer, puisqu'il autorisa son fils à prendre la soutane le jour de la Purification, 2 février 1860 : « Ainsi quand nous nous reverrons, écrivit joyeusement Maurice à son ami l'abbé Leprince, de Louville, nous appartiendrons tous deux, quoiqu'à des degrés différents, à la tribu choisie du Seigneur. Nous pourrons prendre part ensemble aux cérémonies de l'Église devant cet autel à l'ombre duquel nous avons été élevés tous deux... Que vous dire de plus, cher ami ? Mille choses qu'il faut renvoyer aux vacances. Oh ! comme nous aurons du plaisir à parler ensemble des bontés de notre Dieu !... Dans le cœur

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, le 15 décembre 1859.

de Jésus et de Marie, le baiser de paix des frères[1] ! » Cette heureuse décision causa une joie très vive aux amis de Maurice[2], mais à nul autre plus qu'à son ancien précepteur, l'abbé Devoille, qui, tout en félicitant le comte d'Hulst d'avoir « permis à son petit Maurice de prendre l'uniforme des vieux soldats de Jésus-Christ », ne craignait point de lui faire dire par sa femme « qu'une des principales causes du dépérissement de la classe noble était précisément la fatale négligence qu'elle met à offrir à Dieu ses prémices, l'holocauste qui était exigé par la loi et qu'elle fut longtemps si fidèle à payer ». Et avec la même franchise un peu rude il ajoutait, parlant des parents et du fils :

« Dise donc le monde tout ce qu'il voudra, c'est une grande et belle chose que vous aurez faite là de ne pas contrarier la volonté de ce béni enfant et de le laisser suivre en paix les inspirations de sa conscience. Pendant tout le temps que j'ai passé chez vous, j'ai mis la plus grande circonspection avec votre cher abbé, ne lui parlant que rarement, et quand j'y étais provoqué, de ce que je regardais comme sa vraie, comme son unique vocation, et redoutant d'influencer trop vivement *cette nature bonne mais faible, mais impressionnable et portée à suivre les impulsions du dehors;* c'est donc un fruit qui a mûri tout seul. Vous avez usé des mêmes précautions ; ne vous réjouissez pas trop ; ne vous attristez pas du tout ; ne soyez ni empressés, ni craintifs : c'est un jeune cheval qui sait sa route, et d'ailleurs une main supérieure le guide. Ne poussez donc, ni ne retenez ; il n'a besoin ni de frein, ni d'éperon ; Dieu fera tout seul et fera bien[3]. »

Dieu faisait bien son œuvre, en effet, dans l'âme de son fidèle disciple et il l'ouvrait de plus en plus à la vie mystique : la biographie de la bienheureuse Marguerite-Marie, ce scandale des rationalistes au cœur sec et à l'esprit étroit, faisait ses délices :

« Tous les matins, écrit-il à sa sœur Marie qui sortait d'une retraite, « dont il avait respecté le silence », je demandais pour vous à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère de vous prendre pour leur fille bien-aimée, pour la *victime* de leur amour. C'est là un vœu que le monde tremblerait de faire pour ceux qu'il aime : mais je suis sûr que vous ne m'en

[1] Le même à l'abbé Leprince, le 6 février 1860.

[2] M. Trognon à Mme d'Hulst, 10 mars 1860 : « Ce que vous me dites de la résignation de M. d'Hulst à la soutane de Maurice ne laisse pas aussi de me charmer ; il faut en arriver à se réjouir d'une telle vocation. Je serai bien heureux, pour moi, de revoir ce cher enfant sous ce saint habit. »

[3] Le 5 février 1860.

voudrez pas de l'avoir formé et de le renouveler tous les jours devant le sacré Cœur de Jésus... O ma sœur, connaissez-vous un admirable livre, une vie toute céleste qui me transporte en ce moment? C'est la vie de Marguerite-Marie Alacoque à qui fut révélée la dévotion au Sacré-Cœur... Vous y verrez des prodiges de grâces, de miséricorde et de rigueur, d'une part; des prodiges de fidélité, d'amour, d'humilité, de l'autre; vous y trouverez même quelques imperfections sévèrement châtiées par le divin Amour, et abondamment expiées par une générosité merveilleuse[1]. »

A peine Maurice souhaitait-il voir venir le temps des vacances, car il se savait impressionnable, suivant l'expression qu'on n'aura pas manqué de remarquer dans la lettre de l'abbé Devoille, et trop accessible à l'action des autres; il en fait l'aveu à sa sœur : « Au lieu qu'un mercredi passé ici me repose et me ranime au service de Dieu par les saints entretiens et les beaux exemples qu'il me procure, une journée de sortie me fatigue et me distrait. (Ne dites pas cela.) J'avoue même que je redoute un peu les vacances. Mais c'est une épreuve nécessaire. Les *caractères faibles* ont besoin de se fortifier dans la solitude et puis de s'exercer dans le monde. Je tâcherai de me maintenir pendant ce temps où la nature prétend reprendre ses droits; il faudra bien qu'elle sache encore se taire, car celui qui vit en nous est plus fort que le monde, que la chair et que nous-mêmes[2]. »

A Louville, le jeune séminariste reparut avec l'affectueuse et aimable expansion d'antan, toutefois avec quelque chose de plus grave et de plus réservé, car, disait-il, « on a beau être infidèle, on ne passe pas un an dans la maison du bon Dieu sans se trouver soi-même bien changé. » Sa sœur Marie, attachée à l'Institut de l'*Adoration réparatrice*, dans la branche séculière qui en faisait alors partie, l'aidait, par son exemple, à suivre son règlement, même dans les occasions où le monde risquait de les attirer l'un et l'autre. Enfin il trouvait un autre réconfort dans la société habituelle de son ami l'abbé Leprince. Celui-ci aimait à se faire expliquer les questions les plus difficiles de la philosophie : « Si Dieu me prête vie, dit-il une fois à M. Leprince, je ferai des travaux sur ces matières. — Et puis qu'en ferez-vous? — J'en ferai part à mes semblables, » répondit-il avec humour. Mais le plus souvent il terminait la con-

[1] Le 24 juin 1860.
[2] Même lettre à sa sœur Marie, du 24 juin 1860.

versation par les mots : *Quid hoc ad æternitatem?* Et il revenait aux pieuses pensées : « Notre-Seigneur doit être pour nous le vrai ami, plus qu'un ami, il doit être l'époux de nos âmes. Nous devons être à Lui cœur à cœur, l'aimer à corps perdu. » Et c'était là pour Maurice d'Hulst ce qui dominait ces vacances de 1860, si nous en croyons cette lettre qu'il écrivait à son ami, peu de mois après la rentrée : « A l'amitié si vieille entre nous, les vacances dernières ont donné une tout autre portée, et une nature bien plus excellente... et j'espère que cette union, n'ayant d'autre fin que notre mutuelle sanctification, durera entre nous autant que la vie... Ah! puisse la lumière de la foi pénétrer jusqu'au plus intime de notre âme, pour nous montrer le néant de tout ce qui n'est pas Dieu, l'inanité des plaisirs, l'illusion des hommes, la folie des richesses, la frivolité même de la science prise pour elle-même, en un mot le néant absolu de tout ce qui ne nous conduit pas à notre terme[1]. »

Qui ne serait touché, — qu'on nous permette d'en faire la remarque en passant, — de cette simple et chrétienne égalité que la préparation du sacerdoce et le service de Celui qui seul est grand mettaient entre le fils de l'humble villageois et le fils du grand seigneur! Que nous sommes loin et du sot orgueil nobiliaire et de la basse envie démocratique!

Un événement de quelque importance, et qui ne fut pas sans influence sur le développement de son esprit, devait marquer la rentrée de l'abbé d'Hulst au séminaire en 1860. On se souvient qu'on lui avait accordé, en raison des études philosophiques et scientifiques qu'il avait déjà faites et avec un tel succès au collège Stanislas, de ne rester qu'une année à Issy et de passer dès le mois d'octobre 1860 au séminaire de théologie à Paris. Mais sous l'influence de l'abbé Laroche, qui lui avait fait observer que ce qui manquait le plus à la génération présente, même dans le clergé, c'étaient de fortes études philosophiques, l'abbé d'Hulst avait demandé au supérieur général de Saint-Sulpice, M. Carrière, de revenir sur la permission donnée et de demeurer encore un an avec ses maîtres aimés. M. Carrière avait dit oui sans difficulté. Or, pendant les vacances, une révolution s'était produite. Préoccupée des attaques dont l'ontologisme était l'objet et aussi de l'extrême popularité de l'abbé Laroche, l'autorité avait décidé de le déplacer, ainsi d'ailleurs que quelques autres maîtres. Sans retirer des mains

[1] L'abbé d'Hulst à l'abbé Leprince, 7 février 1861.

des étudiants le manuel de M. Branchereau, ce qui ne fut fait qu'à la rentrée de 1862[1], on avait confié l'enseignement de la philosophie à un prêtre du diocèse de Rennes, qui venait d'entrer à Saint-Sulpice, l'abbé Plaine, dont la doctrine était plus scolastique. L'émotion fut profonde parmi les disciples de M. Laroche ; plusieurs d'entre eux entreprirent même une campagne de protestations et de pétitions. L'abbé d'Hulst se borna à aller trouver M. Carrière et le pria de le laisser entrer à Saint-Sulpice de Paris, comme il avait été d'abord convenu. M. Carrière lui répondit froidement qu'on ne changeait pas, pour un homme, une décision prise pour des raisons graves. Au fond, il n'était pas fâché que l'abbé d'Hulst s'initiât à la scolastique, après avoir goûté d'autre chose, et, de fait, il se trouva rendre le plus grand service à celui qui devait, vingt ans plus tard, se ranger, sous les auspices de Léon XIII, parmi les plus habiles champions du néo-thomisme. L'année fut dure pour l'abbé Plaine, à qui ses élèves ne pardonnaient pas d'avoir pris la place d'un maître aimé qu'ils considéraient comme une victime[2].

Grâce à Dieu, le bon esprit de l'abbé d'Hulst ne se démentit pas un instant et, pour la première fois, il fit à l'autorité de l'Église le sacrifice d'idées chères et déjà presque personnelles, sacrifice qui devait lui être demandé de nouveau, peu d'années après, sur d'autres points, par l'encyclique *Quanta cura*.

Une piété de plus en plus douce, une tendre dévotion à Marie, lui rendaient faciles tous les sacrifices. Les réflexions que lui inspire la fête sulpicienne de la *vie intérieure* de la très sainte Vierge, en nous permettant de pénétrer ses sentiments les plus intimes, nous font aussi constater qu'il goûta d'abord pleinement cette piété du dix-septième siècle que plus tard il devait juger avec moins de sympathie :

« Nous honorons, écrivait-il à sa sœur le 19 octobre 1860, ce que l'Esprit d'amour a déposé en Marie de trésors et de parfums célestes, ce qu'il a opéré d'immolation et d'élan vers son Dieu, comment Marie s'est livrée docilement et joyeusement aux saints mouvements de l'es-

[1] C'est en 1861 que furent condamnées les sept propositions ontologistes extraites d'un livre du P. Martin S. J., et en 1862 que M. Branchereau, après avoir soumis à Rome les quinze propositions dans lesquelles il résumait son propre système, retira spontanément ses *Prælectiones*.

[2] L'abbé Plaine devait bientôt quitter Saint-Sulpice, pour entrer un moment chez les Bénédictins, et de là à l'Oratoire de Rennes. Il a souvent conté les détails ci-dessus à son confrère, le P. Roussel, de qui je les tiens.

prit qui la possédait, avec quelle ardeur elle a répondu à son appel pour faire au Seigneur ce don entier, parfait, d'elle-même, renouvelé sans cesse, depuis sa troisième année, dans le silence du Temple où elle voyait dans les victimes offertes l'image de son Fils et la sienne, dans la pauvreté et la retraite de Nazareth, où Jésus était son maître en la science de l'amour; surtout au Calvaire, lorsqu'elle présenta généreusement son cœur au glaive qui le devait percer; puis au Cénacle, où l'esprit qui vivait en elle appelait avec ardeur la venue de l'Esprit, et enfin dans ce long exil qui la sépare de son Bien-Aimé, durant lequel ses prières fondaient l'Église et d'où la violence de l'amour finit par l'arracher pour la porter au ciel. Oh! qui pourrait peser ce poids immense de mérites amoncelés dans cette vie si obscure et si cachée de Marie! Qui pourrait dire ce que son cœur lança d'aspirations brûlantes vers l'unique objet de son amour! Qui pourrait surtout apprécier la valeur de toutes ses actions dont chacune avait Dieu pour fin et le mouvement du Saint-Esprit pour auteur, où aucun mélange de recherche personnelle, d'intérêt propre, de réserve dans l'holocauste n'est venu altérer la pureté de l'offrande! Quel spectacle ravissant pour l'œil du Saint des Saints! *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* Chère sœur, quand Jésus jette un regard sur nous, sur ces âmes qu'il a privilégiées de tant de faveurs inouïes, pour qui il a comme épuisé les trésors de son amour, et qu'il considère non nos péchés et nos faiblesses, mais nos actes de vertu, et ce qu'il y a de plus pur, de plus généreux dans notre conduite, oh! combien son Cœur est blessé d'y voir tant d'impuretés, tant de taches, tant de retours d'amour-propre, de préoccupations personnelles, de calculs secrets, de vanité ou de sensualité, en un mot, tant de preuves d'un cœur partagé quoi qu'il en dise et qui ne peut se décider à faire *en réalité* un sacrifice complet de ses inclinations et de son bien-être! Oui, chère sœur, il faut que Jésus règne; *adveniat regnum tuum.* Il a régné en Marie, il faut qu'Il règne en nous par elle et que sa volonté, qui est la sanctification des âmes, s'accomplisse en nous, terre vile et grossière, comme en Marie, reine du Ciel; *fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* Oh! j'ai bien demandé aujourd'hui à Marie le don de la vie intérieure; je l'ai demandé pour moi, pour la communauté, mais aussi pour vous, ma bonne sœur, qui là-bas, dans votre solitude, liée par l'obéissance dans un pénible exil, pouvez, comme Marie à Éphèse, vous élancer par le désir vers votre Bien-Aimé et avancer à grands pas dans la voie royale de la croix, si vous y marchez à la suite de celle que, du haut de cette croix, Jésus vous a donnée pour mère. Demandez pour moi l'amour de la vie cachée, la pratique de l'*ama nesciri*, le zèle et la charité pour mes frères, l'esprit de foi et de dévouement dans le service des pauvres, et enfin la vie de sacrifice continuel! »

Chaque fête était ainsi pour l'abbé d'Hulst l'occasion d'une effusion d'âme, où il faisait profiter, — habitude qu'il conserva

toute sa vie, — tel ou tel de ses plus intimes des réflexions qu'il avait faites lui-même dans l'oraison. Ainsi nous pourrions suivre pas à pas les progrès de son âme. Déjà il éprouvait ce sentiment, si ordinaire aux saints, de « ne plus pouvoir prendre sur lui de demander les biens de ce monde pour ceux qu'il aime ». Il fut un temps, écrit-il vers la fin de 1860, où je le faisais volontiers; maintenant cela me brûle la langue : le terrible *Ne divitibus* se dresse devant moi comme un fantôme; et je tourne ma prière autrement, demandant seulement le règne de Dieu et le salut des âmes. »

Avec de tels sentiments, Maurice était en droit, autant que les meilleurs, de s'approprier les paroles sacrées, le fier langage, par lesquels, en recevant la tonsure, le jeune homme déclare que « le Seigneur sera désormais sa part d'héritage : *Dominus pars hæreditatis meæ* ».

Depuis le début de 1861, il se préparait plus particulièrement à ce beau jour du don de soi-même à l'Église.

« Je suis toujours bien infidèle, bien sensuel, bien égoïste, écrivait-il encore à sa sœur le 6 janvier, et cependant je sens l'amour de ce Cœur brûlant qui me presse, qui me dit à chaque heure : Donne-toi, dévoue-toi, aime, souffre, prie... Oh! quand est-ce que nous comprendrons que Jésus est toutes choses? »

Le carême lui avait inspiré le vif désir de redoubler d'amour, de générosité, de se détacher de cœur de tout ce qu'il fallait accorder à la nature.

Enfin une retraite, faite pendant la semaine sainte, lui avait fourni l'occasion d'un retour sur les dix-huit mois qu'il venait de passer au séminaire et d'un examen de conscience qui est l'un des documents les plus précieux que Maurice d'Hulst nous ait laissés sur le temps de son éducation ecclésiastique, encore que l'on y rencontre quelques-unes des exagérations coutumières aux méditations de ce genre.

« Depuis dix-huit mois que je suis séminariste, que s'est-il passé en moi? Ah! de grandes choses et, je puis le dire, sans moi! J'y suis venu conduit par votre main, sans qu'il y ait eu, pour ainsi dire, du mien dans cette résolution; j'y ai vécu, hélas! presque toujours infidèle, passif, sous une pluie de faveurs qui n'ont pas laissé, comme malgré moi, de me changer beaucoup. Je n'avais pas l'idée de ce que c'est que la piété véritable; les exercices communs du séminaire, et les secours tout spéciaux dont j'ai été entouré m'ont peu à peu beaucoup appris sur cette matière; si je ne travaille pas à ma perfection,

ce ne sera certes pas par ignorance ; vous m'avez montré la voie, vous m'avez même fait désirer d'y courir ; mon Dieu ! que tant de lumières ne tournent pas à ma condamnation ! J'étais tout feu pour le plaisir et pour l'amusement ; mais insensiblement et sans mon concours, vous m'avez détaché de ces vanités ; et je puis, ce me semble, constater aujourd'hui à vos pieds que je ne goûte plus d'autres plaisirs que ceux que vous me faites goûter quand je vous suis fidèle. (J'excepte toutefois la sensualité dans les repas, car bien que j'aie éprouvé mille fois bonheur et félicité à la mortifier pour votre amour, je la sens toujours vivante et trop souvent j'y succombe. J'excepte aussi le plaisir d'être estimé des hommes, auquel je renonce encore bien rarement.) Mais lors même que j'ai été assez infidèle pour chercher ma consolation hors de vous, j'éprouve une fois de plus vos bontés ; car, là où la nature cherchait à se complaire, je ne trouve que remords, trouble et dégoût : je ne puis plus jouir en paix des créatures, comme je le faisais autrefois ; je me jetais à corps perdu dans la joie sensuelle, et quand je m'imaginais n'avoir pas ou guère offensé Dieu, je marchais le front haut, et m'approchais même de vous en toute confiance, ô mon Jésus ; mais maintenant, bon gré, mal gré, il faut que je me condamne et me fuie moi-même, quand je me suis arrêté à d'autres biens que vous ! — J'éprouvais beaucoup de difficultés à passer un temps assez court en prières ; et maintenant, quoique souvent distrait par ma faute, je sens mon corps plutôt fatigué que mon cœur quand je puis prolonger mon séjour à vos pieds. La mortification corporelle me faisait trembler et me semblait le côté le plus inaccessible de la *vie des saints*, c'est que je ne soupçonnais guère l'autre côté ; maintenant je suis sans doute bien lâche souvent encore, mais toutefois je ne recule plus devant l'affliction de la chair, et vous m'y faites presque toujours ressentir la joie de l'esprit[1]. J'avais horreur de la vie commune ; au commencement du séminaire, les jours ordinaires me pesaient, j'aspirais sans cesse aux moindres *extra*, périodiques ou accidentels ; mais depuis que vous m'avez fait entrevoir quelque chose des beautés et des trésors de la vie intérieure et cachée, j'aime à vivre avec vous dans les occupations vulgaires !

« Est-ce mon éloge que je fais ici, mon Dieu ? Oh ! non, c'est celui

[1] Nous en trouvons la preuve dans ce passage d'une lettre de M. l'abbé Lanos, aujourd'hui curé de Brecey au diocèse de Coutances, lettre qui nous a été communiquée par M. le supérieur du grand séminaire de Carentan : « Dans les premiers mois qui suivirent la rentrée, en 1863, une nuit, M. d'Hulst fut pris d'un cauchemar, qui lui faisait pousser de longs soupirs, entremêlés de cris. J'étais alors son *conchambriste*. Éveillé par le bruit, le croyant malade, je lui adressai la parole. Ne recevant pas de réponse, je me levai immédiatement et me dirigeai vers lui. Je le trouvai endormi. Quel ne fut pas mon étonnement ! J'aperçus un de ses bras découvert, pendant en dehors de son lit, entouré d'une chaîne de fer, armée de pointes entrées dans la chair et qui avait fait ruisseler du sang. »

de votre miséricorde, mais c'est en même temps la matière de la condamnation que je ne puis m'empêcher de prononcer sur moi-même! Tout ce que je viens d'énumérer, c'est votre œuvre, ô mon Dieu! Mais, que n'eussiez-vous pas fait de plus, si je n'avais presque constamment opposé à tous les effets de votre amour un cœur souvent lâche, jamais humble? Souvent lâche; combien de fois n'ai-je pas vu le bien, senti en moi votre esprit qui m'y poussait, et j'ai défailli devant la perspective du moindre sacrifice! Jamais humble! Oh! non, et c'est là ce qui devrait être pour moi le sujet d'une confusion inexprimable! Mille fois j'ai médité sur le néant et le péché qui fait toute ma propriété, toute ma valeur personnelle; vous m'avez fait voir et sentir vivement la folie et la malice du larcin sacrilège qui veut vous ravir, ô mon Dieu, cette gloire qui n'appartient qu'à vous et que vous déclarez ne vouloir donner à personne. *Gloriam meam alteri non dabo!* Bien plus, pour m'instruire plus efficacement, vous avez permis mes chutes; puis, me tendant une main secourable, vous m'avez appelé à en tirer parti pour confesser ma misère et m'appuyer sur vous seul. Oh! alors il me semblait comme impossible de m'attribuer jamais un bien quelconque; je vous disais, ô mon Dieu, du plus intime de mon cœur: « Seigneur, « faites de moi un saint, et ce sera pour le triomphe de votre grandeur « et pour la confusion de ma face: plus vous tirerez une belle œuvre « de ce fond de bassesse et de misère, plus je devrai me confondre de « votre choix et de mes résistances! » J'étais sincère en vous disant cela, mon Dieu; l'instant d'après, se présentait-il quelque petit combat à livrer, quelque bon exemple à donner, si, en la vertu de votre esprit je venais à triompher, je sentais renaître en mon cœur la coupable complaisance, je me comparais avec orgueil à tel ou tel qui n'en faisait pas autant! Hélas! en ce moment peut-être, la simplicité de celui-là ou du moins sa légèreté le rendait excusable, innocent même à vos yeux, et ma folle vanité vous perçait le cœur de douleur, et souillait de nouveau mon âme à peine purifiée par votre sang!

« Oui, c'est là un ver rongeur qui mine continuellement l'édifice commencé de ma sanctification, et pendant que votre main, Seigneur, élève pierre sur pierre, grâce sur grâce, l'affreux orgueil en sape sourdement le fondement. Oh! qui me donnera cet œil simple, dont vous faites, dans votre Evangile, la condition de la pureté du cœur? Qui fera cesser en moi ces retours d'amour-propre, toujours prompts à supputer et à grossir les mérites que votre grâce veut me faire acquérir et que ces vanités me font perdre? Si je prie, et que votre Esprit-Saint, s'emparant de mon cœur, le retire, pendant quelques instants bien courts, des distractions ordinaires, au lieu de m'abandonner simplement à son saint mouvement, je m'arrête en route pour me regarder marcher, et, par là même, je cesse d'avancer, et bientôt je recule. Si le zèle que vous mettez en moi pour votre gloire me pénètre d'une sainte et amère tristesse à la vue des défauts, des infidélités, des misères de ceux en qui vous vous préparez des prêtres, aussitôt je me prends à songer en moi-même que réellement je commence à aimer

Dieu, et qu'il serait fort à souhaiter que ces confrères dont la conduite m'afflige valussent autant que moi. Le premier sentiment, c'était votre œuvre, Seigneur ; le second, qui en corrompt toute la valeur, est le fruit de la perversité du vieil Adam.

« Seigneur Jésus, me voici dans ma nudité et ma misère. Hélas ! devrais-je être nu encore, après m'être tant de fois revêtu de vous ? Devrais-je être pauvre, infirme, souillé, après avoir si souvent reçu et porté en moi Celui qui fait toute la richesse des bienheureux, toute la force des saints, toute la pureté des âmes angéliques ! Mais le passé n'est plus à moi, et l'avenir m'apporte de nouvelles obligations.

« Dans moins de deux mois, je serai sans doute appelé à faire le premier pas dans le sanctuaire, à vous prendre, ô mon Jésus, pour ma seule part, mon unique héritage, à vous donner ce cœur dont vous ne voulez faire qu'une hostie avec le vôtre, pour le consumer sur l'autel du sacrifice, à l'honneur de votre Père et au salut des âmes ! Grand Dieu ! quel dépouillement, quelle pureté, quelle mort et quelle vie ne demandez-vous pas de moi ? O Jésus crucifié, mort, enseveli, ressuscité, venez, je vous en conjure, mettre en mon pauvre cœur la communion de vos divins mystères ; venez en votre vertu crucifier ma chair avec la triple concupiscence ; elle frémit à cette prière, mais tant mieux ! Cela prouve peut-être que je vous la fais sincèrement. Elle ne peut aimer son supplice, mais ce n'est pas elle que je veux consulter ; votre Esprit-Saint, ô Jésus, viendra en moi aimer ce que ma chair abhorre, anéantir la vie du péché, m'ensevelir dans la vie de la foi, et me ressusciter dans la vie de l'espérance et de l'amour. Que ce soit là pour nous tous le fruit des solennités pascales ! Que vos grâces, prodiguées en ces jours avec les flots de votre sang, produisent autre chose en nous que des émotions passagères, où la vanité et l'amour de soi trouvent trop souvent leur part. »

Ce fut, en effet, dans cet esprit de sacrifice et d'oblation que, le 25 mai 1861, l'abbé d'Hulst reçut la sainte tonsure. Voici ce qu'il écrivait la veille : « Mon cœur est dans l'attente : *Expectans, expectavi Dominum, et intendit mihi. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum.* Oui, il me semble que c'est du fond du cœur que je vous offrirai demain tout mon rien, Seigneur ! Me voici pour faire et souffrir tout ce qu'il vous plaira. La joie et la douleur, le travail et le repos, la croix et la couronne, tout me sera bienvenu de votre main. Je sais, mon Dieu, qu'en cette vie la part de la croix sera la plus large, et d'autant plus large que vous m'aimerez davantage et que je vous serai plus fidèle. *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.* Je suis aussi indigne qu'incapable de souffrir et de travailler pour vous : mais en Jésus et par Jésus, dont je serai revêtu demain, il n'est rien que je ne puisse. »

Et, le lendemain, il ajoutait : « *Quid retribuam Domino? Apud te est os meum sine voce et silentium meum loquitur tibi.* »

« Oui, mon Jésus, au pied de votre tabernacle, mon cœur s'épanche devant vous, et le silence peut seul exprimer ce que vous me faites éprouver. Vous qui sondez le fond des cœurs et qui y opérez par votre esprit tout le bien que vous y voyez, vous savez mieux que moi ce que je voudrais vous dire. Et tout mon désir serait de me tenir ainsi longtemps devant vous, dans un muet étonnement d'amour. »

A sa sœur, il avait offert une image représentant le vénérable Augustin Schæffer, martyrisé au Tonkin en 1851. Il avait écrit au revers de cette image : « A ma chère sœur, Marie-Catherine du Cœur de Jésus, souvenir de ma première tonsure. Il y a bien des manières d'être martyr de l'amour de Jésus. Vous aussi, soyez victime et priez pour que votre frère ne soit jamais prêtre sans être hostie. »

Cette générosité ardente qui a soif du sacrifice, le saint ami de l'abbé d'Hulst, Just de Bretenières, en était tout possédé : il brûlait déjà du désir de verser son sang pour le divin Maître dans les missions étrangères, et il devait, l'année suivante, commencer, au séminaire de ce nom, la préparation spéciale qu'on y donne aux futurs apôtres. Une telle amitié avait été pour Maurice d'Hulst un précieux stimulant. « Celui qui écrit ces lignes, dit-il dans la *Vie* de son ami, n'oubliera jamais l'impression qu'il reçut de sa première rencontre, — c'était le 19 novembre 1859, — avec le futur martyr. Son corps, d'une haute stature, respirait la force et la santé; son visage, d'une pâleur mate, accusait un tempérament énergique; son front élevé, encadré d'une chevelure ondoyante, était plein de noblesse; la bouche trop grande nuisait, il est vrai, au charme de ses traits; mais les yeux, d'une douceur infinie, laissaient passer des éclairs de vaillance, et la franchise du regard, unie à la modestie, gagnait du premier coup la confiance [1]. » Puisque l'année scolaire 1861-1862 devait les séparer, Maurice et Just profitèrent des vacances pour s'accorder la joie d'un pèlerinage fait en commun. Ils se rendirent à la Salette et « s'y livrèrent avec la plus extrême ferveur aux exercices de la retraite qui était comme le dernier adieu à leur vie commune et à leurs rapports journaliers [2] ». L'abbé d'Hulst était accompagné par

[1] Mgr d'Hulst. *Vie de Just de Bretenières*, p. 51.
[2] *Recueil de souvenirs sur Mgr d'Hulst*, p. 86.

son frère, et M. de Bretenières y fut rejoint par le sien. Celui-ci constata que « si dans ce séjour béni leurs âmes à tous deux s'étaient dilatées et leurs volontés définitivement fixées, la gaieté n'avait perdu aucun de ses droits; il fut, nous dit-il, le témoin presque jaloux d'une exubérance de vie et d'un entrain, signes manifestes de la paix des âmes qui appartiennent tout à Dieu ». Au surplus, pour nous convaincre de cet heureux mélange de sentiments dans l'âme de notre jeune séminariste, il n'est besoin que de lire ce billet de sa main, adressé à sa sœur :

« N'attendez pas de moi de longs détails : je n'en ai pas le temps, et puis je n'aurais plus rien à vous conter. Il suffit à la pauvre mère poule de savoir que son canard se porte bien, ainsi que l'autre volatile; que tous deux sont aux anges et que, bien que décidés à partir dimanche soir, ils auront bien de la peine à démarrer. Mon pied court impunément sur les rochers; mais nous n'avons encore presque pas parcouru la montagne...

« ... Et maintenant, chère sœur, vous dirai-je ce qu'on éprouve ici, quand on met son pied où Marie a mis le sien, quand on suit le sentier qu'elle a gravi, quand on entend ses paroles et qu'ensuite, à genoux devant son image, on répand son cœur devant la plus tendre des mères? Je défierais de ne pas prier ici; vous ne pouvez vous figurer ce qu'on ressent quand, en arrivant bien fatigués en haut de la montagne, nous avons aperçu tout à coup l'église et le couvent jusque-là cachés à nos yeux : j'ai senti ma gorge se serrer; j'ai oublié ma fatigue et, entonnant le *Salve Regina*, j'ai volé vers ce lieu béni. »

A peine les vacances étaient-elles terminées et Maurice d'Hulst entré à Saint-Sulpice de Paris, que se présenta pour lui l'occasion de donner à sa sœur Marie un conseil assez délicat. Celle-ci menait toujours la vie religieuse dans le monde; ses parents en avaient pris leur parti et espéraient bien qu'elle s'en tiendrait là; Marie, au contraire, souffrait beaucoup d'une situation aussi forcée. Tandis qu'elle était à Rouvignac, elle apprit que la révérende Mère Marie-Thérèse, fondatrice de l'Adoration réparatrice, se trouvait fort malade, et elle demanda à ses parents la permission d'aller à Paris recevoir d'elle une bénédiction qu'elle estimait devoir être la dernière. Le comte d'Hulst, qui se défiait, fit de grandes difficultés pour laisser partir sa fille; enfin il céda. Arrivée au couvent, et bien que logée avec les hôtes, Marie subit naturellement plus fort que jamais l'attrait du cloître et, d'accord avec son directeur, prit la résolution d'y entrer et de commencer le plus tôt possible son novi-

ciat. Mais comment annoncer cette nouvelle aux siens? Elle savait que la nature impétueuse de son père pouvait être soulevée jusqu'à la révolte. Elle consulta son frère :

« Oh! je vis plus avec vous et avec nos parents qu'avec qui que ce soit, lui répondit-il. J'offre toutes mes actions en union avec les dispositions de Jésus-Hostie. Je communierai demain à l'intention de votre lettre. Il me semble qu'il y a des inconvénients des deux côtés : si vous écrivez à maman seule, il lui sera pénible de tout annoncer à papa, qui pourrait s'en prendre à elle. Si vous écrivez à tous deux, cela a quelque chose de froidement solennel. Mais non, après tout, la démarche en vaut la peine; je vote pour le second parti. Que Dieu vous éclaire là-dessus comme sur tout le reste! Aimons la sainte Hostie, brûlons d'être Hostie avec elle! Offrons-nous avec joie! *Hilarem datorem diligit Deus.* Voici la prière d'abandon universel à Marie dont les sentiments doivent être les nôtres : *O Domina mea*, etc... Confiance et amour! Dieu tient les cœurs dans sa main. Il ne permettra là-bas les contradictions et les larmes qu'autant qu'il en faudra pour sa plus grande gloire et le plus grand bien de tous. »

Cependant, sur le conseil de la Mère Marie-Thérèse, qui se trouva mieux et en état de la recevoir, Marie d'Hulst n'écrivit pas et retourna à Rouvignac; mais, au bout de quelques jours, elle fut amenée à révéler son dessein, et l'accueil fait à sa confidence lui permit d'entrevoir quelle ère de souffrances intimes allait commencer pour elle et pour les siens. Ce ne fut qu'aux vacances suivantes, le 7 septembre 1862, que, sous la conduite de sa mère et de son frère, elle partit de Louville, après des jours d'angoisses, pour le noviciat de l'Adoration réparatrice.

A Saint-Sulpice de Paris, comme à Issy, l'abbé d'Hulst trouvait des directeurs, tous éminents en piété et en dévouement; quelques-uns distingués par leur science.

Le supérieur était le savant juriste M. Carrière, qui mourut à Lyon en 1864. Le directeur du séminaire était M. Carbon, qui exerçait ces fonctions depuis 1826, et avait déjà conduit à leur dernière demeure deux supérieurs généraux : M. Garnier et M. de Courson; au mois d'octobre 1862, sentant décliner ses forces, il abandonna sa charge à M. Icard, qui, depuis 1832, avait enseigné à Saint-Sulpice la théologie, puis le droit canon, et dirigé les catéchismes de la paroisse.

L'abbé d'Hulst eut pour directeur personnel l'abbé Grandvaux, à qui le mérite de son enseignement et de nombreux travaux, restés manuscrits, avaient récemment valu d'être chargé

du cours spécial de théologie, — le grand cours, — destiné aux élèves qui avaient terminé les études élémentaires du séminaire. C'était un prêtre saint et éclairé, si recherché des jeunes séminaristes et si assiégé de pénitents qu'il eût été impossible à l'abbé d'Hulst de l'obtenir pour directeur, sans l'intervention personnelle de Mgr de Ségur : « Il m'a toisé de telle sorte pendant la retraite, écrivit Maurice à sa sœur, que je suis sûr qu'il me connaît à fond. Rien qu'à le voir et à l'entendre m'interroger, je me sentais plein de confiance et je comprenais qu'il pénétrait mon âme [1]. »

L'illustre M. Le Hir, de qui les talents, les vertus, les écrits ont été si souvent loués par les juges les plus compétents, enseignait l'Écriture sainte, avec MM. Sire et Bacuez. MM. Lebas, Hogan, Renaudet, Thibault se partageaient les cours de théologie dogmatique et morale.

L'économe, M. de Roussel, mettait son bonheur et sa fortune personnelle à améliorer l'ordinaire du réfectoire, à embellir le jardin, à mieux meubler les chambres. M. Boiteux dirigeait les cérémonies.

Deux vétérans, M. Renaudet et M. Caduc, égayaient la jeunesse, le premier par sa solennité et ses austérités, le second par ses scrupules et ses naïvetés, au demeurant, tous deux hommes d'expérience, de savoir et de sainteté.

Enfin, parmi les nouveaux condisciples que rencontrait l'abbé d'Hulst, nous signalerons M. Labouré, devenu cardinal-archevêque de Rennes; M. Belmont, évêque de Clermont; M. de Pélacot, évêque de Troyes; M. Demimuid, directeur de la Sainte-Enfance; M. de Bréon, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; M. Girodon, directeur de l'école Fénelon.

Ce que Maurice d'Hulst avait été à Issy, il le fut à Saint-Sulpice. Distingué philosophe, il devint excellent théologien :

« C'est une belle chose que la théologie, lisons-nous dans une de ses lettres, parce qu'elle nous montre un peu du doigt, comme autrefois saint Jean-Baptiste aux Juifs, le divin Inconnu qui est au milieu de nous : *Medius autem vestrum stetit quem vos nescitis.* Sans doute les âmes d'élite trouvent dans les communications célestes bien plus encore que nous ne pouvons acquérir par l'étude; mais pour les âmes ordinaires, je vous avoue qu'en étudiant d'un peu plus près Jésus-Christ et son Église, elles reconnaissent qu'à peine soupçonnaient-elles le trésor qu'elles possédaient. Pour moi, pénétrant chaque jour un peu

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 10 octobre 1861.

plus avant dans la connaissance élémentaire de notre sainte foi, j'y découvre de si ravissantes beautés et surtout des richesses de grâce si prodigieuses, que ce m'est un spectacle amer que celui de ces pauvres aveugles qui marchent sur les dons du ciel et qui tendent les mains en tâtonnant pour saisir ceux d'ici-bas qui leur échappent. L'adorable sacrement surtout, auquel vous avez consacré votre vie, renfermant l'abrégé de tous les mystères et de toutes les merveilles du Sauveur, a de quoi béatifier pour une éternité celui qui en apercevrait même imparfaitement les beautés. Pourquoi faut-il donc, je le répète, que tant d'âmes ignorent et refusent de connaître ces choses[1] ? »

La théologie ne l'absorbait pas tout entier ; malgré la tournure philosophique de son esprit, l'Écriture sainte, l'Histoire, le Droit canon l'intéressaient vivement ; mais, surtout, il se passionna pour l'étude de l'hébreu, dont sa mère et son directeur lui avaient fait sentir toute l'importance, et que M. Le Hir rendait si attrayante en tirant de simples explications grammaticales les plus beaux développements sur le sens des écritures.

Il est de règle au séminaire qu'avant le sous-diaconat, tout aspirant au sacerdoce fasse un essai dans la chaire chrétienne et montre s'il pourra parler un jour de manière utile. En vertu d'un usage dont on aura peine un jour à comprendre la naissance et la durée, ces premières armes du prédicateur se font dans les plus pénibles et les plus désagréables conditions, c'est-à-dire au réfectoire, au bruit des cuillers et des fourchettes, devant un auditoire fatigué d'une longue matinée de prière et de travail, affamé d'autre chose que de parole ; le public est composé des directeurs qui, pour la plupart, n'ont jamais prêché devant une assemblée de fidèles, et sont là tout exprès pour juger, puis de condisciples qui n'ont pas officieusement la même charge, mais que la charité seule et la perspective de passer à leur tour par la même épreuve retiennent de l'exercer avec une égale rigueur. Cet auditoire troubla celui qui devait être le Père Lacordaire ; son sermon fut sévèrement apprécié par M. Carrière, alors directeur du séminaire. Le même juge redoutable, de qui l'impitoyable mémoire ne laissait rien échapper et dont la rigoureuse logique saisissait le moindre défaut d'ordre et de clarté, se montra aussi élogieux qu'il pouvait l'être quand il fit la critique du sermon de M. d'Hulst. Le sujet était l'*imitation Jésus-Christ* ; il le traita avec une ampleur,

[1] A sa sœur, 8 décembre 1861.

une netteté d'exposition, une précision et une piété qui frappèrent tous ses auditeurs. On eût souhaité plus de chaleur et de *pectus* : mais à ces qualités le supérieur général était médiocrement sensible. Dès ce temps-là, M. d'Hulst était plus vivant et plus pénétrant devant un auditoire familier, tel que celui des catéchismes.

Sa gravité, sa distinction, sa facilité l'avaient désigné pour le premier catéchisme de la paroisse, celui de la persévérance des jeunes filles les plus distinguées et les plus pieuses, qui composaient ce qu'on appelait le catéchisme des *Allemands*[1]. Ce catéchisme avait lieu tous les dimanches, durait deux heures, comptait de quatre à cinq cents enfants, et beaucoup de jeunes personnes qui le suivaient jusqu'à leur mariage. En 1862, M. d'Hulst fut catéchiste de semaine pour la préparation prochaine à la première communion, devint au mois de novembre chef du catéchisme de première communion, chef de la semaine en 1863, chef de la persévérance des *Allemands* en 1863, et chef encore du catéchisme de semaine en 1864.

« Là, dit M. de Cabanoux, son âme se livrait tout entière au jeune auditoire qu'il voulait saisir et porter à Jésus-Christ. Sans doute, il ne trouvait pas toujours l'onction qui va au cœur de l'enfant et lui arrache des larmes, mais il pénétrait par l'ardeur de sa parole soudaine, incisive et véhémente. Il déployait de rares qualités d'improvisation et de direction. Sans doute il préparait avec soin l'ordre de ses séances et le fond des choses qu'il y voulait traiter; mais, comme tout bon catéchiste, il laissait beaucoup à l'inspiration du moment. Ses interrogations étaient vives et précises, ses avis fermes, ses exhortations parfaites. A un âge où les avis de piété demandent beaucoup de réflexion et une longue préparation de fond et de forme, avec la rapidité de conception et la facilité de travail qui l'a toujours si bien servi, pendant que son confrère faisait l'instruction d'usage, l'abbé d'Hulst traçait au crayon le plan de son avis et, sur ce canevas, il parlait avec un bonheur d'expressions et une élégance qui ne le trahissaient jamais. D'ailleurs ses conseils étaient marqués au coin d'un tact et d'une connaissance du monde qui lui donnaient une grande autorité, et ainsi ses catéchismes faisaient autant de bien aux parents qu'aux enfants. Tous y trouvaient aliment pour leur piété, direction et lumière pour leur vie.

[1] Du nom de la chapelle où il se tenait. C'est là que Mgr Freyssinous avait donné ses premières conférences.

« Le soir lorsque, pendant la récréation, les catéchistes se groupaient autour de leur chef pour avoir ses conseils, pour échanger leurs observations sur la séance du matin, M. d'Hulst donnait toujours la parole à ses confrères, se laissait parfois critiquer, ce qui d'ailleurs ne pouvait aller bien loin, avec l'estime et la sympathie dont il était entouré, et, lui, il se contentait de quelques remarques très justes et pleines de bienveillance [1]. »

D'ailleurs, ajoute le même témoin de sa vie, « il demeurait le modèle du séminaire ; il l'était par sa fidélité au règlement, il l'était par sa charité, il l'était par sa piété, il l'était par sa simplicité. Son recueillement, sa tenue pendant la méditation, les saints offices et l'action de grâces après la communion, tout en lui respirait la simplicité. Il était simple avec Dieu comme avec les hommes, il conversait avec Lui sans fard et sans prétention, il était d'une droiture inflexible, *vir simplex, rectus, ac timens Deum*. Grand esprit de foi, grand amour de la sainte Eucharistie, dévotion filiale à la sainte Vierge, ardent désir de devenir dans toute la force du terme un homme de Dieu, dévouement sans réserve au prochain : tels étaient les trésors de vertus que renfermait son cœur et qui le préparaient à devenir un vrai prêtre. »

L'abbé d'Hulst se jugeait lui-même plus sévèrement que ne le faisaient ses maîtres et ses condisciples. Il se reprochait trop de promptitude à s'attacher aux créatures, quand elles lui plaisaient, et à s'en détourner, quand elles lui déplaisaient ; il sentait le besoin de « réprimer avec soin les moindres airs de hauteur, les brusqueries, les manières sèches et peu engageantes qui avaient bien des fois éloigné de lui des confrères timides ; enfin il s'accusait de « négliger trop, dans le cours des journées, d'appliquer les grandes vérités aux petites actions [2] ».

Ce n'étaient là que des imperfections qui fournissaient à sa bonne volonté, avec le moyen de s'humilier devant Dieu, celui de vivre dans un constant effort vers le mieux.

Au commencement de 1862, il était entré dans un petit groupe d'ecclésiastiques qui, en présence des attaques chaque jour plus violentes dont le Saint-Siège était l'objet, avaient pris l'engagement d'offrir à Dieu tous les mérites qu'ils pourraient acquérir pour la liberté et le triomphe de l'Église

[1] Souvenirs rédigés par M. l'abbé de Cabanoux.
[2] Notes de retraite, octobre 1861, mai et octobre 1863.

et du Saint-Siège [1], résolution que l'abbé d'Hulst commentait pour ainsi dire dans ce vibrant passage d'une lettre adressée à l'abbé Leprince : « O mon cher ami ! aimons l'Église et sacrifions-nous pour elle; tandis que tant d'ennemis se liguent contre elle, que tant de lâches l'abandonnent, que tant de perfides enfants la trahissent !... Vive Pie IX et l'Église [2] ! »

Celui à qui ces lignes étaient écrites avait reçu depuis quelques mois l'onction sacerdotale, et cette ordination avait remué en son ami toutes sortes de souvenirs, de craintes et d'espérances [3]. A la fin de 1862, ce fut le tour d'un des plus distingués et des plus aimés parmi ses aînés du séminaire, cet abbé Henri Vollot qui, comme l'abbé Perreyve, devait être sitôt enlevé à l'espoir de l'Église. Au calice qui lui fut offert par ses amis, Maurice d'Hulst joignit une charmante pièce de vers latins, où la tendresse de l'affection se mêlait à la plus mâle piété.

Lui-même cependant avançait pas à pas dans la voie du sacerdoce. Le 14 juin 1862, il avait reçu les Ordres mineurs des mains de Mgr Charbonnel, évêque de Toronto. Le 30 mai 1863, il eut enfin le bonheur de se donner définitivement à l'Église

[1] Voici le texte de cet acte de consécration :

« Aujourd'hui, 28 janvier 1862, portant dans ma poitrine le corps adorable de Jésus, mon Sauveur, désirant me vouer et me dédier tout entier au service de la sainte Église et en particulier au Saint-Siège apostolique qui en est le fondement;

J'offre et j'abandonne complètement à Jésus, par les mains de Marie, sa très sainte Mère et la mienne, tout ce que, sa grâce aidant, je pourrai jamais acquérir de mérites durant toute ma vie; tout le fruit de mes prières, communions, mortifications et bonnes œuvres, ne prétendant plus en disposer moi-même, mais en établissant Marie Immaculée la souveraine dispensatrice, et désirant qu'Elle l'emploie à la plus parfaite glorification de son divin Fils dans l'Église, à l'exaltation du Saint-Siège et au salut des âmes; à la défense de notre Saint-Père le Pape Pie IX et au triomphe de sa sainte cause. *Fiat !* »

[2] Lettre du 24 février 1862.

[3] L'abbé d'Hulst à l'abbé Leprince, 8 avril 1861.

« Dans moins de sept semaines (je ne puis y croire)... est-ce bien vrai, Gustave? Vous le compagnon de nos jeux et de nos folies d'enfant, ... le premier que j'aie pu appeler mon ami, serez ce que je veux être un jour aussi, prêtre, *alter Christus!* C'est écrasant, effrayant, étourdissant, n'est-ce pas? Oh! plaise à Dieu qu'on puisse dire : *ipse offerens, ipse et oblatio.* Souvenons-nous, en priant l'un pour l'autre, que ce n'est pas nous qui prions, mais le Pontife éternel qui met à notre disposition son éternelle et divine prière et que, pour nous approprier cette prière, nous avons l'entremise de Celle qui ne fut jamais repoussée et qui jamais ne rebuta personne. Adieu ! en Jésus par Marie je suis tout à vous pour toujours. »

par le sous-diaconat : « Dieu est grand, Dieu est bon; il me semble que je l'ai appris hier, » écrivit-il à sa sœur le lendemain de ce beau jour, et ces simples lignes nous permettent de deviner ce qui se passait dans son âme.

Durant les vacances de 1863, le curé de Louville, qui était toujours l'abbé Quelquejay, se déchargea sur son ancien élève des prônes du dimanche; son émotion fut grande quand il le vit pour la première fois monter en chaire; les habitants de Louville vinrent pour la plupart l'entendre et apprécièrent la simplicité et la clarté de son enseignement.

Ils aimaient d'ailleurs pour sa charité leur jeune concitoyen. Chaque jour, l'abbé d'Hulst allait rendre visite à une pauvre femme du village, la mère Madre, aveugle et très pieuse; il lui lisait un chapitre de l'Imitation et le commentait en termes qui portaient la consolation dans l'âme de l'infirme.

Ce fut au cours de ces mêmes vacances de 1863 que le frère aîné de Maurice, Raoul, épousa Mlle Anne de Gontaut-Biron.

Le 19 décembre 1863, Maurice d'Hulst prenait part, pour recevoir le diaconat, à l'ordination qui fut interrompue par une syncope de l'archevêque, Mgr Darboy, et qui ne fut recommencée qu'un mois après.

Lorsqu'arriva la fin de l'année scolaire 1863-1864, l'abbé d'Hulst n'avait pas atteint l'âge fixé pour le sacerdoce. M. Meignan, alors vicaire général de Paris, d'accord avec Mgr Darboy, voulait l'envoyer en Allemagne rejoindre l'abbé Vollot, qui venait de se rendre à l'Université de Tubingue. M. Meignan pensait en effet qu'il importait d'initier un certain nombre de jeunes ecclésiastiques à la méthode et aux travaux de la critique germanique, et il avait distingué en Maurice d'Hulst un des meilleurs élèves de l'abbé Le Hir.

Pour des motifs que ni le directeur ni le dirigé n'ont dévoilés, M. Grandvaux s'opposa absolument à ce projet. Il n'était déjà qu'à demi satisfait de la mesure prise à l'égard de l'abbé Vollot[1]. Comme M. Grandvaux était un homme intelligent et ami des études, nous devons croire qu'il eut de bonnes raisons. Mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter un peu cette décision qui privait, pour la seconde fois, Maurice d'Hulst d'une préparation technique et de relations scienti-

[1] Abbé Crosnier. *Souvenirs de l'abbé Vollot*, p. 319. Lettre de l'abbé Vollot à l'abbé Thomas, vicaire général d'Autun : « Le Père Grandvaux ne me voit pas partir sans quelque frayeur. Il a peur de me voir revenir à l'état phénicien ou syro-chaldaïque. »

fiques, si utiles au plein accomplissement de la mission intellectuelle que lui réservait la Providence.

Il fut résolu qu'au lieu d'aller en Allemagne, l'abbé d'Hulst irait à Rome et y continuerait ses études de théologie et de droit canon.

Avant de quitter le séminaire, quelques-uns de ses amis et lui eurent la pensée de mettre leur persévérance sous la garde d'une vertu particulière; et, après avoir beaucoup prié, ils firent choix de la simplicité évangélique; ils s'engagèrent à bannir tout luxe de leur vêtement et de leur logis, toute recherche dans leurs manières et leur langage. *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus :* telle était leur devise; comme signe de ralliement, un modeste mobilier de chêne blanc, d'où le nom de *Société du Chêne blanc*, qui fut donné à leur association. On se réunissait tous les mois chez un des associés, on y prenait un frugal repas conforme aux menus du séminaire; puis on se retrempait dans l'esprit du séminaire par une conférence spirituelle, une lecture et quelques prières. Dès son retour de Rome, l'abbé d'Hulst assista fidèlement aux réunions. Sous l'empire de diverses circonstances, celles-ci cessèrent au bout de quelques années, mais l'abbé d'Hulst resta fidèle à leur esprit. Témoin cette petite anecdote : lorsque l'abbé d'Hulst fut appelé à l'archevêché auprès du cardinal Guibert, il prit un appartement 90, rue de Varenne. Un de ses amis de province lui demanda un jour de l'y recevoir et il y fut accueilli à bras ouverts. Mais, le lendemain matin, lorsque son hôte se mit en devoir de chercher l'abbé d'Hulst pour le saluer, il s'aperçut avec stupéfaction que lui-même avait occupé la seule chambre de l'appartement tandis que le maître de la maison avait passé la nuit à l'hôtel!

Maurice d'Hulst a toujours gardé bon souvenir du séminaire et de ses maîtres; on ne lui a guère entendu formuler contre ceux-ci d'autre reproche que de lui avoir laissé ignorer les *Exercices de saint Ignace* et de l'avoir trop confiné dans l'abstraite piété du XVII^e^ siècle qui était la leur. C'était un mal facile à réparer et qui le fut bientôt. Parce qu'il avait profité des enseignements et des exemples du séminaire jusqu'à s'en pénétrer profondément, l'abbé d'Hulst possédait et devait posséder jusqu'à sa mort, dans toute sa plénitude, l'esprit du sacerdoce catholique.

CHAPITRE V

L'ABBÉ D'HULST A ROME. — L'ORDINATION SACERDOTALE

1864-1866

Voyage et pèlerinage en Italie. — La procure de Saint-Sulpice à Sainte-Brigitte. — Etat de Rome en novembre 1864. — L'abbé d'Hulst rassure sa mère sur les dangers qu'il est censé courir. — La première impression de l'abbé d'Hulst à Rome : elle est toute religieuse. — Les cérémonies religieuses. — La fête de Noël. — Première audience du Pape. — L'encyclique *Quanta cura*, 8 décembre 1864; effet qu'elle produisit sur l'abbé d'Hulst; sa parfaite soumission; lettres qu'il écrit à ce sujet à sa mère et à sa sœur. — Études de l'abbé d'Hulst à Rome. — Sa vie intérieure. — M. Faillon, son confesseur. — Voyage à Rouvignac. — L'évêque de Chartres propose à l'abbé d'Hulst de l'ordonner prêtre. — Préparation et retraite. — Règlement de vie sacerdotale. — Ordination à Chartres et première messe à Paris, 15 et 16 octobre 1865. — Première grand'messe et sermon à Louville. — Voyage dans le midi et retour à Rome. — La vie commune entre amis, *via Frattina*. — Belle lettre de l'abbé d'Hulst à son frère. — Participation aux fêtes religieuses des divers sanctuaires de Rome. — Retraite à Sainte-Sabine. — Visite et étude des Catacombes; de Rossi. — Trois audiences de Pie IX. — Voyage à Naples. — Maladie de l'abbé Scalbert et dévouement de l'abbé d'Hulst. — Voyage à Subiaco; charmante et pieuse description qu'en fait l'abbé d'Hulst dans ses lettres à son frère et à sa sœur. — Profession religieuse de Marie d'Hulst. — Jugement que les confrères de l'abbé d'Hulst portent sur lui. — L'abbé d'Hulst docteur en théologie et en droit canon. — Il revient en France. — Ce qu'il devait au séjour de Rome.

L'abbé d'Hulst partit pour l'Italie le 20 octobre 1864, en compagnie d'un de ses confrères, l'abbé Gros; il gagna Rome à petites journées par Nice, Milan, Venise, Pise et Sienne, accomplissant avec piété les pèlerinages qui se trouvaient sur sa route, et même au besoin se détournant, pour les faire, du plus court chemin : c'est ainsi qu'il vénéra les restes de saint Charles Borromée, à Milan, et ceux de saint Dominique, à Bologne; il alla tout exprès à Sienne pour y retrouver les traces de la grande sainte qui était la patronne religieuse de

sa sœur bien-aimée ; mais, de tous ces pèlerinages, celui qui lui parut « le plus beau et le plus admirable » fut encore celui de Lorette. Enfin, il arriva à Rome le 7 novembre.

Il devait y être le premier et même l'unique pensionnaire de M. Faillon, premier procureur de Saint-Sulpice à Rome. Celui-ci s'établissait provisoirement à Sainte-Brigitte, place Farnèse, « un trou, » écrivait l'abbé d'Hulst à sa mère, où il n'y avait « qu'une pièce éclairée servant de dortoir et de salle à manger ». En attendant que son logement fût prêt, l'abbé d'Hulst prit avec l'abbé Gros un petit appartement en ville; il y resta jusqu'à la fin de janvier.

Rome! Ce nom magique était alors sur les lèvres de toute la chrétienté, et l'auguste pontife qui y régnait, objet de la haine furieuse des uns et du culte passionné des autres, fixait tous les regards. La vieille Rome des Papes brillait de son dernier éclat. Sans doute, peu de semaines auparavant, la politique française, par la convention du 15 septembre, avait suspendu pour un temps la marche en avant de la révolution italienne et de la monarchie de Savoie; mais chacun sentait que, malgré la désignation de Florence comme capitale du royaume, cet arrêt ne serait pas de longue durée, et, plus en France on affectait de croire au caractère définitif du nouvel arrangement, plus en Italie on déclarait n'y voir qu'une étape vers Rome capitale. Au même moment, l'indomptable Pie IX s'apprêtait à jeter à la société moderne ce que celle-ci devait regarder comme un défi : l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*. Quelle heure solennelle et passionnante! et comme il devait tenir ouverts son esprit et son cœur le jeune diacre, si accessible à toutes les idées et à tous les sentiments, qui mettait alors pour la première fois le pied sur la terre romaine!

Si entourée d'ennemis et si menacée qu'elle fût, elle était calme pourtant cette terre témoin de tant de révolutions; mais on avait peine à le croire au dehors, et l'un des premiers soins de Maurice d'Hulst dut être de rassurer sa mère sur les dangers qu'il pouvait courir.

« Il faut avouer, lui écrivait-il le 3 janvier 1865, que l'absence est bien le plus grand des maux, puisqu'elle a pour effet de grossir et d'exagérer tous les autres. Pour commencer par le moins sérieux, je vous dirai que, si je n'avais compati à vos alarmes, je serais parti d'un grand éclat de rire à propos de cet homme sûr aux mains duquel vous voudriez confier ma fragile et nocturne existence. C'est du reste une illusion commune à tous ceux qui vivent loin de Rome. On s'occupe

partout de cette ville étrange, si incommode aux ennemis de Dieu ; on s'agite à son sujet, et l'on se persuade aisément qu'elle s'agite de même. Si l'on savait pourtant ce qu'il y a de sérénité dans son chef, de frivolité dans beaucoup de ses habitants, de pacifique tranquillité dans tous, on se préoccuperait moins de son état intérieur, et l'on ne se figurerait pas un brigand armé au coin de chaque *vicolo*. J'ai bien fait quelque mauvaise rencontre la nuit, mais ç'a toujours été celle d'un trognon de choux ou d'un tas d'immondices. A part cela, je n'ai vu que de bons bourgeois rentrant chez eux, ou le plus souvent rien du tout, et j'ai eu beau réveiller tous mes souvenirs fantastiques, il m'a été impossible de me faire peur. Réussirai-je à vous rassurer également? Je n'ose l'espérer, puisque vous ne venez pas à Rome. Autrement vous auriez fait ici comme tout le monde :

« Le sage y vit en paix et méprise le reste. »

La première impression de l'abbé d'Hulst fut toute religieuse, frappé avant tout de ce qui, à Rome, ne passe pas, ce qui demeure sa marque éternelle et sainte : « Que vous dire de Rome, la ville de Jesus-Christ et de l'Église, du Pape, des saints et des martyrs? écrivait-il à sa sœur le 15 novembre. Une pieuse tradition rapporte que le pape saint Léon, à qui l'on demandait un jour des reliques, prit dans sa main un peu de terre du Colisée et, en la pressant, en fit sortir du sang. Cette légende exprime bien le sentiment qu'on éprouve ici à chaque pas. Les églises sont de vastes reliquaires où les corps des saints abondent comme ailleurs les tombes ordinaires. La foi se ranime et trouve à chaque pas un nouvel aliment. »

Lui qui avait toujours tant aimé les pompes de l'Église et les cérémonies liturgiques, il les suit à Rome avec une sorte de passion. Le soir de la vigile de Noël, il assiste aux *Matines*, à la chapelle Sixtine; à trois heures du matin, il va à Sainte-Marie-Majeure, « où l'on vénère la vraie crèche de Notre-Seigneur, » et il passe de délicieux moments « à méditer sur le Dieu enfant, dans une petite chapelle tout contre la précieuse relique. » A cinq heures, il se rend au couvent des Rédemptoristes, pour y servir les trois messes de l'abbé Gros. De là, il va à Saint-Pierre, où il arrive une heure et demie avant le commencement de la messe pontificale.

« Grâce à cela, dit-il, j'ai été parfaitement placé et j'ai vu la plus belle chose qui puisse se voir sur terre... Le Saint-Père arrive porté sur un trône ambulant, précédé d'un immense cortège ; après s'être habillé au trône, il commence la messe, entouré d'une multitude d'officiers ; une quarantaine de cardinaux ou d'évêques en chasuble et en

mitre garnissent le chœur. Quand le Pape est assis à son trône, une dizaine de prélats en mitre sont assis sur les marches. Comment vous rendre l'impression des différents spectacles qui se succèdent : le Pape environné de tant de gloire, entonnant avec sa belle voix le *Gloria in excelsis* chanté ce même jour par les anges pour annoncer aux bergers l'enfant de la crèche ; l'épître et l'évangile chantés devant lui en latin et en grec, pour témoigner de l'unité des deux Églises ; le moment de la préface, lorsque, debout à l'autel, il invite tous les chœurs célestes à louer Dieu par Jésus-Christ ; celui de la consécration, où, tenant la sainte Hostie élevée, il tourne trois fois sur lui-même en la montrant au peuple ; mais surtout celui de la communion! Après l'*Agnus Dei*, il retourne à son trône et se recueille, puis, à travers ce chœur immense, le sous-diacre lui apporte successivement la sainte Hostie et le Précieux Sang. Si vous aviez vu Notre-Seigneur porté dans les mains de son ministre s'avancer majestueusement vers son vicaire, et l'admirable vieillard, tête nue, les mains jointes, s'incliner profondément pour adorer son Dieu qui venait au-devant de lui! A ce moment, je n'étais plus à moi, je ne pouvais plus qu'adorer. »

Comme presque tous les Français cependant, il ne pouvait s'empêcher de trouver aux fêtes romaines quelque chose de trop extérieur et de trop bruyant : « Beaucoup de monde, disait-il, beaucoup de musique et fort peu de recueillement[1].»

Cette impression ne fit que s'aggraver pendant la semaine sainte qui lui donna « ce qu'il attendait, mais non pas tout ce qu'il espérait : des cérémonies qui seraient très édifiantes si l'on pouvait y assister dans le silence, au milieu d'un peuple recueilli, sans avoir à se pousser, à se battre, à faire le planton deux heures d'avance et à rester tout le temps sur ses jambes ». « Malgré cela, ajoutait-il, j'ai tâché de faire mon miel, mais j'ai regretté ma semaine sainte du séminaire; j'ai vu le plus de choses possible, afin de pouvoir, l'année prochaine, si j'y suis encore, aller me cacher dans un couvent. » Toutefois, si les *ténèbres* de la chapelle Sixtine, « où l'on allait comme au concert, » le scandalisèrent légèrement, il trouva la grande bénédiction papale donnée du haut du balcon de Saint-Pierre, le jeudi saint, « admirable et touchante », celle du jour de Pâques « divinement belle », émouvant et magnifique le grand office du samedi saint, à Saint-Jean-de-Latran, avec le baptême d'une Juive et l'ordination.

A l'entendre parler du pape dans les cérémonies publiques, on devine ce qu'il éprouva quand il fut reçu par lui : « Ce

[1] 15 avril 1865.

pontife vénéré que j'ai vu à l'autel, écrivait-il à sa sœur, je l'ai vu il y a trois semaines dans sa chambre; je lui ai baisé les mains et les pieds; je lui ai parlé de vous, chère sœur, et il m'a répondu : Je la bénis d'ici. Oh! quelle douce émotion cette parole m'a causée... Cette audience, hélas! s'est écoulée comme un songe; le Saint-Père nous a dit quelques mots de *nous* (j'étais avec l'abbé Gros), de *lui*, de sa confiance en Dieu, des desseins de ses ennemis, puis il nous a bénis, nous et tous les nôtres; adieu, mes enfants, a-t-il dit, adieu, *figlioli;* que la bénédiction de Dieu soit toujours avec vous! Et puis c'était fini! »

Jamais l'abbé d'Hulst ne perdit le souvenir de cette audience et, lui qui, tant de fois par la suite, devait voir le chef de l'Église pour lui présenter de grandes affaires et s'en entretenir avec lui, aimait à répéter, pour traduire sa première impression, ce mot d'un petit paysan de la campagne romaine interrogé par lui : « Le Pape, c'est Jésus-Christ sur la terre! »

Aussi ne sera-t-on pas surpris qu'il fût tout prêt à accepter ses enseignements et ses directions, quelques sentiments personnels qu'ils pussent atteindre en lui. Assurément, par son éducation comme par la tournure de son esprit, l'abbé d'Hulst, sans appartenir encore à aucun parti, inclinait vers les solutions libérales; il sympathisait aussi avec les chrétiens généreux qui les préconisaient, et, touché de leur valeur morale, il ne voyait qu'imparfaitement les lacunes et les points faibles de leur doctrine. Un jour qu'invité à déjeuner par le cardinal Pie, il avait entendu parler en termes très durs de Montalembert et du père Gratry, il ne put retenir ses larmes[1].

Or, un mois après son arrivée à Rome, le 8 décembre 1864, éclatait « le coup de foudre » de l'encyclique *Quanta cura*. L'abbé d'Hulst en fut troublé, mais, comme sa mère l'était plus que lui, il s'efforça de la calmer par ces paroles qui montrent très exactement avec quel esprit de foi il accueillit l'acte pontifical :

« Vous êtes, il est vrai, lui écrivait-il le 3 janvier 1865, plus à même que moi de juger de l'effet que l'Encyclique produit en France; je me figure qu'elle y doit causer le trouble de beaucoup d'amis, le mécontentement de tous les mixtes et le triomphe de tous les ennemis. C'en serait assez pour la dire inopportune, si l'on ne savait que dans une mesure aussi grave, aussi mûrement pondérée, et aussi bien appuyée sur la tradition constante de l'Église, le Vicaire de Jésus-Christ n'agit

[1] Ce fait m'a été raconté par Mgr d'Hulst lui-même.

point sans un secours particulier de l'Esprit-Saint. Il y a longtemps que l'Évangile a pris l'habitude de choquer, de heurter la raison et la sagesse mondaine, depuis le jour où saint Paul a dit hautement qu'il prêchait le Christ crucifié, folie aux Gentils et scandale aux Juifs. Pour ma part, vous savez que, par instinct comme par raisonnement, je me sentais entraîné dans un autre sens ; il y a longtemps néanmoins que je me défiais de moi-même et que je faisais mes réserves ; ma lettre à Raoul [1], écrite avant la lecture de la pièce, en est la preuve : eh bien ! je suis bien aise que la voix de l'Église soit venue m'avertir. Les principes auxquels je m'étais arrêté ne sont nullement atteints, comme je l'explique à Raoul ; mais les tendances, mais la fougue de jeunesse, tout cela est arrêté net [2] : il ne faut plus voir dans certaines libertés modernes qu'une concession nécessaire à un état regrettable de société, au lieu d'y chercher un type qui réponde à nos rêves d'indépendance. Au fond, je crois que cela est vrai ; je le crois en y réfléchissant théoriquement, je le crois plus encore en écoutant l'Église ; je me souviens qu'elle est militante de sa nature, qu'elle est exclusive comme la vérité divine ; qu'elle a toujours triomphé par des moyens que désavouait la sagesse du siècle ; je me souviens que tous ceux qui ont voulu suivre leurs pensées en s'écartant un tant soit peu de la direction du Saint-Siège sont arrivés à des abîmes ; et dans toutes ces considérations je trouve une paix profonde qui m'attache à l'obéissance, me rend meilleur et plus heureux.

« Maintenant, — qu'autour de ces grandes choses se remuent des hommes passionnés dans tous les sens, — nous pouvons en gémir, mais nullement nous en étonner ; et puis ces hommes ont des intentions souvent très droites ; celui que vous traitez si mal dans vos lettres, plus que les autres ; j'en parle à mon aise, vu mon peu de sympathie pour lui. Laissons donc aller les choses, ayons confiance en Dieu et prions pour son Église. Plutôt mourir que de ne pas se montrer ses plus fidèles enfants ! »

Les mêmes sentiments se retrouvent dans la lettre qu'il adresse un mois plus tard, le 4 février, à sa sœur :

« Vous qui n'avez qu'à prier, lui dit-il, priez beaucoup pour la sainte Église, pour son chef vénéré contre lequel se préparent bien des orages ; et aussi, croyez-moi, pour notre Église de Paris : demandez à Dieu d'éclairer sans exception *tous* nos pasteurs, et de ne pas permettre qu'un seul contriste le cœur du divin et universel Pasteur. Vous vivez en paix au milieu d'un grand trouble, dont peut-être quelques échos parviennent jusqu'à vous. L'encyclique du Saint-Père, cou-

[1] Son frère.

[2] Il est curieux de voir l'abbé d'Hulst faire, dès cette époque, cette distinction entre les *principes* et les *tendances* sur laquelle il devait tant insister plus tard.

rageusement opposée à des erreurs dangereuses pour ses plus fidèles enfants, cause depuis près de deux mois une émotion qui est encore loin de s'apaiser. Si l'on est si surpris d'un tel avertissement, n'est-ce pas là ce qui montre combien il était nécessaire? Grâce à Dieu, tous les bons catholiques n'ont eu qu'une voix pour protester de leur soumission au Saint-Siège. Prions pour le triomphe complet de la vérité et de l'obéissance... »

De ces graves questions, l'abbé d'Hulst aimait à s'entretenir avec ceux qui s'étaient fait une joie d'accueillir à Rome un jeune homme si bien né et de toutes manières si distingué : Mme de Caraman, le comte de Ségur, Mgr de Mérode, « saint, et bon, et plaisant prélat; » il voyait chez eux « quantité de prélats et de laïques dévots, M. Veuillot entre autres », et se réjouissait « d'apprendre ainsi à connaître les hommes et les choses ».

Il entendait, on le voit, de la façon la plus intelligente son séjour dans la capitale du monde catholique et comprenait bien qu'à Rome suivre des cours et lire des livres ne saurait être l'unique occupation, fût-ce du théologien le plus déterminé. Mais ce serait en revanche bien mal le connaître que de supposer qu'il reléguât ses études au second plan ou ne s'en acquittât qu'avec négligence. Il assistait fort régulièrement au cours de droit canon que professait à l'Apollinaire dom de Angelis et aux cours de théologie du Collège romain, où il avait pour maîtres le père Cardella et l'illustre Franzelin, plus tard cardinal, qui le familiarisa avec les théories scolastiques[1]. Parfois aussi, il allait à la Minerve, où l'on expliquait et commentait saint Thomas. A la fin de l'année, il était bachelier en droit canon et licencié en théologie.

Au milieu de toutes ces occupations, il ne perdait jamais de vue les progrès de son âme ni la pensée de son sacerdoce qu'il sentait maintenant tout proche. Il trouvait, nous dit-il, à Rome « de l'édification *quand il en cherchait* ». « Si l'on s'en tient, ajoutait-il, à la superficie, on n'en trouve guère, mais il faut passer aux gens leurs défauts, apprécier la foi naïve de ce peuple et surtout oublier les hommes pour ne voir que les merveilles de souvenirs et de reliques que renferment les églises. »

Il avait pour confesseur M. Faillon, « un vrai saint qui

[1] Dans sa courte autobiographie, Mgr d'Hulst attribue au cardinal de Reisach une certaine influence dans sa conversion à la scolastique; mais nous n'avons pas trouvé dans ses lettres trace des relations qu'il eut avec lui.

faisait aimer la sainteté et lui rappelait ce qu'on dit de saint François de Sales[1]. » Lorsqu'au commencement de février 1865, il put enfin être reçu à Sainte-Brigitte, où s'installaient, avec M. Faillon, le supérieur du séminaire de Montréal et un jeune sulpicien, il éprouva une joie surnaturelle à reprendre la vie de communauté, « après ces trois mois de liberté qui avaient prolongé pour lui les dérangements et les inconvénients des vacances. » Il s'en ouvre très simplement à sa sœur :

« La nature est comme une masse qui pèse toujours en bas ; dès qu'on cesse de la soulever, elle s'affaisse ; et pour moi, toutes les fois que je suis livré à moi-même, j'ai bientôt fait de m'avachir. C'est donc un bonheur que mon entrée ici ait précédé l'arrivée des Raoul qui s'annoncent pour le 15 ; peut-être me serais-je décidé à me mettre avec eux, et j'y aurais perdu pour les études et la piété. Depuis trois mois, j'ai vu pas mal de monde, monde religieux, il est vrai, ecclésiastique en grande partie, mais monde enfin, où toutes les petites passions se donnent carrière, où toutes les portes sont ouvertes à la nature, et j'ai bien éprouvé la vérité de cette parole que je vous laisse à traduire : *Quoties inter homines fui, minor homo redii.* Cependant je sens vivement le besoin de grandir au lieu de diminuer. Le sacerdoce approche et j'en suis toujours au même point. Souvent je pense à vous ; je me dis qu'à l'heure même vous faites peut-être à Dieu le sacrifice que je lui refuse, ou un plus grand ; je me rappelle combien de fois nous avons constaté que nous avions la même nature ; je ne puis méconnaître que nous avons reçu des grâces bien semblables ; et je me dis que nous devons nous suivre et nous dépasser l'un l'autre dans le chemin du divin amour. — Je relisais l'autre jour dans les lettres de M. Olier (où j'aime tant à retrouver vos marques) que Notre-Seigneur lui dit un jour, en lui parlant d'une sainte religieuse (probablement la Mère Agnès) : *Elle priera pour vous ; vous agirez pour elle, et vos souffrances seront communes.* Ah ! si nous pouvions obtenir que le Saint-Esprit formât entre nous deux une union de ce genre ! N'y trouverions-nous pas, moi toute la force de mon ministère, vous l'aiguillon de votre zèle dans le travail de la vie religieuse ? Mais le meilleur moyen de resserrer nos liens naturels, c'est de nous attacher de plus près au Cœur divin qui doit être le centre et le lien de notre union, comme il en est le principe[2]. »

Profondément touché de voir sa mère marcher à grands pas dans la voie de l'abnégation et de la vertu, il priait pour que son père se courbât enfin devant la volonté divine et acceptât le sacrifice que sa fille lui avait imposé : « Ma mère, disait-il,

[1] Lettre du 27 décembre 1864.
[2] Lettre du 4 février 1865.

nous écrit des lettres admirables (Raoul et Anne d'Hulst étaient encore à Rome); ses sentiments d'humilité surtout me ravissent; l'Esprit de Dieu est visible dans ce qu'elle en exprime. Mon pauvre père est bien tendre pour nous, pour elle, pour *vous;* il est aussi bon que possible, moins le nécessaire; prions, prions beaucoup; j'ai même ces jours-ci une raison toute spéciale de vous demander de prier. Vous savez ce que je voudrais obtenir pour le jour de ma première messe[1]... »

Ce quelque chose, c'était que le comte d'Hulst consentît à quitter Rouvignac où il se tenait enfermé depuis que sa fille était entrée au couvent, qu'il assistât à la première messe de son fils et qu'il y consommât sa réconciliation avec le divin Maître.

L'abbé d'Hulst devait atteindre, le 10 octobre, ses vingt-quatre ans, l'âge de l'ordination sacerdotale; il espérait que Mgr Darboy consentirait à l'ordonner aux Quatre-Temps de septembre et à le laisser retourner, prêtre, à Rome, pour y faire la seconde année d'études qui lui permettrait de revenir docteur[2]. Il partit de Rome au commencement de juillet et se rendit tout droit à Rouvignac, où se trouvaient déjà son frère et sa belle-sœur. A la fin du mois, il prit avec sa mère la route de Paris et vint bientôt après s'installer à Louville. Comme chaque année, il visita le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres et fut à l'évêché rendre ses devoirs au vénérable ami de sa famille, Mgr Regnault. Celui-ci lui dit qu'il avait précisément une ordination extraordinaire le 15 octobre et lui proposa d'y prendre part, se chargeant de faire lui-même toutes les démarches nécessaires auprès de l'archevêque de Paris. L'abbé d'Hulst accepta avec joie et Mgr Darboy déféra très volontiers à la demande de son collègue[3]. Il fut entendu que Maurice ferait

[1] Lettre du 15 avril 1865.

[2] M. d'Hulst à sa sœur, 14 juillet 1865.

[3] Mgr Regnault, évêque de Chartres, à l'archevêque de Paris, le 3 septembre 1865 (de sa main):

« Monseigneur, je dois faire une ordination le 15 octobre prochain et je serais heureux que vous voulussiez bien m'autoriser à adjoindre aux six diacres de mon diocèse qui seront promus au sacerdoce M. Maurice d'Ultz (*sic*), votre sujet, et élève au séminaire de Saint-Sulpice.

« Ce jeune ecclésiastique est venu me voir récemment; je lui ai moi-même proposé, sauf l'approbation de V. Gr., de faire partie de l'ordination qui aura lieu à Chartres le 15 octobre. Il aura alors l'âge requis et ne sera point dans le cas d'avoir aucune dispense. J'ai toujours entretenu des rapports particuliers avec la famille d'Ultz (*sic*) qui habite mon diocèse régulièrement une

au moins deux semaines de retraite préparatoire à Saint-Sulpice et qu'il célébrerait sa première messe à Paris, au couvent de l'*Adoration réparatrice*. Là, on se mit, avec une pieuse et amicale ardeur, à préparer les ornements sacrés qui devaient servir au nouveau prêtre.

Une ombre pourtant se projeta sur cette période heureuse dont le terme devait être si doux : il fut impossible de décider le comte d'Hulst à faire ce qu'on souhaitait de lui et même, pour des motifs qui témoignent à la fois de la maturité et de la délicatesse de Maurice, on cessa d'insister pour l'obtenir[1].

Les derniers jours de septembre et la première quinzaine d'octobre se passèrent pour l'abbé d'Hulst dans un recueillement si complet qu'il ne s'accorda même pas un entretien avec sa sœur. Au cours de sa retraite, il écrivit un règlement de vie qu'il est intéressant de connaître, comme le point de départ et l'idéal de l'existence qu'il s'efforça de mener après son ordination au sacerdoce.

Il l'avait partagé en trois articles : *Devoirs de religion, Rapports avec les hommes, Travail de l'esprit.*

Dans le premier article, il marque la suite des exercices de piété auxquels il entend s'astreindre. C'est toute la vie du séminaire, difficilement compatible, surtout s'il s'agit de l'heure et de la durée des exercices, avec un ministère actif et laborieux.

Le second article est plus original et vaut d'être cité :

« *Sacerdos propter alios.*

« Pour réaliser cette devise, je dois avant tout m'établir intérieurement dans les vertus solides : l'amour de Dieu, principe de la vraie charité envers les hommes ; l'amour de Notre-Seigneur, qui en est le plus parfait aiguillon ; l'esprit de foi, qui nous met toujours devant les yeux la vraie nature des choses, celle de l'éternité ; enfin et surtout

partie de l'année et je porte beaucoup d'intérêt à M. l'abbé Maurice, que j'ai connu enfant et dont j'ai pu suivre et encourager la vocation.

« Si V. Gr. veut bien agréer ma proposition, M. l'abbé d'Ultz aurait l'honneur de vous écrire et de faire la demande régulière de son dimissoire. Je dois dire qu'il a usé d'une grande discrétion et, bien qu'il eût le désir d'être ordonné, il n'osait presque m'exprimer ce désir ; dans le cas d'une autorisation de la part de V. Gr., M. d'Ultz ne manquerait pas de se préparer avec soin et de passer au moins quinze jours à Saint-Sulpice sous la direction de ses anciens maîtres et guides.

« J'aime à espérer, Monseigneur, que vous ne trouverez dans ma demande rien qui puisse vous déplaire ; M. l'abbé vous demeurera soumis... »

[1] Lettre de l'abbé d'Hulst à sa sœur, 24 septembre 1865.

l'oubli de soi, le sacrifice de soi, par la triple immolation de l'orgueil, du plaisir et du bien-être.

« *Immolation de l'orgueil.* Oh ! oui, sans humilité, il n'y a point de charité. L'amour-propre qui recherche le moi est incompatible avec le dévouement ; son venin subtil cherche à se glisser dans les œuvres du zèle ou de la miséricorde pour les rendre stériles devant Dieu et inutiles aux hommes. Je n'en préviendrai jamais les excès si je ne m'attaque à la racine, travaillant à établir dans mon âme l'humilité positive. Pour cela, je méditerai sans cesse les motifs de l'humilité : mon néant, mes péchés, les exemples de Jésus-Christ et des saints. Je demanderai tous les jours à la messe l'amour de la petitesse et de l'abjection ; je serai sévère à m'interdire toute parole ou toute action qui ne tendrait qu'à me faire valoir. Je veillerai sur moi-même pour ne pas fuir l'humiliation ; et quand je le pourrai sans inconvénient, en la vertu de Jésus-Hostie, je ne craindrai pas même d'aller au-devant. Enfin je serai fidèle à la pratique de l'examen particulier, et des petites pénitences pour chaque manquement.

« *Immolation du plaisir.* Je travaillerai à réprimer la curiosité (visites, lectures, etc.), la mollesse (lever), la sensualité (repas). Je pratiquerai chaque jour quelque mortification : et, quoi que j'entende dire autour de moi, je n'oublierai pas qu'on n'est pas chrétien, mais bien moins prêtre, quand on ne crucifie pas sa chair.

« *Immolation du bien-être.* L'esprit de pauvreté fait partie essentielle de l'esprit sacerdotal. C'est pour en obtenir la grâce que je suis entré dans le Tiers-Ordre de Saint-François : je la demanderai souvent par l'entremise de ce grand saint. Je tâcherai de pratiquer cette vertu, dans mes ameublements, ma toilette, mes repas et tout l'ensemble de mes dépenses, évitant soigneusement d'en faire aucune dont un motif de foi ne pût aider à rendre compte. Et je donnerai à la charité tout ce que je retrancherai à la superfluité. »

Il s'engage à consacrer toujours une partie de sa vie à l'étude :

« Mais dans l'étude, dans la prédication, dans tous les travaux de l'esprit, je surveillerai de près mes intentions. L'orgueil de l'esprit est le plus subtil, le plus flatteur, le plus tenace et le plus dangereux. C'est là surtout que je devrai pratiquer l'examen de conscience, les pénitences et les actes positifs propres à écarter l'honneur ou à embrasser l'humiliation. Enfin, comme je ne suis pas moins ennemi de la peine qu'amateur du succès, un bon remède à la vanité sera la constance dans le travail entrepris, en dépit du dégoût engendré par les difficultés et la monotonie. »

Quelle douce satisfaction ce fut pour Maurice d'Hulst de recevoir l'onction sacerdotale dans ce sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, où il aimait tant à prier !

« Monseigneur, écrivait-il à l'évêque de Chartres, le surlendemain de son ordination, faut-il donc que le nouveau prêtre oublie, parmi les joies de ces premiers jours, la main paternelle qui a été pour lui l'instrument des divines miséricordes? Non, sans doute ; je serais trop ingrat si je ne portais pas devant Dieu et dans mon cœur le souvenir de vos bontés. Vous m'avez donné, Monseigneur, une vie nouvelle. Je la sens circuler en moi ; elle n'est pas de moi, mais elle m'appartient ; elle m'unit à Jésus-Christ et fait de son sacrifice le centre de toutes mes pensées et de toutes mes affections... »

Vingt-trois ans plus tard, il écrivait à l'une de ses pénitentes :

« La journée du 15 octobre 1865, à Chartres, reste dans ma vie comme un point lumineux. Je ne retrouverai plus jamais les joies profondes, ineffables de ce jour, de cet après-midi qui suivit l'ordination. Je la passai presque entièrement dans la cathédrale, allant de la chapelle du Saint-Sacrement à l'autel de Notre-Dame du Pilier. Notre-Seigneur se donnait, se prodiguait, ce jour-là, à celui à qui il devait demander de se prodiguer, de se donner pour lui tout le reste de sa vie et qui a bien mal tenu les conditions de cette réciprocité. Cependant je ne regrette pas ce jour déjà lointain. Les joies qu'on goûte en ce monde, même si elles viennent du ciel, ne méritent pas qu'on s'y arrête. C'est un cordial versé au voyageur et qu'il boit en passant. Le but est en avant, et j'aimerais mieux mes quarante-sept ans que mes vingt-quatre, si je pouvais me dire que j'ai fait de ces vingt-trois années ce qu'il fallait en faire[1]. »

L'abbé d'Hulst revint de Chartres le 15 octobre au soir, et le 16, à huit heures du matin, il montait à l'autel. M. Le Rebours l'y assistait; son frère Raoul lui servait la messe; sa mère, placée derrière la sœur Marie-Catherine, mais en dehors du chœur, ne reçut donc qu'après sa fille la communion de la main de son fils, et de même, après la messe, sa première bénédiction : sacrifice qu'elle trouvait largement compensé par le bonheur qu'elle avait procuré à sa bien-aimée religieuse.

Comme souvenir de ce grand jour, Maurice donna à sa sœur la photographie de ce que l'on dit être le vrai portrait de sainte Thérèse avec ces mots écrits de sa main : « Que sainte Thérèse, patronne de mon sacerdoce, soit l'ange de votre cellule! Qu'elle vous apprenne l'oraison, la pénitence et l'amour. » Le soir, il

1 Lettre du 22 octobre 1888.

revint à la chapelle de la rue d'Ulm donner la bénédiction du très saint Sacrement. Quelques mois après, dans sa dernière lettre datée de Rome, le 3 juin 1866, il faisait allusion à cette belle journée du 16 octobre : « Quelle joie, disait-il, ce sera pour moi de m'agenouiller de nouveau à l'autel de ma première messe et de mon premier salut! Cet endroit, ce sanctuaire est devenu le centre de piété où convergent mes souvenirs de bonheur et mes désirs de perfection. Et comme ce lieu est votre séjour, vous vous trouverez tout naturellement sur le chemin de ma pensée et de mon cœur. »

Le jeudi 19 octobre, ce fut à Louville, « à l'autel de sa première communion, » qu'il célébra la messe; son ami, l'abbé Leprince, était là; il en conserva, nous dit-il, un souvenir impérissable, ainsi que du sermon. L'abbé d'Hulst prit pour texte la parole du Sauveur : *non vos me elegistis, sed ego elegi vos*. Très discrètement il fit allusion à l'opinion qu'on s'était faite au village de sa future carrière ecclésiastique. « Prêtre de Jésus-Christ, choisi par Jésus-Christ, voilà, s'écria-t-il, le plus beau des titres de noblesse. Ayant renoncé aux honneurs dans le monde, malheur à moi si j'allais les chercher dans le sanctuaire!... »

« Avec quelle joie intime, écrit l'abbé Scalbert, dans quelles saintes dispositions de zèle et d'immolation il reçut le sacerdoce; avec quelle ferveur, quel respect et quel bonheur il se mit à célébrer quotidiennement la sainte messe, Dieu seul le sait, et un peu aussi ses parents et alliés qui assistèrent à ses premiers sacrifices, et ses amis auxquels il fut donné de passer à Rome avec lui, dans l'intimité, sa première année de sacerdoce... L'oraison prolongée lui servait de préparation et son action de grâces durait longtemps. »

De ce sentiment dont le souvenir est ineffaçable nous retrouvons encore l'écho, presque à la fin de sa vie, dans ces quelques lignes adressées à un nouveau prêtre qui lui rendait compte de ses premières semaines de sacerdoce :

« Ce que vous me dites de la joie de la messe me reporte à vingt-huit ans en arrière et j'y retrouve les mêmes impressions. Plus encore que le sous-diaconat, le sacerdoce nouveau fait goûter cette *union nuptiale* de l'âme avec Dieu, dont les Livres saints sont remplis. Il n'y a pas de *lune de miel* qui puisse avoir cette douceur et mettre au cœur cette plénitude. Notre-Seigneur donne à ceux qui, toute leur vie, devront porter sa croix, ce breuvage enivrant qu'on donnait aux condamnés et

qu'il a refusé pour lui-même. Plus tard, la douceur se fait rare, mais la force demeure et il est toujours vrai que le prêtre vit de l'autel[1]. »

Les quelques mois que l'abbé d'Hulst avait passés près de M. Faillon, dans la vie retirée et un peu sévère qui était celle d'une petite communauté sulpicienne, lui avaient été très précieux, alors qu'il achevait de se préparer au sacerdoce. Prêtre, il désirait jouir d'une liberté plus complète, afin de mieux connaître Rome, et, comme plusieurs de ses amis de Paris avaient formé le projet de venir le rejoindre, il se décida, pour la seconde année, à partager leur vie.

Après un court séjour dans le midi de la France, où il eut la joie de célébrer la messe et de prêcher dans les églises qui l'avaient vu tout enfant, il se dirigea vers Lyon, où il devait rencontrer son premier compagnon, l'abbé Scalbert[2], puis traversa les Alpes par la route du Mont-Cenis déjà encombrée d'une neige abondante.

Comme le choléra sévissait alors en France et en Italie, une quarantaine était imposée à quiconque voulait entrer dans l'État pontifical. Nos voyageurs choisirent Florence pour lazaret et y passèrent de délicieuses journées. Là se joignirent à eux les abbés Jourdan de la Passardière et Gaspard de Leusse. Enfin tous quatre, sous la protection nécessaire d'un peloton de carabiniers, firent en diligence les étapes qui les séparaient de Rome où ils arrivèrent au milieu de novembre.

Ils s'établirent dans un modeste appartement de la via Frattina, près de l'église Saint-André delle Fratte; l'abbé de Bréon et un jeune laïque, Henri Johanet, qu'on appelait en riant le *frère lay,* complétèrent la communauté; celle-ci se choisit un supérieur, l'abbé Scalbert, doyen d'âge, et un économe, l'abbé d'Hulst. On se levait à cinq heures; on faisait en commun une heure de méditation; puis on se dispersait pour la messe (l'abbé d'Hulst la disait de préférence à Saint-André delle Fratte, dans la chapelle célèbre par la conversion du Père Ratisbonne). La matinée était consacrée aux cours de l'Apollinaire, du Collège romain, de la Minerve; à midi, l'examen particulier, comme à Saint-Sulpice; puis le repas, pendant lequel on causait avec entrain de toutes les choses de l'Église et de

[1] Mgr d'Hulst au R. P. B., 5 août 1893.

[2] M. l'abbé Scalbert a bien voulu nous communiquer le *journal* qu'il a tenu pendant cette année passée à Rome avec l'abbé d'Hulst, du 3 novembre 1865 au 3 juin 1866.

l'État; on se partageait en deux camps, les autoritaires et les libéraux, et généralement on disputait ferme.

L'après-midi on retournait au Collège romain; le latin quelque peu tudesque du Père Franzelin n'était pas sans causer de pénibles efforts à ses auditeurs français; l'abbé d'Hulst, plus accoutumé, expliquait la pensée du maître; on se promenait jusqu'à l'*Ave Maria*, suivant l'usage romain, et la journée s'achevait, après des exercices de piété faits en commun, par un frugal repas : vie régulière, studieuse, édifiante.

Presque chaque semaine, une fête célébrée dans tel ou tel sanctuaire renouvelait la ferveur de nos jeunes gens. Une lettre exquise, qu'à l'approche de Noël l'abbé d'Hulst adresse à son frère, nous donne l'idée de la variété d'impressions et de sentiments que faisaient naître en lui ces pieuses solennités, dans un cadre historique si intéressant :

« Je reprends ce courrier interrompu pendant trois jours. Il est onze heures et demie du soir; c'est la veillée de Noël. Tout à l'heure tu auras vingt-six ans, mon vénérable aîné. Que Dieu bénisse ta vie, et cette nouvelle année qui s'y ajoute! Qu'Il la bénisse en la remplissant, en la fécondant, en l'animant de lui et pour lui! J'ose ajouter : qu'il l'unisse à la mienne! Car, par son choix tout gratuit, je sens que ma vie est du bon côté; heureux si je sais la suivre et t'y attirer avec moi. Il me prend des compassions qui vont jusqu'au noir, quand je pense à tant d'existences vides. Voilà pourquoi notre faubourg me dégoûte; et d'autant plus qu'il est ordinairement bien doué. Toi du moins, qui vois plus clair et qui sens mieux, ne t'endors pas du même sommeil. Mon frère chéri, ta pensée me saisit partout, elle devient tyrannique; tu es de toutes mes promenades, tu assistes à toutes mes réflexions, tu t'associes à toutes mes impressions, tu as part à toutes mes prières. Hier matin, à huit heures, je traversais le Forum, je côtoyais le Colisée pour aller à l'ordination de Saint-Jean de Latran. Un soleil vainqueur dominait déjà la fraîcheur du matin; l'air vibrait sous l'azur immaculé; au débouché du Capitole, la vieille Rome révélait soudainement ses ruines peuplées de rêveries et inondées de lumière. Mon premier mouvement fut celui d'une expansion de bonheur naturel; il y avait là comme une ivresse des sens, de l'imagination et du cœur; puis la grâce du sacrifice tout à l'heure achevé me portait à fermer les yeux pour offrir à Dieu dans le sanctuaire intérieur l'holocauste plus parfait d'un culte tout spirituel; enfin un troisième mouvement les rouvrait pour leur faire admirer non plus seulement la jeunesse immortelle de la nature, ou la sainte vieillesse du passé, mais en tout cela le sceau divin de Celui qui a fait la nature, qui a présidé à l'histoire, et qui écrit son nom dans tout ce qui est beau sur la terre comme au ciel. Eh bien! je ne sais comment mon Raoul s'est trouvé là, hélas! non

point à côté de moi, mais dans mes regrets et dans mes désirs ; il partageait cette joie pure ; son âme se dilatait avec la mienne ; nos yeux à tous deux, comme ceux d'Augustin et de Monique, allaient chercher le ciel où les galeries du Colisée découpaient des arcades de saphir. Et puis la cérémonie à laquelle je me rendais me rappelait les émotions d'il y a deux mois et me faisait songer à mon sacerdoce, à mon ministère, à mon avenir, à la place que je voulais t'y faire, à l'union projetée de nos deux vies sur terre, à leur union espérée dans le ciel. En te racontant ce beau rêve, je veux te remercier d'avoir embelli par ton souvenir l'une des plus belles heures de ma vie. Pardonne-moi cette poésie ; parfois la poésie, c'est la vérité de l'âme, et ce sont nos meilleurs moments. Du reste, rien ne m'oblige à descendre de ces hauteurs, car je n'ai pas de petites nouvelles à t'apprendre. Je vais partir pour Sainte-Marie-Majeure et célébrer la messe devant la vraie crèche, à peu près à l'heure où vinrent au monde mon Dieu et mon frère. Le cœur de l'homme n'a pas la force de sentir en proportion de ce qu'il croit. J'adore dans la foi les merveilles que je vais faire, les grâces que je vais recevoir et celles que, avec ce cœur ardent, j'attirerai sur mon bien-aimé frère, que j'embrasse de toute la tendresse de mon âme. »

Le 21 novembre, c'était à Sainte-Cécile, au Transtevère, que nos jeunes prêtres se donnaient rendez-vous pour y entendre les meilleurs musiciens de Rome chanter les premières vêpres de leur patronne : *Cantantibus organis, Cæcilia decantabat Domino, dicens: Fiat cor meum immaculatum, in justificationibus tuis.* Le lendemain ils suivaient le Souverain Pontife à Saint-Clément ; le 2 décembre, ils se rendaient à Sainte-Bibiane ; le 4, ils célébraient au Gesù la fête de saint François Xavier ; le 26, à Saint-Laurent hors les murs, celle de Saint-Étienne, dont le corps repose dans cette église près de celui de l'autre diacre martyr, et, le soir du même jour, à saint Étienne-le-Rond, où l'on n'officie plus que ce jour-là ; du 26 décembre au 1er janvier, ils écoutent volontiers, à l'*Ara Cœli*, les petits discours des enfants au *Santo Bambino*, et le 1er janvier ils suivent la procession, s'associant de cœur aux braves gens qui couvrent le perron et la place, agitent leurs mouchoirs et crient tant qu'ils peuvent : *Evviva il santo Bambino!* L'Épiphanie les verra successivement à Sainte-Marie-Majeure où ils célébreront la messe, à Saint-Athanase où ils en entendront une du rite grec et à la Propagande pour la grand'messe ; pendant l'octave, c'est Saint-André della Valle qui les recevra, parce que chaque jour on y dit une messe solennelle de quelque rite approuvé par l'Église, chaldéen, ruthène, melchite, arménien, et on y prêche en langues différentes ; le 20 janvier, la fête de

saint Sébastien les attirera à l'église du même nom; à Sainte-Agnès, le 21, ils écouteront avec plaisir les enfants du chapitre de Saint-Pierre-aux-Liens, parmi lesquels figure le jeune Mortara, et ils verront bénir les petits agneaux enrubannés dont la laine servira à la confection des palliums.

C'est à Saint-Paul hors les murs que, le 25 janvier, ils se réjouiront avec toute l'Église de la conversion du grand apôtre; le 29, ils n'oublieront pas de saluer, à la Trinité-des-Monts, le saint plus particulièrement cher aux Français et aux disciples du XVII^e^ siècle, saint François de Sales. Et ainsi durant toute l'année liturgique.

Les cérémonies de la semaine sainte ne revirent pas pourtant l'abbé d'Hulst au milieu de ses compagnons; comme il se l'était promis l'année précédente, il tint à s'enfermer en un couvent « loin du tumulte » et fit choix de Sainte-Sabine, le noviciat des dominicains, au sommet de l'Aventin, « à l'ombre de l'oranger de saint Dominique. » Là il consacra à la prière et à la méditation six fécondes journées.

« O Dieu! si j'étais fidèle, écrit-il. Cette semaine, que je voulais seulement passer dans un repos spirituel, ne serait-elle pas le commencement d'une vie nouvelle? Je voudrais pouvoir fixer ici sur le papier ces impressions profondes, cette vue des vérités de la foi, cette conscience de ce que Dieu me demande et de ce qu'il me promet. Mais, hélas! je ne pourrai l'exprimer qu'imparfaitement, et mon inconstance laissera bientôt s'évaporer ce parfum de myrrhe. Mon Dieu, aidez-moi!

« *Consummatum est?* Voilà le sujet de méditation qu'on donnait hier aux religieux. Et moi je l'écoutais avec indifférence, n'espérant rien y trouver qui me convînt. Et pourtant, la manne cachée était là, le mot nouveau qu'on ne connaît qu'après l'avoir reçu : *manna absconditum..., nomen novum scriptum..., quod nemo scit nisi qui accipit.* »

Et il ajoute :

« J'ai une somme de bien à faire, d'amour à donner à Dieu, de dévouement à consacrer aux hommes; une somme de pénitence à accomplir pour mes péchés; une autre, — indéfinie, — pour les péchés des hommes; une somme de prières à offrir au Ciel pour eux et pour moi; une somme d'adoration, d'action de grâces, de devoirs de toute sorte à rendre à mon Père céleste; enfin un certain usage à faire de mon âme et de mon corps, de mes facultés et de mes membres, de mon temps et de mes œuvres, pour la gloire de mon Dieu et l'accomplissement de ses desseins. Voilà le plan qu'il me trace, voilà sur quoi je serai jugé. A ma dernière heure il faudra pouvoir dire : *Consummatum*

est... Opus consummavi, Pater, quod dedisti mihi ut faciam... Tout est dit; je serai saint[1]. »

Les amis se retrouvèrent pour la grand'messe pontificale de Pâques. Le Saint-Père officia au milieu de toute sa cour et d'une immense affluence. Au moment de la bénédiction *urbi* et *orbi*, le soleil brillait de tout son éclat, la foule couvrait la place Saint-Pierre, les troupes étaient sur pied et présentaient les armes, le canon tonnait. La voix de Pie IX se fit entendre, sonore, forte et douce, portant jusqu'aux extrémités de la place; tous les fronts étaient inclinés, tout le peuple à genoux et dans le plus profond silence; cette grande bénédiction, donnée au nom de la sainte Trinité par le vicaire de Jésus-Christ au peuple chrétien, émut profondément le jeune prêtre français qu'animait un si vif esprit de foi.

Au milieu des grands souvenirs religieux de Rome, les joies de l'intelligence sont souvent pour le moins aussi grandes que celles du cœur. C'est ainsi qu'en janvier, après avoir célébré le saint sacrifice dans la crypte de sainte Cécile, à la catacombe de Saint-Callixte, l'abbé d'Hulst et ses amis, accompagnés de M. et de M^me^ de Bretenières, avaient eu l'honneur d'être guidés dans leur visite par l'illustre de Rossi lui-même; une autre fois il voulut bien leur expliquer les inscriptions chrétiennes qu'il avait réunies et classées au musée du Latran. L'abbé d'Hulst ne manqua plus dès lors une occasion de l'entendre; il prit goût à l'archéologie chrétienne et conçut pour la Rome des premiers siècles de notre ère un amour que les années ne devaient pas refroidir.

A diverses reprises, Pie IX accorda aux uns ou aux autres des audiences dont ils sortaient le cœur ému de reconnaissance; le 7 décembre, dans la sacristie des Saints-Apôtres où il faisait cercle, il avait appelé près de lui la petite communauté de la via Frattina que l'abbé d'Hulst avait réussi à introduire; il avait parlé à chacun de ses membres et s'était montré particulièrement affectueux pour M. Jourdan de la Passardière qu'il avait déjà reçu en audience privée et qu'il appelait *mi carissimo figlio di santo Domenico*, parce que le jeune prêtre songeait alors à entrer au noviciat des Dominicains. Quelques jours après, cette insigne faveur d'une audience privée était

[1] Notes de retraite 1866, et lettres à la sœur Marie-Catherine, 13 mars et 10 avril 1866.

faite à l'abbé d'Hulst, à l'abbé de Bréon, à l'abbé Scalbert. Avec la plus paternelle simplicité, Pie IX leur parla de Saint-Sulpice, de leur vie sacerdotale, de leur séjour à Rome, de leurs études; puis, en souriant, il leur rappela les discussions furieuses des Thomistes et des Molinistes et la fameuse congrégation *de Auxiliis* où l'on vit un théologien mourir de fatigue. « Qu'il vous suffise, ajouta-t-il, de bien savoir que Dieu concourt à tout ce que nous faisons et que nous sommes libres, sans nous embarrasser trop du mystère de l'explication. » Il les bénit et leur recommanda la prière et l'étude. Trois mois plus tard, ils se trouvaient au Vatican parmi ces étrangers au nom de qui le comte Scotti, de Milan, lut une adresse de respect et de dévouement au Souverain Pontife. Le Saint-Père répondit par un grand discours où il parla « des catholiques qui obéissent, des catholiques qui discutent, et des philosophes qui nient ».

Il va sans dire que l'abbé d'Hulst et ses amis savaient aussi s'instruire et s'amuser de certains usages pittoresques de la vie romaine : pour eux c'était un plaisir que de suivre pendant l'Avent les *pifferari* qui, venus de la Sabine, parcouraient les rues jouant de leurs instruments devant les madones des maisons particulières; au temps du carnaval, ils ne craignaient pas de compromettre leur dignité en lançant, à la grande joie de la galerie, des *confetti* du haut des fenêtres de l'*Hôtel de Rome;* le lundi de Pâques, ils aimaient à voir défiler dans des voitures de place surchargées les femmes du peuple qui se promènent ce jour-là, aux frais de leurs maris, couvertes de leurs bijoux et de leurs plus éclatantes toilettes.

Enfin, quand ils étaient las du travail, ils se permettaient une excursion de quelques jours. En février ils firent le voyage de Naples, non sans s'arrêter, chemin faisant, au Mont-Cassin. La messe célébrée au tombeau de saint Benoît et de sainte Scolastique, la visite de la Bibliothèque, le genre même de la vie menée au couvent par les moines, furent autant d'attraits pour les jeunes pèlerins. La culture classique dont ils étaient pénétrés donna pour eux un charme incomparable aux promenades qu'ils firent à Pompéi et à Capri; et la poésie, innée en des cœurs de vingt-cinq ans, colora de teintes plus ravissantes les cieux et les eaux du golfe de Naples.

La charité de l'abbé d'Hulst l'arracha prématurément à ces plaisirs si purs. L'un de ses compagnons, l'abbé Scalbert, avait été pris à Naples d'un mal où l'on reconnut bientôt une

fièvre typhoïde des plus sérieuses; Maurice d'Hulst ramena son ami à Rome et le soigna comme la plus attentive des gardes-malades. L'abbé Scalbert s'est plu souvent à reconnaître qu'après Dieu c'était à l'abbé d'Hulst qu'il avait dû la vie.

A la fin d'avril, nos voyageurs parcoururent à cheval la région d'Albano et de Frascati. Pendant les vacances de la Pentecôte, ils allèrent à Tivoli et à Subiaco. La vallée de l'Anio et les vallées latérales qui y aboutissent, les collines qui les bordent, les montagnes qui les dominent, les bois, les rochers, cette merveilleuse succession de sites âpres et gracieux enchantèrent leur âme et l'élevèrent à Dieu. Le long de la route, ils récitèrent l'office de la fête qui leur parut tout à fait adapté aux ravissants spectacles que leur donnait la nature : *Extendens cœlum sicut pellem; qui tegis aquis superiora ejus; qui ponis nubem ascensum tuum... Ascendunt montes, et descendunt campi... Qui emittis fontes in convallibus : inter medium montium pertransibunt aquæ. Potabunt omnes bestiæ agri... Super ea volucres cœli habitabunt, de medio petrarum dabunt voces... Quam magnificata sunt opera tua, Domine! omnia in sapientia fecisti : impleta est terra possessione tua. Benedic anima mea Domino*[1]*!*

Du paysage, des monastères de Saint-Benoît, du *Sagro speco*, l'abbé d'Hulst adresse encore à son frère la plus pittoresque description, qu'il termine comme toujours par des réflexions élevées :

« Disons-nous en silence que Dieu est grand dans la nature et plus grand encore dans les œuvres de sa grâce : dans ces lieux mêmes, un enfant a levé en son nom le drapeau de cette vie surhumaine que des milliers de disciples ont menée après lui; et au centre de ce pays tourmenté par tant d'orages, le berceau des moines est encore debout, entouré de respect et d'amour : les religieux les plus réformés d'Italie y donnent encore au monde les plus beaux exemples de la perfection religieuse, et tout à l'heure, entrant dans l'église de Sainte-Scolastique, prosternés devant le saint Sacrement exposé pour les quarante heures, nous entendions de jeunes voix redire lentement sous les voûtes les vieux chants du moyen âge ; et l'écho des montagnes immobiles répétait les louanges du Dieu qui ne change pas. »

A sa sœur il exprimait des sentiments d'une piété plus profonde encore et d'autant plus volontiers qu'elle venait de faire

[1] Psaume 103.

sa profession religieuse; le retard d'une lettre avait privé l'abbé d'Hulst de la joie de connaître le jour de ce grand acte; mais « comment, disait-il, n'aurais-je pas pensé à vous et à votre profession prochaine, soit lorsque, sous ces roches, j'élevais au ciel la sainte victime, soit quand vers le soir, au milieu du silence de la nature et de mon âme, j'allais m'agenouiller dans la grotte témoin de tant d'oraisons saintes et des progrès d'une grande âme? »

Il comprenait et la joie et les amertumes d'un sacrifice dont, après tant d'années écoulées, il n'était plus possible à la Mère Marie-Catherine de rien ignorer.

« Mais, ajoutait-il, je ne vous aimerai pas si bassement que je vous plaigne; je vous féliciterai des amertumes elles-mêmes qui accompagnent et assaisonnent votre offrande; je vous dirai : *Beata quæ credidisti*, parce que ce mot *foi* implique l'abandon généreux et souvent douloureux de notre cœur au guide divin qui le conduit par des voies obscures et semées d'épines. Mais je continuerai avec sainte Élisabeth : *Quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.* Oui, croyez à Jésus, fiez-vous à Lui; livrez-vous à Lui, et vous verrez l'accomplissement de ses promesses : ici-bas, la grâce qui fait aimer, qui enseigne à souffrir, qui rend fort dans le combat, confiant dans la défaite, humble dans la victoire; au ciel, après cette courte vie, la vie véritable qui nourrit, qui enivre dans l'amour éternel; ici-bas la sainte fécondité de la vocation réparatrice qui amasse dans l'ombre des trésors de salut pour les pécheurs; au ciel, la glorieuse révélation de ces mérites, de ces victoires sur l'enfer qui grossiront votre couronne en la faisant partager à plusieurs [1]. »

Ce petit voyage de Subiaco, si riche en impressions et en souvenirs, devait être pour les heureux compagnons de la *Via Frattina* presque le dernier acte de leur vie commune et le couronnement de leur année. Quelques jours après leur retour à Rome, le dimanche 3 juin, à l'exception de l'abbé d'Hulst que retenaient ses examens, ils reprenaient le chemin de la France. Tous emportaient de Maurice d'Hulst le souvenir le plus admiratif et le plus reconnaissant : « Il était dans l'intimité, a écrit l'un d'eux [2], d'un commerce bien agréable. Il n'était ni froid, ni timide, ni décourageant pour ceux qu'il connaissait et qui l'aimaient; d'une très grande simplicité, parfois candide, presque enfant; gai, jovial, caustique, déco-

[1] Lettre du 25 mai 1866.
[2] L'abbé Scalbert.

chant volontiers une aimable pointe, mimant agréablement les exagérations, parlant le latin à l'italienne avec force gestes; appréciant les chansons comiques et les romances poétiques; savant, intelligent, avide de connaissances et de vérité; sage et mesuré, fort pondéré dans ses appréciations, toujours bienveillant pour les personnes, attirant chez nous les ecclésiastiques les plus recommandables, en relation avec les familles les plus distinguées, visitant la princesse Clémentine et les princes d'Orléans, assistant au *ricevimento* de l'ambassadeur d'Espagne ; ministre de notre communauté, bon et affectueux pour ses confrères, tendre et maternel pour les malades; animé d'un grand esprit de foi, d'une tendre piété, d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Église, le salut des âmes. »

L'abbé d'Hulst, tout en s'accordant plus de liberté que l'année précédente, avait beaucoup travaillé; outre qu'il avait préparé avec le plus grand soin ses deux doctorats, il avait rédigé une importante étude sur le prêt à intérêt qui lui avait été demandée par un professeur de Saint-Sulpice. Pour établir ses conclusions, il avait multiplié les recherches dans les bibliothèques et s'était même promené de couvent en couvent afin d'y recueillir les avis de théologiens des différents bords. Son compte rendu avait été fort apprécié. Le 18 juin, il fut reçu docteur en théologie et le 20 juillet docteur en droit canon.

Aussitôt après ces succès, il revint en France. Aux deux années qu'il avait ainsi passées à Rome, l'abbé d'Hulst était redevable non seulement de connaissances multiples et précieuses, de souvenirs capables d'embellir toute sa vie, mais surtout de ce sentiment de loyal attachement au Saint-Siège et de ce sens catholique que prennent en général dans la capitale du monde chrétien ceux qui, ne s'arrêtant pas à certaines apparences, savent descendre au fond des choses. Il allait maintenant entrer au service actif de l'Église : sous quelle forme devait s'exercer son ministère, telle était la question qui maintenant se posait pour lui.

LIVRE II

LES PREMIÈRES ŒUVRES

CHAPITRE VI

L'ABBÉ D'HULST VICAIRE A SAINT-AMBROISE ET DIRECTEUR D'UNE ŒUVRE D'APPRENTIS, JUSQU'A LA GUERRE

1866-1870.

L'abbé d'Hulst aspire à la vie active. — L'abbé Grandvaux souhaite qu'il continue ses études. — Attraits de l'abbé d'Hulst pour la vie intérieure ; difficultés qu'il pressent. — Son ami l'abbé Courtade pousse l'abbé Langénieux, curé de Saint-Ambroise, à le demander comme vicaire. — L'abbé d'Hulst accepte. — Il revient dans sa famille. — Préoccupations de sa mère ; les malheurs de l'impératrice Charlotte. — Douloureux voyage de cette princesse en France. — Lettres qu'elle écrit à Mme d'Hulst. — Maladie mentale de l'impératrice. — Mme d'Hulst s'offre à la soigner ; le roi et la reine des Belges n'acceptent pas. — Mauvais état de santé de l'abbé d'Hulst. — Saison aux Eaux-Bonnes. — Sa nomination à Saint-Ambroise. — Martyre de Just de Bretenières. — Les vacances pénibles à l'abbé d'Hulst. — Il prend possession de son poste. — Œuvres qui devaient sortir de son ministère à Saint-Ambroise. — Son zèle et sa charité. — L'asile des vieillards de la rue Saint-Maur. — Le confessionnal et le ministère des âmes. — Les débuts de l'abbé d'Hulst dans la prédication. — Curieuse lettre et sages conseils de sa mère. — Comment l'abbé d'Hulst définit le travail du prêtre devant un auditoire de patrons et d'ouvriers. — L'abbé Courtade veut fonder un internat d'apprentis. — Qui était l'abbé Courtade. — Son admirable ministère auprès des enfants du peuple. — Ce qu'il pense de la question ouvrière. — Ses vues sur l'éducation et la régénération de la famille ouvrière. — Important mémoire qu'il rédige à ce sujet pendant les vacances de 1867. — Il fait partager à l'abbé d'Hulst ses idées et ses projets. — Séance de la Société de protection des apprentis, 12 décembre 1867. — Location de la maison de la rue de la Folie-Méricourt. — Obstacles à la fondation. — Nouveaux accidents de santé de l'abbé d'Hulst. — Son frère essaie de le détourner de son projet et de le ramener aux études. — L'abbé Chevojon succède à l'abbé Langénieux comme curé de Saint-Ambroise. — Ouverture de la maison d'ap-

prentis en novembre 1868. — Souffrances physiques et souffrances morales. — Idées originales et justes de l'abbé Courtade. — Le règlement de la maison. — La journée des apprentis et celle des directeurs. — Principes d'éducation : la formation individuelle ; la spiritualité chrétienne à l'usage des enfants du peuple. — Brochure sur l'action individuelle dans l'éducation chrétienne. — La guerre imminente. — Travaux intellectuels de l'abbé d'Hulst ; articles sur saint Paul, sur le Concile. — Souffrances intérieures de l'abbé d'Hulst et crise d'âme qu'il traverse. — Sa retraite de 1869 : profondes et touchantes réflexions ; nobles résolutions. — Chagrins de famille. — Tristesse des dernières années de la comtesse d'Hulst. — La maladie de l'impératrice Charlotte ; lettres du comte de Flandre, de la reine des Belges, de l'impératrice elle-même à Mme d'Hulst. — Dernière maladie du comte d'Hulst ; son retour à Dieu et sa mort. — Maladie et mort de la comtesse d'Hulst ; ses funérailles à Louville. — Lettre du roi des Belges au comte d'Hulst. — Vente des biens patrimoniaux du midi. — L'abbé d'Hulst à Louville pendant une épidémie de petite vérole. — La déclaration de guerre.

Comme presque tous les jeunes prêtres, après de longues années d'étude et de préparation, l'abbé d'Hulst aspirait à vivre enfin de la vie active et à dépenser pour les autres les trésors qu'il avait lentement accumulés. Le 25 avril 1866, il écrivait à sa mère l'impression qu'il éprouvait en pensant que « dans quelques mois il serait probablement au milieu de Paris, exerçant ce ministère apostolique qui lui apparaissait depuis si longtemps comme un rêve aimé » ; il se sentait si jeune encore qu'il n'y pouvait croire. « Mais, ajoutait-il, il en sera de cela comme du saint sacrifice. Dieu se charge de tout : Il prend l'homme fait de boue; il le pénètre, il le transfigure, et Il fait tout en lui jusqu'à lui faire perdre en quelque sorte, pendant les fonctions saintes, le sentiment de son identité. »

Un nouveau retard cependant faillit entraver l'exécution de ses désirs. Son directeur, l'abbé Grandvaux, celui-là même qui s'était opposé au séjour en Allemagne, estimait que l'abbé d'Hulst avait encore besoin d'une année au moins de travail personnel et recueilli, avant de s'engager dans les embarras du ministère parisien ; il en écrivit très catégoriquement à son pénitent au mois de mai 1866. L'abbé d'Hulst s'empressa de faire part à sa sœur de l'hésitation où le jetait un avis d'un si grand poids :

« Priez Dieu, lui disait-il, qu'il m'éclaire sur ce qu'il veut de moi tout de suite. Je pensais retourner à Paris pour tout à fait cette année ; et voici que, contre mes prévisions, contre mon attrait principal, mon directeur voudrait me faire travailler encore un an ici : je lui en avais parlé en l'air une fois avec trente-six objections, renouvelées et ren-

forcées depuis par deux fois ; et par deux fois il écarte ces objections et incline du côté du oui. Cette perspective me trouble un peu, tant parce que je commence à avoir soif de vie apostolique, qu'en vue des oppositions violentes que je rencontrerai à la maison. La chose n'est pas décidée ; elle dépend d'un dernier mot de mon directeur, elle dépend de Mgr l'Archevêque, elle dépend des événements politiques ; mais je sens qu'elle dépend surtout de moi ; que, si je le veux, elle se fera probablement ; or il m'en coûte de la vouloir, de savoir si je la veux et de la faire vouloir à ceux qui ne la veulent point. Je n'en écris rien à ma mère ; il est trop tôt ; ne lui en parlez pas, mais priez pour que je *voie* et que je sois fidèle (25 mai 1866). »

A côté de ce besoin d'agir et de travailler pour les âmes, l'abbé d'Hulst ressentait aussi un attrait plus fort vers la vie intérieure :

« Je voudrais bien y arriver, écrivait-il encore à la sainte et chère confidente de son âme ; quand j'entre par moments en commerce avec Dieu, quand je rétablis avec Notre-Seigneur la communication du matin, tout le reste me paraît si fade que je voudrais en rester là ; oui, mais la vie matérielle et intellectuelle arrive à la traverse avec ses préoccupations mesquines ou profanes ; et le trésor intérieur est oublié ; et l'immense majorité de mes instants est consumée par ce qui passe, par ce qui ne laisse rien après soi. Quel vide dans une existence même régulière et en apparence chrétienne ! Quelle disproportion entre la part qu'on fait à Dieu qui est tout et la part qu'on fait au rien ! Et pourtant le prêtre est appelé à remettre l'ordre dans le monde. S'il offre chaque matin la sainte victime, c'est pour faire contrepoids aux omissions de toute la terre, et rétablir l'équilibre du monde moral. S'il ne l'établit pas en lui-même, ne sera-t-il pas en contradiction avec son caractère et sa mission ? Priez donc, bonne sœur, pour que le règne de Dieu arrive surtout dans les cœurs de prêtres[1]. »

Mais déjà il sentait combien cette vie de recueillement était difficile à concilier, pour ceux qui ne sont pas des saints, avec la multiplicité des occupations extérieures :

« O vous qui avez le temps de pénétrer dans le mystère de l'autel, lisons-nous dans une autre lettre à sa sœur, que de choses n'y devez-vous pas trouver ? Pour moi, je souffre maintenant et je souffrirai toujours de la dissipation de la vie qui nous arrête au seuil du parvis, et nous force d'adorer de loin sans entrer dans le sanctuaire. C'est là le grand malheur des prêtres, et ils n'y échappent que quand ils sont des saints. Par le pouvoir sublime dont ils sont investis, ils pénètrent dans

[1] Lettre du 12 décembre 1865.

le Saint des Saints ; mais c'est un mystère de foi, qui s'accomplit indépendamment de leur esprit et de leur volonté ; ils sont libres, il est vrai, de s'unir personnellement à ce qu'ils opèrent au nom de Dieu, et de rapprocher de plus en plus en eux-mêmes l'homme du prêtre. Mais comme, au sortir de l'autel, ils retrouvent la vie du dehors, la vie des sens, de l'imagination et de la raison qui font à la vie de foi une terrible concurrence, il leur est difficile de rapporter le lendemain à l'autel un cœur où luise et brûle encore le feu de la veille. Le seul remède à ce mal, c'est, avec la mortification qui combat la vie des sens, l'oraison qui alimente la vie de foi ; et ainsi ce sont les deux grands exercices du cloître, les deux grands moyens de votre sanctification qui deviennent aussi pour nous la condition essentielle, sans laquelle le saint sacrifice passerait par nos mains sans nous rendre meilleurs.

« Je sens vivement ce besoin, chère sœur ; c'est là ce que vous avez à demander pour moi : que je perce l'écorce, que j'entre dans l'invisible ! Les études sacrées me fourniraient un grand secours si j'étais fidèle, car la théologie est bien riche en mystères d'amour : mais les prêtres qui les connaissent le mieux les mettent à profit moins, hélas, que bien d'autres ! Aussi, dans mon ministère, une de mes plus douces occupations sera de faire connaître ces mystères aux âmes recueillies, aux âmes religieuses, pour donner un aliment à leur amour. »

Tandis que l'abbé d'Hulst flottait ainsi, ballotté par des sentiments divers, un de ses condisciples et de ses plus intimes amis de Saint-Sulpice, l'abbé François Courtade, alors vicaire à Saint-Ambroise, à Paris, célébrait devant l'abbé Langénieux, curé de la paroisse, les louanges de son ancien compagnon. Il lui disait son intelligence, sa science, ses vertus, sa générosité, son amour des pauvres, et il inspirait ainsi au pieux et zélé pasteur le désir de s'adjoindre un collaborateur aussi précieux. M. Langénieux prit enfin sur lui d'écrire au jeune prêtre avant qu'il eût quitté Rome et de lui demander la permission d'agir auprès de l'archevêque pour qu'il fût attaché à sa paroisse. L'abbé d'Hulst vit dans cette démarche une indication de la Providence ; « il s'engagea volontiers, a-t-il écrit lui-même, attiré tout ensemble par l'amitié qui l'unissait à l'abbé Courtade et par le désir de faire ses premieres armes au milieu d'une population ouvrière. » C'était aussi le vœu de sa mère et elle l'avait maintes fois exprimé.

La résolution de Maurice d'Hulst était donc déjà arrêtée lorsqu'il revint en France à la fin de juillet 1866. Il ne fit que passer à Rouvignac pour y embrasser son père et en ramener sa mère qui voulait passer l'été, puis l'automne, à Louville et à Paris.

Mme d'Hulst était alors sous le coup des douloureuses nouvelles qui lui étaient venues du Mexique et qui n'avaient que trop justifié ses sinistres appréhensions. Elle savait que sa chère élève, l'impératrice Charlotte, indomptable dans son courage et tenace dans ses ambitions, avait, à force d'énergie, prévenu l'abdication de l'empereur Maximilien, et qu'elle s'était mise en route dans les premiers jours de juillet pour venir jusqu'en Europe supplier Napoléon III de ne pas abandonner celui qu'il avait si longtemps soutenu. Hélas! l'impératrice allait trouver l'Autriche écrasée à Sadowa, l'Europe désorientée, la France réduite à concentrer ses forces en vue des dangers prochains qui la menaçaient elle-même.

Une lettre, datée du 11 mars 1866, avait pu faire toucher du doigt à la comtesse d'Hulst l'étendue des illusions dont se berçait la malheureuse souveraine.

« Merci mille fois de votre affectueuse lettre et de votre sympathie pour mon malheur. Ne me croyez pas changée par de lointaines grandeurs qui, sur ce continent, ne sont pas entourées de l'encens et du prestige séculaire de l'Ancien Monde. La souveraine du Mexique n'a jamais cessé d'être votre enfant et chaque mot de vous lui va toujours au cœur. Cependant, laissez-moi, avec mon vieil abandon, rectifier quelques impressions où vous me semblez trop désespérer de la miséricorde de Dieu à notre égard. Notre entreprise, que vous jugez si sévèrement et que vous regardez comme impossible, ne l'est point ; ce qui en sera, le Ciel seul le sait, mais ce ne sera toujours pas par notre faute qu'elle manquera. N'ajoutez pas trop foi à ce que vous entendez dans votre chère France ; je ne chercherai pas à apprécier les motifs qui font répandre ce bruit, assez neuf après tant d'argent et de soldats dépensés, que cette expédition du Mexique, « la gloire du règne, » s'est brisée tout à coup à des obstacles imprévus et inconnus jusque-là. Elle est toujours ce qu'elle a été : une idée hardie, difficile ; mais où est le mérite sans les risques? Elle a fondé un empire qui n'est pas purement une chimère.

« Vous verrez peut-être là dedans un reflet de l'ambition que le monde m'attribue, et cependant je n'ai pas été le mobile de notre voyage au Mexique, mais je ne serai pas non plus de ceux qui voudraient se rembarquer, parce qu'il y a trois ou quatre nuages dans l'air ou cinq ou six brisants sur la côte.

Mettez-vous à ma place, et demandez-vous si la vie de Miramar est préférable à celle de Mexico. Non, mille fois non, et je préfère, pour ma part, une position qui offre de l'activité et des devoirs, même des difficultés si vous voulez, à contempler la mer jusqu'à soixante-dix ans! Voilà ce que j'ai quitté, voilà ce que j'ai acquis ; maintenant tirez le bilan et ne vous étonnez plus que j'aime le Mexique... »

Le 8 août, l'impératrice débarquait à Saint-Nazaire, et tous les présages s'accumulaient pour lui faire prévoir ce que serait la réponse de l'empereur des Français. Elle ne négligea cependant aucune démarche pour obtenir de le voir, et la fierté « orléaniste » de la comtesse d'Hulst en souffrit cruellement. Le 23 août, Charlotte quittait Paris et, après un court séjour en Belgique, se rendait à Rome. C'est là qu'un mois plus tard, accablée par le poids de ses déceptions, elle ressentit, au Vatican même, les premières atteintes du mal cruel qui obscurcit sa raison. Lorsque le comte de Flandre, son frère, l'eut ramenée à Miramar, Mme d'Hulst s'offrit à la soigner. Léopold II, la reine Marie-Henriette, le comte de Flandre, lui en témoignèrent la plus profonde reconnaissance ; mais, sur le conseil des médecins qui craignaient la présence de toute personne capable de réveiller chez la malade des souvenirs trop douloureux ou trop vifs, ils ne crurent pas pouvoir accepter cette généreuse proposition[1].

Aux préoccupations que lui avait apportées le pénible voyage en France de l'impératrice Charlotte, Mme d'Hulst n'avait pas tardé à en joindre une autre qui la touchait de plus près : elle lui venait de la santé de son cher enfant. L'abbé d'Hulst était arrivé de Rome très fatigué ; son visage défait et tiré trahissait un état maladif; en effet, à diverses reprises, de légers crachements de sang l'éprouvèrent; l'air de Louville n'obtenant pas les résultats qu'on en avait espérés, le jeune prêtre alla faire une saison aux Eaux-Bonnes qui, grâce à Dieu, lui fut très salutaire. La vie qu'il y mena n'eut rien de dissipé, ni de mondain ; tout au contraire, ce lui fut une vraie retraite :

« Oh ! comme c'est vrai que Dieu parle au cœur dans la solitude ! écrit-il à sa sœur, le 16 août. Au commencement de mon séjour, j'étais en fort médiocre disposition : très porté à l'indolence, très répandu au dehors par les fenêtres des sens. Je me suis enfermé dans ma solitude et dans mes livres de métaphysique ; et, bien que les études auxquelles

[1] Le comte de Flandre à la comtesse d'Hulst. Bruxelles, 11 janvier 1867. « Le malheur arrivé à ma pauvre sœur est affreux. Son esprit n'a pu résister aux secousses et aux émotions de sa position mexicaine ; le climat tropical, très malsain pour les Européens, a aussi contribué à développer cette terrible maladie. Comme vous l'avez su, j'ai été la chercher à Rome et je l'ai ramenée à Miramar au mois d'octobre. Là ont eu lieu les scènes les plus tristes et les plus déplorables... Depuis lors, son état n'a pas matériellement changé. Elle est cependant plus calme, mange et dort bien et sa santé générale est bonne. Elle est dominée par l'idée fixe que tous ceux qui l'ap-

je me livre soient de leur nature fort arides, cependant, en me retirant du monde sensible, elles m'ont rapproché de Dieu, et préparé à cette belle fête qui est celle de nos espérances. Oh ! oui, Marie, la gloire de l'Assomption est la nôtre. Car c'est la participation de la Vierge Mère à la Transfiguration permanente de son Fils ; et cette transfiguration se perpétue dans l'hostie, mais à l'état de nourriture pour s'inoculer à nos âmes et y commencer réellement sous le voile de la foi, parmi les épines de la pénitence, au milieu des privations, mais aussi des tressaillements de l'espérance, le règne et le triomphe de l'amour qui est le principe de la gloire.

« Nous irons, oui, n'est-ce pas? et nous verrons cette gloire. Nous la verrons avec tous ceux qui nous sont chers. Il le faut : ou alors que servirait la prière et que deviendrait la miséricorde? que signifieraient les grâces d'élite qui nous ont prévenus, vous et moi, si ce n'était pour répandre de notre trop-plein sur les âmes indigentes que nous aimons comme notre âme? Oh ! ayons-en donc du trop-plein, Marie ! Il ne tient qu'à nous : la source est infinie en son abondance ; la mesure de son écoulement, c'est la mesure de la porte que nous savons lui ouvrir.

« Chère, bien-aimée sœur, ainsi je vous souhaite votre fête, avec une grande tendresse, une grande ambition et une grande espérance. Que votre douce patronne vous soulève de terre, qu'elle vous porte, qu'elle vous illumine, qu'elle vous remplisse de force et de suavité ! Je le lui demande comme pour moi-même. En elle et en son divin Fils, je suis bien tendrement votre frère. »

Deux grandes nouvelles attendaient l'abbé d'Hulst à son retour à Louville : Mgr Darboy, cédant aux instances de M. Langénieux, s'était décidé à le nommer vicaire à Saint-Ambroise ; Just de Bretenières venait d'être martyrisé en Corée. Quelque affection qu'il eût pour son ami, l'admiration, écrit Maurice d'Hulst, l'emporta sur la douleur; il allait jusqu'à la joie lorsque, se surprenant à prier pour l'âme du martyr, il se rappelait que l'Église même ne le lui permettait pas[1].

Le nouveau vicaire aurait voulu rejoindre son poste sur-le-champ; l'état de sa santé, l'obligation morale où il se trouvait d'aller voir son père à Rouvignac, lui imposèrent encore un délai de près de trois mois. Il en souffrit beaucoup ; ses lettres nous le montrent supportant avec quelque impatience les petits tiraillements et les mesquines difficultés inhérentes à

prochent veulent l'empoisonner ; elle se défie et soupçonne tout le monde sans exception. La seule manière de la soigner est de la laisser dans le repos le plus absolu... Si vous alliez à Miramar, vous ne pourriez la voir sans lui faire beaucoup de mal. Je lui ai écrit que vous vous rappeliez à son souvenir... »

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 8 septembre 1866.

la vie de famille; il estime « qu'on s'y amoindrit tout de suite[1] ». — « Encore un Sahara de vacances à traverser, » écrit-il à un ami. Et à sa sœur : « Il y a de quoi rire quand on parle de ce qu'on quitte en quittant le monde. Pour moi, j'ai à combattre un autre sentiment qui me fait rougir : c'est le plaisir de quitter ce milieu épineux pour aller vivre dans mon atmosphère propre. » Mais il ajoute que « ce n'est pas pour éviter les croix qu'il faut se donner à Dieu[2] ».

Au mois de novembre 1866, il put enfin entrer en fonctions; six années durant, jusqu'en septembre 1872, il devait demeurer à Saint-Ambroise.

* * *

Le vœu d'une mère vraiment chrétienne, l'heureuse initiative d'un ami, l'élan généreux d'un cœur avide de se donner, allaient devenir, dirons-nous avec l'un des héritiers de l'apostolat de l'abbé d'Hulst dans ce pauvre quartier[3], « le point de départ d'une série d'œuvres maîtresses : évangélisation des faubourgs, apostolat de la jeunesse, familles reconstituées, morts chrétiennes, plus tard missions fructueuses et mission permanente dans le sanctuaire de Notre-Dame du Perpétuel-Secours. »

Vicaire, l'abbé d'Hulst ne devait jamais être en effet de ces prêtres sans courage et sans élan, qui croient avoir payé leur dette quand ils ont régulièrement accompli le service du culte, fait leur jour de garde, prêché à leur tour, administré les malades qui les ont demandés et conduit des morts au cimetière. A peine installé, on le voit « véritable chasseur d'âmes », comme dit l'Église dans l'office de saint Gaëtan de Thiène, toujours en course dans les misérables rues de la paroisse; entrant dans une maison pour visiter un malade ou relancer un apprenti, mais n'en pouvant sortir qu'au bout de trois heures, appelé qu'il était d'étages en étages et d'escaliers en escaliers par une femme qui l'implorait pour un mari malade, par une mère qui lui recommandait un orphelin; se mêlant lui-même aux entretiens de ces pauvres gens, surprenant dans

[1] Voir notamment une lettre à sa sœur du 10 septembre.

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 16 octobre 1866.

[3] *Recueil de souvenirs* sur Mgr d'Hulst, p. 199. Extrait du *Bulletin de la Sainte Famille,* par un R. P. Rédemptoriste.

la conversation le secret de leurs misères temporelles ou spirituelles, et ne se retirant pas qu'il n'eût mis en train le règlement de quelqu'une de leurs affaires, la réhabilitation d'une union irrégulière, la réconciliation d'une âme ou d'une famille entière avec Dieu. Ne vit-on pas ce grand seigneur, pour soulager la misère de pauvres honteux, vendre lui-même pour eux, dans le quartier Saint-Germain, les débris de leur antique splendeur, afin d'en obtenir un plus haut prix, et se faire ainsi brocanteur pour l'amour de Dieu et des hommes [1] ?

Une sainte religieuse [2], alors attachée à l'asile des vieillards établi par l'abbé Langénieux, 64, rue Saint-Maur, et qui connut l'abbé d'Hulst dès les premiers mois de son ministère à Saint-Ambroise, a témoigné de son zèle charitable :

« J'ai eu, dit-elle, l'occasion de voir et d'admirer la profonde humilité, la touchante simplicité et l'infatigable activité qu'il montrait en visitant, consolant et s'occupant de tout ce qui regardait ces pauvres gens. Il était à tout, comme s'il n'avait que cela à faire. Fallait-il préparer la maison pour recevoir la visite de son fondateur, il y mettait non seulement son esprit par ses conseils, mais la main à l'exécution des décorations à la portée de notre pauvreté... Quand M. Langénieux quitta Paris, M. l'abbé d'Hulst présidait les fêtes que nous donnions à nos chers vieillards ; il était la joie et l'âme de tout. Il était alors extrêmement occupé, mais jamais il ne s'excusa de remplir cet acte d'humble charité... Un jour, il écoutait avec une patience admirable le compliment d'usage qu'un vieillard répétait avec peine. Quand ce bon vieux en arriva aux paroles « vos visites trop rares », il s'arrêta, et, levant les yeux sur l'abbé d'Hulst, il dit : « Ça c'est bien vrai, vous « savez ! » L'abbé l'applaudit et l'embrassa en disant : « C'est là la meil- « leure phrase de votre compliment, car elle vient de vous. » Mais c'était au confessionnal que l'on voyait les riches trésors de son incomparable esprit et la bonté exquise de son cœur de prêtre. Son zèle, sa patience, son dévouement, sa douceur, sa fermeté et son amabilité joints à une grande pénétration, le rendaient une image frappante du Divin Maître. Ses paroles pénétraient les âmes et y laissaient un souvenir ineffaçable. Les paroles les plus simples qui semblent, en les répétant, insignifiantes, venant de lui, faisaient un bien que l'on ne pouvait pas expliquer ; mais son humilité lui cachait les grands dons qu'il avait reçus de Dieu. Il ne croyait pas que ces paroles, comme des rayons de soleil, dissipaient tous les nuages qui passaient dans l'esprit de ses pénitents ; ni que ses conseils, comme la pluie qui tombe sur une bonne terre, produisaient des fleurs et des fruits. Il disait, avec

[1] *Recueil de souvenirs*, p. 201.
[2] Sœur Vincent, des Auxiliatrices de l'Immaculée-Conception.

une simplicité sincère, qu'il était un instrument dont le bon Dieu ne pouvait pas se servir pour faire grand'chose, qu'il n'était bon que pour servir de doublure[1]. »

Le ministère des âmes était dès lors son principal attrait; mais le plus habituellement, il faut l'avouer, dans cette paroisse de faubourg, et comme pour tout jeune vicaire, ce ministère se présentait à lui sous sa forme la moins séduisante : la confession des « gamins » des écoles; heureux quand il s'y mêlait de vrais jeunes gens lancés en plein dans la lutte contre le mal. Enfin l'abbé d'Hulst prêchait : à Saint-Ambroise d'abord, où le retenait le devoir professionnel, prônes, exercices de confréries, mois de Marie; fort souvent aussi au couvent de l'Adoration Réparatrice, où l'attirait l'affection qu'il avait pour sa sœur, et déjà de temps en temps dans d'autres églises de Paris, voire même de province. Une curieuse lettre de sa mère après le premier triduum qu'il prêcha pour l'Adoration perpétuelle à Saint-Thomas-d'Aquin, en janvier 1867, nous fait déjà entrevoir les qualités et les défauts que l'on devait plus tard reconnaître au prédicateur de Notre-Dame; on y relève aussi certains traits de caractère :

« Mon cher enfant, permets-moi de te gronder condionnellement au sujet de cette phrase de ta lettre : je me suis excusé d'aller chez J. mardi, *parce que je m'étais laissé acculer par mon second et troisième sermon*. Si tu as sacrifié cette importante préparation aux devoirs de ton ministère, je n'ai rien à dire. Mais si tu t'es laissé envahir par *cette difficulté de dire non* dont tu t'accuses quelquefois et qui t'impose des charges de camaraderie, ou autres, regrettables quand le temps pourrait être mieux employé, tu as eu tort, parce qu'il pourrait se glisser un peu de présomption dans cette confiance exagérée dans l'inspiration du moment. Certes, tu ne peux rien de toi-même, tout vient de la grâce de Dieu qu'il faut demander et à laquelle il est juste de reporter toute gloire et même exclusivement, puisque, si Dieu retirait un instant son bras, nous serions anéantis. Mais enfin nous devons à la grâce de mettre de notre côté tout le soin possible à en bien profiter, et par conséquent il faut travailler de notre mieux : voilà mon sermon *au cas que*.

« Maintenant je te dirai que j'ai reçu une lettre de M. de La Tour, bon juge à tous les points de vue, puisque c'est un excellent chrétien, un homme d'esprit et un homme très instruit. Il m'écrit de la façon la plus aimable qu'il a été très *très* content de tes débuts dans la chaire

[1] Lettre adressée par la sœur Vincent à l'auteur de ce livre.

de Paris. Je te passe tous les compliments pour en arriver à la critique... « Ce qu'il dit est excellent, élevé, trop élevé quelquefois ; la science « théologique tient peut-être encore trop de place dans l'exposition. « En avançant dans la vie, il y mettra un peu plus du sien, un peu « moins de ce qu'il a appris. » Ta tante Paule, enchantée aussi, aurait aussi désiré un peu plus d'abandon ; elle dit : « Il captive l'attention plus « encore qu'il ne fait naître l'émotion ; il y a peut-être un peu trop de « philosophie ; en somme pourtant c'est excellent, j'ai été enchantée et « tous ceux qui l'ont entendu aussi. »

« Moi j'aime assez qu'on laisse mon émotion se nourrir par la lumière, c'est la façon de Bossuet ; ainsi je ne te le reprocherai pas, et M. Trognon, bon juge en ces matières, t'en loue hautement, mais j'ai voulu te dire tout. En somme, le concert d'éloges a tenté *mon côté cornélien ;* mais j'ai protesté devant Dieu contre ce mouvement de naturisme ; je ne veux, il le sait bien, que sa gloire par le salut des âmes et le tien, mon enfant chéri[1]. »

Quelques sermons qui se rattachent à cette époque des débuts oratoires de l'abbé d'Hulst ont été conservés et publiés. Trois d'entre eux surtout nous donnent l'idée de sa manière[2] : l'un fut prononcé à Saint-Thomas-d'Aquin pour la fête de saint François de Sales, le 29 janvier 1867 ; très sérieux par le fond, il est d'une forme un peu guindée et d'une rhétorique artificielle ; le second, donné le 18 juin 1868 pour l'inauguration de la chapelle de l'Adoration réparatrice, tout théologique et tout mystique, est d'un bout à l'autre admirable ; ce sont les idées au milieu desquelles, il est facile de le constater, le jeune orateur se meut le plus aisément ; le troisième est un discours adressé aux patrons et aux ouvriers de la Société de Saint-Éloi, dans l'église Saint-Ambroise, le 5 décembre 1869 ; il est déjà d'un ton plus libre que le premier, et surtout beaucoup plus accessible à un auditoire en majorité populaire ; l'émotion cependant ne naît pas encore. On y relève, en réponse à cette question : « Quel est celui qui vous parle ? » une simple, mais éloquente apologie du rôle du prêtre :

« Hommes, nous le sommes donc et nous en sommes fiers. Hommes de travail, nous le sommes aussi, autant que vous ; car nous travaillons par la pensée à approfondir les mystères de Dieu, à chercher en lui la raison des choses, le mot de la grande énigme de ce monde que tous cherchent et que Dieu seul explique ; car nous travaillons avec notre cœur, avec nos voix, avec nos efforts de tout genre à dissiper les ténèbres des intelligences, à y faire pénétrer la lumière de la doctrine

[1] Mme d'Hulst à son fils, 24 janvier 1867.

[2] *Nouveaux mélanges oratoires*, t. III, p. 128 ; t. VI, p. 237 ; t. VII, p. 213.

qui vient de Dieu, à porter dans les consciences et la connaissance et l'amour du devoir : car, dispensateurs des mystères de Dieu, de ses sacrements, de ses grâces, nous devons y préparer les âmes, écarter les obstacles, frayer la voie à l'Évangile, et cela ne se fait pas sans effort. Ni l'enfance ignorante, obstinée, légère, ingrate, n'est catéchisée sans labeur, et parfois sans dégoût; ni l'adolescence bouillante, emportée, n'est retenue sans peine sur la pente glissante où le monde veut l'entraîner; ni l'âge mûr n'entend volontiers la voix qui le rappelle, du tourbillon des affaires, aux exigences importunes de la religion et de la morale; ni la vieillesse ne prête aisément l'oreille à l'austère voix qui lui annonce la proximité d'un redoutable passage; ni le malade n'accepte sans répugnance le ministère de celui qui, en lui apportant les consolations du ciel, l'oblige à s'avouer qu'il faut dire adieu à cette terre à laquelle il est rivé par un attachement idolâtrique. Et le prêtre tiré en tous sens par tant d'obligations diverses, toujours aux prises avec l'ignorance et avec le péché, avec le préjugé et avec la faiblesse, avec le mépris et avec la passion, avec le monde et avec Satan, sans pour cela cesser d'être aux prises avec lui-même, le prêtre, s'il comprend son ministère, ignore en cette vie le repos; car il est ici-bas le ministre de Dieu contre le mal, et entre Dieu et le mal, tant que durera le monde, la lutte est à jamais ! »

N'est-ce pas le tableau de son propre sacerdoce à Saint-Ambroise que vient de tracer l'orateur?

* * *

Pas tout entier pourtant. Bientôt, à ses devoirs de vicaire, l'abbé d'Hulst en joignit d'autres; il entreprit de fonder une œuvre populaire, un internat de jeunes apprentis, et il en assuma la direction.

A vrai dire, l'idée première ne vint pas de lui, mais de l'abbé Courtade; l'abbé d'Hulst l'adopta et s'y dévoua généreusement, quoiqu'il en coûtât à sa nature, peu portée vers l'enfance en général, et surtout très désagréablement affectée par les vulgarités faubouriennes.

Qui donc était ce prêtre dont nous avons déjà deux fois cité le nom et constaté l'influence sur la destinée de son ami? L'abbé d'Hulst lui-même nous le dira[1].

François Courtade était né en 1838, à Quillan, petite ville

[1] L'abbé François Courtade, *Revue des associations catholiques pour la classe ouvrière.* Livraison de juillet 1873 ; rééditée par Mgr Odelin. Mgr d'Hulst, *Mélanges,* t. II, p. 228; et Allocution prononcée par Mgr d'Hulst au mariage de M. Augustin Courtade.

gracieusement assise sur les bords de l'Aude, au milieu des montagnes qui relient les Corbières aux Pyrénées. Les vertus domestiques, les qualités d'intelligence et de cœur de sa nombreuse et patriarcale famille formaient à l'avance le patrimoine héréditaire dont le futur prêtre de Jésus-Christ devait être si largement doté. A peine âgé de six mois, François quittait le sol natal avec ses parents qui venaient s'établir à Paris. Nature méridionale, éducation parisienne, ces deux éléments expliquent son caractère : vif, alerte, pénétrant, ouvert à toutes choses, curieux de vérité, non moins curieux de beauté, artiste jusqu'au fond de l'âme, enfant du pays du soleil, enrichi de tous les éléments de supériorité que contient l'atmosphère de la grande ville, « nul n'aimait Paris plus que lui, nul ne le comprenait mieux que lui, nul, en le flattant moins, ne savait le mieux servir. Il fallait le voir, prêtre, au milieu de ces enfants, de ces jeunes gens parisiens qui ont dévoré sa vie : comme il saisissait les nuances de leurs natures délicates et légères, sensibles et inconstantes, capables à la fois de lâcheté et d'héroïsme! Et comme doucement d'abord, puis fortement il les élevait au-dessus d'eux-mêmes, les faisant rougir de leur égoïsme, ne reprochant rien, mais faisant jaillir de la conscience le reproche spontané qui relève et prépare la transformation de l'âme! »

François Courtade avait fait ses études au collège Sainte-Marie, aux Ternes. Dans cette maison où l'enseignement libre s'essayait aidé de la sympathie des plus grands catholiques, l'enfant, par une grâce de choix qui devait décider de sa vie, eut le bonheur de se lier avec « l'angélique » Jules Hugo, neveu du grand poète; Jules Hugo, « l'une des plus belles intelligences et des âmes les plus tendres qu'il soit donné de rencontrer ici-bas..., lui aussi parti à trente ans, les mains déjà pleines du bien qu'il avait fait aux jeunes gens, laissant derrière lui trois ou quatre jeunes prêtres qui devaient à sa douce et vigoureuse influence leur vertu, leur vocation, leur zèle. »

C'était chose vraiment unique, dirons-nous avec l'abbé d'Hulst, que « cette petite académie littéraire du collège Sainte-Marie, transformée par Jules Hugo, son président, en une sorte d'académie mystique où des écoliers de quinze ans s'enflammaient pour les beautés de la spiritualité chrétienne, et contractaient pour toute leur vie le besoin, l'habitude et la facilité du commerce avec Dieu ».

Il ne fallait rien de moins que ce noble attrait pour conqué-

rir l'âme ardente de François. A son arrivée au collège, c'était un enfant bruyant, remuant, frondeur, allant parfois jusqu'à la résistance ouverte. Le châtiment était impuissant à le dompter; François apprit à obéir pour l'amour de Dieu. Le converti devint du même coup un apôtre et l'un des membres les plus actifs de la petite académie. C'est là qu'il acquit de bonne heure cette connaissance des caractères, cette habitude de manier les esprits, cette application à discerner les dispositions morales, qui le préparèrent au rôle d'*éducateur*.

Quelques années séparèrent pour le jeune Courtade la sortie du collège de l'entrée au séminaire. Sa vocation sacerdotale n'était pas le fruit spontané d'une piété précoce; elle était la conséquence raisonnée des désirs de zèle conçus en commun avec ses amis des Ternes. Amener les jeunes gens à Jésus-Christ, tel était le but de sa vie : pour cela, devenir un saint prêtre, tel fut le moyen mûrement médité et résolument adopté. En entrant à Issy pour y faire sa philosophie, François voyait clairement ce qu'il voulait; il renouvelait, en faveur de ses confrères du séminaire, le dessein poursuivi au collège pour la sanctification de ses camarades. Appelé aussitôt après son ordination, par l'abbé Langénieux, au soin des jeunes gens de sa paroisse, il se trouvait d'emblée en pleine vocation et se montrait du premier coup un maître en l'art d'attirer et de retenir ces jeunes âmes au service de Jésus-Christ. Chargé de la confession d'une école, il n'était pas de fatigue qu'il ne s'imposât pour ne négliger aucun enfant, fût-ce des plus petits; aussi avait-il des *persévérants*, qui, pendant plusieurs années après leur première communion, se confessaient tous les huit jours.

Son ministère n'était pas moins fructueux auprès des apprentis et des jeunes ouvriers; soit qu'il réunît, le soir, les enfants arriérés, esclaves précoces de l'industrie, arrachés par l'appât du gain aux saines influences de l'école pour être livrés à l'usine, et que, à force de patience, de charité, d'esprit de foi, il parvînt à les catéchiser, à les convertir, à les préparer à la communion; soit que, le dimanche, dans ces belles salles du patronage de la rue Servan, il fût tour à tour le prédicateur, le confesseur, le confident, l'ami, le compagnon des jeunes gens qui avaient quitté l'école pour l'atelier, on le retrouvait semblable à lui-même, affable, sympathique, plein de son sujet, qui était toujours la conquête et la conservation des jeunes âmes.

En même temps qu'il donnait ainsi tout son cœur, son esprit travaillait, et il se plaisait même à consigner par écrit le résultat de ses réflexions. « La question ouvrière, se disait-il, c'est la question principale et vitale. Tout le monde le proclame et les faits plus haut que tout le reste, tout le monde proclame que nous sommes dans le siècle du peuple, qu'il fait la loi, que, dans le présent, les gouvernements travaillent ou prétendent travailler pour lui, que, dans l'avenir, pour lui encore ils devront travailler bien plus. Le peuple, c'est la puissance contemporaine, la seule incontestable. »

Or, ajoutait-il, quelle conclusion tirer de là pour des enfants et surtout pour des ministres de l'Église? C'est que, sans négliger tous les autres services qui se partagent le grand apostolat catholique, il faut réserver une grande part, la plus grande même, au peuple, à l'ouvrier.

Dans les siècles du moyen âge où les peuples de l'Europe étaient conquis à la foi et l'Église facilement écoutée, les prêtres qui en avaient la vocation pouvaient librement s'adonner au travail de l'esprit et aux études théoriques : ce fut l'âge des grandes spéculations de la pensée chrétienne. Plus tard, de la Renaissance et de la Réforme à la Révolution, ce fut politiquement et socialement l'âge *des grands*, ils conduisaient le monde; l'Église les eut surtout en vue et fit bien. Mais l'âge présent est celui du peuple; le puissant du monde c'est l'ouvrier ; non parce qu'il commande, mais parce qu'il oblige ceux qui commandent à se préoccuper de lui, à tenir compte de lui. L'Église ne l'a jamais oublié : servante désintéressée des nations, c'est lui qui maintenant doit être le premier objet de nos soins.

« Mais ce peuple, qu'est-il? Et comment doit-on le servir? Et d'abord qu'est-il? On se plaît à le représenter généralement comme un lion qui a brisé les barreaux de sa cage et qui traverse les rues d'une cité en demandant une proie. Naturellement, ordinairement, le peuple n'est pas cela... Le peuple véritable, le peuple qui est immense, le peuple avec lequel doit vouloir compter l'avenir, dont les gouvernements devraient se préoccuper, tandis qu'ils n'ont guère en vue que la révolution, le peuple enfin qui mérite qu'on le serve, c'est l'homme, la femme et l'enfant qui travaillent des mains pour gagner du pain, c'est la famille ouvrière, sous un toit étranger, qui n'a pour capital que ses bras et son gain pour revenu... Or même ce peuple-là, qui ne rêve pas révolution, qui ne veut pas le patrimoine d'autrui, qui mange le pain qu'il a gagné, ou qui au moins n'en mangerait jamais d'autre

si de faux politiques ou de faux économistes ne venaient lui en donner l'idée, ce peuple-là a malheureusement renié deux choses essentielles à son bonheur : la famille et la religion. Il ne reconnaît plus l'autorité du père, il méconnaît l'amour de la mère, et ignore le foyer domestique ; par-dessus tout, il a renoncé à Dieu et au dimanche. »

Presque par la force des circonstances, l'enfant du peuple en vient là, « il ne connaît pas son père, parce que son père n'est jamais à la maison ; il ne connaît pas sa mère, parce que lui-même sort de la maison à l'âge où l'amour d'une mère devient un sentiment profond, de douze à seize ans ; quant au foyer domestique, quel amour voulez-vous qu'il en ait? Il ne vient sous le toit de son père que pour y coucher et il ignore à peu près la jouissance d'un repas commun. Mais ce n'est pas tout : cet enfant sans demeure, cet enfant nomade qui a fait plusieurs patrons et plusieurs tables, cet enfant travaille le dimanche, ou du moins ne connaît plus la prière du dimanche, a oublié l'auguste destination de ce saint jour. »

A ce mal, quel sera donc le remède? Dieu l'a donné en deux commandements : adore ton Créateur; honore ton père et ta mère; la religion, la famille; mais le remède indiqué, comment le faire accepter? Quand on veut rendre leur place à la famille et à la religion, « on s'accorde à redemander la mère auprès de l'enfant et pour les deux un foyer. Là, pense-t-on, se fera l'éducation de la génération ouvrière à venir. Tels sont les désirs manifestés par les hommes de cœur qui s'intéressent au peuple. Construisez, dit-on, des habitations ouvrières, propres, commodes, où l'air et la lumière puissent pénétrer, que des mères puissent habiter et dans lesquelles elles puissent élever leurs enfants. »

L'abbé Courtade s'inscrivait en faux contre une telle solution : « Pour quelles mères, écrivait-il, pour quels ouvriers, je le demande, veut-on ces habitations? Est-ce pour les ouvriers de la génération présente? Mais on en dit tout le mal possible. Et, d'un autre côté, les leur voudrait-on imposer? » Selon lui, la plupart des ouvriers, accoutumés dès l'enfance à une vie d'extérieur, de sans-gêne, quoiqu'accompagnée de privations, la préféreraient toujours à une vie plus commode d'apparence, mais de fait plus réglée, et surtout qui semblerait imposée d'en haut. « L'ouvrier est un homme comme un autre, et cet excès de protection l'humilie : il veut être respecté, patronné même, ou au moins il doit le vouloir; mais la vertu

n'exige pas de lui qu'il consente à être parqué, fût-ce dans un palais. Il est préférable qu'il conserve de ce côté sa liberté, qu'il se loge où bon lui semble, loin ou près du riche, à sa fantaisie. »

Au surplus, ajoutait l'abbé Courtade, et nous touchons ici au point culminant de ses réflexions, « la demeure n'est rien, l'habitant est tout. C'est à lui qu'il faut recourir pour la réforme ouvrière. Ce sont des mères et des pères qu'il faut former. Et comme la génération précédente des pères et des mères ne nous offre pas de garanties, n'entrons pas dans ce cercle vicieux qui veut faire réformer les familles à venir par les familles présentes. »

On est en présence d'une situation violente qu'il faut avoir le courage d'affirmer : « Le milieu naturel d'éducation de l'enfance a forfait à son devoir. Ni la famille, ni la société, ne sont en état d'élever la génération future; elles n'en sont pas dignes, elles n'en sont pas capables. Il faut ordinairement à notre époque contrebalancer et même souvent anéantir autour de l'enfant l'influence de son milieu, l'influence de sa mère et l'influence de la société. L'Église a présentement ce devoir et ce droit. »

Pratiquement que fera-t-elle? Avant tout elle usera du patronage. « Entre toutes les formes de patronage, ce qu'on a appelé proprement les patronages de filles ou de garçons sont les œuvres capitales de ce siècle, celles qu'il faut le plus encourager, propager et servir, chacun dans la mesure de ses forces et de ses ressources. Il faut que le patronage commence dès l'école, et voici sa mission bien courte en paroles, mais bien difficile, aussi difficile que féconde dans l'exécution : former des âmes et des caractères chrétiens, ... de ces caractères résistants, fermes, inébranlables, prêts à la lutte,... car c'est niaiserie que de taire la lutte; elle existe, il faut l'affirmer. Quoi! j'oserais presque dire à un enfant, en de certaines conditions, de ne pas faire comme son père et sa mère, j'irais jusque-là, et je ne craindrais pas de diminuer en lui le respect, car j aurais éclairé son âme des grandes idées de la raison et de la foi sur la paternité et l'autorité. Ce siècle veut des soldats, il veut des lutteurs; il ne permet pas qu'on se repose même dans l'ignorance du mal. »

Le patronage du dimanche doit continuer pour l'adolescence et la jeunesse l'éducation chrétienne donnée dans l'enfance, « mais toujours une éducation forte, qui éclaire les intelli-

gences avant de faire appel aux volontés. De là sortiront les ouvriers et aussi quelquefois les patrons chrétiens,... et c'est à eux qu'on dira de former des familles chrétiennes, à eux que l'on confiera dans un autre âge l'éducation d'une prochaine génération, comme naturellement ils en ont la mission... Ce seront ces jeunes gens et ces jeunes filles, bénis par une union indissoluble, qui se chercheront et se bâtiront eux-mêmes au besoin un foyer. Celui-là ne leur sera pas imposé, ils l'auront conquis par la victoire de la vertu. »

A ces foyers, la présence continue de la mère elle-même n'est pas nécessaire; il peut être avantageux qu'elle travaille au dehors, pourvu qu'elle revienne à temps pour préparer le repas du soir après avoir réuni autour d'elle ses enfants. Il ne faut pas non plus s'effrayer du repas qu'un jeune garçon devra forcément prendre dehors au milieu de la journée; bien élevé, il saura se défendre et retrouvera le foyer domestique le soir avec un plaisir double. La famille est le produit d'un sentiment intime que la religion fait naître, consacre, développe et conserve.

Et de même, quand la famille sera chrétienne, elle observera spontanément le dimanche.

Tout se ramène donc à former dans la classe ouvrière des individus chrétiens qui feront plus tard des ménages chrétiens : « C'est l'enfance et la jeunesse qu'il faut travailler avec zèle et intelligence, avec force et constance. C'est pour elle que doit brûler maintenant la flamme de l'apostolat[1]. »

Telles étaient les idées dont en 1867 l'abbé Courtade ne cessait d'entretenir son ami, et qu'au cours des vacances de la même année il exposait dans un mémoire étendu qui achevait de porter la conviction dans l'esprit de l'abbé d'Hulst. Mais ces deux jeunes prêtres avaient le cœur trop généreux pour s'en tenir à des vues théoriques et à des souhaits inefficaces. Ils voulaient faire quelque chose par eux-mêmes et sans tarder, pour entreprendre, au moins dans leur sphère d'action, cette régénération de la famille ouvrière qui leur apparaissait désormais comme l'œuvre par excellence. L'idée leur vint d'avoir un petit pensionnat d'apprentis; là des enfants choisis avec soin trouveraient une maison de famille, une éducation paternelle et fortement chrétienne; le soir, le matin, la journée du dimanche appartiendraient à cette formation morale et reli-

[1] Communiqué par M. Courtade (frère de l'abbé); daté de Quillan, octobre 1867.

gieuse, les journées ordinaires à la formation professionnelle.

Le 12 décembre 1867, la *Société de protection des apprentis* tenait une de ses séances sous la présidence de M. Migneret, conseiller d'État. La réunion se terminait par une chaleureuse allocution du président, il parlait précisément des pensions d'apprentis : « N'est-il pas à désirer, disait-il, que des institutions aussi utiles, répondant aussi bien au besoin du moment, s'organisent à Paris? Les apprentis y sont plus nombreux, moins surveillés et plus exposés qu'ailleurs; le bien que feraient de semblables maisons serait en proportion du mal existant. Le vouloir c'est le pouvoir; car, en France, on peut tout ce qu'on veut bien en matière de bienfaisance et de générosité. »

Dans le fond de la salle se trouvaient l'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade, heureux d'entendre exprimer bien haut, devant les chefs de l'industrie parisienne, la pensée qu'eux-mêmes portaient au fond du cœur et pour l'exécution de laquelle ils ne cherchaient plus que l'occasion favorable. Ils prièrent leur curé de les aider, de les forcer au besoin à agir; l'abbé Langénieux s'intéressa vivement au projet et promit à ses deux vicaires de leur créer les loisirs nécessaires aussitôt après la première communion, qui exigeait encore leur très actif concours.

Tout près de l'église Saint-Ambroise, à l'entrée de la rue de la Folie-Méricourt, on avisa une vieille maison, restes délabrés d'une villa jadis somptueuse que s'était construite en ce faubourg un fournisseur du roi Louis XV; quelques boiseries joliment sculptées étaient l'unique témoin de la splendeur passée. Pendant de longues années, la maison avait été livrée aux souris, aux rats, aux araignées; deux cent cinquante écoliers avaient achevé de la ravager. L'abbé Courtade et l'abbé d'Hulst la louèrent pour deux ans, en attendant qu'il fût possible d'en bâtir une; la ville de Paris leur donnait alors d'assez bonnes espérances[1].

Mais bientôt les difficultés surgirent, et, pour comble de malheur, la santé de l'abbé d'Hulst parut de nouveau compromise. Son frère le conjura de « se livrer encore à un sérieux

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 18 et 23 décembre 1867 : « Rien de nouveau pour notre affaire. Nous poussons notre pointe avec espoir de succès, mais à travers bien des difficultés. Je suis dans une grande paix parce qu'il me semble que le bon Dieu nous conduit. *Qui regis Israel, intende; qui deducis velut ovem Joseph.* »

examen », avant d'exécuter un projet qui devait rendre si dures pour lui les conditions de la vie matérielle.

« Ma mère m'a dit que tu avais un peu craché de sang ces temps-ci ; tout le monde, et moi je l'avoue, t'a trouvé mauvaise mine ; il est probable que ces crachements viennent d'érosions du larynx et non de la poitrine, mais les irritations de ce genre sont sujettes à se propager d'une part, et de l'autre, quand même celle que tu traînes déjà depuis plus de deux ans ne devrait jamais être que locale, elle serait encore très pénible au point de vue de ta santé et nuisible même à ton avenir, quel qu'il soit, dans le ministère ecclésiastique. Tu sais tout cela aussi bien que moi, je ne fais donc que te le rappeler afin de te faire réfléchir au moment de prendre définitivement une décision que je n'ai pas combattue quand tu me l'as communiquée, parce que je ne savais pas ces détails de ton état que ma mère dit t'avoir forcé d'avouer, ensuite parce que je suis trop porté à compenser l'excès fréquent de la méfiance par un excès de confiance en toi sur ce qui te concerne ou rentre dans le cercle étendu de tes supériorités sur moi (ceci sans phrase naturellement). J'ai donc pensé que je pouvais, malgré le point avancé de vos négociations, te prier de reculer encore leur conclusion au moins jusqu'après essai des eaux. Pèse avec soin la question de savoir si, dans l'intérêt même de ton emploi actif au ministère dont tu t'occupes depuis deux ans, il ne vaudrait pas mieux l'interrompre un an ou deux pour t'occuper plus spécialement d'études qui ne t'obligeraient ni à parler, ni à t'exposer aux excès de température des églises et du dehors, et te donneraient l'occasion de compléter par quelques voyages intéressants le bagage de connaissances modernes si nécessaires aujourd'hui au prêtre et surtout dans ta position[1]. »

La nomination de l'abbé Langénieux à la cure de Saint-Augustin, qui survint sur ces entrefaites et qui eût compromis l'œuvre naissante si son successeur, l'abbé Chevojon, ne l'eût immédiatement fait sienne, détermina Raoul d'Hulst à tenter auprès de Maurice un nouvel et suprême assaut[2].

Mais la décision de l'abbé d'Hulst était prise, et déjà il avait commencé sa vie nouvelle. Le 3 novembre 1868, la maison avait été bénie et dédiée *au Cœur humain et divin de Jésus-Christ, frère, maître et modèle des apprentis et des ouvriers.*

Les premiers mois furent très durs : de l'aveu de l'abbé Courtade, il y eut plus que des difficultés, des souffrances. La pauvreté était extrême ; on eut du pain tous les jours, mais on ne l'eut qu'au jour le jour. Ce fut un beau spectacle que celui

[1] Raoul à Maurice d'Hulst, Louville, 20 août 1868.
[2] Le même au même, décembre 1868.

de ces deux prêtres, dont l'un était gentilhomme et riche, condamnés par leur charité à ne pas dépenser plus de soixante centimes par jour pour leur nourriture. Lorsque l'abbé d'Hulst s'échappait parfois de son pauvre quartier pour prendre quelque repas dans sa famille ou chez ses amis du faubourg Saint-Germain, on ne se doutait guère qu'on lui fournissait l'occasion rare d'apaiser sa faim. Et pourtant ce fut ainsi durant plusieurs mois.

Les souffrances physiques, l'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade les comptaient pour peu de chose; il n'en était pas de même des souffrances morales. « Pourquoi, demandait, un an plus tard, l'abbé Courtade à ceux qui écoutaient la lecture de son premier rapport sur l'œuvre, pourquoi n'avons-nous pas réussi tout d'un coup, quand, dans un quartier voisin, une maison comme la nôtre avait déjà fait ses preuves, quand les exemples de Nancy, de Strasbourg, de Mulhouse, étaient là pour nous assurer le succès? Messieurs, ne m'en veuillez pas de ce que je vais vous dire : nous étions prêtres, première et considérable difficulté dans les temps que nous traversons. Nous l'avions prévue, mais elle ne pouvait pas nous trouver insensibles. Il est dur d'avoir consacré sa vie au bonheur de ses frères et d'en être rejeté. Mais c'est alors qu'on s'acharne à son devoir avec cette fureur qu'inspire le sentiment d'être à la fois nécessaire et méprisé. »

Enfin des patrons intelligents secouèrent le préjugé qui leur rendait suspecte l'intervention du prêtre dans les affaires du monde ouvrier et s'intéressèrent à l'œuvre. Bien plus, ils acceptèrent d'entrer dans la voie des sacrifices que les directeurs de la Maison des apprentis croyaient raisonnable d'exiger d'eux.

Seconde difficulté, en effet : ils avaient voulu faire payer aux patrons l'avantage considérable d'avoir de bons apprentis. Sans cesse mêlés aux ouvriers, aux contremaîtres, aux chefs d'atelier, l'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade n'avaient pas tardé à toucher du doigt cette plaie béante : il n'y a presque pas de bons apprentis; la plupart sont voleurs, coureurs, menteurs, et surtout paresseux. Aussi beaucoup de patrons, et non des moins importants, avaient renoncé à en avoir. D'autre part, les deux fondateurs de la maison de la rue de la Folie-Méricourt n'ignoraient pas que les idées de liberté, de justice, d'équilibre social mieux comprises avaient amené les meilleurs esprits à cette conclusion que c'était beaucoup exiger d'un apprenti que de lui demander trois, quatre et cinq années de sa vie sans

aucun autre retour que des leçons données dans son métier. Les intéressés eux-mêmes convenaient que la partie n'était pas égale, et que le plus souvent, toujours quand l'enfant était intelligent, le patron gagnait beaucoup à ce contrat.

Avoir d'excellents apprentis, mais en faire payer la plus-value, ou, si l'on aime mieux, offrir des apprentis valant de petits ouvriers et payés comme tels à la journée, telle était l'idée, hardie pour l'époque, que les abbés d'Hulst et Courtade avaient essayé de faire accepter, et qui l'avait été au bout d'un an par un nombre suffisant de patrons.

La première condition pour avoir le droit de manifester de telles exigences, c'était évidemment d'être très sévère dans le choix des enfants, de n'en accepter que d'honnêtes, de bonne race, de bonne constitution, susceptibles d'une forte et chrétienne éducation. Pendant la première année, sur quatre-vingt-dix candidats qui se présentèrent, on n'en admit que vingt-quatre, dont quatre furent renvoyés après deux mois de séjour au plus. Si l'enfant appartenait au quartier, généralement on ne demandait aucune rétribution pour son entrée; s'il était étranger au quartier, on exigeait une somme de deux cent cinquante francs. Si l'apprenti était orphelin, ou n'avait que des protecteurs trop pauvres eux-mêmes, on le prenait gratuitement.

Mais on n'admettait pas en principe que les parents ou tuteurs pussent se désintéresser tout à fait de l'entretien de l'enfant dont ils avaient naturellement la charge; et, de même, on voulait que les enfants apprissent à pourvoir à une partie de leurs dépenses. On ne touchait pas à leurs pourboires, mais on en déterminait l'emploi; à l'aide d'ingénieuses combinaisons, ils se fournissaient, d'ailleurs à bon compte, des objets de toilette ou de classe, dont ils avaient besoin. A l'occasion, les bons points tenaient lieu d'argent. Une caisse d'épargne recevait leurs modestes économies; ils pouvaient très librement retirer leurs dépôts. C'est ainsi qu'on s'efforçait de leur apprendre à gouverner eux-mêmes leurs petites affaires.

Les pensionnaires étaient placés dans les meilleurs ateliers du quartier; en retour de leur travail, la maison recevait des patrons, par jour ouvrable, cinquante centimes pendant les trois ou les six premiers mois de l'apprentissage, suivant la difficulté des métiers et l'intelligence des enfants; soixante-quinze centimes ou un franc, les six mois suivants; un franc, la seconde année; un franc vingt-cinq ou un franc cinquante, le

reste du temps. Il arriva souvent que des patrons vinrent demander aux directeurs des apprentis et leur offrir pour eux de vrais salaires, allant jusqu'à deux francs et deux francs cinquante par jour. L'abbé Courtade et l'abbé d'Hulst refusaient impitoyablement, car « leur but n'était pas, disaient-ils, de faire des enfants de peine, destinés à devenir des hommes de peine », mais de vrais ouvriers.

Ils passaient des contrats avec les patrons, réclamant la stricte observation de la loi du 4 mars 1851, si ignorée et si facilement éludée : à Paris, la Chambre de commerce n'établissait-elle pas, en 1867, que sur vingt-cinq mille cinq cent quarante apprentis, quatre mille cinq cent vingt-trois seulement avaient un contrat régulier d'apprentissage? Ils exigeaient aussi le repos absolu du dimanche. Le rangement d'atelier permis par la loi et toléré par l'Église n'entraînait-il pas, de fait, pour l'enfant la privation de toute sa matinée?

A la maison de famille, la journée était réglée par les heures d'atelier : lever, quelques minutes avant cinq heures; à cinq heures vingt-cinq, prière ; à cinq heures et demie, soupe fumante; départ entre cinq heures trois quarts et six heures et demie, l'heure marquée sur le livret; sur ce même livret, le patron ou le contremaître inscrivait chaque jour l'heure exacte de l'entrée et de la sortie, chaque samedi le chiffre du pourboire. On ne se mettait pas en route sans provisions; on partait content; on ne revenait pas toujours de même.

« Il fallait voir l'abbé Courtade, a écrit l'abbé d'Hulst, — et sans doute l'abbé Courtade aurait écrit de lui la même chose, — le soir, lorsqu'il attendait ses apprentis! Son visage s'épanouissait d'avance, comme celui d'une mère qui veut faire bonne mine à ses enfants. Enfin les voici qui, un à un, rentrent de l'atelier; un regard scrutateur et sévère est jeté sur le livret; la physionomie du *père* s'adoucit et s'éclaire d'un sourire; on parle des menus détails de l'atelier; l'enfant s'épanche, parfois il pleure, il a entendu de si tristes choses! A certains jours, sa foi même a été déconcertée; il y a des objections, des railleries, des calomnies qui l'ont troublé. Mais il a pris l'habitude de tout dire, son cœur se soulage par ces aveux; puis la réponse arrive, le nuage se dissipe, la vérité triomphe; décidément, et quoi qu'on en dise à l'atelier, mon enfant, vous avez ici un vrai père, et ce cœur qui vous aime n'est à son tour qu'une image du cœur de Jésus-Christ qu'il faut aimer! »

Après le souper, des cours étaient faits chaque soir par deux

maîtres de la ville de Paris, qui donnaient l'un un cours de grammaire et de calcul, avec des notions d'histoire et de géographie, l'autre un cours de géométrie appliquée et, suivant les professions, de dessin linéaire ou d'imitation.

Le dimanche, la messe, l'instruction religieuse, une étude pour faire les devoirs de la semaine, puis récréation, promenade, visite aux parents, etc. De loin en loin une fête, grande joie pour les enfants et gros surcroît de besogne pour les directeurs, qui n'étaient secondés par personne[1]. Tel était le règlement de la maison; telle était la vie des deux prêtres qui y consumaient une si grande part de leurs efforts.

Vers la fin de 1870, ils avaient pour voisins l'abbé de Broglie et l'abbé Planchat : « La paroisse où je travaillais, a écrit plus tard l'abbé d'Hulst, était contiguë à celle de Charonne; les œuvres dont je m'occupais étaient analogues aux leurs. Nous nous visitions souvent, et nous nous rendions de mutuels services. Jamais je ne revenais de la maison de la rue du Bois, sans un sentiment d'admiration qui me faisait rougir de moi-même. J'avais vu deux saints. »

« J'imagine, dit à ce propos l'auteur d'une notice sur Mgr d'Hulst[2], que les « deux saints », lorsqu'ils revenaient de la maison de la rue de la Folie-Méricourt, devaient tenir un pareil langage. »

Quant aux principes d'éducation appliqués dans cette maison, ils étaient exactement ceux qu'avait préconisés l'abbé Courtade dans son mémoire de 1867; le but de former des chrétiens était franchement avoué, et non moins hautement proclamée la nécessité de l'action individuelle sur chaque enfant; aussi la maison ne devait-elle jamais dépasser le nombre de trente : « L'éducation que nous donnons, disait l'abbé Courtade, pour être chrétienne doit être personnelle. L'éducation militaire pratiquée en France, surtout depuis le premier empire, a été impuissante à faire des chrétiens : les faits sont là. Il serait temps que l'on sortît de la caserne pour rentrer dans la famille. Il serait temps qu'on développât les consciences en même temps qu'on abrégerait les règlements, qu'on dilatât les cœurs en laissant respirer les corps. Ne multiplions pas les points de discipline : diminuons-en au contraire le nombre. Proposons-nous en même temps de renforcer les volontés, d'augmenter les énergies! »

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 29 novembre 1867.

[2] M. l'abbé Delaage, *Recueil de souvenirs sur Mgr d'Hulst*, p. 212.

Qui ne serait frappé de la parfaite identité de ces vues avec celles que commençaient, précisément à la même date, à appliquer dans l'éducation des enfants de la classe bourgeoise les éminents fondateurs des *Externats de lycéens*, les abbés Thenon et Girodon? Et de fait, la plus étroite amitié unissait ce dernier à l'abbé d'Hulst, et c'était entre eux un constant échange d'idées.

Mais à quel moyen recourir pour assurer aux âmes cette formation individuelle, si justement proclamée nécessaire? L'abbé Courtade et l'abbé d'Hulst étaient l'un et l'autre trop pénétrés de l'efficacité de la *spiritualité chrétienne* pour ne pas l'invoquer, même à l'égard de pauvres enfants du peuple. Ils croyaient que, toute proportion gardée, la *lecture spirituelle*, la *méditation*, l'*examen de conscience*, l'*aveu des fautes*, privé ou public, la *direction*, l'*amitié* chrétiennement comprise et pratiquée, étaient choses faites pour eux et singulièrement éducatives; ils ne se trompaient pas, et les résultats qu'ils obtinrent souvent justifièrent leur confiance.

Restait une objection qu'on ne manquait pas de leur opposer : Vous consacrez votre vie à élever une trentaine d'enfants : qu'est-ce que cette goutte d'eau dans l'océan parisien? Ils le savaient; aussi appelaient-ils de tous leurs vœux la création de maisons analogues à celle de la rue de la Folie-Méricourt. Ce fut cette espérance qui les détermina à lancer dans le public, en juin 1870, une intéressante brochure intitulée : *De l'action individuelle dans l'éducation chrétienne*. Le fond était de M. Courtade, mais l'abbé d'Hulst avait tenu la plume[1].

Juin 1870! Il s'agissait bien de fonder à Paris des œuvres nouvelles! Un mois après c'était la déclaration de guerre, puis le siège, puis la Commune. L'œuvre même de la rue de la Folie-Méricourt était encore trop peu enracinée pour supporter un tel orage. Mais avant de conter ce qu'elle devint et de dire la part que prit l'abbé d'Hulst aux événements de l'année terrible, il nous faut revenir un peu en arrière et faire connaître les épreuves intérieures, ainsi que les malheurs de famille dont il avait été accablé en 1869 et 1870.

1 Paris, Douniol, in-8° de 39 pages. Réédité par Mgr Odelin : Mgr d'Hulst, *Mélanges*, t. II. En 1872, l'abbé Thenon devait fonder, suivant les mêmes principes, une maison de famille d'apprentis, qui a subsisté jusqu'à ces dernières années, et dont s'occupaient les élèves de l'École Bossuet.

*
* *

Au milieu de toutes les occupations qui viennent d'être rappelées, l'abbé d'Hulst n'avait jamais perdu le souci de l'étude. Vers la fin de 1869, il publia dans le *Correspondant* deux articles sur *Saint Paul et ses plus récents biographes* (Trognon, Renan, Bungener), qui témoignent d'un examen attentif des ouvrages présentés au public. L'analyse est exacte, un peu lourde, la discussion serrée, les vues philosophiques intéressantes et justes [1].

Très heureux de voir son frère entrer dans cette voie, Raoul d'Hulst s'empressa de le féliciter : « Je n'ai pas besoin de te dire que je ne croyais pas avoir à flatter ton amour-propre d'auteur ni par mon attention ni par mon approbation; ton amitié n'a pas besoin de l'une, ni ton travail de l'autre. Mais c'est un charme et un repos pour moi que de trouver à la fois les jouissances d'une lecture qui m'instruit, et celle d'un amour-propre fraternel fort légitime, ce me semble. Et puis c'est encore communiquer avec toi et de la meilleure manière. Car l'union des idées, même lorsque l'on n'est capable que d'un côté de les concevoir, et de l'autre seulement de les comprendre, est peut-être la portion de bonheur la moins mélangée ici-bas. Ma mère m'a lu ta lettre de ce matin; j'y vois la trace de soucis et de labeurs plus grands et mieux supportés que les miens, puisqu'ils ne te font perdre ni le vrai courage ni son accessoire, la verve de la jeunesse. Moi je suis tour à tour fatigant d'activité extérieure ou écrasé physiquement et moralement de l'impression de néant après le peu que j'ai pu faire [2]. »

Quelque temps après, l'abbé d'Hulst donnait un article sur le concile qui lui valait de nombreuses approbations [3].

Encore bien moins que le travail intellectuel, le vicaire de

[1] *Correspondant* des 25 novembre et 10 décembre 1869. Réédité par Mgr Odelin : Mgr d'Hulst, *Mélanges*, t. I.

[2] Raoul à Maurice d'Hulst, Rouvignac, 15 décembre 1869.

[3] Le même au même, 27 janvier (ou février) 1870 : « J'approuve ton article sur le concile sans aucun *mais* et avec beaucoup d'admiration. Il a été reproduit, mais en partie seulement faute de place, par le *Publicateur* de Béziers, avec une note très flatteuse pour toi et pour la famille. Cela doit venir de l'abbé Durand. Ta publication dans le *Correspondant* m'a bien plu aussi. »

Saint-Ambroise n'abandonnait le souci de cette vie spirituelle qu'il cherchait à inculquer même à de pauvres apprentis. Les grands mystiques du XVIe siècle, les écrivains ascétiques de la Compagnie de Jésus avaient pris auprès de lui la place jadis occupée par les maîtres de notre école du XVIIe siècle, les Bérulle, les Condren, les Olier, à qui il reprochait certaines exagérations de doctrine[1]. La *Doctrine spirituelle* du Père Lallemant lui paraissait « le plus divin des livres spirituels qu'il lui eût été donné de lire, après l'Écriture sainte[2] ». Chaque année, ses retraites auxquelles il était absolument fidèle étaient pour lui l'occasion de sérieux examens de conscience et d'un vrai renouvellement intérieur.

Il souffrait cependant, et cette souffrance avait deux causes. C'était par un élan généreux qu'il s'était donné à l'apostolat des enfants du peuple; mais là n'était pas sa véritable vocation, et il ne s'y soutenait que par vertu; il en avait le sentiment, quoiqu'il ne s'en rendît pas encore un compte tout à fait exact. Puis, comme tous les jeunes prêtres, après la ferveur du séminaire et l'enthousiasme des débuts, il subissait, au contact brutal des réalités, l'inévitable crise des désillusions. Non seulement il voyait de plus en plus clairement à quelles rudes difficultés se heurte l'apostolat le plus désintéressé, mais surtout il souffrait de constater chez un trop grand nombre de prêtres la rapide déchéance de l'idéal sacerdotal, la résignation au mal ambiant, le triomphe progressif du *métier* sur l'esprit de Jésus-Christ et le don généreux de soi-même. Il en souffrait; mais en même temps, par un phénomène qui n'est pas rare non plus, il se sentait envahi lui-

[1] Voici ce qu'il écrit en 1873 au sujet de l'abbé Courtade, et il est facile de voir que dès lors il partageait les vues de son ami : « Ses préférences étaient pour les docteurs qui avaient porté le plus loin les exigences de la vie surnaturelle sans jamais tomber dans les exagérations de doctrines. Admirateur des vues élevées et des sentiments généreux qui avaient inspiré l'École française du XVIIe siècle, il réservait sa confiance et son adhésion à des maîtres plus sûrs, à des interprètes plus fidèles de la saine théologie, à saint Jean de la Croix, à sainte Thérèse, au Père Lallemant, au Père Surin. »

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 27 juin 1867 : « J'ai un grand désir de causer avec vous. Ma retraite m'a fait beaucoup de bien. Je m'y suis nourri surtout d'un petit livre, le plus divin des livres spirituels que j'aie lus après l'Écriture sainte. Il répond si bien à vos besoins comme aux miens, et me semble si propre à vous donner à la fois *courage* et *paix*, que je voudrais vous le faire lire. Je l'ai acheté dans l'intention de le remettre à la Mère supérieure pour qu'elle vous le donne, si elle le juge à propos. C'est la *Doctrine spirituelle* du Père Lallemant. »

même par la tentation de se relâcher, de ne plus viser si haut, de se laisser aller comme les autres ; la lassitude, qui en avait abattu tant d'autres avant lui, commençait à le gagner. Laissons-le parler : les notes de sa belle et touchante retraite de 1869 nous donneront de l'état de son âme une impression plus juste que tous les commentaires.

« *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

« Depuis quelque temps, j'étais à la fois mécontent de moi et découragé dans mes efforts pour les autres. Les premières joies du ministère sont passées, ce moment de première expansion du zèle, où l'on est si heureux de servir d'agent à Dieu et de canal à la grâce que les quelques âmes qu'on atteint vous semblent tout un monde. Peu à peu on s'habitue à ce bonheur, et, le sentant moins vivement, on commence à regarder plus loin ; alors on voit le peu qu'on a fait, l'immensité du monde qui vous échappe ; dans les âmes même qu'on aborde, on sent mieux ce qui manque, ce qui résiste, ce qui ne doit pas durer : et puis on voit la société presque entière soustraite à l'action surnaturelle par les préjugés, l'ignorance, la distraction ou la passion qui, du haut en bas de l'échelle, disputent les hommes à Dieu et ne réussissent que trop à les lui soustraire. L'Église est catholique, elle a de par Dieu des prétentions universelles : ce que je prêche en son nom est fait pour être cru de tous, ce que je donne de sa part est institué pour tous ; et pourtant c'est l'exception qui croit, c'est l'exception qui reçoit, et le royaume du ciel, qui devrait couvrir toute la terre, joue en réalité, dans le monde où nous sommes, le rôle d'une secte particulière. Pensée navrante pour le cœur, fatigante pour l'esprit, inquiétante à certaines heures pour la foi même, et rebutante parfois pour le zèle. Je confesse des enfants du peuple ; à travers leurs consciences oblitérées, leurs cœurs déjà souillés, leurs intelligences incultes, leurs âmes étrangères à Dieu et au Christ, j'aperçois leurs parents coupables de ces ruines précoces, complices ou auteurs de ces négligences, adversaires, par la parole ou l'exemple, de ma parole et de mon action, et je me dis : Tout ce que je fais là, je l'impose, mais je ne puis le planter pour que cela croisse : c'est un grain jeté sur la pierre ; à quoi bon ?

« Et puis alors je prends mon bréviaire, et mes yeux tombent sur la vie des apôtres et des martyrs. Je vois ces hommes qui ont pris corps à corps une société pire que la nôtre et qui ont eu l'étrange confiance de vouloir lui donner l'Évangile, et je vois qu'ils ont réussi. Je sais ce qui a fait leur force, et je sais que cette force est à moi ; mais j'ai peine à comprendre comment ils ont eu cette confiance, ou pourquoi je ne l'ai pas comme eux.

« Dans cet état d'esprit joint à un grand dessèchement de mon cœur, résultat de mes infidélités, j'ai commencé ma retraite et je puis

dire que je l'ai commencée avec Jésus-Christ au désert ; car j'ai passé deux jours à demander à Notre-Seigneur devant le saint Sacrement un peu de foi, un peu de confiance et un peu d'amour, sans sortir pour cela d'une stupidité glaciale.

« Et puis enfin ce mot m'est tombé dans le cœur : *Quos præscivit...* Sans doute il s'agit là surtout de la prédestination de chacun à la grâce et à la gloire. Mais pour le prêtre, ne s'agit-il pas aussi de sa mission apostolique ? Ces deux vocations sont-elles divisibles dans le même individu ? Si Dieu m'a prédestiné au salut et en même temps m'a choisi pour son ministre, n'est-ce pas en le servant comme tel que je ferai mon salut ? Et les grâces qui doivent féconder mon ministère ne sont-elles pas autant d'anneaux de la chaîne de ma prédestination ? Donc je puis et je dois entendre ainsi cette parole : *Quos præscivit nempe ministros utiles verbi, efficaces gratiæ dispensatores, hos et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* Voilà donc tout le secret de ce succès que je rêve et de cette confiance qui me manque. Suis-je conforme à la ressemblance de Jésus-Christ ? Est-ce bien lui que je montre aux âmes, et que les autres prêtres font voir aussi dans leurs personnes ? Si cela est, nous devons réussir, et si nous échouons, c'est que nous sommes loin de là.

« Je sais qu'il y a une autre explication à cette apparente stérilité du christianisme aujourd'hui. C'est le grand mystère de l'action de Dieu en ce monde, que, pouvant tout faire, il ne fait qu'une partie, qu'appelant tous les hommes, il n'en choisit qu'un petit nombre, et que de tout temps cette parole se vérifie : *Si fuerit numerus filiorum Israël tanquam arena maris, reliquiæ salvæ fient.* Mais il y a des degrés dans cette rareté des élus : il est certain qu'elle est plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'a été à d'autres âges de l'Église, plus grande qu'elle ne doit l'être à aucune époque sous le règne de la loi de grâce. Pourquoi ?

« Parce que le sel de la terre s'est affadi. Parce qu'il y a beaucoup de bons prêtres, mais pas de saints.

« Si je jette les yeux autour de moi, je me prends à être sévère ; je critique intérieurement avec rigueur la vie commode qui est passée en habitude parmi nous : l'oisiveté, la frivolité, l'ignorance, la mollesse, la cupidité voilée sous les convenances, l'absence de l'esprit d'oraison et de pénitence me choquent dans un grand nombre. Je ne retrouve pas là la ressemblance de Jésus-Christ, et je ne m'étonne pas de la stérilité de leur sacerdoce.

« Et moi ? Ah ! voilà bien le mot qui m'a mis en retraite. Quelle est ma conformité à Jésus crucifié ? Et de quoi puis-je me plaindre avant d'avoir travaillé à l'acquérir ?

« Prière et sanctification, esprit d'oraison et de pénitence, voilà le fond de cette ressemblance ; chasser la vie du vieil homme par la pénitence, aspirer et s'assimiler par la prière la vie surnaturelle : c'est ce que depuis dix ans je ne cesse de me prêcher à moi-même comme je le prêche aux autres. Mais où en suis-je de la pratique ? Ne suis-je pas

moins avancé qu'avant d'être prêtre? Les murs du séminaire que je revois pendant cette retraite et dont chaque pierre porte pour moi un souvenir, ne me rappellent-ils pas dans mon passé des efforts plus généreux, une foi plus vive, une conviction plus ferme et plus présente des maximes évangéliques, enfin une pratique plus courageuse de la mortification que tout ce que je constate en moi-même après trois ans et demi de sacerdoce? Mais ces vertus mêmes de mon séminaire, dans ce qu'elles ont pu avoir de réel, quelle ne fut pas leur fragilité? Il a suffi de supprimer l'échafaudage extérieur de la règle, pour les voir bientôt céder et fléchir.

« Ainsi quel est en particulier le défaut capital qui est la source de tant de négligences? C'est la paresse du matin. Le séminaire a été une parenthèse qui s'est refermée presque aussitôt après que j'en suis sorti. Ce que j'étais à l'âge de quinze ans, je le suis encore sous ce rapport; ce qui m'empêchait d'être fidèle à ma méditation de cinq minutes me fait manquer presque constamment aujourd'hui à mon oraison et me fait monter à l'autel sans préparation, avec un esprit dissipé, un cœur inquiet et mécontent de sa faiblesse, une volonté infirme et toujours gémissante dans le même esclavage. Vient ensuite la messe dite avec une froideur et une distraction désolante, le bréviaire souvent renvoyé après le temps marqué, récité avec des préoccupations presque continuelles; des journées de travail commencées trop tard et avec dégoût; puis *un désir malentendu de rendre à l'étude ce qu'elle a perdu en reprenant ce temps sur la lecture spirituelle, l'étude de l'Écriture sainte, ou l'examen de conscience.* Voilà les conséquences d'un seul défaut, sans compter les autres : l'orgueil, la sensualité, la colère, tous ces vices grossiers que je combats dans autrui et dont la grâce sacerdotale doit rougir en moi-même.

« Mon Dieu, mon Dieu, délivrez-moi de cette servitude, tirez-moi de l'Égypte, amenez-moi dans la terre de votre liberté. Tout est à réformer en moi, il faut tout immoler, tout détruire pour tout refaire; et la nature frémit, et l'esprit se voile de tristesse et le doute même monte à sa surface, comme pour demander pourquoi cette loi de guerre intérieure, de sacrifice et de mort.

« La foi répond en rappelant tous les motifs de pénitence qui me sont connus depuis longtemps et que je prêche aux autres, me dit-on, avec solidité, mais avec sécheresse : la corruption de notre nature, nos fautes passées, leur gravité, leur multitude effrayante, l'abus des grâces, l'oubli des promesses, la lutte continuelle de Satan contre Jésus-Christ, les périls de ce monde, les scandales, les tentations : tout est pour nous raison de nous mortifier, de nous combattre; mais ce langage est insuffisant pour soulever mon âme à l'heure de ses affaissements. Non, rien, pas même le ciel qui m'est montré, l'enfer qui me menace, rien ne peut me tirer de ma langueur; car ces vérités dures peuvent elles-mêmes, à certains moments, devenir pour moi un scandale. Un seul mot est plus fort pour me rendre la vie, le courage, la confiance : et ce mot c'est l'amour. *Magna res est amor, magnum*

omnium bonum, quod solum leve facit omne onerosum et fert æqualiter omne inæquale. Le crucifix regardé avec la seule foi, c'est un reproche amer d'ingratitude : l'amour seul m'apprend à y trouver mon espoir, ma joie, ma force, mon modèle, ma société, ma consolation, ma richesse, ma lumière, ma vie, mon tout. Ah ! pourquoi ce mot d'amour ne vient-il pas plus souvent rajeunir la face de mon âme et illuminer le ciel de ma vie? Quand cette étoile brille sur moi, tout le reste m'est indifférent, je me sens plus fort que tout. Grâce à Dieu, jusqu'ici, chaque retraite, après quelques jours de ténèbres, m'a conduit jusqu'à la clarté de cet astre bienfaisant. Puissé-je en emporter le rayonnement dans mon cœur, et tandis que l'amour brille encore à mes yeux, lui tellement livrer ma volonté supérieure, qu'elle lui demeure attachée au retour de l'obscurité !

« Mon Dieu ! c'est dans la prière que je veux achever cette retraite. Hier, devant le saint Sacrement, j'étais seul, je me suis approché bien près, je me suis prosterné et j'ai prié vraiment. J'ai parlé à mon Sauveur comme si j'eusse vu sa face, je lui ai rappelé ses promesses : *Petite et accipietis*, je lui ai dit la prière du lépreux, celle de la Chananéenne, celle que lui-même m'a enseignée, le *Pater*. J'espère qu'il a exaucé cette vraie prière de mon cœur. Puis j'ai été trouver Marie : c'est à elle que je dois cette grâce ; quand j'étais le plus impuissant au commencement de ma retraite, j'ai fait une longue station au pied de sa statue, et là, comme dans ma retraite d'ordination, j'ai senti qu'elle était mère et que j'avais tort de la tant oublier. Il me semble qu'elle m'a béni, qu'elle m'a obtenu un grand désir de me confier à Celui qui m'a prédestiné à être avec lui un autre Christ. Je veux le faire encore aujourd'hui, lui confier mes résolutions et mettre entre ses mains ma foi raffermie, mon courage renaissant et mon amour, dont la flamme tremblante vient encore de se ranimer au foyer eucharistique. »

La retraite avait donc, une fois encore, retrempé les forces de l'abbé d'Hulst[1] ; et vraiment ce secours surnaturel lui était d'autant plus nécessaire qu'il était à la veille de connaître la plus grande douleur naturelle qui puisse atteindre le cœur d'un prêtre, la mort de ses parents.

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 14 octobre 1869 : « Il a fallu que je fusse bien tenu aujourd'hui pour ne pas aller saluer le sanctuaire où, il y a quatre ans, je montais pour la première fois à l'autel. Vous avez prié à ma place dans ce lieu béni ; j'ai prié de mon côté ici ; *j'ai plus que jamais le désir de vivre en prêtre ; l'humble vocation dans laquelle le bon Dieu m'a poussé depuis un an malgré mes répugnances, m'en offre une occasion* et prend pour moi chaque jour plus d'attrait surnaturel. » — Et le 15 décembre : « Priez pour la duchesse d'Aumale qui vient de mourir très pieusement, et croyez que votre vocation fait de vous toutes *les plus utiles*, pour ne pas dire les *seuls utiles* des apôtres : c'est la pensée qui me domine *en présence des découragements amers de notre ministère dans cette ville apostate.* »

Les dernières années du comte et de la comtesse d'Hulst furent tristes. Le comte ne se remettait pas du chagrin d'avoir vu sa fille entrer au couvent et ne quittait plus Rouvignac, où le retenaient d'ailleurs des affaires assez embrouillées, qui contribuaient à l'assombrir. Mme d'Hulst partageait son temps entre Rouvignac, Louville et Paris. La mort de la reine Marie-Amélie, en 1866, lui avait causé une peine profonde. Le très pénible état de l'impératrice Charlotte continuait à la préoccuper vivement; le comte de Flandre et la reine des Belges la tenaient au courant de tout[1].

On avait pu enfin, profitant d'une accalmie, annoncer à la souveraine dépossédée la fin cruelle de son mari; et, dans ce moment douloureux, on avait eu à tout le moins la consolation de ramener à Dieu celle que le malheur avait tout d'abord révoltée[2].

[1] Le comte de Flandre à la comtesse d'Hulst, 9 juillet 1867 : « Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 4 et du bienveillant intérêt que vous prenez au nouveau malheur qui vient de nous frapper. L'assassinat du pauvre Empereur nous a naturellement fait quitter Paris quelques jours plus tôt que je ne l'avais projeté... Une fois l'empereur Max resté au Mexique après le départ de l'armée française, j'ai toujours eu beaucoup d'appréhensions sur son sort; mais on ne peut jamais cesser d'espérer qu'un crime semblable ne se commettra pas, jusqu'à son accomplissement. J'ai toujours été contraire à cette déplorable aventure mexicaine, et j'ai toujours dit à ma sœur et à mon beau-frère de ne pas s'engager dans cette affaire qui finirait mal. Je ne croyais pas être si bon prophète. Il y a, à côté de Juarès, beaucoup de personnes qui ont un peu le sang de l'empereur sur la conscience. Ma belle-sœur est partie samedi pour Miramar, pour voir ce qu'il y aurait à faire pour cette pauvre Charlotte. Jusqu'ici elle ne sait rien et ne peut connaître l'état des choses au Mexique que par l'absence prolongée de toute nouvelle d'outre-mer... Les rapports des médecins laissent peu d'espoir de guérison complète de son triste état mental. »

Et la reine des Belges à la comtesse d'Hulst, 20 août 1867 : « J'ai été très heureuse de voir ma conduite appréciée par l'excellente et fidèle amie de la sainte Reine que je n'ai malheureusement pas connue, et je vous remercie de tout ce que vous me dites de beaucoup trop aimable. Notre chère enfant (l'impératrice Charlotte), car je la considère comme mon enfant à présent, va, Dieu soit loué, aussi bien que possible. Les nuits sont calmes, l'appétit est bon, et nous sortons deux fois par jour. Elle va de nouveau à la messe et dit ses prières matin et soir, ce dont vous serez aussi contente que moi, j'en suis certaine. Mais à quel entourage barbare et impie a-t-il fallu arracher cette pauvre Charlotte ! Vous ne pourriez le croire, car je ne pense pas qu'il y eût dans l'histoire un exemple d'une jeune femme aussi abandonnée que l'était la malheureuse impératrice... »

[2] La reine des Belges, Marie-Henriette, à la comtesse d'Hulst, 8 janvier 1868 : « Je suis heureuse de pouvoir vous assurer que l'amélioration qui s'est produite dans l'état de notre sœur après son installation à Tervueren

Ce fut pour la comtesse d'Hulst une satisfaction d'autant plus grande, qu'il lui fut enfin permis d'écrire à la princesse et que celle-ci lui adressa cette touchante réponse [1].

« Ma bonne chère comtesse, le langage de votre affection maternelle m'a été doux au milieu de ma si profonde douleur. Comme vous le dites, Dieu seul a des consolations pour de telles pertes qui brisent en un jour le bonheur de toute la vie. Priez-le bien pour moi. Priez-le pour celui qui, pendant dix ans, m'a rendue heureuse. Priez-le pour que j'accomplisse toujours sa sainte volonté. Lorsque je me reporte à ce soir qui précéda mon mariage et que je passai avec vous, combien étais-je loin de prévoir que toutes ces joies dussent être si courtes, cette union si tôt rompue! Dieu sait ce qu'il fait. Sans doute qu'il lui a semblé que mon bien-aimé empereur avait déjà mérité l'éternité et qu'il n'a pas voulu lui faire attendre la récompense. Certainement il est impossible de voir une fin plus belle et plus chrétienne, qui même, s'il est permis de faire cette comparaison, ait eu plus de rapport avec le sacrifice accompli au Calvaire... Si les hommes traitaient ainsi le Fils de Dieu, comment s'étonner qu'ils n'aient pas épargné non plus celui des rois dont le seul crime a été de faire le bien et de se dévouer au salut des autres?... »

Le 10 février 1868, Raoul d'Hulst écrivait à son frère : « J'ai de tristes nouvelles à te donner de nos parents. J'ai trouvé

se maintient et a même fait des progrès. Nous avons cherché à la préparer à la terrible nouvelle de la mort de son mari. Nous lui répétons sans cesse qu'à moins d'un malheur son long silence serait inexplicable, et je crois qu'elle doit se douter déjà d'une partie de la vérité... Si je ne puis le faire moi-même à cause des soins que Charlotte réclamera alors, je vous ferai écrire par le vicomte quand nous lui aurons tout dit. Je crois qu'alors vous ferez bien de lui écrire, en lui parlant de Dieu et de sa mère. J'ai bon espoir que le sentiment religieux pourra être réveillé à ce moment de crise décisive. » — La même à la même, 14 janvier 1868 : « Je ne pourrais mieux finir la journée d'aujourd'hui qu'en vous communiquant ce qui vient de se passer. J'ai communié ce matin avec notre enfant bien-aimée, qui en a pleuré de joie. Dieu nous a fait la grâce de lui rendre toute sa foi et sa piété d'autrefois. Le jour où finissait la neuvaine, nous lui avons *tout* appris. Elle pleura longtemps dans nos bras, et ses premières paroles furent : « Ah! « si je pouvais faire ma paix avec le ciel et me confesser! » Le choc que la terrible fin de son pauvre mari lui a causé dans le premier moment a été amorti par la pensée qu'il était mort glorieusement. Elle a parlé avec calme et a repris toutes ses occupations... Il me paraît désirable que vous écriviez sans délai à ma bonne sœur. Je vous prierai de m'adresser votre lettre ouverte. Ayez confiance en moi; je la remettrai de suite à Charlotte... Je crois bon de vous dire que l'impératrice, tout en sachant que son mari est mort depuis plusieurs mois, suppose cependant que la nouvelle vient seulement d'arriver en Europe. »

[1] De Laeken, le 28 janvier 1868.

mon père en très mauvais état, et ma mère, non plus souffrante, mais déjà épuisée de fatigue, car jour et nuit elle le soigne avec le courage et la sollicitude que nous lui connaissons tous, et tu sais combien mon père est moralement et physiquement difficile dans ses maladies. Il a une oppression asthmatique très forte, des insomnies presque complètes, une grande irritation nerveuse, mais surtout les jambes très enflées et avec des symptômes d'hydropisie assez caractérisés. Dieu merci! on en guérit, mais c'est toujours grave. »

Quelques jours plus tard, le mal avait fait de tels progrès qu'on songeait à demander, en faveur de la sœur Marie-Catherine, la permission éventuelle de se rendre auprès de son père[1].

La crise s'apaisa, et le comte d'Hulst put revenir à Louville, puis à Paris; mais la vie ne fut plus désormais pour lui qu'une suite ininterrompue de souffrances et de périls. Il ne se décidait pourtant pas, au grand chagrin de sa femme et de ses enfants, à faire sa paix avec Dieu : « Je ne veux pas finir comme un étourneau, avait-il dit au curé de Louville; je sais que j'ai un devoir à remplir; je le ferai, mais je ne veux pas qu'on me presse[2]. » Et, dans sa crainte d'être pressé, il ne laissait pas que de témoigner à son fils un peu de défiance.

La comtesse d'Hulst eut enfin le courage de parler elle-même, et franchement, à son mari : « C'est bien ennuyeux, dit-il; mais je ne veux pas lutter contre le droit de Dieu. » Il se confessa au curé de Louville et reçut, des mains de son fils, la sainte communion et l'extrême-onction. Puis il ne parla plus que d'employer ses derniers jours à la plus grande gloire de Dieu. Dominant sa fierté naturelle, il fit demander pardon à tous ceux qu'il avait offensés dans sa vie et envoya sa bénédiction à sa fille Marie, qui était alors au couvent de Lille, offrant, comme une expiation à Celui à qui il l'avait disputée, la douleur de ne pas la revoir ici-bas[3].

Ce fut dans ces édifiantes dispositions que le comte d'Hulst s'éteignit, à Paris, le 14 mars 1869.

La mort de son père jeta l'abbé d'Hulst, ainsi que son frère, dans un embarras d'affaires temporelles d'autant plus pénible

[1] Raoul d'Hulst à son frère, 20 février 1868.

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 14 octobre 1868.

[3] Lettres de l'abbé et de la comtesse d'Hulst à la sœur Marie-Catherine, 15, 17 octobre 1868, 9 et 11 mars 1869.

qu'on n'en put sortir qu'en vendant toutes les propriétés du Midi, qui étaient le patrimoine héréditaire de la famille, et auxquelles ils se sentaient attachés par tant de souvenirs. Plus de trois cent mille francs revinrent de ce chef à l'abbé d'Hulst, qui en devait faire bien vite le plus généreux usage.

La comtesse d'Hulst ne survécut guère plus d'un an à son mari. Dès le 16 janvier 1870, Raoul écrivait de Rouvignac à son frère : « Décidément son mal augmente et rapidement. Crises de foie et de cœur se rapprochent au point de ne plus laisser à peu près d'intervalles... Elle se sent très malade. Cependant dans toutes ces affections du cœur le danger peut être très éloigné comme très proche, et il n'y a pas plus de résolution à prendre que de remède à donner. Je tiens seulement à te tenir exactement au courant, d'abord pour toi et ensuite pour que tu lui écrives souvent et dans le sens de ses impressions, qui de plus en plus deviennent grandes et graves. Parle-lui de ses souffrances sans crainte de l'effrayer, elle ne se fait pas d'illusions, mais en lui donnant le sentiment de leur prix, que son humilité l'empêche d'éprouver. Et puis rappelle-lui que, s'il est bon d'envisager l'avenir fermement, il ne faut pas plus se l'abréger par la pensée qu'abuser de la confiance. C'est une peine morale et une fatigue physique inutiles.

« Voilà que je te dicte presque ce que tu dois lui dire. Je n'en ai pas honte, car tu me comprendras bien : j'ai pensé que, malgré la grande connaissance que tu as de son courage et de son esprit, tu pourrais ne pas être sûr de son impression du moment. Ce qui la préoccupe le plus, c'est la crainte de ne pas regagner Paris... »

Elle le put cependant vers la fin de mars, et, à partir de ce moment, elle eut la joie de voir presque chaque jour son fils Maurice, qui remplissait auprès de sa mère malade le double ministère du fils et du prêtre. Pendant ce temps, sa fille Marie, rappelée de Lille, priait pour elle dans le silence du cloître, offrant à Dieu le sacrifice vivement senti de son « absence à proximité ». Le 20 juin fut le jour de la grande et douloureuse séparation : la comtesse d'Hulst avait gardé jusqu'au bout son âme vaillante. Elle fut ensevelie à Louville : « Tout s'y est passé, écrivait (le 26 juin) l'abbé d'Hulst à sa sœur, comme nous pouvions le désirer : les regrets, le respect, l'affection n'ont pas manqué aux funérailles de cette chère mère. J'ai chanté la messe avec *son* aube, que notre bon curé avait

bénie. C'est lui qui a dit les dernières prières, quand on l'a descendue à côté de notre cher père. Le bon Raoul sanglotait, et moi au contraire je n'étais pas ému, parce que je n'y pouvais pas croire, et que, involontairement, je la cherchais dans l'assistance, telle que je l'avais vue si souvent, suivant en grand deuil de pareils cortèges.

« Jamais il ne m'en a tant coûté de quitter Louville et surtout notre église. Je suis revenu avec un vif sentiment du *devoir*, mais du devoir bien sec et bien austère. »

Aux témoignages d'estime et d'affection que reçurent de toutes parts les fils de Mme d'Hulst, le roi des Belges, Léopold II, voulut joindre le sien, au nom de toute la famille royale : « Nous n'oublierons jamais, lisons-nous dans la lettre qu'il adressa au comte Raoul, ce que cette excellente Mme d'Hulst a été pour notre mère bien-aimée, ni les soins qu'elle a pris de nous tous, ni les preuves qu'elle a tant de fois données de son dévouement à notre famille. Celle que vous perdez était pour nous une amie bien fidèle, bien sûre ; nous la pleurons avec vous et garderons précieusement le souvenir de ses vertus et de l'affection qu'elle nous avait vouée. »

C'est à Louville, où il tenait momentanément la place du curé malade, au cours d'une épidémie de petite vérole, que l'abbé d'Hulst apprit la déclaration de guerre. Il allait s'imposer à lui-même de nouveaux devoirs, que la mort de sa mère le rendait plus complètement libre de remplir.

CHAPITRE VII

L'ABBÉ D'HULST PENDANT LA GUERRE ET LA COMMUNE

Août 1870 — Mai 1871.

L'âme de soldat de l'abbé d'Hulst. — Assaut de générosité entre l'abbé Courtade et lui. — L'abbé d'Hulst aumônier du 12e corps. — La marche à travers l'Argonne. — La bataille de Beaumont. — Retraite vers Sedan. La journée du 2 septembre. — Bazeilles. — Le curé de Balan. — Paysans fusillés. — L'abbé d'Hulst à Sedan. — La presqu'île d'Iges. — L'ambulance des Frères et celle de Floing. — L'abbé d'Hulst passe en Belgique et revient à Paris. — La maison de la rue de la Folie-Méricourt presque vide. — Ambulances de la Croix-de-Genève. — L'affaire des Hautes-Bruyères. — Mort d'Henri de Cambray, neveu de l'abbé d'Hulst. — La visite des pauvres. — Trait héroïque de l'abbé d'Hulst. — Sa lettre à Edouard Portalis sur le reproche fait aux prêtres de ne pas combattre. — La politique républicaine à Paris. — La statue de Voltaire. — La question scolaire. — Le maire Mottu laïcise les écoles du XIe arrondissement. — Commission de vingt-cinq membres. — Le rapport de M. Albert Le Roy. — Appel aux ouvriers du XIe arrondissement affiché par les abbés d'Hulst et Courtade. — Nouvelles usurpations de M. Mottu ; lettre que lui adresse l'abbé d'Hulst et que publie le *Français*. — Mémoire rédigé par l'abbé d'Hulst et porté au ministre par les curés de Sainte-Marguerite, de Saint-Ambroise et de Saint-Joseph. — M. Jules Simon ne les reçoit pas. — Appel à l'opinion : la brochure *les Maires et les Écoles* publiée par l'abbé d'Hulst. — La question des ambulances. — Brutale intolérance antireligieuse. — Le sieur Cadet, directeur général des ambulances du XIe. — Dépositions de l'abbé d'Hulst et du frère Alcas devant la commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. — La vie devient de plus en plus difficile ; la famine. — Capitulation de Paris. — Les élections de février 1871. — Lettre de Louis Veuillot à l'abbé d'Hulst. — Celui-ci blâme les alliances des catholiques libéraux et se sépare de M. Cochin ; lettre qu'il lui adresse à la veille des élections. — Débuts de la Commune. — Le *journal* de l'abbé d'Hulst et le *journal* de l'abbé Courtade. — Le quartier Saint-Ambroise principal foyer de l'insurrection ; dangers qu'y courent les prêtres. — L'abbé d'Hulst continue courageusement son ministère jusqu'au 23 mai. — Touchante première communion d'un petit pauvre mourant. — Perquisitions à Saint-Ambroise. — Club installé dans l'église. — Perquisition au couvent de l'Adoration-Réparatrice. — L'armée de Versailles entre à Paris. — La journée du

23 mai dans le quartier Popincourt. — Deux vicaires de Saint-Ambroise arrêtés. — L'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade dénoncés par un enfant. — Ils sont avertis par le jeune Camis et par leur domestique. — Ils se cachent chez la veuve Chevalier. — Leur appartement envahi. — Danger imminent durant quatre jours. — Barricade devant la maison. — Alarme terrible. — La délivrance. — L'abbé d'Hulst se rend au couvent de la rue d'Ulm. — Il fait délivrer un malheureux communard. — Étrange parole du Père Millériot sur la mort de l'archevêque de Paris. — Action de grâces.

« Apôtre... J'ai dit : soldat aussi. » Par ces deux mots, l'éloquent évêque d'Orléans, dans l'admirable oraison funèbre du 24 novembre 1896, donnait la note du sacerdoce de Mgr d'Hulst.

Son âme d'apôtre, il la manifesta toute sa vie, sous toutes les formes; son âme de soldat, la guerre et la Commune lui donnèrent l'occasion de la révéler. La patrie en danger, l'Église menacée, la société bouleversée, la mort vue de tout près, il n'en fallait pas tant pour remuer le sang de gentilhomme qui coulait dans ses veines[1].

Dès nos premiers revers, il voulut courir à la frontière. Mais en avait-il le droit? Les débuts de la guerre le surprenaient à ce poste d'humble dévouement que, depuis 1868, il occupait avec son ami l'abbé Courtade. Vicaire à Saint-Ambroise, il s'était fait pauvre pour vivre avec les pauvres; ne devait-il pas aux déshérités de ce quartier d'exercer son ministère là où la Providence l'avait placé et de partager leur sort à l'heure où il devenait plus rude? Mais surtout trente petits apprentis, dans la vieille maison de la rue Folie-Méricourt, se groupaient

[1] « Ton enthousiasme m'a plu, lui écrit son frère le 10 août 1870, et m'a amusé en même temps; mais ta réflexion si triste au sujet de nos pauvres parents est bien vraie. » L'abbé d'Hulst partageait d'ailleurs les illusions de tous sur Bazaine, sur Trochu, etc. etc. — Lettre à sa sœur, 10 août 1870 :

« Chère sœur, aucune nouvelle, ou plutôt on sait que rien n'a eu lieu. Mais tout va bien. L'empereur a le bon sens de renoncer au commandement. Le maréchal Bazaine est général en chef, et tout se prépare pour une revanche. En même temps Paris se fortifie activement.

« Hier séance orageuse à la Chambre; le ministère est tombé : la soirée a été séditieuse. On parle tout haut de République. Aujourd'hui tout est calme. » — A la même, 19 août :

« Nous avons eu de sanglants mais très importants succès dans ces quatre journées du 14 au 17. Le général Trochu est nommé gouverneur de Paris; il a fait une proclamation magnifique et universellement applaudie. »

Pour ce chapitre, on peut consulter le livre de l'abbé R. Clément : *Saint-Sulpice pendant la guerre et la Commune*, p. 22-35 et 55. Chez Beauchesne, 1909.

autour de lui et de son compagnon, attendant des deux prêtres leur pain, leur abri, leur éducation. Pouvait-on les abandonner? L'abbé Courtade, un vaillant lui aussi, ne brûlait pas moins que l'abbé d'Hulst du désir de servir la France sur les champs de bataille. Les deux amis firent assaut de générosité; l'abbé Courtade se sacrifia; il garda l'œuvre et le ministère paroissial, laissant à Maurice d'Hulst le bonheur envié de partir comme aumônier volontaire. Ni l'un ni l'autre ne se doutaient qu'avant trois semaines, — mais quelles semaines! — le sort les aurait de nouveau réunis.

L'abbé d'Hulst lui-même, dans une lettre adressée le 14 septembre 1870, au journal *le Français*, a retracé les péripéties de sa courte et douloureuse campagne; nous ne saurions mieux faire que de suivre de près ce récit, tout vibrant d'émotions si nouvelles et si poignantes.

Des alliances de famille unissaient l'abbé d'Hulst au maréchal de Mac-Mahon; il comptait de proches parents dans l'état-major du commandant en chef de l'armée de Châlons. Le terrain sur lequel le jeune prêtre allait porter son courage et son zèle était tout indiqué; ce fut à Reims qu'il rejoignit l'armée du maréchal, partie de Châlons le 21 août. Il fut nommé aumônier du 12e corps, que commandait le général Lebrun.

Dans les longues et hésitantes marches à travers l'Argonne, qui précédèrent les fatales rencontres dont le dénouement fut à Sedan, le rôle de l'aumônier se bornait presque à partager les fatigues du soldat et à se montrer dans les rangs comme pour dire : Amis, je suis là!

Seul, celui que son titre attachait à l'avant-garde, pouvait mettre à profit les loisirs de la colonne arrivée la première à l'étape. Ainsi faisait, à la tête du 1er corps, le vaillant échappé de Reischoffen, celui dont de nombreux amis avaient pleuré la mort et qu'on était si heureux de retrouver plein de vie à son poste d'honneur, M. l'abbé de Beuvron. Sur pied avant le jour, en marche avec les siens, arrivant vers midi à l'étape, sa première visite était pour le curé du prochain village. Il prenait avec lui les dispositions nécessaires, puis se rendait au camp et annonçait à travers les tentes une réunion à l'église pour le soir. Jamais cet appel ne fut stérile. Chaque soir un nouveau sanctuaire voyait accourir, couverts de boue ou de poussière, les jeunes recrues et les vieux troupiers, heureux d'entendre cette parole fraternelle qui repose l'âme, la

relève et la purifie. L'instruction terminée, beaucoup demeuraient dans leurs bancs, pour se confesser. A la guerre, le respect humain perd de ses droits.

Embarrassé le plus souvent par les lenteurs de l'arrière-garde, l'abbé d'Hulst ne connut pas, pendant les marches, la joie de ces charmantes réunions. Plus d'une fois, cependant, l'aumônier, côtoyant la colonne, discernait dans le regard du troupier comme une interrogation et une espérance; la réponse muette ne se faisait point attendre, et, sur le revers du fossé, on voyait le prêtre et le soldat cheminer côte à côte, comme absorbés dans un entretien intime. La main du prêtre s'élevait discrètement pour tracer la croix; la tête du soldat en marche s'inclinait un instant sous le pardon, puis les deux mains se serraient dans une chaude étreinte, et le soldat courait reprendre sa place, le cœur léger, prêt à dire à la mort : Viens si tu veux, je ne te crains plus.

Elle allait venir pour beaucoup. Le 30 août au soir, l'armée de Châlons, qui, depuis Frœschwiller, n'avait plus connu de la guerre que les privations et les fatigues, faisait une nouvelle et rude expérience de ces trois choses qui s'appellent : la défaite, la douleur et la mort. Ici commence le labeur pour ceux que Dieu a chargés, non de détruire, mais de consoler et de guérir.

Au moment où le régiment avec lequel marchait l'abbé d'Hulst sortait de la petite ville de Mouzon (Lebrun y avait la veille traversé la Meuse), pour continuer sa route vers Montmédy, il se trouvait arrêté à la porte par deux flots qui se contrariaient. L'artillerie s'élançait au galop sur la hauteur pour installer ses batteries, la cavalerie descendait au trot pour se porter dans la vallée. Il ne s'agissait plus de marche, mais de combat. Le corps de Failly avait été surpris vers midi par l'armée d'Albert de Saxe et par l'aile droite de l'armée du prince royal de Prusse. Déjà le canon prussien retentissait, formidable, sur les collines de Beaumont, et la fumée s'élevait en colonnes épaisses. Mac-Mahon était là, à quelques pas de l'abbé d'Hulst, observant, avec son état-major, les débuts de l'affaire, qui se passait encore à deux lieues. Une tentation intense s'empara du prêtre : se joindre à ces officiers qu'il lui était facile d'aborder et voir de ses yeux cette chose inconnue dont le nom est si familier à nos lèvres : une bataille. Mais voici qu'un chasseur à pied court à lui et l'arrête : « Monsieur l'abbé, dit-il, je crois qu'on a besoin de vous à l'hôpital.

— Eh quoi! y a-t-il donc déjà des blessés, ici! » Adieu la curiosité, le devoir parlait.

A l'hôpital, où l'abbé d'Hulst se rend en hâte, un blessé vient d'être apporté; son état est affreux; ses entrailles pendent sanglantes, avec ses chairs arrachées; mais déjà un prêtre a pris place à côté de son lit et reçu ses aveux; un quart d'heure ne s'est pas écoulé, et le premier blessé a rendu son âme à Dieu.

En voici d'autres qui arrivent : l'un est sur un brancard, l'autre sur un cacolet, celui-ci vient à pied; il a parcouru huit kilomètres avec une main emportée; c'est un sergent de zouaves, il monte au pas de course les degrés de l'hôpital : « Qu'avez-vous, mon ami? — Ce n'est rien, répond-il, il me manque une main. »

L'ambulance militaire n'est pas là; elle se trouve sur les bords de la Meuse, parmi les bagages de l'armée. Que vont devenir ces pauvres blessés, qui affluent de plus en plus nombreux à mesure que le combat se rapproche?

Heureusement l'ambulance internationale n'avait pas encore quitté Mouzon. Sous la direction du docteur Sée, le service s'organise en un clin d'œil : pansements, extractions de balles, amputations nécessaires, tout se fait vite et bien. Les jeunes médecins et étudiants attachés à l'ambulance font preuve, en cette rencontre, qui, pour la plupart d'entre eux, est la première, d'un sang-froid et d'une adresse à la hauteur de leur dévouement. De leur côté, les aumôniers, auxquels se sont associés le vénérable doyen de Mouzon et son vicaire, ne cessent d'aller de place en place porter la consolation et le pardon. Dans cette journée, pas un blessé ne se rencontra qui n'accueillît avec joie et reconnaissance le ministère du prêtre.

Cependant, la mousqueterie de plus en plus proche annonçait que l'ennemi gagnait du terrain. Des hauteurs opposées qui environnent Mouzon, les deux artilleries se répondaient, et leurs obus passaient, mugissant et sifflant, par-dessus la grande place; au roulement des feux de peloton, se joignait le grincement sinistre des mitrailleuses. Tout à coup, les pantalons rouges envahissent la place; ils sont refoulés jusqu'aux portes de l'hôpital. A ce moment solennel, il faut pourvoir au salut des blessés; aumôniers et médecins jettent dehors toutes les armes et attendent l'événement. Trois fois excités par l'intrépide maréchal, nos fantassins s'élancent en avant, trois fois

ils reviennent en désordre. L'un d'eux a la main percée, il court à l'abbé d'Hulst : « Faites-moi vite bander la main, que je retourne au feu; je veux aller mourir. »

Il était six heures du soir; le combat se poursuivait encore plus acharné au faubourg. Toutes les maisons, toutes les granges étaient encombrées de blessés, la paille était rougie de sang. La nuit tomba, et un silence de mort succéda au tumulte de la bataille. L'artillerie de Lebrun avait fait son office; elle avait permis aux vaincus de Beaumont de traverser la Meuse; toute l'armée française battait en retraite, hélas! vers Sedan. Les Saxons attendaient le jour pour faire leur entrée dans Mouzon. « Afin d'observer les mouvements de l'ennemi, ils avaient, procédé sommaire d'éclairage, allumé deux maisons au bout de la ville[1]. »

Toute la nuit se passa pour l'abbé d'Hulst et ses confrères à visiter les pauvres blessés; l'église, transformée en ambulance, en contenait deux cent cinquante; la maison d'école en était remplie; l'hôpital regorgeait. Si l'incendie venait à gagner... Il y eut deux heures de mortelles angoisses. Enfin le feu s'amortit, la plainte des blessés s'endormit, elle aussi, vaincue par la fatigue, et chacun tomba par terre pour prendre un instant de repos.

Le lendemain et le surlendemain, dans les environs de Sedan, se jouaient les destinées de la France. Prisonniers des Allemands avec leur ambulance, les aumôniers ne savaient rien de ce qui se passait[2]. Occupés soit à battre les bois et les champs pour y rechercher les blessés oubliés, soit à les visiter dans les maisons de la ville, ils n'accordaient qu'un regard presque indifférent au spectacle, nouveau pour eux, des uniformes de l'ennemi. « Là cependant, écrit l'abbé d'Hulst, nous pûmes voir à l'œuvre les Allemands, pleins d'égards et de soins délicats pour les blessés, rudes et brusques pour les habitants, exigeants mais disciplinés pour la plupart, et, malgré d'inévitables excès desquels aucune armée victo-

[1] Lettre du 14 septembre 1870.

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, Sedan, 31 août 1870 :

« Chère sœur, depuis deux jours je remplis ma mission auprès des blessés ; elle est très consolante et fructueuse. On s'est battu ici avant-hier ; cela continue depuis, tous les jours; mais les Prussiens sont ici, et nous ne savons rien...

« Je suis séparé de notre armée depuis hier. Il me tarde de pouvoir la rejoindre. »

rieuse ne sut jamais entièrement s'abstenir, dignes jusque-là de l'estime de ceux qu'ils avaient vaincus. »

Le 2 septembre, laissant ses confrères soigner les blessés de Mouzon, Maurice d'Hulst obtint un sauf-conduit du prince royal de Saxe et partit pour se mettre au service de ceux qu'avait faits le canon du 1er septembre. Sur la route, la rencontre inattendue de longs cortèges de prisonniers l'avertit de notre désastre. Hélas! alors même il n'en pouvait soupçonner l'étendue : c'était l'heure où Wimpffen signait la capitulation de Sedan. « On peut dire de cet acte déplorable, écrivit l'abbé d'Hulst, ce qu'on disait de la guerre à son début ; le grand crime, ce n'est pas d'avoir fait cet acte, c'est de l'avoir rendu nécessaire. Le général qui, le 2 septembre, eût condamné par son refus cent mille personnes à périr dans les flammes aurait commis une inutile atrocité. Mais celui qui, le 1er septembre, eût fermé à son armée dispersée les portes de ce refuge fatal qui devait lui servir de tombeau, le général qui eût su s'arrêter à temps pour rallier ses troupes et faire une trouée à travers l'ennemi, le général, en un mot, qui eût achevé ce que Ducrot avait commencé, celui-là, et celui-là seul, aurait bien mérité de la patrie[1]. »

Le lecteur me saura gré de laisser encore l'abbé d'Hulst raconter lui-même le plus dramatique épisode auquel il lui eût été donné d'assister dans ces lugubres journées : « Entre Douzy et Sedan, affreux itinéraire, je n'essayerai pas, après tant d'autres, d'en retracer les horreurs. Et pourtant je l'ai vu ce bourg de Bazeilles, la veille encore asile florissant de deux mille habitants, succursale active de la grande industrie sedanaise, aujourd'hui monceau fumant de pierres calcinées, de cadavres noircis par les flammes! Et qui donc a pu allumer cet incendie inexorable qui n'a rien oublié? Sont-ce les bombes du combat? Non, c'est la main patiente des Bavarois, instrument d'une barbarie qui, au nom de la civilisation, insultait, en le châtiant, l'héroïsme des défenseurs[2]. »

[1] Inutile de dire que nous n'attribuons à ce jugement d'un prêtre sur des opérations militaires, possibles ou impossibles, que la valeur d'une impression personnelle et du moment.

[2] A ce récit, on peut opposer celui de M. Gabriel Monod (*Allemands et Français, souvenirs de campagne*, p. 55) : « J'ai vu l'incendie de Bazeilles ; je me suis informé avec le plus grand soin de la manière dont les faits se sont passés. J'ai questionné des soldats français, des soldats bavarois et des habitants présents à ce drame terrible ; je ne puis y voir qu'une des consé-

« Je sors de cette fournaise, où l'air même est embrasé ; je poursuis ma route au milieu des régiments prussiens dont la musique triomphante, échos admirables des grands maîtres, ne fait qu'irriter ma douleur. Deux prêtres bavarois m'arrêtent au passage. « Vous êtes « Français, me disent-ils; vous allez pouvoir être utile au curé de « Balan, qui sera probablement fusillé. » Je m'approche, glacé d'horreur. Le conseil de guerre siège dans la plaine ; au centre, un vieillard dresse noblement sa tête blanche ; le vent souffle impétueux, la pluie tombe en abondance ; les feux de Bazeilles reprennent, à la faveur de la nuit qui s'approche, une lugubre intensité. De quoi est-il accusé, ce vieux prêtre? D'avoir tiré sur l'ennemi. Cette accusation, il la repousse avec indignation : le pasteur ne sait pas l'art de tuer. Mais, du moins, il a pris part à la défense. Oh! s'il suffit pour cela d'avoir accueilli nos braves soldats de la marine qui, de toutes les fenêtres du bourg, infligeaient à l'ennemi des pertes sanglantes, pourquoi non? Devrait-il en rougir? A en croire mes interlocuteurs, il le devrait assurément. Pendant ces deux mortelles heures que je passai avec eux sur ce champ, j'eus tout le loisir d'apprendre comment ils entendent la civilisation. Celui-là est civilisé qui considère le soldat comme une machine à tuer et lui en laisse le droit, le bourgeois comme une machine à subir les conséquences de la guerre et ne lui permet pas d'y prendre part. Un médecin se mêle à notre entretien ; il partage l'avis de ses compatriotes; mais, avec plus de sagacité, il ajoute : « En matière de civilisation, il nous est difficile ne nous placer au point de vue des Français. » Oui, monsieur; car à votre place, vous n'eussiez pas sans doute admiré les Espagnols, et, dans le siège de Saragosse, l'humanité eût été à vos yeux du côté des envahisseurs. »

Mgr d'Hulst devait garder jusqu'à son dernier jour le souvenir amer de cette conversation. Ce n'était pas seulement le Français, c'était le prêtre qui s'était senti atteint et blessé; il souffrait qu'en un pareil moment deux de ses frères en sacerdoce n'eussent trouvé, en face du vaincu qui causait avec eux, que propos impitoyables et sanglantes injures à l'adresse de « la France pourrie ». Ah! s'il eût été du côté des vainqueurs, de ses lèvres à lui fussent naturellement sorties de ces paroles qui consolent sans humilier. Mais l'abbé d'Hulst, après tout, n'était peut-être pas assez « civilisé ».

quences affreuses, mais inévitables, de la guerre. La plus grande partie du village avait été détruite par les obus; beaucoup d'autres maisons furent incendiées pour en chasser les soldats d'infanterie qui s'y étaient retranchés; le reste fut brûlé parce que les habitants, cachés dans les caves, tirèrent sur les Bavarois après la fin de la bataille. Onze d'entre eux furent fusillés. Quelques malheureux périrent asphyxiés, soit alors, soit pendant le combat. »

Cependant, le conseil de guerre avait terminé son œuvre. Renvoyé à une juridiction supérieure, le vénérable curé entendait le lendemain prononcer son arrêt de mort et ne devait la vie qu'à la clémence du général. « Moins heureux, ajoute l'abbé d'Hulst, un pauvre paysan que je vois assis, pâle, défait, va subir sa peine. Hier déjà, une famille entière, le père, la mère, l'enfant, sont tombés sous les balles prussiennes. Voici leurs trois cadavres sur la route, je les ai vus de mes yeux. »

Attardé par ces tragiques spectacles, l'abbé d'Hulst n'arriva que le soir aux portes de Sedan; elles étaient fermées, il dut coucher dans une maison abandonnée où il trouva des blessés, pansa leurs plaies et partagea avec eux ses maigres provisions.

Le lendemain matin, 3 septembre, il put entrer dans la ville, non sans avoir encore, à l'aube, assisté un jeune homme de dix-huit ans, qui fut exécuté, lui aussi, pour avoir pris part à la défense de Bazeilles.

L'abbé d'Hulst vit notre armée captive rendre ses armes au pied de la statue de Turenne et défiler devant ses vainqueurs; il vit nos canons, nos mitrailleuses se ranger en parc sous les ordres de l'ennemi; il vit nos chassepots entassés sur les remparts et chargés dans nos propres voitures par les mains des Allemands. Il entendit ce cri sinistre : « Brisons! brisons! » poussé par les lanciers qui, jetant leurs armes à terre, les rompaient d'un seul coup. Bientôt il lui fut permis de visiter les malheureux soldats enfermés dans la presqu'île d'Iges.

Mais il n'était pas venu pour se repaître de ces scènes lugubres. Il y avait partout des blessés : hôpitaux civils et militaires, églises, temples, écoles, tribunal, théâtre, usines et maisons particulières, tout dans la ville était ambulance; au dehors, les villages regorgeaient de malheureux à qui tout manquait, même un peu de foin, même une poignée de paille pour reposer leurs membres sanglants. De toutes parts, cependant, les secours s'organisaient; bien des mains habiles et généreuses travaillaient à soulager ces misères; c'était le moment pour le prêtre de songer aux âmes. Sous la direction de l'abbé de Beuvron, le ministère des aumôniers fut organisé lui aussi. Chacun reçut pour sa part une ambulance de la ville et un village des environs. M. d'Hulst fut chargé de l'ambulance des Frères des Écoles chrétiennes et du village de Floing. Pendant dix jours, il ne cessa de s'agenouiller de place en place, recueillant l'aveu sur les lèvres du blessé et lui rendant en échange la grâce et la paix. Les catholiques allemands

n'étaient pas les moins empressés à saisir le crucifix qu'il portait à son côté, et que les baisers de tant de soldats mourants lui rendirent à jamais sacré.

Sur près de sept cents blessés auxquels l'aumônier offrit son ministère, il n'y en eut que six ou sept à le refuser. Non seulement ceux à qui les approches de la mort enlevaient toute autre espérance, mais un grand nombre d'hommes retenus par des blessures relativement légères acceptaient avec empressement l'occasion de se mettre en paix avec Dieu ; le sourire de l'incrédulité disparaissait de leurs lèvres quand le prêtre en approchait l'image sacrée du Rédempteur.

Chaque soir, à son retour de Floing, l'abbé d'Hulst réunissait dans la chapelle des Frères les blessés valides de son ambulance ; il leur parlait de Dieu et de la patrie, récitait la prière du soir et donnait la bénédiction du saint Sacrement. Dès le premier soir, douze restèrent pour se confesser, et l'un d'eux dit en pleurant à l'aumônier : « Ah ! monsieur, vos paroles de tout à l'heure m'ont été jusqu'au fond du cœur. — Non, mon ami, vous vous trompez, lui répondit l'abbé d'Hulst, ce ne sont pas mes paroles, c'est Dieu qui a pénétré dans votre cœur ; il vous attendait ici, il vous fallait cette blessure pour retrouver le chemin du ciel. »

Cependant, sous la ferme direction des autorités prussiennes, dont l'abbé d'Hulst ne pouvait s'empêcher d'admirer l'intelligence et la précision, — l'évacuation des blessés transportables vers la frontière allemande se poursuivait rapidement. Chaque jour on voyait plusieurs milliers de nos malheureux soldats prendre la route de Pont-à-Mousson, où on les mettait en chemin de fer pour les emmener en Allemagne.

Le 11 septembre, l'aumônier du 12e corps n'avait plus rien à faire à Sedan. Les Allemands répandaient les bruits les plus sinistres sur les événements accomplis le 4 septembre à Paris. Ils confisquaient tous les journaux français et ne laissaient circuler que des gazettes allemandes, décrivant, comme s'étant passées à Paris, des scènes de meurtres et d'incendies qui devaient devenir une réalité sept mois plus tard. L'abbé d'Hulst avait dans la capitale son frère marié, servant dans la garde nationale, sa sœur religieuse, son neveu, officier de mobiles, surtout son ministère et son œuvre ; tous les devoirs maintenant le rappelaient à Paris, dont le siège était imminent. Il passa à pied en Belgique, s'arrêta quelques heures pour se refaire à l'auberge de Libramont, dont la plantureuse hospita-

lité, après tant de jours difficiles, lui laissa d'agréables souvenirs qu'il aimait à conter, gagna Namur et y prit l'un des derniers trains qui purent arriver jusqu'à Paris.

* * *

Pendant l'absence de l'abbé d'Hulst, la maison de la rue de la Folie-Méricourt s'était presque vidée de ses hôtes[1]; ceux des enfants qui avaient de la famille avaient été repris par leurs parents; quelques orphelins seulement restaient avec les deux prêtres qui leur servaient de père.

L'abbé d'Hulst employa ses loisirs relatifs au service des ambulances de la Croix-de-Genève. C'est à ce titre qu'il assista à l'affaire du 13 octobre aux Hautes-Bruyères, où le général Guilhem fut tué. Un de ses amis et confrères de Saint-Ambroise, l'abbé Gros, lui succéda dans ce ministère, et fut tué à la fin de décembre au bombardement du plateau d'Avron. Son neveu, Henri de Cambray, officier des mobiles du Loiret, fut mortellement blessé à la bataille de Champigny, le 30 novembre; transporté à l'ambulance du Grand-Hôtel, il y mourut entre les bras de son oncle, dans les sentiments de la plus touchante piété, après dix-neuf jours de cruelles souffrances.

« Chère sœur, tant sans faut que notre Henri ait manqué de quelque secours spirituel, qu'au contraire je ne conçois pas qu'il eût pu en avoir de mieux adaptés à ses besoins. Après une nuit de somnolence, il s'est réveillé dans une sorte de paralysie qui lui a fait sentir sa fin prochaine. Il nous a parlé alors, à Raoul et à moi, avec une sérénité et un calme extraordinaires, de toutes ses intentions; puis, Raoul étant sorti, il m'a exprimé de lui-même le désir de communier; l'aumônier est venu le confesser, après quoi je lui ai donné le saint Viatique et l'indulgence plénière. Il m'a demandé des explications, des conseils, des exhortations, reconnaissant qu'il était trop peu instruit, mais manifestant des sentiments de foi vive, humble et naïve et une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Je ne crois pas qu'il eût eu avec un autre prêtre l'aisance qu'il a eue avec moi; je n'ai eu qu'à lui répondre pour faire auprès de lui l'office que vous souhaitiez. Pendant tout ce temps il était au plus mal, et je craignais de le voir passer entre

[1] L'abbé d'Hulst avait envoyé régulièrement de ses nouvelles à l'abbé Courtade; ses lettres étaient lues au réfectoire des enfants. (Récit de M. Camis publié dans l'*Univers* et reproduit par le *Bulletin des œuvres de la Jeunesse*, janvier 1897.)

mes mains. Vers onze heures, il a commencé à se ranimer ; c'est alors qu'Anne est arrivée : j'ai lu à Henri votre lettre dont il vous est tendrement reconnaissant, je lui ai imposé et donné votre scapulaire, qu'il a reçu avec bonheur. Il a baisé de votre part le tout petit crucifix d'Anne. Puis tout d'un coup il m'a appelé : « Je sens l'espérance me « revenir, m'a-t-il dit ; si je faisais un vœu? » Après m'avoir consulté, il a fait un vœu à Notre-Dame de Lourdes. Comme il avait la langue desséchée et que cela lui faisait du bien de mâcher de la glace, il craignait à tout instant de pécher par gourmandise en le faisant. Un peu de calme lui étant revenu, il se reprochait d'avoir l'esprit tranquille au lieu de méditer. Ces scrupules naïfs, sur lesquels je l'ai rassuré, vous montrent la simplicité et la droiture de ses dispositions. J'ai dit au pied de son lit le *Souvenez-vous* pour sa guérison ; mais il a insisté beaucoup sur le sacrifice de sa vie qu'il faisait néanmoins à Dieu, si c'était sa volonté. Prions pour lui, pour notre malheureux pays, dont nous savons si peu de choses et des choses si alarmantes[1]. »

M. d'Hulst accomplissait d'ailleurs avec une active charité tous ses devoirs de vicaire ; il visitait les pauvres et les malades, leur prodiguant secours et consolations. C'est au temps de la guerre que se rattache ce noble trait conté par Mgr Touchet : Un de ses apprentis est saisi par la petite vérole noire. L'abbé s'installe le plus souvent possible à son chevet. Un soir qu'il était contraint de s'éloigner, l'enfant se mit à pleurer ; puis, à travers un sanglot : « Père, dit-il, embrassez-moi. » L'abbé d'Hulst ne se demanda pas si Élisabeth de Hongrie avait fait plus, avait fait moins à la Wartbourg ; si François-Xavier avait fait pire, avait fait mieux dans les hôpitaux de Venise : il se pencha sur ce pauvre front tuméfié, pourri, et il le baisa. L'enfant ne pleura plus. »

« Bossuet, ajoute l'orateur, parle quelque part de certain sang qui a *besoin de se verser*. Ne pensez-vous pas que Mgr d'Hulst en eût aux veines, de celui-là? »

Au surplus, il lui échappa un jour de le dire lui-même avec une singulière chaleur. Il était devenu de mode, dans les faubourgs de Paris, de poursuivre les prêtres aux cris de : *Un fusil! aux remparts!* Que de fois l'abbé d'Hulst avait arrêté ses insulteurs et s'en était fait des amis après cinq minutes d'explications loyales! Ces explications, l'idée lui vint de les fournir au grand nombre par une lettre adressée à Édouard Portalis, rédacteur en chef du journal *la Vérité*. « En temps ordinaire,

[1] Lettre du 17 décembre 1870.

pourquoi le prêtre est-il exempt du service militaire? A l'heure présente, quand tout citoyen porte le fusil, pourquoi le prêtre, lui aussi, n'est-il pas soldat? » Telles étaient les deux questions auxquelles il répondait en termes pressants et émus :

« Ce qui nous arrête, nous crie-t-on, c'est la paresse ou la peur. Non, Français, ce n'est pas la paresse. Car, à l'heure qu'il est, quand tout travail est suspendu dans notre capitale investie, le clergé est une des rares classes de citoyens qui trouvent encore leur besogne toute prête. J'habite un des quartiers les plus populeux de Paris, et je sais que nous n'y sommes pas oisifs. La prière publique n'a pas cessé dans nos temples; le malade continue d'attendre dans son galetas notre visite; nous savons toujours le chemin de la demeure du pauvre, et le pauvre n'a pas oublié le chemin du presbytère, où il trouve, avec l'obole de la journée, le secours en nature et le bon de fourneau : et quand donc ces soins de la charité ont-ils été plus multiples et plus laborieux? Mais ce n'est pas tout : une population nouvelle est venue grossir nos rangs; la province nous a envoyé d'héroïques enfants; ils apportent dans Paris, avec leur bravoure, leurs croyances et leurs habitudes religieuses. Les combats de la semaine passée ont marqué la place des meilleurs chrétiens dans les rangs des meilleurs soldats. Eh bien, ces soldats chrétiens ont besoin de nous, ils nous attendent, et nous ne manquons pas à leur appel. Je parle ici de ce que je vois, de ce que je fais avec beaucoup d'autres. Nous réunissons ces jeunes hommes, nous leur parlons du devoir et de l'honneur, de la vie qu'il faut mépriser, de la mort qu'il faut braver, mais, au bout de tout cela, de l'éternité qu'il faut préparer; non, mille fois non, si quelque chose nous retient des armées, ce n'est pas la paresse. Et je le jure aussi, ce n'est pas la peur. Vous qui nous jetez cet outrage, y avez-vous bien réfléchi? Quand vous voyez passer un prêtre dont la vie s'est écoulée au grand jour, qui s'est livré sous vos yeux à des devoirs austères, qui, et hier encore, bravait l'épidémie et la contagion pour se dévouer à vos frères, êtes-vous bien sûrs que cet homme soit un lâche?... Etaient-ils lâches ceux qui ont accompagné notre malheureuse armée à Wissembourg, à Reischoffen, à Beaumont, à Mouzon, à Sedan? ceux qui ont relevé nos blessés au milieu des obus, ceux qui ont vu, sous les balles, se déchirer leurs vêtements? Je les connais ceux-là, et je puis les nommer, car j'étais avec eux. Etait-il lâche encore, ce jeune prêtre qui accompagnait, au combat de Châtillon, le régiment le plus éprouvé, qui voyait tomber devant lui le colonel, le commandant et le capitaine adjudant-major; derrière lui plusieurs hommes occupés à tenir les chevaux de l'ambulance et qui suivait dans sa marche héroïque un bataillon où il n'est resté debout qu'un officier par compagnie? »

En quelques lignes éloquentes et de nature à être comprises des lecteurs qu'il visait, il expliquait comment le caractère

sacré du prêtre et son ministère d'humanité lui interdisent de verser le sang. Alors sortait de son cœur cette péroraison d'un accent si vibrant, presque déclamatoire, — qui ne déclamait pas en ces heures tragiques? — où se traduisaient les sentiments intimes du soldat cachés sous ceux du prêtre :

« J'ai plaidé la cause de cette immunité supérieure à toutes les lois, qui tient le prêtre désarmé au milieu de toutes les luttes sanglantes. J'obéissais en cela à un devoir ; mais, je le déclare en terminant, je surmontais une répugnance. Oui, cette exemption est juste et nécessaire : mais elle est dure et pesante à ceux qu'elle couvre. Croyez-le, Français, il est cruel, à cette heure, de regarder l'ennemi sans le frapper ; il est cruel de voir ses frères, ses amis, courir aux armes et de ne pouvoir les suivre qu'en se croisant les bras, de parcourir sous un vêtement pacifique les rues d'une cité devenue le plus vaste camp de l'univers ; il est cruel d'entendre murmurer autour de soi cette question jetée à la légère : Pourquoi ces hommes ne vont-ils pas se battre? Pour moi, je le déclare, voici la première fois que ma vocation me pèse ; elle m'a imposé bien d'autres sacrifices qui, tous, m'ont paru légers. Mais garder mon sang pour moi quand la France réclame celui de nos frères, ah! c'en est trop! Oh! si ce sang pouvait couler? Si du moins, dans le service pacifique de l'ambulance, une balle bienveillante pouvait venir le tirer de mes veines pour écrire en caractères empourprés, sur la poussière de nos remparts, la vérité de mon dévouement! »

* * *

La plume vaillante et déjà toujours prête de l'abbé d'Hulst devait, au cours du siège, trouver plus d'une autre occasion d'intervenir dans des polémiques où la cause de la religion se trouvait impliquée. « C'est, écrivait-il, l'erreur héréditaire de tous les partis qu'un mouvement politique porte au pouvoir, de croire que le salut de la patrie dépend du triomphe de leurs opinions particulières. Rien de plus naturel que ce raisonnement : Puisque le pays, mécontent du régime que nous remplaçons, nous a choisis pour le remplacer, c'est apparemment que nos idées sont les idées du pays. Hâtons-nous donc de les appliquer. De tous nos livres, dissertations et systèmes, vite faisons des décrets! L'opinion est si changeante! Demain peut-être elle aura tourné contre nous, mais du moins nos lois resteront, et le pays sera sauvé [1]. »

[1] Maurice Le Sage (l'abbé d'Hulst), *les Maires et les écoles pendant le siège*, novembre 1870. M. de Pontmartin l'a dit excellemment dans sa pré-

Les hommes du 4 septembre n'échappèrent pas à la loi commune; ils s'étaient chargés d'une mission de défense nationale, et, à ce titre, ils avaient pu faire appel à toutes les bonnes volontés; l'obligation pour eux paraissait étroite d'éviter tout ce qui ressemblait à une intervention personnelle et égoïste dans les affaires intérieures du pays; ils ne surent pas le comprendre et se montrèrent en cela, comme en tant d'autres choses, fort au-dessous de la tâche qu'ils avaient assumée. Dès lors il appartenait à tous les citoyens de juger leur conduite et de leur tenir tête sur le terrain politique où ils se plaçaient. Par des lettres aux journaux, par des brochures, voire par des affiches, que signait avec lui l'abbé Courtade, M. d'Hulst se jeta dans la mêlée. C'est ainsi qu'il protesta par une éloquente affiche contre l'érection de la statue de Voltaire sur la place de la mairie du XI[e] arrondissement. Mais ce fut surtout la question scolaire qui, très justement, excita son zèle et son activité.

« Lors de l'investissement de Paris, vers le milieu de septembre, écrit encore l'abbé d'Hulst, toute pensée, toute activité était tournée vers l'ennemi; la situation intérieure ne comptait plus, toute vie semblait suspendue, il n'y avait plus que la défense. Mais une tension aussi forte ne saurait être de longue durée. Une population de deux millions d'âmes ne peut pas vivre comme une armée; une foule de détails la rappelle chaque jour au sentiment de besoins très divers qui, pour n'avoir pas trait aux choses de la guerre, n'en sont pas moins impérieux. De ce nombre est l'éducation de l'enfance [1]. »

Que faire de ce peuple d'enfants parisiens, presque doublé par l'immigration des campagnes? Fallait-il prolonger indéfiniment l'oisiveté stérile qui les livrait à tous les périls de leur

face au livre de M. Fontoulieu : *les Eglises de Paris sous la Commune*. « Nous l'avons dit, mais nous ne saurions trop le redire, le caractère dominant de la révolution du 4 septembre a été *l'impiété*. Je ne crois pas me tromper en affirmant que sur mille républicains, ou soi-disant tels, qui accueillirent avec transport la chute de l'Empire, neuf cent cinquante pour le moins firent passer la guerre au bon Dieu... bien avant le souci de la défense nationale. »

[1] *Les Maires et les Ecoles pendant le siège*, p. 2. Nous ferons plusieurs emprunts à cette brochure, rééditée par Mgr Odelin : Mgr d'Hulst. *Mélanges*, t. II, p. 17. Cf. Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. *Dépositions des témoins*, t. IV, p. 534. Déposition de l'abbé d'Hulst « sur ce qui s'est produit dans le XI[e] arrondissement dans les écoles et les ambulances » (6 mai 1872).

âge? Le gouvernement de la Défense ne fit que répondre au vœu général, lorsque, dans les derniers jours de septembre, il invita les maires à pourvoir au plus tôt à la réouverture des écoles, à s'occuper même d'en multiplier le nombre.

Les instituteurs communaux du XIe arrondissement avaient reçu de la mairie l'avis d'ouvrir leurs cours le lundi 3 octobre, et tous se préparaient à le faire lorsque, le 30 septembre au soir, une affiche blanche vint étaler sur les murailles cette étrange notification :

« La municipalité du XIe arrondissement a décidé à l'unanimité que, à partir de ce jour, l'enseignement donné aux enfants dans les écoles de cet arrondissement sera purement laïque. Les instituteurs seront choisis en dehors des corporations religieuses. Un avis fixant le jour de l'ouverture des classes sera prochainement publié. »

Il y avait dans ces quelques lignes plus d'un sujet d'étonnement. Avant tout, qu'était-ce que cette *municipalité?* Depuis le 4 septembre, Paris avait un maire siégeant à l'hôtel de ville. Le maire de Paris avait nommé, dans les vingt arrondissements, des maires et des adjoints provisoires. Le XIe arrondissement en était à son troisième magistrat depuis trois semaines. Mais jamais il n'avait été question, là ni ailleurs, d'une municipalité formant conseil et pouvant *décider à l'unanimité* quelque chose. Et, d'ailleurs, à Paris, le choix des instituteurs n'appartenait pas au conseil municipal. L'illégalité commise par le maire, M. Mottu, était flagrante[1].

Qu'allaient faire les instituteurs congréganistes?

Le XIe arrondissement comptait quatorze établissements, neuf écoles et cinq asiles, confiés depuis des années par la ville à diverses congrégations religieuses des deux sexes. Tous les

[1] M. Gréard, alors directeur de l'enseignement primaire de la Seine, l'a reconnu dans sa *Déposition devant la commission d'enquête,* t. IV, p. 560 (5 mai 1872). Il dit : « Ces actes d'autorité, alors même qu'ils eussent été accomplis avec ménagements pour les personnes, étaient une violation de la loi. Les arrondissements de Paris ont toujours été considérés comme des circonscriptions administratives, non comme des municipalités ayant leur indépendance communale. La municipalité du XIe arrondissement eût-elle été investie d'un décret de délibérer qu'elle n'avait pas et se fût-elle considérée à tort comme une commune, maîtresse de soulever la question du régime laïque ou congréganiste des écoles, elle ne pouvait s'arroger le pouvoir et passer de la délibération à l'acte, sans l'assentiment de l'autorité centrale, c'est-à-dire de la mairie de Paris remplaçant la préfecture de la Seine, et du ministre de l'Instruction publique. »

directeurs et bon nombre de maîtres étaient munis du brevet de capacité ; des succès soutenus dans les concours venaient chaque année justifier la confiance des parents. Treize établissements laïques existaient, d'autre part, qui assuraient la pleine liberté du choix. Telle était la situation qu'un arrêté émané d'un maire et de quelques individualités sans mandat venait brusquement anéantir.

Forts de leurs droits, appuyés d'ailleurs sur l'avis officiel précédemment reçu, les Frères des Écoles chrétiennes se préparaient, malgré tout, à ouvrir leurs classes le 3 octobre. La mairie s'en doutait ; aussi, dès le matin de ce jour, un piquet de gardes nationaux envahissait la cour de chacune des écoles et forçait de rétrograder les enfants qui se présentaient. Grand émoi des parents ! Quant au gouvernement, il se taisait.

Le lendemain, 4 octobre, paraissait à l'*Officiel* la liste des vingt-cinq membres d'une commission chargée d'*examiner toutes les questions se rattachant à l'enseignement communal, à tous les degrés, dans la ville de Paris*. Et parmi ces vingt-cinq membres, à deux ou trois près tous notoirement hostiles à l'enseignement religieux, figurait M. Mottu !

Une *sous-commission* étudia la situation des écoles primaires, et, dès le 8 octobre, son rapporteur, M. Albert Le Roy, lut à la commission un remarquable travail d'où se dégageaient les faits suivants : d'après le recensement fait en juillet 1870, l'enseignement communal laïque occupait à Paris 195 établissements, l'enseignement congréganistes 141 (54 de moins). L'enseignement laïque s'adressait à 40640 élèves des deux sexes, l'enseignement congréganiste à 41681 (1041 de plus). L'enseignement laïque était donné par 337 maîtres et maîtresses, l'enseignement congréganiste par 548 (211 maîtres de plus). Et cependant l'enseignement laïque, donné par moins de maîtres à un nombre d'enfants presque égal, coûtait à la ville 966300 francs par an ; l'enseignement congréganiste, 539350 (426950 francs de moins). Passant ensuite à l'examen des écoles du XI^e^ arrondissement, le rapporteur y signalait un excédent de 1385 élèves des deux sexes en faveur des établissements congréganistes. Il indiquait la situation particulière de trois grands établissements, que des causes spéciales, annexées aux contrats qui les avaient fait passer aux mains de la ville, affectaient à l'enseignement congréganiste. « Les locaux de la rue Servan, de la rue Oberkampf et de la rue Saint-Bernard, disait-il, ont été *acceptés* par la ville avec des charges

qu'il ne semble pas facile de repousser. » Ainsi, le seul arrondissement de la ville où les écoles congréganistes eussent été fermées était celui-là même où la chose paraissait plus qu'ailleurs impossible. En conséquence, le rapporteur, malgré ses sympathies avouées pour l'enseignement laïque, concluait que « les difficultés qu'il avait signalées étaient de nature à empêcher l'application complète, pendant le siège, du principe de l'enseignement laïque [1] ». L'acte de M. Mottu était condamné par ses propres amis.

Évidemment, dirons-nous avec l'abbé d'Hulst, en face d'une injustice et d'une illégalité flagrante, le gouvernement allait parler. Mais non, les jours se passaient sans que l'autorité rompît le silence. Heureusement, la conscience publique se chargea de le rompre : l'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade eurent l'honneur d'être ses premiers interprètes. Dès le 5 octobre, une affiche « aux ouvriers du XI[e] arrondissement » fit connaître leur protestation :

« Tous les regards, disait-elle, doivent être tournés au dehors vers les ennemis de la France, et nous venons parler d'une question du dedans. On nous accusera de semer le trouble, de distraire les esprits de la défense nationale. Le trouble, qui l'a jeté? Ceux-là et ceux-là seuls qui profitent d'une situation extrême pour escamoter une des formes de l'enseignement au profit de celle qu'ils lui préfèrent... Au point de vue de la légalité, l'autorité municipale du XI[e] arrondissement ne pouvait pas prendre cette décision... La nation seule le pourrait... Sachez-le bien, ouvriers et ouvrières : toutes les libertés sont solidaires. On veut attenter aujourd'hui aux droits et aux libertés *reconnus* des congrégations religieuses, des Frères et des Sœurs qui apprennent à lire, à écrire et à compter aux enfants du XI[e] arrondissement. Demain peut-être on usera, vis-à-vis de vos droits et de votre liberté, du même arbitraire... On prive les congrégations religieuses de leur droit d'enseigner dans des écoles qui ont été bâties pour vos enfants afin qu'ils reçussent d'elles l'enseignement. Du même coup, on vous prive de votre droit correspondant d'envoyer dans ces écoles vos fils et vos filles... On a fait cela sans vous consulter... On a attenté à votre liberté. Vous laisserez-vous faire?... Vous voulez des écoles laïques; nous aussi, nous les aimons; maîtres, élèves, parents, tous sont là pour l'attester. Il faut des écoles laïques. Mais il faut aussi des écoles congréganistes, parce qu'il faut la liberté, parce qu'il faut la justice, parce que nul n'a le droit d'imposer aux autres ses manières de voir et d'agir, parce que nous ne voulons accepter des lèvres de

[1] *Les Maires et les Écoles pendant le siège*, pages 4-7.

personne cette parole : Vous haïrez ce que je hais, et vous n'aimerez que ce que j'aime. Nous sommes citoyens du XIe arrondissement ; nous avons derrière nous des milliers de citoyens qui se sentent lésés avec nous. Nous protestons. — François Courtade, Maurice d'Hulst, prêtres [1]. »

Cet appel énergique ne demeura pas sans écho ; divers organes de la presse ne tardèrent pas à y répondre. Du reste, M. Mottu se chargea d'attiser lui-même le feu de l'indignation publique en poursuivant le cours de ses usurpations. Il empêcha par la force les Frères et les Sœurs de faire la classe, leur imposant dans leurs propres écoles des *suppléants* laïques enlevés aux autres écoles, qui s'en trouvaient dépourvues ; il envoya des *inspecteurs* et des *inspectrices*, nommés par lui, arracher des classes, des ambulances municipales, des cantines de secours, les crucifix et les autres emblèmes religieux ; la prière fut remplacée par la *Marseillaise*, même dans la salle d'asile ; il interdit l'enseignement du catéchisme et de l'histoire sainte dans les écoles ; il défendit aux instituteurs de conduire les enfants à l'église pour la messe du dimanche, le catéchisme et les exercices préparatoires à la première communion, le tout de sa propre autorité [2]. Un tel mépris de la loi et des consciences finit par soulever toute la presse libérale ; M. Mottu se vit réduit aux applaudissements du parti démagogique. Le 18 octobre enfin, il fut remplacé comme maire provisoire par M. Arthur de Fonvielle : « Citoyens, s'écria-t-il dans une véhémente protestation, nous sommes révoqué ! Révoqué parce que nous avons voulu, dans nos écoles communales, l'enseignement laïque qui fait les citoyens, et parce que nous avons repoussé l'enseignement congréganiste qui forme les esclaves !... Notre seul regret est de laisser notre tâche inachevée. »

Dans une lettre adressée à différents journaux, il prit hautement la responsabilité de ses actes et prétendit les expliquer. L'abbé d'Hulst se chargea encore de lui répondre :

[1] On trouvera le texte entier de cette protestation dans l'*Univers* du 6 octobre et dans le *Français* du 7 octobre 1870.

[2] *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 526 et 530, *Déposition* des Frères Dagobertus et Alcas, 1er mai 1872. Dans sa déposition du 6 mai, l'abbé d'Hulst ajoute aux faits exposés ci-dessus : « Il y avait aussi un mot d'ordre donné officieusement : les maîtres et les maîtresses croyaient faire du zèle en s'exprimant en termes grossiers contre les maîtres appartenant aux corporations religieuses. Il y a même eu une certaine institutrice qui excitait ses élèves à insulter les Sœurs. »

« Vous commencez, lui disait-il, par signaler l'existence d'un parti catholique en France, fait assez notoire par lui-même. Vous profitez de l'occasion pour calomnier ce parti. Vous prétendez confondre sa cause avec celle de l'Empire, comme si le catholicisme n'avait pas prouvé depuis des siècles qu'il sait vivre sous tous les régimes et leur survivre... Vous affirmez que patrie, France, ces mots ne nous disent rien, comme si les catholiques ne formaient pas en ce moment la majorité de la France et n'étaient pas les premiers à oublier toute préoccupation personnelle devant les malheurs de la patrie. Vous dites à propos d'enseignement que nous ne vivons que de privilèges, que nous craignons le droit commun, quand chacun sait que la liberté d'enseignement, dont nos ennemis bénéficient comme nous, fut, il y a vingt ans, notre conquête; quand il est constant que, sous l'Empire, l'enseignement congréganiste, objet des jalousies mesquines de plusieurs ministres, n'a dû son succès qu'à la persévérance et au mérite de ses efforts.

« Enfin, vous ajoutez que l'influence catholique dans l'enseignement public a tendu à faire sur la France une nuit de plus en plus obscure, quand il est évident que, depuis 1850, les progrès de l'instruction populaire, trop lents encore, ont été néanmoins mille fois plus rapides que quand la loi nous était contraire...

« Vous avez cru, dites-vous, qu'un État laïque ne pouvait patronner et juger que des instituteurs pourvus de certificats de capacité. Certes, s'il ne vous faut que cela, vous êtes facile à satisfaire... Mais les enfants qui fréquentent ces écoles appartiennent à des confessions différentes : donc l'école doit se taire sur les questions religieuses. Qu'elle se taise donc sur la morale et sur l'histoire! Faire de la morale en écartant le fondement religieux, ce n'est pas rester neutre, c'est enseigner l'irréligion. Faire de l'histoire en mettant de côté le Christ et l'Église, c'est mutiler l'histoire et traiter ces événements comme des événements ordinaires; ce n'est pas rester neutre, c'est se prononcer contre leur caractère surnaturel.

« A ces difficultés qu'on ne supprime pas d'un trait de plume, il existait, faute de mieux, une solution pratique, née d'une expérience prolongée des besoins et des aspirations du peuple : c'était l'État enseignant gratuitement tous ceux qui le lui demandent, puis discernant dans les rangs de la population des groupes plus dignes par leur importance numérique de fixer son attention et fournissant à ces groupes catholiques, protestants, israélites même, des maîtres et des leçons qui leur conviennent; enfin proportionnant le nombre des écoles confessionnelles aux besoins respectifs des groupes auxquels elles sont destinées.

« Voilà l'état des choses que vous avez trouvé établi quand vous avez ceint l'écharpe. Prouvez maintenant qu'il y avait urgence à le changer; que, sous un gouvernement de défense nationale, cette réforme était de celles qui ne peuvent attendre. Prouvez que la situation nouvelle créée par vous répondait mieux aux besoins et aux vœux d'un arrondissement où la sympathie des populations pour les Frères

et les Sœurs est un fait notoire; prouvez enfin que, dans les écoles dont le caractère religieux était hautement avoué, et que beaucoup de familles choisissaient pour cette raison, il était opportun de retirer certains emblèmes religieux qui semblaient engager d'avance la foi des élèves; prouvez tout cela, on saura encore vous répondre. Mais votre lettre n'a pas prouvé un mot de tout cela[1]... »

Malheureusement, il devint bientôt évident que de hautes complicités se cachaient derrière le maire révoqué. Du 18 octobre au 5 novembre, le successeur de M. Mottu ne fit rien pour effacer ses actes. La situation illégale créée dans le XI^e^ arrondissement, et qui commençait à s'étendre à d'autres, subsistait; Jules Favre et Jules Simon ne ménageaient pas leurs marques de sympathie aux tendances et aux vues dont elle était sortie. Le 5 novembre, jour des élections municipales, M. Mottu, élu d'une majorité relative, mais en fait d'une minorité, — plus de 27000 voix s'étaient prononcées contre lui, — redevint maire du XI^e^ et annonça l'intention de rendre définitive l'œuvre scolaire de sa mairie provisoire. L'abbé d'Hulst tenta un dernier effort. Les curés des trois paroisses, Sainte-Marguerite, Saint-Ambroise et Saint-Joseph, prirent le parti d'adresser au ministre de l'instruction publique un *mémoire,* où, résumant tous les faits et tous les arguments que nous venons de rappeler, ils faisaient ressortir, dans les actes de M. Mottu, une triple atteinte portée à la légalité, à l'équité, aux consciences; ils montraient la loi méconnue, les contrats comptés pour rien, les parents mis hors d'état de choisir pour leurs enfants, sous le bénéfice de la gratuité, un enseignement conforme à leurs croyances; enfin, ils signalaient le remède dans un simple retour au droit et réduisaient à néant l'objection tirée de craintes chimériques. Ce mémoire était l'œuvre de l'abbé d'Hulst, — nous en avons entre les mains la minute autographe[2], — et n'avait d'autre défaut que de trahir un peu trop son origine par de fréquents emprunts soit à l'affiche du 5 octobre, soit à la lettre à M. Mottu. Les signataires du mémoire n'eurent pas l'honneur d'être reçus par M. Jules Simon en personne; il leur fit communiquer sa réponse par l'inspecteur d'académie chargé de l'enseignement primaire. Elle pouvait, dit l'abbé d'Hulst, se résumer ainsi : « Vous avez cent fois, mille fois raison; mais il

[1] Lettre datée du 23 octobre 1870, publiée par le *Français* du 25 octobre.
[2] Conservée dans les papiers de M. Courtade (frère de l'abbé A. Courtade), qui a bien voulu nous la communiquer.

est plus prudent d'agir comme si vous aviez tort. Ce que le maire a osé faire, nous, gouvernement, nous n'avons même pas le droit de l'accomplir; mais nous, gouvernement, nous n'osons pas le défaire. » Le tout appuyé de paroles bienveillantes, de regrets touchants et de raisons de prudence familières aux pouvoirs infirmes et aux volontés défaillantes [1].

Il ne restait plus qu'à faire appel à l'opinion : ce fut l'objet de la brochure *les Maires et les Écoles*, que l'abbé d'Hulst signa de son nom patronymique, Maurice Le Sage.

Telle fut la première bataille que le futur recteur de l'Institut catholique livra en faveur de l'enseignement chrétien; elle n'était que le prélude de beaucoup d'autres.

* * *

Le même esprit sectaire se manifestait encore plus féroce et plus inepte à propos des ambulances [2]. Dès le mois de septembre, la mairie du XI[e] arrondissement avait annoncé l'intention d'en établir dans les écoles publiques; M. Mottu en avait organisé plusieurs et l'avait annoncé par de bruyantes affiches; il en avait confié la direction à un sieur Cadet, qui agissait en proconsul et entendait n'y tolérer aucune action religieuse, quelle qu'elle fût; il interdisait aux Frères de s'y montrer, même dans celles qui étaient installées dans leurs écoles, même pour y faire la cuisine. Un grand nombre de blessés ayant été apportés après la bataille de Champigny, les trois infirmières qui étaient là, ne pouvant suffire à la tâche, supplièrent les Frères de les aider à déshabiller et à coucher nos malheureux soldats. Les Frères le firent volontiers; mais, dès le lendemain, Cadet les chassait ignominieusement.

Bien entendu, défense expresse était faite à tout ministre du culte de pénétrer dans l'ambulance, à moins qu'il n'y fût formellement appelé par un mourant : encore s'arrangeait-on de manière à rendre cet appel presque impossible. L'abbé d'Hulst s'ingéniait de mille façons pour forcer cette odieuse consigne. Écoutons-le dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire :

[1] *Les Maires et les Écoles*, p. 14.

[2] Déposition du Frère Alcas et de l'abbé d'Hulst, sur les ambulances du XI[e] arrondissement, 1[er] et 6 mai 1872. — Cf. Louis Veuillot, *Paris pendant les deux sièges*, article du 21 décembre 1870.

« Une fois je fis demander un directeur d'ambulance ; il était dans l'ambulance, et je parvins à y pénétrer pour pouvoir lui parler. Je n'avais rien de particulier à lui dire, mais je voulais voir ce qui se passait dans l'ambulance. Je me mis à causer avec quelques malades qui étaient contents de me voir. Le directeur de l'ambulance m'apostropha avec la plus grande fureur. Nous échangeâmes quelques explications, et il s'en tira par des phrases banales. « Nous étions cause des malheurs de la France, nous avions fait l'empire, etc. » Je lui dis qu'il déraisonnait, et que, dans tous les cas, il valait mieux terminer cette conversation, car nous étions devant plusieurs malades dont l'état demandait des ménagements.

« A partir de ce jour, je ne pus parvenir auprès des malades qu'avec les plus grandes difficultés. Nous devions veiller néanmoins à ce que les règlements que le maire et la commission avaient faits eux-mêmes fussent exécutés, c'est-à-dire à ce que nous fussions admis auprès des malades qui réclamaient notre ministère. Je tâchai donc de me faire renseigner sur l'état de ces malades.

« Il y avait une infirmière en chef qui avait des sentiments chrétiens. Elle m'avertissait quand un malade avait manifesté le désir de recevoir les consolations de la religion. Je reçus d'elle un jour l'invitation de me rendre à l'ambulance auprès d'un malade ; il fut enchanté de me voir. Je le confessai. Les soldats qui étaient levés se réunirent autour de moi et se mirent à genoux.

« Quelques jours après, j'appris que dans la même maison il y avait un soldat qui se mourait ; je pénétrai jusqu'à lui, je le confessai. Quelques jours après, j'appris qu'il y en avait un autre qui, à ses derniers moments, avait manifesté des sentiments religieux, sans qu'on pût nous en prévenir, et qu'on l'avait enterré de suite. Alors je me présentai chez M. Mottu, pour lui demander comment il entendait pratiquer le règlement que lui-même et son comité avaient fait.

« M. Mottu me répondit qu'il y avait eu certainement un malentendu, qu'il comprenait ce qu'il y avait de légitime dans ma réclamation et qu'il allait en parler à M. Cadet, directeur des ambulances du XIe arrondissement. Il ajouta que je pouvais aller voir M. Cadet le lendemain. M. Mottu s'était seulement débarrassé de moi. Il était timide, tandis que M. Cadet était audacieux. Ils avaient évidemment voulu se jouer de moi ; car, le lendemain, lorsque je me suis rendu chez M. Cadet, ce dernier était chez M. Mottu. Je finis par rencontrer M. Cadet, et c'est alors que, loin de reconnaître comme M. Mottu qu'il y avait eu un malentendu, il ne nia même pas le cas monstrueux que je lui représentais, et il me répondit par des grossièretés.

« Une autre fois encore, j'appris qu'il y avait un soldat atteint d'une maladie grave ; cet homme désirait me voir. Je me rendis à l'ambulance ; le directeur me reçut assez poliment, mais il me dit : « Vous faites erreur, il n'y a pas ici de malade dans un état grave. — Mais il y a un soldat. — Il a été malade, mais il est en pleine convalescence. »

« Quelques jours après, un cas analogue se présenta. Un malade se trouva en grand danger. L'infirmière laïque dit au directeur : « Un malade veut avoir un prêtre. » Le directeur répondit tout haut que les prêtres ne viendraient pas dans l'ambulance quand même on irait les chercher. L'infirmière, indignée, lui dit qu'elle signalerait sa conduite. Le directeur alors, craignant d'être dénoncé, vint lui-même à Saint-Ambroise chercher un prêtre, disant : « Pour ne pas priver le malade de cette consolation, je ferais dix lieues à pied. » Voilà, conclut l'abbé d'Hulst, comment les choses se passaient. C'était l'audace jointe à l'hypocrisie, et cela a été ainsi jusqu'au bout. »

Cependant, au fur et à mesure que le siège avançait, la vie devenait de plus en plus difficile pour la petite communauté de la rue de la Folie-Méricourt, si réduite qu'elle fût. Tout manquait, les vivres et même l'argent, car on ne pouvait plus quêter. Durant le mois de janvier 1871, on fit tout de bon connaissance avec la faim ; le 14 janvier, la ration de pain, et de quel pain ! fut réduite à trois cents grammes. L'abbé d'Hulst partageait le strict ordinaire des pauvres enfants auxquels il avait lié son sort ; il souffrait même dans sa santé, mais l'humiliation nationale et la menace de guerre civile en face de l'étranger l'atteignaient bien plus profondément que tous les maux personnels : « Chère sœur, écrivait-il le 22 janvier à la Mère Marie-Catherine au soir de l'émeute vigoureusement réprimée par le général Vinoy, il paraît qu'il s'est tiré quelques coups de fusil dans la rue aujourd'hui. Ces bêtes-là sont trop lâches pour être bien à craindre... Mais quelle honte ! Je crie vers Dieu pour qu'Il nous sauve un peu d'honneur, mais je n'en vois plus presque nulle part... Tout à vous en Notre-Seigneur, seul bon et grand ! » Et le surlendemain, faisant allusion à ses souffrances, il ajoutait : « Si cela peut vous faire plaisir d'appeler érythème noueux ce que j'avais appelé un mal de jambes, je veux bien vous donner cette satisfaction. Il y a enflure, taches rouges, fatigue, besoin de repos pour quelques jours, et puis... c'est tout. Du reste, *tout* va au plus mal, n'est-ce pas ? Tenons-nous dans les mains de Dieu pour souffrir et mourir de faim, de honte ou d'obus. »

Le 28 janvier, l'armistice fut signée ; les élections étaient fixées au 8 février. Même à cette heure si grave et en présence de dangers qui les menaçaient tous également, les catholiques ne parvenaient pas à se mettre d'accord. L'abbé d'Hulst essayait de se tenir entre les deux camps et reprochait aux uns et aux autres leur intransigeance, dans l'espoir de les réconcilier. Louis

Veuillot regardait avec ironie cette attitude qu'il n'appréciait pas et dont il n'espérait aucun bien.

« Mille remerciements, écrivait-il à l'abbé d'Hulst, le 10 décembre 1870, de vos compliments et de vos critiques. Je prends tout du même cœur. Ayant passé ma vie, sans grand goût pour la chose, à contester de tous les côtés, je croirais mettre le comble à mes crimes si je faisais mauvaise mine à la contestation. Après cela, il faut avouer rondement que je suis disposé à persévérer... Quant aux catholiques libéraux, sans doute je pouvais me passer de leur donner ce petit souvenir[1]. En général je ne les cherche pas, j'attends qu'ils viennent. Cette fois, je n'ai eu que l'air de les devancer. Je l'ai fait parce que je vois qu'ils ne dorment point du tout, et qu'en même temps ils ne se sont point du tout réveillés. Il y a en ce moment dans notre quartier, et aussi, je pense, ailleurs, un plan de liste électorale à proposer aux catholiques où l'on voit d'abord bien étalés tous les membres du gouvernement, je dis *tous*, et Simon, et Ferry, et Crémieux, et Gambetta, enfin *tous*. Pour moi qui aurais bien de la peine à en prendre un, rien qu'un, j'ai voulu marquer que je ne m'endors pas non plus et que, là où je suis, j'y suis pour toujours. Je suis pour la très grande liberté, pour les très grandes audaces, pour laisser les Ammonites et les Amorrhéens chez eux, pour n'empêcher aucun mariage ni aucun négoce entre eux, et pour ne rien pratiquer avec eux que dans les termes les plus stricts de la loi et tout à fait à la frontière. Tant que je vivrai, je crierai : Rompez tout pacte... »

Le rapprochement opéré entre les républicains et les catholiques libéraux allait conduire l'abbé d'Hulst à la même conclusion que Louis Veuillot.

Le 6 février, celui-ci écrivait ce cinglant article « Le carnaval électoral », où il s'élevait avec une virulente éloquence contre ces candidats, tous marqués « du même stigmate », « mettant tous le même empressement à s'aplatir sous le rouleau ».

« Tous, écrivait-il, se proclament républicains, principalement ceux qui savent le moins déguiser qu'ils ne le sont pas : aucun ne laisse supposer qu'il se soit formé une conception praticable de la

[1] Dans un article du 8 décembre 1870, L. Veuillot avait pris à partie un article des *Débats* relatif à la venue de l'archevêque de Posen à Versailles, et il y avait inséré ces lignes : « M. Adolphe Viollet-le-Duc saisit l'occasion pour agiter la bannière gallicane qui parut en dernier lieu aux mains de MM. Daru, Ollivier, Augustin Cochin, Loyson et autres politiques de grande gloire, secondés par les brillants rédacteurs de notre ami le petit *Français*. » (*Paris pendant les deux sièges*, t. Ier, p. 435.)

République. Les plus sincères ont pris une couleur, ils n'ont pu s'élever à un principe. Presque tous se proclament républicains, parce que le suffrage universel semble l'être... Ils se réunissent par bandes ; ils font des *pique-niques* où chacun apporte sa médaille effacée et la jette dans le sac commun... Dans ces fricassées, il y a aussi des catholiques. Des catholiques s'offrent à porter l'idole ! Et ce sont les mêmes qui applaudissaient notre malheureux Montalembert, quand sa passion maladive le réduisait à déclamer contre « l'idole du Vatican » ... Avec M. Quinet, avec M. Hugo et avec je ne sais quoi et je ne sais qui, ils veulent bien porter l'idole République, fabriquée de je ne sais quoi par je ne sais qui. On est tenté de se demander comment Dieu même saurait s'y prendre pour faire quelque chose de ce peuple[1]. »

Peu de jours auparavant, l'abbé d'Hulst avait rompu politiquement avec M. Augustin Cochin et ses amis par la lettre sévère que voici :

« Cher monsieur, vous vous souvenez que quand votre comité s'est formé, vous m'aviez demandé un nom dans notre arrondissement. Je vous avais désigné M. Grados, riche industriel, fabricant d'ornements en zinc, officier de la garde nationale, homme respectable, chrétien et bien pensant. Il paraît qu'on lui a fait des avances, il m'envoie son brouillon de profession de foi et me dit qu'il se présentera si votre comité l'appuie. Le temps presse ; voyez ce que vous avez à faire, et au besoin répondez-lui directement, pour éviter tout retard. Vous verrez par sa profession de foi qu'il est des vôtres, puisqu'il pense que toute monarchie nous mènerait à mal. J'avoue que cette persuasion ne peut me pousser si vite, et j'ai le regret de me trouver profondément séparé de vous en cette circonstance, non pas que la République m'inspire la moindre antipathie, mais parce que je ne suis pas prêt :

« 1° A lui confier du jour au lendemain toutes mes espérances ;

« 2° A lui attribuer exclusivement ce qui est, selon moi, le bienfait de tout gouvernement honnête et régulier, quelle qu'en soit la forme ;

« 3° A m'isoler d'avance d'un grand parti conservateur, libéral et catholique, qui est peut-être, probablement même, en train de se former en France en se groupant autour des souvenirs monarchiques de notre histoire ;

« 4° A accepter l'alliance avec des noms infâmes comme sont plusieurs de ceux que le bruit public commence à faire circuler sur la liste qu'on vous prête ;

« 5° A me préparer dans un avenir prochain l'alternative fâcheuse ou d'être lié par un engagement d'honneur tel que celui que vous prenez, alors que les événements me montreraient un parti meilleur, ou de traiter légèrement un pareil engagement.

[1] *Paris pendant les deux sièges*, t. II, p. 209.

« Vous étiez placés par la Providence en position d'attirer tout ce qui est honnête autour d'un centre chrétien qui était vous-mêmes. Vous avez eu peur de passer pour réactionnaires ; vous êtes devenus les hommes d'un parti qui doit se trouver étonné de votre zèle ; vous déconcertez vos amis d'hier, et je doute que vous inspiriez confiance à vos amis de demain. Ma peine est profonde de me voir si loin de vous.

« Mais puisque je rencontre un honnête homme que ses convictions personnelles poussent dans votre voie, je vous l'adresse, appuyez-le. Pour moi, je me retire dans mon coin, profondément affligé de l'isolement auquel vous nous condamnez.

« Je suis, avec une respectueuse sympathie, votre tout dévoué. »

* * *

Le 18 mars, la guerre civile commençait. Il n'y avait plus de place pour le prêtre-soldat, pour le prêtre-polémiste moins encore. Pendant la Commune, l'abbé d'Hulst fut prêtre tout simplement, et pour être prêtre tout simplement, il n'en fut pas moins courageux [1].

Sous le coup de la grandeur des événements qui se succédaient, il se résolut à commencer ce que « depuis six ans, sa paresse (c'est lui qui parle) l'empêchait de faire », c'est-à-dire consigner par écrit ses réflexions sur ce dont il était témoin. Par malheur, cette résolution prise ne fut pas longtemps tenue, et le journal de l'abbé d'Hulst ne compte qu'une douzaine de feuillets.

« Je commence ce journal, écrit-il le 5 avril (mercredi saint), dans une disposition d'esprit qui m'étonne moi-même. Je ne serais pas surpris d'être fusillé demain ; aucun événement extraordinaire ne me paraît invraisemblable. Et pourtant ma conviction intime est que cette situation, grosse de tous les orages, se résoudra en une restauration banale de l'ordre. C'est le sujet de fréquentes conversations avec mon ami C. Il croit à des résultats sociaux importants, à de grands malheurs ajoutés à ceux qui nous ont frappés jusqu'ici, et à de grands changements à la suite de ces malheurs. Pour moi, je ne puis partager cette impression. Notre époque me paraît être, en France du moins,

[1] Le 21 mars 1871, il écrit à sa sœur : « Tout est d'un calme incompréhensible. Ou Dieu nous protège singulièrement, ou il nous réserve quelque coup de tonnerre. Je crois plutôt à la première hypothèse. Du reste, cela m'est presque indifférent. Il y a du bon à mourir fusillé. »

l'époque de tous les avortements. De toutes parts on manque de deux choses : la foi et le courage, la conviction et le dévouement. On n'est pas bien sûr, et on n'ose guère. Avec cela, qu'attendre de décisif? 93 s'est composé de la *foi* de 89 et de la *vigueur* de 92. Nos modernes Robespierre n'ont ni l'un ni l'autre. »

« En ce moment, Versailles est la France, Paris est l'émeute. Mais l'émeute, c'est Paris presque tout entier : les élections de la Commune ont désarmé la résistance intérieure, fait taire presque partout la protestation du droit ; les journaux qui tenaient bon, le *Figaro*, le *Paris-Journal*, la *Liberté*, les *Débats*, sont tombés un à un sous l'arbitraire de l'Hôtel de ville.

« L'*Univers*, le *Bien public* vont avoir leur tour. L'ordre et la loi n'auront plus d'organe, et la vue du sang achèvera de ramener l'intérêt du côté des blessés de la Commune, les seuls que nous puissions voir de nos yeux.

« Dans ces termes-là, toute conciliation est impossible. Les *montagnards*, qui le sentent bien, se flattent d'inaugurer prochainement la terreur. Mais Versailles vaincra, et Paris éperdu se jettera dans les bras du vainqueur.

« Les jours difficiles, ce sera le lendemain de la victoire. L'Assemblée voudra constituer ; Paris lui en gardera rancune et dira qu'il n'avait pas élu ses députés pour cela. S'il s'agissait d'acclamer la République, Paris n'aurait pas ce scrupule ; mais la royauté paraît devoir sortir de l'urne ; dès lors le *droit* des *constituants* sera suspect.

« Mon programme aujourd'hui serait celui-ci : vaincre de Versailles vite et fort ; transporter pour un jour l'Assemblée à Paris ; acclamer la dictature de Thiers ; se dissoudre et convoquer les électeurs à bref délai pour nommer une Constituante. Thiers profiterait du court intervalle de sa dictature pour mener rondement, au moyen de commissions militaires, l'application du programme qu'il a tracé le 3 avril à Versailles : justice rigoureuse aux criminels, amnistie aux égarés, désarmement universel. »

C'était croire à l'absolue bonne foi de M. Thiers et à son sincère désir de rétablir la monarchie.

Le mardi de Pâques, 11 avril, les premiers jours de la lutte armée entre Paris et « les Versaillais » faisaient naître sous la plume de l'abbé d'Hulst les réflexions suivantes, dont la dernière nous montre que déjà les desseins de M. Thiers lui inspiraient quelques doutes :

« Voici le dixième jour de la guerre civile ; rien n'est fini, il semble même que rien n'avance. Les Parisiens ont perdu du terrain ; ils sont à peu près entièrement refoulés dans leur enceinte; mais Versailles n'a pu encore les y forcer. Le Mont-Valérien canonne depuis quatre jours la porte Maillot. Tout ce quartier subit en conséquence un bom-

bardement. Après celui du mois de janvier, qui donc eût prévu un bombardement d'avril?

L'*Officiel* de la Commune citait ce matin contre M. Thiers des paroles prononcées par lui en 1840, et déclarant absurde et chimérique l'hypothèse d'un bombardement de la capitale par un gouvernement menacé. Je conteste la valeur de l'argument *ad hominem*. Oui, un gouvernement qui, *pour se soutenir* et *s'imposer*, bombarderait Paris, serait après sa victoire, comme le dit M. Thiers, *cent fois plus impossible qu'auparavant*. Mais ici ce n'est pas un *gouvernement*, c'est *la France* qui tire le canon : elle le tire pour maintenir son droit de ne pas se laisser imposer un gouvernement par la partie remuante et aventurière de la population parisienne. Ce droit est si fort, qu'il confère tous les droits.

« D'ailleurs, on ne bombarde pas; mais les quartiers avoisinant les ouvrages attaqués souffrent de la canonnade. Qu'y faire?... Le *Journal officiel* de Versailles du ... avril, cité ce matin dans le *Siècle*, contient une longue note qui, à mon sens, résume et caractérise admirablement l'origine et le progrès du mouvement actuel et la situation respective des deux partis.

« Il contient une seconde note qui me plaît moins : le gouvernement de Versailles y prend trop d'engagements en faveur de la République. Pourquoi, puisqu'il sent qu'il n'est pas suivi par le pays?

« Le vote qui, par 285 voix contre 275, a décidé l'élection des maires par le conseil municipal *dans toutes les communes de France*, montre que si la majorité de l'assemblée est moins républicaine que M. Thiers, elle est plus libérale. L'amendement *imposé* ensuite par M. Thiers, et qui laisse provisoirement au pouvoir exécutif la nomination des maires dans les communes au-dessus de vingt mille âmes, montre que l'assemblée tient encore à cet homme d'État comme à une nécessité; mais il est clair qu'elle le subit.

« Pendant ce temps, les radicaux du républicanisme se chargent de creuser encore davantage l'abîme qui les sépare du libéralisme, en développant, dans toutes les feuilles, la théorie du *droit divin de la République*. J'en place ici une expression assez remarquable (suit un extrait du *Peuple de Marseille*, où il est dit : La République est au-dessus du suffrage universel; et avant d'être Français, nous voulons être républicains). »

L'abbé d'Hulst signale en ces termes les mesures d'arbitraire et de violence prises à l'égard d'un certain nombre de prêtres et ne peut s'empêcher de les rapprocher des sentiments religieux que continue à manifester une part notable de la population parisienne :

« On a arrêté un certain nombre de prêtres ces jours-ci. Je cherche en vain la loi qui préside à ces arrestations. Elles sont incohérentes et déroutent les conjectures. Je suis porté à croire que la Commune

accorde des mandats d'amener aux zélés qui lui en demandent pour satisfaire contre tel ou tel prêtre leurs rancunes personnelles. La Commune, à qui le choix des personnes arrêtées paraît indifférent, est bien aise, en général, de posséder un certain nombre d'otages.

« Les dames de la Halle, le samedi saint au soir, ont brusquement réclamé et finalement obtenu l'élargissement du curé de Saint-Eustache, dont elles voulaient entendre la messe à dix heures, le jour de Pâques.

« La plupart des curés ont cru devoir abréger les offices de la semaine sainte, étouffer le chant, supprimer les prédications. Je sais positivement que le jeudi et le vendredi saint au soir, à l'heure où l'on a coutume de prêcher la *Passion*, la foule se pressait devant plusieurs églises (notamment Saint-Ambroise et Saint-Nicolas-des-Champs) et exprimait tumultueusement son mécontentement de voir les portes fermées. »

Enfin il ne peut s'empêcher de noter l'étonnante crédulité « du peuple le plus spirituel de la terre ».

« Entre autres expériences, on peut faire en ce moment celle de la crédulité populaire. Il semblait que la guerre avec la Prusse eût fourni les échantillons les plus curieux en fait de *canards* religieusement accueillis de la foule. La guerre civile révèle, chez le bon peuple, des facultés plus grandes encore de tout accepter.

« L'*Officiel* et les *Affiches* apprennent aux Parisiens que le gouvernement de Versailles fusille tous les prisonniers, attache les blessés à la queue des chevaux, etc. Les Parisiens s'en indignent.

« On leur décrit les horreurs commises par les *zouaves à Charette*, tandis qu'ils n'ont pas même paru à Versailles. Le bon peuple s'en va disant que c'est bien mal *au Pape d'envoyer des soldats tuer les Français* (sic).

« Le caveau de l'église de Plaisance contenait deux bières déposées à titre de sépulture provisoire. Immédiatement, le curé a été arrêté sous prévention d'assassinat sur deux femmes *dont on aurait trouvé dans les souterrains de l'église les cadavres sanglants...* »

Dès le 11 avril, cesse le journal de l'abbé d'Hulst, — au bout de six jours; — mais par bonheur, le surlendemain 13, commence celui de son compagnon, l'abbé Courtade, qui, plus persévérant, devait le poursuivre jusqu'au dimanche 28 mai, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la Commune de Paris[1].

[1] Ce journal, dont le manuscrit m'a été communiqué par M. Antoine Courtade, est plein d'observations curieuses et d'intéressantes réflexions. L'auteur, qui pouvait s'attendre chaque jour à être arrêté, en confiait au fur et à mesure les feuilles à une vieille femme qui raccommodait ses vêtements.

Les coups de main révolutionnaires, les premiers actes de la Commune et les premiers combats, tant d'inquiétudes, encore mêlées de tant d'espérances, avaient d'abord soutenu et l'attention passionnée, et l'énergie des Parisiens derechef enfermés dans leurs murs. Mais, après un mois écoulé, commença, dit l'abbé Courtade, « la période écœurante du second siège de Paris. »

« Ce n'est pas, ajoute-t-il, qu'on n'attende avec impatience l'issue de cette lutte douloureuse; mais c'est qu'on est guéri, hélas! de l'illusion qui faisait croire, à chaque instant, à un dénouement imminent. Le dénouement, il viendra peut-être ce soir, peut-être dans une heure; mais on a acquis cette expérience qu'il pourrait bien aussi ne venir que dans de longs jours. Au temps du premier siège, nous avons eu cette phase de la souffrance morale d'un assiégé, après avoir passé la première remplie d'inquiétudes, mais aussi d'espérances et d'espérances prochaines. C'était le temps où chaque coup de canon, si lointain ou si proche qu'il fût, retentissait au fond du cœur plus encore comme une voix de délivrance que comme une voix de mort ou de ruine. Puis l'oreille s'est faite, avec l'âme, à ce bruit sinistre, et il est entré, comme avec droit de cité, dans la somme des mille bruits dont Paris résonne. »

De nouveau il fallut se résigner à mener une existence de demi-captifs, mais, cette fois, sous l'œil de gardiens redoutables. Écoutons encore l'abbé Courtade à la date du 17 avril; sa vie n'en fait qu'une alors avec celle de l'abbé d'Hulst :

« Je suis décidé à me constituer, dans Paris, comme en prison et à renoncer au droit de savoir le pourquoi des mille bruits qui viennent frapper mes oreilles à travers les murs de mon obscur cachot. Si parfois je demande au geôlier : Qu'est-ce? qu'y a-t-il? ce n'est pas que j'attende la vérité de sa bouche, mais c'est que je cède à l'habitude d'un esprit curieux et intéressé à ce qui se passe. Quant à mon geôlier, il a ordre ou il se donne la mission de me tromper et de se moquer de moi. Si j'ouvre le *Cri du peuple* pour avoir les nouvelles de la soirée et de la nuit, après une épouvantable canonnade, il me dira que l'armée de Versailles est en déroute et que la Commune n'a qu'un tué et deux blessés. Voilà vingt fois que je vois ce rapport. Et immédiatement le scepticisme s'empare de moi, quand même je retrouve la même chose, avec à peu près les mêmes termes, dans le *Journal officiel*... Ah! quelle joie ce serait que de voir, dans la liberté, loin de l'œil et de la présence des gardes nationaux, un parent ou un ami personnel! Avec quel transport j'embrasserais mon père et ma mère! Quel bonheur si on se sentait dans une nature libre!... Nous sommes tellement malheureux, que nous n'avons même plus le saint Sacrement, ce dernier

trésor des pauvres, celui dont les hommes songent le moins à se dépouiller les uns les autres. Eh bien, le nombre des églises qui le conservent après la messe du matin est, je crois, bien petit. Menacé tous les jours de perquisitions et de profanations, on n'ose retenir Dieu avec soi. Pauvre Paris! il te manquait ce progrès à toi, ville libre, que Dieu lui-même n'est plus en sûreté dans tes murs! L'Eucharistie s'enfuit de chez toi. Quant à tes prêtres, tu les traques comme des bêtes fauves. »

La délivrance elle-même n'apparaissait qu'à travers les scènes lugubres dont elle ne manquerait pas d'être accompagnée, les deux amis en avaient le pressentiment six semaines avant la fin : « On parle d'intervention prussienne, écrivait encore, au milieu d'avril, l'abbé Courtade, d'un coup décisif qui serait tenté par Versailles. Dieu nous préserve de l'intervention prussienne ! Quant à ce coup décisif, qu'il vienne, mais gare aux contre-coups! Les portes de Paris forcées, ce n'est pas Paris rendu. A cette heure-là, les membres de la Commune seront en fuite; mais le peuple sera encore armé, et il ne comprendra pas pourquoi il interromprait la lutte avant la mort. »

Le quartier Saint-Ambroise était proprement le quartier général de l'insurrection, comme il devait être, avec la mairie du XI^e^ et le Père-Lachaise, le dernier foyer de la résistance. Le fameux comité central d'où sortit la Commune s'était formé dans cette région de la ville. Les prêtres y étaient encore moins qu'ailleurs en sûreté. Dès le 13 et le 15 avril, l'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade avaient été avertis que leur arrestation était à l'étude ; ce qui leur valait cet honneur, c'étaient les affiches qu'ils avaient signées et placardées pendant le siège contre l'érection de la statue de Voltaire et surtout contre les agissements scolaires de M. Mottu. D'un commun accord, ils avaient résolu cependant de rester à leur poste, sans chercher dans d'autres quartiers le refuge assuré que leur offraient des amis généreux [1]. Jusqu'au 23 mai, ni l'un ni l'autre n'interrompirent leur ministère sacré. L'abbé d'Hulst avait laissé pousser sa barbe et prenait des habits laïques pour sortir au loin dans Paris ; mais, sur le territoire de la paroisse, il continuait de circuler en soutane.

Si les fédérés enterraient leurs morts civilement au bruit d'éclatantes fanfares, beaucoup de pauvres gens réclamaient encore pour eux-mêmes ou pour les leurs le secours du prêtre.

[1] Journal de l'abbé Courtade, 13 et 15 avril 1871.

Une pauvre femme du quartier avait un fils de vingt et un ans, qui ne voulait pas se battre pour la commune, et qu'elle aimait passionnément. Le revolver au poing, on vint lui « réquisitionner son fils ». A sa première sortie, le jeune homme fut tué. La mère repoussa avec horreur les cérémonies tapageuses que lui offraient, en guise de consolation, les gardes nationaux, et elle exigea que la dépouille de son enfant fût portée à l'église[1].

Un autre jour, vers le 20 mai, c'était une mère de famille qui venait en pleurant demander que l'on portât la communion à son enfant, garçon de douze ans, qui se mourait. L'abbé Planchat, alors enfermé à Mazas, l'avait préparé ; mais, depuis que ce saint homme était en prison, l'enfant, déjà malade, avait vu son mal s'aggraver : il rêvait de Dieu, de sa première communion, de son abbé Planchat, de son patronage. L'abbé Courtade se rendit à la prière de la mère :

« Hier, écrit-il, je suis allé en soutane porter la première communion à un pauvre petit garçon dans une cité ouvrière, à vingt minutes de chez moi. La mère de l'enfant marchait devant moi avec deux enfants. Ils devaient, si on m'inquiétait, dire ce que j'allais faire. Sur la route et chez les marchands de vin, grand nombre de gardes nationaux, la plupart très étonnés de me voir. Le communiant était dans son lit, à moitié habillé. Il portait un gilet blanc et une belle chaîne au cou. Son visage était blanc comme son linge, ses yeux grands ouverts, intelligents, mélancoliques. Ses mains amaigries tenaient un livre de messe. Dans la chambre, une table était dressée, recouverte d'une nappe et ornée de deux flambeaux bien modestes. Une grande sœur se tenait là, regardant si rien ne manquait : elle était en toilette des dimanches. Les deux petits enfants qui m'accompagnaient se sont mis à genoux avec la mère et la grande sœur, et tous quatre sont restés ainsi pendant la cérémonie entière. Le petit moribond faisait aller ses grands yeux de son crucifix à son livre, de son livre à l'autel improvisé. Il a reçu les onctions avec une tranquillité touchante, veillant, les onctions faites, à remettre en état les beaux plis de sa chemise. Après la communion, il a repris son livre pour faire ses actes. Je l'ai laissé avec son Dieu, après l'avoir religieusement baisé au front. Ainsi, dans ce quartier hideux, au sein d'une population formée de la lie du peuple, dans un coin bien pauvre, mais propre, un enfant va mourir, et son âme angélique va aller de ce lieu infect dans le beau ciel. Je suis revenu seul. J'ai pu davantage, n'étant plus préoccupé de l'hostie que je portais, constater l'étonnement causé par ma présence. Deux ou trois gardes nationaux m'ont salué ; d'autres m'ont insulté grossièrement. D'une fenêtre, on a craché sur mon chapeau ; mais j'ai

[1] Journal de l'abbé Courtade, 24 avril.

fait semblant de ne pas m'en apercevoir. Plus loin, j'ai ôté mon chapeau et je l'ai essuyé : il n'en restait rien sur mon âme. Rue Saint-Maur, une matelassière m'a arrêté pour me demander si je n'avais pas peur. La dernière fois que je sortis en soutane, je remarquais déjà que quelques personnes me saluaient avec une certaine sympathie discrète. Il n'est pas mauvais que de temps en temps ce qui reste de fidèles voient une robe de prêtre ; cela les console et les fortifie[1]. »

Le 23 mai encore, les troupes versaillaises étant déjà dans Paris, l'abbé d'Hulst, accompagné d'un bedeau, ancien soldat et fidèle serviteur, portait les derniers sacrements à un mourant et se voyait reçu « comme le bon Dieu » dans une famille d'ouvriers, touchée de sa visite en un pareil moment.

Peu s'en était fallu que les consolations suprêmes, celles surtout des dernières prières de l'Église, n'eussent été tout à fait refusées aux pauvres gens de la paroisse Saint-Ambroise qui les souhaitaient. Dès le 22 avril, un détachement du 140e bataillon était venu, par ordre, faire une perquisition dans cette église. Un inventaire avait été dressé. Les scellés allaient être apposés et l'église fermée, quand un vicaire eut l'esprit de courir à la mairie et de la mairie à l'hôtel de ville. Il se fit introduire avec beaucoup de sang-froid jusque dans la salle des délibérations de la Commune et obtint une lettre d'un membre habitant le quartier, un certain Mortier, qui ordonna aux délégués de laisser l'église ouverte, de ne pas inquiéter les prêtres et de leur laisser l'usage du mobilier[2]. Même scène le 6 mai, suivie du vol d'un ciboire et d'un monceau d'ornements qu'on envoya à la Monnaie.

Le lendemain, les portes de Saint-Ambroise s'ouvraient pour recevoir la foule avide de prendre part au « club », désormais installé dans l'église. Les femmes dominaient. Dans la journée, le clergé avait espéré que la réunion n'aurait pas lieu. Ranvier, du Comité du salut public, sollicité par ce vicaire de la paroisse qui parlait à *la Commune* sans baisser les yeux, avait donné ordre à la mairie du XIe de s'opposer au club annoncé. Mais, dans la soirée, contre-ordre était survenu. Un orateur monta dans la chaire, et, en un discours emphatique, exalta le temps présent, qui permettait enfin de faire tomber des paroles de lumière, d'affranchissement, de liberté, de cette tribune où

[1] Journal de l'abbé Courtade, 20 mai 1871.
[2] Journal de l'abbé Courtade, 24 avril 1871.

jamais n'avaient été prononcés que des mensonges à l'effet de tromper le peuple, de l'endormir dans l'ignorance. Un vicaire habillé en laïque, mais déclarant sa profession, demanda la parole : un dialogue assez vif s'engagea pour savoir si on la lui donnerait. Finalement on la lui refusa. On ne devait pas, disait-on, entendre la voix d'un prêtre dans une réunion destinée à affranchir le peuple du joug de la religion. Une femme, une ouvrière en petit bonnet blanc, ne craignit pas d'aborder la tribune et de défendre avec une certaine éloquence la religion et les prêtres. Sa voix trouva de l'écho dans une grande partie de l'assemblée. Mais, en descendant de la chaire, la brave femme fut arrêtée par les gardes nationaux[1].

L'archevêque de Paris et ses grands vicaires étaient en prison : l'autorité diocésaine n'était plus représentée que par Mgr Buquet, évêque de Parium. L'abbé d'Hulst alla lui demander si on pouvait exercer le culte dans l'église où de telles scènes allaient se renouveler chaque soir. La réponse fut que ce serait un dommage trop considérable pour la foi et la piété des fidèles que la suppression du culte, résultat d'ailleurs que l'on voulait très probablement obtenir par ces envahissements des églises, malgré les protestations contraires. Il recommanda de se confiner, s'il était possible, dans la chapelle de la Sainte-Vierge et d'étendre même un rideau devant la partie qu'on se réservait.

Telle fut, pendant la Commune, « la vie paroissiale » de M. d'Hulst et de son compagnon. Quant à leur petite maison de famille, elle était, nous l'avons dit, presque vide; elle ne fut le théâtre que de bien minimes incidents.

Dans les derniers jours de la Commune, l'abbé d'Hulst eut la douleur d'apprendre la perquisition nocturne faite chez les religieuses de l'Adoration-Réparatrice au couvent de sa sœur. Les gardes nationaux étaient entrés, au milieu de la nuit, dans la chapelle, sans que les sœurs qui étaient d'adoration se fussent même retournées. Cela les avait beaucoup frappés. Au témoignage d'autres sœurs, un des gardes avait ôté son képi devant le saint Sacrement; un autre avait même fait la génuflexion; un troisième avait glissé dans la main d'une religieuse un billet contenant ces mots : « Priez pour moi. » Le commissaire de police qui accompagnait le détachement était loin de valoir ces trois gardes. Bien entendu, on chercha le « souterrain » et les

1 Journal de l'abbé Courtade, 8 mai 1871. Cf. Paul Fontoulieu, *les Églises de Paris pendant la Commune*, Saint-Ambroise, p. 124-133.

« armes ». Il fallait un « souterrain » et des « armes » dans toutes les communautés et dans toutes les églises[1].

Le 22 mai, on apprenait enfin que l'armée de Versailles avait pénétré dans Paris par la porte de Saint-Cloud ; mais la semaine entière devait s'écouler avant que le quartier Popincourt fût occupé par les troupes victorieuses, et « l'instant qui, pour les quartiers de l'ouest, était déjà celui de la délivrance, devenait pour celui-ci l'heure du suprême péril[2] ».

Le 23 mai, à trois heures du matin, les deux amis, l'abbé Courtade et l'abbé d'Hulst, sont réveillés par le tocsin ; vers sept heures, on leur annonce que l'on commence à élever des barricades. L'abbé d'Hulst n'en va pas moins dire sa messe à Saint-Ambroise. Comme il rentrait rue de la Folie-Méricourt, le cœur plein de consolation des sentiments chrétiens qu'il avait trouvés chez le pauvre malade près de qui on l'avait appelé, il fut reconnu, chemin faisant, par des femmes qui cherchèrent des insurgés pour le faire arrêter ; mais il ne s'en rencontra pas à ce moment. Pendant son absence, un petit garçon qui venait réciter son catéchisme avait dit à l'abbé Courtade qu'il avait entendu des gardes nationaux se dire l'un à l'autre qu'ils allaient fusiller l'archevêque de Paris et le curé de la Madeleine. Le même enfant, parlant des barricades qu'il avait vu construire, répétait naïvement comme de lui un propos qu'il avait sans doute recueilli : « Il paraît qu'il n'y a pas assez de veuves et d'orphelins ; on veut encore en faire. »

Bientôt le tocsin sonne de nouveau. L'église et le presbytère venaient d'être envahis par une bande de fédérés armés, suivis d'une foule tumultueuse. Il n'y avait plus qu'un vicaire présent à l'église, occupé à faire les funérailles d'un pauvre homme, et un autre au presbytère. Tous deux furent arrêtés, sous l'inculpation d'avoir fait sonner le tocsin le matin pour « donner un signal aux Versaillais ». L'un d'eux, l'abbé Delmas, est conduit à la Roquette et mis au nombre des otages ; il devait y être le témoin des événements tragiques qui couronnèrent la semaine sanglante et notamment de l'exécution de l'archevêque et du président Bonjean. Il fut lui-même à deux doigts de la mort ;

[1] Lettre de l'abbé d'Hulst, 19 mai 1871 : « Chère sœur, je suis bien heureux que ma bonne soit auprès de vous et me tienne au courant de tout. La délivrance est proche. Quand j'ai écrit au *Père*, j'ignorais tout ce qui vous était arrivé. Je ne me serais pas permis de vous importuner au milieu de vos grands soucis... »

[2] Mgr d'Hulst, *Notes biographiques*.

mais, avec ceux des prisonniers qui prirent le parti de se barricader et de se défendre dans la prison, il fut sauvé le samedi 27. L'autre, l'abbé Pitholat, entraîné par la populace vers la mairie du XI^e^, fut l'objet des plus atroces injures et des plus mauvais traitements ; on lui arrachait la barbe, on lui égratignait la figure ; les hommes le frappaient à coups de poing, les femmes à coups de parapluie et d'ombrelles ; l'une d'elles s'approchait brandissant un couteau et voulait « lui scier le cou », tandis qu'une de ses compagnes lui plantait un couteau dans le bras. Un brave employé de l'église défendait son vicaire comme il pouvait, repoussant de son mieux les agresseurs. A la mairie, la femme d'un membre de la Commune eut pitié de l'abbé, soigna ses blessures, lui donna des habits laïques et le fit évader pendant que la foule demandait sa tête. Sur le boulevard du Prince-Eugène, tandis qu'on entraînait l'abbé Pitholat, une jeune fille avait reconnu un autre vicaire en bourgeois et l'avait signalé ; très fort, il imposa le respect à la foule et fut relâché comme étranger ; il était Alsacien ! Trompé sans doute dans son attente, un jeune faubourien de huit ans s'écria : « Il y a encore deux curés tout près d'ici, rue Folie-Méricourt, n° 4 ; je sais où ils demeurent, je vais vous conduire ! » Il le savait en effet; car, durant tout le siège, il était venu chez les « deux curés », d'Hulst et Courtade, chercher des vivres pour sa mère.

Mais Dieu avait voulu qu'à côté de la trahison d'un enfant, la reconnaissance d'un autre parlât. Le jeune Camis avait entendu le propos de son camarade ; il court à la maison de ses bienfaiteurs : « Oh ! messieurs ! leur dit-il, il ne fait pas bon ici pour vous aujourd'hui. Je viens de voir arrêter des prêtres, et tout le monde crie qu'il faut les fusiller. Sauvez-vous ! ! »

Sur ces entrefaites, arrive la bonne des deux vicaires ; elle a vu toute la scène ; elle raconte les traitements barbares infligés à l'abbé Pitholat et confirme le récit et les craintes du petit Camis. Mais que faire ? Sortir était impossible sans tomber dans l'attroupement. M. d'Hulst et M. Courtade se décident à demander à une pauvre femme, la veuve Chevalier, qui habitait

[1] M. Camis a publié dans l'*Univers*, reproduit par le *Bulletin des Œuvres de la jeunesse*, janvier 1897, le récit de son intervention. D'après ce récit, c'est lui-même qui a parlé à l'abbé d'Hulst ; d'après les notes autobiographiques de l'abbé d'Hulst, qui reconnaît d'ailleurs le rôle de Camis et le regarda toujours comme son sauveur, c'est la domestique qui l'aurait averti.

avec sa fille une petite maison séparée au fond de la cour, si elle consentirait à les cacher. Elle dit oui sans hésiter. Déjà, depuis six semaines, elle donnait asile à un jeune homme que les insurgés recherchaient parce qu'il avait refusé de servir la Commune.

Vers deux heures de l'après-midi, l'abbé Courtade et l'abbé d'Hulst s'enferment dans une chambre brûlée par le soleil. Ils y étaient depuis quelques minutes, lorsque des gardes nationaux, conduits par leur petit guide, se présentèrent au domicile qu'ils venaient d'abandonner. Ils n'y trouvèrent que la bonne et le jeune Camis ; la bonne avait le verbe haut ; elle leur tint tête hardiment ; l'enfant leur parut suspect, ils le rouèrent de coups, sans doute pour le faire parler, puis ils s'en allèrent en criant : « Les oiseaux ont déniché ; mais nous reviendrons. » Ils laissèrent un planton devant la porte, revinrent en effet le soir et le lendemain, et finirent par renoncer à une capture qui leur eût été bien facile s'ils eussent soupçonné que ceux qu'ils cherchaient étaient à quelques pas d'eux.

C'est donc dans l'humble et hospitalière demeure de la veuve Chevalier que l'abbé Courtade et l'abbé d'Hulst passèrent toute la semaine sanglante, depuis le mardi 23 à 2 heures jusqu'au dimanche 28. Mais ce ne fut pas sans nouvelles émotions. Dès la première nuit, les obus commençant à siffler, il fallut descendre dans la cave, où l'on s'entretint d'ailleurs assez gaiement jusqu'à une heure du matin. Toute la journée du mercredi se passa à prier, à lire, à causer, à recevoir des nouvelles. Les deux amis avaient leurs bréviaires et des livres : l'abbé d'Hulst, un volume de Thiers et *le Prince* de Machiavel ; l'abbé Courtade, *la Réforme* de Dœllinger. « Nous faisions la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, écrit l'abbé Courtade. L'invocation *Auxilium Christianorum* nous revenait souvent sur les lèvres, et, confiants dans la protection de Marie, nous vaquions assez tranquillement à la lecture, et même nos conversations ne manquaient pas d'une certaine gaieté. » L'excellente hôtesse rapportait, au fur et à mesure, tous les bruits qui couraient : l'incendie du Louvre, des Tuileries, de l'Hôtel de ville, les arrestations, les exécutions faites sommairement dans le quartier, le transfert de la Commune à la mairie du XI^e^, la transformation de l'église Saint-Ambroise en un magasin de poudre et de cartouches que des fils conducteurs reliaient à des batteries électriques, destinées à faire sauter le monument si l'ennemi approchait. Quatre jours durant, on vécut dans l'attente de cette

explosion, qui eût enseveli sous les ruines la petite demeure où se cachaient les prisonniers[1].

Cependant l'armée française avançait. Le mercredi soir, tout le quartier Saint-Ambroise était hérissé de barricades; il y en avait une à quelques pas de la porte de la maison des deux prêtres; la fusillade ne cessait pas, le canon retentissait d'une manière effroyable. Le jeudi, les balles et les obus pleuvaient sur la maison et y faisaient de terribles dégâts; on dut se renfermer définitivement dans la cave et y passer trois jours et trois nuits au milieu d'alertes continuelles, auxquelles l'imagination de la pauvre veuve épouvantée ajoutait parfois un élément comique.

Dans la soirée du vendredi, les prisonniers eurent une heure d'angoisse mortelle. Plusieurs maisons brûlaient tout près de la leur; les projectiles sifflaient sans interruption, lorsque des voix d'hommes se font entendre; des fédérés se précipitent dans l'immeuble voisin; à coups de crosse, ils défoncent une porte; à coups de pioche, ils percent un mur; vite on cache les deux prêtres dans un petit réduit de la cave, et devant on entasse matelas et tonneaux. Bientôt cette retraite ne paraît pas assez sûre; on les en tire et on les conduit à grand'peine dans un local « plus humble » encore et plus dissimulé. Le jeune réfractaire s'enferme avec eux et se confesse à l'abbé Courtade, tandis que M. d'Hulst se bouche les oreilles; tous trois recommandent leur âme à Dieu. « Les deux amis, écrit Mgr d'Hulst, s'étaient confessés l'un à l'autre; ils s'attendaient à être pris et fusillés, mais ils éprouvaient une paix profonde. Sept mois d'événements violents et tragiques avaient déshabitué les esprits de la sécurité et familiarisé les âmes avec le péril. L'idée de la mort subie, sinon pour la foi, du moins en haine de la religion, apparaissait douce et enviable. L'abbé Courtade avait encore ses parents, et cependant il gardait toute sa sérénité. L'abbé d'Hulst éprouvait un sentiment étrange : celui d'une joie intense d'avoir perdu sa mère et de ne laisser derrière lui aucun souvenir capable de l'émouvoir. » « Si les fédérés découvrent notre cachette, dirent-ils à leur compagnon, nous sortirons hardiment tous deux, refermant la porte; ils ne soupçonneront pas votre présence; nous nous livrerons, et vous resterez. — C'est cela! »

[1] L'église fut sauvée par l'énergie du bedeau Lhommardieu et du suisse Wagner. Voir Fontoulieu, *les Eglises de Paris sous la Commune*, p. 132-133.

répondit le jeune homme avec enthousiasme. Il faut dire qu'il avait le moral fort déprimé par six semaines de terreurs.

Cette fois encore, l'alarme fut vaine. C'était pour eux-mêmes que les fédérés avaient préparé un moyen de s'enfuir et de se dérober à l'ennemi.

« Dimanche 28 mai, saint jour de la Pentecôte. Aujourd'hui a soufflé le grand vent qui a changé la face de la terre. Nous sommes sortis de notre cave vers sept heures du matin. » Ainsi commence, dans le journal de l'abbé Courtade, le récit de la journée du 28 mai, celle de la délivrance. A quatre heures du matin, après une nuit effrayante, le silence s'était fait brusquement sur la barricade dressée à l'entrée de la rue de la Folie-Méricourt. Les fédérés qui l'avaient défendue avec acharnement se retiraient, et bientôt les pantalons rouges se montraient dans la cour du numéro 4. C'était la liberté : chacun sortit de sa cachette. A huit heures, l'abbé Bonnefoy, aujourd'hui archevêque d'Aix, qui, lui aussi, avait rempli pendant le siège, avec une admirable vaillance, ses doubles fonctions de vicaire à Saint-Ambroise et d'aumônier militaire, venait trouver ses confrères et les mettait au courant des scènes horribles de la veille ; il leur apprit la mort de Mgr Darboy. Tous trois s'embrassèrent « comme des revenants de l'autre monde ». Les deux prisonniers sortirent, étonnés de respirer librement. Le boulevard du Prince-Eugène, presque désert, avec son immense barricade, ses maisons détruites, les chevaux morts qui jonchaient le sol, les cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants, entassés sur les bancs, leur firent une impression profonde. « C'est la victoire de Dieu, s'écrie l'abbé Courtade ; l'armée, sans le vouloir, a fait son œuvre ; elle a conquis Paris à la religion ! » Illusion, hélas ! qui ne devait être que trop tôt démentie ! Puis, continuant leur course jusqu'à la place de la mairie, les deux amis, en ce lieu et en ce jour qui terminait la lutte sanglante et la folle orgie, ne purent s'empêcher de penser au maire Mottu, le vrai précurseur de la Commune dans ce quartier si cruellement puni.

M. d'Hulst avait hâte de courir dans le quartier du Panthéon rassurer sa sœur, la religieuse, qui avait dû, tous les jours précédents, trembler pour la vie de son frère. La reconnaissance lui imposa pourtant un devoir qu'il voulut remplir avant tout. La veuve Chevalier avait un parent parmi les communards, et il avait été fait prisonnier ; elle supplia l'abbé d'Hulst d'obtenir qu'on le relâchât. Il se rendit au ministère des affaires étran-

gères, où résidait le maréchal de Mac-Mahon, et confia l'affaire aux soins d'Emmanuel d'Harcourt, son cousin. Le pauvre homme était déjà à Versailles ; quand arriva l'ordre de le remettre en liberté, la malchance le poursuivant, il venait d'être expédié sur l'île de Ré ; bref, il ne fut qu'au bout de cinq ou six mois rendu à sa famille.

Dans la rue Vavin, où le pied se heurtait encore à de nombreux cadavres, l'abbé d'Hulst rencontra le bien connu Père Milleriot, qui se promenait, balançant son chapelet ; il l'aborda. Le Père ne le reconnut pas, le prit pour un homme du monde et lui demanda à brûle-pourpoint s'il s'était confessé pour ses pâques. L'abbé déclina son nom et raconta ce qui lui était advenu les jours derniers, puis on parla de l'archevêque : « Il est mort chrétiennement, » fit le bon Père.

Enfin l'abbé d'Hulst revit sa sœur, et tous deux, au pied de l'autel, firent monter vers Dieu leur prière reconnaissante. Le mauvais rêve était fini ; le labeur apostolique allait recommencer.

CHAPITRE VIII

LA RETRAITE DE SAINT-CLAUDE. — LA DERNIÈRE ANNÉE DU MINISTÈRE DE L'ABBÉ D'HULST A SAINT-AMBROISE. — LA CHAPELLE DE SAINT-HIPPOLYTE ET L'ŒUVRE DE MÉNILMONTANT.

Juin 1871 — Octobre 1872

Graves questions qui se posent à l'abbé d'Hulst après la Commune. — L'œuvre des apprentis ne peut subsister. - Répugnances de l'abbé d'Hulst pour le ministère populaire. — Les œuvres sociales et l'apostolat intellectuel. — L'abbé d'Hulst se décide à faire une sérieuse retraite. — Son directeur, M. Grandvaux, se trouve alors au monastère de Saint-Claude. — L'abbé d'Hulst s'y rend. — Dom Gréa et les chanoines réguliers. — Séduction que la vie religieuse exerce sur l'abbé d'Hulst. — Son directeur l'en détourne. — L'apostolat intellectuel est le but vers lequel il faut tendre. — L'œuvre de Ménilmontant et la chapelle de Saint-Hippolyte ; généreuse donation de l'abbé d'Hulst. — Pénible ministère dans le quartier du Père-Lachaise. — Autres emplois de son activité. — La prédication. — Les conférences religieuses du collège Stanislas. — Articles sur l'*Éducation sociale des ouvriers*, sur un *Essai de bon socialisme*, sur l'*Instruction obligatoire*. — L'abbé d'Hulst s'occupe des affaires du couvent de l'Adoration-Réparatrice. — Vœux perpétuels de sa sœur. — Il écrit la vie de la Mère Marie-Térèse. — Jugement singulier que porte sur ce livre l'abbé Morel, de l'*Univers*. — La succession de l'abbé Bourret, devenu évêque de Rodez, s'ouvre à la Sorbonne. — L'abbé d'Hulst pose sa candidature. — Un autre candidat lui est préféré. — L'archevêque de Paris l'appelle auprès de lui comme vice-promoteur et secrétaire littéraire. — L'abbé d'Hulst accepte par obéissance. — Bonheur dont il avait joui en 1871 et 1872.

« Dieu m'a donc fait une grâce que je ne méritais pas plus que tant d'autres, en me conservant toi et Marie à travers ces affreux dangers. Je les pressentais bien, et chaque jour me rendait l'angoisse plus lourde. Je me reprochais aussi de n'avoir pas tenté de vous rejoindre, et cependant l'événement a bien montré que je ne vous aurais été d'aucune ressource. Enfin,

j'espère qu'à présent nous sommes pour quelque temps à l'abri de telles horreurs; mais j'espère aussi que tu pourras réaliser l'espérance que tu m'avais donnée et te rapprocher de nous, tout en conservant l'activité de ton admirable ministère. En attendant une résolution définitive, tâche du moins de nous revenir le plus tôt possible. Tu dois avoir besoin de repos physique et de détente morale. » C'est en ces termes qu'au lendemain de la Commune, le 3 juin 1871, le frère aîné de l'abbé d'Hulst, Raoul, invitait son frère à venir partager pendant quelque temps sa vie à Rouvignac, près de Béziers.

L'abbé d'Hulst, en effet, avait besoin de repos physique et de détente morale; mais ce n'était pas dans la douceur du chez soi qu'il entendait les chercher. Il voulait avant tout rendre à son âme, agitée par tant de tragiques événements, la pleine possession d'elle-même, le calme surnaturel qui vient de l'action divine: il voulait se mettre en présence de Dieu seul et résoudre, dans une pieuse et paisible retraite, les question d'avenir et de vocation qui, encore une fois, après la terrible crise de 1870-1871, se posaient à lui.

Certes, il avait aimé l'œuvre d'apprentis à laquelle il s'était donné : comment ne pas s'attacher à ce pour quoi l'on souffre? De tous les liens, le sacrifice est le plus fort. Mais, cette œuvre, il ne pouvait se dissimuler qu'elle était singulièrement compromise. Tout au plus avait-on le droit de dire qu'elle vivait. Elle n'avait pas deux ans quand la guerre avait soufflé sur elle, desséchant la tige à peine sortie de terre. Des vingt-cinq apprentis qu'elle comptait en juillet 1870, combien restaient en 1871? Quatre ou cinq peut-être. C'était donc une nouvelle fondation à tenter, et dans quelles conditions plus onéreuses encore qu'en 1868! L'abbé d'Hulst avait bien acheté, sur le boulevard de Ménilmontant, à l'extrémité de la paroisse Saint-Ambroise, un terrain propre à bâtir; mais, sur ce terrain, pas le moindre édifice ne s'élevait; les ressources prévues faisaient défaut; la charité chrétienne avait alors tant de ruines à réparer, tant d'œuvres à relever!

Il est vrai; mais les raisons qui avaient, deux ans auparavant, déterminé l'abbé d'Hulst à s'engager dans la voie des œuvres sociales, n'étaient-elles pas beaucoup plus fortes après la Commune que dans les derniers temps du règne de Napoléon III? Ne convenait-il pas d'aller à ce pauvre peuple, trompé par les entrepreneurs de révolutions et qui venait de payer si cher le crime de ses chefs? Ne fallait-il pas l'aider,

l'éclairer, le ramener aux traditions chrétiennes, garanties de son bonheur comme de la paix publique? N'était-ce pas le premier devoir des prêtres, alors que des laïques à l'esprit élevé, à l'âme généreuse, comme l'admirable comte de Mun, donnaient l'exemple et ne songeaient déjà qu'à consacrer leur vie au relèvement de la classe ouvrière? Que l'internat d'apprentis ne présentât plus que peu de chances de succès, était-ce un motif suffisant pour renoncer à toute œuvre populaire? Dans ce vaste espace à peine évangélisé, pourquoi, par exemple, ne pas créer une sorte de mission permanente? Sur ce terrain dont disposaient l'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade, il était facile de bâtir une chapelle, une modeste demeure; les deux amis y reprendraient la vie commune, y réuniraient quelques enfants, y recevraient les pauvres, y annonceraient la parole de Dieu, et feraient en un mot rayonner tout autour d'eux la bienfaisante influence de Jésus-Christ. C'était le vœu de l'abbé Courtade, et, dans de fréquents entretiens, il persuadait à l'abbé d'Hulst que là était bien le but que la Providence marquait à leur apostolat.

L'abbé d'Hulst disait oui; et cependant une voix intérieure lui faisait entendre qu'il se trompait, qu'il n'était point à sa vraie place, et qu'il avait autre chose à faire de son sacerdoce. Cette voix intérieure était-elle celle de la nature ou celle de la grâce? telle était la question que, dans sa conscience si délicate et si chrétienne, le jeune prêtre se posait. Sa nature évidemment ne trouvait pas son compte dans la vie qu'il avait naguère acceptée et qu'il s'agissait maintenant de reprendre ou d'abandonner. Sans doute, une tendre affection l'unissait toujours à l'abbé Courtade; il n'en demeurait pas moins que ces deux prêtres n'avaient ni les mêmes habitudes, ni les mêmes goûts. L'abbé Courtade se plaisait au milieu des enfants et des hommes du peuple; leurs manières, leur tournure d'esprit, leurs plaisanteries ne le choquaient pas, et, quoique fort bien élevé, il se mettait sans peine à leur diapason. L'abbé d'Hulst, quelque effort qu'il fît, demeurait aristocrate de tendances et de façons, comme d'intelligence; la pensée qu'il pouvait vivre, ou toujours ou longtemps, au contact permanent de pauvres gens sans éducation n'était pas sans l'effrayer et ne lui permettait pas d'envisager avec joie la cohabitation que lui proposait son ami. En outre, il avait le sens assez juste pour comprendre que si l'on veut faire un bien réel, efficace, étendu, dans un ministère de ce genre, il faut s'y donner tout entier; plus de

place, par conséquent, pour l'étude ; et l'étude lui paraissait autant que jamais féconde en puissants attraits.

Sûr de n'avoir affaire qu'à des répugnances ou à des aspirations naturelles, l'abbé d'Hulst en aurait certainement triomphé ; il était assez vertueux pour cela. Mais il avait aussi l'intelligence trop haute pour ne pas entrevoir que la voix de la nature pouvait bien, en lui, se confondre avec celle de la conscience et de la grâce. Pourquoi, se disait-il, la stérilité relative de l'apostolat catholique auprès du peuple de Paris? Pourquoi notre charité ouvre-t-elle à peine les cœurs et détermine-t-elle si peu de retours à la croyance et à la pratique? Oh! sans doute les passions mauvaises sont là qui combattent contre nous ; mais les passions mauvaises sont de tous les temps. N'est-ce donc pas que l'esprit de ce pauvre peuple est tout envahi de préjugés et d'idées fausses qui lui persuadent qu'il est absurde d'être chrétien, que l'antagonisme est absolu, irréductible entre la science, reine du présent et de l'avenir, et la foi, souveraine déchue d'un passé qu'on ne reverra plus? Cela, les journaux qu'il lit, ne le lui répètent-ils pas tous les matins et tous les soirs? Bientôt l'instruction laïque et obligatoire que le parti républicain réclame à grands cris et qui, d'un jour à l'autre, peut passer dans les lois, ne répandra-t-elle pas cette opinion comme un axiome incontestable, déformant le cerveau des enfants au point de le rendre inaccessible à la croyance? Oui, le peuple est malade, et toute âme généreuse doit se préoccuper de le guérir ; mais il est malade de la même maladie que les Français de toutes classes. Les maladies sociales elles-mêmes, tout en s'expliquant, dans une large mesure, par certains vices d'organisation, sont aussi le plus souvent les conséquences et les manifestations d'un mal intellectuel et moral ; elles naissent, en grande partie, d'un état d'âme et d'un état d'esprit. Les soigner directement par des remèdes spécifiques, il le faut sans doute ; mais ce n'est pas atteindre la racine du mal. La racine dernière, elle est dans les intelligences ; ce sont les intelligences qu'il importe de guérir. Il faut, suivant le mot de l'un des plus éclairés et des plus illustres adversaires de l'Église, opérer la réforme intellectuelle et morale de la France. Et par conséquent tout prêtre qui se sent la force et le talent de participer à cette œuvre capitale doit s'y donner de préférence à tout.

Telles étaient les idées qui s'agitaient encore un peu confusément dans l'esprit de l'abbé d'Hulst ; il devait un jour y voir

plus clair et discerner nettement ce que Dieu demandait de lui[1].

Il n'est pas facile de se dégager d'une vie où l'on est retenu par toutes sortes de liens, et où les répugnances elles-mêmes se transforment, parce qu'on a le cœur généreux, en attraits surnaturels. En juin 1871, l'abbé d'Hulst en voyait tout juste assez pour comprendre que Dieu lui demandait de descendre en lui-même et de s'examiner à fond : ce fut le but de la retraite qu'il avait résolu de faire, sous la direction de son guide accoutumé.

* * *

Les hasards de l'année terrible avaient conduit l'abbé Grandvaux loin de Paris, dans les montagnes du Jura, à Saint-Claude. Là, le vénérable sulpicien avait trouvé un asile près de son compatriote et de son ami, dom Gréa, un religieux des anciens âges. D'une riche et grande famille franc-comtoise, dom Gréa avait tout sacrifié à la noble pensée d'unir la vie religieuse la plus pieuse et la plus austère au ministère ordinaire des églises paroissiales.

Deux grandes voies, disait-il, s'ouvrent au sacerdoce catholique pour le salut des hommes.

D'une part, c'est le *ministère pastoral*, assuré dans chaque église par un clergé titulaire et attaché par un lien hiérarchique à cette mission locale, ministère qui descend de la chaire épiscopale jusqu'aux plus humbles paroisses au service des peuples chrétiens, avec la charge des âmes et le nom à jamais béni de *curé*.

D'un autre côté, c'est le *ministère apostolique des missionnaires*, ministère destiné à établir les Églises au commencement de la prédication évangélique, et qui ne cesse dans les pays chrétiens, où la hiérarchie sacrée est depuis longtemps établie, d'être l'auxiliaire de cette hiérarchie. Or, si le sacerdoce appelle et exige la sainteté dans tous ses membres, et si la sainteté, qui sans doute doit exister dans le secret de l'âme par la correspondance individuelle aux appels de la grâce, n'en a pas moins, comme moyen ordinaire et comme garantie extérieure et puissante, la profession publique des conseils

[1] Mgr d'Hulst a développé explicitement toutes ces idées dans sa brochure de 1880 : *Que vont devenir les Facultés libres ?*

évangéliques dans l'état religieux, il y a des affinités profondes et comme un attrait divin qui tend à les unir.

Mais tandis que la vie religieuse apparaît aux hommes de notre temps fortement constituée dans *les ordres religieux proprement dits*, c'est-à-dire dans les instituts voués au ministère apostolique des missionnaires, *le clergé pastoral*, au contraire, se trouve, par la suite des révolutions et le malheur des temps, presque universellement privé du secours de la profession religieuse; et, comme le commun des hommes conclut facilement du fait à la doctrine, on s'est peu à peu accoutumé à cette erreur devenue trop universelle, à savoir que le clergé pastoral est essentiellement séculier et que l'état religieux, dans le clergé, est aussi par essence réservé et réduit aux fonctions d'auxiliaire et de missionnaire.

« Toute l'antiquité, ajoutait dom Gréa, toute la tradition, les décrets des papes et les canons des conciles, protestent contre cette erreur[1]. » Héritiers de la noble tradition des saint Ambroise et des saint Augustin, les *chanoines réguliers* n'avaient-ils pas, durant des siècles, partagé avec les prêtres séculiers la charge pastorale dans une multitude innombrable de paroisses, sur toute la surface du monde chrétien? Les décadences et les révolutions avaient fait disparaître du sol français cet admirable réseau de communautés à la fois monastiques et cléricales. Mais pourquoi, se demandait encore l'abbé Gréa, « ce qui fut possible aux jours de saint Martin, de saint Basile, de saint Augustin, ne serait-il plus possible de nos jours? Le cœur humain est aujourd'hui ce qu'il fut aux temps de nos pères; ses besoins n'ont pas changé; les peuples souffrent des mêmes langueurs, et les âmes vouées au sacerdoce appellent les mêmes forces et les mêmes secours, les mêmes sources de vie et de sainte fécondité[2]. » Des signes nombreux indiquaient au saint prêtre que le temps était venu de faire refleurir cette institution à laquelle lui semblaient aspirer beaucoup de ses frères en sacerdoce, las des tristesses et des dangers que leur imposait l'isolement de la vie paroissiale. Et voilà pourquoi, dans la force de l'âge et déjà vicaire général, il avait résolu de restaurer l'institution des *chanoines réguliers*, avec leurs communautés nombreuses dans les centres de quelque importance, près des églises cathédrales ou collé-

[1] Lettre du R. P. dom Gréa sur la *vie canonique*.
[2] Dom Gréa, *l'Etat religieux et le clergé*, p. 45.

giales, et leurs petites communautés ou prieurés, dans les paroisses rurales.

A l'ombre de la cathédrale de Saint-Claude, il avait en 1863 érigé son premier monastère. C'était, suivant l'usage ancien de l'ordre canonique, comme le séminaire et le lieu de retraite de la congrégation ; là des prêtres, des diacres, des sous-diacres et des clercs inférieurs partageaient leur temps entre l'étude et l'exercice des fonctions de leur ordre aux offices réguliers de la cathédrale ; là venaient se retremper et s'incliner, sous la bénédiction du Père, ceux qui, trop peu nombreux encore, remplissaient dans la montagne le double devoir du ministère des âmes et de la sainte psalmodie, de jour et de nuit ; là enfin étaient élevés de jeunes enfants choisis avec soin, admis à l'habit et aux fonctions ecclésiastiques, qui faisaient comme un doux apprentissage de la sainte règle. Formés aux lettres et aux sciences, au chant sacré, initiés par de longues promenades à la connaissance du pays où ils devaient passer leur vie, ils étaient l'espérance de l'Église et de l'Ordre, comme le sourire de l'austère maison.

Doux et reposant milieu que celui où la bonne Providence conduisait l'abbé d'Hulst et son ami Courtade, au sortir de la fournaise de la Commune de Paris. A peine arrivé, il fut saisi ; le pittoresque même de cette nature si grave lui fit impression. Saint-Claude, ville singulière ! Là il faut lever la tête pour voir le ciel ; le soleil plonge de haut par-dessus un circuit étrange, hérissé de sapinières, festonné de cimes arrondies en ballons, en dômes étroits, en « pains de sucre », comme disent les montagnards, ou bien tout dentelé de rochers à pic, nus et sourcilleux ; des jardinets, grands comme la main, s'accrochent aux saillies du roc, soutenus de vieux murs moussus ; les bâtisses serrées, étranglées, engagées les unes dans les autres, filent en hauteur ; les fabriques allongent leurs interminables rangées de fenêtres ; au travers coulent rivières, torrents, ruisseaux, qui s'épuisent au profit des canaux et des arrivoirs et font entendre l'éternel bruissement de leurs cascatelles ; par delà le grand pont suspendu qui traverse la vallée, de la terrasse du monastère, la vue se perdait sur la haute montagne, tandis que, de l'autre côté, surplombaient les clochers à meurtrières de la vieille église-forteresse qui est la cathédrale de Saint-Claude[1].

[1] Nous empruntons la plupart des traits de cette description au charmant

Mais, plus encore que par la poésie de la nature, l'âme de l'abbé d'Hulst se sentait envahie par celle qui se dégageait de l'atmosphère surnaturelle du cloître. On était comme reporté de plusieurs siècles en arrière, aux jours les plus fervents des siècles les plus chrétiens. Revenu à Saint-Claude quinze ans plus tard, Mgr d'Hulst y retrouvait les mêmes sentiments et les mêmes sensations qui l'avaient pris si fortement en 1871 : « Je suis vraiment dans le paradis, écrivait-il à une personne qui jouissait de sa confiance, dans la compagnie d'âmes saintes, pures, mortifiées et joyeuses. On est tout étonné d'en trouver de telles. Le supérieur est un vrai saint Bernard. Je le connais depuis vingt ans, et je le tiens pour tel depuis lors... La foi dans les moyens approuvés par l'Église lui a fait entreprendre une œuvre impossible, et il y a réussi. Avec des fils d'ouvriers des forges et avec des enfants de la montagne, il a fait des religieux qui renouvellent les exemples des anciens moines et portent avec joie une discipline décrétée impraticable de nos jours... Cette entreprise offre beaucoup de difficultés, surtout à cause du gouvernement. Mais, si Dieu la bénit, quel renouvellement du ministère pastoral[1] ! »

*
* *

La vie religieuse avait déjà exercé son attrait sur l'âme éprise de perfection du jeune prêtre : pouvait-elle ne pas lui parler de nouveau, quand il la voyait sous cet aspect presque idéal ? Écoutons-le lui-même nous faire la confidence de ce qui se passa dans son âme :

« *Saint-Claude*, 28 *juin* 1871, 2e *jour de retraite.*

« Je prends la plume pour tâcher de sortir un peu de la torpeur où je suis depuis hier matin. Ce n'est pas, comme il m'est arrivé au début de plus d'une retraite, ce n'est pas tristesse, ennui, dégoût, crainte de la mortification et de la réforme à introduire dans ma vie. Non, car je suis heureux ici, le temps m'y paraît court, je me sens en paix avec moi-même et résolu à faire tout ce que Dieu me demandera au sortir

livre de A. David-Sauvageot, *Ennemis d'enfance*. Avec lui nous avons parcouru ce pays.

[1] Mgr d'Hulst à Mlle U., Saint-Claude, 20 juillet 1886.

de cette retraite. Mais enfin je n'ai que fort peu d'idées et encore moins de sentiments dans la prière ; jusqu'à présent, rien ne se dégage de mes méditations et lectures.

« La question que je suis venu résoudre ici me laisse d'ailleurs parfaitement calme. Si quelque chose m'occupe de ce côté, c'est la pensée de la vie religieuse. Il est certain que le sentiment que j'éprouve à la vue de cette sainte communauté est celui de l'envie. Tout m'y plaît, non seulement ce qu'on trouve d'avantages spirituels dans toute maison religieuse où règne la ferveur, mais aussi, et pour une grande part, le caractère *ancien* et *monastique* de l'institution. Décidément, si l'attrait décide quelque chose, je ne serai pas Jésuite. Toutes ces congrégations qui datent de la Renaissance ne me disent rien : je trouve leur genre de vie froid et triste comme leur théologie, comme leur habit. J'aime la liturgie, le chœur chanté, les vieux offices, les vieux usages, le parfum de cloître. J'ai éprouvé cette impression très vivement à Sainte-Sabine, il y a cinq ans, au point que j'en ai écrit alors à M. Grandvaux. Je l'éprouve encore ici, parce que j'y retrouve le même spectacle. »

Toutefois, nous dit-il encore, il n'attachait pas une très grande importance à cette impression pour la direction de sa vie : il savait que l'imagination était pour beaucoup dans ce qu'il éprouvait, et qu'il n'appartient *à la folle du logis* ni de décider, ni d'influer sur la décision. Et d'autre part, la pensée se présentait si forte à lui, qu'il goûtait par avance et la grande joie d'être appelé, et la plus vive appréhension d'avoir à se séparer d'un frère « dont la tendresse pour lui allait toujours croissant et qui lui montrait de toutes les manières le besoin qu'il avait de son Maurice ».

« Voilà une étrange chose, ne pouvait-il se défendre d'écrire, — il y a quelques jours à Paris, quand je songeais à cette retraite, il n'était question pour moi que de faire ou de ne pas faire avec mon confrère l'œuvre projetée, de rester avec lui ou de m'en séparer pour vivre à part. Et maintenant, l'une et l'autre hypothèse ont comme fui loin de moi, et cette petite communauté de Saint-Claude, dont à peine je connaissais l'existence, que peut-être je ne reverrai jamais, à laquelle bientôt peut-être je ne penserai guère, occupe la place principale dans mon esprit et dans mon cœur, au point de me faire sentir par avance ce qui me coûterait en y entrant. »

Quant à la question plus pratique, celle-là même qu'il était venu résoudre, voici comment il la posait :

« *J'ai à choisir entre la vie d'études et la vie apostolique ;* non pas que la vie d'études, si je l'embrasse, puisse et doive exclure pour moi

tout ministère ; ni que le ministère doive m'interdire l'étude. Mais, dans les circonstances où je me trouve, qui ne sont pas tout à fait communes (puisque je sors d'une situation exceptionnelle), mais qui sont celles où la Providence m'a placé, je crois qu'il y a vraiment un choix à faire entre *donner* sa vie à l'étude et la *prêter* au ministère, ou réciproquement. Si nous faisons ensemble cette chapelle, nous ne sommes plus dans la condition des prêtres de paroisse qui peuvent attendre la besogne ; nous avons à la créer et pour cela à la chercher ; et ce genre de ministère est tel, qu'il s'étend indéfiniment sous la main de celui qui l'exerce. Du reste, ce ne serait vraiment pas la peine de rompre avec les traditions paroissiales, de se poser en missionnaire, pour mettre ensuite volontairement des bornes à son action. La pauvre étude alors deviendra ce qu'elle pourra.

« Et si, d'autre part, je me consacre à l'étude, le concours que je pourrai donner aux œuvres sera celui d'un étranger qui vient donner un coup de main, non celui d'un homme qui crée quelque chose de moitié avec un autre. »

Dans ces termes-là, la question de résidence n'avait plus qu'une médiocre importance. L'abbé d'Hulst voyait du pour et du contre à continuer la cohabitation. Le *pour*, c'était un certain bon exemple, c'était pour lui-même une garantie de vie plus pauvre et plus surnaturelle, c'était l'appui moral et, pour ainsi dire, le crédit que sa présence pourrait donner à l'œuvre de son confrère ; le *contre*, c'était l'inconvénient d'occuper la place d'un ouvrier plus utile dans cette petite maison où l'on ne pourrait guère vivre à trois ; c'était le désagrément d'habiter sans nécessité un quartier des plus excentriques ; c'était enfin le peu d'attrait naturel ; mais ce dernier point, l'abbé d'Hulst le sentait, pouvait aussi bien être rangé du côté du *pour* que du côté du *contre*.

Entre ces deux hypothèses, il ne voyait pas de milieu. Craignant que l'amour-propre ne fût inconsciemment le motif d'une résolution qui ne s'imposait ni dans un sens, ni dans l'autre, l'abbé d'Hulst s'arrêta au parti que prennent volontiers les saints, celui de « se décider par l'obéissance ».

« J'ai beaucoup prié saint Claude, écrit-il, de me faire connaître, ou plutôt de faire connaître à mon directeur, la volonté de Dieu. J'ai la confiance que, comme sainte Jeanne de Chantal, j'entrerai dans le repos (le repos d'esprit) *par la porte de Saint-Claude.* »

Il ne fallut pas à l'abbé Grandvaux moins de quatre conversations « à fond » pour qu'il se sentit en état de donner, à celui

qui s'en remettait à lui, le conseil demandé. Dans la première de ces conversations, l'abbé d'Hulst aborda nettement la question de la vocation religieuse : « Un homme qui a du goût pour tout, disait-il de lui-même à son directeur, et qui ne sait se décider à rien, n'est-il pas fait pour vivre sous l'obéissance religieuse, surtout quand il a un attrait véritable, quoique non pas dominant, pour ce saint état ? » L'abbé Grandvaux eût penché vers l'affirmative, si l'abbé d'Hulst avait eu en vue la Compagnie de Jésus. « Mais, écrit l'abbé d'Hulst lui-même, devant ma répugnance marquée pour ce genre de vie, il s'arrêta et demeura neutre. » Quant à l'ordre de Saint-Dominique, dont il fut ensuite question, le saint prêtre répondit « qu'il y avait lieu d'y penser devant Dieu, mais que la chose ne lui paraissait pas mûre ».

Les trois entretiens suivants portèrent donc à peu près exclusivement sur la question même que l'abbé d'Hulst était venu examiner. M. Grandvaux connaissait dès longtemps la haute intelligence de son pénitent, et il inclinait assez volontiers à le pousser vers un ministère plus intellectuel que n'avait jusqu'alors été le sien. « C'est du côté de l'étude que vous devez verser, lui disait-il ; mais cette étude doit être encore un ministère ; elle doit servir la cause de Dieu ; et, pour lui donner le caractère d'actualité qui peut la rendre utile à cette fin, il faut rester en contact avec les âmes par le ministère sacerdotal. » Vue profonde et trop oubliée par la plupart des prêtres qui se livrent à l'étude, et que l'abbé d'Hulst, lui, devait toujours avoir sous les yeux. « Mais, ajoutait M. Grandvaux, il ne paraît pas que, en entrant avec l'abbé Courtade dans la petite maison du boulevard de Ménilmontant et en partageant les sollicitudes d'une création, il soit possible de faire à l'étude la part qui lui convient. Il est donc à propos de saisir l'occasion qui se présente de vous mettre à part, d'autant plus que cette séparation qui pourrait devenir inévitable un jour ou l'autre ne s'expliquerait pas aussi naturellement après un renouvellement de l'installation en commun. Quand il se présentera quelque emploi qui vous mette à même de donner à vos études un but spécial (comme serait un enseignement public), il y aura peut-être lieu de l'accepter. D'ici là, restez à Saint-Ambroise, travaillez et unissez à l'étude un ministère libre ; aidez au besoin votre confrère, jusqu'à ce qu'il trouve un coopérateur qui soit tout à lui. »

Cette solution était claire et catégorique, trop sans doute aux yeux de l'abbé d'Hulst ; car, le lendemain, il revoyait son direc-

teur et lui soumettait de grandes objections. Cette nouvelle conversation faisait ressortir les considérations suivantes, que l'abbé d'Hulst résumait par écrit en ces termes :

« 1° L'œuvre de la chapelle est tellement utile, elle offre tant de chances d'arriver à un résultat surnaturel, qu'il ne faudrait y renoncer que pour un avantage certainement équivalent ou supérieur.

« 2° Cet avantage ne peut se rencontrer dans l'étude que si l'étude est sérieuse et fructueuse, *si elle produit des résultats.*

« 3° Il est douteux que, livré à moi-même, travaillant d'une façon absolument libre, j'eusse assez de fermeté et de suite pour donner à mes études ce caractère.

« 4° Il en irait autrement, si un enseignement public donnait une direction déterminée et une impulsion décisive à mes études.

« 5° De sorte que l'alternative irait se précisant : ce ne serait plus seulement l'*étude* ou le *ministère des faubourgs*, mais *une chaire d'enseignement* ou l'*œuvre de la chapelle* franchement entreprise avec mon compagnon.

« 6° Mais l'un des termes de cette alternative (l'enseignement) ne dépend pas de moi : il faut qu'on me l'offre, ce qui est douteux et n'est certainement pas immédiat. Or, ni M. le curé, ni mon confrère ne peuvent attendre : il faut qu'ils sachent s'ils peuvent compter sur moi. Mon directeur me conseille de leur dire : Ne comptez pas sur moi ; faites la chapelle comme si je n'y étais pas ; toutefois, quoi qu'il arrive, je donnerai à la chapelle un concours de travail et d'argent ; il est même possible et probable que je reste dans la paroisse et que je travaille aux œuvres, tout en demeurant indépendant. »

Enfin, la veille du départ, à une heure avancée de la soirée, M. Grandvaux proposait à son pénitent un troisième et dernier avis : « *Le but à venir de sa vie devait être l'étude* ; si, d'ici le mois d'octobre, un poste favorable à l'étude ne lui était pas donné, il suivrait l'abbé Courtade dans la nouvelle maison ; mais il l'avertirait, dès à présent, que son séjour ne devait être que provisoire, en attendant qu'une forme utile et pratique eût été donnée à ses désirs d'étude. »

« Cette solution me sourit singulièrement, écrivit aussitôt l'abbé d'Hulst sur son carnet de retraite ; elle m'ôte un poids du cœur. On me dit de ne pas la regarder encore comme définitive et de la recommander à Dieu.

« Samedi matin, ajoute-t-il, en rentrant de célébrer la messe et au moment de monter en diligence, mon directeur me demande ce que j'ai pensé devant Dieu de la solution proposée la veille au soir. Je lui réponds que tout me porte à l'accueillir

comme la réponse du Ciel. Il me dit que c'est aussi son avis, et je pars sur cette décision. »

De cette décision prise sous le regard de Dieu et avec un si parfait désintéressement, le jeune vicaire de Saint-Ambroise devait tenir le plus grand compte. Généreusement il reprit, sur les confins de Ménilmontant, son ministère populaire. Mais, dès qu'il le put, il orienta sa vie vers cette grande œuvre de l'apostolat intellectuel qui devait demeurer la caractéristique de sa belle vocation. Si l'étude ne tint pas dans ses journées toute la place qui eût été nécessaire, si des travaux d'un autre ordre vinrent trop souvent, et parfois trop complètement, l'en distraire, il fut loin d'en être le premier responsable, les témoins de sa vie sont là pour l'affirmer.

Comme il l'avait espéré, c'était « par la porte de Saint-Claude » que lui était venue la lumière. Aussi la reconnaissance de l'abbé d'Hulst n'alla point uniquement à son cher et vénéré M. Grandvaux, mais s'étendit jusqu'au Père dom Gréa, qui, de ce jour, demeura l'ami de celui qui avait été son hôte et devint peu à peu le confident de ses plus intimes pensées.

Plus d'une fois, au milieu des occupations d'une existence surmenée, l'abbé d'Hulst revécut en esprit les jours de paix qu'il avait passés dans le calme et pieux asile que la méchanceté des hommes ne devait pas, hélas ! tarder à fermer.

Et moi aussi, en écrivant ces lignes, je revois ces lieux où m'avaient attiré de chères affections sitôt brisées par la mort ; et il me semble que j'entends encore, mêlées au bruit du torrent, les lumineuses et toutes célestes conversations de ces deux grands religieux, l'abbé dom Gréa et son hôte, le Père Danzas, auprès de qui, durant quelques heures bénies, mon âme s'ouvrait aux nobles et douces aspirations de la vie religieuse vers laquelle elle tendait.

*
* *

A peine de retour à Paris, l'abbé d'Hulst se mit en devoir d'exécuter la résolution qu'il avait prise à Saint-Claude. Son frère poursuivait alors, au milieu de grandes difficultés, le règlement de la succession du comte et de la comtesse d'Hulst. Maurice s'intéressait à cette affaire qui le touchait de si près, mais avec des sentiments bien différents de ceux qui animent ordinairement des héritiers. Au fur et à mesure qu'il recevait

les sommes provenant de la vente de leurs terres, — souvent même avant de les avoir reçues, — il en affectait la plus grande part à quelque bonne œuvre. Déjà, nous l'avons vu, il avait acheté de ses propres deniers, en face du Père-Lachaise, un grand terrain situé le long du boulevard de Ménilmontant, du n° 53 au n° 57. Fort du consentement de l'abbé Chevojon, il entreprit sans retard la construction de la chapelle de secours qu'il avait projetée; elle fut achevée au commencement de 1872, bénite le 19 février, dédiée au sacré Cœur de Jésus et au patron du nouvel archevêque de Paris, saint Hippolyte, dont elle prit le nom. Le *presbytère* des deux amis s'éleva tout à côté.

L'aspect actuel du quartier qui conduit au cimetière du Père-Lachaise ne peut que très imparfaitement donner l'idée de ce qu'étaient, il y a trente ans, les rues montant de Saint-Ambroise au boulevard extérieur. L'*avenue de la République* a renversé bien des masures et, par le seul voisinage de ses maisons modernes, fait reculer plus d'un repaire. Ce nom, hélas! bien des maisons voisines de Saint-Hippolyte le méritaient en 1872. Du modeste logis de l'abbé d'Hulst et de l'abbé Courtade, on entendait des rixes perpétuelles dans une cité bondée de faux ménages. Par-dessus le mur, tombaient, à l'adresse *des curés*, des cadavres de chats et autres « cadeaux » inspirés par la grossièreté des mœurs. Mais cette malveillance et ces outrages n'étaient pas de nature à décourager deux saints prêtres qui avaient résolu de se faire les apôtres de ce peuple abusé.

Chaque jour l'abbé d'Hulst se mettait en campagne, parcourant à grands pas ces misérables rues, montant d'innombrables escaliers, visitant des malades souvent rebelles, portant à de nombreuses familles, dont quelques-unes l'exploitaient sans scrupule, des secours de toutes sortes, loyers payés, effets retirés du mont-de-piété, secours de toutes sortes : lits, matelas, médicaments, bons, argent même, dans les cas pressants. Il fut souvent dupé : qui ne l'est pas en faisant la charité? Son jeune serviteur, Alphonse, qui était le factotum de la maison et l'organiste de la chapelle, découvrit plus d'une supercherie dont l'abbé d'Hulst était le premier à rire, et qu'il contait plus tard avec sa verve accoutumée.

Le service de la chapelle était aussi fort absorbant : « Les occasions d'instruire, d'exhorter, d'évangéliser ce peuple renaissaient à chaque instant; » c'est lui-même qui l'écrit. Il

faisait de longues séances au confessionnal, prêchait à peu près tous les dimanches, et souvent en semaine : sa parole, quoique parfois au-dessus de l'auditoire, était goûtée, parce qu'elle laissait voir son dévouement et son amour des âmes; on était heureux aussi de l'entendre chanter; l'ardeur qu'il y mettait faisait oublier ce que sa voix avait de médiocrement harmonieux et entraînait tous les fidèles. Ne se dépeint-il pas un peu lui-même dans ce portrait qu'il traça de l'abbé Courtade, lorsque celui-ci lui eut été enlevé par la mort : « Il paraît si heureux au milieu des âmes simples! Il a tant de bonheur à semer la divine parole, à réunir le soir ceux qui ont travaillé tout le jour autour de l'autel où veille le Cœur de Jésus! Il leur apprend si bien comment ce Cœur a aimé les hommes! Ce carême de 1872, cette neuvaine à saint Joseph, ce mois de Marie, cette neuvaine au sacré Cœur, cette octave des morts, toutes ces occasions, j'allais dire tous ces prétextes, que notre ami cherchait pour parler de Dieu aux ouvriers et pour bénir les ouvriers au nom de Dieu, tout cela était si plein de grâce, de simplicité, de cordialité chrétienne! Humble chapelle de Saint-Hippolyte! au sein de votre pauvreté, vous avez connu de beaux jours, de douces fêtes! »

Trois ou quatre apprentis étaient restés fidèles à leurs bienfaiteurs et demeuraient avec eux; c'était comme le noyau d'une école professionnelle que l'abbé d'Hulst se réservait de fonder et dont il avait déjà dressé les plans. Là, comme dans la maison de famille de la rue de la Folie-Méricourt, il partageait la maigre pitance des enfants, les égayait de ses spirituelles causeries, les intéressait par des récits de la guerre, jouait avec eux après le dîner, écoutait leurs confidences et leur renouvelait sans se lasser de sages conseils trop vite oubliés.

Si chargé qu'il fût, le ministère de Saint-Hippolyte ne suffisait pas pourtant à remplir son activité. De tous côtés, on l'invitait à prêcher, et il ne se dérobait pas : Saint-Ambroise, Notre-Dame-des-Victoires et Saint-Roch l'entendirent aux grandes fêtes. A Sainte-Anne, il donna une retraite de Noël; à Saint-Étienne-du-Mont, la retraite des Dames de Sainte-Geneviève; au couvent de l'Adoration-Réparatrice de Lyon, une octave de réparation; à Paris, chez les Bénédictines, un triduum pour l'Adoration perpétuelle, sans compter les allocutions dans les séances solennelles des œuvres de jeunes gens, dont il commençait à être le président toujours réclamé. Il lui fut particulièrement doux, au mois de juillet 1872, de prêcher,

au château de Randan, une retraite tout intime, qui précéda la première communion de la future reine d'Espagne, la jeune princesse Mercédès.

C'est en 1871 qu'il inaugura, dans son cher collège Stanislas, dont l'abbé de Lagarde venait de prendre la direction, un apostolat qui, sous différentes formes, ne devait finir qu'avec sa vie. Après avoir ouvert l'année scolaire par la retraite dite de rentrée, il accepta de faire aux grands élèves de l'école préparatoire un cours régulier d'instruction religieuse : conformément à la tournure de son esprit, il lui imprima un caractère très philosophique.

Préparer ces conférences, c'était déjà s'engager dans la voie d'un ministère plus intellectuel et faire à l'étude une part, part encore insuffisante cependant et dont l'abbé d'Hulst ne voulut point se contenter. Champion de la foi chrétienne dans un quartier populaire, pouvait-il demeurer étranger aux problèmes sociaux qu'il voyait chaque jour se poser pratiquement devant lui ? Évidemment non. De là quelques articles de revue, publiés dans le courant de cette année 1872, et dont l'accent n'est pas du tout celui d'un aristocrate ou d'un conservateur attardé. Qu'on en juge par ces quelques extraits d'un article paru dans la *Revue des associations catholiques pour la classe ouvrière*, et qui porte ce titre : *De l'éducation sociale des ouvriers*. Le début est légèrement caustique : « Depuis un an, le nombre de ceux qui prétendent régénérer la société est si grand, que l'esprit français a déjà trouvé là l'occasion de créer un mot pour caractériser une ridicule espèce, le *régénérateur*. » Mais le vrai régénérateur de l'homme *social*, comme celui de l'homme individuel, c'est encore et toujours Jésus-Christ ; à la lumière des événements de 1871, quelques-uns commencent à le comprendre : ce n'est, hélas! qu'une minorité. « Il y en a des millions qui demeurent plongés dans les ténèbres d'un milieu intellectuel que n'illumine aucun rayon du ciel. » Cette multitude se divise en deux groupes : « Il y a le groupe des satisfaits, de ceux qui, assurés du pain matériel, ne sentent guère la nécessité d'en chercher un autre. De ces conservateurs sans principes, nous avons dit un jour, ici même, ce que nous pensions : réfractaires à la grâce, ils semblent faits pour décourager l'espérance des plus ardents apôtres. En tout cas, on ne voit guère par quel moyen nouveau la vérité pourrait leur être intimée. Ils savent lire, ils croient pouvoir juger, et ils n'admettent pas qu'on les instruise. »

Le second groupe, c'est le prolétariat, « pour le premier, un épouvantail, un cauchemar. »

« Plus d'un conservateur voudrait pouvoir le supprimer. Eh quoi! supprimer l'ouvrier? Mais alors, qui travaillera? qui produira? Qui fabriquera le capital? Non, non, se dit notre honnête homme, gardons l'ouvrier, mais ôtons-lui ses désirs. Autant vaudrait dire tout de suite : Gardons son corps, ôtons-lui son âme. Et de fait, on n'y a que trop bien réussi. Quatre-vingts ans de révolution bourgeoise ont ôté à l'ouvrier son âme : qu'y a gagné le conservateur? Au lieu d'avoir affaire à un homme, il a affaire à une bête féroce; et quand il n'est pas bien armé, il n'est pas le plus fort. O Christ! Et dire que l'humanité en revient là après avoir appris ton nom et connu ta lumière! Mais elle n'en revient là que pour avoir oublié l'un et l'autre.

« Il faut donc faire l'éducation sociale de l'ouvrier et la faire à l'aide des principes chrétiens; mais comment atteindre l'ouvrier, que le milieu social éloigne de l'Église? « Pourquoi, écrit l'abbé d'Hulst, ne « pas faire de l'union des croyances une garantie de l'union des inté- « rêts? Pourquoi ne pas essayer des associations de crédit, de travail, « de consommation, dont le lien serait la foi religieuse, dont le centre « serait la maison de prière, dont la force serait l'union fraternelle? « Bientôt ces ouvriers, ces patrons, associés pour le travail et pour le « gain, habitués à se servir mutuellement, à se donner réciproquement « la préférence dans toutes les occasions de profit, à se préserver entre « eux du chômage et de la misère; bientôt, dis-je, ces associés fourni- « raient l'assistance ordinaire des offices religieux, l'auditoire né des « cours et des conférences, le recrutement régulier des écoles chré- « tiennes, des cercles, des patronages, de toutes ces institutions qui « sont assurées de faire du bien à la seule condition de trouver des « hommes qui consentent à s'en laisser faire. »

Le même esprit anime encore une autre étude, parue celle-là dans le *Correspondant*[1] : *Un essai de bon socialisme*, à propos d'une brochure de M. Parod, industriel, de qui les idées fort intéressantes font une sorte de précurseur d'Édouard Drumont et de Georges Thiébaud.

Sous les auspices de la *Société générale d'éducation*, et dans le recueil de ses travaux, l'abbé d'Hulst prit également une part assez active à la polémique relative à l'instruction obligatoire. Ces courts articles[2] nous paraissent, il faut le dire, un un peu trop théoriques et trop abstraits.

[1] 10 novembre 1872, rééditée par Mgr Odelin, *Mélanges*, t. II, p. 1.
[2] Réunis en une brochure de la *Société bibliographique*.

Les travaux que nous venons d'énumérer n'étaient que des diversions à une œuvre plus considérable, la première qui soit sortie de ses mains, œuvre très douce à sa piété comme à son affection fraternelle, la *Vie de la Mère Marie-Thérèse*, fondatrice de la congrégation de l'Adoration-Réparatrice.

*
* *

L'abbé d'Hulst n'avait jamais cessé de s'occuper des affaires du couvent de sa sœur; et même, en ces années 1871 et 1872, il y avait donné une part notable de son temps, comme le prouve sa correspondance avec la Mère Marie-Catherine [1].

A la fin de 1871, il avait eu la joie très vive de voir cette sœur bien-aimée, à peine sortie d'une crise de santé qui avait nécessité son envoi aux eaux [2], admise à ses vœux perpétuels. Plus que jamais il l'avait aidée de ses lettres.

« Très chère sœur, lui écrivait-il le 25 novembre, vous ne pouvez douter de l'union de mon âme à la vôtre pendant vos jours de solitude et de préparation. Vous buvez à longs traits cette vie intérieure dont je sens si vivement le besoin, et dont, par mon peu d'énergie, je prive toujours ma pauvre âme faute de savoir lutter contre l'envahissement des choses du dehors. Ces trois jours, la Présentation, saint Clément

[1] 4 juillet 1871. « Chère sœur, le bon Maître a une façon à lui d'aimer ses Filles de la Réparation. L'affaire d'Angleterre est décidément manquée!... Tout à vous, avec mon affectueuse compassion pour vos épreuves temporelles. »

[2] L'abbé d'Hulst avait écrit à ce sujet à sa sœur cette lettre humoristique, le 5 août 1871 :

... « En vérité, je suis tellement piqué, que j'ai bonne envie de vous appeler « Mademoiselle »... Ainsi, vous avez cru que j'avais fait une réticence, une finasserie, que sais-je encore? Eh bien, votre châtiment sera d'apprendre que, lorsque hier soir j'ai eu la première nouvelle de votre départ pour Vittel, votre méchante lettre roulait déjà vers Paris de compagnie avec vos injustes soupçons. Moi, je ne me doutais de rien. Un mot de M. de Caraman m'a fait accourir au couvent. J'ai vu la bonne Mère; j'ai dit : *Amen*, à condition toutefois que ce fût l'avis du docteur de Quevauvilliers. Voilà tout...

« Et maintenant, mademoiselle Le Sage, tâchez une autre fois de n'être pas si prompte à suspecter la bonne foi de votre frère, qui a bien donné quelques preuves de l'intérêt qu'il prend à vos attraits de vocation...

« ... Figurez-vous que vous êtes un de ces anciens solitaires qui quittaient le monastère pour une cellule du désert!... Que Vittel vous soit une grotte d'obéissance, de solitude et de prière, tout en faisant large la part du corps, ce *pauvre frère âne*, comme dit saint François, puisqu'il vous est ordonné de le restaurer... »

et saint Jean de la Croix, ont été pour moi remplis d'attrait surnaturel, et cependant je n'y ai pas fait d'oraison du tout. C'est aujourd'hui sainte Catherine ; pendant que je la prierai pour vous, demandez-lui pour moi ce qui me manque. J'ai dit hier la messe pour notre fidélité à tous deux. Achevez de garnir d'huile votre lampe, voici l'Époux qui vient ; vous allez lui ouvrir, et le monde qui est fou n'y comprendra rien, et son châtiment sera d'être à son tour méconnu de l'Époux... *Nescio vos...* Je philosophe beaucoup en ce moment, et j'éprouve une grande facilité à passer des considérations purement scientifiques de la philosophie aux pensées surnaturelles de la foi ; mais je sens aussi que c'est là un don gratuit et que des milliers d'âmes sont excommuniées de cette lumière ; et je les plains bien fort, et dans mon impuissance à les éclairer je trouve que, même pour le zèle de la conversion des âmes, vous avez choisi la meilleure part... Je pense que vous allez quitter le Créateur pour le Rédempteur, le Maître pour l'Époux. Que cette seconde partie de vos exercices vous conduise au terme d'amour et de sacrifice où Jésus veut vous voir pour vous donner l'anneau de l'éternelle alliance !...

« Votre frère en Jésus-Hostie. »

Ce fut lui qui, le 8 décembre, prêcha la profession de sa sœur et de trois de ses compagnes. Il prit pour texte le passage des Proverbes (IX) *Sapientia ædificavit sibi domum*, et développa avec une grande élévation la pensée suivante : « Oui, cette maison que le Verbe se bâtit pour en faire sa demeure et la maison du sacrifice, c'est d'abord Marie immaculée, Marie ornée des sept dons du Saint-Esprit. Mais c'est vous aussi, âmes en qui Dieu habite et dont le cœur va servir d'autel à un généreux holocauste. »

Il entrait si bien dans l'esprit de l'œuvre réparatrice ! Et cette vocation de sa sœur lui semblait, en même temps que si sublime, si vraiment utile, surtout aux heures où il sentait plus fortement le néant des efforts humains ! Qu'on me permette de le citer encore :

« Je voudrais, écrivait-il le 8 septembre 1872, vous prêcher, vous enflammer, vous dire mille belles choses ; mais je suis lourd et bête. Ce matin pourtant j'ai prêché sur la Nativité, sur le lever de cette aurore qui apportait tant de joie au monde, parce qu'elle annonçait un si beau soleil. Mais, hélas ! quand on voit l'usage que l'humanité en fait de cette lumière d'abord si ardemment reçue, puis si stupidement dédaignée ; quand on assiste à l'obscurcissement quotidien de la vérité dans le monde, quand on voit le succès effroyable des moyens organisés pour perdre les âmes, il n'y a plus guère de place dans l'âme que pour la tristesse ; votre vocation paraît être la vraie, la seule vraie

forme de la piété. On sent le besoin de se séparer encore de tout ce qui n'est pas le vrai peuple de Jésus-Christ ; et alors, si on se réjouit encore de quelque chose, c'est d'avoir été choisi pour comprendre le prix des trésors que la multitude méprise ; mais cette joie-là même, par la comparaison douloureuse qu'elle contient, est tout imprégnée de tristesse. »

Avec de telles dispositions au fond de l'âme, il est facile de concevoir l'attrait qu'avait exercé sur lui la Mère Marie-Térèse. Trois ou quatre ans avant qu'elle fût rappelée à Dieu, il avait eu le bonheur de voir cette sainte fondatrice, dont la conduite à l'égard de Mlle d'Hulst avait été, l'on s'en souvient, si généreuse et si loyale. Il l'avait approchée avec vénération, mais sans soupçonner cependant, — lui-même l'a écrit[1], — les trésors de grâces qu'elle tenait cachés sous le manteau de l'humilité. Chargé dès 1867 de recueillir dans les papiers de la Mère Marie-Térèse quelques pensées propres à ranimer la dévotion des associés de l'*Adoration réparatrice*, il avait été frappé de l'élévation de son esprit, de la solidité et de l'onction de sa doctrine spirituelle : puis, sa vie elle-même, l'histoire de son âme, de sa pensée et de son œuvre, telles qu'elles se peignaient dans de nombreux écrits, lui étaient apparues comme une éloquente exhortation au culte de l'Eucharistie, en même temps qu'un touchant commentaire de ces paroles dont elle avait fait elle-même sa devise : *Amour et sacrifice*[2]. Il avait pensé qu'en un temps de naturalisme et de négation, il était bon de conduire les âmes fidèles vers ce foyer de vie surnaturelle, vers cette œuvre de religion et de zèle qui, après n'avoir été que le rêve d'une âme passionnée pour l'honneur de l'Eucharistie, était devenue en trente ans une vivante et belle réalité : et c'est pourquoi il avait pris la plume[3]. Mais, bien des fois, elle lui était tombée des mains : qu'il est difficile d'écrire quand on mène une vie si active! Écoutons ces premières plaintes qui se retrouveront si souvent désormais sur ses lèvres et dans ses lettres : « J'ai beau faire, je n'échappe pas aux dérangements. Quand j'ai beaucoup d'occupations de ministère, je me dis : Après, j'aurai du temps; et il se trouve que, mes

[1] *Avant-propos*, p. XI.

[2] L'abbé d'Hulst fut tellement saisi de la lecture des papiers de cette sainte religieuse, que dans une lettre à sa sœur, du 31 août 1867, il s'écrie : « Je les lirais volontiers à genoux. »

[3] En 1868 et 1869, il s'occupa de cette *Vie* et se réjouit de vivre lui-même en compagnie de cette sainte Mère.

occupations terminées, je suis aussi bien envahi par les affaires et démarches de toute nature, que je l'étais auparavant par les confessions, catéchismes, etc. J'arrive ainsi à un état de mécontentement chronique, d'humeur intérieure, non contre les personnes, mais contre les choses et contre moi-même ; je n'ai presque pas touché à la *Vie*, et, tandis que je suis sûr de pouvoir la terminer en trois semaines, je vois encore se dissiper l'espérance que j'avais de l'achever avant de quitter Paris... Je ne vous prêcherai pas encore aujourd'hui. J'ai plutôt besoin d'être prêché moi-même, car je suis de mauvaise humeur, ce qui ne plaît pas à Dieu. Je vais aller trouver le saint Sacrement, pour tâcher de calmer l'animation stérile où mon âme s'agite [1]. »

Les vacances de 1871 lui permirent enfin d'achever son œuvre [2]. En novembre, il écrivit la préface, et bientôt le livre parut [3] :

« Les ennemis nés du mysticisme, écrivait-il à la fin de son *avant-propos*, ceux qui confondent de parti pris l'abus avec la chose, ne goûteront pas ce livre ; mais les âmes simples qui ne limitent pas la puissance de Dieu, qui savent qu'elle a pour mesure la mesure même de son amour, trouveront dans ces pages, à défaut d'autre mérite, un parfum de grâce qui sort du sujet même et qui réjouit la foi. Elles y verront à l'œuvre cette Providence surnaturelle qui choisit, façonne et gouverne à son gré les instruments de ses mystérieux desseins ; elles se réchaufferont au contact d'un grand cœur ; elles compatiront à ses angoisses ; elles applaudiront à ses généreux élans ; elles suivront pas à pas, à travers toutes les phases de l'épreuve et de la douleur, l'amante passionnée de la gloire de Jésus-Christ au saint Sacrement de l'autel ; de cette vie humble et cachée il se dégagera une vive lumière qui dissipera pour elles une partie des obscurités de la foi ; et peut-être alors, heureuses de se sentir dans le courant de la vérité, formeront-elles secrètement un vœu qui bien des fois fut le nôtre au cours de ce travail : puissent ces pages, destinées aux âmes fidèles, tomber comme par hasard sous les yeux de l'incrédulité, fixer un instant son attention distraite, et lui fournir la plus douce et la plus puissante révélation qui puisse manifester Dieu au cœur de l'homme : la révélation de l'amour ! »

Telle est bien, en effet, la note de ce livre où l'abbé d'Hulst a mis tout son cœur, toute sa foi, toute sa dévotion, toute sa

[1] Le 28 août 1871.

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 4 octobre 1871.

[3] *Vie de la Mère Marie-Térèse*, fondatrice et première supérieure générale des sœurs de l'Adoration-Réparatrice. Paris, Poussielgue, in-12.

science théologique et mystique. Aucune inexpérience, ni dans la pensée, ni dans la composition, ne décèle la jeunesse de l'écrivain ; le style même n'a rien de ce convenu qui caractérise trop souvent les ouvrages de ce genre. Le volume de l'abbé d'Hulst pouvait tomber sous tous les yeux, entre toutes les mains ; régal des plus mystiques, il n'avait rien, du moins dans sa forme, qui pût rebuter ceux qui ne jugent qu'avec leur insuffisante et froide raison. Est-ce cela que lui reprocha l'abbé Morel, de l'*Univers*? On serait presque tenté de le croire.

« Vous entendrez peut-être, écrivait l'abbé d'Hulst à sa sœur, le 6 juin 1872, parler d'un article fort ridicule qui a paru dans l'*Univers* sur la *Vie*. L'auteur, l'abbé Jules Morel, me casse le nez à coups d'encensoir, fait du lyrisme à propos de la Mère Marie-Térèse. Mais en même temps il me traite comme un gamin, donne au public une foule de détails sur ma personne, me distribue des conseils tout à fait drôles pour mon avenir, et donne à entendre que j'ai été sur le point de *mal tourner* (au point de vue des doctrines). Le bon Père Le Vavasseur, qui lui avait confié la mission de parler du livre, est tout désolé ; il m'a écrit une lettre charmante. Pour moi, je suis tout consolé, car je tenais depuis longtemps le dit abbé Morel pour un toqué de la première espèce. Je lui ai écrit *pour le remercier*, en ajoutant seulement que je serais encore davantage son obligé s'il avait cru devoir occuper ses lecteurs un peu plus du sujet et un peu moins de ma personne. »

En effet, après divers reproches assez bizarres, entre autres celui d'avoir incidemment médit du 2 décembre, l'abbé Morel avait ajouté : « A quoi pourrions-nous encore inviter ce merveilleux débutant? Il ne sait rien de l'hagiographie, ni de la patristique, et c'est juste, car ce serait vraiment à son âge de la science infuse. Mais il sait trop peu de chose en fait d'Écriture sainte. Les qualités brillantes de son style, dont la meilleure est la lucidité, sont des qualités laïques. Sa pensée, qui est déjà si pieuse, ne va pas encore chercher son enveloppe dans le texte sacré, comme saint Bernard et l'évêque de Poitiers. »

Et voici la conclusion de l'article :

« Que cette chère personne (la Mère Marie-Térèse) lui laisse entre les mains le fil conducteur et qu'il ne l'abandonne jamais! Il nous paraît qu'il a grand besoin du discernement des esprits pour s'orienter entre les divers systèmes qui lui feront des avances, et de la scrutation des cœurs pour choisir les hommes auxquels il accordera ses préférences. Mais il est si généreuse-

ment disposé, que Marie-Térèse peut tout lui obtenir de la miséricorde divine, qu'elle peut même *réparer*, s'il en était besoin [1]. »

Cette critique, plutôt impertinente et qui trahissait surtout le dépit de voir un jeune prêtre aussi éminent s'en tenir, entre les deux écoles catholiques, à la ligne moyenne qu'il devait garder toute sa vie, ne paraît pas avoir fait grande impression sur le public, d'autant qu'elle était tempérée par les plus grands éloges. Les trois premières éditions de cette attachante et édifiante biographie furent rapidement enlevées, et leur succès prouva que l'auteur n'avait pas eu tort de compter sur « l'attrait qui sollicite les chrétiens à connaître de plus près et par le dedans, toute vie où se révèle le signe d'une vertu éminente et d'une mission divine [2] ».

* * *

Un certain samedi soir de l'été 1872, un jeune ouvrier, venu chez l'abbé d'Hulst à une heure fort avancée, le trouva en train d'écrire, absorbé par un travail opiniâtre : « C'est un sermon que vous faites là? lui demanda-t-il familièrement. — Non, mon cher, répondit l'abbé d'Hulst; cela c'est pour la Sorbonne. » L'ouvrier ne comprit pas, mais ce mot lui resta dans la mémoire et il le répéta. De quoi donc s'agissait-il? L'abbé Bourret venait d'être nommé évêque de Rodez, laissant vacante la chaire de droit canon qu'il occupait à la Sorbonne. Le droit canon! ce n'était pas précisément le fait de l'abbé d'Hulst. Mais la grande latitude laissée aux professeurs de la Faculté de théologie dans le choix de leur programme et dans la manière de le remplir, lui faisait espérer qu'il trouverait quand même dans cet enseignement l'occasion de tracer son sillon. Il avait donc posé sa candidature et s'était remis fiévreusement à l'étude.

Ce n'était pourtant pas la Sorbonne qui devait enlever l'abbé d'Hulst au ministère des faubourgs. Un autre candidat, l'abbé Blampignon, lui fut préféré; mais l'archevêque avait l'œil fixé sur lui : Saint-Ambroise et Saint-Hippolyte n'allaient plus le conserver longtemps. « Priez pour moi, écrit-il à sa sœur le 21 juin 1872, car l'autorité s'occupe de ma personne; il est question de moi pour ceci et pour cela, le malheur est qu'on

[1] *Univers*, 4 juin 1872.
[2] Préface de la 3e édition.

me consulte, et je crains d'écouter la nature en disant oui à cela ou à ceci ; il serait bien plus commode d'obéir silencieusement. Priez Notre-Seigneur que la faveur trop grande qui m'entoure ne contribue pas à m'éloigner de la sainteté. »

Mgr Guibert avait demandé à son vicaire général, M. Langénieux, de lui indiquer un jeune prêtre sachant écrire, qui pût l'aider dans la composition de ses lettres et mandements. L'archidiacre de Notre-Dame lui nomma son ancien vicaire ; Mgr Guibert, après avoir pris connaissance des articles polémiques de l'abbé d'Hulst pendant le siège, estima qu'il ne pouvait faire un meilleur choix. Aux premières ouvertures que lui fit M. Langénieux, M. d'Hulst répondit : « Ma vie me semble devoir appartenir surtout à la science et à la prédication. Vous me demandez de la changer tout entière. Laissez-moi réfléchir [1]. » Il céda enfin aux instances de son chef : « Bonne petite sœur, écrit-il le 12 septembre à la Mère Marie-Catherine, eh bien ! le bon Dieu m'a parlé par mon archevêque, mais d'une façon si claire et si indépendante de ma volonté, que je n'ai qu'à dire *Amen* d'un cœur dilaté, non par la joie, car il n'y a rien là qui me sourie précisément, mais par le sentiment d'une paix profonde. Monseigneur m'appelle auprès de lui pour travailler sous sa direction dans une situation analogue à celle qu'a eue M. Le Rebours sous le cardinal Morlot, sauf le titre de vicaire général que je n'aurai pas. »

Il recevait celui de vice-promoteur et devait aider, outre le promoteur dans ses fonctions spéciales, les vicaires généraux dans la direction des œuvres ; mais, surtout, il devenait le « secrétaire littéraire » de l'archevêque. Si l'on songe à l'action directrice que le cardinal Guibert devait exercer par ses lettres quinze années durant, on ne saurait trop le féliciter de s'être choisi un collaborateur d'une plume aussi sûre, aussi ferme, aussi déliée.

Maurice d'Hulst prit possession de son nouveau poste vers le milieu d'octobre : « Je quitte Saint-Hippolyte dans huit jours, non sans un serrement de cœur, » écrit-il à sa sœur, le 6 de ce mois. Dieu avait béni le sacrifice qu'il avait fait en y restant après la guerre : « Ce fut pour moi une année vraiment heureuse, lisons-nous dans les *Notes biographiques* de l'abbé d'Hulst, que celle qui s'écoula d'octobre 1871 à septembre 1872. »

[1] Ces détails m'ont été donnés par le cardinal Langénieux lui-même.

CHAPITRE IX

L'ABBÉ D'HULST A L'ARCHEVÊCHÉ JUSQU'A LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

OCTOBRE 1872 — JUILLET 1875.

L'abbé d'Hulst définit sa vie et son rôle à l'archevêché. — Sa carrière ecclésiastique. — Il est nommé promoteur. — Voyage à Rome et à Lyon en 1874. — Vicaire général chargé des œuvres diocésaines. — Archidiacre de Saint-Denis. — Pourquoi l'archevêque conduit ainsi la carrière de l'abbé d'Hulst et pourquoi celui-ci se laisse faire. — La rédaction des lettres et mandements du cardinal Guibert. — Qualités et défauts de l'abbé d'Hulst comme administrateur. — Son goût pour les œuvres. — Il est supérieur des Auxiliatrices de l'*Immaculée-Conception*, directeur de l'*Œuvre des Tabernacles*, etc. — Il continue à s'occuper de l'œuvre du boulevard de Ménilmontant. — Il songe à en assurer l'avenir. — Il propose cette œuvre à dom Gréa, qui ne peut s'en charger. — L'abbé Courtade. — L'abbé Lamielle. — L'œuvre des Alsaciens-Lorrains. — Les déjeuners de l'abbé d'Hulst et de l'abbé de Broglie à Saint-Hippolyte et au patronage de Charonne. — Nouveaux témoignages de la charité de l'abbé d'Hulst. — Maladie et mort de l'abbé Courtade. — Souvenir impérissable que garde de lui l'abbé d'Hulst. — L'abbé de La Coste chargé de l'œuvre. — L'abbé d'Hulst et ses collaborateurs songent à y adjoindre une maîtrise. — Sacrifices pécuniaires acceptés par l'abbé d'Hulst, malgré certains revers de fortune. — Comment les Rédemptoristes furent chargés de l'œuvre de Saint-Hippolyte. — Relations que l'abbé d'Hulst conserva avec la maison et avec les Pères Rédemptoristes jusqu'à la fin de sa vie. — Vie privée de l'abbé d'Hulst pendant cette période. — Son esprit de pauvreté. — Sa tristesse et ses inquiétudes. — La situation politique le préoccupe. — Jugements sur M. Thiers, le comte de Chambord, Napoléon III. — Souffrances du prêtre en présence de certaines défections dans l'Église. — Retraite de 1872 : il faut être un saint. — L'abbé d'Hulst fait pour la première fois les Exercices spirituels de saint Ignace, en 1874. — Importance de cet événement dans sa vie spirituelle. — Critique des Exercices ; il est cependant conquis par eux et s'attache pour toujours à la méthode de saint Ignace. — Situation grandissante de l'abbé d'Hulst dans le clergé de Paris. — Sa réputation comme prédicateur. — Les catholiques commencent à se tourner vers lui comme vers l'un de leurs chefs. — En 1873, il prononce pour

la première fois le discours de clôture de l'assemblée générale des catholiques. Conseils qu'il donne aux catholiques. — Son attitude le rapproche de l'école du *Correspondant* et du *Français*. — Chute de M. Thiers et nomination du maréchal de Mac-Mahon. — On songe à l'épiscopat pour l'abbé d'Hulst. — Il est demandé pour l'évêché de Nîmes. — Obstacles. — La Providence le destine à un autre rôle et l'y prépare. — Épreuves par lesquelles passe l'abbé d'Hulst. — Son intimité avec son frère et sa sœur. — Il va à Lyon voir sa sœur. — La communauté de Paris désire l'avoir pour supérieur ; l'archevêque n'y consent pas. — Il exhorte son frère à s'occuper davantage du salut de son âme. — Souvenirs qu'il évoque dans ses lettres. — Incendie du château de Louville. — Belle lettre de Raoul d'Hulst à sa sœur. — Générosité dans le sacrifice. — Mort de Raoul d'Hulst. — Le retour de l'abbé d'Hulst à Louville, après la mort de son frère. — Sa douleur, sa résignation, son isolement. — Privé de tous ceux qui l'ont entouré dans sa jeunesse, il entre dans une nouvelle vie, plus à lui-même et plus à Dieu.

L'abbé d'Hulst a résumé en ces quelques lignes la vie nouvelle où venait de le faire entrer l'appel de son évêque : « Une grande et douce intimité faite, du côté du vénérable prélat, de paternité et de confiance, du côté du jeune prêtre, de reconnaissance et de dévouement, prit naissance dans ces rapports et ne fit que se resserrer jusqu'à la mort du saint cardinal. Mais le but que l'abbé d'Hulst s'était proposé s'éloignait de lui. L'activité extérieure ressaisit sa vie et la gouverna tyranniquement pendant huit ans. En même temps, les besoins du diocèse et la confiance de l'archevêque firent dévier la pensée primitive et engagèrent peu à peu le secrétaire dans les rouages de l'administration[1]. »

Dès le mois de janvier 1873, il revêtait « l'uniforme de la maison de l'archevêque[2] : » autrement dit, il recevait le titre de chanoine honoraire. A la fin d'août, il était nommé promoteur.

Nulles fonctions, lui-même en a fait l'aveu, ne pouvaient moins lui sourire, et il ne les avait acceptées que par cette déférence qui l'obligeait à dire *Amen*, en ce qui le concernait, à tous les désirs de l'archevêque[3]. Mais elles ne lui conve-

[1] *Notes autobiographiques.*

[2] Lettre à sa sœur, 4 février 1873.

[3] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 5 septembre 1873 : « Quant à moi, très chère et bonne sœur, ni je ne reste vice-promoteur, ni je ne deviens vicaire général, je deviens promoteur, ce qui ajoute à ma besogne ancienne une lourde et pénible besogne. C'est ce que m'a annoncé mon saint « papa » à mon arrivée, et il me fascine à ce point que je n'ai su que dire *Amen*... La décision prise à mon sujet est celle qui pouvait le moins me sourire. J'eusse préféré de beaucoup demeurer ce que j'étais ; mais en tout ce qui concerne ma

naient pas plus qu'elles ne lui souriaient. Par nature, et parce que l'expérience de la vie ne lui avait pas encore appris l'incurable faiblesse de l'humanité même dans les états les plus élevés, il s'y montra souvent raide et cassant; d'autres fois, il se laissa tromper et attendrir mal à propos.

Juste à ce moment, la mort de M. Bayle, « le plus aimé, le plus capable, le plus rompu aux affaires des vicaires généraux, » créait à l'archevêché un vide d'autant plus grand que M. Langénieux venait depuis peu (juin 1873) d'être nommé évêque de Tarbes[1]. Il en résulta pour l'abbé d'Hulst un surcroît de travail qui, joint à une sérieuse indisposition, le fatigua assez pour inquiéter Mgr Guibert.

Celui-ci goûtait fort son jeune promoteur, et, lorsqu'il se rendit à Rome, au mois de juin 1874, il le prit pour compagnon. Sur le chemin du retour, il lui permit de s'arrêter à Lyon pour y chercher un terrain qui pût convenir à l'établissement d'un couvent de l'Adoration-Réparatrice, car les affaires de la communauté à laquelle appartenait sa sœur étaient moins que jamais étrangères à l'abbé d'Hulst. Un second voyage, au commencement de novembre, lui permit d'atteindre le résultat désiré.

Sans doute il avait profité de ses conversations intimes avec le cardinal Guibert[2] pour lui représenter combien la charge de promoteur pesait sur ses épaules; car, à peine fut-il rentré à Paris, qu'il s'en vit, à sa grande satisfaction, délivré. Il reçut en échange le titre de vicaire général honoraire, avec la direction des œuvres diocésaines, qu'il exerçait déjà en fait[3].

Mais, là encore, il ne fit que passer. En mars 1875, lorsque M. Jourdan, vicaire général de Paris, fut appelé à l'évêché de Tarbes en remplacement de Mgr Langénieux promu à l'archevêché de Reims, le cardinal, « contrairement à ses premières

voie extérieure, je me vois tellement conduit par des indications manifestes de la Providence, que je demeure parfaitement tranquille, sinon satisfait. »

[1] L'abbé d'Hulst à son frère, 4 octobre 1873.

[2] Mgr Guibert fut promu au cardinalat dans le consistoire du 22 décembre 1873.

[3] L'abbé d'Hulst à sa sœur, le 15 août 1874, et à son frère, le 12 juillet 1874 : « Monseigneur se décide à chercher un autre promoteur et à me nommer vicaire général honoraire, en me laissant toutes les œuvres qui m'occupaient surabondamment en dehors des fonctions de promoteur. Déchargé de ces dernières, j'aurai donc encore beaucoup d'ouvrage; mais ce sera acceptable. Je ne te dissimule pas que cela m'arrange fort. »

ntentions et à ses promesses formelles[1], » nomma M. d'Hulst vicaire général titulaire, archidiacre de Saint-Denis, c'est-à-dire préposé à l'administration ecclésiastique de la banlieue de Paris; poste qu'il occupa jusqu'au jour où il devint recteur de l'Université catholique, en octobre 1880.

A quel mobile obéissait le cardinal Guibert en conduisant de la sorte la carrière du prêtre dont il avait apprécié le talent littéraire et dont il connaissait l'aptitude et le goût pour les choses de l'esprit? Évidemment, il cédait d'abord à cet entraînement naturel qui fait que l'on songe avant tout, pour occuper les postes importants dont on dispose immédiatement, aux hommes distingués et capables que l'on a sous la main et que l'on voit souvent. C'est aussi que le cardinal Guibert, en raison de son âge et de son éducation, ne concevait guère sous une autre forme la « carrière ecclésiastique », mis à part le ministère pastoral. L'Université catholique, ne l'oublions pas, n'était pas fondée. Très vraisemblablement enfin, il réservait l'abbé d'Hulst pour l'épiscopat et l'y préparait de la façon qu'il tenait pour la plus pratique. S'il avait entrevu la destinée de l'abbé d'Hulst telle qu'elle devait se dérouler, peut-être l'eût-il de lui-même condamné au repos fécond du cabinet, obligé à suivre pas à pas, dans les livres, les revues, les cours publics, l'évolution de la pensée contemporaine, à chercher dans le calme et la réflexion la solution chrétienne des problèmes qu'elle soulève, et formé ainsi l'apôtre intellectuel qui eût plus tard donné toute sa mesure et laissé derrière lui la *Somme* philosophique et catholique du XIX^e^ siècle. Faute d'avoir lu dans l'avenir, le cardinal Guibert aggrava de fait la prédisposition naturelle de l'abbé d'Hulst à se laisser prendre par toutes sortes d'affaires et de personnes : affaires que d'autres que lui, munis de capacités différentes, eussent traitées avec un égal succès; personnes qui n'avaient nul besoin d'un tel guide. Mais, si cette part de responsabilité incombe au vénérable archevêque de Paris, il en est une qui revient à l'abbé d'Hulst. Assurément, dans l'Église plus que partout ailleurs, il convient d'obéir; chacun garde cependant le droit et a quelquefois le devoir d'exposer ce qu'il sent en soi, ce à quoi il aspire. De ce droit, l'abbé d'Hulst n'usa guère. Pourquoi? Par un motif surnaturel d'abord, on doit le reconnaître; mais aussi parce qu'il est toujours difficile, même à qui est

[1] *Notes autobiographiques* de M^gr^ d'Hulst.

quelqu'un, de se refuser, quand l'occasion s'offre, au plaisir d'être *quelque chose*[1]; enfin parce qu'il manquait un peu d'énergie; c'est à lui-même encore que j'emprunte cet humble et sincère aveu : « L'abbé d'Hulst, dont la nature malléable manquait de résistance, ne sut pas se défendre contre l'envahissement des choses et dispersa dans une activité mal dirigée les belles années durant lesquelles l'homme atteint sa pleine maturité[2]. »

« Les services qu'il rendait au cardinal Guibert, ajoute-t-il, étaient presque le seul lien qui le rattachât encore aux choses de l'esprit. » Et il décrit comme il suit ce curieux travail de collaboration intellectuelle : « Le vieil archevêque l'initiait à ses réflexions, lui en développait oralement le canevas, se faisait apporter une première rédaction où, du premier coup d'œil, il remarquait la moindre lacune dans la suite des pensées qu'il voulait exprimer. Souvent, dans les débuts surtout, il fallait recommencer la rédaction tout entière une ou deux fois. Quand le cardinal se déclarait pleinement satisfait, tout n'était pas fini; il reprenait avec son secrétaire particulier un travail de revision minutieuse, éliminait du texte tout ce qui portait la marque personnelle du style du rédacteur et y substituait la sienne; au point que le lecteur, familiarisé avec la

[1] Cette réflexion me fut faite par Mgr d'Hulst lui-même, vers la fin de sa vie, à propos d'un vieux religieux qui, écrivain et professeur connu, regrettait de n'avoir pas rempli l'une des charges, d'ailleurs profondément obscures, de sa congrégation.

[2] *Notes autobiographiques.* — L'abbé d'Hulst eut sur l'heure, et non pas seulement après coup, le sentiment qu'il n'était pas dans sa voie en se laissant pousser dans cette carrière administrative. Le 21 mars 1875, il écrit à sa sœur : « Je ne puis vous laisser apprendre par le public que, sans me consulter, et malgré mes résistances fondées sur des raisons que je crois encore très bonnes, notre cardinal vient de me faire archidiacre de Saint-Denis. » Et, le 4 avril 1875, il écrit à Mgr Place, alors évêque de Marseille : « J'étais loin de m'attendre à ce que le bon cardinal pourvût de cette façon à la vacance créée par le départ de Mgr Jourdan. Je demeure convaincu, même après coup, qu'il y avait des combinaisons meilleures à tous les points de vue, sans parler de ma convenance personnelle qui n'a été nullement consultée. Mais je dois faire acte de foi en même temps que d'obéissance et me jeter tête baissée dans une besogne qui ne me va guère et où je crains beaucoup de ne pas réussir. »

M. l'abbé Richard, ancien vicaire général de Rennes et doyen du chapitre, qui m'a communiqué cette lettre, ajoute cette réflexion : « Tout en s'expliquant que la pensée du cardinal Guibert se fût portée vers lui, on ne peut que le regretter. C'était un meurtre d'absorber un tel homme dans les détails de l'administration diocésaine. »

manière d'écrire de l'ancien archevêque de Tours, de l'ancien évêque de Viviers, serait incapable aujourd'hui de signaler une différence sensible entre les mandements de 1850 ou de 1860 et l'œuvre pastorale de l'archevêque de Paris[1]. »

A l'archevêché, l'abbé d'Hulst se montrait bon et affable collègue. Sans ignorer sa supériorité, il ne la faisait pas sentir. Homme d'initiative, il allait toujours de l'avant, presque indifférent à la question d'argent : « L'argent viendra toujours, » répétait-il volontiers, ce qui ne suffisait pas à rassurer l'archevêque.

Dans les conseils, il brillait comme partout par son intelligence, son esprit, sa promptitude à saisir les questions, sa merveilleuse clarté; il traitait les affaires en maître; malheureusement, il se trompait assez souvent sur les hommes; son collègue, M. Bureau, qui était par excellence l'homme d'administration sage, prudent, clairvoyant, se défiait ordinairement des candidats que patronnait l'abbé d'Hulst.

Comme administrateur, celui-ci ne se rendait pas toujours assez compte des difficultés pratiques; mais il déployait une activité infatigable; il provoquait et encourageait les initiatives; très exigeant sur l'observation des règlements ecclésiastiques, les offices, les cérémonies, il n'en demandait pas moins aux curés et aux vicaires de fonder des œuvres; il aimait à dire que « la paroisse de l'avenir serait un groupe d'œuvres[2] ».

Les œuvres! C'était là ce qui encore à cette date tenait la première place dans son cœur et dans sa vie. Indépendamment de l'impulsion qu'il donnait en vertu de ses fonctions mêmes à toutes les œuvres diocésaines, il était personnellement le directeur de l'*Œuvre des Tabernacles*, en faveur de laquelle il prononça plusieurs sermons, et le représentant de l'archevêché au Comité central des *Écoles professionnelles catholiques*, fondées en 1867.

Après le départ de M. Langénieux, il était devenu le supérieur des *Auxiliatrices de l'Immaculée-Conception* : « Nous trouvions en M. l'abbé d'Hulst, écrit la sœur Vincent, de qui nous avons déjà invoqué le témoignage, un parfait supérieur et un véritable père qui ne laissait rien à désirer. Il était toujours le même, plein de bonté et de joie. Ses visites à la communauté étaient comme les fêtes d'une famille qui reçoit son

[1] *Notes autobiographiques.*
[2] Souvenirs communiqués par Mgr Odelin.

père après une absence. Il s'occupa de nous et nous rendit tous les services possibles pendant près de vingt ans; il ne nous quitta que par nécessité, avec ces gracieuses paroles : « Je ne suis plus votre supérieur; mais, quant à la paternité, je ne la résigne pas; je resterai votre père en tout lieu, en tout temps. »

Son cœur et ses principaux soins allaient toujours à sa chère maison du boulevard de Ménilmontant. Il se préoccupait par-dessus tout d'en assurer l'avenir. Dès l'année précédente, alors qu'il pressentait seulement qu'il lui faudrait la quitter un jour et peut-être bientôt, il avait pensé à la confier à ces bons religieux dont il avait si fort apprécié les vertus et l'esprit au monastère de Saint-Claude. Le jeudi saint de 1872, il exposait à dom Gréa les premiers succès « de ce centre d'apostolat, de ce foyer de vie chrétienne », que constituait la petite chapelle de Saint-Hippolyte : « On vient, on prie, on écoute, on commence même à se confesser; et de toutes parts il nous revient qu'on aime ce petit sanctuaire, parce qu'on y prie en paix, parce que les offices y sont pieux, les instructions fréquentes et familières, parce qu'on n'y est pas harcelé par le suisse, relancé par le bedeau, filé par la loueuse de chaises, bousculé par le quêteur. » Mais que durera cet âge d'or? « Nous sommes prêtres séculiers : déjà plusieurs fois j'ai dû supplier l'autorité diocésaine de me laisser dans mon coin : un jour peut venir où l'on voudra m'en arracher, et alors, vous le dirai-je? je crains de me laisser faire; je n'ai pas beaucoup de fermeté, encore moins d'initiative et beaucoup moins encore d'abnégation : m'ensevelir pour toute ma vie dans ce trou, et y rester sans appui, à mes risques et périls, je ne m'en sens pas le courage. » Une fois les fondateurs partis, ne voudra-t-on pas ériger la chapelle en paroisse? C'est probable. « Adieu alors la gratuité absolue du service divin, la liberté et la simplicité de nos manières de faire! »

« Quand je compare, ajoutait l'abbé d'Hulst, cet avenir de notre pauvre œuvre à celui qui serait le sien si elle pouvait passer entre des mains religieuses; quand je pense au *bien incalculable* que ferait dans notre misérable quartier la seule présence d'une communauté comme la vôtre; quand je me représente cette action insensible, mais continue, de l'exemple comparable à l'action de la goutte d'eau qui creuse la pierre; quand je vois par la pensée nos pauvres ouvriers ouvrir de grands yeux devant le spectacle nouveau de la pénitence et de

la prière perpétuelle et retrouver peu à peu à ce contact les germes surnaturels de leur baptême, je me dis : L'*impossibilité seule* pourrait m'excuser de ne pas tenter quelque chose pour leur procurer cette grâce. »

A cette considération générale, l'abbé d'Hulst joignait une pensée personnelle et mystique. Puisque décidément il ne se donnait pas lui-même à la vie religieuse, ne pouvait-il, en quelque sorte, payer sa rançon en fondant un monastère de chanoines réguliers sur ce vaste terrain qui lui appartenait, puisqu'il l'avait payé de ses deniers?

« Si Saint-Hippolyte doit devenir une paroisse, il faudra que ce soient les chanoines réguliers qui la desservent; s'il doit y avoir une école, ce sont eux qui la tiendront, et s'il s'y fait quelque œuvre de jeunesse, c'est à eux d'en être les Pères. »

En sollicitant ainsi des religieux, l'abbé d'Hulst se savait d'accord avec le cardinal Guibert, qui souhaitait ardemment en attirer dans les quartiers populaires, pour y desservir les nouveaux sanctuaires qu'il aspirait à ouvrir : « Nous avons dans ce moment, écrivait-il, un archevêque envoyé de Dieu. Avec lui, plus une chose est surnaturelle, mieux elle est accueillie. Mais il est vieux, et il faut se hâter de profiter de son passage bienfaisant. Quelle bénédiction pour le clergé de Paris, si quelques paroisses pouvaient être confiées à des religieux, surtout à des religieux sédentaires comme vous! Quelle grâce d'émulation, d'exemple! Mon Père, ce serait trop beau! »

L'abbé d'Hulst avait bien entrevu que la communauté des Chanoines réguliers n'était pas encore assez forte pour courir les risques d'un établissement à Paris. Quel que fût son désir de complaire à son ami, dom Gréa ne crut pas pouvoir se charger d'une œuvre qui eût compromis, sans chances suffisantes de succès, les résultats déjà acquis par lui dans le Jura. En 1874 seulement, l'abbé d'Hulst devait trouver les religieux à qui remettre, avec sa maison, le soin de la développer.

En attendant, il avait laissé l'abbé Courtade au poste de combat, se réservant de venir l'y rejoindre aussi souvent qu'il le pourrait. Au surplus, l'abbé Courtade n'était pas seul habituellement. Très occupé de faire face à tous les besoins spirituels du quartier, l'abbé d'Hulst avait songé à y établir une œuvre pour les Alsaciens-Lorrains, venus en si grand nombre après la guerre. Un excellent prêtre d'Alsace, M. Lamielle,

désigné à l'abbé d'Hulst par M. Keller et l'abbé Winterer, avait été appelé à Saint-Hippolyte, au moment même où l'abbé d'Hulst s'installait à l'archevêché. L'œuvre des Alsaciens-Lorrains fut inaugurée sous ses auspices, en présence de M. Keller et de M. Alphonse Saglio, ancien président général des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul de Strasbourg.

L'abbé d'Hulst se rendait à Saint-Hippolyte à peu près tous les dimanches et quelquefois en semaine, puis, le vendredi soir, pour le salut du Sacré-Cœur, dont l'image était la seule qui ornât la pauvre chapelle. Ses visites étaient encore plus fréquentes en carême et pendant le mois de Marie. Il aimait à prêcher dans l'humble sanctuaire et à y prier; lorsqu'il pouvait s'échapper, c'était là qu'il récitait son bréviaire et qu'il se recueillait devant le tabernacle.

Sa prière achevée, il entrait dans la maison pour y attendre la venue de ses chers apprentis, se mettre au courant des dépenses dont il avait conservé toute la charge, s'informer des progrès du ministère spirituel accompli dans le quartier.

Quand il fut nommé chanoine honoraire de Paris, ce fut à Saint-Hippolyte qu'il voulut, après Notre-Dame, porter pour la première fois les insignes de sa nouvelle dignité. Il y prêcha en mosette; mais ce fut la seule fois. L'abbé Courtade, alors malade, informé de cet honneur fait à la chapelle, en railla son ami avec sa finesse ordinaire : « Ne félicitez pas, écrit-il à l'abbé Lamielle, M. d'Hulst d'avoir figuré en mosette à Saint-Hippolyte; *non erat hic locus*. Saint-Hippolyte est le lieu de la simplicité et de la pauvreté. »

Très humblement, l'abbé d'Hulst accepta la leçon.

Chaque lundi, l'abbé d'Hulst, l'abbé Courtade, l'abbé Lamielle et l'abbé de Broglie se réunissaient à déjeuner, tantôt à Saint-Hippolyte, tantôt au patronage de Charonne, rue Planchat. Pauvres agapes que l'abbé Lamielle ne pouvait s'empêcher de comparer aux copieux repas des presbytères d'Alsace! « Le local était modeste aussi, écrit-il, et avait de quoi surprendre celui qui n'était pas habitué à voir tant de noblesse unie à une telle simplicité, et tant d'intelligence et de connaissances acquises à tant d'humilité d'esprit et de cœur! On ne faisait guère attention au menu servi. Pouvaient-ils s'attacher à de tels détails ceux qu'entraînaient les conversations les plus instructives, les plus édifiantes et parfois les plus élevées? L'on ne songeait guère à la nourriture matérielle, et plus d'une fois ce bon (je n'ose pas dire cet original) M. de Broglie arriva à la fin du

repas n'ayant fait que grignoter sa croûte et rouler sa mie de pain entre ses doigts. Plus d'une fois M. d'Hulst n'avait presque rien pris... En revanche, si l'on avait peu, très peu mangé, on avait parlé, discuté bien des questions sociales, théologiques, philosophiques, bonnes œuvres, industries du zèle apostolique, difficultés, succès ou déceptions dans le ministère des âmes; parfois aussi on s'aventurait sur le terrain politique; chacun disait ses espérances et ses craintes en présence de la constitution nouvelle que la France était en train de se donner... On ne savait, ajoute le seul témoin aujourd'hui survivant de ces attachantes réunions, qu'admirer le plus, la verve de l'un, la naïve ingéniosité de l'autre, la réplique ferme et légèrement gouailleuse de celui qui, hélas! devait disparaître le premier[1]. »

La charité de l'abbé d'Hulst à l'égard de ses confrères ne se démentait jamais. L'abbé Lamielle étant tombé malade, il trouva le temps de venir le voir tous les jours pendant une semaine. Quant aux pauvres du quartier, il avait chargé son confrère de se faire désormais le ministre de ses charités, avec ces simples paroles : « Ne comptez pas; allez de l'avant et faites pour le mieux. »

Le départ, puis la mort de l'abbé Courtade devaient amener la transformation de l'œuvre de Ménilmontant. A la fin de 1872, vers le temps de Noël, ce saint prêtre contracta, dans l'exercice même de son ministère, une maladie qui s'annonça dès l'abord comme alarmante. La pneumonie passa, mais elle laissa derrière elle une trace mortelle; la phtisie se déclara. M. Courtade dut quitter Paris, renoncer au travail et chercher le salut dans le repos et l'air natal. Vain espoir! La langueur consumait ce pauvre corps, sans abattre l'âme qui l'animait. A Pâques, un secret instinct avertit l'abbé d'Hulst qu'il fallait faire le voyage de Quillan, s'il voulait encore contempler le visage et serrer la main de son ami. Longtemps l'abbé Courtade avait continué, de son lit de souffrances, à écrire des lettres où se peignait toute sa sollicitude pour les œuvres qu'il avait laissées. Mais enfin il sentit que l'heure était venue de se recueillir; il renonça à rien diriger en ce monde, parla peu, n'écrivit plus, priant, communiant, laissant s'égarer autour de lui la tendresse et les illusions qu'elle suggère, accueillant avec reconnaissance le dévouement qu'elle inspire. Le 10 juin,

[1] L'abbé Courtade. - *Souvenirs manuscrits de l'abbé Lamielle.*

il demanda à recevoir le lendemain et à jeun le *corps du Seigneur;* on le lui porta à minuit. L'Eucharistie et l'onction sainte consacrèrent encore une fois le temple vivant du bon Dieu. Une heure après, il n'était plus[1].

Vingt ans plus tard, l'abbé d'Hulst évoquait, dans un discours de mariage, le souvenir du prêtre qui avait été pour lui le meilleur des amis : « O frère de mon âme, compagnon de ma jeunesse, initiateur de mon sacerdoce, guide chéri de mes premiers pas dans la carrière de l'apostolat, depuis vingt ans mes yeux vous cherchent, mon cœur vous appelle, ma confiance vous invoque dans toutes les difficultés de la vie! Que de fois j'aurais eu besoin d'entendre votre voix si ferme, vos conseils si sûrs, dictés par une amitié si franche, empreints d'une autorité qui contrastait avec votre jeunesse, éclairés des plus pures lumières de la raison et de la foi[2]! »

Paroles émues, écho des quelques lignes que le 13 juin 1873, au moment où il apprenait la mort de l'abbé Courtade, l'abbé d'Hulst avait écrites à sa sœur : « Je ne veux pas priver un seul jour de vos prières l'âme chérie de mon pauvre ami Courtade, qui vient de quitter ce monde. Priez pour ce vrai ami de mon âme, ce vrai serviteur des enfants et des pauvres, ce vrai disciple des maîtres de la vie intérieure! »

La mort de « cet ami précieux, de ce guide, de ce conseiller si sûr », fut pour l'abbé d'Hulst un coup très sensible. Privé de son appui et de ses lumières, lui-même nous le déclare, il se laissa aller davantage aux diverses influences qui s'exerçaient sur lui et sut moins que jamais rassembler ses efforts et sa vie[3].

L'abbé Lamielle ne pouvait rester seul à Saint-Hippolyte. Par qui remplacer l'abbé Courtade? La Providence avait elle-même préparé l'instrument dont elle entendait se servir.

Entré au séminaire à vingt-quatre ans, après avoir appris au patronage de Nazareth à aimer les pauvres et les enfants du peuple, l'abbé de La Coste était un prêtre riche et de bonne famille comme l'abbé d'Hulst, instruit, délicat, dévoué, généreux. Appelé au sacerdoce le 25 mai 1872, il avait demandé à rester encore un an au séminaire, désireux qu'il était de fortifier en lui l'esprit sacerdotal et d'accroître sa science ecclé-

[1] Notice de l'abbé d'Hulst.
[2] Discours de mariage de M. A. Courtade, 30 mai 1893.
[3] *Notes autobiographiques.*

siastique. A la fin de l'année scolaire 1872-1873, il était libre et prêt à aller n'importe où on l'enverrait. Presque certainement ce fut l'abbé Grandvaux, son directeur, qui lui fit part de l'embarras où se trouvait l'abbé d'Hulst, et qui lui proposa le modeste poste de Saint-Hippolyte. Il accepta joyeusement et se lia dès lors d'une étroite amitié avec l'abbé d'Hulst.

Quelque bien qu'il se fît à Saint-Hippolyte, ceux qui dirigeaient l'œuvre étaient pourtant forcés de s'avouer qu'elle n'avait trouvé ni sa forme définitive, ni même son but précis. Ils avaient commencé par une maison de famille d'apprentis, continué par une chapelle de secours, pensé ensuite à un monastère de chanoines réguliers, et maintenant ils inclinaient à fonder une maîtrise, destinée à procurer des vocations ecclésiastiques au petit séminaire.

L'abbé d'Hulst avait, à cet effet, demandé à dom Gréa de lui prêter un prêtre, l'abbé Wittmann, qui lui paraissait désigné pour une œuvre de ce genre :

« C'est un sacrifice pour le diocèse de Saint-Claude, écrivait-il; mais vous êtes plus riche que nous. Paris pourrait être très riche en vocations, mais on ne fait rien pour les faire naître, et il en résulte que nous n'avons plus de prêtres du tout, que nous vivons d'emprunts faits à l'étranger, et que nous nous recrutons fort médiocrement. Si j'étais archevêque de Paris, vous n'auriez pas de repos jusqu'à ce que vous eussiez fondé une maîtrise de chanoines réguliers à Notre-Dame. Mais je ne suis pas archevêque, ni rien qui y ressemble. J'ai bien le rêve de faire une petite maîtrise externe à ma chapelle de Saint-Hippolyte. (Vous savez, ce beau monument que vous avez si agréablement raillé, et avec raison, quand je vous l'ai montré de compagnie avec mon cher et regretté ami Courtade, qui vient de partir pour le ciel.) Il se peut que ce rêve soit une réalité dans un an. Alors les deux excellents prêtres qui sont là ne suffiront plus, et Wittmann pourra nous être fort utile. Mais ce n'est pas seulement dans un an, c'est maintenant que je voudrais avoir Wittmann. Mgr Guibert ne se sent pas la conscience tranquille avec des paroisses de soixante-dix mille âmes. En attendant qu'il puisse en former de nouvelles, il va créer des chapelles et des églises de secours... Saint-Claude est bien capable de faire un acte de charité désintéressée envers ce pauvre mendiant qui s'appelle Paris, et qui est bien le plus grand gueux qu'on puisse assister... J'attends de vous un coup de verge ou un sourire[1]. »

Deux mois plus tard, le projet prenait corps; mais à l'aide de quelles ressources pécuniaires y faire face, l'abbé d'Hulst

[1] L'abbé d'Hulst à dom Gréa, 1er août 1873.

l'expliquait à son frère, non sans lui avoir exprimé les craintes que lui inspiraient leurs propres affaires : « J'ai le sentiment très vif que nous nous coulons, » lui disait-il, ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter : « Il te paraîtra bien insensé dans de pareilles conjonctures de penser à bâtir. C'est pourtant ce que je vais faire. » Il est vrai que pour s'en tirer à meilleur compte, il s'était adressé « à un abbé, juif converti, homme très fort en affaires, et que Monseigneur employait pour toutes les affaires de construction ». Bref, on ne dépasserait pas 45 000 francs, payables en plusieurs annuités, et dont l'archevêché prendrait une part à sa charge.

Les bâtiments étaient presque achevés[1], lorsque des circonstances voulues de Dieu vinrent encore une fois en modifier la destination.

Un Rédemptoriste, le Père Philippe Grümblatt, avait été appelé à prêcher, à Saint-Hippolyte, la retraite pascale de 1874 aux Alsaciens-Lorrains. Son genre tout apostolique, ferme et simple, plut beaucoup à l'abbé d'Hulst et réveilla en lui le souvenir d'une mission que dans son enfance il avait entendu prêcher à Louville, ainsi que celui des excellentes relations que sa famille avait entretenues à Bruxelles avec les Rédemptoristes. « Voilà, se dit-il, les hommes qu'il faut pour soutenir notre œuvre. » L'abbé Lamielle et l'abbé de La Coste en tombèrent d'accord.

Le jour de la clôture arriva; les résultats avaient été fort consolants. Au repas qui suivit la dernière cérémonie, l'abbé d'Hulst, s'adressant au prédicateur, lui dit : « Mon Père, il m'est venu une pensée ce matin pendant que je célébrais la messe de communion générale, et je crois qu'elle est de Dieu : c'est de confier cette œuvre et cette chapelle aux Pères de votre congrégation. »

Oui, cette pensée était de Dieu, et vingt ans après, en un jour mémorable, prêchant dans l'humble chaire de sa chapelle, Mgr d'Hulst, avec une bonne grâce charmante, proclama que de toutes ses entreprises, celle qui le consolait le plus, c'était d'avoir appelé à Ménilmontant les fils de Saint-Alphonse.

Le contrat de vente fut signé au commencement de juillet 1874[2], et, le 2 août, l'œuvre était remise aux mains du

[1] L'abbé d'Hulst à son frère, le 4 octobre 1873.

[2] L'abbé d'Hulst à son frère, 12 juillet 1874 : « Le contrat de vente de

R. P. Lorrain. L'abbé d'Hulst prononça le panégyrique de saint Alphonse et envoya à la *Semaine religieuse* un article où il annonçait que le ministère des Rédemptoristes « prendrait le caractère d'une mission permanente ». Lui-même constata souvent qu'il avait été bon prophète, donnant à l'expression de sa satisfaction cette forme pittoresque : « Je suis heureux comme un juif qui a bien placé son capital. »

Cependant le Père Lorrain avait à cœur de s'assurer la plus efficace des protections en mettant la chapelle sous l'égide de Notre-Dame du Perpétuel-Secours. On installa donc solennellement l'image de la sainte Madone dans une abside habilement ajoutée à l'édifice, et l'abbé d'Hulst rendit compte lui-même, dans la *Semaine religieuse*, de la pieuse cérémonie qu'il avait présidée : « Le matin, à toutes les messes, une foule recueillie emplissait la chapelle et garnissait la sainte Table. Le soir, après vêpres, M. l'abbé d'Hulst prit la parole pour faire comprendre aux fidèles le prix de cette grâce nouvelle que Dieu leur envoyait. Après avoir rappelé l'origine et l'histoire de la sainte image, il commenta le titre si touchant sous lequel elle nous invite à invoquer la très sainte Vierge. Il montra l'indigence native de l'homme tristement aggravée et multipliée par le péché, en sorte que l'histoire de notre race pourrait s'appeler l'histoire de la « perpétuelle misère ». Quelle consolation de trouver quelque part un « perpétuel secours », garanti par Dieu lui-même, mais confié à des mains maternelles qui ne s'ouvrent jamais que pour bénir et guérir, et qui, étrangères par vocation aux œuvres de la divine justice, servent d'instrument tout-puissant aux œuvres de la miséricorde! L'auditoire accueillit avec une sympathie marquée ces paroles d'espérance, et chacun, en se retirant, sentait qu'une nouvelle source de grâces venait de s'ouvrir, dans ce quartier si longtemps déshérité, pour les âmes de bonne volonté. »

La source de grâces se répandit en fleuve de vie surnaturelle, et bientôt des missions fructueuses, à Paris et hors de Paris, ramenèrent à Dieu des âmes par centaines. Aussi était-ce avec une juste fierté que l'abbé d'Hulst parlait des travaux apostoliques dont son humble fondation avait été le point de départ.

Saint-Hippolyte est signé, et les Pères s'installent définitivement à la fin du mois. Déjà l'un d'eux habite la maison. Ils prendront le service de la chapelle le 2 août, fête de saint Alphonse de Liguori. »

A trois ou quatre reprises, l'abbé d'Hulst prononça le panégyrique de saint Alphonse. La dernière fois, ce fut à Saint-Ambroise, en la fête du centenaire du saint fondateur des Rédemptoristes. Il fut de toutes les joies et de tous les deuils de ceux qu'il avait appelés. C'est lui qui, le 6 novembre 1880, les accueillit dans sa maison de l'Institut catholique, lorsqu'ils furent pour la première fois expulsés de Ménilmontant. C'est lui qui, le 10 mai 1896, vint donner aux murs de sa vieille chapelle « la permission de tomber », exprimant en même temps son espérance de la voir se relever et plus vaste et plus belle. C'est lui enfin qui bénit la première pierre de l'édifice qui s'élève aujourd'hui sur le boulevard de Ménilmontant à la gloire de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, et que la main brutale des sectaires au pouvoir vient encore d'arracher aux Rédemptoristes. Avec quelle sollicitude Mgr d'Hulst en admira le plan et en visita les chantiers! Avec quel empressement, les prières terminées, il monta sur la pierre qu'il venait de bénir et harangua la foule des fidèles : « C'est pour vous, leur dit-il, que cette église se construit; ce doit être aussi par vous... Ici vous trouverez la paix en ce monde, le bonheur assuré pour l'autre! » Avec quelle satisfaction enfin il signa les procès-verbaux de cette cérémonie, qui semblait être le couronnement de son œuvre commencée vingt-cinq ans auparavant : « La vieille chapelle a coûté vingt-cinq mille francs, dit-il; elle a duré vingt-cinq ans : mille francs, c'est un juste loyer. »

L'allocution qu'il prononça ce jour-là devait être la dernière; Dieu le ramenait, au terme de sa vie, là où il avait prodigué les prémices de son fécond apostolat. Ce fut aussi la dernière fois qu'il revit le collaborateur dont, avec M. Courtade, il avait guidé les premiers pas dans le ministère parisien, l'abbé Lamielle. Quant à l'abbé de La Coste, qui s'était modestement effacé devant les Rédemptoristes pour aller porter son zèle dans une autre paroisse populaire, ce fut chez lui que Mgr d'Hulst passa l'avant-dernier jour de sa vie. Ainsi son existence sacerdotale semble comme encadrée dans cette œuvre de Ménilmontant qui lui avait été si chère[1].

[1] Les détails qui précèdent sont empruntés à un article du *Bulletin de la Sainte-Famille* (décembre 1896), publié par les Pères Rédemptoristes, reproduit dans le *Recueil de souvenirs à la mémoire de Mgr d'Hulst*.

*
* *

L'abbé d'Hulst avait franchi plusieurs degrés de la hiérarchie; ses journées étaient de plus en plus remplies, et cependant il n'avait rien changé à la simplicité extérieure de son existence, ni diminué la part de cette vie intérieure sans laquelle nul ministère sacerdotal n'est fécond.

Il habitait le très modeste appartement de la rue de Varenne, dont nous avons déjà parlé. Un escalier sombre, étroit, tournant, y donnait accès; aussi se plaisait-il à faire remarquer que, s'il mourait là, on ne pourrait descendre son cercueil que par la fenêtre, et c'était vrai. Il n'avait d'autre serviteur que la vieille « bonne » qui avait contribué à l'élever.

Peu de jours après avoir pris possession de ses fonctions à l'archevêché, le 6 novembre 1872, il décrivait en ces termes le cours de ses journées à la confidente habituelle de ses pensées.

« Tous les matins j'étudie, je prépare les cours que je dois commencer dans une quinzaine, ou mes prédications (je prêche à Saint-Roch tout ce mois, puis l'adoration à Notre-Dame, idem à la Madeleine, etc.). L'après-midi je suis à l'archevêché quatre fois par semaine, le reste du temps en course pour les œuvres. J'ai commencé une tournée chez les aumôniers des lycées et collèges; après, ce sera le tour des orphelinats, patronages, etc... Le samedi soir je vais coucher à Saint-Hyppolyte, pour y passer le dimanche. Le samedi après-midi, je vais confesser chez les Dames de la Retraite. Je dis ma messe et je fais ma visite au saint Sacrement dans la chapelle du Sacré-Cœur. Voilà... On n'est pas assez bon, mais on n'est pas mauvais; on a de bons désirs; on a plus de foi que jamais à mesure qu'on la voit plus rare, même chez les prêtres (j'entends l'esprit de foi). La patience de Dieu apparaît chaque jour plus incompréhensible; elle explique l'enfer. Vous pouvez bien être *Réparatrice :* le monde est plus mauvais que vous ne le supposerez jamais. Vous n'avez pas même l'idée de la manière dont Dieu est offensé! Ce n'est pas étonnant qu'il nous aime jusqu'à la folie. Sans folie, il ne pourrait pas nous aimer... Aussi, un petit coin comme le vôtre, où on prie, où on aime, où on ne fait pas de gros péchés, me paraît ce qu'il y a de plus utile sur la terre... Nous avons un saint, un vrai saint pour archevêque. Aussi est-il bien triste! Je comprends ce mot de je ne sais plus qui : « Un saint est un homme qui pleure toujours. » J'entends les larmes du cœur. Elles n'excluent pas l'aménité du visage... Ayez soin de mon âme, qui a besoin d'être édifiée parce qu'elle se dessécherait à la vue de la malice des hommes... »

Cette note un peu pessimiste se retrouve souvent à cette époque sous la plume de l'abbé d'Hulst, et non pas seulement dans ses lettres intimes : « La fête présente, dira-t-il au début du panégyrique de saint Denis, en octobre 1874, est une fête de l'Église catholique, une fête de la France, une fête de Paris. Eh quoi! Paris, la France, l'Église connaissent-ils encore des jours de fête? Le présent plein de larmes, l'avenir plein de menaces ne laissent plus de place à la joie ; et l'espérance elle-même, ce dernier recours des âmes et des nations abattues, ne cherche plus son aliment que dans les souvenirs[1]. »

Les événements politiques étaient sinon la plus profonde, du moins la première cause de cette tristesse. Après la Commune, l'abbé d'Hulst avait, comme tant d'autres bons Français, mis son espoir dans la sagesse et l'énergie de l'Assemblée; il avait escompté une œuvre de régénération nationale, sociale et religieuse. Mais plus le temps passait, plus les éléments de désordre tendaient à reprendre le dessus.

Par la pente de son cœur et de ses traditions de famille, Maurice d'Hulst eût penché vers la restauration de la branche cadette de la maison de Bourbon et l'appel au trône du comte de Paris. Cependant, monarchiste et catholique avant tout, il avait compris que rien n'était plus urgent que de mettre un terme au schisme qui réduisait les royalistes à l'impuissance; aussi s'était-il déclaré, très sincèrement et sans réserve, partisan de « la fusion ».

Ainsi que la plupart des hommes de son parti, il avait longtemps fait crédit à M. Thiers ; et, même quand il avait entrevu « l'alliance véreuse du *petit bonhomme* avec les malhonnêtes gens de la gauche », il avait encore soutenu la nécessité de maintenir l'accord au prix de concessions mutuelles[2].

A la rentrée de l'Assemblée, en novembre 1872, lorsque, par

[1] *Nouveaux mélanges oratoires*, t. III, p. 17.

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 5 août 1871 : « La politique vient d'avoir un moment très aigu, à cause du dissentiment de plus en plus accentué entre la droite et M. Thiers. Mais le danger d'une rupture est si grand, qu'on a eu le bon sens de le conjurer par des concessions mutuelles. Le prétexte du désaccord était la loi sur les conseils généraux; mais la vraie cause, c'est l'alliance véreuse, etc... »

A la même, le 13 septembre 1871 : « La politique est stagnante... Le petit Thiers, plus autocrate que jamais, donne de plus en plus du côté de la canaille, qu'il flatte au détriment des honnêtes gens qu'il estime assez pour ne pas les craindre. C'est malhonnête et funeste. »

son message du 13, M. Thiers rompit ouvertement le *pacte de Bordeaux* et mit les représentants en demeure de constituer la République, l'abbé d'Hulst se rangea décidément du côté de la droite et aspira de toute son âme au rétablissement de la monarchie légitime. Toutefois il n'eut jamais vraiment confiance dans le succès, persuadé qu'il était que l'intransigeance et la maladresse du comte de Chambord, — il rejetait sur lui tous les torts, — finiraient par tout perdre : « Cet homme-là, disait-il assez brutalement dans une lettre à son frère, veut que *nous crevions* tous, et il y réussira[1]. »

La mort de Napoléon III, le 9 janvier 1873, multiplia les chances des royalistes, en enlevant au parti de l'ordre et de l'autorité une autre solution. « Napoléon III vient de mourir, s'écrie l'abbé d'Hulst. Quel jugement! Dieu lui fasse miséricorde! Mais la pauvre France, elle aurait bien besoin, elle aussi, de miséricorde[2]! »

La chute de M. Thiers au 24 mai, l'élection du maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République, la visite du comte de Paris à Frohsdorf, les négociations des groupes de droite, en septembre, avec le chef de la maison de France, lui rendirent un moment d'espoir : au commencement d'octobre, il crut la monarchie restaurée et l'avenir de la France assuré[3]. Avant la fin du mois, par sa lettre du 27 octobre, le comte de Chambord avait justifié le fâcheux pronostic qu'avait porté sur lui l'abbé d'Hulst; tous les orléanistes ne partageaient pas l'affliction de l'abbé d'Hulst; ils comptaient sur l'avenir, et ne voyaient pas à quel point la cause monarchique elle-même se trouvait atteinte. La ruine du parti conservateur lui-même se préparait.

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 22 novembre 1872 : « Nous sommes en crise politique. La semaine prochaine nous saurons si nous avons encore un gouvernement... Je ne crois pas à un changement actuel... Mais il faut beaucoup prier... La crise a éclaté inopinément, au lendemain des prières publiques. » A son frère, 2 mars 1873 : « Le discours de Castellane révèle une belle âme et un magnifique talent. Je trouve cela superbe; mais à la réflexion, c'est chimérique à cause du comte de Chambord. Cet homme-là veut, etc... »

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 10 janvier 1873.

[3] L'abbé d'Hulst à son frère, 4 octobre 1873 : « La misère est grande, immense à Paris. Si les fous d'en haut ne se mettent pas en travers, ce sera encore là un moyen providentiel pour préparer les événements de novembre. Le peuple a l'oreille si basse que, de toutes parts, on entend dire : *Qu'on nous mette le Chambord, et que ça finisse!* Les ouvriers regardent la chose comme faite et s'y résignent. »

Si de tels événements affectaient profondément le patriote et le citoyen, le prêtre souffrait bien davantage encore de certains désordres qui, par la faute de quelques-uns de ses représentants, contribuaient à paralyser l'action de l'Église sur le monde. Nous avons déjà montré quelle peine et quel trouble avait fait naître en lui, au début de son ministère ecclésiastique, le trop grand écart qu'il avait constaté entre l'idéal sacerdotal et la réalité qu'il avait sous les yeux. A la fin de 1872, le mouvement *vieux-catholique* qui avait suivi le concile du Vatican n'était point encore enrayé; le malheureux Hyacinthe Loyson trouvait des imitateurs; de temps à autre les journaux enregistraient quelque éclatante défection, surtout en Suisse; en France même, on vit coup sur coup trois ou quatre prêtres, entraînés par leurs passions, se séparer de Rome et passer au protestantisme: le langage, sinon les actes, de quelques catholiques libéraux avancés, ne laissait pas que d'être encore inquiétant. Tout cela avait dans l'âme de l'abbé d'Hulst le plus douloureux retentissement[1].

Mais, loin d'être ébranlé, comme tous les bons et saints prêtres, il n'en était que plus porté à se serrer contre la hiérarchie et à observer plus fidèlement ses devoirs de prêtre. Cette préoccupation domina toute la retraite qu'il fit, avec ses confrères du clergé de Paris, en septembre 1872. Après s'être fort humblement reproché de trop appliquer aux autres les reproches, hélas! généralement fondés que le prédicateur avait adressés aux prêtres, il ajoute, dans ses notes, cette belle et remarquable page :

« Mais cette vue si claire et si importune des défauts d'autrui ne m'a pas, grâce à Dieu, empêché de voir les miens : j'ai vu les uns et les autres d'un même œil, avec un sentiment humiliant et douloureux du mal que nous faisons aux âmes et du bien que nous empêchons. Notre saint archevêque se demande s'il est possible, oui ou non, de convertir Paris; il incline à penser que oui. Je serais plus affirmatif que lui, mais à une condition presque irréalisable : c'est que tous les prêtres de Paris fussent bons, et plusieurs saints. Plusieurs saints,

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 22 novembre 1872 : « Il faut prier aussi, parce qu'il y a des scandales et des défections dans le sanctuaire; encore deux grosses dans le genre de celles de l'abbé Michaud et du Père Hyacinthe. » Et, le 10 janvier 1873 : « Priez pour l'Église, qui est désolée par d'affreux scandales. » En novembre 1872, on signale les défections de l'abbé Marr, curé du diocèse de Versailles; de l'abbé Romané, vicaire à Orléans; du curé Gschwind, en Suisse, etc...

c'est possible, cela existe même; mais *tous bons!* C'est-à-dire plus de scandales chez quelques-uns ; plus de *vie inutile* chez beaucoup ; plus de fausse manière d'entendre le ministère chez le trop grand nombre. J'ai porté ces vues et ces sentiments aux pieds de la Vierge du péristyle. J'ai passé là un bon quart d'heure dans une prière vraie ; je demandais, pour moi et pour mes frères, le zèle de notre sanctification ; et sentant bien que je ne l'obtiendrais pas pour tous, je demandais à Marie de nous donner quelques vrais saints. Alors j'ai senti renaître en moi cette question qui me remue et me trouble toujours : Pourquoi ne demanderais-tu pas cela pour toi-même? Et j'ai eu peur de faire cette prière, parce que j'ai eu peur d'être exaucé. Voilà le point sensible. Toutes les fois que je me recueille sérieusement et que je perce l'enveloppe des bons sentiments ordinaires, je retrouve et cette question, et cette peur. »

Jamais, du moins, il ne prend son parti de ne point progresser; il s'inquiète lorsque « baissent les eaux » de sa vie intérieure; il entend alors « les réclamations de la grâce » et recherche avidement les occasions de se retremper dans une atmosphère surnaturelle[1].

La Providence devait, en 1874, lui en offrir une à laquelle il aspirait depuis longtemps, tout en la redoutant[2]. Pour la première fois, il allait faire une retraite chez les Jésuites, entrer en contact avec la méthode de saint Ignace et suivre ces *Exercices* qu'à Saint-Sulpice on ne lui avait point appris à

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, le 24 février 1873 : « Pour moi, je continue ma vie tourbillonnante... Il y a quelque progrès dans la fidélité à l'oraison et dans la pratique de la vie intérieure. Soyons bien unis pendant ce carême, qui est un temps de joie et de dilatation selon la foi. » Le 29 mai 1874 : « Bonne sœur, vivons de foi. Moi j'en ai bien besoin. Mes eaux sont basses. Une retraite me serait très nécessaire en ce moment. J'en ferai une cet été, dès que je pourrai. » Le 19 août 1874 : « Vous avez bien raison d'avoir peur que, tout en ayant l'air de travailler beaucoup pour Dieu, je n'arrive bien léger devant Lui. J'en ai plus peur que jamais. Je sens très vivement depuis quelque temps les réclamations de la grâce. Je ferai ma retraite probablement du 6 au 13 septembre. J'en ai bien soif. » Le 24 août 1874 : « Je viens d'être entraîné malgré moi (car je ne me sentais pas assez *intérieur* pour oser le faire), à prêcher une retraite dans une communauté fervente; cela m'a fait un vrai bien » Le 25 juin 1875 : « Quant à moi, je suis toujours bien absorbé ; je ne renonce pas cependant à aimer et à prier le bon Dieu ; mais en fait, je me borne trop à le servir, ce qui est loin de suffire, même pour le bien de son service. »

[2] *Notes de retraite,* 30 septembre 1874 : « Je commence donc enfin ces *Exercices* que j'ai longtemps redouté de faire. » — Cf. R. P. Gibert, *Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace* (Bibliothèque des Exercices de saint Ignace). Le R. P. Gibert n'a pas eu entre les mains les *notes* des retraites personnelles de Mgr d'Hulst, dont nous nous servons.

connaître. C'est une date, ou, comme on dit aujourd'hui, un *tournant*, dans sa vie spirituelle. De disciple de M. Olier, l'abbé d'Hulst allait devenir, avec une ferveur qui jamais plus ne se démentit, celui de saint Ignace de Loyola. C'est une curieuse et attachante histoire, pour quiconque s'intéresse aux choses de l'âme, que celle de cette petite révolution d'un ordre si particulier. On aime à voir une belle intelligence et une volonté généreuse aux prises avec un des livres qui ont exercé la plus durable et la plus profonde action sur la vie religieuse du monde catholique.

Le premier contact fut pénible. A M. d'Hulst comme à tant d'autres, l'appareil des *Exercices* parut de prime abord « artificiel et compliqué ». Mais, plus modeste que la plupart, il s'accusa lui-même d'une « disposition orgueilleuse » et « d'une tendance volontaire à prendre en faute cette méthode, afin de pouvoir la censurer ». Au surplus, ce qu'il y a de « substantiel et de vigoureux » n'avait point échappé, même en ce premier moment, à son regard pénétrant.

Les quatre exercices de la première journée de la retraite (dont l'ouverture se fait la veille au soir) sont consacrés à cette méditation de caractère presque philosophique, — l'abbé d'Hulst dira « abstrait et stoïque », — qui porte sur notre destinée et qui pour ce motif s'appelle *fondamentale :* Pourquoi sommes-nous au monde? Quel est le but de notre vie?

La piété affective, presque tendre, de l'abbé d'Hulst, n'y trouva pas son compte. « Il semble, écrit-il, que Notre-Seigneur Jésus-Christ en soit absent. C'est avec une joie d'exilé qui entend parler de la patrie, que j'ai trouvé un mot relatif à la grâce de Jésus-Christ à la fin de la quatrième méditation. Encore ce mot n'est-il pas dans le texte. »

Il se trouve, ce mot, dans les précieuses annotations du Père Roothan, que notre retraitant goûtait fort, non sans remarquer toutefois que, « quand on les compare au texte, on éprouve, proportion gardée, quelque chose de l'impression produite par la lecture de l'Écriture sainte comparée aux meilleurs commentaires. »

Une longue et fervente prière au pied du tabernacle rendit à son âme l'élan et la sensibilité qu'elle cherchait, si bien que la quatrième et dernière méditation du jour, qui porte sur l'*indifférence,* s'en trouva toute transformée. « J'aurais eu, dit-il, beaucoup de peine à m'occuper pendant une heure de la nécessité logique de l'indifférence; mais la pensée de

l'amour de Jésus-Christ communiqué à mon âme et qui ne souffre pas de comparaison ni de partage m'a rendu facile ce dédain pour tout ce qui n'est pas lui, cette attention à n'estimer les choses qu'autant qu'elles mènent à lui et par le rapport qu'elles ont avec lui. »

Ainsi, en quelques heures, « le malaise avait disparu ; » dès le second jour, le retraitant était « pris ». Cependant la méditation sur l'enfer, avec l'appel constant qu'elle fait aux sens et à l'imagination, lui déplut au point qu'il faillit l'abandonner. Un effort énergique le fit enfin entrer dans l'intention du saint auteur, qui est « d'aider à ne pas tomber dans le péché celui que ses fautes auraient porté à oublier l'amour du Seigneur éternel ». Mais, tout en rendant hommage à cette vue « éminemment pratique », l'abbé d'Hulst garda le regret que « dans les considérations des peines sensibles, saint Ignace ne se servît pas des paroles évangéliques, si saisissantes sur ce sujet et qui sont d'un bien autre effet sur l'âme que les images qu'elle cherche à se former ».

Les *Exercices*, on le sait, se partagent en quatre semaines. Aux méditations et aux contemplations s'ajoutent diverses indications, règles, méthodes, conseils, qui aident et éclairent le retraitant et l'acheminent peu à peu à la résolution finale. Alors même que, de quatre semaines, la retraite se réduit à quelques jours, celui qui la fait doit passer par ces étapes successives; la seule différence est qu'il s'arrête moins de temps à chacune. Au cours de la troisième journée de sa retraite, l'abbé d'Hulst fit connaissance avec les quatorze règles du *discernement des esprits*, convenant à la première semaine. Il y trouva « beaucoup de sève pour son propre amendement, soit dans sa propre conduite, soit dans la direction des autres », et reconnut « qu'il n'y avait rien de plus sage, de plus lumineux, de plus pénétrant ». Il jugea moins favorablement la méditation, fondamentale elle aussi, par laquelle s'ouvre la seconde semaine des *Exercices*, l'appel du *roi temporel* ou contemplation du règne de Jésus-Christ :

« L'objet de la comparaison, écrit-il, me paraît suranné et sans vertu pour exciter l'esprit à construire le raisonnement *a fortiori* destiné à nous rendre attentifs à l'appel du *Roi éternel*. Je traverse le désert de la première partie ; dans la seconde, c'est autre chose : ce n'est plus l'aridité, c'est l'obstacle. Au troisième point, quand saint Ignace me demande si je veux être de ceux qui font au Roi éternel des *offres d'un plus grand prix* et qui désirent se signaler à son service; quand il

fait connaître les conditions de ces offres et de ces services d'éclat : *agir contre l'amour de la chair et du monde et vouloir résolument imiter Jésus-Christ dans les opprobres, la pauvreté, en esprit d'abord, et même en réalité s'il daigne m'y appeler,* j'entends la nature répondre distinctement *non.* Quand je lis[1] que tous ceux qui font les *Exercices* doivent faire ces offres d'un plus haut prix : que, sans cela, ils doivent s'arrêter et n'aller pas plus avant dans les *Exercices*, cette proposition m'irrite, je la trouve exagérée ; je la relis alors, et je vois qu'il s'agit d'une *disposition*, d'une offrande sincère, mais non d'un choix actuel ; Dieu acceptera ou n'acceptera pas ; s'il accepte, pourrais-je, voudrais-je reculer? Que deviennent alors nos protestations d'amour? Où sont ces considérations du premier jour qui me faisaient trouver dans l'amour noble de Jésus, *amor Jesu nobilis,* la force de m'élever à l'indifférence? Mon esprit est convaincu, mais ma volonté n'est pas encore vaincue : le combat occupe la dernière demi-heure et aboutit à une offrande sincère de moi-même à Notre-Seigneur pour vouloir tout ce qu'il voudra et aller jusqu'où il m'appellera. »

Avec le quatrième jour, le retraitant entrait dans la contemplation des mystères de Notre-Seigneur ; (les trois dernières semaines des *Exercices* sont consacrées aux trois séries des mystères, joyeux, douloureux et glorieux.) Encore une fois la méthode de saint Ignace inspira à l'abbé d'Hulst plus de répugnance que de sympathie. Trop de divisions et de distinctions. Pourquoi, par exemple, distinguer en points différents de méditation ce qui regarde les personnes, les paroles et les actions? En suivant par la pensée les circonstances du récit sacré, on rencontre les personnes, on voit les actions ; mais tout cela n'est pas séparé. Cette division méthodique va si loin que, dans la contemplation de la *Nativité*, où il n'y a point de paroles, saint Ignace fait un point de méditation des paroles *qu'on supposera avoir été dites :* « Ici, écrit l'abbé d'Hulst, je ne vois plus qu'un effort violent d'imagination, et cet effort me semble peu secourable. »

Cette impression fâcheuse s'accentua encore pendant l'heure difficile que le retraitant essaya de consacrer à l'exercice dit de l'*application des sens.* Il y trouva quelques bons mouvements, mais demeura « persuadé que toute autre manière de penser aux mystères de l'Incarnation et de la Nativité lui en eût procuré au moins autant. Il reconnaissait d'ailleurs que

[1] Non dans le texte, mais dans un commentaire par le Père Bieuville, qui expliqua les *Exercices* à l'abbé d'Hulst ; commentaire dont l'abbé d'Hulst faisait le plus grand cas et dont il s'aida toute sa vie.

« c'est une puissante manière d'initier l'âme à la vie chrétienne ou de l'y faire avancer, que de lui faire digérer un à un tous les enseignements contenus dans la vie du Sauveur et dans la succession de ses états ». « Jamais, ajoutait-il, traité si complet qu'il soit de théologie ou de spiritualité ne donnerait de Jésus-Christ une connaissance aussi intime, aussi profonde, aussi personnelle. Par l'effort qu'il accomplit aidé de la grâce, l'exercitant fait plus que de regarder le Christ en spectateur oisif; il cherche, il trouve, il élabore son image, et cette image est vivifiée par le Saint-Esprit. Devant un tel avantage, que deviennent, s'il y en a, quelques défauts de détail? »

Toujours avec la même humilité, l'abbé d'Hulst se demandait si « ces défauts n'étaient pas plutôt dans son esprit, dans sa connaissance imparfaite des *Exercices*, dans une application trop rigoureuse et trop étroite d'une méthode qui doit, au dire des maîtres qui l'enseignent, laisser à l'âme une grande liberté ». « Et puis, — c'est encore lui qui en fait l'aveu, — je sens dans mes répugnances pour la méthode, une sourde révolte de l'orgueil intellectuel contre la simplicité des *Exercices* qui conviennent aussi bien aux illettrés qu'aux esprits éclairés. Je souffre dans mon amour-propre de voir qu'on veuille m'apprendre à prier comme si je n'avais jamais prié, comme si c'était chose inouïe pour moi de considérer les vérités du salut ou les mystères du Sauveur. Et cependant je suis obligé de reconnaître qu'il y a quelque chose de nouveau pour moi dans ce qu'on m'enseigne, et je suis porté alors à déclarer que ce quelque chose ne vaut rien. D'ailleurs, si certaines règles pratiques pour initier à la contemplation semblent naïves (et cette naïveté même, quand l'âme sait humblement l'accepter, prépare à recevoir efficacement l'action divine), d'autre part je découvre, dans les *Exercices*, des enseignements très élevés et très profonds sur la conduite des âmes. »

Au fur et à mesure qu'il avança dans la vie, l'abbé d'Hulst pénétra plus au fond des *Exercices* et les goûta davantage. Non seulement il y demeura fidèle pour lui-même et ne connut plus d'autre forme de retraite; mais il les adopta comme le meilleur des cadres pour ses prédications morales, et plus particulièrement pour les retraites ecclésiastiques[2]. Enfin, dans le panygérique de saint Ignace qu'il prononça en 1879, il

[1] R. P. Gibert, *Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace*, p. 16.

en analysa les mérites avec une réelle profondeur de pensée et un rare bonheur d'expression[1].

Est-ce à dire qu'il ne subsiste rien de ses premières restrictions? Si. Peut-être a-t-il un peu trop appuyé; il n'en est pas moins vrai qu'il avait mis le doigt sur le point faible des *Exercices :* admirable instrument pour faire avancer le chrétien dans la voie du bien, c'est incontestable; mais instrument un peu factice cependant et qui, malgré tout, porte sa date, çà et là suranné par conséquent; défaut qu'au surplus corrige aisément la sage et large interprétation de ceux qui ont reçu mission de les appliquer dans la direction spirituelle[2].

* * *

Cependant la situation que l'abbé d'Hulst occupait dans le clergé de Paris ne cessait pas de grandir, tandis qu'il semblait s'absorber dans des œuvres utiles et bonnes devant Dieu, mais obscures aux yeux des hommes. Dès 1873, il était au nombre des prédicateurs les plus demandés et les plus écoutés. Lorsqu'on parcourt la liste de ses sermons, on est presque effrayé de la tâche à laquelle il lui fallait suffire à ce seul point de vue. Pas un mois ne s'écoule sans qu'il ait pris plusieurs fois la parole, et souvent en quelque occasion solennelle. Discours pour l'installation de divers curés, panégyriques, retraites de jeunes filles, allocutions aux jeunes gens, se succèdent presque sans interruption. Évidemment, il prépare et il compose avec une extrême facilité; il est arrivé à la pleine possession, à la parfaite maturité de son esprit; son genre est celui qu'il conservera jusqu'à la fin : tournure philosophique de la pensée, fermeté et précision du langage, piété très haute qui va parfois jusqu'à la tendresse et donne la note émue à cette éloquence lumineuse, mais un peu abstraite. Le beau sermon pour la neuvaine de sainte Geneviève, le 5 janvier 1873[3],

[1] *Mélanges oratoires*, t. I, p. 83.

[2] La même année 1874, parut la grande œuvre de Mgr Gay qui contribua aussi à l'éducation spirituelle de l'abbé d'Hulst. Le 31 juillet 1874, il écrit à sa sœur : « Je viens de commencer un admirable livre que je compte vous envoyer : *la Vie et les vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*, par l'abbé Gay, vicaire général de Poitiers. C'est un trésor de doctrine et d'édification. »

[3] *Mélanges oratoires*, t. III, p. 151.

est un de ceux qui caractérisent le mieux sa manière. Il préfère les idées générales à l'histoire. Ainsi le *triduum* du bienheureux Pierre Lefèvre[1], malgré l'effort qu'il fait pour replacer le saint personnage dans le milieu où s'exerça son action, lui fournit surtout la matière d'un sermon sur l'apostolat et la sainteté. Il ne cherchera pas non plus à *camper* et à peindre ses personnages : « Cela manque de *bonshommes!* » dira un jour l'abbé Duchesne; et ce mot trivial, mais pittoresque, traduit une idée juste. Dans le panégyrique de saint Denis[2], l'abbé d'Hulst aborde plus franchement l'histoire; mais il y apporte peu d'exigences critiques, et il émet sur *les* traditions, qu'il semble presque assimiler à *la* tradition catholique, une opinion que, plus tard, il devait non seulement abandonner, mais combattre.

Même en dehors du clergé, on commençait à tourner les yeux vers l'abbé d'Hulst, et les catholiques voyaient avec joie poindre en lui l'un des chefs qu'ils pourraient suivre avec d'autant plus de confiance que sa valeur s'imposerait même aux adversaires. Ainsi, en 1873, le jeune orateur reçut pour la première fois la très honorable mission de prononcer le discours de clôture de l'*Assemblée générale des catholiques de France*[3].

C'était lui donner le droit d'émettre publiquement un avis sur la ligne de conduite que les catholiques devaient adopter au milieu des incessantes difficultés qui naissaient pour eux de l'état politique et moral de la société contemporaine. Fallait-il, comme le réclamait l'école de l'*Univers*, se refuser à toute concession, à tout accommodement avec un état de choses qui ne fût pas franchement chrétien? Fallait-il, au contraire, avec l'école du *Correspondant* et du *Français*, plier dans une certaine mesure devant les circonstances, en s'efforçant d'en tirer parti pour le bien? De plus en plus, l'abbé d'Hulst inclinait vers cette seconde tendance[4].

Dans son discours à l'assemblée des catholiques, l'orateur s'en prend visiblement aux intransigeants de l'*Univers*.

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, p. 171.
[2] *Ibid.*, p. 17.
[3] *Ibid.*, t. V, p. 201.
[4] Le 3 janvier 1875, M. Emmanuel Cosquin, rédacteur au *Français*, résume, dans une lettre adressée à l'abbé d'Hulst, sa correspondance avec le Père Ballerini, l'un des principaux rédacteurs de la *Civiltà cattolica*, et lui communique *in extenso* la protestation de ce Père (en date du 30 décembre 1874) contre un article de l'abbé Jules Morel dans l'*Univers*, qui avait voulu, dans sa polémique contre le *Français*, se faire une arme de la *Civiltà*.

Après avoir rappelé à ses auditeurs le devoir de rendre témoignage à Jésus-Christ dans leur vie publique comme dans leur vie privée, il ajoute :

« Est-ce à dire, messieurs, que cette conscience chrétienne, qui doit nous inspirer en toutes choses, dans notre vie privée et dans cette part de vie publique qui, à des degrés divers, appartient aujourd'hui à chacun de nous, est-ce à dire que cette conscience chrétienne envahissant ainsi notre existence tout entière doit faire de nous des hommes inflexibles, des hommes par conséquent *impratiques*, pour me servir d'une expression qui n'est pas française, mais qui rend ma pensée? Non, certes! A Dieu ne plaise que jamais conscience chrétienne devienne synonyme de raideur, d'incapacité, d'existence chagrine et stérile!

« ... Le jour où nous nous serions placés nous-mêmes en dehors des conditions d'une action pratique, nous aurions beau garder dans notre conscience chrétienne la plus noble et la plus légitime fierté, nous serions inutiles aux autres parce que nous ne serions mêlés à rien. Il y a donc une place dans cette conscience chrétienne incapable de transactions honteuses, il y a une place pour la discrétion qui sait se taire, pour la prudence qui sait attendre, et même pour cette légitime et honnête habileté qui prend la société qui nous entoure telle qu'elle est, afin d'en tirer le meilleur parti possible pour le triomphe du bien. Il y a là un discernement difficile à opérer entre l'excès des concessions qui perd tout et l'excès des dénégations qui nous rend incapables de rien obtenir. »

Dans toutes les villes et surtout à Paris, il y a deux cités en une, Jérusalem et Samarie, la ville sainte et la ville impie. Certains estiment, comme la Samaritaine, qu'il n'y a rien de commun entre les Juifs et les Samaritains; telle ne fut pas la pensée du Sauveur, telle ne doit pas être la nôtre :

« Il y a encore des hommes qui voudraient creuser et rendre plus profond que jamais le fossé de séparation entre Jérusalem et Samarie, qui voudraient que nous ne lui tendions pas les mains; que nous nous enveloppions dans notre défiance; mais probablement, inspirée par l'esprit du Christ, l'Église répondra encore à Samarie : *Si scires donum Dei!* Elle lui présentera une main fraternelle, elle répondra par des bienfaits, au besoin par des miracles, et, coûte que coûte, l'union se fera; elle se fera parce que Jésus-Christ est venu l'apporter en ce monde, cette union bienfaisante qui aboutit à la paix, à la concorde et au salut[1]. »

[1] Le 24 mai 1873. *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 204.

Le jour même où l'abbé d'Hulst prononçait ce discours, M. Thiers était renversé par l'Assemblée nationale et remplacé par le maréchal de Mac-Mahon. Le duc de Broglie devenait président du Conseil, et, avec lui, les catholiques libéraux du second empire arrivaient au pouvoir. Ils devaient naturellement jeter les yeux pour l'épiscopat sur les ecclésiastiques qui, sans avoir démérité de la confiance de Pie IX, se rapprochaient cependant le plus de leurs idées. L'abbé d'Hulst était de ceux-là; par ses affinités de famille, par ses opinions politiques, il se rattachait en outre au parti qui détenait momentanément entre ses mains les destinées de la France. Faut-il être surpris que, malgré son jeune âge, — il n'avait alors que trente-trois ans, — on ait, dès 1875, songé à faire un évêque de ce prêtre éminent? A la mort de Mgr Plantier, les députés du Gard et le chapitre de Nîmes multiplièrent les démarches pour que l'abbé d'Hulst lui fût donné pour successeur[1]. Celui-ci ne s'y prêta pas, et d'ailleurs d'autres obstacles surgirent, qui devaient renaître à chaque occasion nouvelle[2]. Dieu, déjà nous l'avons reconnu, avait marqué l'abbé d'Hulst pour un autre rôle plus conforme à ses aptitudes et plus étendu que le gouvernement d'un diocèse. A l'heure même où la dignité épiscopale s'offrait à lui pour la première fois, se discutait à l'Assemblée la loi qui devait, quelques semaines plus tard, donner à la France la liberté de l'enseignement supérieur. Et, d'un autre côté, par un concours de circonstances providentiellement ménagées, l'abbé d'Hulst avait achevé de se préparer à la haute mission qui l'attendait, celle de fonder l'Université catholique de Paris.

Mais, comme avant chaque moment décisif de sa vie, il

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 25 juin 1875 : « Je vous parlerai aussi d'une affaire étrange dont je veux vous dire un mot *confidentiel* aujourd'hui. Figurez-vous que je suis occupé depuis un mois à refuser l'évêché de Nîmes que les députés du Gard, le chapitre tout entier et le clergé s'obstinent à m'offrir avec des instances inimaginables. J'ai refusé d'abord tout seul; puis, après avoir pris conseil, j'ai refusé de nouveau, et je ne puis pas persuader à ces braves gens de me laisser tranquille; enfin aujourd'hui j'espère avoir donné le coup de grâce. »

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 26 juillet 1875 : « Il n'est pas exact de dire que j'aie refusé l'évêché de Nîmes, car ceux qui m'en parlaient ne pouvaient m'y nommer, et ceux de qui cela dépendait (le maréchal et le nonce) me trouvaient trop jeune. J'ai seulement refusé de permettre à un député du Gard et au chapitre de Nîmes de pousser ma candidature auprès du Gouvernement et du Saint-Siège. » Il y a une nuance entre les deux lettres.

semble que Dieu ait voulu tremper et purifier par l'épreuve son serviteur, en le détachant de tout ce qui n'était pas *Lui*.

* * *

Si l'abbé d'Hulst tenait encore à quelque chose, en dehors du service de Dieu, c'était à ses affections et à ses souvenirs de famille; c'est là aussi qu'il allait être frappé.

Sa sœur était pour lui la meilleure des amies, et maintes fois déjà nous avons constaté qu'il n'avait pas de secrets pour elle. Elle résidait alors à Lyon, au couvent de l'Adoration-Réparatrice. Au mois d'août 1873, elle recevait avec joie la lettre pleine d'esprit et d'enjouement par laquelle son frère lui annonçait qu'il allait pouvoir lui donner trois jours de ses vacances. Ce furent trois journées d'entretiens intimes et pieux, qui laissèrent dans le cœur de l'un et de l'autre d'ineffaçables souvenirs. L'abbé d'Hulst fut si pénétré du sentiment de la totale appartenance de la sœur Marie-Catherine à son divin Maître, qu'il en perdit jusqu'au désir de la tirer de l'humble « Nazareth » de Lyon, pour la ramener à Paris, où il aurait pu la voir souvent. Avec la même générosité, il accepta le refus que le cardinal Guibert fit de le nommer lui-même supérieur de la communauté de Paris[1].

A l'égard de son frère, c'était toujours la même tendresse, mais de plus en plus pénétrée du désir de le voir vivre tout à fait en chrétien. Fort des droits que lui donnait, à lui le cadet, « l'aînesse du sacerdoce », il ne négligeait aucune occasion de lui rappeler « qu'il faut trouver le temps de faire son salut ».

« C'est une bien bonne et bien rafraîchissante chose qu'une retraite, lui écrivait-il le 16 septembre 1873; c'est un bien que je te souhaite depuis longtemps, et dont il me semble qu'un jour ou l'autre tu devrais faire l'aumône à ton âme. Qui t'empêcherait, par exemple, quand tu seras à Paris, d'aller passer trois ou quatre jours chez les Jésuites, rue de Sèvres? Pourquoi même ne ferais-tu pas un voyage *ad hoc* à Paris, comme tu en as fait un pour t'ennuyer au service d'un ami? Tu sais tout ce qu'il faut savoir, tu crois tout ce qu'il faut croire, tu vois même tout ce qu'il faut voir; mais tu n'ignores pas qu'il y a différentes manières de regarder un même objet. Je te voudrais, pendant quelques jours, dans une anse paisible que n'agiteraient pas les soucis du ménage

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 6 et 16 août, 31 décembre 1873, 29 mai 1874.

et de la vie extérieure. Je ne dis pas qu'alors les orages du dedans se tairaient sur l'heure ; non, ils se soulèveraient peut-être avec plus de force, sentant que tu es venu là pour les combattre ; mais, au milieu de ces tempêtes, tu verrais briller une clarté douce et sereine, et tu entendrais une voix pleine de suavité ; cette clarté te montrerait un objet que tu connais, que tu adores, mais que tu ne prends pas le temps de considérer : la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette voix te parlerait un langage auquel depuis longtemps tu sembles avoir fermé ton cœur, langage des condescendances paternelles de notre Dieu. Séparé un instant des choses qui t'irritent et des personnes qui te font volontairement ou involontairement souffrir, tu en viendrais peu à peu à voir le mal pour toi là où il est principalement, c'est-à-dire en toi-même, et à le voir non pas d'un regard chagrin, courroucé, découragé, mais d'un regard illuminé d'espérance, parce qu'au fond de ta misère tu trouverais la divine miséricorde.

« Mon pauvre cher frère, que de fois j'ai demandé à Dieu de pouvoir prendre ton âme dans mes mains pour la placer sous les rayons qui partent de la croix ! Il y a si longtemps que tu la tiens exilée dans une région glacée ! Pour moi, je te l'avoue, je n'aurais pas résisté à ce régime : j'aurais tout perdu, foi, honneur et jusqu'à la bonté naturelle du cœur. Dieu t'a conservé ces biens, qui ne suffisent pas, mais qui sont nécessaires pour servir de préparation et de support à l'œuvre de la grâce. Prends garde de laisser tomber à terre tant de protections surnaturelles qui t'ont valu jusqu'ici d'être resté beaucoup meilleur que tu ne devais être. Dieu ne te demande pas tout à la fois : il te demande seulement un effort pour sortir de l'isolement où ton âme se confine et renouer par la prière le lien interrompu de tes relations avec lui. A cette première démarche il répondra par des secours qui te surprendront toi-même et te rendront facile un second pas en avant.

« La chose en tout cas vaut la peine qu'on l'essaye, et j'espère sérieusement que tu ne refuseras pas toujours à ma tendresse pour toi la satisfaction qu'elle te demande.

« Tu ne me parles pas de ta santé. Anne m'a dit que, dans les premiers jours qui ont suivi ton voyage, tu t'es trouvé mieux, puis que tu t'es remis à souffrir du côté et de la jambe. Donne-moi bientôt de tes nouvelles. Là encore un peu de paix et de douceur dans l'âme serait le meilleur liniment. *Apprenez de moi*, dit le Maître, que *je suis doux et humble de cœur*. Celui qui n'apprend pas cette leçon-là ne sait rien de la vie que ses misères.

« ... Pardonne à ton prédicateur un peu morose, lequel, étant ici[1] pour se gourmander lui-même, a dû garder quelque chose de grondeur dans le ton ; mais ce qui est dans son cœur est toute autre chose que gronderie : c'est vive, ardente et tendre affection, de laquelle cette lettre soit le gage ! »

[1] Il faisait sa propre retraite à Saint-Sulpice.

Qu'il écrivît à son frère ou à sa sœur, l'abbé d'Hulst se laissait volontiers aller à revivre avec eux leur passé commun; la sensibilité prenait alors le dessus chez cet homme d'apparence si froide. C'est la mort du vieil ami de sa famille, M. Trognon; c'est une prédication à Bruxelles, dans cette chapelle de l'hôtel de Salazar où, enfants, ils avaient pleuré leur sœur Jeanne; ce sont les anniversaires douloureux où il savoure « l'amère douceur de ses affections si vives transformées par la mort en cuisants regrets[1] »; ce sont les séjours à Louville, qui provoquent ces retours et cette émotion[2].

Les deux frères avaient décidé de passer ensemble dans cette résidence de famille les vacances du premier de l'an 1875. Ils avaient amené avec eux les deux jeunes de Gontaut-Biron, frères de Mme Raoul d'Hulst, qui était allée voir son père à Berlin. Il faisait grand froid; la terre était couverte de verglas; un épais brouillard enveloppait Louville, lorsque, dans la nuit du 1er au 2 janvier, le feu prit dans l'une des chambres du château. Le bruit d'une glace qui éclatait éveilla les deux enfants, déjà à demi suffoqués par la fumée; au même moment, le grondement des flammes dans les combles éveillait le comte d'Hulst. L'eau était gelée; à peine pouvait-on se tenir debout sur le sol; aucun secours n'était possible. Tout au plus sauva-t-on les meubles, les tableaux, les papiers qui se trouvaient au rez-de-chaussée, tandis que tout le reste devenait la proie des flammes. Lorsque le feu eut à peu près achevé son œuvre, Raoul, dont l'âme était foncièrement chrétienne, pria son frère d'offrir à Dieu leur sacrifice commun et de bénir, en en faisant le tour, ces murailles calcinées qui avaient abrité leur enfance. « Que ce sacrifice, écrivit-il à sa sœur, tel que vous et Maurice savez le faire, sanctifie le mien et m'unisse à vous deux, à Anne, à nos chers parents, dans la possession des biens que ni le feu ni la rouille n'atteignent pas! C'est tout ce que je demande et espère. » — « Je sens bien, disait-il encore, que toutes les peines que j'ai éprouvées sont des grâces, parce qu'elles sont des avertissements pour me détacher des choses de la terre; et je me rappelle à la fois les exhortations et l'exemple de notre chère mère qui, elle aussi, aimait trop de

[1] L'abbé d'Hulst ajoute en vrai chrétien : « J'ai remercié le bon Maître de nous avoir pris pour lui *tout vivants*, vous et moi, afin que nous n'eussions pas à changer d'espérance, ni à changer d'amour pour aller rejoindre ceux qui le possèdent maintenant au ciel. » A sa sœur, 3 septembre 1874.

[2] L'abbé d'Hulst, à sa sœur, 31 décembre 1873, 3 et 12 septembre 1874.

choses ici-bas, mais qui a su à temps rompre définitivement tous ses liens[1]. »

A quel point ce malheur était un avertissement qui l'invitait « à se détacher », Raoul d'Hulst ne s'en doutait pas au moment où il écrivait ces lignes si touchantes. Tandis qu'il examinait avec son frère le parti à prendre pour la reconstruction du château dans des conditions plus modestes[2], la maladie fondait de nouveau sur lui et l'enlevait rapidement.

« En huit jours, écrivait l'abbé d'Hulst à l'évêque de Chartres, le 20 février 1875, mon pauvre frère a parcouru tout le chemin qui l'a conduit de l'état de santé à la tombe. C'est aujourd'hui seulement, après l'avoir confié à la terre de Louville, où dorment déjà les restes de tous les miens, que je me retrouve moi-même, comme si je m'éveillais d'un mauvais rêve : je ne doute pas de la paternelle sympathie de Votre Grandeur dans la cruelle circonstance où je me vois seul survivant, avec ma sœur, de toute une famille qui fut nombreuse et heureuse et qui n'est plus qu'un souvenir. »

C'est alors que l'abbé d'Hulst fit construire, sous une chapelle de l'église, le caveau où, dans les derniers jours de 1875, il fit transporter, au nombre de treize, ses chers morts[3]. C'est alors aussi que les retours à Louville lui devinrent si pénibles et qu'il sentit parfois son cœur défaillir.

« Que cette arrivée ici a été douloureuse ! écrit-il à la Mère Marie-Catherine, le 9 juillet 1875 ; et que ce séjour était triste ! C'est à vous que je pense le plus, bonne sœur, dans ce cher endroit, parce que vous êtes la seule survivante de tous ceux qui l'ont aimé avec moi. Vous avouerai-je toute ma faiblesse ? Je ressens pour la première fois une peine naturelle très vive de votre vocation, peine bien facilement domi-

[1] La lettre dans laquelle l'abbé d'Hulst racontait à sa sœur l'incendie de Louville a été perdue. Nous tirons ces détails et ces citations d'une lettre de Raoul d'Hulst à la même, du 7 janvier 1875.

[2] L'abbé d'Hulst à son frère, 6 janvier 1875 : « Quant à toi, mon bon, tu ne quittes pas ma pensée : je rumine ce que tu dois ruminer dans ta solitude, et je brasse les divers projets qui s'offrent à l'esprit : rebâtir sérieusement, ce qui n'est guère tentant, car c'est s'appauvrir, sa vie durant, pour habiter une maison *étrangère* et la léguer à des étrangers ; — quitter Louville et passer la charrue d'un fermier sur le sol qui a porté notre berceau et le lit de mort de nos parents ; — ce qui est matériellement avantageux, mais bien triste ; — et d'ailleurs il faudra bien aller loger quelque part ; — ou enfin rebâtir, pour 40 ou 50 000 francs, au plus, une maison de curé, comme une maison de Saint-Hippolyte, pour continuer d'habiter un lieu que tu aimes et où tu es aimé, ce qui serait le mieux assurément. »

[3] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 17 décembre 1875.

née par la foi et par l'union de mon âme avec la vôtre, mais qui me fait comprendre ce que nos chers parents ont dû souffrir à votre départ. Et, malgré ce qu'il y a d'amer dans la vue de tant de ruines et de tombeaux, je me sens plus attaché que jamais à ce lieu, et il me semble faire une œuvre pieuse en relevant nos débris. »

Un second voyage, quinze jours plus tard, abattit encore plus profondément son courage; mais il se ressaisit promptement : « Aujourd'hui la foi a repris le dessus, et je bénis Dieu de m'avoir retiré vivant de ce triste monde, d'où tant d'êtres si chers ont été enlevés par la mort. Je le bénis aussi de m'avoir laissé votre affection et cette union de nos âmes qui nous aidera, n'est-ce pas? à *nous distinguer* au service du Maître que nous avons choisi[1]. »

Un disciple de Newman, Mozley, décidé à ne pas suivre son maître dans son adhésion à l'Église catholique, a fait, à l'occasion de cette rupture douloureuse, la juste réflexion que voici : « Un temps doit venir, plus tôt ou plus tard, dans la vie de tout homme, où il doit se séparer des avantages, des attaches, des supports, des consolations qu'il a eus jusque-là, et où il doit regarder en face un nouvel état de choses... Une vie plus réelle et plus grave commence, un désintéressement plus ferme, plus sévère, capable de faire route à lui seul. Qu'il voie, dans ce changement, un appel à un zèle plus grand, à une simplicité plus sincère, à une virilité plus forte[2] ! »

Telle était la situation et telles aussi les dispositions de l'abbé d'Hulst, au moment où il allait entreprendre ce qui demeurera l'œuvre principale de sa vie.

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, 26 juillet 1876.

[2] Cité par Thureau-Dangin, *Renaissance catholique en Angleterre au* XIXe *siècle*, t. II, p. 74.

LIVRE III

L'APOSTOLAT INTELLECTUEL DE Mgr D'HULST L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

CHAPITRE X

LES ORIGINES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

L'année 1875 oriente l'abbé d'Hulst vers sa vocation définitive. — Pourquoi, après la crise révolutionnaire, le clergé s'était tenu en dehors des études supérieures. — Les facultés de théologie créées en 1808 ; causes de leur peu d'action sur le clergé. — Tentatives de La Mennais, Bautain, Gratry, Guéranger. — L'école des Carmes. — La liberté de l'enseignement supérieur réclamée par l'élite des catholiques. — Attitude des libéraux. — La question de cette liberté sous Louis-Philippe. — La commission de 1849. — Pourquoi les catholiques se sont abstenus, pendant la plus grande partie du règne de Napoléon III, de réclamer cette liberté. — A partir de 1867, la question se réveille. — La Société d'éducation et d'enseignement. — — L'abbé d'Hulst en fait partie. — L'assemblée du 12 avril 1867. — La pétition Léopold Giraud au Sénat. — Intervention de Mgr Dupanloup. — La plupart des *libéraux* contre la liberté. — Ils craignent que cette liberté ne profite qu'à l'Église. L'abbé d'Hulst voit se poser la question de la liberté de l'enseignement supérieur, comme s'était jadis posée celle de l'enseignement secondaire. — Le Play et ses disciples réclament la liberté et des garanties pour la moralité des étudiants. — Le *Journal des Débats* contre Mgr Dupanloup. — Discussion de la pétition Giraud au Sénat en 1868. — Duruy défend l'Université. — Attitude de Sainte-Beuve, du cardinal de Bonnechose. — Duruy promet de déposer un projet libéral. — Assemblée générale de la Société d'éducation, ou congrès tenu en 1868 en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. — Le R. P. Captier soutient dès lors toutes les idées que reprendra plus tard l'abbé d'Hulst. — Nouvelles pétitions adressées au Sénat. — Le rapport Quentin-Bauchard en 1870. — La commission Guizot. — La question de la collation des grades. — Projet de la commission et projet de M. Duruy, sous le ministère Segris. — La déclaration de guerre. — A ce moment, le triomphe de la liberté de l'enseignement supérieur paraissait certain. — Cours publics libres, fondés au Cercle catholique du Luxembourg en 1868-1869. — Ils n'obtiennent qu'un médiocre succès. — En juillet 1871, le comte Jaubert

dépose un nouveau projet à l'Assemblée nationale. — Cette liberté suspecte aux républicains. — Accusations parfois excessives contre l'Université. — Réapparition de la *Revue de l'Enseignement chrétien*. — Plan de campagne du Père d'Alzon. — L'abbé d'Hulst fait partie du conseil de la Société d'éducation et d'enseignement, qui prend une part prépondérante à la campagne. — Vœu déposé par cette Société, en février 1872, sur le bureau de l'Assemblée nationale et mémoire rédigé par le R. P. Lescœur. — Les premiers actes de la commission de l'Assemblée. — *Assemblée du comité catholique* en avril 1872. — Le rapport et les huit vœux du Père d'Alzon. — La collation des grades toujours réclamée. — Nouveaux cours publics libres au Cercle catholique. — Projet d'un *Collège de hautes-études* présenté en 1872 par le R. P. Lescœur. — Projet de cours rédigé par M. Beluze. — Illusions qu'on se fait sur le nombre probable des inscriptions. - Ensemble de cours fondé en 1872, au Cercle catholique, sous le nom d'École libre de hautes-études. — L'abbé d'Hulst doit y prendre une part active ; il y enseigne en effet, de 1872 à 1874. — Caractère philosophique et théologique de son cours de science sacrée. — Il se déclare purement scolastique et fait de sa leçon d'ouverture, en novembre 1873, un véritable manifeste. — Lettres de protestation que lui adressent Mgr Dupanloup et l'abbé Cognat ; ils n'admettent pas que le titre de philosophie chrétienne soit réservé à la scolastique. — Ils voient dans cette réaction scolastique une des prétentions excessives de l'école ultramontaine. — L'abbé d'Hulst ne veut pas se solidariser avec l'école libérale, bien qu'il s'y rattache par certaines tendances. — Son enseignement le prépare à ses futures fonctions. — Discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. — Le rapport de M. de Laboulaye, 25 juillet 1873. — Le point de vue *libéral* répugne à certains catholiques. — Le Congrès des comités catholiques en 1874 et le rapport du Père Marquigny. — La scission entre les catholiques est évitée, et l'union nécessaire avec les libéraux de l'Assemblée nationale maintenue. — Les trois délibérations. — Rôle prépondérant de Mgr Dupanloup. — Le jury mixte accepté. — Vote de la loi du 12 juillet 1875.

L'année 1875 est décisive dans la vie de l'abbé d'Hulst; c'est elle en effet qui, après tant d'atermoiements, l'orientera pour toujours vers l'enseignement supérieur et donnera à sa vocation sacerdotale ce caractère *intellectuel* qui doit, aux yeux de la postérité, en demeurer la marque particulière. L'occasion fut la fondation de l'Université catholique de Paris et le rôle que l'abbé d'Hulst se vit amené à jouer dans cette fondation.

Le moment est venu pour nous de retracer les origines de cette grande institution et de montrer comment la Providence avait achevé la préparation de celui qui, après l'avoir organisée, devait, pendant seize années, présider à ses destinées.

*
* *

A peine la tourmente révolutionnaire était-elle apaisée, que le clergé de France s'était préoccupé de relever les ruines innombrables qu'elle avait accumulées. Malheureusement la liberté lui était parcimonieusement ménagée. En dehors du culte proprement dit, il semblait que le pouvoir n'eût rien voulu lui rendre : il avait peu de ressources et peu d'hommes. La réorganisation des paroisses, des œuvres d'assistance les plus indispensables, çà et là des écoles primaires pour les enfants du peuple : c'était à peu près tout ce qu'il pouvait tenter avec les moyens d'action qui lui restaient ; encore se heurtait-il aux plus ombrageuses défiances.

L'enseignement supérieur ecclésiastique n'existait plus. Centres de travail, foyers de haute culture, congrégations savantes, monastères, bibliothèques, universités, la Révolution avait tout détruit.

L'Empire avait bien, dans l'organisation de l'Université impériale, en 1808, fait une place à des Facultés de théologie ; mais, si les Facultés des lettres et des sciences n'étaient, à quelques exceptions près, que des corps sans action et presque sans vie, quel jugement porter sur les Facultés de théologie? Elles n'étaient plus que l'ombre de celles qui existaient en 1789, et qui déjà n'apparaissaient elles-mêmes que comme des institutions vieillies et dépourvues d'activité scientifique. En outre, l'État les tenait dans sa main. « Désormais, pouvait dire Portalis, toutes les branches de l'enseignement ne seront plus qu'un seul et même arbre, dont les racines seront dans les mains du souverain et dont les rameaux s'étendront jusqu'aux extrémités de l'Empire. » L'image prête à rire ; ce qu'elle exprime est vrai. Parmi ces racines que le souverain serrait dans ses fortes mains, se trouvaient les quatre articles de 1682 dont l'enseignement était obligatoire ; c'en était assez pour que le Saint-Siège vit de très mauvais œil les nouvelles Facultés. Pour d'autres motifs, les évêques n'y tenaient pas davantage et n'eurent point de peine à se laisser persuader par le supérieur général de Saint-Sulpice qu'il était « de leur intérêt et de leur autorité de demeurer entièrement les maîtres de l'enseignement dans leurs séminaires, en ce sens qu'ils pussent destituer à leur gré les professeurs et régler seuls les objets de l'enseignement ». La destinée des Facultés officielles de théo-

logie au XIXe siècle était marquée d'avance en ces quelques lignes. En vain, quarante ans plus tard, un autre Napoléon, le prince-président, à la suite des conciles de 1849, songera à les rénover : elles ne seront jamais que de plus ou moins brillantes « catéchèses », où un public lettré entendra disserter agréablement des choses de l'Église et de Dieu, elles ne deviendront pas un instrument de formation supérieure pour le clergé français. Et ce sera un malheur; car, par la force des choses, dans les séminaires diocésains, on inclinera toujours à se contenter des éléments indispensables à l'exercice du ministère paroissial.

D'un autre côté donc chercheront le remède tous ceux que préoccupe, avec la défense de la vérité religieuse, la haute culture du clergé et de l'élite des catholiques. De là les tentatives si intéressantes, et à divers points de vue si fécondes, encore qu'incomplètes et parfois malheureuses dans leur issue, des La Mennais, des Bautain, des Guéranger, des Gratry, et de ce qu'on peut appeler les écoles de La Chesnaie, de Strasbourg et de Juilly, de Solesmes et de l'Oratoire.

A défaut d'Universités, le XIXe siècle eut le goût des écoles spéciales, École normale, École polytechnique, qui donnèrent au surplus d'importants résultats. Le cardinal Fesch eût voulu doter l'Église de France d'une école supérieure de ce genre; il se heurta à toutes sortes d'obstacles du côté de l'État et du côté de l'Église; Portalis souleva des objections que l'empereur trouva fondées; M. Émery s'y opposa, et La Mennais fit chorus avec lui, sous prétexte que la nouvelle école ne manquerait pas d'être un foyer de gallicanisme. Sous la Restauration et pendant la plus grande partie du règne de Louis-Philippe, le monopole universitaire et l'excessive passion des évêques pour l'autonomie absolue de leurs diocèses se coalisèrent de manière à faire échouer toute tentative du même genre, notamment celle de 1825.

En 1845 seulement, sous le ministère de M. de Salvandy, Mgr Affre parvint à fonder l'école des Carmes, destinée d'abord à former des écrivains et des prédicateurs, mais transformée cinq ans plus tard, grâce au vote de la loi Falloux, en une véritable école normale ecclésiastique, chargée de fournir à l'enseignement libre des professeurs munis de grades.

Pendant trente ans, l'école des Carmes s'acquitta dignement de cette tâche, et l'Église de France lui dut quelques hommes d'élite. Mais elle ne compta jamais qu'un très petit nombre

d'élèves et n'exerça par conséquent qu'une action restreinte; d'ailleurs, elle n'était faite que pour les clercs ; elle ne pouvait répondre ni à toutes les exigences, ni à tous les besoins des catholiques.

Ce que ceux-ci, — ou du moins leurs chefs, — réclamaient, c'était la liberté de l'enseignement supérieur, et, sous l'empire de diverses circonstances, la question, assez longtemps assoupie, venait de se réveiller au moment où l'abbé d'Hulst, sortant du grand séminaire, se trouvait à même de s'y intéresser, comme à l'une de celles qui importaient le plus à l'avenir du catholicisme en France.

L'idéal de l'Église, est-il besoin de le rappeler? n'est pas d'opposer des Universités libres orthodoxes à des Universités d'État libres penseuses. Ce qu'elle souhaite, ce sont des Universités publiques conformant leur enseignement au dogme catholique et reconnaissant l'autorité de l'Église, là où elle a lieu de s'exercer. A la rigueur, elle se contente du respect. Le jour où la conscience des croyants est atteinte par l'enseignement public, l'Église leur fait un devoir de revendiquer des Universités à eux. Et la question se pose dans chaque pays d'autant plus aiguë, que ce pays marche plus vite dans la voie de la laïcisation, au sens où on entend ce mot aujourd'hui[1].

En France, le spiritualisme chrétien qui régnait dans l'Université et la prudence des gouvernements qui ne toléraient pas de trop grands écarts de la part des maîtres, fit subsister longtemps un certain *modus vivendi* dont la masse des catholiques s'accommodait facilement. Néanmoins « on se tromperait beaucoup, comme l'écrit fort justement M. Louis Grimaud, dans son *Histoire de la liberté d'enseignement en France*, si l'on croyait que l'ancien parti catholique n'avait point porté son attention sur cet enseignement qui couronne l'éducation et dispose le jeune homme aux luttes de la vie[2] ».

L'initiative, il faut l'avouer, paraît avoir été prise par le parti libéral. C'est ainsi que Jouffroy, lors de la discussion du budget de 1839, réclama la liberté de l'enseignement supérieur.

[1] Cf. Baudrillart, *l'Enseignement catholique*, etc., p. 609.

[2] Louis Grimaud, *Histoire de la liberté d'enseignement en France;* Paris, 1898, p. 449. — Pour les pages qui suivent, nous devons beaucoup à ce livre, et surtout aux conférences de M. l'abbé Fonssagrives, publiées dans la *Revue de l'Institut catholique de Paris*, en 1905 et 1906 : *la Conquête de la liberté de l'enseignement supérieur*, de 1861 à 1875.

M. de Laboulaye, dans *le Parti libéral, son programme, son avenir,* en donnait les raisons :

« L'enseignement supérieur, disait-il, est tout entier dans les mains de l'État ; c'est une anomalie que rien n'explique. En tout pays libre, il est permis aux citoyens de fonder des Universités, à la seule condition d'obtenir de l'État une charte d'incorporation... Il n'y a aucune raison politique ou scientifique qui puisse autoriser l'État à garder pour lui seul l'enseignement des lettres, des sciences, du droit, de la médecine. Toutes ces études vivent de liberté ; on n'en saurait trop faciliter l'accès... En France, il y a en outre une raison religieuse qui me paraît d'un poids considérable. L'Église catholique, c'est-à-dire une communion à laquelle appartient la grande majorité des Français, se plaint amèrement que l'enseignement officiel des lettres et des sciences est dirigé contre la révélation ; elle demande à enseigner à sa façon la philosophie, l'histoire, la philologie, la géologie, la médecine. Que ces plaintes soient ou non fondées, il n'importe, le droit me paraît incontestable. »

Les catholiques entrèrent en lice, avec l'abbé Moigno, au début de 1844, et Louis Veuillot se fit leur interprète dans l'*Univers* du 28 février :

« Qu'a-t-on répondu depuis quatorze ans aux réclamations des citoyens pour l'exécution des promesses de la Charte et la liberté d'enseignement ? On prépare une loi sur cette matière. On a dit cela en 1833, et après quatorze ans de travail, d'études, de méditations, de revisions, de corrections et de recorrections, on apporte quoi ? Une loi sur l'enseignement secondaire, où il n'est même pas question de liberté. Quant à la liberté de l'enseignement supérieur, on l'a oubliée tout à fait. C'était naturel ; on était tellement préoccupé des Jésuites, des petits séminaires, qu'on a laissé de côté tout le reste. Ne désespérons pas toutefois : encore quatorze ou quinze ans de réflexions, et la liberté de l'enseignement supérieur aura son tour, pourvu qu'on songe à la demander en ce temps-là. La solution de cette partie de la question n'est pourtant pas moins nécessaire que la solution de l'autre. Tandis que le Gouvernement paye des professeurs au Collège de France et dans les Facultés universitaires pour insulter toutes les religions, d'un autre côté, il empêche les cours de philosophie et d'économie politique que des philosophes et des publicistes religieux voudraient établir en faveur de la jeunesse catholique. Lors donc que M. Villemain ou quelqu'un de ses successeurs mieux disposés voudra bien s'occuper sérieusement de réaliser les promesses de la Charte, nous l'engagerons à ne pas s'occuper autant des Jésuites et des séminaires, de peur qu'il ne lui arrive encore d'oublier la Charte et de laisser en route la moitié de sa loi. »

En 1849, M. de Falloux nomma une commission composée d'hommes de tous les partis, chargée d'élaborer un projet de loi sur la liberté de l'enseignement; il en présida la première séance, mais elle disparut à la chute du ministère; du moins, la loi de 1850, par les mots inscrits à l'article 85 : *jusqu'à la promulgation de la loi de l'enseignement supérieur*, contenait un engagement implicite en faveur du prochain établissement de cette liberté.

De leur côté, les partisans de l'enseignement libre avaient constitué un comité dont le président était le comte Molé; les vice-présidents, MM. de Montalembert et de Vatimesnil; le secrétaire, M. Cochin. Mgr Dupanloup en faisait partie. Ils rédigèrent un projet, dont le rapporteur fut le comte Beugnot, et que Montalembert présenta au prince-président, qui en discuta les articles avec lui. Ce projet impliquait pour les Facultés libres le droit de conférer les grades; sur ce point, l'opinion des libéraux et des catholiques était fort partagée.

Les graves événements qui suivirent et surtout l'énergique défense des intérêts religieux par le Gouvernement lui-même pendant les premières années de l'Empire reléguèrent la question au second plan. D'ailleurs, à défaut d'Universités libres, le Gouvernement tolérait, autorisait et encourageait même la création de cours publics indépendants, dont quelques-uns étaient fort suivis. Il y en avait plus de mille en 1866; Paris seul en comptait trois cent quatre. Ce furent les actes du ministère Duruy, les développements de la Ligue de l'enseignement, le matérialisme affiché par quelques professeurs de la Faculté de médecine qui réveillèrent le zèle des catholiques.

On a dit que le signal était parti de Rome[1]; la chose n'est point exacte. Si en effet, le 6 juillet 1867, le cardinal Caterini adressait à tous les évêques de la catholicité une lettre qui attirait leur attention sur la question de l'enseignement à tous les degrés, il y avait déjà quatre ans que les Pères Bory et Matignon dans les *Études* de la Compagnie de Jésus, le Père Gratry dans un discours fameux, et le Père Adolphe Perraud dans son livre sur l'Oratoire de France avaient posé de nouveau devant l'opinion le problème de la culture supérieure du clergé, et deux mois qu'une imposante assemblée de catholiques de marque, au nombre d'une centaine, s'était tenue à la maison

[1] Grimaud, *op. cit.*, p. 451. — M. Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, t. II, p. 301, dit : « Le signal partit de Rome, ou tout au moins le mot d'ordre. »

de l'Oratoire, rue du Regard, pour entrer dans la voie des résolutions pratiques[1]. On avait décidé la création et préparé l'organisation de la Société d'éducation et d'enseignement, avec ses trois comités d'*administration*, de *consultation juridique* et d'*études*. Une section était consacrée à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur. L'abbé d'Hulst prit place dans cette assemblée avec les Pères Lescœur et Nouvelle, de l'Oratoire; le Père Olivaint, jésuite; le Père Captier, dominicain, et l'abbé Thenon, directeur de l'école des Carmes et fondateur de l'école Bossuet. La présence du jeune vicaire de Saint-Ambroise à côté de ces prêtres éducateurs est assez significative.

Quatre semaines plus tard, le 8 mai, en raison des scandales de la Faculté de médecine, la presse catholique réclamait, par la voix de l'*Univers*, une *Ligue des pères de famille* pour affirmer leurs droits et maintenir leurs libertés. L'*Art médical*, le *Propagateur de Lille*, la *Guyenne*, le *Journal des Villes et des Campagnes*, demandaient catégoriquement la liberté de l'enseignement supérieur, et l'un des rédacteurs de cette dernière feuille, M. Léopold Giraud, prenait l'initiative d'une pétition en ce sens, qui réunit sept cent dix signatures et fut déposée le 7 juin 1867 sur le bureau du Sénat. Cette pétition, à vrai dire, se ressentait un peu des circonstances qui l'avaient provoquée et se plaçait sur le terrain trop étroit des reproches, d'ailleurs mérités, que l'on pouvait faire à l'enseignement universitaire. « Plusieurs des imputations qui se trouvaient dans la pétition, a écrit le duc de Broglie, étaient appuyées sur des textes mal interprétés, d'autres très exagérés, et toutes émises sur un ton acerbe et passionné, peu convenable à la nature élevée du sujet. Eussent-elles d'ailleurs été mieux justifiées et mieux présentées, ce n'était pas au nom de motifs de ce genre qu'il fallait réclamer la liberté... En matière d'éducation surtout, ce qu'il faut invoquer, c'est le droit, pour la conscience et pour la famille, de ne pas être contraints à laisser le plus cher de leurs intérêts à la discrétion plus ou moins favorable d'un pouvoir humain[2]. »

L'Église eût-elle gagné grand'chose à cacher qu'elle poursuivait avant tout le respect et le triomphe de la vérité catho-

[1] Le 12 avril 1867.

[2] Cité par l'abbé Fonssagrives, *Revue de l'Institut catholique*, mars-avril 1905, p. 135. M. Fonssagrives est de cet avis et l'appuie en outre sur l'autorité des *Annales ecclésiastiques*.

lique? Je ne le pense pas. En tout cas, elle le disait franchement. « Je réclame, écrivait l'évêque d'Orléans, la liberté de l'enseignement supérieur dans le droit commun, dans la soumission aux mêmes lois; je n'ai pas peur de la concurrence même avec les grands établissements publics... Mais, si je réclame la liberté, ce n'est pas pour dégager l'Université de toute responsabilité dans ses écoles qui pourraient y enseigner des doctrines perverses... Je réclame et j'exerce le premier devoir de tout citoyen dans un pays libre, le devoir qui consiste à attaquer à voix haute, à visage découvert, sous leurs noms, les ennemis de sa foi et de toute foi... L'enseignement supérieur doit être libre... L'État n'est pas libre de laisser exclure ou attaquer la religion dans l'enseignement public de la jeunesse. »

Cette tactique, sinon habile, du moins loyale, avait pour résultat de rejeter une partie des libéraux du côté des adversaires de la liberté et de faire accuser les catholiques de chercher purement et simplement à substituer l'autorité de l'Église à celle de l'État : « Vous voulez, disait-on, la liberté pour vous, et vous prétendez rendre esclaves de vos dogmes nos professeurs que vous attaquez injustement. » Les anticléricaux se déchaînaient avec violence. La franchise des catholiques n'empêchait pas le *Siècle* de dénoncer leur « procédé jésuitique », et de crier : « A bas les masques! » « Si c'est pour redevenir catholiques, écrivait la *Revue de philosophie positive*, qu'on demande la création des écoles libres, nous qui voulons nous éloigner autant que possible du passé, nous n'avons rien à voir avec cette liberté; nous devons même lui préférer un état de choses qui n'est certes pas bon, mais enfin où la puissance théologique est singulièrement limitée. Voyez ce qui se passe en Belgique : l'enseignement est libre ou à peu près; ce qui se traduit par ce fait que les Universités catholiques et spiritualistes s'emparent de toute la jeunesse, même dans l'enseignement supérieur. La liberté ne peut que nous convaincre de la puissance du parti conservateur : le théologisme reprendrait le dessus. »

Il est étrange que les écrivains libres penseurs ne s'aperçussent point de ce qu'il y avait d'humiliant pour eux dans de tels aveux. En quoi! étaient-ils donc, à la différence des catholiques, totalement incapables de sacrifices personnels, pour qu'il leur fallût absolument compter sur l'État pour la propagation de leurs doctrines, et qu'ils se vissent réduits à affirmer,

avec un pareil ensemble, que la liberté ne pouvait profiter qu'aux catholiques?

Toujours est-il que l'abbé d'Hulst voyait se poser la question de la liberté de l'enseignement supérieur comme s'était jadis posée celle de l'enseignement secondaire, et que les mêmes équivoques, les mêmes malentendus la compliquaient.

A peine quelques voix s'élevaient-elles pour dire qu'en dépit de la forme des pétitions, il s'agissait après tout d'une liberté : « J'ai souvent entendu déclarer par des étrangers les plus compétents, écrivait alors Le Play [1]; j'ai, d'ailleurs, constaté moi-même en visitant toutes les Universités de l'Europe, que Paris est la seule ville où les jeunes étudiants restent exposés sans surveillance à tous les périls d'une liberté prématurée. Il n'existe pas en Europe une autre ville où la corruption ait acquis la même intensité, et l'on n'a permis nulle part à la jeunesse de devenir elle-même le plus actif foyer de la contagion. La comparaison n'est pas plus à l'avantage du système français, lorsque l'on considère la situation des professeurs et la culture même des sciences et des lettres. Le vice du régime réside surtout dans l'intervention de l'État, qui soumet l'enseignement, comme tant d'autres branches d'activité, à une bureaucratie, c'est-à-dire à des fonctionnaires ayant seuls le privilège d'allier la réalité du pouvoir à l'absence de toute responsabilité. » Et Le Play montrait le remède dans l'organisation des Universités en corporations libres.

Le *Journal des Débats* désapprouvait Mgr Dupanloup et s'exprimait ainsi : « La liberté de l'enseignement supérieur, lorsqu'on songe aux principes qu'elle met en présence et aux problèmes d'organisation qu'elle soulève, est une très grave question. Il convient peu de l'aborder et de la résoudre sous la pression d'un certain nombre de pétitionnaires et sous le coup des réquisitions de l'évêque éloquent et respectable, mais... [2]. »

Ce fut seulement en janvier 1868 que la pétition Giraud fut soumise à une commission spéciale. Le 11 mars, — à cette date, le nombre des pétitionnaires s'était élevé à 2088, tous pères de famille, — le comte de Ségur, à qui s'associa le baron Dupin, fit entendre au Sénat une ferme protestation contre les lenteurs apportées à l'examen de la question. Quelques jours

[1] *Réforme sociale*, t. II, l. V, *l'Enseignement et les corporations*, p. 386 de la 5e édition.

[2] Cité par l'abbé Fonssagrives, *la Conquête d'une liberté. Revue de l'Institut catholique*, mars-avril 1905, p. 141.

après, le rapporteur de la commission, M. Chaix d'Est-Ange, concluait à l'ordre du jour pur et simple ; il déclarait sans fondement les allégations des pétitionnaires, mais exprimait le désir que l'on soumît bientôt aux Chambres un projet de loi favorable à la liberté de l'enseignement supérieur.

En même temps, les évêques faisaient parvenir leurs doléances à l'empereur, et Mgr Darboy lui remettait un mémoire confidentiel, dont M. Duruy reçut communication et qu'il se déclara résolu à combattre.

La discussion commença le 19 mai et mit aux prises des hommes tels que Sainte-Beuve, Dupin, Michel Chevalier, le cardinal de Bonnechose et Duruy.

Pendant quatre jours, on ne discuta guère que sur les faits reprochés à l'Université ; M. Duruy la défendit énergiquement et fit, au nom de ce corps, une profession de foi spiritualiste.

Toutefois plusieurs orateurs se placèrent sur le vrai terrain, celui de l'octroi ou du refus de la liberté, indépendamment des motifs de circonstance invoqués par les pétitionnaires : « Accorder cette liberté nouvelle au clergé, dit Sainte-Beuve, serait lui accorder un privilège de plus. Je l'estimerais dangereux et funeste. » Non, répondait le cardinal de Bonnechose, cette liberté ne serait pas funeste, puisque, tout au contraire, c'est l'enseignement incriminé de certains professeurs de l'État qui est dangereux pour la société. Au surplus, ajoutait-il, c'est vraiment de liberté qu'il s'agit et non d'un monopole en faveur de l'Église : « Si la liberté est pour nous, elle sera pour les autres ; si nous enseignons, nous, la science en la subordonnant à certaines règles, nous ne forcerons personne à venir dans nos chaires ; il y en aura à côté où on pourra enseigner tout le contraire. »

Tout en demandant et en obtenant, par 84 voix contre 31, la question préalable, M. Duruy avait cependant promis de déposer un projet de loi libéral, et, de fait, il en avait déjà saisi, dès le mois de décembre précédent, le Conseil supérieur de l'instruction publique[1].

C'était donc une victoire morale considérable. Nous ne pouvons douter que l'abbé d'Hulst, comme tous les catholiques, n'ait suivi avec passion cette discussion qui ranima l'ardeur des combattants, et donna la plus énergique impulsion aux

[1] GRIMAUD, *Histoire de la liberté d'enseignement*, p. 458.

travaux comme aux espérances de la jeune Société d'éducation et d'enseignement.

Déjà, le 6 avril 1868, sous la présidence de M. d'Ariste, sénateur, un véritable congrès s'était tenu à Paris, et ce congrès avait permis d'apprécier les progrès effectués par la Société depuis l'assemblée préparatoire du 12 avril 1867 [1]. L'âme de ces grandes assises fut le Père Captier, prieur du collège d'Arcueil. Dans le discours où il manifesta nettement le désir de voir se créer à Paris une Université catholique et proposa l'ouverture immédiate de cours publics, on trouve, exprimées avec une confiance dans le succès, qui était à ce moment celle de tous les grands catholiques, la plupart des idées que Maurice d'Hulst, alors l'un des auditeurs du célèbre dominicain, devait si souvent développer plus tard, en dépit d'amères déceptions. Après avoir chanté un hymne à la science et montré pourquoi les catholiques lui doivent être dévoués, l'orateur ajoutait : « Notre premier souci, si nous voulons préserver la science du naufrage dans l'impiété, doit être de lui donner un centre, un milieu, un point de ralliement, et de lui faciliter le moyen de faire école. A une société nouvelle, il faut une école nouvelle. C'est cette vérité de bon sens qui a fait naître dans un grand nombre d'esprit la pensée de créer une Université catholique : pensée admirable, à la préparation de laquelle nous devons tout notre concours. » Faut-il attendre l'initiative de l'Église ? Peut-elle la prendre aujourd'hui ? « Sans doute, si nous agissons en chrétiens, l'Église devra veiller sur tout ce que nous entreprendrons ; elle nous dirigera de haut, nous inspirera, nous signalera les écueils... Promettons-lui notre filiale soumission, oh ! sans doute ; mais n'imitons pas ceux qui, sous prétexte de toujours obéir, attendent que tout leur soit commandé ; comprenons que des fils doivent souvent aller au-devant de leur mère, et que le dévouement va plus loin que l'obéissance... Le besoin est pressant, le savant s'égare, la jeunesse se perd, le mal se répand dans le corps social tout entier, cela suffit à nous donner une mission. »

Le Père Captier s'en prenait ensuite aux objections courantes : « Fonder un centre nouveau, former une école scientifique chrétienne, c'est introduire dans le monde de la pensée une division qui portera des fruits funestes ; c'est organiser la guerre civile

[1] Abbé Fonssagrives, *Revue de l'Institut catholique*, mars-avril 1905, p. 148.

des esprits... D'ailleurs, le catholicisme, qui procède par voie d'autorité, ne peut rien pour la science, qui procède par voie de liberté; au lieu de le lier à la science qui le ruinera, il faudrait le reléguer dans la vie privée et le désintéresser des problèmes nouveaux. »

Ce dernier sophisme révoltait la large et puissante intelligence du saint religieux; et c'est surtout dans la réfutation qu'il lui opposait qu'on croirait entendre par avance le futur recteur de l'Institut catholique.

« Aujourd'hui donc, disait-il, en face d'une science incrédule qui n'accepte aucune direction, que doit-on faire, sinon se servir de la liberté, s'emparer de la science par la science, en appeler de la nature mal étudiée à la nature mieux étudiée, de la critique légère et passionnée à la critique sérieuse et bienveillante? La science de la nature et la critique ne remplaceront jamais nos dogmes et ne feront rien directement pour le salut des âmes; mais elles rendront hommage à l'harmonie méconnue des œuvres de Dieu, elles montreront que le blasphème est injuste et méchant; elles anéantiront ce reproche d'hypocrisie et d'ignorance dont on poursuit l'Église et dont on effraye la jeunesse. Voici donc notre œuvre : messieurs suivons la science partout où elle a pénétré; écoutons ses enseignements, allons dans les laboratoires, dans les bibliothèques, dans les fouilles des archéologues; observons les entrailles de la terre et tous les êtres qui la couvrent de leur vie ou de leurs ruines; examinons tout ce que nos adversaires examinent; que bientôt, en parlant de la science, on dise des chrétiens du XIXe siècle qu'ils ont tout envahi... Arrivés là, reprenons une à une les observations et les expériences, vérifions les calculs, complétons les découvertes; surtout soyons d'une franchise impitoyable, ne tolérons aucune feinte, n'hésitons pas à démasquer un seul mensonge, ni à soulever les doubles-fonds des escamoteurs de la science; nous étonnerons les incrédules, nous les gagnerons peut-être en allant jusqu'au bout de la vérité avec cette énergique persévérance que donne l'esprit de foi. Quand beaucoup d'hommes religieux auront fait ce travail,... il sera facile d'entreprendre la grande réforme sociale par l'enseignement. »

Et déjà l'orateur, porté par l'enthousiasme, voyait une ardente et chrétienne jeunesse renouveler la société :

« Il me semble que la jeunesse s'ébranle et que de ses rangs ouverts vont sortir d'ardents ouvriers de la science et de la charité. Ils se grouperont d'abord autour de ceux d'entre nous qui leur porteront la parole nouvelle; puis, avec cette générosité qui vaut souvent mieux que l'expérience, ils se mettront à l'œuvre, ils s'essayeront à parler aux enfants délaissés, aux ouvriers et aux pauvres. Dieu ne peut que bénir

ces essais, et les bénédictions divines apportent avec elles la lumière et la force ! Bientôt surgiront des associations, des œuvres organisées où se formeront tour à tour, comme en un lieu d'apprentissage et de noviciat, les futurs bienfaiteurs de la société. Ensuite le souffle de la Providence les enlèvera et les dispersera comme une semence féconde sur tous les points du pays, pour y porter l'exemple et l'enseignement du bien. Voilà l'avenir, voilà la vraie réforme, voilà la réconciliation du riche et du pauvre, voilà la ruine de la révolution ! Ne dites pas que tout cela est chimérique, que les lois résisteront à notre entreprise, que la jeunesse refusera d'entrer dans les vues de la Providence. Les lois sans doute ne nous donneront que la liberté que nous aurons su prendre ; les lois ne précèdent pas les mœurs, elles les suivent, elles en sont le fruit bien plus souvent que la cause. Quant à la jeunesse, il est injuste de se défier d'elle, car elle n'est pas seule, elle porte en elle quelque chose de Dieu ; elle a des germes d'une vitalité presque infinie ; bien loin de se tenir à l'écart des pensées d'avenir, elle cherche qui voudra la diriger dans une mission dont elle a le pressentiment ; elle vit d'une vie inquiète et troublée, qui est un reproche pour nous, un danger pour elle, un encouragement pour ceux qui lui tendent des pièges.

« N'en doutez pas, messieurs, c'est pour elle, c'est pour la jeunesse des écoles supérieures, que nous devrions surtout travailler, parce qu'en la gagnant, nous aurons tout gagné. Cette jeunesse, en effet, n'est-elle pas la pépinière d'où sortiront et les savants qu'illustreront de futures découvertes, et les écrivains et les professeurs qui donneront une voix à la science renouvelée ? Dans vingt ans, les membres qui la composent auront envahi les administrations, l'armée, la magistrature, l'industrie ; partout ils auront la principale influence, partout ils porteront leur égoïsme ou leur zèle, leurs vices ou leurs vertus, leurs lumières ou leur aveuglement. Pendant qu'il en est temps encore, donnons-leur beaucoup, aimons-les, encourageons-les, instruisons-les ; plus tard ils donneront eux-mêmes selon qu'ils auront reçu, et si nous les avons aidés, si nous avons mis de notre vie dans leur vie, de notre cœur dans leur cœur, leurs travaux féconds seront un peu les nôtres ; un lien restera entre eux et nous, entre leur génération grandie et notre génération à demi éteinte ; et, quand notre heure aura sonné, nos tombes parleront encore sur la terre, pendant que nos âmes, portées par la prière de nos fils, entreront dans l'éternel repos[1]. »

Telles étaient les magnifiques espérances que nourrissait en 1868 l'élite des catholiques, et l'on conçoit aisément l'influence que les paroles enflammées du disciple de Lacordaire purent avoir sur l'esprit et sur la destinée du jeune vicaire de Saint-Ambroise, qui, on s'en souvient, cherchait encore sa voie.

[1] *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement*, juillet-août 1888, p. 49.

Il n'est pas douteux que cette première assemblée générale de la *Société d'éducation et d'enseignement* n'ait orienté définitivement les efforts des catholiques qui savaient désormais ce qu'ils voulaient : des Universités libres, réclamées au nom du droit à la liberté.

Dès 1869, le Sénat se retrouvait en présence d'une nouvelle pétition de M. Léopold Giraud, revêtue de 19461 signatures : « Au nom de notre droit, y lisait-on, nous demandons la liberté de l'enseignement supérieur reconnue nécessaire et opportune; et, pour préciser, nous demandons une loi qui l'institue en France comme en Belgique. » De nouvelles pétitions furent déposées au commencement de 1870; l'une d'elles, signée de 171 habitants de la ville d'Aix, déniait à l'État toute espèce de droit en matière d'enseignement et concluait à la suppression du budget de l'Instruction publique.

C'était assurément plus que l'opinion n'en pouvait supporter. Le rapporteur, M. Quentin-Bauchard, la jugea sévèrement et déclara, le 15 février 1870, que la liberté d'enseignement n'était point un droit naturel, mais un droit délégué par l'État : « Cependant, ajoutait-il, étant donné le grand nombre des pétitionnaires, celui des départements qui se sont associés à ce mouvement, il faut donner à l'opinion qui se produit en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur, satisfaction par une loi libérale. »

M. Duruy avait tenu à peu près le même langage deux ans auparavant.

Le ministre de l'Instruction publique était alors M. Segris. Il déclara qu'un projet de loi était à l'étude, mais que jamais l'État n'abandonnerait la collation des grades. « Cela suffit, écrivit M. Roussel dans l'*Univers;* qu'est-il besoin de commission et d'études préparatoires? Nous avons le secret de la loi... Qu'importe le reste, puisque ceci est le fond de tout?... Est-ce une raison de nous décourager? Au contraire, cet avortement est tout simplement aux catholiques un avertissement. Quoi qu'on fasse, ils agiront, ils enseigneront, ils pétitionneront, ils se serviront du peu qu'ils auront arraché pour préparer l'inévitable conquête de tout ce qu'ils ont le droit de revendiquer... Les ministères ne sont pas éternels, et nous finirons bien un jour par avoir autre chose qu'une comédie de liberté[1]. »

« Il n'y a, écrivait quelques jours plus tard M. Arthur Loth,

[1] *Univers*, 27 février 1870.

à l'annonce de la prochaine rentrée de Renan au Collège de France, il n'y a de garantie, de dignité et de vraie liberté pour les catholiques dans l'enseignement supérieur, qu'avec des universités indépendantes et des jurys souverains qui les mettront à l'abri des entreprises de l'État et de la nécessité de répondre de leurs études et de leur savoir devant des juges comme ceux-là. »

Le 1er mars 1870, une commission était constituée sous la présidence de M. Guizot et composée de MM. Andral, Bersot, Bertrand, Bois, Boissier, duc de Broglie, R. P. Captier, général de Chabaud-Latour, Darcy, Denonvilliers, Dubois, J.-B. Dumas, général Favé, Franck, de Gaillard, Laboulaye, R. P. Adolphe Perraud, Prévost-Paradol, Ravaisson, de Rémusat, Saint-Marc Girardin, Saint-René Taillandier, Serret, Thureau-Dangin, Valette.

Parmi ces personnages éminents, l'*Univers*, négligeant de compter les hommes les plus voisins de nos croyances et les plus sympathiques à la liberté, ne découvrait que six catholiques et se demandait s'il n'eût pas été plus fier de leur part « d'imiter les libres penseurs qui avaient refusé d'entrer dans la commission[1] ».

Celle-ci ne justifia point les alarmes de l'*Univers;* elle se plaça résolument sur le terrain de la liberté et reconnut aux Français le droit d'ouvrir des établissements de haut enseignement en dehors de ceux de l'État.

Mais aussitôt se posait la question de la collation des grades :

« Autrefois, dit M. Liard dans son *Histoire de l'Enseignement supérieur en France*[2], dans les vieilles Universités, avant la Révolution, les grades ou les degrés n'étaient que des titres académiques. Depuis le Consulat, l'État moderne les avait transformés en titres professionnels. En les restaurant, il en avait fait des garanties sociales... Pouvait-il s'en dessaisir?... Non, disaient quelques membres de la commission, en particulier des universitaires. Liberté d'enseignement et collation des grades sont choses radicalement distinctes et non pas principe et conséquence. Que l'on puisse ouvrir écoles et facultés, que celui qui veut s'instruire ne soit pas forcé de venir chercher l'instruction dans les maisons de l'État, soit; mais, quand il s'agit de grade et non plus d'instruction, quand on demande un diplôme, c'est-à-dire une garantie

[1] *Univers*, 12 mars 1870.

[2] T. II, p. 307-308. Nous empruntons à M. Liard cet exposé des deux thèses, parce qu'il les présente l'une et l'autre avec netteté et impartialité.

et un privilège, immédiatement l'État reprend ses droits; car ce qui est en cause, ce n'est plus la liberté, mais l'intérêt social pour la protection duquel l'État a été créé et mis au monde. La collation des grades est un office public. Partant, elle doit rester dans les mains de l'État.

« A quoi les partisans de l'autre opinion répondaient : Donner et retenir ne vaut. Vous donnez la liberté, et vous la rendez illusoire. Si d'avance vous frappez les Facultés libres d'inégalité et d'infériorité morale, s'en ouvrira-t-il une seule? Et, s'il s'en ouvre, auront-elles la liberté des programmes, la liberté des méthodes? Qui est maître des grades est maître des examens; qui l'est des examens l'est aussi des programmes, et qui l'est des programmes l'est, en fin de compte, de l'enseignement lui-même, des méthodes, des doctrines. Programmes, méthodes, doctrines, l'enseignement libre ne devra-t-il pas adopter tout de l'enseignement de l'État, si ses élèves ont pour juges les professeurs de l'État; non pas que ceux-ci soient suspects de partialité volontaire, mais il y a une partialité inconsciente, « celle de l'homme « qui croit à la supériorité de sa méthode et de sa doctrine, » et qu'on ne supprimera pas tant que les hommes seront hommes. Il suffira que ce soupçon s'élève pour détruire l'effet d'opinion qu'on attend de la loi. Et ils concluaient : Ou la loi sera un mensonge, ou, avec la liberté, elle donnera, comme un corollaire, le droit de conférer les grades. »

La commission de 1870 se rangea à la motion transactionnelle proposée par M. Guizot: les étudiants des Facultés d'État continueraient d'être jugés par leurs maîtres; ceux des Facultés libres pourraient se présenter soit devant les Facultés de l'État, soit devant un jury spécial nommé pour neuf ans, renouvelable par tiers, tous les trois ans, où ne siégeraient ni professeurs de l'Université en exercice, ni professeurs d'établissement libre d'enseignement supérieur. Dans les deux cas, mêmes épreuves, même programme pour les élèves des Facultés libres et pour ceux de l'État.

Cette identité de programmes, utile si l'on considérait les carrières à venir des étudiants, réduisait cependant de beaucoup les bienfaits que l'on pouvait attendre de la liberté de l'enseignement supérieur.

Le 1er juin 1870, la commission avait achevé d'élaborer son projet. A la fin du même mois (le 28), M. Duruy en déposait un autre, conciliant et libéral lui aussi, mais qui, tout en reconnaissant aux Universités libres le droit de décerner des diplômes, réservait à l'État le droit de conférer les grades exigés pour certaines fonctions publiques.

Ce projet parut au *Journal officiel* à la veille des désastreuses

nouvelles qui, en annonçant nos défaites, préludaient à la chute de Napoléon III.

Au régime nouveau allait appartenir l'honneur de couronner l'œuvre commencée par l'Empire, et dont le succès ne paraissait plus douteux.

Dès 1870 en effet, à part les irréductibles adversaires de l'Église, tous ceux qui disposaient de quelque influence étaient ralliés au principe de la liberté. Jules Simon se déclarait un de ses plus fermes champions, et Renan faisait de même dans une conférence au cirque du Prince-Impérial; aux élections de 1869, un grand nombre de candidats l'avaient inscrite sur leur programme. Quant aux catholiques, non contents de la revendiquer avec une énergie croissante dans leurs paroles, ils l'avaient déjà, autant que la chose se pouvait, fait passer dans le domaine des faits, en organisant au Cercle catholique du Luxembourg des séries de cours publics. L'année scolaire 1868-1869 avait vu fonder, — j'emprunte les termes d'un remarquable rapport de M. Charles Hamel, — « ces véritables chaires de Facultés libres qui devaient nous permettre de nous trouver prêts pour le jour où la France, la mère antique de toutes les Universités européennes, se verrait doter elle-même de cette liberté essentielle [1]. »

Déjà toutefois, il faut le reconnaître, les catholiques semblaient moins portés qu'on ne l'eût espéré à user dans la pratique de cette liberté qu'ils réclamaient si haut. Le nombre des auditeurs demeurait très restreint. Pourquoi? se demandait le rapporteur de l'assemblée générale de la *Société d'éducation*, à la séance du 3 juin 1870. « Parce que le monopole des grades est entre les mains de l'État; pour qu'un professeur ait des élèves, il faut qu'il les prépare à des examens et que ses élèves aient un grand intérêt à connaître ses doctrines pour subir l'épreuve qui les attend [2]. »

*
* *

Il semble que la guerre ait creusé un abîme entre l'époque qui la précède et celle qui la suit même immédiatement. En

[1] Abbé Fonssagrives, *Revue de l'Institut catholique de Paris*, janvier-février 1906, p. 29-38.

[2] *Bulletin de la Société d'éducation*, Rapport du comte de Germiny, 3 juin 1870, p. 14.

réalité, le siège de Paris et la Commune n'interrompirent qu'un moment le cours des revendications catholiques en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur, et lorsque, le 31 juillet 1871, le comte Jaubert, membre de l'Institut, déposa, sur le bureau de l'Assemblée nationale, le fameux projet qui devait aboutir quatre ans plus tard, il ne fit que reprendre les choses au point où les avaient laissées le ministère du 2 janvier 1870 et le Sénat impérial. Mais, au lieu d'être pacifiquement discutée et votée par un régime établi et incontesté, cette importante réforme se trouva mêlée aux luttes constitutionnelles qui précédèrent l'établissement de la République. Soutenue par les monarchistes et combattue par la grande majorité des républicains, elle parut en opposition avec le nouveau régime lorsque celui-ci l'eut emporté ; de là de nouveaux malentendus qui s'ajoutèrent aux anciens et compromirent gravement les résultats qu'avaient escomptés, si justement en apparence, catholiques et libéraux.

La tentation devait être grande de rejeter sur l'éducation universitaire la responsabilité du désarroi moral, et par conséquent pour une part, celle des malheurs de la France. Les catholiques n'y manquèrent pas ; certains d'entre eux dépassèrent la mesure, ce qui n'était pas plus conforme à l'habileté qu'à la justice.

Après quinze ans de silence, la *Revue de l'Enseignement chrétien* reparut au mois de mai 1871. Elle portait en tête un *Avant-propos* daté du 25 mars, et signé du Père d'Alzon, qui justifiait en ces termes la reprise de la publication :

« La plus terrible ennemie de Rome païenne fut Carthage, et le Sénat n'eut de repos que lorsque cette rivale, longtemps invincible, eut été réduite en cendres. Chez nous, la plus grande ennemie de Rome chrétienne, de l'Église, c'est l'Université, et c'est pourquoi nous devons jeter le cri : *Delenda Carthago !* Peut-être les catholiques eussent-ils été condamnés à tenter de vains efforts contre cette grande dévastatrice de leur foi, si des voix parties des points les plus opposés n'avaient proclamé que Sedan, en tuant l'Empire, avait porté un coup mortel à l'Université... *Delenda Carthago !* Il est temps de savoir quels sont les vrais auteurs de nos défaites ; d'où venait l'enseignement si affaibli de nos officiers en face de la science incontestable des états-majors prussiens ; par quelle formation pédagogique avaient passé ces paysans qui refusaient leur pain à nos soldats, trouvant habile de le réserver pour l'envahisseur ; où ont été élevés et ceux qui ont fui si facilement et ceux qui ont si vaillamment combattu ; quels maîtres ont eus les gens de Belleville et quels maîtres ont eus les marins, les mobiles bretons et les zouaves pontificaux? *Delenda Carthago !* Nous

avons subi et nous subissons encore, puisque c'est encore légal, des professeurs universitaires vomissant dans les journaux ce que nos cœurs catholiques stigmatisent du nom d'impiété. Mais l'Université conservera-t-elle le droit d'imposer à nos enfants de tels hommes pour professeurs? L'institution qui depuis soixante ans a eu successivement des apothéoses et des anathèmes pour tous les régimes, est-elle autre chose qu'une école d'incrédulité sociale? Après une pareille expérience, un gouvernement quelconque peut-il s'y appuyer? Et ne vaut-il pas mieux, puisque les temps présents paraissent incapables d'autre chose, réclamer au moins, pour la majorité catholique des Français, la liberté d'enseignement? »

Et pour ne pas se perdre en mille questions, le Père d'Alzon marquait d'un trait rapide les fins essentielles de la campagne à entreprendre :

1° Combattre l'Université, la renverser, si faire se pouvait, par les moyens que fournissait la loi;

2° *Aider à la fondation des Universités catholiques;*

3° Offrir un centre d'action et de correspondances, soit privées, soit publiques, à ceux qui voulaient s'occuper de cette immense question;

4° Prendre pour point de départ l'enseignement de l'Église, pour appui la direction de Rome et de NN. SS. les évêques;

5° Quant au choix des moyens, exciter toutes les propositions utiles à se produire, et, au sujet de ces propositions diverses, provoquer des correspondances, des objections, de pacifiques controverses.

Tel était le programme.

Le Père Picard traçait, après le Père d'Alzon, un projet de ligue catholique pour la défense de l'Église, dont le but se précisait en ces termes : guerre à la révolution, reconstruction de la société sur ses vrais principes.

M. L. Allemand entreprenait, dans une série d'articles, le procès de l'Université, pendant que le Père d'Alzon travaillait à prouver qu'il était facile d'ouvrir des Universités catholiques et que le Père Bailly réfutait une à une les objections soulevées contre le projet.

Autant de telles initiatives étaient bonnes, autant il était déplacé et imprudent de témoigner une injurieuse défiance à un évêque tel que Mgr Dupanloup et à des universitaires dévoués à la cause de la religion et de la liberté, dont le concours était indispensable pour assurer la victoire[1].

[1] *Revue de l'Enseignement chrétien,* juin 1871, p. 135. Dans les premiers

L'abbé d'Hulst faisait alors partie du conseil de cette *Société générale d'éducation et d'enseignement*, dont l'activité devait se prodiguer pendant les quatre années où la liberté de l'enseignement supérieur fut en question. Il y siégeait aux côtés de MM. Léon Cornudet, ancien président de section honoraire au Conseil d'État ; d'Ariste, ancien sénateur, président honoraire ; le vicomte de Melun, ancien député ; Michel ; l'abbé Thenon, supérieur de l'école des Carmes ; Baudon ; Chesnelong, député, vice-présidents ; le comte E. de Germiny, avocat, secrétaire général ; G. de Senneville, auditeur à la Cour des comptes ; le vicomte de Madre, secrétaire-adjoint ; Ch. Hamel, trésorier ; M. Audley ; F. Beslay, avocat ; le Frère Calixte, assistant du supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes ; A. Digard, avocat ; Ch. de Franqueville, ancien maître des requêtes au Conseil d'État ; Kolb-Bernard, député ; Lajeunie ; Le Camus ; Lefébure, député ; le Père Lescœur, de l'Oratoire ; le Père Lécuyer, prieur de l'école Albert-le-Grand, à Arcueil ; Masso, avocat ; le Père Matignon ; le comte de Moustier ; le comte de Montessuy ; le comte de Mortemart ; A. Ravelet, avocat ; le comte A. de Ségur, ancien conseiller d'État.

Dès le 21 février 1872, la *Société* avait déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale un vœu qui réclamait la liberté de l'enseignement supérieur comme « impérieusement exigée par les droits sacrés des pères de famille et par les intérêts même des études », et déclarait cette liberté « absolument illusoire,

jours de ce mois, une feuille orléanaise a bien voulu nous apprendre que Mgr Dupanloup venait de « former *lui-même* une commission extra-parlementaire chargée d'étudier la question de la liberté d'enseignement et de formuler ses résolutions en projets de loi ». Le même journal nous révèle de plus quels sont les membres de l'Assemblée que l'évêque organisateur a « appelés dans cette commission ». Il y a là des noms trop peu connus encore dans le monde politique pour que nous puissions en préjuger la signification ; mais nous voyons aussi figurer dans cette liste des catholiques universitaires, qui sont loin de nous offrir les garanties nécessaires, et nous sommes tentés de leur dire, en un langage dont l'autorité ne saurait être méconnue par des professeurs et des lettrés comme eux :

> « Non tali auxilio, nec defensoribus istis
> Tempus eget. »

M. de Germiny, dans une note au sujet du projet de loi sur l'instruction primaire présenté par Jules Simon, le 15 décembre 1871, disait : « Nos lecteurs verront que l'Université, *cette grande coupable de l'état actuel de notre pays*, veut plus que jamais mettre la main sur la jeunesse de la France. » (*Bulletin de la société d'éducation*, 1872, n° 2.)

si l'on n'accordait pas aux Facultés libres, en concurrence avec celles de l'État, le droit de conférer les grades ».

La commission nommée par l'Assemblée nationale pour examiner le projet du comte Jaubert, et que présidait Saint-Marc Girardin [1], était disposée à entrer dans cette voie, comme l'attestent ses résolutions du 12 janvier 1872 [2].

Le mémoire de la *Société générale d'Éducation* qui accompagnait les vœux du 21 février était l'œuvre du Père Lescœur. D'accord en principe avec le projet de loi Jaubert, il servit de base aux revendications que les *Comités catholiques* de France, fondés au lendemain de la guerre [3], formulèrent dans leurs divers congrès.

Les 4, 5 et 6 avril 1872, réunis en assemblée générale sous la présidence du docteur Frédault, au Cercle catholique du Luxembourg, les représentants de ces comités exposèrent ce qu'ils avaient fait depuis la Commune. Le docteur Frédault prononça sur la liberté de l'enseignement supérieur et la nécessité de rétablir l'accord entre la science et la foi un discours digne de celui que le Père Captier avait fait entendre trois ans auparavant. Le Père d'Alzon déposa un rapport sur l'enseignement supérieur qui fit grand bruit dans la presse. Il y posait, en effet, — ce qui marquait peut-être quelque illusion sur l'état des esprits en France, — la question de savoir si l'Université devait être maintenue. Par grâce, il admettait que les Facultés d'État subsistassent, jusqu'à ce que le temps eût décidé de leur avantage ou de leur inutilité, mais à condition que tout rapport cessât entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel. Il terminait par les huit vœux suivants : « Nous demandons :

1° La suppression absolue du monopole de l'État pour l'enseignement supérieur, avec les conséquences de cette suppression pour l'enseignement secondaire ;

2° La mise à l'étude de la question des examens professionnels à l'entrée des diverses carrières ;

[1] Cette commission était composée de MM. Saint-Marc Girardin, président ; Desjardins, secrétaire ; Pascal Duprat, Bidard, Delorme, de Guiraud, Scheurer-Kestner, Adnet, Bardoux, Desbassyns de Richemont, Fournier, Jules Ferry, Wallon, Robert de Massy, Laboulaye, qui fut élu rapporteur.

[2] *Compte rendu du Bulletin de la Société d'éducation*, 1872, n° 4.

[3] Quarante-quatre furent fondés en 1871. L'initiateur fut M. Baudon, président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Cf. Abbé Fonssagrives, *Revue de l'Institut catholique de Paris*, numéro de mars-avril 1906, p. 143.

3° Le droit de fonder des Universités libres possédant les mêmes privilèges que l'Université de l'État ;

4° Nous nous réservons d'examiner plus tard si les professeurs de l'enseignement officiel doivent être payés par tous, lorsqu'un si grand nombre de citoyens repoussent, comme contraires à leur foi, certaines opinions publiquement enseignées par ces mêmes professeurs ;

5° Nous demandons que les chefs d'institutions libres puissent s'entendre avec les professeurs des Facultés, libres aussi, sur les programmes des examens à faire subir aux élèves aspirant au baccalauréat ès lettres ou ès sciences ;

6° Quant aux Facultés de médecine et de droit, des règlements particuliers seront proposés ultérieurement ;

7° Nous applaudissons à l'idée d'essais de Facultés au moyen de l'institution de cours libres, où s'exerceront les futurs professeurs des Facultés ;

8° Dans la surveillance d'ordre public exercée sur les Universités libres à établir, nous repoussons toute ingérence de la part des membres du corps universitaire[1]. »

Sur les voies et moyens à employer pour fonder et organiser des Universités libres, une fois la loi votée, les idées préconisées par le Père d'Alzon étaient d'ailleurs justes et pratiques. « Pourquoi, écrivait-il, autour des Facultés de théologie dont on demanderait l'institution canonique à Rome, et pour lesquelles NN. SS. les évêques auront toujours, nous n'en doutons pas, des ressources, ne grouperait-on pas, lentement sans doute, des Facultés de lettres et de sciences ; plus tard, des Facultés de droit et de médecine, selon que l'opportunité et la prudence en indiqueraient la possibilité, et avec les modifications légales que la nature des Facultés diverses imposerait nécessairement ? *La lenteur, pour ce genre d'œuvres, est souvent le moyen de les fonder le plus rapidement.* » Sage maxime qui fut peut-être un peu trop oubliée ! Quant à la question des professeurs : « Je ne vois rien, disait-il, qui s'oppose à ce que (sauf le choix des professeurs de théologie) on s'adresse à des docteurs reçus par l'Université de l'État, auxquels seraient adjoints un certain nombre de professeurs émérites pris dans les collèges libres. » C'est ainsi qu'on devait procéder trois ans plus tard.

[1] *Bulletin de la Société d'éducation*, 1872, n° 4.

*
* *

On se rappelle que de 1868 à 1870, le septième vœu formulé par le Père d'Alzon avait déjà reçu un commencement d'exécution. Des cours publics, où l'on avait cherché à attirer les étudiants, avaient été fondés au *Cercle catholique*. M. Bayle, professeur de géologie, avait, dans de savantes leçons, travaillé à établir l'accord de la science et de la foi ; le docteur Lebaudy s'était adressé plus particulièrement aux étudiants en médecine ; l'abbé Noirot avait groupé autour de lui une élite de jeunes gens avides de recevoir l'enseignement d'un aussi sage et habile dialecticien ; M. Frédéric Passy avait approfondi l'étude de quelques problèmes d'économie sociale ; M. Broutta avait professé la géographie. Aux cours proprement dits, on avait joint des conférences où s'étaient signalés des hommes tels que MM. Cochin, de Broglie, de Franqueville, Léon Gauthier, François Beslay [1].

En 1869-1870, l'abbé Demimuid avait fait un cours de littérature contemporaine ; Victor de Laprade avait traité du journal et de la haute satire. MM. Fournier, professeur de botanique ; Allix, professeur d'anthropologie ; Dupaigne, avaient collaboré à l'œuvre de M. Bayle, dans l'ordre des sciences naturelles, l'abbé Moigno et M. de Rougé sur le terrain de l'histoire ; M. Thureau-Dangin avait abordé l'histoire contemporaine ; M. Egger, avec quelques leçons sur la littérature grecque, avait apporté l'appui de son universelle renommée ; M. Anicet Digard avait exposé les systèmes d'éducation des différents peuples de l'Europe ; le Père Captier, diverses questions religieuses [2].

Il s'agissait, en 1872, de reprendre l'essai, mais en accentuant le caractère de cours proprement dits, de manière à former une véritable école.

Dès les premiers jours de cette année, le R. P. Lescœur présentait à la *Société générale d'éducation* le projet d'un « Collège de hautes études », qui eût offert un abri à la jeunesse catholique du quartier latin et lui eût, d'autre part, assuré, comme supplément et comme correctif des cours de l'État, le bienfait

[1] Abbé Fonssagrives, *Revue de l'Institut catholique*, janvier-février 1906, p. 32.

[2] *Ibid.*, p. 37, et *Bulletin de la Société générale d'éducation*, t. I, assemblée générale du 3 juin 1870.

d'un triple enseignement religieux, philosophique et social, conforme aux principes du christianisme.

De son côté, le directeur du Cercle catholique, M. Beluze, écrivait au Père d'Alzon :

« Il me semble qu'il faudrait faire d'abord une sorte d'ébauche avant d'arriver à l'œuvre finale. Ne devrions-nous pas imiter ce que font nos adversaires? Voyez plutôt, mon révérend Père; depuis plusieurs années, les libres penseurs ont établi les conférences du boulevard des Capucines. Tout récemment encore, ils viennent de fonder une série de cours dans une salle publique de la rue Bonaparte. Eh bien! ne serait-il pas possible d'organiser aussi, sur leur propre plan, des conférences et des cours, une sorte de Sorbonne catholique où se donneraient : 1° l'enseignement religieux (dogme, éloquence sacrée, histoire ecclésiastique); 2° l'enseignement littéraire et philosophique (histoire, littérature française, littératures étrangères, histoire de la philosophie, philosophie elle-même); 3° un enseignement partiel (économie politique, histoire naturelle, géologie)? »

Cet enseignement devait, on le voit, porter en majeure partie sur les questions controversées, et c'était chose effectivement fort sage que de vouloir commencer par là.

« Pour ce qui est du côté pratique, ajoutait M. Beluze, ne pourrait-on pas utiliser, au moins provisoirement, la grande salle du Cercle catholique et avoir là chaque jour une série de cours?

« Quant à la rétribution des professeurs, elle se ferait au moyen de sommes payées par chaque élève fréquentant le cours.

« J'estime que les cours pourraient durer sept mois, du 15 novembre au 15 juin, et comprendre chacun, en tenant compte des vacances de Pâques et du jour de l'an, vingt-quatre leçons.

« En supposant un ensemble de cinq cents auditeurs, payant chacun une rétribution de soixante francs, on se procurerait un capital de trente mille francs. Si les frais de toute nature absorbaient une somme de six mille francs, il resterait encore pour le traitement des professeurs une somme de vingt-quatre mille francs. Est-il impossible maintenant, dans une ville comme Paris, de trouver cinq cents souscripteurs?...

« Je n'ajoute qu'un mot, mon révérend Père; à tous ces cours il faudrait joindre une préparation sérieuse aux examens de licence et former ainsi des professeurs pour l'avenir. »

Hélas! l'excellent M. Beluze se trompait encore sur les dispositions des familles et des étudiants. Assurément, étant donné la clientèle des établissements secondaires libres et l'exemple de l'Université de Louvain, ce n'était pas tabler sur un chiffre

exagéré que de compter sur cinq cents auditeurs. Cependant l'expérience de 1872-1873, comme celle de 1868-1870, devait prouver que, sans examens et sans grades en perspective, l'attrait de cours orthodoxes ne suffisait pas à mettre en branle la masse des catholiques.

Pendant les vacances de 1872, la *Société générale d'éducation et d'enseignement*, par une circulaire adressée aux supérieurs des maisons chrétiennes, annonça la prochaine ouverture d'une École libre de hautes études. Cette fois, l'abbé d'Hulst devait prendre une part active à l'enseignement[1].

« Il nous a semblé, disaient les auteurs de la circulaire, que le principal vice de l'enseignement supérieur actuel était dans ces lacunes. On sort du collège avec une connaissance plus ou moins complète de la religion ; mais on n'a pu encore l'approfondir... L'enseignement actuel tient les sciences dans un isolement funeste de Dieu et des saines traditions... L'étude du droit est entourée de semblables écueils... A côté des écoles, on trouve le monde plus agité que jamais par de brûlantes questions. On n'ouvre pas un journal, pas une revue où la question sociale ne soit agitée. »

Cours de science sacrée, cours d'introduction à la médecine et aux sciences naturelles, cours d'introduction historique et philosophique à l'étude du droit, cours de science sociale : tels étaient les enseignements fondamentaux par lesquels on entendait débuter, afin de « fournir un centre intellectuel à la jeunesse catholique ». On y joignait un cours de préparation à la licence ès lettres, sous la direction de M. Antonin Rondelet, assisté de deux professeurs, M. Charles Huit et M. Victor Tassin, alors professeur à l'école des Carmes.

M. Chauffard, professeur à la Faculté de médecine; M. Barthélemy Terrat, suppléé par M. Lelong; M. Antonin Rondelet, professeur à la Faculté de Clermont; l'abbé d'Hulst enfin se partageaient les quatre chaires principales.

Le succès, hélas! ne répondit pas, cette fois non plus, à la courageuse initiative de la Société d'éducation et du président du Cercle catholique. Les cinq cents auditeurs, sur lesquels M. Beluze s'était cru en droit de compter, se réduisirent à une

[1] L'abbé d'Hulst à sa sœur, le 22 novembre 1872 : « Je vais commencer dans une quinzaine un cours de science sacrée à l'usage des jeunes gens qui fréquentent les cours de droit et de médecine. Cela me fera travailler sérieusement... Je suis déjà bien occupé et le serai de plus en plus... Priez pour que je ne le sois pas en vain. »

vingtaine d'étudiants assidus, auxquels se joignaient de bénévoles auditeurs de passage ; les droits d'inscription aux divers cours, au nombre de 29, ne dépassèrent pas la somme de 565 francs ; les souscriptions, parmi lesquelles en figurait une de 1 000 francs, celle de Mgr Dupanloup, atteignirent le modeste chiffre de 3 375 francs : on était loin des 30 000 francs escomptés. De l'aveu de M. Cornudet, dans son rapport à la *Société d'éducation*, on n'avait pu marcher que grâce au désintéressement des professeurs, et déjà l'on se voyait réduit à se consoler par des considérations que l'abbé d'Hulst ne devait que trop souvent avoir à invoquer par la suite[1].

Loin de se décourager pourtant, on résolut de donner à l'œuvre plus d'extension pour l'année scolaire 1873-1874. Si le cours d'introduction à la médecine était supprimé, en revanche on créait un cours de philosophie, un cours d'histoire ecclésiastique, un cours de littérature grecque et latine, respectivement confiés au R. P. Bayonne, dominicain; au R. P. Largent, de l'Oratoire; à M. Charles Huit, docteur ès lettres. Les docteurs Lebaudy et Ollier réunissaient autour d'eux un certain nombre d'étudiants en médecine.

« Ce programme, disait la circulaire adressée aux étudiants et à leurs familles, consiste à devancer, dans les limites de la législation existante, la liberté de l'enseignement supérieur, en attendant qu'elle soit enfin décrétée avec toutes ses conséquences légitimes, et à offrir dès à présent à l'élite de la jeunesse studieuse, — à celle qui ne se préoccupe pas seulement des nécessités des examens, qui sent le besoin d'agrandir le champ de ses connaissances et d'élever le niveau de son intelligence par l'étude désintéressée de la grande science et de la grande littérature, — un certain nombre de cours libres qui aient le mérite, quand il se pourra, d'être consacrés à des sujets omis dans l'enseignement des Facultés de l'État, et, en tout cas, celui de traiter les sujets étudiés ailleurs, non pas seulement avec une érudition solide, mais particulièrement dans un esprit d'étroite union de la science et de la foi. »

C'était vraiment l'embryon d'une Université catholique.

Que fut l'enseignement de l'abbé d'Hulst dans cet ensemble de cours? Par la nature des sujets traités, aussi bien que par la tournure d'esprit du professeur, il revêtit un double carac-

[1] Par exemple, sur le nombre des étudiants groupés autour de telle ou telle chaire, dans les Facultés de l'État ou en Allemagne. (*Bulletin de la Société d'éducation*, 18 mai 1873.)

tère, philosophique et théologique. L'abbé d'Hulst n'a-t-il pas écrit à propos de cette période de sa vie, où il souffrit de se voir appliqué surtout à des besognes administratives : « De toutes les muses délaissées, une pourtant avait gardé son empire sur l'esprit du jeune prêtre, la muse de la philosophie. » Et il ajoute, — nous allons bientôt en avoir la preuve, — qu'alors était consommée en lui la petite révolution intellectuelle qu'avait déterminée l'influence du Père Franzelin et du cardinal de Reisach ; autrement dit, il avait renoncé aux doctrines ontologistes, pour s'attacher définitivement à l'aristotélisme de saint Thomas.

La première année, 1872-1873, il prit pour sujet l'*Incarnation*. Il prétendait « acclimater la théologie dans un milieu séculier », et, pour donner à cet essai sa véritable portée, il lui fallait choisir « une sorte de *question spécimen*, qui pût fournir comme un type de la science théologique, tant au point de vue des matières qu'elle étudie qu'au point de vue des procédés qu'elle emploie ». En était-il dès lors une meilleure que celle qui doit être considérée comme « le point central de la science sacrée [1] » ? A en juger par le sommaire qui nous est resté, ce cours fut fortement teinté de métaphysique [2].

L'année suivante, c'est à l'abbé d'Hulst que revint l'honneur

[1] Ces expressions sont tirées du discours prononcé par l'abbé d'Hulst à l'ouverture du cours de science sociale, à l'École libre des hautes études, le 14 novembre 1873, publié dans le *Correspondant* du 10 décembre 1873, reproduit dans le volume des *Mélanges philosophiques et théologiques*, publié en 1909 par Mgr Odelin, p. 153.

[2] I. La religion en général est-elle seulement un sentiment? — Est-elle seulement une métaphysique? — Qu'est-elle? Un rapport entre des termes réels, par conséquent un fait, objet de science.

II. La religion chrétienne. — Termes du rapport : Dieu et l'homme. — Métaphysique et anthropologie chrétiennes. — Rapport entre les termes : le *Verbe incarné*.

III. Premier terme : Dieu. — Métaphysique chrétienne. — Double idée mère : 1° le Dieu personnel et la création ; 2° le Dieu-Trinité et l'ordre surnaturel.

IV. Deuxième terme : L'homme. — Anthropologie chrétienne. — Idée mère : L'homme enfant de Dieu. — Justice originelle et chute.

V. Rapport entre les termes : le Christ. — Idée de l'Incarnation.

VI. Motifs de l'Incarnation.

VII. Préparation de l'Incarnation.

VIII. Fait de l'Incarnation. — Comment elle s'accomplit. — Comment elle se révèle. — Indication sommaire des procédés de la démonstration évangélique.

IX. La théologie du Verbe incarné, point central de la science sacrée. — Divisions de cette science.

X. *La personne du Christ*. — Eléments de l'Incarnation. — Développe-

d'inaugurer les cours par une leçon sur *la notion du surnaturel* qui eut la portée d'un manifeste philosophique : il y identifia en effet la philosophie chrétienne et la philosophie scolastique en termes si vigoureux, qu'ils provoquèrent l'étonnement, et presque le scandale de quelques-uns. A ceux qui prétendent que l'abbé d'Hulst se convertit par ordre à la scolastique, lorsque Léon XIII l'imposa à toutes les écoles catholiques, on peut recommander la lecture des pages suivantes, qui précèdent de six ans l'encyclique *Æterni Patris :*

« Le surnaturel n'est pas un accident dans la création : il occupe une place, la place d'honneur dans les œuvres de Dieu. Si donc on veut se mettre en état de le définir, il faut élargir les horizons de la pensée, pour embrasser dans son ensemble le plan général du monde, tel que le déroule à nos yeux la philosophie chrétienne. Ce serait, en effet, une grande erreur de croire qu'on puisse greffer au hasard sur une philosophie quelconque le rejeton puissant de la science sacrée... L'unité de l'esprit humain ne souffre point de division ; vainement prétendrait-on demeurer orthodoxe en théologie, après avoir sacrifié en quelque chose à une philosophie sensualiste, ou panthéiste, ou idéaliste.

« Il y a donc une philosophie chrétienne, c'est-à-dire une philosophie indépendante, sans doute, dans ses méthodes d'investigation, mais qui, par le bon usage du procédé rationnel, arrive à déterminer un certain nombre de principes, puis à les former en un tout parfaitement homogène et prêt à recevoir le couronnement de la vérité révélée. A la place de cette philosophie, mettez-en une autre : alors même qu'à première vue vous n'y auriez découvert rien de contradictoire aux dogmes chrétiens, vous seriez bientôt rappelé à la réalité par l'impossibilité de superposer à cette base un enseignement théologique qui ne la trouverait point à sa mesure.

« Pour aller jusqu'au bout de ma pensée sur ce sujet, je devrais, messieurs, désigner par son nom le système philosophique qui peut revendiquer le titre glorieux de *philosophie chrétienne*. Mais alors je me sentirais arrêté, non par une incertitude (*toute incertitude, à ce sujet, a cessé dans mon esprit*), mais par une sorte de timidité. En effet, prendre parti, dans ce cas, pour tel ou tel autre système, n'est-ce pas excommunier de la philosophie chrétienne tous ceux qui ont

ment du dogme, parallèle à celui des hérésies. — Arius, Nestorius, Eutychès, le monothélisme.

XI. *L'œuvre du Christ :* la Rédemption.

XII. *La survivance du Christ :* l'Église. — Sa constitution.

XIII. *L'action du Christ.* — Triple mission de l'Église : enseigner, gouverner, sanctifier.

XIV. *Le règne du Christ.* — Vie future.

suivi un autre étendard ? Par exemple, si je m'arrête à la philosophie d'Aristote, ne va-t-on pas me mettre en demeure de me prononcer sur certains Pères de l'Église qui ont paru se rapprocher de Platon ; sur la grande école du XVIIe siècle qui, avec Bossuet, Fénelon, Malebranche, a suivi Descartes dans sa réaction contre la scolastique ; sur les maîtres éminents qui, au XIXe siècle, ont cru pouvoir se contenter d'une philosophie de simple bon sens, et bâtir sur le terrain assez étroit préparé par l'école écossaise le brillant édifice de leurs démonstrations chrétiennes ? Et n'est-ce pas une sévérité sans excuses, aussi bien qu'une noire ingratitude, de refuser à de tels défenseurs de la foi un brevet d'orthodoxie philosophique ? Et cependant, messieurs, maintenant que la question est posée, comment échapper à la nécessité de la résoudre ? Je répondrai donc, avec tout le respect dû à tant de grands noms : Il y a eu parmi les chrétiens plusieurs écoles de philosophie, mais il n'y a qu'une seule philosophie chrétienne : c'est celle que le plus grand génie de l'antiquité avait faite et que le travail accumulé de huit siècles chrétiens a parfaite. »

Le professeur s'efforçait ensuite de montrer que « l'époque patristique, qu'on cherchait vainement à mettre en opposition avec l'école scolastique, a été pour cette philosophie une période d'incubation inconsciente » ; que les Pères les plus « jaloux d'exploiter la mine philosophique de l'école d'Alexandrie », et « semblant travailler pour le compte du platonisme », avaient été « rapprochés presque à leur insu du Stagyrite, par *l'orthodoxie* qui les guidait et les retenait au besoin » ; que « les hérésies antitrinitaires, par leur acharnement à fausser le sens des termes, avaient obligé les apologistes latins à rechercher des formules plus rigoureuses et, bon gré mal gré, à aller les demander au grand *définiteur* des termes ontologistes, à Aristote » ; qu'enfin, du Ve au XIe siècle, dans l'Église latine, s'était lentement élaboré le péripatétisme chrétien.

« Ainsi, concluait l'abbé d'Hulst, les Pères ne nous embarrassent point : ils ont amassé les matériaux de la philosophie chrétienne. Les docteurs du moyen âge en ont trouvé la forme. Il n'y a point là de contradiction. Et si maintenant la scolastique a partagé le sort de toutes les choses humaines ; si, après les splendeurs du XIIIe siècle, elle a connu la subtilité du XIVe ; si ses propres excès l'ont conduite à la décadence ; si les abus de la formule ont provoqué au XVIe siècle une réaction non moins excessive ; si Descartes est arrivé au XVIIe siècle pour exploiter cette réaction au profit d'une philosophie sans aïeux ; si Bossuet, Fénelon et Malebranche ont cru pouvoir le suivre dans cette voie, qui aurait dû pourtant sembler quelque peu suspecte à de tels organes de la tradition catholique, nous dirons, sans nous départir

d'un profond sentiment de respect : Descartes fut un grand chrétien et un philosophe ; il ne fut pas un philosophe chrétien. Quant à ses illustres sectateurs, c'est par cette partie d'eux-mêmes qui n'entra jamais complètement dans le cadre cartésien ; c'est par ce vigoureux esprit théologique de la vieille Sorbonne qui combattait en eux l'influence de l'esprit novateur ; c'est par là et par là seulement qu'ils appartiennent à la philosophie chrétienne.

« Enfin, en regard des travaux apologétiques de notre âge, nous mettrons les négations radicales de la philosophie séparée, la hardiesse croissante des systèmes, la confusion absolue des idées, l'impossibilité de s'entendre sur des axiomes pouvant servir de point de départ ; et nous demanderons s'il n'est pas temps d'opposer à cette marée montante de l'erreur, des principes philosophiques communs du moins à tous les défenseurs de la vérité révélée et faits pour s'harmoniser avec elle ; en un mot, les principes d'une philosophie chrétienne. Et nous répondrons que c'est là, sans doute, la nécessité la plus urgente du temps présent ; mais que seule la philosophie d'Aristote, épurée, rajeunie, agrandie par nos pères et qui ne demande qu'à s'épurer, à se rajeunir encore entre nos mains, à *s'enrichir de tous les progrès des sciences*, à leur fournir le ferme appui de ses principes, tout en recevant d'elles le riche tribut de leurs découvertes ; que seule la philosophie d'Aristote, ainsi comprise et ainsi élargie, peut mériter le nom et jouer le rôle d'une philosophie chrétienne[1]. »

Ces pages contiennent en germe toute l'œuvre philosophique à laquelle Maurice d'Hulst consacra sa vie. A vingt-trois ans de distance, son testament philosophique, c'est-à-dire la conférence qu'il prononça au *Collège de Notre-Dame de la Paix*, à Namur, le 18 mai 1896, développera le même thème.

De telles idées étaient alors fort loin d'être dominantes chez les catholiques, et même chez les prêtres, surtout chez ceux qui relevaient du catholicisme libéral.

Elles provoquèrent les protestations discrètes de quelques uns d'entre eux, et non des moindres, puisque l'abbé Cognat, curé de Notre-Dame des Champs, et Mgr Dupanloup prirent la plume non seulement pour relever telles des expressions dont l'abbé d'Hulst s'était servi, mais pour critiquer le fond même de sa thèse. Leurs lettres sont d'un haut intérêt[2].

« Ce n'est pas au promoteur diocésain, à mon supérieur hiérarchique, écrivait M. Cognat, que j'ai l'honneur d'adresser cette lettre ; c'est à M. l'abbé d'Hulst, mon collègue à la commission d'examen des

1 *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 156-161.
2 Lettres du 19 janvier et du 8 février 1874.

jeunes prêtres, à l'auteur du discours prononcé à l'ouverture des cours de l'*École libre des hautes études*, inséré dans le *Correspondant* du 10 décembre.

« J'ai besoin de cette distinction pour me permettre de vous dire avec sincérité et franchise les graves objections que mon esprit oppose à ce discours.

« La première porte sur le terme de *philosophie chrétienne* dont on a prodigieusement abusé dans ces derniers temps. Y a-t-il, à proprement parler, une philosophie chrétienne? Je réponds sans hésiter : Non. Le mot chrétien appartient à l'ordre révélé et surnaturel. Jésus-Christ n'a pas révélé de système philosophique, et si les Pères ont parlé de philosophie chrétienne, ils ont simplement entendu désigner par ces termes la théologie, c'est-à-dire la science de la révélation. La philosophie est une science purement et simplement humaine, ayant sa source dans le Verbe, mais dans le *Verbe illuminant tout homme venant en ce monde* des clartés de la raison. Sans doute la révélation n'est pas sans rapport avec la philosophie ; sans doute un chrétien qui se livre à l'étude de la philosophie le fait dans des conditions meilleures et plus sûres que celui dont la raison n'est pas éclairée et soutenue par la foi. Il y a des philosophes chrétiens ; mais, encore une fois, il n'y a pas, à proprement parler, de philosophie chrétienne. Il y a la vraie et la fausse philosophie. La première est celle qui est conforme dans ses principes et ses procédés à la droite raison ; la seconde est celle qui y est contraire. Sans doute la vraie philosophie et la théologie ne peuvent se contredire puisqu'elles ont un même principe, le Verbe créateur et le Verbe révélateur ; mais elles n'en sont pas moins absolument distinctes, comme le sont l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Aussi je ne comprends pas ce que veut dire ce jeu de mots : « Descartes fut un grand chrétien et un philosophe, il ne fut pas un « philosophe chrétien. » Si vous voulez dire que Descartes n'avait pas la foi chrétienne, vous allez contre vous-même et contre l'histoire ; si vous voulez dire seulement que sa philosophie ne procède pas de la foi, mais uniquement de la raison, c'est lui reprocher de n'avoir pas été théologien et de s'être contenté de demeurer philosophe. Dites que la philosophie de Descartes ne fut pas un système vrai et complet, je comprends cette affirmation, sauf à la vérifier ; mais puisque vous reconnaissez qu'il avait la foi chrétienne, vous n'avez pas le droit de lui refuser la qualification de philosophe chrétien.

« Je sais bien et je reconnais que pour éviter la déplorable confusion que je signale ici entre la théologie et la philosophie chrétienne, vous avez soin de définir celle-ci : « Une philosophie indépendante sans « doute dans ses méthodes d'investigation, mais qui, par le bon usage « du procédé rationnel, arrive à déterminer un certain nombre de prin- « cipes, puis à les former en un tout parfaitement homogène et prêt à « recevoir le couronnement de la vérité révélée. »

« Mais pourquoi ne pas s'en tenir à l'ancienne terminologie et appeler cela de son nom propre, c'est-à-dire la vraie et saine philosophie? Ce

serait le moyen le plus propre d'éviter la confusion des mots qu'amène fatalement, dans un grand nombre d'esprits, la confusion des idées et des choses.

« Cette objection qui, à mon sens, ne manque pas d'importance, n'est rien cependant en comparaison de celle qui me reste à faire. Non seulement vous affirmez qu'il y a une philosophie chrétienne, mais vous déclarez que ce titre glorieux appartient à *un système philosophique* et n'appartient qu'*à lui seul*. Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, cette affirmation me confond. Quoi ! parmi les innombrables systèmes de philosophie qui se sont produits et ont été professés librement dans les écoles chrétiennes jusqu'à ce jour, un seul peut revendiquer le titre glorieux de philosophie chrétienne? Un seul par conséquent peut se concilier avec la foi, avec le dogme révélé? Théoriquement et en soi, il y a certainement un système philosophique qui est absolument et universellement vrai. Dans la réalité et dans l'histoire, il n'y a que des systèmes plus ou moins complets, plus ou moins vrais ; il n'y en a pas, il ne peut y en avoir qui soient, à proprement parler, chrétiens et déclarés tels par l'Église. L'Église n'intervient pas dans l'examen des systèmes ; ses jugements ne portent que sur les propositions, que ces propositions soient des principes ou des conclusions. Elle abandonne le reste aux discussions de ses théologiens. Que vous trouviez, vous, théologiens catholiques, un système de philosophie plus en harmonie avec la doctrine révélée et l'enseignement de l'Église ; que vous adoptiez pour vous-mêmes et recommandiez aux autres ce système, vous êtes dans votre droit ; mais vous n'y êtes plus selon moi lorsque, donnant à ce système le nom de philosophie chrétienne, vous prétendez l'imposer à tous les philosophes au nom de l'autorité de l'Église, sous peine de n'être plus des philosophes chrétiens.

« Cette prétention ne me semble donc pas légitime. Or, si aucun système de philosophie ne peut se donner exclusivement le titre glorieux de philosophie chrétienne, ce titre convient peut-être moins à l'aristotélisme auquel vous l'adjugez, qu'aux autres systèmes qui s'enseignent ou se sont enseignés dans les écoles chrétiennes, et beaucoup moins surtout qu'au spiritualisme platonicien (qu'il ne faut pas confondre avec l'idéalisme néoplatonicien d'Alexandrie).

« Cela me paraît incontestable, soit que je considère la tradition, soit que j'examine en eux-mêmes l'aristotélisme et le platonisme. Les Pères des cinq premiers siècles, vous le reconnaissez vous-même, et particulièrement saint Augustin, qui allie dans ses écrits le génie spéculatif de l'Orient avec la ferme raison de l'Occident, étaient en philosophie, à une ou deux exceptions près, des platoniciens. Cependant, dites-vous, les Pères ne vous embarrassent pas. Pourquoi cela? Parce que l'époque patristique a été une période d'*incubation inconsciente* pour la philosophie scolastique ou péripatéticienne !

« J'avoue que cette raison déconcerte toutes les idées que je m'étais faites de la philosophie des Pères. Je crains que beaucoup d'autres

comme moi ne se résignent pas facilement à ne voir en eux que des Jourdains philosophiques faisant de l'aristotélisme sans le savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est que jusqu'à ces derniers temps, le platonisme des Pères était un lieu commun historique. Selon vous, tout le monde s'est trompé, amis et ennemis. Les Pères n'ont été que des disciples *inconscients* d'Aristote. Je vous accorde qu'au moyen âge Aristote régna en maître absolu dans les écoles; mais n'est-ce pas parce que les œuvres de Platon n'y étaient pas connues? D'ailleurs, il y a des exceptions à signaler même en ce temps. Saint Anselme, par exemple, est plus près, par les tendances de sa philosophie, de Platon que d'Aristote. J'en dirai autant d'Hugues de Saint-Victor, que vous nommez comme l'un des vrais initiateurs du péripatétisme chrétien. Quant à nos gloires philosophiques du XVII^e^ siècle, il n'y a pas de doute possible : Descartes, Bossuet, Fénelon, Malebranche et plus tard le cardinal Gerdil, sans en compter beaucoup d'autres, sont de la même école, et cette école n'est pas celle d'Aristote.

Ainsi, d'après l'histoire, le système philosophique qui *seul*, selon vous, mérite le glorieux titre de philosophie chrétienne, aurait été inconnu des Pères et des cinq premiers siècles de l'Église, et méconnu par les plus grands philosophes et les plus grands chrétiens du siècle de Louis XIV. Cette conclusion est dure, et je comprends que vous ne l'admettiez, comme vous le dites, qu'avec *une sorte de timidité*. Mais enfin, c'est le cas ou jamais de répéter la maxime : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

« Reste à savoir où est la vérité. Pour vous, toute incertitude à ce sujet a cessé dans votre esprit ; « *il n'y a qu'une seule philosophie chrétienne :* c'est celle que le plus grand génie de l'antiquité avait faite et que le travail accumulé de huit siècles chrétiens a parfaite. » J'admire, Monsieur, cette vigueur d'affirmation, ce dogmatisme absolu qui ne laisse place ni à une réserve, ni à un doute. Je me souviens que de vingt-cinq à trente ans je pensais et j'affirmais ainsi. Depuis, l'âge et la réflexion, la complexité des problèmes philosophiques et historiques m'ont rendu moins affirmatif dans mes jugements sur les hommes et les systèmes. Je ne vois donc pas, avec la même évidence que vous, qu'Aristote soit le plus grand génie de l'antiquité, que les huit premiers siècles chrétiens aient travaillé à parfaire sa philosophie, qu'enfin cette philosophie, même amendée par saint Thomas et par les Pères Ventura et Liberatore, soit parfaite et seule chrétienne. Pour dissiper mes doutes sur tous ces points, j'aurais besoin de quelques preuves, et vous n'en donnez d'autres que l'annonce d'un cours de philosophie que je n'ai pas le loisir de suivre. »

M. Cognat soulevait ensuite une objection de fond contre le *péripatétisme,* qu'il identifiait avec le sensualisme[1] ; puis, élevant

[1] « Ce cours, quel qu'il soit, ne peut changer la nature et le caractère du péripatétisme. Or ce système a un nom en philosophie : il s'appelle le sen-

et généralisant la question, il rattachait, pour la blâmer, cette excessive réaction en faveur de la scolastique à l'ensemble des manifestations de l'école ultramontaine contre la pensée et la société modernes :

« Je ne puis cependant m'empêcher de vous soumettre, en terminant, une réflexion que la lecture de votre article du *Correspondant* a ravivée en mon esprit. Vous dites, Monsieur, et en cela je suis loin de vous contredire, qu'il se fait au XVIe siècle contre la scolastique et le moyen âge une réaction qu'exploita Descartes au profit d'une philosophie sans aïeux. (Elle n'est pas tout à fait sans aïeux : je me fais fort d'en trouver les principes fondamentaux, entre autres, dans saint Augustin.) Or les historiens futurs pourront constater à leur tour qu'il s'est fait au XIXe siècle, contre le siècle de Louis XIV, en faveur du moyen âge une réaction qui n'est guère ni plus juste, ni plus mesurée, et dont les résultats, je le crains, ne seront pas plus heureux. Depuis trente ans j'assiste pour mon compte aux efforts tentés par une école catholique pour ramener la société contemporaine en arrière de six siècles et supprimer, au profit du XIIIe siècle, les siècles de Périclès, de Léon X et de Louis XIV. En littérature, suppression des classiques dits païens, au profit du romantisme et des classiques chrétiens ; dans les arts, suppression du style grec et substitution du style gothique ; en philosophie, proscription du platonisme, du cartésianisme, et substitution, dans les écoles catholiques, du fidéisme et du traditionalisme d'abord, et aujourd'hui de l'aristotélisme. En politique, régime du trône et de l'autel préconisé contre ce qu'on appelle les libertés modernes ; en théologie et en droit canon, toutes les écoles ramenées à une seule, celle de Rome, toutes les coutumes locales, toutes les liturgies particulières supprimées, la jurisprudence pontificale devenue, non pas seulement en droit, mais en fait, la seule règle d'administration et de gouvernement ecclésiastique, enfin dans les manifestations extérieures

sualisme. Ce nom, il le mérite, car il est tout entier basé sur le principe que l'École a formulé en ces termes : *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu.* Sans doute saint Thomas a cherché à corriger ce principe en faisant intervenir l'*intellect agent* dans l'acquisition de nos idées. Mais c'est reculer la difficulté ; ce n'est pas la résoudre. En effet, de deux choses l'une : ou cet *intellect agent* est une force intellectuelle, dénuée de toute idée, de toute notion autre que celle que lui fournissent les sens, et alors c'est toujours le sensualisme ; car, en travaillant sur ces idées fournies par les sens, l'intellect ne peut en faire sortir ce qu'elles ne contiennent pas, c'est-à-dire l'absolu, l'éternel, l'infini, ces idées en un mot et ces notions qu'on appelles idées et principes de raison pure. Si, au contraire, l'intellect agent est déjà pourvu, comme le pensait Leibnitz, d'idées qui ne lui viennent pas des sens, et à la lumière desquels il élabore et juge les perceptions sensibles, alors l'aristotélisme ne tient plus ; ce n'est plus l'aristotélisme amendé, mais bien ruiné par sa base. Je ne fais qu'énoncer ces observations ; il me faudrait, pour les développer, un temps qui manque à vous et à moi. »

de la vie religieuse, les pèlerinages organisés, les miracles multipliés. Voilà quelques-uns des symptômes de la réaction que je signale. Certainement le but que l'on veut atteindre est excellent ; mais je ne vois pas jusqu'à ce jour qu'il ait été obtenu ; au contraire, il me semble plus reculé qu'au XVIIe siècle. Il manque une chose à ce calque du moyen âge, c'est l'âme. Je ne vois pas que, depuis qu'on l'a tenté, il y ait plus de foi et d'habitudes chrétiennes dans le peuple, plus de science dans le clergé, plus d'influence dans la papauté sur les sociétés chrétiennes. La décadence, au contraire, sur tous ces points me paraît manifeste, non seulement depuis le XVIIe siècle, mais depuis 1847. Je crois donc que l'apologie catholique fait fausse route et que le remède au mal n'est pas où on le cherche. Cette manière de voir vous explique la querelle que je vous cherche en ce moment. J'ai vu avec chagrin que vous entriez sur un point important dans cette réaction exagérée et impopulaire qui vous domine et vous emporte peut-être à votre insu. Qu'on préfère Aristote à Platon, je puis le comprendre et je ne le trouve pas mauvais. Mais que l'on mette en dehors de l'orthodoxie philosophique tout penseur qui à la suite des scolastiques ne se déclare pas aristotélicien, voilà ce qui me paraît dépasser les bornes de la justice et de la prudence.

« Peut-être est-il téméraire de vous dire tout haut ce que beaucoup d'autres pensent tout bas. Mais je vous estime assez fort pour ne pas vous scandaliser de mes hardiesses et assez équitable pour reconnaître mes bonnes intentions. »

En termes un peu moins véhéments, mais aussi nets, Mgr Dupanloup présentait les mêmes objections et se plaçait au même point de vue :

« A Dieu ne plaise que je veuille dire du mal de la philosophie d'Aristote, devenue au moyen âge celle de nos plus grands et de nos plus illustres docteurs ! C'est la grande et noble philosophie créée par un génie de premier ordre. Elle a servi à la défense des plus grandes vérités ; elle est armée d'une méthode admirable, elle est une des gloires les plus durables de l'esprit humain, et elle a rendu d'immenses services à la science sacrée.

« Et pourtant, malgré tout le bien que j'en pense, je souffre d'entendre dire qu'il n'y a qu'une *seule* philosophie chrétienne, que c'est la philosophie d'Aristote épurée par les scolastiques, et que c'est la *seule* à laquelle on puisse superposer un enseignement théologique.

« En parlant ainsi, je crains que vous n'ayez cédé, peut-être à votre insu, aux tendances exclusives d'une école qui prétend emprisonner la philosophie et la religion elle-même dans les étroites limites de ses opinions et du système de son choix.

« École fausse et dangereuse, je ne crains pas de le dire, en ce qu'elle prétend ramener l'immense domaine de la vérité philosophique

et religieuse aux mesquines propositions d'un système, restreindre et annuler de plus en plus le terrain inviolable traditionnel, des opinions librement controversées, imprimer à ces opinions particulières et même à ces préjugés d'École, le caractère d'une consécration en quelque sorte dogmatique, et flétrir de la qualification d'hétérodoxe toute opinion, tout système qui s'écarte tant soit peu de son tyrannique programme.

« Ce n'est pas ainsi certainement que l'entendaient les Pères des quatre premiers siècles, lesquels ont été les créateurs de la science sacrée et sont restés la gloire la plus pure de l'Église. Saint Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, tous les Pères de l'Église d'Orient, et, parmi les latins, saint Augustin, le plus grand peut-être de tous, se sont inspirés de Platon. Ils ont vu dans le platonisme une sorte de *préparation* à l'Évangile ; ils ont cherché à combiner les plus hautes vérités de la philosophie platonicienne avec les vérités révélées. Ils ont emprunté à Platon tout ce qui pouvait se concilier avec la vérité chrétienne, et c'est à bon droit qu'on a pu les appeler des platoniciens chrétiens ou des chrétiens platoniciens.

« Est-ce à dire que ces Pères prétendaient faire du platonisme épuré par eux la *seule philosophie chrétienne?* Non ; car ce qu'ils faisaient à l'égard de Platon, ils le faisaient aussi, quoique à un moindre degré, à l'égard des stoïciens tels que Sénèque, de Cicéron, d'Aristote lui-même. Mais, à coup sûr, on les aurait fort étonnés si on leur eût dit que le péripatétisme chrétien ou la philosophie d'Aristote est la *seule* philosophie chrétienne et qu'il n'y en a pas d'autre sur laquelle on puisse appuyer un enseignement théologique.

« Parmi les scolastiques eux-mêmes, vous le savez, deux des plus grands, saint Anselme et saint Bonaventure, étaient, sur la question fondamentale des idées, des platoniciens. Sera-ce une raison pour leur refuser le titre de philosophes chrétiens?

« Et ce titre, faudra-t-il le disputer à Thomassin, Bossuet, Fénelon, Malebranche et tant d'autres, parce que, dans la théorie de la connaissance et des idées, ils ont suivi saint Augustin et Platon, au lieu de s'attacher à Aristote et à saint Thomas? Faut-il les condamner parce qu'ils ont admis les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, qui ne se rencontrent pas, il est vrai, dans le *péripatétisme* chrétien, mais qui ont été employées, vous ne l'ignorez point, par des scolastiques illustres tels que saint Bonaventure et saint Anselme, sans que cela ait porté le moindre préjudice à leur gloire et à leur orthodoxie?

« S'il en est ainsi, qu'est-ce qui vaut donc à la philosophie *scolastique* l'honneur d'être la seule philosophie chrétienne? Est-ce sa méthode? Mais une méthode n'est pas encore un système. Si excellente qu'elle soit, elle n'est pas la seule qui conduise à la vérité et dès lors n'a pas *seule* le privilège d'être *chrétienne*. Parce que les scolastiques, à l'exemple d'Aristote, ont employé la méthode *syllogistique* ou *déductive*, tandis que les Pères se sont attachés de préférence à l'*inductive* ou l'*intuitive* platonicienne, sera-ce une raison, je vous le demande, à

pour refuser aux Pères le brevet d'orthodoxie que vous accordez aux seuls scolastiques? »

Après avoir contesté cette autre proposition de l'abbé d'Hulst, que la philosophie de Descartes est « une philosophie sans aïeux », Mgr Dupanloup concluait en ces termes :

« Croyez-moi, mon cher ami, toutes ces thèses absolues et exclusives ne sont ni vraies, ni bonnes. Elles rapetissent toutes choses, la vérité et la science, la philosophie et la religion, nos grands hommes des temps modernes comme les Pères des premiers siècles. Elles troublent les esprits, entravent les études, amoindrissent notre cause, sacrifient les intérêts de la vraie science et ne servent que les passions d'une école ou d'un parti. Le christianisme est plus vaste qu'une philosophie, et la philosophie plus vaste qu'un système. »

Mort le 11 octobre 1878, Mgr Dupanloup ne connut pas l'encyclique *Æterni Patris*, qui est du 4 août 1879; et la surprise d'apprendre que Léon XIII avait fortement reproché à l'abbé d'Hulst d'être encore *trop cartésien* lui fut épargnée.

En revanche, les déclarations si catégoriques de l'abbé d'Hulst à la fin de 1873 et la ligne de démarcation qu'il avait, du moins dans cet ordre d'idées, tracée entre lui et la plupart des catholiques libéraux, ne devaient pas être inutiles au futur recteur de l'Université catholique. Sans qu'il pût s'en douter alors, cette profession de foi philosophique déblaya la voie devant lui ; jamais Léon XIII n'eût laissé nommer ou demeurer en fonctions un recteur qui eût exprimé d'autres idées.

*
* *

Cependant l'Assemblée nationale ne s'était pas hâtée de discuter le projet de loi du comte Jaubert. Le 25 juillet 1873 seulement, fut présenté le rapport de M. de Laboulaye, qui, au nom de la commission, en adoptait les dispositions essentielles. Il proposait de conférer le droit d'ouvrir des cours ou des établissements de haut enseignement aux individus, aux associations, aux communes et aux départements. C'était donc d'une liberté de droit commun qu'il s'agissait : « Nous voulons la liberté tout entière, disait M. de Laboulaye; nous n'entendons exclure de l'enseignement que les sujets contraires à l'ordre public, à la morale publique et religieuse. En deux mots, il sera

permis de tout enseigner, hormis ce qui constitue un délit suivant nos lois [1]. »

Ce point de vue ne pouvait plaire à ceux des catholiques qui, ne regardant que les principes, semblaient n'avoir pas conscience des nécessités ou des possibilités du moment présent ; ils faillirent provoquer, entre les partisans du projet de loi, une scission qui lui eût été fatale.

Au Congrès des comités catholiques de France de 1874, le R. P. Marquigny, jésuite lyonnais, chargé de présenter un travail sur le rapport Laboulaye, en fit une critique sévère, qui entraîna l'adhésion des congressistes. Ceux-ci, en effet, exprimèrent le regret que « la future loi fût fondée sur le principe de la liberté pour tous de tout enseigner » ; ils protestèrent contre tout contrôle exercé par l'État sur l'enseignement, la magistrature seule devant intervenir en cas de délit de droit commun ; enfin ils réclamèrent le droit absolu pour les Facultés libres de rédiger leurs programmes et de décerner des grades assurant les mêmes privilèges que ceux de l'État.

A l'Assemblée nationale, où les catholiques constataient avec évidence qu'ils ne pouvaient se passer du concours des libéraux, la discipline du parti fut maintenue, et l'on accepta les conclusions de M. de Laboulaye.

Ce n'est point ici le lieu de retracer l'histoire des trois délibérations par lesquelles passa le projet de loi, et où, contre des adversaires tels que les Paul Bert, les Jules Ferry, les Challemel-Lacour, ou des amis partagés comme les Jules Simon et les Bardoux, la cause de la religion et de la liberté trouva pour défenseurs les Dupanloup, les Chesnelong, les Lucien Brun, les Belcastel, les Depeyre, les Kerdrel et les Laboulaye.

Ce fut l'évêque d'Orléans qui assuma la plus lourde tâche. Par son éloquence chaude et sincère, il vengea l'honneur scientifique de l'Église et sa mission intellectuelle dans le passé et dans le présent ; par sa modération, et en se plaçant hardiment sur le terrain de la libre concurrence, il sut maintenir jusqu'au bout l'alliance des catholiques et des libéraux ; enfin, par sa tenace énergie, il obtint pour les Facultés libres une part au moins dans la collation des grades.

L'amendement de Jules Ferry, qui la laissait à l'État seul, n'avait été rejeté que par quarante-trois voix de majorité. L'Assemblée inclinait vers la motion transactionnelle de M. Paris, qui insti-

[1] L. Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, t. II, p. 311.

tuait les jurys mixtes. Mgr Dupanloup se rallia à cet amendement de conciliation : « Il tient compte, disait en substance l'évêque d'Orléans, de la liberté de l'enseignement; il tient compte de la liberté des méthodes, il tient compte de la libre concurrence, il tient compte de l'émulation des maîtres, du contrôle mutuel des examinateurs, et, comme le remarquait parfaitement bien l'honorable rapporteur, il tient compte de l'honneur des professeurs libres que la loi va susciter. Donc, ce qui nous fait adopter et adopter complètement l'amendement de M. Paris, c'est qu'il est parfaitement équitable; il fait la part de chacun et de chaque chose : la part de la liberté et la part de l'État; c'est le ministre, c'est-à-dire l'État, comme il vous l'a dit lui-même tout à l'heure, qui choisit et nomme les examinateurs. »

Toute Faculté libre cependant n'avait pas droit au jury mixte. Sans cela, que quelques répétiteurs de droit, munis du titre de docteur, se fussent constitués en faculté, et ils auraient eu part aux examens, ce qui n'eût pas été précisément une garantie d'impartialité et d'esprit scientifique. Sur les observations de M. Wallon, alors ministre de l'Instruction publique, on avait introduit une autre et légitime condition : seul un établissement groupant trois Facultés, — les Facultés de théologie laissées en dehors, — pouvait prendre le titre d'Université libre ; et seules les Universités libres avaient droit au jury mixte.

Le 12 juillet 1875, la loi fut votée avec une majorité de cinquante voix. « Cinquante voix de majorité, écrivait l'*Univers*, se sont prononcées en faveur du droit de l'Église. Il faut féliciter l'Assemblée; elle a fait un acte généreux, vraiment politique et régénérateur[1]. »

Si la loi ne donnait pas aux catholiques tout ce qu'ils avaient souhaité, tout ce que même, à un certain moment, ils s'étaient cru en droit d'espérer, elle suffisait cependant à ouvrir la carrière aux hommes de bonne volonté ; l'abbé d'Hulst était de ceux-là.

[1] *Univers* du 14 juillet 1875.

CHAPITRE XI

LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

Août-décembre 1875

Lettre de l'abbé d'Hulst à sa sœur sur le rôle qui lui est réservé dans l'organisation de l'Université catholique. — Difficultés à prévoir : nombre des Universités, idées directrices, personnel. — Réserve et prudente modération d'une partie des catholiques. — Crainte qu'on ne se borne à copier les Facultés de l'État ; article du Père Didon dans le *Correspondant*. — Pourquoi le personnel était très difficile à recruter. — Hésitations des évêques. — Vues très sages de Mgr Turinaz sur l'enseignement supérieur catholique ; il en voit très nettement le but et les exigences ; sa lettre de 1874 au cardinal Guibert. — Beaucoup d'évêques ne se rendent pas un compte aussi exact que lui de ce que doit être une Université et des sacrifices à faire. — Le cardinal Guibert eût volontiers temporisé. — Mgr Dupanloup et les chefs du parti catholique s'y opposent. — Ils comptent sur la clientèle des collèges catholiques ; mais surtout ils prévoient la prochaine arrivée au pouvoir des adversaires de la loi du 12 juillet 1875 et veulent les mettre en face du fait accompli. — Démarche qu'ils font auprès du cardinal Guibert et qu'appuie l'abbé d'Hulst. — Les évêques se décident à fonder plusieurs Universités et à les organiser sur le modèle des Facultés de l'État, en vue surtout des étudiants laïques et de l'obtention des grades. — Prodigieuse activité de l'abbé d'Hulst dans l'exécution. — Le 11 août, première réunion des évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris chez le cardinal Guibert. — L'abbé d'Hulst, secrétaire de l'assemblée des évêques. — On décide de fonder sur-le-champ, à Paris, les trois Facultés de droit, des lettres et des sciences. — Le couvent des Carmes destiné à la future Université. — Conseil supérieur des évêques. — Commission permanente d'exécution dont l'abbé d'Hulst est secrétaire. — Lettre collective des évêques, 8 septembre. — Etendue de la tâche qui s'impose. — Congé de trois mois donné à l'abbé d'Hulst dans ses fonctions d'archidiacre. — L'école Bossuet expulsée du couvent des Carmes. — Admirable conduite de son supérieur, l'abbé Thenon. — Travaux d'adaptation du couvent des Carmes au service de l'Université. — Le recrutement des professeurs, tâche principale de l'abbé d'Hulst. — Difficultés de toutes sortes qu'elle présentait. — Au début, les évêques ne se rendent pas un compte suffisant des sacrifices à faire. — Candidatures spontanées et médiocres. — Nombreux déboires. — Lettres de Victor de Laprade, de L. de Verdière, d'Edmond Rousse, de Valson. — Quelques

dévouements. — Charles Chobert, Gabriel Alix, Ch. Merveilleux du Vignaux. — L'abbé d'Hulst s'éclaire des conseils des hommes les plus compétents. — Rôle de M. Connelly dans le recrutement de la Faculté de droit. — M. Beluze et M. Terrat. — Efforts de l'abbé d'Hulst dans l'assemblée des évêques des 6 et 7 octobre. — Pouvoirs étendus donnés à la commission et à l'abbé d'Hulst. — Constitution de la Faculté de droit. — Conseil supérieur des évêques, 9 et 10 novembre. — Ouverture des cours de droit le 15 novembre. — La question du recteur. — Les évêques veulent l'abbé d'Hulst ; le cardinal Guibert le refuse. — On ne peut s'entendre sur aucun nom. — Le cardinal Guibert veut faire nommer l'abbé Conil, vicaire général d'Aix. — Graves inconvénients de ce choix. — Les évêques ne consentent à le nommer que vice-recteur et confient le gouvernement de l'Université à une commission composée de Mgr Richard, de l'abbé d'Hulst et de M. Conil. — Regrets de l'abbé d'Hulst. — Il redouble de zèle et d'activité pour l'organisation des Facultés des lettres et des sciences. — La Faculté des lettres ; infériorité de certains choix. — La Faculté des sciences. — Rôle de l'abbé de Foville dans sa formation. — Rôle important de M. Lemoine, professeur de chimie ; il sera, suivant un mot de l'abbé d'Hulst, « le père de la Faculté. » — Relations de l'abbé d'Hulst avec MM. Charles et Henri Sainte-Claire Deville, Puiseux, Hermitte et Fizeau. — Adhésion de M. de Lapparent. — Son impression sur les démarches de l'abbé d'Hulst. — MM. Lemoine et de Lapparent autorisés à concilier leurs fonctions officielles et leur enseignement à l'Université catholique. — Difficulté de trouver un professeur de physique. — M. Branly. — Les cours commencent le 29 décembre. — Question du doyen. — État des installations matérielles. — Inspection du 8 janvier. — Le titre de Faculté est refusé. — Inspection du 10 mars. — Le titre de Faculté est reconnu. — L'Université catholique est officiellement constituée. — Inauguration par le cardinal Guibert, le 10 janvier 1876. — Sage discours du cardinal. — Ses vues sur l'avenir. — Part de l'abbé d'Hulst dans la rédaction des statuts, etc. — Ce qu'il pense de l'œuvre accomplie. — Son jugement est celui de l'histoire.

« Bonne sœur, j'ai de l'ouvrage par-dessus la tête. Le coadjuteur arrive aujourd'hui. Nous allons avoir une réunion d'évêques pour aviser à la création d'une *Université catholique* à Paris. Je vous dis pour vous seule que votre *petit* frère assistera aux conférences de ces vénérables prélats comme secrétaire. Vous voyez si mon bon Père m'honore de sa confiance et s'il me charge de travail aussi ! Car deux de mes collègues sont absents, et je dois, avec M. Lagarde, porter tout le poids de l'administration. Mais je me porte bien, et j'ai encore la fraîcheur d'âme et de corps que j'ai rapportée de Lyon et de Louville. »

C'est en ces termes que, le 6 août 1875, l'abbé d'Hulst annonçait à la Mère Marie-Catherine, outre l'événement, important par ses conséquences probables, qui le concernait lui-même, la grave résolution d'intérêt général prise par les

évêques pour tirer parti sans retard, à Paris comme à Lille, à Angers et à Lyon, de la loi du 12 juillet 1875.

*
* *

Était-il possible de fonder tout de suite une ou plusieurs Universités? D'après quelles idées directrices les devait-on concevoir? A quel personnel s'adresser? Tels étaient les trois problèmes principaux en face desquels les évêques s'étaient tout d'abord trouvés. Sur aucun des trois, l'opinion catholique n'était unanime. Sur le nombre d'abord : « De très bons esprits, lisons-nous dans une étude de M. E. Lefébure[1], n'étaient pas sans inquiétude. Ils proclamaient bien haut que cette question de la liberté de l'enseignement supérieur était d'intérêt général, que toutes les considérations locales, traditions glorieuses à reprendre, devaient céder, pour le moment du moins, à l'impérieuse nécessité de débuter tout d'abord par un succès, c'est-à-dire d'avoir une Université dont le personnel égalât au moins celui des Universités existantes et dont les élèves fussent supérieurs à ceux formés par les programmes de l'État; que, si l'on y parvenait, la cause était définitivement gagnée devant l'opinion publique, et l'incompatibilité de la foi et de la science, cette grande calomnie de ce siècle, péremptoirement réfutée par des faits indiscutables. Les partisans de cette opinion concluaient donc à la mise en commun de tous les efforts, de tous les dévouements, pour la création d'une Université unique, dont le siège serait à Paris, parce qu'à Paris on pourrait trouver plus facilement de l'argent, des professeurs et des élèves.

« Dans dix ans, ajoutaient-ils, quand nous aurons laborieusement conquis notre place au soleil, ce sera l'heure des créations multiples, et leur nécessité sera d'autant plus probable qu'un premier succès acquis rendra plus facile l'obtention des capitaux et des dévouements rassurés sur l'avenir. Qu'est-ce que dix ans de patience, pour assurer le maintien d'une institution qui doit durer des siècles? »

Sur le caractère. Les uns avaient surtout en vue les étudiants laïques et la préparation des grades; pour eux, l'Université n'était guère que la continuation du collège. D'autres élevaient

[1] *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 1875, n° 6.

plus haut leur regard ; ce qui primait tout à leurs yeux, c'était la question de doctrine, la nécessité de remettre en pleine lumière la conception chrétienne des choses, la théologie catholique, et par conséquent de s'attacher plus encore à la formation du clergé qu'à celle des laïques. Avant la fin de 1875, le Père Didon, dans un article du *Correspondant*[1], exprimait éloquemment leur pensée.

« Lorsqu'on a lu, écrivait-il, avec l'attention qu'ils méritent, les débats du Parlement au sujet de l'enseignement supérieur, on reste convaincu que ce qui a poussé les catholiques à réclamer la liberté, c'est surtout une pensée de préservation... La tâche doctrinale de nos Universités est immense. Est-elle comprise de ceux-là mêmes qu'elle devrait le plus intéresser?... C'est par la supériorité intellectuelle que les peuples arrivent à la prééminence... Lors donc qu'attentifs au mouvement des choses divines et humaines, vous voyez le niveau intellectuel s'abaisser dans un peuple et la doctrine perdre son rang d'honneur dans l'intelligence des croyants; lorsque, pour employer une image des saints Livres, *le soleil s'obscurcit comme un sac de crin*, tremblez pour ce peuple et craignez pour cette croyance : l'un et l'autre déclinent; ils seront bientôt finis... »

Ce que redoutait le Père Didon, c'était que nos Universités ne fussent la simple copie des Universités de l'État, soucieuses sans doute de respecter le dogme, mais sans autre originalité et sans esprit doctrinal infusé partout :

« Ce qu'il nous faut, disait-il encore, ce sont des maîtres comme nous les entendons et des Universités de notre style... Or, dans les Universités que nous avons en vue, il n'y a de changé que le maître seul ; j'en conclus que ce sont plutôt des Universités fondées et régies par des catholiques que des Universités catholiques proprement dites... Elles augmenteront un peu nos forces défensives ; elles ne nous donneront point cette offensive hardie sans laquelle nous ne reprendrons jamais la direction intellectuelle et religieuse du monde... Ce qu'il nous importe de fonder, ce ne sont pas des succursales de l'Université de l'État dirigées par des catholiques, mais des Universités catholiques vraiment dignes de ce nom... Des Universités catholiques qui se fonderaient en ne regardant que le passé ne comprendraient pas la mission qui leur est échue ; vieilles en naissant, elles ne pourraient aspirer à séduire ni à entraîner la jeunesse, et le jour de leur inauguration serait celui de leur décès. »

[1] 10 décembre 1875.

Que voulaient-ils donc? Une Université « éminemment théologique », c'est-à-dire, en premier lieu, une Université « dont la pierre angulaire fût une Faculté de théologie dans laquelle seraient largement enseignées toutes les sciences de l'ordre divin »; c'est-à-dire, en second lieu, une Université dont tout l'enseignement fût dominé par la doctrine chrétienne, refît, « en la rajeunissant, la vieille synthèse doctrinale du XIII[e] siècle, » et constituât « la synthèse nouvelle de tout le savoir humain ». « Les Universités libres, concluait le Père Didon, sont la preuve la plus décisive que le catholicisme puisse donner aujourd'hui de sa vitalité. C'est dans ces foyers lumineux qu'il révèlera sa doctrine si peu connue souvent de ceux-là mêmes qui la professent et la défendent; c'est de là qu'il pourra s'imposer aux esprits par l'autorité de l'intelligence... La lutte est ouverte : le champ clos, c'est le pays; l'arme, les Universités. Le catholicisme et le positivisme vont se disputer l'âme de la France. »

La question du personnel enseignant n'était pas moins complexe.

Si l'on ne voulait sombrer dans le ridicule, après la vigoureuse campagne des années précédentes en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur et contre l'Université, il importait de présenter au public un corps professoral distingué. Mais comment le recruter? Dans l'enseignement secondaire libre? Assurément il comptait des hommes de valeur, cependant, à quelques exceptions près, d'une notoriété bien peu étendue. Dans l'Université? Mais comment vaincre les répugnances, les préjugés, les délicatesses même de ceux à qui on s'adresserait? Il ne fallait pas compter sur la bonne volonté du gouvernement, si conservateur et si bien disposé qu'il fût pour l'Église. Le ministre de l'Instruction publique en particulier, M. Wallon, très ferme catholique, n'en était pas moins un universitaire convaincu, jaloux des droits et des privilèges du corps dont il était le chef et auquel il avait donné toute sa vie. Nul doute qu'il ne fallût choisir entre les deux enseignements et renoncer à tous les droits acquis dans l'un pour entrer dans l'autre. Mais alors, quelles garanties fournir à ceux qui abandonneraient le service de l'État? Quels traitements leur assurer dans le présent? Quelle perspective de retraite dans l'avenir? On ne fonde pas un grand corps sur l'hypothèse du dévouement et du sacrifice de quelques amis ardents et généreux. Même pour des célibataires, une carrière scientifique

suppose des moyens d'existence; des professeurs chargés de famille n'ont pas le droit, le voulussent-ils, de sacrifier, sans nécessité absolue, femme et enfants au noble désir de servir leur cause avec un entier désintéressement.

Enfin comment concilier, avec ces garanties d'une part et l'indépendance nécessaire au savant, le devoir absolu de maintenir la plus parfaite orthodoxie en tout ordre d'enseignement, c'est-à-dire de pouvoir écarter, au cours de leur carrière, ceux qui viendraient à abandonner la saine doctrine?

Les évêques hésitaient, comme les publicistes catholiques, sur la ligne de conduite à suivre. Beaucoup d'entre eux, et cela n'a rien de fort surprenant, ne se rendaient qu'imparfaitement compte de ce que c'est qu'une Université et de ce qu'un tel corps exige comme maîtres, comme ressources, comme installations; ils étaient portés à n'y voir qu'un plus grand séminaire, ou qu'un plus grand collège.

De tous les membres de l'épiscopat, celui qui avait les vues les plus justes et les plus précises était, sans conteste, le jeune évêque de Tarentaise, Mgr Turinaz, plus tard évêque de Nancy. Sur les trois points essentiels du nombre, du caractère et du personnel des Universités catholiques, il s'était fort sagement exprimé dans une lettre de 1874 adressée au cardinal Guibert.

« Il y a quelques années, écrivait-il, c'est à peine si nous pensions à établir des Universités catholiques... En ce moment, on dirait que les Universités vont surgir de toutes parts comme par enchantement... C'est dans cet entraînement que j'aperçois un grand péril. »

Pour lui, comme pour le Père Didon, la raison majeure des nouvelles Universités, c'était la restauration, depuis si longtemps désirée, des hautes études catholiques, des sciences sacrées, de la théologie, de la philosophie, de l'exégèse, de l'histoire ecclésiastique; mais, comme toutes ces sciences sont aujourd'hui étroitement liées aux sciences profanes, il importait de les maintenir toutes en contact dans un établissement d'enseignement supérieur, afin qu'elles vécussent et se développassent en perpétuelle réaction des unes sur les autres. Qu'il se fondât plusieurs Facultés libres pour distribuer à la jeunesse catholique l'enseignement des lettres et des sciences, rien de mieux; mais qu'une seule Université se réservât l'enseignement des sciences sacrées, qu'une seule en un mot fût une Université complète ;

« Ce qui manque évidemment au clergé français, disait Mgr Turinaz, ce n'est pas la science commune, la science qui peut suffire dans les travaux ordinaires du ministère pastoral; ce qui lui manque, c'est une science supérieure. Il faut multiplier sur cette terre de France les prêtres savants, les théologiens consommés, les apologistes toujours prêts à poursuivre l'erreur partout où elle cherche à séduire les âmes, et capables de la vaincre par la puissance de la doctrine et de l'éloquence. Ce que réclament donc en ce moment le clergé et les catholiques de France, *c'est un enseignement vraiment supérieur*, un enseignement dont la valeur, l'autorité, l'influence ne puissent être discutées, et qui fasse de nouveau apparaître au milieu de nous ces écoles illustres vers lesquelles accouraient autrefois les élèves de toutes les nations. »

L'évêque de Tarentaise se faisait une juste idée de l'enseignement supérieur, de ses exigences et de ses difficultés.

« Le premier obstacle, écrivait-il, qui s'oppose à la fondation de plusieurs Universités capables de réaliser de si hautes espérances, ce sont les difficultés de l'enseignement lui-même ; *car, nous ne pouvons nous le dissimuler, les professeurs nous feront défaut*. Certes, ce n'est pas moi qui contesterai la vivacité d'intelligence, la pénétration et l'activité qui distinguent le peuple français. Si le clergé de cette grande et noble nation avait eu à sa disposition les trésors de sciences que possède le clergé de tels ou tels peuples, il aurait accompli des prodiges. Ce qui m'étonne, c'est qu'il ait produit et produise encore tant d'hommes et tant d'ouvrages remarquables, *bien qu'il manque des ressources les plus nécessaires pour les hautes études*... Les professeurs des cours universitaires ne s'improvisent nulle part, et généralement ils ne se forment pas dans le silence de leur cabinet, *mais sous la chaire de maîtres illustres* dont ils recueillent la doctrine, la méthode et les traditions.

« Qui ne saisit en effet, au premier regard, la différence qui existe entre la mission d'un professeur d'Université et la mission d'un professeur de grand séminaire?... Le professeur d'Université doit avoir pénétré dans toutes les profondeurs de la science, il doit être remonté jusqu'à ses sources les plus élevées, il doit dominer tout l'ensemble de la doctrine dont il est le représentant et le maître...

« L'opinion publique elle-même demandera beaucoup aux professeurs de nos Universités, *surtout aux professeurs des sciences sacrées*, et, à ce point de vue, l'opinion publique est dans le vrai.

« ... Il est absolument nécessaire que les professeurs ne soient étrangers à aucune des découvertes des sciences contemporaines, à aucun des problèmes qui émeuvent les âmes, à aucune des aspirations de notre époque... »

Mgr Turinaz comprenait aussi qu'un professeur ne doit être que professeur, et que, par conséquent, il faut le rétribuer de telle façon qu'il n'ait point à chercher, dans quelque autre occupation que ce soit, le moyen de vivre. Très convaincu enfin de la nécessité d'entourer le jeune ecclésiastique qui se livre au travail intellectuel de toutes les garanties morales et religieuses capables de préserver sa vertu et sa foi, il regardait comme indispensable la création de séminaires universitaires. Dès lors il était facile de prévoir ce que coûterait une Université complète : second obstacle au projet d'en fonder simultanément plusieurs[1].

A Paris même, n'y avait-il pas lieu d'aller lentement, de prendre, par exemple, pour point de départ l'organisme déjà existant de l'école des Carmes et de le développer peu à peu, en créant, au fur et à mesure des ressources et des besoins, les chaires les plus indispensables à la défense de la vérité chrétienne, sans vouloir à tout prix, surtout dès le début, doubler celles des chaires de l'État dont l'enseignement semblait sans danger? Au fond, le cardinal Guibert, — son biographe en a rendu témoignage[2], — eût volontiers incliné vers ce parti, non seulement par l'effet de l'âge et du tempérament, mais parce qu'il était d'avis que, surtout dans les œuvres de Dieu, rien de solide ne peut s'improviser.

Telle n'était pas l'idée des plus ardents parmi les chefs du parti catholique, notamment de l'évêque d'Orléans. Ils demeuraient persuadés que la clientèle des collèges libres se dirigerait vers les nouvelles Universités, et par conséquent ils ne craignaient pas de voir celles-ci se multiplier; pour le même motif, ils les voulaient constituées surtout en vuedes étudiants laïques. Leur opinion toutefois ne l'eût peut-être pas emporté, si elle n'eût été corroborée de puissants arguments tirés de la situation politique. Quelques jours après la promulgation de la loi du 12 juillet 1875, un groupe de députés catholiques se présentait chez le cardinal Guibert : « Nous vous avons conquis, lui dirent-ils, la liberté de l'enseignement supérieur : hâtez-vous d'en profiter. Le pouvoir politique va nous échapper. Si nos successeurs, qui seront des adversaires, trouvent cette liberté vacante et inoccupée, ils n'hésiteront pas à la

[1] Lettre de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, à S. E. le cardinal Guibert, 8 septembre 1874.

[2] M. Paguelle de Follenay, Conférence donnée au *Cercle catholique du Luxembourg* après la mort de Mgr d'Hulst.

révoquer. S'ils se voient en face de faits accomplis, d'établissements légalement institués et déjà vivants, on peut espérer qu'ils renonceront à les détruire. Pour que des Universités libres puissent subsister demain, il faut qu'elles commencent d'exister aujourd'hui[1]. »

« Le lent vieillard hésitait encore, a écrit ailleurs M. Paguelle de Follenay. Mais il avait auprès de lui une âme ardente décidée à mettre au service de l'enseignement supérieur libre toutes les fougues et toutes les audaces de la passion, l'homme de sa droite, l'abbé d'Hulst, en un mot[2]. »

Celui-ci, en effet, s'était dès l'abord placé au nombre de ceux qui, comme l'évêque d'Orléans, estimaient qu'il fallait, sans le moindre délai, faire porter tous ses fruits à la nouvelle loi. La prudence du cardinal lui paraissait pusillanimité. Une Université complète, avec tous ses organes principaux et accessoires, cours de toutes sortes, cabinets de physique et de chimie, laboratoires, collections, bibliothèques, répondait seule à l'idéal qu'il s'était formé et, selon lui, à l'attente des catholiques.

Est-ce à dire toutefois que l'abbé d'Hulst, comme on le lui a quelquefois reproché, ne se rendît pas un compte suffisant des difficultés au-devant desquelles on courait, et qu'il se soit trop légèrement engagé dans une entreprise que le temps seul eût permis de mener tout à fait à bien : « Il se vantait, avons-nous entendu dire maintes fois à l'un de ses plus illustres collaborateurs[3], d'avoir mis sur pied trois Facultés en trois mois; il aurait peut-être mieux fait de ne pas se vanter de ce tour de force; car, s'il avait employé trois ans au lieu de trois mois, il eût fait quelque chose de mieux et de plus viable. »

Assurément. Mais, à cette critique, l'abbé d'Hulst lui-même a répondu : « Si cette conquête eût été accomplie en des temps tranquilles, l'intérêt de l'œuvre eût conseillé d'éviter toute hâte dans les mesures à prendre pour traduire en actes les droits consacrés par la nouvelle législation. Si, en effet, il est facile de constituer rapidement des écoles primaires; s'il est possible, quoique malaisé, d'ouvrir en peu de temps des collèges où se distribue l'enseignement classique, en faisant appel au clergé et aux professeurs disponibles qu'on rencontre, sauf

[1] Paguelle de Follenay, *Vie du cardinal Guibert*, t. II, p. 618.
[2] Conférence donnée au Cercle du Luxembourg.
[3] Mgr Duchesne.

à remplacer plus tard par des maîtres formés en vue de leur mission ce personnel improvisé, pareille improvisation devient singulièrement difficile et périlleuse lorsqu'il s'agit de créer, d'organiser et de faire vivre un groupe de Facultés avec les seules ressources de l'initiative privée[1]. »

C'est parce que la loi de 1875 ne pouvait être considérée que comme le « testament » du parti conservateur et catholique prêt à disparaître, que l'abbé d'Hulst, comme Mgr Dupanloup, pressa si fort le cardinal Guibert et procéda avec une telle hâte. En fait, l'événement justifia ses prévisions et celles des députés catholiques. Six mois après avoir aboli le monopole universitaire dans l'ordre de l'enseignement supérieur, l'Assemblée nationale faisait place aux deux Chambres instituées par la nouvelle constitution républicaine; la majorité de la Chambre des députés, élue en février 1876, se composait des fameux 363, qui devaient un an plus tard voter l'ordre du jour « contre les empiétements du cléricalisme », auquel répondit la tentative du 16 *mai*. Il est vrai que l'on pouvait pour un temps compter sur les résistances du Sénat; mais, après les élections de 1876, aurait-on trouvé chez les catholiques eux-mêmes la confiance et l'élan qu'ils avaient encore en juillet 1875?

Il est facile de juger et de blâmer après coup. Si l'on se reporte au temps et aux circonstances, la manière de voir et la conduite de l'épiscopat et de l'abbé d'Hulst, tout en ne s'imposant pas à l'opinion comme les seules bonnes, s'expliquent cependant et se justifient aisément.

Les évêques se décidèrent donc à fonder plusieurs Universités[2] et à les organiser sur le modèle des Facultés de l'État, pour la même fin, l'obtention des grades[3].

[1] Cité par Paguelle de Follenay, *Vie du cardinal Guibert*, t. II, p. 616. Mgr d'Hulst lui-même s'est exprimé très catégoriquement en ce sens dans l'écrit de 1880 : *Que vont devenir les Facultés libres?* (*Mélanges*, t. II.)

[2] Dans l'article cité plus haut, M. Lefébure ajoute aux observations que nous avons rapportées : « Ainsi parlaient les timides. L'épiscopat, plus confiant dans l'inépuisable fécondité de cette nation française dont il connaît mieux que personne la charité et le dévouement, se souvenant d'ailleurs que le divin Maître n'avait pas craint d'appeler à lui toute une multitude, bien qu'il n'eût pour la nourrir que cinq pains et deux poissons, l'épiscopat se prononça résolument pour la fondation simultanée de plusieurs Universités sur différents points du territoire. »

[3] Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, t. II, p. 330 :

« Quant à l'organisation de l'enseignement lui-même, fatalement les

*
* *

A quelque appréciation d'ailleurs que l'on s'arrête sur le parti qui fut pris, il est impossible de ne point admirer l'activité vraiment prodigieuse, — il disait lui-même fiévreuse, — l'indomptable énergie, la souple intelligence que l'abbé d'Hulst déploya, lorsqu'il s'agit de faire passer dans la réalité ce beau rêve d'une Université catholique.

Le 11 août 1875, Mgr Guibert, assisté de son coadjuteur, Mgr Richard, réunissait à l'archevêché les métropolitains des provinces contiguës à la sienne, les archevêques de Rouen, de Sens, de Reims, de Tours, auxquels se joignirent les suffragants de Paris, c'est-à-dire les évêques de Meaux, d'Orléans, de Chartres, de Versailles et de Blois (celui-ci représenté par le R. P. Fessard). L'archevêque de Bourges avait envoyé par écrit son adhésion à la création d'une Université à Paris. L'abbé d'Hulst avait été désigné, nous l'avons vu, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance tenante, sur les instances de Mgr Dupanloup et malgré certaines objections des archevêques de Rouen, de Sens et de Tours, on résolut de créer une Université libre, de l'ouvrir au plus tôt et de l'établir à Paris, où l'on devait, suivant la formule courante, trouver le plus de ressources, le plus de professeurs distingués et le plus d'élèves. Comme on tenait à jouir du privilège du jury mixte, trois Facultés étaient nécessaires. La plus réclamée par l'opinion et par le besoin des âmes, c'était la Faculté de médecine; mais elle était aussi de beaucoup la plus coûteuse et la plus difficile à improviser; on la remit à des jours meilleurs. La Faculté de théologie ne pouvait *légalement* entrer en ligne de compte. En outre, les évêques,

facultés catholiques ne pouvaient guère être qu'une copie ou une réduction des facultés de l'État. Le principal souci de leurs fondateurs était moins d'enseigner les sciences pour elles-mêmes que de les coordonner sous la doctrine de l'Eglise. Partant, les coupures et la distribution des matières importaient peu; l'essentiel, c'était l'esprit. Mais il faut dire aussi que la loi, en imposant à leurs élèves les programmes arrêtés par le ministre en conseil supérieur pour tous les aspirants aux grades, rendait impossibles, fort difficiles tout au moins et très onéreuses, les innovations de quelque importance... Pour faire autre chose que l'État, il eût fallu faire davantage, puisque tout d'abord il fallait faire la même chose. Par là s'explique le peu de différence que présentent les affiches d'une faculté catholique et d'une faculté officielle. »

préoccupés de ne porter ni atteinte à leurs grands séminaires, ni ombrage aux Facultés de théologie de l'État, y tenaient médiocrement; ils décidèrent que ce « couronnement » serait plus tard donné à l'édifice. Restaient donc les trois Facultés de droit, des lettres et des sciences, auxquelles on s'arrêta.

Mais où les loger? Le cardinal Guibert déclara résolue cette grosse question. Il mettait gratuitement à la disposition des évêques fondateurs le couvent des Carmes, acheté en 1845 par Mgr Affre, pour y installer l'école ecclésiastique de ce nom.

Sur quelles ressources compter? Un appel adressé aux fidèles par les évêques procurerait les trois ou quatre cent mille francs immédiatement nécessaires; des souscriptions et des quêtes annuelles subviendraient aux frais d'entretien, que l'archevêque de Paris évaluait au chiffre beaucoup trop faible de deux cent mille francs par an.

Les évêques décidèrent encore que l'Université serait leur œuvre collective et qu'ils exerceraient sur l'enseignement, la discipline, la nomination et la révocation des professeurs, une autorité dirigeante et souveraine. Au point de vue temporel, la gestion et la responsabilité légale seraient aux mains de trois administrateurs laïques, choisis par les évêques et obligés à leur rendre des comptes [1].

Sur la proposition du cardinal Guibert, un *Conseil supérieur* fut institué; il devait comprendre les métropolitains des provinces associées et un évêque de chacune de ces provinces.

Enfin, pour préparer les solutions pratiques et exécuter les mesures votées par les évêques fondateurs, une *commission permanente* de quatre membres fut élue. Elle se composa de Mgr Richard, coadjuteur de Paris, président; des évêques d'Orléans et de Versailles; enfin de l'abbé d'Hulst, secrétaire [2].

Dès le 8 septembre, une lettre collective, signée de vingt-quatre évêques, plaidait éloquemment devant les familles la cause de l'œuvre nouvelle et annonçait la souscription.

L'assemblée du 11 août avait décidé que les cours commenceraient peu après la rentrée des Facultés officielles, c'est-à-dire dans le dernier trimestre de 1875 : « Il fallait, a écrit

[1] Les trois premiers administrateurs furent : M. Charles Hamel, M. Ferdinand Riant, M. de Germiny, bientôt remplacé par M. Octave Depeyre, à qui succéda M. Pagès. Depuis la mort de Mgr d'Hulst, MM. Paul de Raynal, Crépon des Varennes, Thureau-Dangin, Sabatier.

[2] *Procès-verbaux* des assemblées des évêques fondateurs de l'Université catholique, séance du 11 août 1875.

l'abbé d'Hulst lui-même, un homme d'activité et d'initiative pour mener à bien l'entreprise prodigieuse de la formation, en un si court délai, de trois Facultés. Tout était à créer, installations matérielles, personnel enseignant et administratif, programmes et règlements. Les évêques qui décrétaient ce tour de force, n'avaient pas une idée bien nette de l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir. Le cardinal Guibert, sur qui pesait la responsabilité principale, confia l'exécution à son coadjuteur Mgr Richard et à l'abbé d'Hulst. Le coadjuteur prit la direction; le vicaire général fut le bras qui exécute[1]. » Sans diminuer en rien la part incontestablement très grande de l'archevêque de Larisse[2], il est permis de croire que l'abbé d'Hulst ne fut pas seulement le bras, mais bien un peu aussi la tête.

Un congé de trois mois lui fut donné dans l'exercice de ses fonctions d'archidiacre, et il commença sans le moindre délai la série des démarches qui devaient rendre possible l'ouverture des trois Facultés dans les mois de novembre et de décembre 1875. Ce que ces démarches représentent de courses, de voyages, de visites, de lettres, de télégrammes, il serait difficile de le compter.

La première opération qui s'imposait aux fondateurs de l'Université dut être singulièrement douloureuse à la nature délicate de l'abbé d'Hulst.

Les bâtiments des Carmes n'étaient pas seulement occupés par l'école ecclésiastique; ils l'étaient aussi, depuis la fin de 1866, par le premier des externats de lycéens qu'eût fondés l'abbé Thenon, l'école Bossuet. Grâce à l'action personnelle de ce prêtre à l'esprit éclairé, au cœur chaud, passionnément épris de l'amour de l'Église et de l'amour des âmes, cette œuvre avait grandi et prospéré; près de trois cents élèves se groupaient autour de celui qu'ils regardaient comme leur père et autour des collaborateurs qu'il avait formés. L'abbé d'Hulst respectait et aimait l'abbé Thenon; il avait fait l'éloge de son œuvre dans le premier écrit qu'il eût publié : *De l'action individuelle dans l'œuvre de l'éducation.* Et c'était ce prêtre qu'il fallait expulser; ce prêtre, ancien élève de l'École normale et de l'École d'Athènes; ce prêtre, supérieur de l'école des Carmes, dont il avait scellé l'alliance avec l'Université. Et c'était cette œuvre qu'il fallait, en pleines vacances, l'obliger à transférer

[1] *Notes autobiographiques.*

[2] Voir dans mon livre : *l'Enseignement catholique au* XIXe *siècle,* le chapitre intitulé : *Mgr Richard et l'Institut catholique de Paris.*

ailleurs, sans pouvoir même lui offrir un autre local pour la rentrée d'octobre.

La mesure a été qualifiée de cruelle[1]; le mot n'est point excessif. Il est triste d'ajouter, — mais la vérité l'exige, — qu'elle ne fut point adoucie par le procédé dont on usa. L'abbé d'Hulst, grâce à Dieu, n'en porta pas la responsabilité.

Depuis quelque temps, l'abbé Thenon avait été officieusement prévenu des intentions de l'archevêché. Il avait même, d'accord avec son conseil, rédigé une note où il expliquait qu'à son avis, le mieux était d'établir la nouvelle Université sur la rive droite de la Seine, où il n'y avait aucun établissement d'enseignement supérieur. Terrain et ressources étaient, il le savait, faciles à trouver en ce cas. On avait aussi l'avantage de ne pas se poser, comme des rivaux, à peu de distance des Facultés de l'État. Cette note avait été lue à la réunion des évêques, le 11 août. Mais Mgr Dupanloup avait fait observer que, s'il fallait bâtir, on était conduit à rejeter l'ouverture de l'Université catholique à cette échéance lointaine que précisément on redoutait. Son avis avait prévalu. Appelé par le cardinal Guibert, le directeur de l'école Bossuet s'entendit notifier, en présence de l'abbé d'Hulst, la décision prise. Atterré, il exprima doucement sa peine et son embarras. « Faites, reprit l'archevêque, comme les habitants du quartier Saint-Cyprien, à Toulouse, quand la Garonne déborde. » C'est-à-dire, probablement, déménagez au plus vite[2].

L'abbé Thenon agit à la manière des saints. Sacrifiant tout à la volonté de son archevêque et à ce que les chefs de l'Église tenaient pour l'intérêt général des catholiques, il refusa d'invoquer les délais légaux auxquels il avait droit comme locataire, donna sa démission de supérieur de l'école des Carmes et partit avec son œuvre, sans savoir si elle pourrait subsister. Une aussi généreuse abnégation trouva sa récompense; le curé de Saint-Sulpice mit à la disposition de M. Thenon une maison de la rue Madame, où son prédécesseur, le vénérable M. Hamon, avait établi un cercle pour les employés de commerce. A la rentrée d'octobre, malgré les inconvénients d'une

[1] Par M. Paguelle de Follenay.

[2] M. Thenon eut la générosité de ne jamais rapporter ce propos à ses confrères; mais l'abbé d'Hulst, témoin de la scène, le raconta à M. l'abbé Clément, qui fut le successeur de M. Thenon. Voir *Biographie manuscrite de l'abbé Thenon* et lettre de l'abbé Clément à l'abbé Dibildos, du 25 novembre 1903.

installation provisoire, incomplète et médiocre, un seul des élèves de l'année précédente manqua à l'appel. Se pouvait-il rêver marque plus éclatante de l'attachement des enfants et de la confiance de leurs familles? Mais le coup avait été trop fort. Atteint déjà des premiers germes d'une maladie de cœur, l'abbé Thenon ne fit plus, pendant six années, que s'acheminer vers la mort.

Ce pénible déblaiement accompli, il s'agissait d'adapter le moins mal possible au service de l'Université des bâtiments aussi défectueux que délabrés. Seules les parties les plus voisines de la rue de Vaugirard et de la rue d'Assas, construites en vue de l'ancienne école préparatoire des Carmes et de l'école Bossuet, pouvaient être assez facilement utilisées. Le vieux couvent fut livré aux ouvriers; l'abbé d'Hulst, — assisté de M. Victor Tassin, qui allait être le secrétaire général de la nouvelle Université, et, pour les installations techniques, des professeurs compétents, — surveilla lui-même les travaux; on les poussa avec activité de jour et même de nuit, au moins dans les derniers temps. En novembre, des amphithéâtres, un secrétariat, une bibliothèque; en décembre, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, des collections d'histoire naturelle étaient aménagés là où, quelques semaines auparavant, se trouvaient les salles d'études, les réfectoires, les dortoirs des jeunes élèves de l'abbé Thenon.

Ce n'était là pourtant que le côté le plus facile de la tâche de l'abbé d'Hulst. Le choix du personnel enseignant était une entreprise autrement délicate et hérissée d'obstacles. Pourquoi? Nous en avons donné plus haut les raisons générales. Il y faut ajouter l'extrême répugnance des évêques à consentir aux sacrifices pécuniaires qu'on leur présentait comme nécessaires. Accoutumés aux traitements infimes des professeurs de grands et petits séminaires, habitués aussi à obtenir d'un personnel dont c'est la mission beaucoup de choses par dévouement, ils s'étonnaient et s'effrayaient, — l'archevêque de Sens en particulier, — des exigences pourtant très légitimes des maîtres dont on sollicitait le concours.

L'abbé d'Hulst se mit en campagne au milieu de septembre. Il lui fallait, aux termes de la loi, trouver pour chaque Faculté autant de docteurs qu'il y en avait dans les Facultés de l'État qui comptaient le moins de chaires.

Les candidats ne faisaient pas défaut. Chaque fois qu'une fonction quelconque est créée, les prétendants n'accourent-ils

pas de tous les points de l'horizon? Mais là encore il y avait un danger. Les plus ardents à s'offrir n'étaient pas généralement les plus dignes. De bons prêtres ou de bons laïques, auteurs de quelque vague mémoire ou de quelque brochure d'intérêt local, se découvraient des aptitudes pour l'enseignement supérieur; et il ne manquait pas de curés, de vicaires, de personnages politiques, d' « incompétences » de toutes sortes pour les recommander au choix des évêques. Quelques-uns même n'avaient d'autre titre que leur impécuniosité et leur extrême désir d'occuper une place, quelle qu'elle fût.

Tous ceux-là, M. d'Hulst était déterminé à les écarter, autant qu'il dépendrait de lui.

Son intention était de s'adresser aux hommes éminents du monde catholique, juristes, littérateurs ou savants, n'eussent-ils jamais enseigné, et aux professeurs notoirement catholiques de l'Université.

De l'une et de l'autre part, il éprouva bien des déboires.

Tels, fatigués et malades, n'avaient plus la force d'entrer dans une carrière nouvelle; ainsi l'illustre Victor de Laprade.

« Monsieur le Vicaire général, écrivait-il de Lyon à l'abbé d'Hulst, le 16 novembre 1875, je suis profondément touché de la confiance que vous me témoignez de la part de Nosseigneurs les Évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris. Ce serait un grand honneur et un véritable bonheur pour moi que de m'associer à cette œuvre si importante. Dieu m'en a refusé le pouvoir, en me réduisant à des souffrances continuelles et à une incapacité de travail presque absolue.

« Quand je me suis démis, il y a deux ans, de mon mandat de député à l'Assemblée nationale, je cédais à une impérieuse nécessité. Loin de solliciter ce mandat, j'avais tout fait pour l'éviter; je l'avais accepté comme un devoir, et je ne m'en suis déchargé que lorsque ma santé détruite m'a mis dans l'impossibilité de le remplir. Depuis lors, mon état n'a fait que s'aggraver; je n'ai pu même aller prendre part aux dernières élections de l'Académie française. Me voilà tout à fait hors de combat et hors de service, et je n'ai plus qu'à demander à Dieu la patience et la résignation nécessaires pour achever de vivre en chrétien.

« Vous devez comprendre tous les regrets que j'éprouve en perdant cette occasion de couronner si noblement une carrière de travail devant Dieu et devant les hommes. »

D'autres, comme MM. Léotard, de Lyon, Carrel, Guillouard, de Caen, tout en exprimant leur ardente sympathie pour

l'œuvre entreprise, invoquaient les raisons de famille ou d'intérêt qui les retenaient là où ils étaient.

D'autres, si élevée que fût leur situation dans la magistrature ou au barrrau, ne s'estimaient pas prêts pour l'enseignement.

« Après avoir mûrement réfléchi, écrivait, par exemple, M. L. de Verdière à l'abbé d'Hulst (le 29 octobre 1875), je crois devoir avec douleur, mais en conscience, décliner l'offre si séduisante, si profondément honorable qui m'a été faite. Malgré le désir que j'aurais, — puisqu'on m'en juge digne, — de concourir au succès de cette grande œuvre, je ne me sens pas capable de devenir du jour au lendemain un professeur de droit. Mon enseignement, fruit d'un travail précipité, n'aurait point été précédé des méditations nécessaires ; il manquerait ainsi de méthode et d'originalité. Pour enseigner une partie quelconque de notre législation, j'aurais besoin de plusieurs mois de réflexion et de travail. J'ajoute que je ne crois pas pouvoir tout ensemble être un bon professeur et un avocat attaché aux devoirs graves, multiples, d'une profession qui tend chaque jour à se développer. »

Ceux-là, du moins, étaient de cœur avec les fondateurs de l'Université catholique. Quelques-uns de ceux sur qui l'on avait cru pouvoir compter, exprimaient des sentiments assez différents. Ainsi M. Edmond Rousse, le futur membre de l'Académie française :

« Rien, disait-il, ne pouvait m'être plus sensible que la démarche dont vous avez bien voulu vous faire l'obligeant intermédiaire, et je suis profondément touché du témoignage d'estime que Son Éminence le cardinal-archevêque daigne m'accorder.

« Il me serait malheureusement impossible d'accepter, même avec les facilités que vous voulez bien me faire entrevoir, l'offre si honorable que vous avez la bonté de me transmettre. Je plaide depuis bientôt trente ans. La pratique prolongée des affaires est pour l'enseignement théorique du droit le pire des noviciats ; et pour se mettre en état de professer sans trop de disgrâces, un vieil avocat doit avoir à mon sens trop à oublier et trop à apprendre.

« Quant à moi, je me sens absolument incapable d'un si grand effort. Je n'ai pas trop de toutes mes forces pour porter tant bien que mal, avec beaucoup de défaillances et de fatigues, un fardeau qui me semble plus pesant chaque jour ; et il me serait matériellement impossible d'y rien ajouter.

« Permettez-moi un mot encore, Monsieur le Vicaire général, pour répondre par une entière franchise à la marque de confiance dont vous voulez bien m'honorer. J'admire plus que personne l'énergie avec laquelle le clergé catholique cherche à tirer de la loi sur l'enseigne-

ment tous les avantages que la Religion et la Société en peuvent attendre.

« Mais à une situation si nouvelle il faut, ce me semble, des hommes nouveaux, dont rien dans le passé ne puisse gêner la liberté. Pour moi, je suis un vieil écolier de la Faculté de droit de Paris. J'ai appris à honorer à la fois et les doctrines qui s'y enseignent, et les maîtres qui les professent. Si j'avais des enfants, je les enverrais très probablement où aurait été leur père, en leur souhaitant seulement d'en sortir plus savants que lui. Il y aurait donc pour moi quelque inconséquence d'esprit peut-être à prendre parti contre les souvenirs de ma jeunesse et les sentiments ou, si l'on veut, les préjugés de toute ma vie. Dans la lutte active qui se prépare entre les Facultés libres et les Facultés de l'État, je ne vois pas encore assez clairement de quel côté peuvent être mes préférences, pour que j'engage d'avance ma liberté[1]. »

Si de telles réflexions se rencontraient sous la plume d'hommes qui n'avaient été que les disciples des Facultés de l'État, à plus forte raison risquait-on de les entendre de la part de plus d'un parmi les maîtres de qui l'on s'enhardissait à solliciter le concours. Je n'en citerai qu'un exemple, celui de M. Valson, alors professeur à la Faculté de Grenoble, l'intime ami de Mgr Perraud.

« Quant à la proposition même de sortir de l'Université, permettez-moi de vous faire connaître simplement mes impressions. Voilà vingt-huit ans que je fais partie de la maison ; je suis donc déjà un vieux serviteur, et comme d'ailleurs j'ai été toujours très bien traité de toute manière, il me faudrait de bien graves motifs pour divorcer ; par exemple, un appel tout spécial de vocation, et, dans ce cas, je ne voudrais me décider ni d'après les avantages que je perdrais, ni d'après ceux que je pourrais acquérir.

« Oui, l'Université n'est point parfaite, et elle a plus d'une réforme à faire ; mais encore convient-il de ne rien exagérer. Le mal, à mon avis, vient bien moins des maîtres que de la jeunesse, des familles et du milieu général où l'on vit ; les Facultés naissantes l'éprouveront assez par expérience.

« Autre considération. L'Université renferme, surtout dans l'enseignement supérieur, une foule d'hommes vraiment chrétiens qui, malgré le préjugé contraire, sont respectés et même honorés dans leurs convictions religieuses ; il suffit pour cela qu'ils soient sincères, qu'ils ne soient ni trop singuliers ni trop maladroits, et enfin qu'ils ne prêtent pas au soupçon de vivre dans le corps comme des ennemis ; ces exigences n'ont rien d'excessif. Leur action est déjà considérable pour le bien et le sera plus encore dans l'avenir, si leur position n'est

[1] A l'abbé d'Hulst, le 25 octobre 1875.

pas rendue trop difficile par des hostilités intempestives, ou, d'un autre côté, par des sympathies encore plus compromettantes et fâcheuses, qui en seraient la conséquence.

« En définitive, le mal est grand, et il ne sera pas trop du concours de toutes les forces et de toutes les bonnes volontés pour y porter remède. L'union, ou au moins l'émulation dans les efforts : voilà mon idéal, et en voyant dernièrement les remarquables succès du collège Stanislas au concours général, j'aimais à considérer cet établissement comme un type que je proposerais volontiers, sous bien des rapports, aux nouvelles Facultés.

« Je vous prie, Monsieur le Vicaire général, d'excuser ces quelques réflexions d'un universitaire qui n'est point un ennemi assurément[1]. »

Heureusement pour la future Université, il y avait parmi les jeunes agrégés des hommes à la fois moins engagés par leur passé et plus ardents à se mettre au service d'un enseignement tout catholique. Charles Chobert, de la Faculté de droit de Nancy, était de ceux-là. Le premier, dès le 20 août 1875, méprisant tous les risques, il s'était mis à la disposition des évêques, et Mgr Foulon, évêque de Nancy, le recommandait en ces termes :

« M. Chobert m'a informé hier du dessein où il était d'offrir ses services à l'Université catholique et m'a dit qu'il avait écrit à ce sujet au cardinal. L'acquisition que vous feriez en sa personne serait extrêmement précieuse. M. Chobert est un des meilleurs professeurs de la Faculté de droit de Nancy, et il sera certainement le plus regretté de tous. Vous savez aussi bien que moi ce qu'il faut penser de son orthodoxie. C'est un des chrétiens les plus admirables que je connaisse. Lui et sa femme communient tous les jours. Cette pratique parfaite s'allie chez eux à des qualités de premier ordre. S'ils doivent quitter Nancy, ce sera une très grande perte pour nous, pour moi principalement. M. Chobert était de toutes mes œuvres, et il s'acquittait avec autant d'intelligence que de dévouement de toutes les fonctions qu'on lui a confiées dans les œuvres de jeunesse, les associations d'ouvriers, etc... Pour tout dire en un mot, comme professeur, comme homme et comme chrétien, M. Chobert me paraît ne rien laisser à désirer. Je suis heureux de lui rendre ce témoignage, et vous conviendrez qu'il est fort désintéressé de ma part, puisque, en le louant comme je le fais et comme il le mérite, je puis contribuer dans une certaine mesure à le pousser à Paris et à me priver des services importants qu'il me rend à Nancy[2]. »

[1] A l'abbé d'Hulst, le 9 novembre 1875.
[2] Le 25 août 1875.

Gabriel Alix, déjà connu par son enseignement à l'École des sciences politiques, promettait « d'apporter l'âme d'un soldat à cette grande cause[1] ». Et M. Merveilleux du Vignaux, député à l'Assemblée nationale, déclarait y consacrer avec joie ses forces et son dévouement[2].

*
* *

L'abbé d'Hulst avait reconnu dès l'abord qu'il lui était indispensable de trouver lui-même, en chaque branche d'études, des guides éclairés et compétents qui dirigeassent ses recherches et finalement ses choix. Il eut le bonheur d'en rencontrer et la sagesse de s'en rapporter à eux.

Tous près de lui, dans le conseil de la *Société d'éducation et d'enseignement*, était l'un des hommes les plus aptes à désigner et à grouper les professeurs de droit dont il avait besoin : M. Connelly.

« C'était, écrit le professeur Larcher, un éminent conseiller à la Cour de cassation, qui, quelque temps auparavant, avait été appelé à succéder à M. Cornudet, comme président de la Société d'éducation. Après une brillante et rapide carrière dans le ministère public, successivement avocat général à Nîmes, à Rennes, à Rouen, procureur général à Caen, avocat général enfin près la Cour de cassation, M. Connelly avait été nommé, jeune encore, à l'un des sièges de cette suprême juridiction. En lui on voyait revivre ces belles et nobles traditions qui ont tant honoré notre ancienne magistrature, pour laquelle la justice était l'objet d'un véritable culte, les fonctions judiciaires un sacerdoce, et qui plaçait, sous la protection d'une prière publique quotidienne, la ferme et inébranlable volonté de rendre à chacun ce qui lui est dû. En haute estime près du barreau de la Cour, qui appréciait particulièrement en lui la profondeur du savoir, la rectitude du jugement, la conscience enfin qu'il apportait dans la préparation de ses lumineux rapports, l'ancien avocat général, qu'un talent incontesté de parole avait porté au premier rang, pouvait compter, sans les vicissitudes de la politique s'élever plus haut encore, lorsque plus tard, cruellement atteint dans ses affections les plus chères, il vint, suivant un exemple qui n'était point rare autrefois, en se consacrant à Dieu dans le sacerdoce, lui demander les seules consolations qui puissent endormir de pareilles douleurs[3]. »

[1] A l'abbé d'Hulst, le 4 novembre 1875.
[2] A l'abbé d'Hulst, 27 octobre, 1er et 7 novembre 1875.
[3] O. Larcher, *Impressions et souvenirs, Recueil de souvenirs*, p. 150.

M. Connelly fit connaître à l'abbé d'Hulst les noms de quelques membres de la magistrature et du barreau qui lui semblaient susceptibles d'entrer dans l'enseignement, et le mit en relations avec eux, en attendant qu'il devînt lui-même le chef de la Faculté naissante.

Bientôt après, un jeune agrégé de la Faculté de Douai, qui avait déjà participé aux conférences du Cercle catholique du Luxembourg, M. Barthélemy Terrat, apportait à l'abbé d'Hulst l'utile concours de la connaissance qu'il avait et du personnel de l'État, et de l'organisation d'une Faculté de droit.

« Je vous avais écrit, lui disait l'abbé d'Hulst dans une lettre du 16 septembre 1875, me réclamant de notre ancienne et trop passagère confraternité d'enseignement à la rue de Madame, pour vous demander des renseignements et un service.

« Les renseignements portaient sur l'organisation de notre future Faculté libre de droit, savoir :

« 1° Convient-il, à votre avis, d'ouvrir à la fois les cours des trois années, ou de commencer par une première année et de se compléter en trois ans?

« 2° Quelles sont les chaires absolument indispensables, celles qu'il convient d'y ajouter successivement, — par ordre d'importance, — celles qu'il convient de dédoubler?

« 3° Estimez-vous qu'il faille faire deux cours publics par semaine, ou un seul cours public avec deux ou trois conférences? Pensez-vous qu'il y ait place pour des conférenciers ou des répétiteurs autres que les professeurs? Voilà l'essentiel pour les renseignements.

« Le service, vous le devinez. Je n'ai pas mission pour recruter des professeurs ; mais j'ai mission pour me renseigner, afin de présenter au choix de nos évêques des candidats dignes — et disposés à venir à nous.

« Je ne vous demande pas si vous remplissez la première condition ; là-dessus mon opinion est faite. Remplissez-vous la seconde? Feriez-vous volontiers, et dès cette année, le sacrifice de votre position acquise pour venir *fonder* avec nous cette grande œuvre qui aura le sort des grandes choses, c'est-à-dire qui commencera petitement? Quand je parle de sacrifice, je parle surtout de celui que peut vous imposer la séparation d'avec l'Université qui vous a formé et qui moissonne déjà en vous un brillant professeur. Je parle aussi de l'incertitude qui plane nécessairement sur le succès de notre entreprise, malgré toutes les bonnes chances que nous avons de notre côté. Mais je ne veux pas parler de sacrifices matériels : il va sans dire que, sous ce rapport, notre Université doit être au moins aussi *alma* que l'autre *parens* (si *alma* vient de *alere*), et ne doit pas se montrer moins soucieuse de l'avenir et de la retraite de ses professeurs.

« Sur cette délicate question, j'attends de vous une réponse qui restera absolument confidentielle, si par malheur elle était négative. Mais quelle déception amère ce serait pour nous! Je vous supplie de nous l'épargner. »

Comment passer sous silence, parmi les collaborateurs actifs de l'abbé d'Hulst dans cette œuvre d'organisation, celui en qui nous avons déjà salué l'un des initiateurs de l'École libre des hautes études, M. Beluze? Il multiplia lui aussi, deux mois durant, démarches, lettres et voyages, et surtout il usa de sa haute influence auprès de l'archevêque de Paris pour lui faire comprendre l'étendue des sacrifices pécuniaires qu'il fallait savoir accepter.

« Sans nul doute, écrivait-il à M. Terrat le 25 septembre 1875, la nouvelle Faculté libre de droit aura bien à faire à Paris pour lutter avec la Faculté de l'État. Les commencements seront peu brillants; mais attendez deux ou trois ans, et vous verrez si le grain germera. Lorsque la génération présente d'étudiants aura passé et que de nouvelles couches se seront produites; lorsque surtout les nouveaux professeurs de la Faculté libre, jeunes, pleins d'ardeur, auront donné la mesure de leur valeur, nul doute que la confiance des familles catholiques ne soit acquise à l'œuvre nouvelle. Mais il faut que le corps professoral soit, comme vous le dites, parfaitement recruté. J'insiste pour cela de toutes mes forces auprès du conseil de l'archevêché, et j'ose bien espérer que ma faible voix sera entendue. Mais voilà pourquoi il faut que vous veniez à nous. »

M. Beluze estimait qu'il fallait assurer douze mille francs de traitement, pour la première année, aux agrégés de l'État qui renonceraient à leur situation officielle, et porter ensuite leur traitement à quinze mille.

« Afin de peser davantage sur la décision du cardinal, » il lui mettait sous les yeux, ainsi qu'à l'abbé d'Hulst, les offres si avantageuses que les catholiques de Lille faisaient alors à ceux des professeurs de l'État qui consentiraient à venir à eux.

Mais, hélas! on se heurtait à de grandes hésitations. « Si la solution dépendait de moi, écrivait l'abbé d'Hulst; le 28 septembre, à l'un des maîtres dont il sollicitait l'acceptation, aucune condition ne me paraîtrait trop difficile à réaliser pour assurer votre concours à notre entreprise. Mais il s'en faut de beaucoup que cette solution dépende de moi. Les autorités de qui elle dépend ne sont pas constituées, et elles ne le seront pas avant quinze jours d'ici. En attendant, elles sont représentées

par le cardinal-archevêque. J'ai traité la question à fond avec lui hier. Après mûre réflexion, il s'est prononcé résolument contre tout engagement à prendre avec qui que ce soit, avant la constitution du conseil supérieur... Je n'ai pas même l'autorisation de vous indiquer un chiffre de traitement. »

L'intention bien arrêtée du cardinal était de ne rien garantir au delà de l'année courante !

« Je prévois, ajoutait-il, que cette réponse va nous priver de vous, et je ne m'en console pas. Je ne puis m'habituer à la pensée que nous commencions sans vous. Je n'ai pas une seule bonne raison à vous donner pour vous gagner, et cependant je vous espère contre toute espérance. »

M. Beluze était fort chagrin, mais non découragé : « Je ne comprendrais pas, écrivait-il le 1er octobre, que les évêques puissent repousser des exigences aussi légitimes. Mieux vaudrait dire : Ne créons pas d'Université. Je crois donc bien sincèrement que toute satisfaction sera donnée sous ce rapport; mais malheureusement nous ne pourrons en avoir la certitude que dans dix ou quinze jours. »

Aussi demandait-il avec instance à son ami M. Terrat de venir à Paris et d'avoir un entretien personnel avec l'archevêque et avec son coadjuteur. « Mieux que M. l'abbé d'Hulst et mieux que personne, vous lui feriez comprendre ces deux importantes vérités : 1° qu'on ne peut sérieusement songer à créer à Paris une Faculté libre en face d'une Faculté de l'État, composée d'hommes aussi distingués, sans appeler à soi des agrégés; 2° qu'il est matériellement impossible d'obtenir le concours de messieurs les agrégés sans assurer leur avenir et sans leur constituer des droits à la retraite. Il faut absolument que ces deux vérités entrent dans l'esprit du cardinal, et, si vous travaillez à les y faire pénétrer, soyez convaincu que vous aurez rendu un très éminent service à la cause des Universités libres. »

Ces idées trouvèrent un éloquent défenseur en la personne de l'abbé d'Hulst devant les évêques, de nouveau réunis à Paris les 6 et 7 octobre 1875. Il donna lecture de son rapport sur les travaux de la commission nommée le 11 août et exposa l'état des négociations, avec les titulaires possibles des différentes chaires. Aucune n'était assez avancée pour qu'il y eût lieu de faire des nominations : or on prétendait toujours commencer les cours le mois suivant! Les évêques furent unanimes à comprendre et à décider qu'il fallait conférer à la commission des

pouvoirs étendus pour traiter avec les futurs professeurs. Au conseil supérieur des évêques, qui fut nommé séance tenante, appartiendrait le droit de décider en dernier ressort. Comme base des propositions à faire, ils admirent le chiffre de huit mille francs pour les professeurs titulaires, de cinq mille pour les professeurs adjoints. L'éventuel provenant des examens devant, selon toute vraisemblance, être très faible au début, la commission était autorisée à garantir cet éventuel à certains professeurs, jusqu'à concurrence d'un chiffre déterminé pour égaler leur situation à celle qu'ils abandonnaient en quittant une Faculté de l'État ou une autre position officielle.

L'abbé d'Hulst s'empressa de faire part de cette décision aux intéressés :

« Nos évêques fondateurs, écrit-il à l'un d'eux, le 8 octobre, viennent de tenir une séance de deux jours... Voici ce que je puis vous dire :

« 1° On vous offrirait un traitement fixe de huit mille francs.

« L'éventuel qui s'y ajouterait, provenant des droits d'examens, ne peut être évalué, même approximativement, avant un premier essai d'une année.

« 2° Dans le cas (bien peu vraisemblable) où l'œuvre ne serait pas continuée l'année prochaine, on admet le principe d'une indemnité consistant dans une somme une fois donnée que je n'ai pas mission de préciser, mais que je me représente devoir égaler au moins la moitié du traitement si la seconde année ne devait même pas commencer, la totalité si elle était interrompue.

« 3° Pour la retraite, on s'occupera de l'assurer à nos professeurs; mais nous n'avons encore rien d'organisé pour cela. »

« Je vous retourne la lettre de l'abbé d'Hulst, le cœur absolument navré de la parcimonie avec laquelle on pense vous traiter, écrivit M. Beluze à celui qui la lui avait communiquée. Mais, au nom de Dieu, ne dites pas encore *non*, avant que je n'aie moi-même fait une dernière tentative auprès du cardinal. »

Elle devait être cette fois couronnée de succès. L'abbé d'Hulst, qui avait joint ses efforts à ceux de M. Beluze, fut autorisé à assurer aux agrégés de l'État un fixe de huit mille francs et un éventuel *garanti* de quatre mille.

La question d'argent n'était pas la seule qui tînt en suspens les nominations. Plusieurs de celles-ci étaient solidaires les unes des autres. Tel agrégé déclarait qu'il n'accepterait une chaire que si tel autre était nommé; tel candidat était jugé trop peu digne par la majorité des autres, et le nommer quand

même eût entraîné l'écroulement d'une combinaison arrêtée par ailleurs.

Enfin, le 10 novembre, l'abbé d'Hulst pouvait présenter au conseil supérieur des évêques une liste très honorable : M. Connelly avait accepté d'être doyen; M. Merveilleux du Vignaux remplissait les fonctions de vice-doyen; MM. Hallays-Dabot [1], Delamarre, Alix, de Sèze, Charles Chobert et Terrat seraient professeurs titulaires; MM. Corret, Lescœur et Jamet, professeurs adjoints; MM. Guyot et Bonnet, suppléants. Cinq jours après, le 15 novembre, les cours étaient inaugurés.

L'organisation des deux Facultés des lettres et des sciences était beaucoup moins avancée. Pour la première, l'abbé d'Hulst n'avait encore recueilli que quatre adhésions, celles du R. P. Bayonne, de l'abbé Demimuid, de M. Charles Huit et de M. Meignen. Pour la seconde, on ne pouvait proposer que trois noms, ceux du R. P. Joubert, de M. Turquan et de M. Lemoine. Encore, de ces trois professeurs, M. Turquan devait être amené à se désister avant l'ouverture des cours, tandis que le Père Joubert, retenu par ses accablantes occupations à l'école de la rue Lhomond, se déclarait hors d'état de commencer le sien dès la présente année scolaire.

Le conseil renouvela, en les étendant encore, les pouvoirs de la commission pour activer le recrutement du corps professoral.

Ce fut aussi dans cette session des 9 et 10 novembre qu'il se décida à donner un chef à la jeune Université. A vrai dire, les évêques fondateurs eussent souhaité procéder plus tôt à cette importante désignation. Dès la séance du 7 octobre, ils avaient agité la question du recteur. Tous souhaitaient l'abbé d'Hulst, dont ils connaissaient de longue date la haute réputation et qu'ils voyaient à l'œuvre depuis le mois d'août. Sans doute, l'abbé d'Hulst était jeune, il n'avait que trente-quatre ans; mais, puisqu'il fallait un prêtre à la tête de l'Université catholique, qui, dans le clergé, était mieux désigné que lui pour remplir ces fonctions? Qui s'y donnerait avec plus d'amour? Lui-même les désirait; il sentait qu'il en était digne; que, là enfin et là seulement, il serait dans sa vraie voie et à même de donner toute sa mesure. Le cardinal Guibert refusa catégoriquement de se séparer de son vicaire général : avait-il une arrière-pensée? C'est probable. Nous croyons, sans en avoir la

[1] Celui-ci se retira tout de suite.

preuve, qu'il ne voulait pas placer l'abbé d'Hulst dans un poste où il était fort probable qu'aucun gouvernement n'irait le prendre pour l'épiscopat. Paralysés par cette opposition de Mgr Guibert, les évêques, après une longue et pénible discussion, où bien des noms furent prononcés et rejetés, n'avaient pu conclure et s'en étaient remis à l'archevêque de Paris du soin de chercher un recteur. C'était une faute. Si éminentes et si rares que fussent les qualités qui ont justement élevé Mgr Guibert au rang des grands évêques de notre temps, il faut bien reconnaître, et le lecteur sans doute en a déjà fait spontanément la remarque, que par l'effet même de son âge, de sa carrière antérieure, des préoccupations de la génération ecclésiastique à laquelle il appartenait, il était précisément du nombre de ceux qui ne se rendaient pas un juste compte du caractère et des besoins du nouvel établissement scientifique. En outre, il n'était pas parisien et il ne l'était pas devenu ; sa vie austère et recueillie, ses habitudes ascétiques, ne lui permettaient guère de prendre contact avec la société ; en dehors du clergé et des hommes d'œuvres, il voyait peu de monde, ce qui est un malheur et peut-être une erreur pour le chef religieux d'une ville qui est le centre intellectuel, autant que le centre politique de la France. Bref, quand il se mit en quête d'un recteur et d'un recteur pour une Université parisienne, il chercha en province et dans un milieu purement ecclésiastique. On sait qu'il tournait volontiers son cœur et ses regards vers cette Provence, berceau de ses jeunes années, théâtre des débuts de son apostolat. Or il y avait à Aix un vieux chanoine, l'abbé Conil, prêtre vénérable qui avait joui, vingt-cinq ans plus tôt, d'un moment de notoriété dans son diocèse, où il avait exercé les fonctions de professeur et de supérieur du petit séminaire, avant de devenir le vicaire général de Mgr Chalandon. Tel fut l'homme sur lequel le cardinal Guibert jeta son dévolu pour le substituer à l'abbé d'Hulst; il l'appela à Paris et lui fit accepter l'idée de poser une candidature à laquelle, de lui-même, assurément, il n'eût jamais pensé; puis il informa par lettre ses vénérables collègues de la démarche qu'il avait faite : « Ceux-ci, écrivait plus tard Mgr d'Hulst, n'avaient qu'une demi-confiance dans les aptitudes de ce digne ecclésiastique, aussi instruit que pieux, mais qui avait déjà passé la soixantaine et que ses habitudes provinciales, son extrême modestie, son accent méridional très prononcé, son extérieur même un peu lourd, ne désignaient que médiocrement pour un

emploi si difficile et si important. » Les appréhensions des évêques étaient justifiées; l'impression produite sur les Parisiens devait être fâcheuse, même parmi les catholiques les mieux disposés[1].

Plusieurs évêques essayèrent de parer le coup. A la réunion du 9 novembre, ils allèrent jusqu'à demander s'il y avait lieu de nommer un recteur pour une Université à peine formée. Le cardinal Guibert tint bon, et une transaction fut adoptée. M. Conil ne reçut que le titre de vice-recteur. La haute direction de l'Université fut confiée à un triumvirat composé de Mgr Richard, de l'abbé d'Hulst et de M. Conil. Celui-ci devait résider aux Carmes. « Je ne serai pas recteur, écrivit tristement l'abbé d'Hulst à sa sœur; j'ai dû le refuser, mais je l'aurais aimé; je vous conterai cela[2]. »

Du fait de cette déception, ni son activité ni son dévouement ne subirent le moindre déchet. Au contraire, il redoubla d'ardeur et d'énergie dans le travail ingrat de l'organisation des Facultés. Pour les Lettres, il n'eut d'autre auxiliaire que le nouveau directeur de l'école des Carmes, l'abbé Ledein. Aux noms de l'abbé Demimuid, professeur de littérature française; de M. Huit, professeur de littérature grecque; de M. Meignen, professeur de poésie latine; du Père Bayonne, professeur de philosophie, s'ajoutèrent successivement ceux de M. Auguste Nisard, ancien recteur d'académie, à qui on attribua, avec la chaire d'éloquence latine, les fonctions de doyen; de M. Antonin Rondelet, qui donna sa démission de professeur à la Faculté des lettres de Clermont et devint professeur d'histoire de la philosophie et vice-doyen; de l'abbé Danglard, chargé de l'enseignement de l'histoire ancienne, et de l'abbé Durand, chargé de la géographie. Les cours commencèrent le 16 décembre. Assurément tous ces choix n'étaient pas heureux : parmi ces maîtres, quelques-uns étaient, ou usés par un trop long enseignement, ou trop peu connus, ou trop peu désignés par des études spéciales; le diplôme de docteur, dont tel candidat se trouvait muni, avait été peut-être l'unique motif de sa nomination. D'ailleurs, à cette époque, l'enseignement dans les Facultés des lettres de l'État était-il en général si solide et

[1] Je n'étais encore qu'un enfant, simple élève de rhétorique, lorsque j'eus l'honneur d'être présenté à M. Conil; mais, par mes relations de famille, je connaissais depuis longtemps les chefs de l'Université. Quand je vis celui qu'on prétendait leur opposer, je ne pus me défendre d'un vif étonnement.

[2] L'abbé d'Hulst à sa sœur, le 14 novembre 1875.

ci technique? N'y comptait-on pas plus d'une épave de l'enseignement secondaire? N'était-ce pas trop souvent un titre pour devenir professeur de Faculté que de s'être trouvé incapable de tenir une classe?

L'enfantement de la Faculté des sciences avait été plus laborieux encore, et c'était naturel; — mais le succès fut tout autre. Pour la constituer, l'abbé d'Hulst avait tout d'abord demandé conseil à un prêtre distingué, l'abbé de Foville, de la compagnie de Saint-Sulpice, ancien élève de l'École polytechnique, demeuré en relations avec beaucoup de ses anciens camarades. M. de Foville lui avait donné les noms de plusieurs savants chrétiens, dont l'avenir scientifique s'annonçait brillant; entre autres, ceux de MM. Lemoine, Jordan, de Lapparent, et il s'était offert à négocier avec ceux d'entre eux qu'il connaissait plus particulièrement. Le premier qui fut pressenti, — en dehors du R. P. Joubert, — fut M. Lemoine, ingénieur des ponts et chaussées, docteur ès sciences et répétiteur de chimie à l'École polytechnique. « L'abbé d'Hulst, lui écrivait à la fin d'octobre M. de Foville, m'est beaucoup plus connu que tu ne le supposais. Il est un peu plus jeune que nous, et cependant bien à la hauteur de sa position par des talents vraiment supérieurs. C'est d'ailleurs un homme d'un abord charmant, et qui veut bien me traiter en ami. » M. Lemoine se montrait tout disposé à s'associer au nouvel enseignement, du moment qu'on avait la ferme volonté qu'il fût sérieux et utile; pourvu aussi qu'on accordât aux professeurs assez de temps et de ressources pour continuer et mener à bien des travaux personnels, qui devaient être l'honneur de l'Université catholique; or telles étaient, M. de Foville pouvait s'en porter garant, les intentions de l'abbé d'Hulst.

Celui-ci cherchait d'ailleurs à s'éclairer auprès des hommes les plus compétents sur ce qu'exigerait, comme personnel et comme laboratoires, un grand établissement scientifique. Il allait rendre visite aux savants que leurs convictions ou leurs sympathies catholiques amenaient à regarder d'un œil favorable la nouvelle fondation : MM. Charles et Henri Sainte-Claire Deville, MM. Puiseux et Hermitte[1], M. Fizeau. Il revenait parfois de ces courses, sinon découragé, du moins anxieux et troublé : « J'ai reconnu, écrivait le 3 novembre

[1] M. Hermitte a renseigné M. d'Hulst sur les candidats aux chaires de mathématiques.

l'abbé de Foville à M. Lemoine, qu'en conséquence de ses relations récentes avec des hommes de sciences, il était déjà très pénétré des difficultés nombreuses qui s'opposent à son entreprise. La principale est à ses yeux celle de faire accepter à des hommes supérieurs des débuts d'enseignement aussi modestes que le seront forcément ceux de la nouvelle Faculté. Il sent bien du moins que c'est une compensation nécessaire à offrir aux professeurs que celle d'une installation aussi large qu'ils la désireront raisonnablement pour leurs travaux personnels. » Et le même M. Lemoine recevait encore, au commencement de décembre, cette confidence de l'abbé d'Hulst en personne : « Je sors de chez M. Fizeau. Rien à attendre de lui, ni comme renseignements, ni encore moins comme participation : conversation à fond, — bienveillante, mais très décourageante. » — « M. Fizeau, ajoutait-il peu de jours après, m'a dit des choses décourageantes, parce qu'il ne croit pas à une Faculté des sciences libre à Paris en face de tant d'établissements scientifiques. Mais il n'a pas réussi à me décourager. L'eût-il fait, votre sympathie et votre concours suffiraient à me relever[2]. »

M. Lemoine, en effet, n'avait pas tardé à se donner tout entier à l'œuvre à laquelle on l'avait intéressé, et déjà il commençait à mériter ce titre de « père de notre Faculté », que lui décerna bientôt la juste reconnaissance de l'abbé d'Hulst[2]. Il lui remettait des notes dont celui-ci faisait bon profit; il dirigeait et surveillait les installations matérielles, dressait le catalogue des livres et instruments nécessaires, faisait les commandes et s'efforçait enfin d'attirer à la jeune Faculté de précieux collaborateurs. « Un homme vraiment sérieux, disait-il, ne s'effraye pas de commencer avec un petit nombre d'auditeurs, pourvu que ce soient des auditeurs sérieux[3]. »

M. de Foville, on s'en souvient, avait désigné à l'abbé d'Hulst, outre M. Lemoine, MM. Jordan et de Lapparent. Si le premier ne crut pas pouvoir accepter les offres qui lui furent faites, le second, au contraire, se laissa convaincre assez vite.

En même temps qu'il écrivait à M. Lemoine, M. de Foville adressait à M. de Lapparent un mot conçu à peu près dans ces termes : « J'ai reçu l'agréable mission de t'offrir la chaire de

[1] L'abbé d'Hulst à M. Lemoine, 1er et 4 décembre 1875.
[2] L'abbé d'Hulst à M. Lemoine, 15 décembre 1875.
[3] M. Lemoine à l'abbé de Foville, novembre 1875.

géologie dans la nouvelle Université en voie de formation. Si tu es disposé à accepter, veux-tu venir en causer tel jour avec moi chez l'abbé d'Hulst? » M. de Lapparent se rendit à cet appel; il a bien voulu nous faire part de l'impression que lui laissa sa première entrevue avec l'organisateur de l'Université catholique : « Je vis que toute la constitution du personnel reposait sur lui, et je ne me souviens pas qu'il ait manifesté d'autre désir que celui de fonder une vraie Faculté, destinée à préparer de vrais candidats pour de vrais examens[1]. »

M. de Lapparent donna son nom et, de ce jour, se montra aussi actif et aussi zélé à établir les collections de géologie et de minéralogie, que M. Lemoine à organiser les laboratoires de chimie : « Vous vous êtes peut-être aperçu, écrit M. Lemoine, comment M. d'Hulst avait agi avec nous : c'est une manière de faire qui contraste absolument avec les habitudes des administrations de l'État. Ayant toute confiance en ses premiers professeurs chargés des installations matérielles, il leur laissait carte blanche. Nous lui rendions compte de tout, mais il n'y avait aucune paperasse; nous visions directement les mémoires, qu'on payait ensuite; nous nous entendions directement avec l'architecte. C'est ainsi, grâce à cette confiance réciproque, qu'on a pu si vite aboutir[2]. »

Une question pourtant, et très grave, se posait encore pour MM. Lemoine et de Lapparent. Leur serait-il possible d'exercer simultanément leurs nouvelles fonctions et celles qu'ils tenaient de l'État, ou tout au moins d'obtenir un de ces congés réguliers qui s'accordent si aisément aux ingénieurs qu'attirent et que retiennent des entreprises privées, regardées comme d'intérêt général? Les décisions du ministère de l'Instruction publique, — il est vrai que là il s'agissait de deux enseignements rivaux, — n'étaient pas de fort bon augure[3].

« Il faut, écrivait à M. Lemoine, le 19 novembre, M. de Lapparent, obligé de s'absenter, que je t'abandonne à tes inspirations, dans la

[1] Lettre M. de Lapparent au Père Baudrillart, du 20 novembre 1903.

[2] Lettre de M. Lemoine au Père Baudrillart, du 28 novembre 1903. L'abbé d'Hulst à M. Lemoine, le 16 décembre 1875 : « Quand vous vous excusez de la longueur de vos lettres, vous me confondez, car c'est moi qui suis votre obligé pour le concours si sérieux que vous nous donnez. Je ne vois rien à redire à votre projet de catalogue, et j'ose vous prier de vouloir bien vous charger des commandes. »

[3] M. Wallon avait déjà refusé l'autorisation à M. Lecoy de la Marche, archiviste aux Archives nationales.

prudence desquelles j'ai toute confiance. Mais, si tu m'en crois, il ne faudrait pas trop tarder à aborder directement M. Caillaux. Il faut à l'affaire une solution franche et sur laquelle on ne puisse pas revenir. La belle avance si, après avoir escamoté par surprise une autorisation, nous voyions arriver une mise en demeure au bout de quelques jours, ou quelques semaines de fonctionnement! Dans quel joli pétrin nous laisserions ces messieurs! Il n'y aurait qu'une chose qui pût agir favorablement, ce serait que l'ouverture de la Faculté des sciences fût retardée, de façon à laisser aux esprits le temps de revenir à une plus juste appréciation des choses; mais ces messieurs ne le voudront pas, car ils tiennent essentiellement à conférer des grades dès 1876. Est-ce bien prudent, et M. Wallon, gardien sévère et mal disposé des règlements, ne va-t-il pas refuser l'ouverture quand il aura fait constater que ni les collections, ni les instruments de travail exigés par la loi ne sont prêts, que les meubles même nécessaires à leur installation ne sont pas faits? Tout cela me fait peur, et j'irais le dire à l'abbé d'Hulst si j'en avais le temps. Réfléchis là-dessus et, s'il y a lieu, soumets-lui ces réflexions. Ne vaut-il pas mieux aller avec prudence et, puisque la collation des grades est ce qui effraye le plus, ne pas l'aborder dès le début, en subissant l'obligation d'organiser à la diable la Faculté des sciences?

« Ce qui m'inspire ces idées, c'est la crainte où je suis de plus en plus qu'après la déclaration de M. Wallon, la colère de M. Dufaure après l'incident Connelly et ce qui me revient des dispositions de M. Buffet, nous ne nous heurtions à quelque malveillance caractérisée dont le temps aurait peut-être raison.

« Quoi qu'il en soit, il ne faut pas moins prévoir le cas bienheureux où les difficultés seraient levées : c'est pourquoi je t'adresse les croquis ci-joints relatifs à des meubles de collections, pour que tu aies la complaisance de les remettre à M. Ruprich-Robert, que tu vois souvent. C'est un simple projet basé sur ce que j'ai vu à l'École des mines[1]. »

Pour une fois, « le cas bienheureux » se produisit. Au moment où M. de Lapparent écrivait cette lettre à M. Lemoine, celui-ci en recevait une ainsi conçue de l'abbé d'Hulst : « Je vous ai inquiété quand vous étiez rassuré : j'ai maintenant la satisfaction de vous rassurer quand vous vous inquiétez. Le cardinal-archevêque a vu M. Buffet, et l'archevêque de Reims a vu M. Caillaux : les deux ministres ont été pressentis et sur la question générale, et sur votre cas particulier : ils ont donné les meilleures assurances. Vous pouvez donc, ainsi que M. de Lapparent, vous présenter au ministère pour régulariser votre situation. » En effet, dans le courant de décembre, les autorisa-

[1] M. de Lapparent à M. Lemoine, 19 novembre 1875.

tions nécessaires étaient accordées; le ministre de la Guerre, en particulier, ne voyait point d'obstacle à ce que M. Lemoine conservât son enseignement à l'École polytechnique. Le 26 décembre, M. Lemoine écrivait en conséquence à M. l'abbé Conil :

« Monsieur le Recteur, j'ai l'honneur de vous informer que, par une décision en date du 16 décembre courant, M. le ministre des Travaux publics m'a autorisé à accepter la chaire de chimie que vous avez bien voulu m'offrir près l'Université catholique de Paris.

« Je suis très heureux d'apporter mon concours à cette œuvre naissante, qui, si Dieu lui prête vie, peut être utile à la fois à la science et au christianisme.

« La bienveillance que j'ai déjà rencontrée chez vous et chez les fondateurs de l'Université, me fait espérer que cette nouvelle Faculté restera toujours à la hauteur de sa tâche. Elle tomberait bien vite, s'il n'en sortait des travaux scientifiques originaux très sérieux. J'espère donc que les ressources matérielles nécessaires dans ce but, et que j'ai demandées dès nos premières relations, lui resteront toujours assurées. »

Quelques jours auparavant, une des difficultés les plus sérieuses qui eussent tenu en suspens l'organisation de la Faculté, je veux dire la nomination d'un professeur de physique, avait enfin reçu une heureuse solution. Il avait fallu beaucoup chercher, frapper à bien des portes. MM. Charles et Henri Sainte-Claire Deville, avec qui l'abbé d'Hulst eut à ce propos de fréquentes entrevues; M. Lemoine et l'abbé de Foville, avaient mis en avant les noms de MM. Valson, Moutier, Amagat, Cornu, Planté, Marié-Davy et Branly[1]. Ce dernier, qui était alors chef de laboratoire de M. Desains à la Sorbonne, fut dès l'origine le candidat préféré de l'abbé d'Hulst. M. Henri Sainte-Claire Deville le recommandait en ces termes : « Branly est parmi nos élèves un de ceux que j'aime le plus. Excellente thèse, excellent professeur, travailleur infatigable, consciencieux et bon, enfin très aimé de ses camarades[2]. » Il avait d'abord accepté les offres de l'abbé d'Hulst; mais, sur les instances de son père, qui lui représentait le peu de garanties qu'offrait la nouvelle institution, « il ne s'était pas senti

[1] Lettres de MM. Lemoine, de Foville, d'Hulst, des 11, 15 19, 27 novembre 1875.

[2] Note de M. Henri Sainte-Claire Deville, remise à l'abbé d'Hulst par M. Charles Sainte-Claire Deville et jointe à une lettre de M. l'abbé d'Hulst à M. Lemoine, du 8 décembre 1875.

dans l'avenir une confiance suffisante pour se résoudre à donner sa démission[1]. » — « La fatalité nous poursuit en ce qui concerne la chaire de physique, écrivait le 27 novembre l'abbé d'Hulst à M. Lemoine. Dix heures après avoir quitté M. Branly, j'ai reçu son désistement, motivé par l'absence de garanties pour l'avenir : il est agrégé de l'Université; il sait qu'après être venu à nous il sera mal vu, et que, si nous cessions d'être, il se trouverait sans position, ou du moins n'obtiendrait qu'un poste de disgrâce dans quelque lycée de province. A cela je n'ai rien à dire... » L'abbé d'Hulst pourtant ne désespérait pas encore de faire revenir le jeune et distingué professeur sur sa résolution; il suppliait M. Lemoine de tenter auprès de lui une nouvelle démarche, tandis qu'il combattait de son côté, par des conversations et par des lettres, des appréhensions qui lui paraissaient exagérées[2]. M. Branly se laissa convaincre, et l'abbé d'Hulst poussa un cri de joie dans cette lettre à M. Lemoine : « Enfin! *Deo gratias!* M. Branly accepte; il viendra demain jeudi aux Carmes entre trois heures et demi et quatre heures. C'est l'heure qu'il a choisie : j'y serai; ai-je besoin de vous dire que je vous y désire ardemment? Mais cependant ne manquez à rien d'important pour cela. Je suis assuré de nos deux professeurs de mathématiques. Notre Faculté serait donc constituée, si le professeur de botanique sur lequel je comptais ne nous faisait défaut au dernier moment. Mais je fais à peine attention à cette déconvenue, dans la joie que me cause le consentement de M. Branly[3]. » L'abbé d'Hulst a assez vécu pour être le témoin des premières grandes découvertes qui ont illustré le nom du maître dont l'adhésion lui causait, en 1875, une si vive satisfaction. Comme MM. Lemoine et de Lapparent, M. Branly se mit sans retard à organiser les dépendances nécessaires de son enseignement : quatre-vingt mille francs, dépensés en deux ans, lui permirent de porter le vieux cabinet de physique de l'école des Carmes au niveau des exigences d'alors.

Deux jours avant la fin de l'année, le 29 décembre 1875, les cours purent enfin commencer : mathématiques pures, M. Paul Serret; mathématiques appliquées, M. Dostor; physique, M. Branly; chimie, M. Lemoine; zoologie, anatomie comparée et physiologie, M. Edmond Alix; cours libre de géologie et

[1] M. Branly à M. Lemoine, 27 novembre 1875.
[2] L'abbé d'Hulst à M. Lemoine, 4 et 7 décembre 1875.
[3] L'abbé d'Hulst à M. Lemoine, 8 décembre 1875.

minéralogie, M. de Lapparent; tel était le libellé de la première affiche.

On n'y lisait le nom d'aucun doyen. Par son caractère religieux, par son âge, autant que par sa haute valeur scientifique, le R. P. Joubert se fût imposé au choix de ses collègues; son désistement momentané ne laissait en présence que des hommes dont les plus éminents étaient les plus jeunes et dont les plus âgés n'avaient pas toute l'autorité nécessaire. On avait songé d'abord à un expédient honorable, mais bizarre et peu pratique, que M. de Foville exposait en ces termes à M. Lemoine : « Quant aux relations avec le recteur, si elles ne peuvent se faire par l'intermédiaire d'un doyen qui soit un homme assez considérable pour donner toute satisfaction à ses collègues, voici le projet formé : un comité consultatif, composé d'hommes éminents pris en dehors de l'Université catholique et amis de ses travaux. C'est là que MM. Hermitte, Puiseux, Sainte-Claire Deville pourraient trouver leur place[1]. » On avait bientôt perdu l'illusion de pouvoir établir de telles relations entre le nouvel enseignement libre et celui de l'État : « Je crois que nous commencerons sans doyen, » écrivait le 7 décembre M. d'Hulst à M. Lemoine, et il ajoutait quelques jours après : « Je vais prier M. le vice-recteur de proposer à vos collègues de prendre jour pour leur réunion. La présidence pourrait être élective ou dévolue au doyen d'âge. L'inconvénient de ce dernier procédé, c'est que le doyen d'âge me paraît être M. X., qui n'aurait peut-être pas l'ascendant désirable pour conduire les délibérations. Puisque la Faculté est encore une République, le système d'élection me semblerait préférable : la durée de la présidence serait ce que vous voudriez : semestrielle, annuelle, pas au delà, je pense[2]. »

Cependant le jour fixé pour l'inauguration officielle de l'Université catholique, — c'est-à-dire le 10 janvier 1876, — arrivait. Pour qu'elle pût porter légalement son titre, il fallait que la Faculté des sciences fût officiellement reconnue; elle comptait le nombre exigé de docteurs, et elle était déjà « en possession de tout ce que réclamait un enseignement sérieux et utile[3] ». Néanmoins les installations étaient inachevées; plusieurs instruments manquaient encore; toutes les fenêtres n'étaient pas garnies de vitres; partout on rencontrait des

[1] M. de Foville à M. Lemoine, 3 novembre 1875.
[2] L'abbé d'Hulst à M. Lemoine, 15 janvier 1876.
[3] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 18.

ouvriers; la gelée avait pendant plusieurs jours presque arrêté certains travaux. On se fit l'illusion que les représentants de l'Université tiendraient compte du peu de temps dont on avait disposé, et l'on demanda l'inspection. Le 8 janvier, MM. Bayard, Faye et Quette, furent envoyés par le ministère de l'Instruction publique; l'abbé Conil les conduisit et, fort peu au courant des choses scientifiques, ne sut trop que répondre à leurs questions[1]. Ceux de ses professeurs qui avaient tant travaillé pour mettre les choses en état et qui, avec quelques semaines de plus, y fussent arrivés, souffrirent beaucoup au cours de cette visite. Les inspecteurs examinèrent tout minutieusement et conclurent qu'ils ne pouvaient faire reconnaître comme Faculté le groupe de l'enseignement scientifique. Ce fut une peine sensible pour l'abbé d'Hulst et ses vaillants collaborateurs, MM. de Lapparent, Lemoine et Branly; mais tous quatre se remirent à l'œuvre sans désemparer, se rendant compte, mieux que personne, de ce qui restait à faire[2]. Deux mois après la visite du 8 janvier, le 10 mars, les inspecteurs revenaient et ne pouvaient cacher leur étonnement de la transformation accomplie. La Faculté fut reconnue, et les candidats à la licence autorisés à prendre cumulativement les inscriptions des deux premiers trimestres. Le 15 mars 1876, les trois Facultés réunies prenaient le titre d'Université[3].

Bien que le cardinal Guibert eût manifesté le désir de ne procéder à l'inauguration solennelle que le jour où l'Université aurait droit à son nom, il n'avait pas cru pourtant devoir remettre la cérémonie annoncée pour le 10 janvier. Elle avait eu lieu à la chapelle des Carmes, avec un caractère purement religieux. L'archevêque de Paris y prononça un discours d'une majestueuse gravité, d'une profonde sagesse, d'une modération

[1] Le bon vieillard agissait avec une touchante simplicité. Ayant oublié son chapeau, il s'était noué un mouchoir autour de la tête, ce qui achevait de lui donner l'air de ce qu'il était, un brave et vénérable supérieur de maison secondaire ecclésiastique, mais pas du tout un recteur d'Université.

[2] M. de Lapparent à M. Lemoine, 14 janvier 1876. « Aujourd'hui même, mon cher ami, je vais pousser l'affaire des vitrines ainsi que celle du garçon de collections, dont j'ai entretenu M. Conil. Si je n'avais été si débordé ces jours derniers, ce serait fait déjà. Je m'associerai volontiers à tous tes efforts pour mettre de l'ordre dans notre république, dont j'apprécie la situation exactement comme toi. »

[3] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 19. Voir aussi : *les Installations des sciences physiques et naturelles à l'Université catholique de Paris*, juin 1879. Paris, imprimerie Mersch.

bienveillante à l'égard des personnes et des institutions, qui contrastait singulièrement avec le langage des violents de l'un et l'autre camp.

« Ce siècle, Messieurs, pourrait être appelé le siècle des expériences. On a essayé de tout dans un ordre nouveau, et peu de choses ont réussi. Les tentatives faites en dehors des principes chrétiens et de l'influence de l'Église n'ont guère produit d'autres résultats que le trouble dans le monde, l'incertitude dans les esprits, l'affaiblissement des âmes, la décadence des études, l'appauvrissement de ce fonds moral et intellectuel qui constitue le plus précieux patrimoine d'une nation. C'est l'enseignement qui fait et défait tout dans un pays ; il pétrit la société à son image ; ce qu'il sème, la société le recueille.

« A Dieu ne plaise que nous refusions, aux hommes chargés jusqu'ici du soin de former la jeunesse, la justice qu'ils méritent ! On ne saurait mettre plus de zèle au service de plus de talent. Ils ont honoré la science et les lettres par les travaux les plus remarquables. Mais le mérite des personnes ne suffit pas à corriger les erreurs des systèmes[1].

« La tendance générale de notre temps est de rattacher toutes choses à un centre unique, d'où part le mouvement qui se prolonge comme les rayons jusqu'aux extrémités du cercle. Cette concentration peut présenter de grands avantages dans les régions inférieures de l'activité humaine ; elle multiplie les forces et produit souvent de grands effets. Mais les observateurs profonds, les esprits sagaces, ont pensé qu'un tel système ne pouvait être appliqué sans danger à la noble et délicate fonction de l'éducation. Il s'agit ici d'élever les intelligences et de former les cœurs. Où trouver une règle qui convienne à tous les esprits ? Comment soumettre à un même traitement toutes les volontés ? Quelle est la méthode assez parfaite pour qu'on puisse l'imposer partout sans craindre d'enchaîner l'action personnelle des maîtres, de paralyser l'essor des facultés dans les disciples et de fermer ainsi la porte aux plus utiles progrès ?

« C'est sous l'empire de ces graves préoccupations que la loi de liberté, dont nous recueillons aujourd'hui le bénéfice, a pris place dans nos codes. Le monopole de l'enseignement n'existe plus. L'initiative est rendue à tous ceux qui se sentent le courage et le dévouement nécessaires pour aborder la difficile tâche de l'éducation de la jeunesse.

« Sans doute l'État garde, avec des droits pareils aux nôtres, des

[1] Les catholiques de l'Université furent très touchés de ce langage. M. Hubault, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, en adressant mille francs à M. Hamel, administrateur, lui écrivait : « Je m'estimerai très heureux si Mgr l'archevêque daigne agréer, en même temps que mon offrande, mes très humbles remerciements pour la parfaite courtoisie avec laquelle il a rendu justice hier à l'Université de l'Etat » (11 janvier 1876).

ressources bien autrement puissantes. Devant cette force imposante de l'enseignement officiel, les tentatives qui commencent sous les auspices de la loi nouvelle ne peuvent et ne pourront de longtemps exercer leur influence que dans des limites assez restreintes. Mais qui sait si, un jour, lorsque le temps et l'expérience auront achevé de mettre en lumière les avantages de la liberté, le pouvoir n'en viendra pas lui-même jusqu'à émanciper les diverses Académies et à substituer à l'Université les Universités, permettant à chacune de vivre de sa vie propre et de se gouverner elle-même?

« Quoi qu'il en soit de cet avenir encore éloigné, une chose est certaine : c'est que, malgré l'humilité de leurs débuts, nos Universités libres ouvrent une ère nouvelle...

« Nous n'aspirons pas à détruire ce qui se fait sans nous ou hors de nous. Mais nous espérons, par l'usage honorable de notre liberté, imprimer au mouvement intellectuel de notre pays une salutaire impulsion et servir par là les intérêts de la science, de la morale et de la religion. »

La grande confiance qu'il mettait en Dieu n'empêchait pas le cardinal Guibert de sentir les difficultés présentes et de prévoir les dangers de l'avenir : « Les premiers temps, disait-il, demanderont de vous un peu d'abnégation. Les commencements en tout sont et doivent être modestes; » et il ajoutait : « Je ne doute pas que les chefs de l'Instruction publique, s'inspirant de la pensée du législateur, ne se montrent à notre égard animés d'un esprit d'impartialité et de profonde justice... Mais la fondation des Universités catholiques est un instrument trop puissant de rénovation sociale pour que l'esprit du mal nous laisse en repos. Il est fertile en insinuations perfides, en accusations injustes, en inventions calomnieuses; sa haine reparaîtra sous mille formes. La persistance de ses attaques sera la preuve de plus en plus manifeste de l'excellence de notre œuvre. »

Ainsi, au début de 1876, conformément au vœu des évêques et des catholiques français, l'Université catholique de Paris était en plein fonctionnement. Cet heureux résultat était dû surtout à l'énergie et à l'activité de l'abbé d'Hulst. Non content de pourvoir, comme nous l'avons vu, aux nécessités de l'enseignement, il avait encore pris une part principale dans la rédaction et la discussion des statuts provisoires, dans l'établissement de la hiérarchie et des conseils, dans la détermination des droits de chacun; enfin, si les ressources pécuniaires avaient afflué au début, ses démarches étaient loin d'y avoir été étrangères.

« L'œuvre accomplie dans ces conditions hâtives, a-t-il écrit lui-même, offrait plus d'une lacune ; mais l'ensemble était satisfaisant, et les grandes lignes en sont restées définitives. »

Ce jugement du fondateur sur son œuvre est aussi celui de l'impartiale histoire.

CHAPITRE XII

LE ROLE DE L'ABBÉ D'HULST A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE 1875 A 1880

INSTITUTION DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — FONDATION DE L'HOPITAL SAINT-JOSEPH

L'abbé d'Hulst reprend ses fonctions d'archidiacre. — Ses prédications. — Confiance que lui témoigne le cardinal Guibert. — Ses voyages à Rome. — Il assiste, comme conclaviste, à l'élection de Léon XIII. — Il est plusieurs fois proposé pour l'épiscopat. — Scrupules du maréchal de Mac-Mahon. — Après la démission du maréchal, la politique devient un obstacle insurmontable. — Part prépondérante que prend l'abbé d'Hulst à la direction de l'Université catholique. — Il est l'âme de tous les conseils; tout se traite avec lui. — Nécessité d'assurer des élèves aux Facultés des lettres et des sciences. — L'école des Carmes adoptée par l'Université catholique. — Résistances auxquelles on se heurte. — Le Séminaire de l'Université catholique. — Le Conseil supérieur renonce à imposer aux étudiants des Carmes l'assiduité aux cours de la Faculté des lettres. — Efforts de l'abbé d'Hulst pour développer les Facultés. — Création de nouvelles chaires. — Candidatures qu'il soutient. — Il réussit, malgré d'assez vives oppositions, à faire nommer l'abbé Duchesne et l'abbé de Broglie. — Institutions d'ordre administratif. — Création d'une Faculté de théologie. — Cette création, réclamée à Rome, était peu désirée par les évêques français. — Pourquoi ? — Facultés et séminaires. — Raisons majeures en faveur de cette institution. — Voyage de Mgr Richard à Rome en 1877 et paroles de Pie IX. — L'abbé d'Hulst, chargé avec Mgr Richard, d'organiser une Faculté de théologie. — Le cardinal de Bonnechose rend compte des dispositions qu'il a trouvées à Rome et reconnaît qu'il faut donner quelque satisfaction aux désirs du Saint-Siège. — La question de l'institution canonique de l'Université solidaire de la création d'une Faculté de théologie. — Intervention énergique de Mgr Richard. — Hésitations du cardinal Guibert. — Résolutions prises. — Rédaction des statuts. Le poids du travail et de la discussion portent sur l'abbé d'Hulst et Mgr Richard. — Question des séminaires diocésains : crainte de leur porter préjudice ; cette préoccupation domine la discussion. — Propositions dilatoires du cardinal Guibert. — Nomination d'une commission. — Le dossier de l'affaire envoyé en juin 1878 à la Congrégation des études. — Voyage de Mgr Richard et de M. Conil à Rome. — Réunion du Conseil supérieur des évêques et rapport de Mgr Richard. — A qui sera confié l'enseignement dans la Faculté

de théologie ? — A une seule congrégation ? — A des professeurs de diverse origine ? — Le second parti l'emporte. — Tentative suprême des cardinaux Guibert et de Bonnechose pour faire échouer ou du moins retarder la création projetée. — Le cardinal de Bonnechose ne veut pas d'un enseignement du droit canon à la Faculté de théologie. — Les deux cardinaux s'abstiennent dans les votes relatifs à la nomination des professeurs. — La bataille est gagnée par Mgr Richard et par l'abbé d'Hulst. — Ouverture de l'Ecole de théologie en novembre 1878. — Remarquables paroles de Mgr d'Hulst en 1883 relativement à cette fondation. — Le cardinal Guibert se rallie à l'œuvre accomplie. — La question de l'enseignement de la médecine. — Dicours de l'abbé d'Hulst au cercle du Luxembourg. — Lettre du Dr Fonssagrives. — Commission de médecins constituée en janvier 1876. — Rapport de mars 1876 : trois hypothèses envisagées. — La commission exécutive chargée d'étudier le projet d'une école restreinte de répétitions et de conférences. — Découragement du cardinal Guibert. — Ardeur de Mgr Dupanloup. — Rapport de l'abbé d'Hulst en janvier 1877. — La question des *cadavres ;* difficultés qu'elle soulève. — On se résigne à ne fonder d'abord qu'un hôpital. — Fondation de l'hôpital Saint-Joseph dans la séance du 30 juin 1878 ; admirables générosités. — Acquisition du terrain. — Nouveau rapport de l'abbé d'Hulst en janvier 1879. — L'assemblée du Cercle catholique, le 12 mars 1879, et discours de l'abbé d'Hulst. — Résolutions auxquelles on s'arrête. — Rapport de juillet 1880 ; l'enseignement médical ajourné. — La conférence Laënnec à l'Université catholique ; elle conserve son autonomie. — Les événements politiques arrêtent tout projet d'accroissement et rendent inévitable une réduction de l'Université catholique de Paris.

Ce grand effort accompli, l'abbé d'Hulst reprit à l'archevêché ses fonctions d'archidiacre. Plus que jamais peut-être, il se donna au ministère de la prédication ; paroisses, couvents, établissements d'enseignement se le disputaient ; dans toutes les manifestations solennelles de la vie catholique, on voulait l'entendre. De la fin de 1875 à 1880, sans compter les prônes et les allocutions particulières, dont il se montra prodigue, il ne prononça pas moins de soixante grands sermons, panégyriques ou discours[1] ; pendant la même période, il prêcha dix retraites[2], genre qu'il préférait à tout autre, à cause de l'action profonde et pénétrante que le prédicateur y exerce sur les âmes. L'intimité qui l'unissait au cardinal Guibert s'était encore resserrée ; le

[1] Cf. *Mélanges oratoires* et *Nouveaux Mélanges oratoires,* publiés par Mgr Odelin.

[2] Aux étudiants de l'Institut catholique, mars 1877 ; aux jeunes filles, à Saint-Sulpice, mai 1878 ; au catéchisme de persévérance à Sainte-Clotilde, aux Dames du couvent du Roule, à l'Université catholique, mars et avril 1879 ; aux Dames de la Retraite, février 1880 ; aux jeunes gens, à Saint-Augustin, mars 1880 ; aux jeunes filles des patronages, août 1880 ; aux institutrices, septembre 1880 ; au séminaire des Carmes, octobre 1880.

vénérable vieillard ne pouvait guère plus se passer de lui quand il allait à Rome, ce qui arrivait presque chaque année[1]. A la connaissance suffisante qu'il avait gardée de la langue italienne, le jeune vicaire général joignait maintenant l'expérience du personnel et des habitudes de la curie ; mais, quelque part qu'il prît aux affaires, la piété conservait toujours ses droits ; rien n'atténuait en lui les émotions que Rome provoque toujours dans les âmes vraiment catholiques.

En octobre 1876, à peine arrivé, il est reçu en audience par Pie IX, qu'il ne trouve pas « vieilli, mais très vieux », et il a le bonheur d'assister à la réception d'un pèlerinage espagnol. Voici le compte rendu qu'il adresse à sa sœur[2].

« Rien ne me fait mieux sentir sur la terre la présence de Notre-Seigneur et la divinité de son Église que la vue du Souverain Pontife...

« Ce qui ajoute en ce moment à l'édification qu'on trouve toujours à Rome, c'est la présence de plus de six mille pèlerins espagnols, conduits par trois de leurs évêques et par une multitude de prêtres ; rien ne peut donner une idée de la foi ardente de ces braves gens ; il y a parmi eux des paysans dans leur costume national, et même de vrais pauvres : tout cela vit de rien, souffre sans se plaindre les fatigues et les privations ; plusieurs ont dû coucher dehors les premiers jours, faute de place : les églises en sont encombrées ; il y a eu hier, à Saint-Pierre, une communion de six mille personnes. La *Scala Santa* est couverte du matin au soir de pèlerins qui la montent à genoux. Avant hier le Saint-Père, ayant reçu deux ou trois cents Espagnols, a commencé à leur parler dans leur langue ; tous se sont mis à pleurer ; le Pape en a fait autant et n'a pas pu continuer. Ce matin, tous vont être reçus par le Saint-Père dans Saint-Pierre : c'est la première fois qu'il y rentrera depuis 1870. La basilique sera fermée. Je vais partir tout à l'heure avec mon cardinal pour le Vatican ; nous assisterons à cette réception dans le cortège du Pape...

« Je reviens du Vatican et de Saint-Pierre. La solennité et l'émotion de cette réception dépassent ce qu'on en peut dire. Près de dix mille personnes dans Saint-Pierre (qui était bien loin d'être plein) ; un silence religieux interrompu par des acclamations quand le Pape a paru, un magnifique discours du saint vieillard, que j'ai tout entendu et compris ; ensuite on l'a élevé sur la *sedia gestatoria*, et il a parcouru toute la basilique en bénissant les pèlerins. »

A la mort de Pie IX, au commencement de 1878, le cardinal Guibert choisit l'abbé d'Hulst comme conclaviste. Celui-ci nota au fur et à mesure ses impressions, mais il n'apprit, ou du moins

[1] En octobre 1876, en juin 1877, en février 1878.

[2] Le 16 octobre 1876.

ne confia au papier aucune particularité digne de l'histoire ; ce fut cependant un des grands souvenirs de sa vie que d'avoir assisté à l'élection et aux débuts du pontificat de Léon XIII.

Plus le saint cardinal, que l'épiscopat regardait comme sa lumière, s'accoutumait à consulter lui-même le prêtre d'intelligence supérieure que la Providence avait mis à ses côtés, moins il envisageait la possibilité de se séparer de lui. Le maréchal de Mac-Mahon, d'autre part, ennemi juré du népotisme, trouvait dans les liens de famille, assez éloignés d'ailleurs, qui existaient entre lui et l'abbé d'Hulst un motif de ne pas l'appeler trop tôt à l'épiscopat. C'est ainsi que le vicaire général de Paris vit s'écouler les années où les pouvoirs publics eussent été disposés à le désigner au Souverain Pontife pour la direction d'un diocèse. Après Nîmes, on pensa à lui pour Viviers ; Mgr Mabille, un moment, exprima le désir de l'avoir pour successeur à Versailles ; Mgr Gay, évêque d'Anthédon, vicaire capitulaire de Poitiers, fit des démarches pour qu'il occupât la place laissée vacante par la mort de l'illustre cardinal Pie. De tout cela, rien n'aboutit. A partir de 1879, c'est-à-dire de la démission du maréchal de Mac-Mahon, la nouvelle direction de la politique fit des relations de l'abbé d'Hulst avec la famille d'Orléans un obstacle insurmontable à son élévation. En 1884, le directeur des Cultes, M. Flourens, répondit à Mgr Averardi, l'auditeur de la nonciature qui avait prononcé son nom : « Il attendra le comte de Paris[1]. »

« Parfois, raconte son collaborateur M. Paguelle de Follenay, Mgr d'Hulst, accablé par les soins de détail et les relations importunes qui dissipaient ses journées, regrettait d'avoir si peu de loisir pour l'étude, et il disait : « Si pourtant j'étais évêque au fond de la province, dans un évêché solitaire et bien tranquille, avec de vastes salles et de beaux jardins, je pourrais méditer, lire, écrire. Comme ce serait bon ! » Ce trait, ajoute le narrateur, dévoile le fond de son âme. Si l'épiscopat avait pu exercer sur lui quelque séduction, ce n'eût pas été par ses côtés extérieurs et brillants[2]. »

[1] Mgr d'Hulst à sa belle-sœur, 15 septembre 1884 : « Je connais l'affaire de la coadjutorerie de Chartres. Il est si peu question de moi, que l'évêque et le nonce m'ont employé successivement pour faire aboutir un autre choix ; il s'agit d'un prêtre du diocèse. Je pense que cela va aboutir. Je suis plus que jamais noté à l'encre noire au ministère des Cultes. Mgr Averardi, l'auditeur de la nonciature, ayant parlé de moi à Flourens, celui-ci lui a répondu avec esprit : « Il attendra le comte de Paris. »

[2] Conférence faite au cercle du Luxembourg.

*
* *

Quoi qu'il en soit, toutes les circonstances se réunissaient pour le retenir à Paris et le réserver à l'Université dont il avait été le principal organisateur.

De 1875 à 1880, il ne cessa pas un jour de s'en occuper et de poursuivre l'œuvre laborieuse de sa constitution. Membre de la commission exécutive, secrétaire de l'assemblée générale et du conseil supérieur des évêques, il faisait en outre partie du conseil rectoral, où siégeaient, avec la commission exécutive, le secrétaire général et les trois doyens.

« Même après l'installation du vice-recteur M. Conil, écrit M. Lemoine, c'est, pour presque tout, avec M. d'Hulst qu'ont eu lieu nos relations. Il n'y aurait pas eu moyen d'aboutir sans cela. Du reste, M. Conil était également plein de confiance en nous; *mais on peut dire que c'est M. d'Hulst qui faisait tout* [1]. »

L'une des premières préoccupations des fondateurs de l'Université catholique devait être d'assurer des élèves aux Facultés des lettres et des sciences. On sait qu'à cette époque ces Facultés, qui ne conduisaient pas, comme celles de médecine et de droit, à des professions lucratives, étaient à peu près dépourvues d'étudiants. En province, elles n'en comptaient souvent aucun, n'étant fréquentées que par un public d'amateurs. Le même sort menaçait les Facultés catholiques, et le danger était d'autant plus grand pour elles à Paris qu'elles avaient affaire à la redoutable concurrence des cours brillants et renommés de la Sorbonne. Le cardinal Guibert, dans la session du conseil supérieur des évêques tenue en juillet 1876, exposa très nettement l'état de la question. Des élèves, des candidats à la licence, à Paris, on en avait sous la main, ceux de l'école ecclésiastique des Carmes. Convenait-il de laisser à cette école son autonomie et ses professeurs, d'autoriser même les ecclésiastiques qui la composaient à suivre autant que par le passé les cours de Sorbonne, alors qu'on venait d'instituer une Université catholique? Le simple bon sens disait que non.

Le conseil supérieur décida qu'à partir d'octobre 1876 les professeurs des Facultés des lettres et des sciences prépareraient à la licence, qu'ils y prépareraient seuls, et que les élèves des Carmes seraient tenus de suivre leurs cours. L'école des

[1] Lettre de M. Lemoine à M. Baudrillart, le 28 novembre 1903.

Carmes fut adoptée par l'Université catholique, qui y constitua vingt-neuf demi-bourses de six cents francs. M. l'abbé Ledein, qui avait succédé à l'abbé Thenon, demeura supérieur de l'école.

L'école, cependant, avait des traditions d'indépendance, et elle y tenait ; elle ne voulait point se laisser absorber par l'Université catholique. Dès la rentrée de 1876, une sourde opposition se manifesta parmi les étudiants, surtout contre les professeurs de la Faculté des lettres ; beaucoup se refusaient même à suivre les cours. Ce fut pis encore lorsqu'en 1878, après la création de la Faculté de théologie, la vieille école, perdant jusqu'à son nom, fut transformée en séminaire de l'Institut catholique et confiée à la direction des Sulpiciens. Le nouveau supérieur, M. l'abbé Monier, eut fort à souffrir, les élèves ecclésiastiques n'acceptant point d'être traités en séminaristes.

En 1879, le conseil supérieur des évêques capitula partiellement et renonça à exiger l'assiduité des élèves des Carmes aux cours de la Faculté des lettres. De longtemps celle-ci ne devait se relever d'un coup aussi funeste[1].

L'abbé d'Hulst pourtant avait fait ce qui dépendait de lui pour donner aux nouvelles Facultés les développements qu'il reconnaissait nécessaires, et il avait mis tous ses soins à leur assurer le concours d'hommes de réputation et de talent. C'est ainsi qu'il avait soutenu contre certaines oppositions la nécessité de créer des chaires de littérature allemande, de mathématiques spéciales et d'histoire de France ; il avait réussi à faire confier cette dernière à un savant distingué, M. Lecoy de la Marche, que le ministre de l'Instruction publique avait enfin autorisé à enseigner dans l'Université libre ; il avait également poussé de toutes ses forces à l'institution d'une chaire d'économie politique et sociale, en faveur d'un des plus éminents disciples de Le Play, Claudio Jannet, que le vice-recteur avait proposé à l'assemblée des évêques en janvier 1877. Enfin c'est son intervention personnelle qui avait fait triompher la candidature de deux prêtres éminents, dont les travaux devaient contribuer beaucoup à la renommée de l'Université catholique, l'abbé Duchesne et l'abbé de Broglie.

[1] Mgr Richard à Mgr d'Hulst, 5 octobre 1879 : « M. X... est venu me voir, désolé d'apprendre que l'assistance obligatoire des élèves des Carmes aux cours de la Faculté des lettres n'était pas maintenue. Je n'avais pas le loisir de lui parler ; je n'ai pu lui dire que quelques mots de consolation. A votre retour à Paris, vous mettrez le baume sur la blessure. »

Ni pour l'un ni pour l'autre, les choses n'avaient été sans difficultés.

L'abbé Duchesne s'était trouvé en relations avec l'abbé d'Hulst, à Rome, en 1864-1865, alors que tous deux suivaient les cours du Collège romain. Depuis, ils n'avaient pas eu l'occasion de se rencontrer. En 1875, l'abbé Duchesne était devenu membre de l'École française de Rome, fondée l'année même, et y avait fait apprécier l'étendue de ses connaissances et l'acuité de son sens critique. Le directeur, Albert Dumont, songea à l'attacher à l'Université et, sans l'en prévenir, obtint de M. Waddington, alors ministre de l'Instruction publique, qu'on lui proposât une chaire de Faculté. L'Université catholique de Paris venait de naître; l'abbé Duchesne crut qu'il convenait à un prêtre de mettre son savoir et ses talents à la disposition de ceux qui, au nom de l'Église, tentaient ce grand effort et fit connaître ses intentions. En vain Albert Dumont, qui n'augurait pas grand'chose des Facultés catholiques, essaya de l'en détourner; l'abbé Duchesne tint bon, et M. Waddington, tout en regrettant de le perdre pour l'Université, le félicita sans réserves des motifs élevés qui l'avaient décidé. Albert Dumont voulut au moins présenter lui-même la candidature de son pensionnaire et s'en alla trouver l'abbé d'Hulst; celui-ci déclara qu'il se souvenait fort bien de son ancien condisciple du Collège romain et témoigna le plus vif désir de le compter bientôt au nombre des maîtres de l'Université libre. Il fut convenu que l'abbé Duchesne demeurerait jusqu'à la fin de l'année 1876 membre de l'École de Rome pour achever ses thèses et faire un voyage scientifique en Grèce et en Asie Mineure. Mgr Dupanloup et Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, au diocèse de qui l'abbé Duchesne était rattaché, parlèrent de lui avec éloge au conseil supérieur des évêques, réuni au mois de juillet 1876. A l'automne, sa nomination était décidée par la commission exécutive; mais elle ne fut acceptée par les évêques que dans leur assemblée générale de janvier 1877; les procès-verbaux conservent la trace discrète de certaines oppositions. Quelques personnes avaient dénoncé, dans l'élève des Écoles d'Athènes et de Rome, un prêtre plus que libéral et « d'esprit peu ecclésiastique ». Mgr Freppel, qui pourtant avait naguère voulu attirer l'abbé Duchesne à Angers, se rangeait parmi ses détracteurs, ainsi qu'un prêtre de Saint-Servan, — paroisse natale de l'abbé Duchesne, — qui accusait son compatriote de propos impertinents contre certaines dévotions et contre le

Saint-Père. L'abbé d'Hulst avait fait une petite enquête, dont Mgr Richard rendit compte aux évêques. L'évêque de Versailles, Mgr Mabille, apporta son témoignage le plus formel en faveur de M. Duchesne et insista pour que l'Université catholique ne se privât pas du concours « d'un prêtre estimable et savant, appelé à lui faire le plus grand honneur ». La nomination, demandée par le cardinal Guibert en personne, fut enfin prononcée à l'unanimité. M. Duchesne devenait professeur d'histoire à la Faculté des lettres; Mgr Hugonin eût voulu qu'on lui confiât une chaire d'archéologie chrétienne. L'abbé d'Hulst avait fait observer qu'il y aurait un certain inconvénient à créer des chaires, utiles sans doute, mais accessoires, quand un enseignement aussi capital que celui de l'histoire était représenté seulement par les leçons d'histoire ancienne de l'abbé Danglard ; le professeur consacrerait la *grande leçon*, comme on disait alors, aux études historiques proprement dites, et dans la *petite leçon* initierait ses élèves à l'étude des monuments et des textes considérés comme sources de l'histoire. Ce plan, ajoutait l'abbé d'Hulst, avait été hautement approuvé par l'illustre de Rossi, qui professait la plus grande estime pour l'abbé Duchesne.

Le nom de l'abbé de Broglie n'était pas non plus sans exciter certaines défiances. Bien que, personnellement, ce prêtre, si intelligent, si instruit et si saint, se fût tenu à l'écart de toutes les polémiques, son nom seul « sonnait » le catholicisme libéral. Les querelles antérieures au concile du Vatican n'étaient point encore assez tombées pour qu'en octobre 1875 les évêques n'eussent pas estimé nécessaire d'abandonner le nom d'Université *libre*, choisi par eux au mois d'août, pour désigner le nouvel établissement, parce que dans ce vocable « certaines personnes avaient cru découvrir une signification bien éloignée pourtant du sens des mots, celle d'Université *libérale*[1] ». L'abbé d'Hulst souhaitait ardemment voir son ami prendre dans l'enseignement catholique, la place qui devait seule lui permettre de donner toute sa mesure. Dès janvier 1879, il obtint de la commission exécutive qu'elle demandât officiellement par l'organe du vice-recteur, à l'assemblée générale des évêques, la création immédiate d'une chaire d'apologétique et son attribution à l'abbé de Broglie. L'évêque de Saint-Brieuc fit ressortir l'importance de ce cours et loua le choix de la

[1] Procès-verbal de la première assemblée générale des évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris, séance du 6 octobre 1875.

personne. L'évêque de Châlons se montra, lui aussi, très favorable à l'abbé de Broglie : « Les conférences qu'il venait de publier révélaient, disait-il, un esprit supérieur et nourri des meilleures doctrines. » « Mais si le professeur est bon, ajoutait Mgr Meignan, le cours est-il aussi utile? Pour remplir le rôle qu'on lui destine, ce cours devrait se distribuer entre un grand nombre de chaires. L'apologétique est moins que jamais une science à part; elle se ramifie à l'infini et ne peut être sérieuse qu'à la condition de suivre toutes les sciences dans leurs dernières découvertes. Un cours unique d'apologétique sera nécessairement superficiel. »

L'abbé d'Hulst sentait bien la portée d'une pareille objection, et en effet on a plus tard attribué à plusieurs professeurs l'enseignement apologétique ; mais il savait aussi combien était souple et étendue l'intelligence de l'abbé de Broglie. Il répondit « qu'un cours d'apologétique générale peut donner, aux esprits cultivés et déjà versés dans la théologie, l'indication de l'état actuel des controverses et rendre un grand service en déterminant, pour chaque partie de la démonstration chrétienne, le vrai terrain de la lutte. Ceux qui sentiraient l'attrait d'études plus approfondies choisiraient ensuite la mine qu'ils devraient exploiter ».

Le cardinal Guibert, en affirmant que les cours de la Faculté de théologie, à la Sorbonne, répondaient aux besoins présents de l'apologétique, fit remettre à plus tard la création de la chaire ; mais la proposition, reprise par l'abbé d'Hulst devant le conseil supérieur et soutenue par Mgr Richard, l'emporta en septembre 1879. L'abbé de Broglie fut nommé et entendit, de la manière qu'avait prévue l'abbé d'Hulst, l'enseignement dont il était chargé.

Non moins soucieux des nécessités de l'administration que de celles de l'enseignement, l'abbé d'Hulst s'appliquait également à assurer des revenus réguliers à la jeune Université, à organiser une caisse de prévoyance pour la retraite des professeurs, à préparer la reconnaissance légale de l'établissement fondé en 1875. Mais, de toutes ces affaires, celles qui exigèrent de lui le plus d'études et d'efforts furent la création d'une Faculté de théologie et les projets d'une école de médecine, qui aboutirent du moins à la fondation de l'hôpital Saint-Joseph.

*
* *

Rien de plus naturel et en apparence de plus simple que de constituer une Faculté de théologie dans une Université catholique. De fait, la question était, surtout en France, beaucoup plus complexe qu'elle ne le semblait à première vue. Quelques explications sont ici nécessaires.

Une Faculté de théologie peut être l'organe ordinaire de l'enseignement théologique, le séminaire n'étant en ce cas que l'institution où se donne la formation sacerdotale et où se répète l'enseignement reçu ailleurs. La Faculté peut, au contraire, n'être destinée qu'à compléter, pour un certain nombre de sujets d'élite, l'enseignement du grand séminaire. De ces deux conceptions, la première est la plus ancienne et est restée la conception romaine; la seconde, plus récente, est celle qui prévaut en France et généralement dans les pays où les séminaires bien organisés ont pris leur entier développement.

Dès lors la Faculté de théologie, ou, pour mieux dire, les Facultés canoniques (théologie, droit canon, philosophie), uniquement vouées à l'enseignement supérieur, ne doivent-elles pas se borner à jouer par rapport aux séminaires le même rôle que les Facultés des lettres ou des sciences par rapport aux collèges d'enseignement secondaire? Mais ici une difficulté se présente; il n'est ni juste ni possible d'assimiler les grands séminaires à de tels collèges. En effet, les jeunes gens entrent au grand séminaire après avoir terminé leurs études secondaires, qui ont duré de sept à dix ans; on leur demande cinq ou six ans de grand séminaire, et ils parviennent ainsi à l'âge d'homme. Réclamer d'eux, d'une manière générale, qu'ils ajoutent deux, trois ou quatre ans de Faculté à des études déjà si prolongées, c'est risquer de les rebuter, voire de les irriter par cette interminable carrière de scolarité; c'est, en tout cas, retarder leur entrée dans la vie active, à l'âge où ils sentent le besoin de se dépenser, et les mener jusqu'à leur pleine maturité avant qu'ils aient encore rien produit. Autre raison : la nature des études. Les Facultés des lettres et des sciences donnent un enseignement de même espèce que celui qui est distribué dans les collèges; il n'y a qu'une différence de degré. Au contraire, ce sont d'autres matières, des matières nouvelles que l'on enseigne dans les séminaires; il n'y a pas plus conti-

nuité entre le collège et le grand séminaire qu'entre le collège et la Faculté de droit ou celle de médecine. C'est à ces deux dernières Facultés qu'on doit donc comparer les Facultés de théologie ; le rapport de celles-ci avec les grands séminaires est le même que celui qui unit les écoles spéciales, telles que l'École normale supérieure ou l'École polytechnique, aux Facultés des lettres ou des sciences. Or chacun sait qu'il est très difficile de faire fleurir simultanément ces deux sortes d'institutions ; s'il existait des séminaires ou écoles spéciales de droit et de médecine, que deviendraient les Facultés du même nom? Les Universités ont prospéré tant qu'il n'y a pas eu d'écoles spéciales. Quand le régime des écoles spéciales a été institué, à partir du premier Empire, les Universités ont végété. Depuis 1880, on a restauré les Universités; la décadence des écoles spéciales, de l'École normale en particulier, a aussitôt commencé.

Si l'on veut assurer la prospérité des Facultés canoniques, ne risque-t-on pas de décapiter les séminaires, en leur enlevant leur élite, de diviser le clergé de chaque diocèse, selon que ses membres auront fait leurs études au séminaire ou à la Faculté, même de porter atteinte au bon esprit du clergé, bon esprit qui se maintient en partie grâce aux relations que les prêtres conservent avec les directeurs de séminaires qui ont été leurs maîtres et leurs modèles ?

Si, au contraire, on veut sauvegarder intégralement l'organisation des grands séminaires, le rôle des Facultés ne sera-t-il pas très réduit et le nombre de leurs étudiants infime ?

Ces objections se présentaient naturellement à l'esprit des évêques, lorsqu'ils se réunirent pour fonder des Universités catholiques. En outre, les Facultés de théologie de l'État existaient encore ; si elles exerçaient peu d'action sur la formation des clercs, cependant, comme l'avait fait remarquer le cardinal Guibert, elles remplissaient honorablement leur mission apologétique devant le grand public. Elles ne jouissaient point, il est vrai, de l'institution canonique ; mais, en ce moment même, elles cherchaient à l'obtenir du Saint-Siège, et le Gouvernement négociait à cet effet[1] : « Pourquoi, disait le doyen de la Sorbonne, Mgr Maret, créer à grands frais des Facultés autonomes,

[1] Lettre de M. Wallon, ministre de l'Instruction publique, au cardinal Guibert, 27 décembre 1875, citée par Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 46.

quand l'État offre de pourvoir à l'entretien de celles qui existent, en les transformant d'accord avec Rome? » Et ce raisonnement ne paraissait pas sans force à bon nombre d'évêques. La plupart d'entre eux craignaient surtout de nuire à leurs séminaires diocésains, et ils étaient naturellement poussés dans cette manière de voir par ceux qui avaient la direction de ces établissements. C'est ce qui explique qu'en 1875 ils aient, en si grand nombre, paru borner leurs ambitions à faire des Universités catholiques la simple continuation des collèges chrétiens pour les laïques et les aspirants aux grades, remettant à d'autres temps l'institution des Facultés de théologie.

Mais Rome ne l'entendait pas ainsi. A Rome, on estime qu'une haute culture dans le clergé est la première condition du maintien de la foi dans le peuple et que tout doit être subordonné à cette culture supérieure; par conséquent, le premier devoir d'une Université catholique est d'enseigner les sciences sacrées et de faire profiter de cet enseignement tous les clercs qui y sont aptes. On juge en outre que, si une Université n'a pas à sa tête un corps chargé d'enseigner la doctrine et de veiller sur celle des autres Facultés, cette Université sera fatalement exposée à beaucoup d'écart. Elle pourra bien être un agrégat d'hommes savants et croyants; l'esprit du christianisme, la vie catholique n'y circulera pas de manière à tout animer du haut en bas. Voilà pourquoi le Saint-Siège fait de l'existence d'une Faculté de théologie la condition *sine qua non* de l'institution canonique d'une Université. Dès le mois de décembre 1875, le cardinal-préfet de la Congrégation des études le rappelait par une lettre catégorique aux évêques français. « Une Université sans Faculté de théologie, disait le document romain, serait un corps sans tête, *obtruncatum corpus*. »

Parmi les évêques, il en était d'ailleurs quelques-uns qui sentaient l'importance, pour le progrès des études sacrées, de la création de ces Facultés de théologie, dont l'enseignement serait supérieur à l'enseignement moyen qui demeure, par la force des choses, celui des séminaires. De ce nombre étaient le cardinal Régnier, à Cambrai; le cardinal Pie, à Poitiers; tous deux résolus à se mettre à l'œuvre sans retard; et, parmi les fondateurs de l'Université de Paris, le coadjuteur, Mgr Richard; l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr David, auxquels il convient de joindre, en raison de sa lettre de 1874 au cardinal Guibert, celui qui ne devait entrer que plus tard dans leurs rangs, le futur évêque de Nancy, Mgr Turinaz.

Sans ces foyers de haute culture, comment, se disaient-ils, assurer aux professeurs des grands séminaires une formation adéquate à leurs devoirs présents? comment fournir à l'Église les spécialistes capables de réfuter les savants qui attaquent la doctrine dans ses sources philosophiques et historiques? comment même procurer à chaque diocèse l'élite intellectuelle qu'il faut à tout clergé, dans un temps où l'étude et le savoir sont si prisés et si répandus? A supposer que chaque évêque voulût transformer son séminaire en une petite Faculté, comment le pourrait-il? Trop de professeurs et trop de chaires sont aujourd'hui nécessaires, et on ne compte en chaque matière qu'un petit nombre de maîtres éminents.

De ces idées l'abbé d'Hulst était plus pénétré que personne, et il les avait fait partager sans réserve à Mgr Richard. La Faculté de théologie de Paris est l'œuvre propre de ce dernier; c'est lui qui l'a voulue et qui l'a faite telle qu'elle est[1]; mais, derrière lui, ne l'oublions pas, est toujours l'abbé d'Hulst.

D'après ce qui précède, on peut conclure que leur rôle à tous deux dans l'assemblée des évêques était hérissé de difficultés. Ainsi se présentaient, en effet, les données passablement contradictoires du problème à résoudre : satisfaire aux désirs du Saint-Siège et aux traditions du clergé français, assurer par une Faculté le progrès des études dans les différentes branches de la science sacrée et la culture supérieure d'une partie du clergé, sans cependant porter préjudice à l'organisation des séminaires diocésains, qu'on ne voulait ni réduire au rôle d'établissements secondaires, ni priver de l'élite de leurs sujets.

Au printemps de 1877, Mgr Richard se rendit à Rome et traita la question avec le cardinal Martinelli, préfet de la Congrégation des études, et le secrétaire, Mgr Czacki. Le cardinal Guibert, de son côté, profita d'un voyage à Rome, à l'occasion d'un consistoire tenu en juin, pour présenter à la Congrégation et au Saint-Père les raisons qui lui faisaient désirer de retarder l'institution de la Faculté de théologie. De guerre lasse, Pie IX finit par lui dire : « Nous tenons beaucoup à cette Faculté; mais, après tout, vous êtes sur les lieux, vous êtes à même de voir ce qui presse le plus et ce qui est possible. » La Congrégation n'en invita pas moins les évêques à vaincre les difficultés expo-

[1] Alfred Baudrillart, *l'Enseignement catholique dans la France contemporaine*, p. 438.

sées, et cela en termes si pressants, que l'assemblée générale des 25 et 26 juillet 1877 vota à l'unanimité la résolution suivante : « La commission exécutive devra présenter à la prochaine assemblée générale un projet d'école de théologie. »

L'abbé d'Hulst se mit à l'œuvre avec le coadjuteur; des statuts furent rédigés, et, dans l'assemblée générale des 30 et 31 janvier 1878, Mgr Richard se trouva à même de soutenir la discussion. Il donna d'abord lecture d'un court exposé des motifs où il fit connaître l'esprit général qui avait dicté les dispositions *de sacra Facultate theologica*, c'est-à-dire la double préoccupation de ne pas dénaturer l'institution des grands séminaires et de ne pas réduire la Faculté à un rôle trop humble. Pour cela, on proposait que, sauf dispense de l'évêque et consentement exprès du recteur, nul ne fût admis à la Faculté pour y prendre ses grades, sans avoir fait au moins une année de philosophie et trois années de théologie dans le séminaire diocésain.

Qu'il fallût aboutir à quelque chose pour répondre au désir formel de Rome, cela paraissait évident. Le cardinal de Bonnechose avait ouvert la réunion par le compte rendu du voyage qu'il avait fait dans la Ville éternelle à l'automne. A sa grande surprise, il avait trouvé les esprits prévenus contre l'Université catholique de Paris; on lui attribuait des doctrines qui n'étaient pas purement romaines; on expliquait, par ces tendances, l'opposition des évêques au projet d'une Faculté de théologie. Sans partager ces préjugés défavorables, le Saint-Père avait dit catégoriquement au cardinal de Rouen, comme peu auparavant au cardinal-archevêque de Reims, qu'il regrettait cette attitude.

D'autre part, tel professeur était déjà tenu pour suspect. La thèse de l'abbé Duchesne sur le *Liber pontificalis* avait même été déférée à l'*Index*[1].

Les archevêques de Reims et de Bourges appuyèrent énergiquement le cardinal de Bonnechose.

Le cardinal Guibert, au contraire, rappela toutes les raisons qui avaient fait temporiser jusqu'alors, et l'archevêque de Sens tira la conclusion de ces paroles en disant que ni la situation financière de l'Université, ni les événements politiques, ne permettaient quelque fondation nouvelle que ce fût.

[1] Lettre du cardinal de Luca à l'évêque de Saint-Brieuc, 10 août 1877. Le cardinal de Luca venait, en outre, d'écrire au cardinal Guibert, 21 janvier 1878.

Plusieurs évêques se montrèrent même tout prêts à renoncer à l'institution canonique, ajoutant que « cette institution serait mal vue du Gouvernement ».

Mgr Richard, qui avait déjà répondu aux objections de celui dont il était le coadjuteur, ne put entendre sans émotion cette dernière réflexion. Il représenta que toutes les autres Universités catholiques avaient obtenu ou au moins demandé l'institution canonique ; que celle de Paris ne saurait attendre plus longtemps, surtout en présence des avertissements venus de Rome, sans paraître manquer d'empressement à entrer dans les vues du Saint-Siège ; que la confiance même des familles catholiques en serait ébranlée. Quant aux dangers politiques, il convenait d'y obvier autant que possible ; mais, après avoir pris toutes les précautions exigées par la prudence, il fallait compter sur la Providence ; même sans l'institution canonique, l'œuvre serait toujours en butte à la malveillance des ennemis de la religion.

On décida de passer à l'examen des statuts ; l'abbé d'Hulst les lut article par article.

Sur quelques objections émises par les archevêques de Besançon, de Reims et de Bourges, le cardinal Guibert s'empressa de déclarer « la difficulté presque insoluble », et proposa de faire l'*économie* d'une Faculté et d'un séminaire supérieur, en se bornant à créer, comme en Hollande, un « corps d'examinateurs » qui conférerait des grades.

L'archevêque de Reims demanda que la licence fût donnée dans les séminaires.

A ces deux propositions, l'évêque de Saint-Brieuc et le coadjuteur de Paris répondirent par une ferme protestation :

« Si nous nous en tenions là, dit le premier, surtout avec le peu d'initiative de la plupart de nos étudiants, nous n'aurions fait qu'établir dans un centre unique quelque chose d'analogue aux examens des jeunes prêtres dans chaque diocèse. Et nous trouverions difficilement des examinateurs compétents et distingués ; car c'est l'enseignement qui forme les maîtres, qui maintient le niveau des examens et la valeur des grades. Les diplômes ainsi conférés seraient peu recherchés et peu considérés. »

« Si la licence ne se prépare et ne se donne à la Faculté, ajouta Mgr Richard, celle-ci sera réduite à un rôle presque nul. »

Espérant tout concilier, l'archevêque de Bourges demanda

que la Faculté eût un enseignement complet, destiné à une élite, mais envoyât aussi ce jury dans les séminaires pour y faire passer baccalauréats et licences aux jeunes gens qu'on ne pourrait envoyer à Paris.

Le cardinal Guibert coupa court à la discussion ; il fit décider que les membres de l'assemblée emporteraient chez eux le projet de statuts, l'annoteraient et adresseraient leurs observations à une commission qui fut nommée sur-le-champ.

A Mgr Richard, à l'abbé d'Hulst, au vice-recteur était réservée la tâche de proposer une nouvelle rédaction qui tînt compte des divers *desiderata*.

De là sortit un projet que le coadjuteur porta lui-même à Rome, avec tout le dossier de l'affaire, au mois de juillet 1878.

Devant l'insistance des évêques français, le Saint-Siège consentit, bien qu'à contre-cœur, à accepter le principe qui servait de base à ce projet, à savoir que les cours diocésains seraient maintenus dans leur intégrité ; mais il estima que la règle avait été formulée d'une façon trop absolue, et il exigea que les évêques gardassent la liberté d'envoyer, quand et comme ils voudraient, leurs sujets suivre les cours de l'Université. En conséquence, on devait, en quatre ans, enseigner tous les grands traités de la théologie ; pour parvenir à la licence, on réclamait deux années d'assiduité ; le doctorat ne pourrait être conféré qu'après deux autres années d'études, sans que l'assiduité aux cours fût obligatoire. Enfin le Saint-Siège acceptait l'usage français de présenter, pour le doctorat, une thèse imprimée, pourvu que les autres conditions requises dans les Universités romaines fussent remplies.

Mgr Richard avait proposé d'adjoindre, comme annexes à la Faculté de théologie, un enseignement du droit canon et un enseignement de la philosophie scolastique, que l'on combinerait avec ceux du droit civil et des sciences ; et ceci encore avait été accepté par Rome.

Le 31 juillet 1878, Mgr Richard présenta sur tous ces points, au conseil supérieur des évêques, un rapport fort étendu, dont tous les termes avaient été pesés entre l'abbé d'Hulst, le vice-recteur et lui, et il conclut très fermement qu'il fallait ouvrir, dès la rentrée de 1878-79, l'école de théologie, sans même attendre la bulle d'institution canonique. Il pensait, — et en ceci il était l'interprète des instructions formelles du cardinal Guibert, — qu'ainsi on ne risquerait pas de mécontenter outre mesure le Gouvernement, ni la Sorbonne, qui

reconnaîtrait que cette école, purement ecclésiastique, ce séminaire de hautes études, ne ferait point double emploi avec ses propres cours [1]. Enfin on obtiendrait tout de suite, pour la direction de l'école des Carmes, devenue le séminaire de l'Institut catholique, le concours précieux des Sulpiciens, prêts à constituer dans cette école, et à peu de frais, une section de théologiens.

Même les questions de principes décidées, l'application soulevait encore de graves problèmes.

A qui confier l'enseignement? à des religieux? L'idée en vient naturellement, disait l'archevêque de Larisse; mais comment éviter les rivalités d'école, à moins de confier toutes les chaires à une même compagnie? A Poitiers, après avoir commencé autrement, le cardinal Pie n'avait-il pas été obligé d'en venir là? Ne serait-ce pas cependant détruire une source féconde d'émulation, surtout en un temps où les diverses branches de l'enseignement sont appelées à prendre de nouveaux développements, et où il ne convient de se priver d'aucun concours utile? Aussi concluait-il qu'il fallait faire appel à tous, religieux des différents ordres et séculiers. Pour commencer, il présentait un dominicain, chargé de la philosophie; un jésuite, de la théologie dogmatique; un Père du Saint-Esprit, du droit canon; deux séculiers, de l'histoire ecclésiastique et de l'Ecriture sainte.

A l'évêque d'Évreux, qui lui posait cette judicieuse question : « Comment la philosophie préparera-t-elle à la théologie, si les deux enseignements sont donnés par des professeurs appartenant à des écoles différentes? » le coadjuteur répondit, — et dans cette réponse il faut reconnaître l'inspiration de l'abbé d'Hulst, car c'était l'une de ses idées les plus familières, — que « la philosophie serait surtout enseignée en vue de relier entre elles les études scientifiques ». Il ajouta que les jeunes gens qui viendraient à l'Université, « ayant déjà suivi les cours du séminaire, ne recommenceraient guère leurs études philosophiques. »

On ne saurait se le dissimuler, cette réponse contenait en germe les raisons qui expliquent que la Faculté de philosophie ait si longtemps végété.

Le terrain était déblayé, il ne restait plus qu'à voter; la

[1] *Vie du cardinal Guibert*, par M. Paguelle de Follenay, t. II, p. 575.

majorité se dessina nettement en faveur de l'ouverture immédiate de la Faculté.

A ce moment décisif, Mgr Richard et l'abbé d'Hulst purent croire toute leur œuvre compromise, sinon perdue. Les deux cardinaux de Paris et de Rouen tentèrent un dernier effort pour persuader au conseil supérieur qu'il n'avait pas le droit de prendre à lui seul une résolution de cette importance, et, sous ce prétexte, pour tout remettre en question.

« Que l'on consulte donc par voie de circulaire ceux des évêques qui ne font pas partie du conseil ! » répliqua l'évêque du Puy. « Ils ne sont pas au courant, répondirent les deux cardinaux. Qu'importe un retard d'une année ? »

Mgr Richard intervint habilement pour démontrer, pièces en main, que le conseil supérieur avait reçu un mandat implicite [1] de la dernière assemblée générale.

« Dans le doute, reprit Mgr Guibert, le plus sûr est de recourir à elle encore une fois. »

Sept voix, contre celles des deux cardinaux et une abstention [2], donnèrent raison au coadjuteur.

La partie était gagnée. Inquiets et mécontents, les deux cardinaux refusèrent de prendre part aux votes suivants par lesquels les chaires furent pourvues. Le cardinal de Bonnechose n'intervint que pour faire ajourner la nomination d'un professeur de droit canon, et il y réussit. « Le droit canon, dit-il, enseigné par des hommes qui l'auraient étudié seulement à Rome et qui ne tiendraient pas assez compte de la situation particulière de l'Église de France en face du Concordat et de la puissance civile, pourrait favoriser dans le jeune clergé des tendances que Rome même réprouve et créer aux évêques de redoutables difficultés. »

L'école supérieure de théologie s'ouvrit le 7 novembre 1878 [3]. Quelques jours auparavant, les prêtres de Saint-Sulpice avaient pris la direction du séminaire universitaire [4].

« Ainsi, comme l'écrit Mgr Péchenard, l'Université catho-

[1] Il est certain que, d'après les termes du procès-verbal, le mandat n'était pas explicite.

[2] Celle de l'évêque d'Amiens.

[3] Et non en 1879, comme l'affirme, par une erreur répétée, la *Vie du cardinal Guibert*.

[4] Un contrat fut passé à cet effet le 31 janvier 1879, au nom des évêques fondateurs, entre Mgr Richard, archevêque de Larisse, et M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice.

lique de Paris s'accroissait d'un organe essentiel, et l'œuvre de défense religieuse faisait un pas décisif[1]. »

Cet heureux résultat était dû à la fermeté du Saint-Siège, à l'énergie de Mgr Richard, à la clairvoyance et au travail persévérant de l'abbé d'Hulst.

« A mesure que je m'identifie davantage avec toutes les parties de notre œuvre de haut enseignement, dira quelques années plus tard Mgr d'Hulst, devenu recteur, je sens s'affermir en moi la conviction que l'école des sciences sacrées en est l'âme. Quand on a réclamé et obtenu la liberté de l'enseignement supérieur, on ne pensait guère à la théologie, et c'est avec un mélange de prudence discrète et d'indifférence que les promoteurs de la loi, pour indiquer la possibilité de fonder des Facultés sacrées, se sont contentés d'ajouter à l'énumération des Facultés profanes un mystérieux *et cætera*. Mais il est arrivé là ce qui arrive souvent aux hommes : ils ne vont pas où ils pensaient aller, ils vont où Dieu les mène. Et c'est bien Dieu qui nous a menés à cette création, car elle répond à des nécessités moins apparentes, mais plus profondes que toutes les autres. Le plus grand besoin de ce temps, ce sont des prêtres saints et des prêtres savants, il faut au peuple des apôtres, il ne comprend que la charité; il faut à la société, orgueilleuse et enivrée de savoir, des docteurs. Et il ne suffit pas que les représentants de la doctrine sacrée se montrent les émules des laïques dans la culture du savoir profane; il est plus nécessaire encore qu'ils soient en état de rendre compte avec avantage des fondements de la foi. C'est surtout ce que les gens du monde nous demandent. Ils entendent contester tout ce que nous enseignons, et ils veulent nous trouver prêts à le défendre. Pour cela deux choses sont nécessaires : une connaissance approfondie du dogme et une initiation chaque jour plus complète aux sciences historiques qui éclairent les origines de la Révélation : théologie scolastique, théologie positive, exégèse et philosophie, histoire et archéologie, voilà nos armes; mais il faut savoir les manier, et cela demande un long apprentissage; il faut, en outre, les perfectionner sans cesse, comme nous voyons les nations de l'Europe continuellement occupées à renouveler leurs engins de guerre pour n'être pas surprises par l'ennemi dans un état d'infériorité. Quand on s'isole un peu du bruit assourdissant de ce qu'on

[1] *L'Institut catholique de Paris*, p. 52.

appelle les questions du jour pour interroger l'état des esprits dans la société contemporaine, il y a une parole de l'Évangile qui vient vous glacer d'effroi : *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra?* (Luc, xviii, 8.) N'est-ce pas là pour nous la vraie question du jour? Du train dont vont les choses dans le monde des intelligences, quel est l'avenir prochain de la foi? Sans doute la réponse est le secret de Dieu, mais nous avons notre part. Car le sort de la foi nous est confié. Or il n'est pas douteux que le rôle du sacerdoce catholique sera décisif dans la solution de cette redoutable question. Si le clergé s'endort dans l'indifférence scientifique, ou s'il s'attarde aux conceptions d'un savoir vieilli devenu l'équivalent de l'ignorance; s'il permet qu'on identifie la cause de la vérité chrétienne avec des assertions désormais insoutenables, il assistera au naufrage de la croyance dans tous les esprits cultivés. C'est de quoi l'impiété savante s'applaudit à l'avance. Et quand il n'y aura plus de croyance en haut lieu, je demande s'il faut beaucoup compter sur la foi du peuple et sur l'action des lois, du Gouvernement et des mœurs, pour rétablir l'équilibre en faveur de l'influence chrétienne dans le monde?

« Si, d'autre part, le clergé se met à la remorque des novateurs, acceptant, toute faite de leurs mains, une science empoisonnée de préjugés et d'erreurs, ce n'est pas lui qui convertira les incroyants, c'est l'incrédulité qui le gagnera insensiblement. Et l'on verra la tribu sacrée se diviser en deux groupes : les prêtres qui feront cas du savoir et qui perdront à son contact la virginité de la foi, et ceux qui, voulant avant tout rester apôtres, tiendront en suspicion les hautes connaissances.

« Donc il faut créer et entretenir des foyers de science sacrée. Travailler à cela, c'est préparer l'avenir prochain; c'est pourvoir aux nécessités présentes, c'est faire l'œuvre la plus actuelle, la plus prévoyante, et parce que le nom d'évêque exprime la sollicitude toujours éveillée sur les vrais périls, l'œuvre la plus épiscopale qui se puisse concevoir[1]. »

Le cardinal Guibert, de qui nous avons constaté les hésitations, partageait désormais les vues de son grand vicaire et de son coadjuteur. Plusieurs fois il leur répéta, dans les dernières années de sa vie, que la Faculté des sciences sacrées était à ses yeux la partie la plus utile et la plus solide de l'Université catholique, celle que, quoi qu'il arrivât, il fallait main-

[1] Rapport de Mgr d'Hulst au conseil supérieur des évêques, juillet 1883.

tenir à tout prix [1]. Le cardinal de Bonnechose s'était rallié lui aussi, et même à l'enseignement du droit canonique; bien plus, il avait personnellement contribué à faire nommer un professeur romain [2]. En dépit de la persistance de quelques préjugés, une aussi juste cause ne pouvait pas ne pas l'emporter dans l'esprit de tels hommes et de tels évêques.

* * *

Si la création d'une Faculté de théologie préoccupait le monde ecclésiastique et les plus réfléchis des catholiques, celle d'une Faculté de médecine paraissait beaucoup plus urgente à l'ensemble du public chrétien. Cette nécessité, les évêques n'en avaient jamais douté, et l'abbé d'Hulst en était convaincu :

« Pourquoi, disait-il au Cercle catholique du Luxembourg, le 12 mars 1879, nous intéresser, nous, chrétiens, à l'enseignement médical? Ah! messieurs, pourquoi? Parce que c'est une question de vie ou de mort pour la société chrétienne. »

Et il montrait cette société chrétienne « mise en péril de quatre côtés à la fois par l'enseignement médical ».

Le premier péril menace les étudiants eux-mêmes. Dans quel milieu, en effet, la vie de leur esprit est-elle appelée à se développer?

« Hélas! il faut le reconnaître : c'est dans une atmosphère le plus souvent malsaine, où les salutaires excitations du travail ont pour accompagnement presque inévitable les plus funestes influences. Je ne parlerai pas de l'enseignement des maîtres. Il en est parmi eux qui tiennent bien haut le drapeau des doctrines spiritualistes et qui ne font pas mystère de leurs convictions chrétiennes... A côté d'eux, il est d'autres maîtres dont l'esprit systématique et prévenu réduit la science à la connaissance des choses visibles et qui, n'ayant jamais vu Dieu ni touché l'âme, croient pouvoir traiter d'*hypothèses négligeables* les plus hautes réalités. Mais, quoi qu'il en soit de l'enseignement qui tombe des chaires officielles, faut-il vous apprendre que l'étudiant en médecine reçoit encore bien d'autres leçons? Il en reçoit de ces professeurs

[1] Il allait même jusqu'à dire, au témoignage du cardinal Richard qui me l'a répété : « De tout cela, il ne subsistera qu'une école supérieure de théologie; ce sera là notre œuvre. »

[2] M. Tarnassi (à l'assemblée de septembre 1879), qui entra dans la diplomatie pontificale, et à qui fut substitué, en 1880, celui dont l'enseignement devait faire si grand honneur à l'Institut catholique, le futur cardinal Gasparri.

libres qui font, à l'école pratique, la véritable préparation aux examens. Il en reçoit de ces camarades plus anciens que lui, qui dirigent les conférences, ou dont la main plus exercée initie son inexpérience au maniement du scalpel. Et, sauf de très rares exceptions, toutes ces leçons-là sont des leçons d'athéisme et de matérialisme. Leçons deux fois dangereuses, et par l'erreur qu'elles contiennent, et par l'ardeur et l'audace qu'elles empruntent à la jeunesse même de ceux qui les donnent! Aux leçons ajoutez les exemples, la corruption des mœurs servant de commentaire à l'altération de la morale, et dites-vous ensuite : Voilà dans quel milieu cet enfant, arrivé de sa province pur et croyant, va traverser la crise toujours périlleuse de ses vingt ans. Et il a une âme! Et il a une mère! Et nous ne ferions rien pour le sauver? »

Le second péril de l'enseignement médical, ajoutait l'abbé d'Hulst, menace ceux qui recevront plus tard les soins du jeune médecin formé à cette école.

« L'influence du médecin est grande sur le malade qu'il visite, sur la famille qui l'appelle. Cette influence, comment l'exercera-t-il? Ne sera-ce pas nécessairement dans le sens de ses opinions et de ses tendances? Ah! sans doute il respectera la religion de son client. Mais si, pour lui, toute foi positive est une superstition, ne croira-t-il pas faire une œuvre de véritable bienveillance en essayant d'aider son semblable à s'en affranchir? La morale chrétienne a de certaines exigences que la science séparée trouve excessives : le médecin consulté donnera des solutions que la conscience d'un vrai fidèle ne saurait accepter... Mais voici un danger plus menaçant. Ce médecin qui croit à la destruction totale de l'être humain par la mort est au chevet du chrétien qui croit à la survivance de son âme et au jugement de Dieu. Aux yeux de la foi, avertir ce mourant est un devoir; aux yeux de la libre pensée, c'est une inutile et sotte cruauté. La famille tremble de savoir trop tôt la fatale nouvelle, et le médecin entretient sciemment l'illusion suprême...

« Il est, messieurs, dans la formation que reçoivent nos jeunes médecins, un troisième péril, et celui-là intéresse la société tout entière. Je veux parler de l'influence de la profession médicale sur les affaires publiques... N'est-ce pas une vérité d'expérience que l'action des médecins est grande sur l'opinion, et qu'elle s'exerce trop souvent dans le sens des doctrines subversives?...

« Est-ce tout? Non; j'aperçois un quatrième péril, moins visible tout d'abord, moins immédiat peut-être, mais, à mes yeux, plus redoutable. C'est l'influence du médecin dans le domaine purement scientifique. Le vulgaire ne voit dans le médecin qu'un guérisseur. Mais le guérisseur qui ne veut pas rester au niveau des empiriques, a besoin d'appuyer son art sur les bases solides de la science : tout médecin digne de ce nom est par état un savant... Et maintenant, songez que

ce savant a été nourri dans le mépris des croyances supérieures, dans une ignorance affectée de l'âme et de Dieu! Songez que ce savant, tranquille dans la possession de son privilège, affirme sans preuve, mais aussi sans contradiction, qu'il faut choisir entre la science et la foi; que l'histoire de l'esprit humain se divise en deux périodes: le passé, qui appartient à l'ignorance et à la crédulité; le présent et l'avenir, qui appartiennent à la science et à la libre pensée! Songez à cela, et dites ensuite si l'éducation professionnelle qui a donné à la science de tels interprètes est un péril pour la société! »

Conclusion : « Nous n'avons rien fait si nous ne créons pas une école de médecine[1]! »

Mais si l'école de médecine était l'œuvre principale, pourquoi n'avait-on pas commencé par là?

L'abbé d'Hulst prévoyait l'objection et y répondait : parce qu'une telle fondation était de toutes la plus difficile, parce qu'elle exigeait trop de temps et d'argent, alors qu'en raison des circonstances politiques on était réduit à faire vite; mais pas un instant on n'avait perdu de vue le but à atteindre.

C'était vrai. Les évêques fondateurs avaient examiné la question dès leur première réunion, celle du 11 août 1875. L'abbé d'Hulst s'était mis aussitôt en relations avec un certain nombre de médecins chrétiens et avait cherché à s'éclairer de leurs avis[2]. L'illustre docteur Fonssagrives, de Montpellier, écrivait à l'un de ses amis, en septembre, cette lettre qui était destinée à passer sous les yeux de l'organisateur des Facultés libres parisiennes :

« La pensée du rôle éventuel que je pourrais jouer dans une Université catholique s'est bien présentée à mon esprit. Mais je me suis décidé à attendre des ouvertures à ce propos, bien convaincu que, si la Providence veut mettre mes humbles efforts au service de cette grande cause, elle saura faire naître les circonstances qui me feront marcher dans cette direction nouvelle. Quoique la vie avance un peu pour moi, je ne me croirai pas autorisé à reculer devant la lutte et, si une proposition m'est faite, je l'examinerai avec le désir qu'il me devienne possible de l'accepter. Voilà, cher confrère, les dispositions d'esprit dans lesquelles je suis à ce propos. Si elles avaient été plus *agissantes*, j'aurais vu l'archevêque de Paris; mais il m'a semblé que je devais attendre. Je ne me dissimule pas, en effet, les difficultés nombreuses qui vont entourer les débuts des Facultés libres de médecine.

[1] *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. V, p. 6-13.

[2] Il subsiste un certain nombre de leurs lettres dans les archives de l'Institut catholique.

Mais je crois nonobstant à leur réussite, si surtout on rompt courageusement et dès le début avec la routine et avec des errements formellement condamnés par l'expérience. Il faut de toute nécessité faire quelque chose de nouveau, et l'occasion sera unique, puisque ces établissements vont s'élever sur un terrain complètement déblayé. En somme, c'est une grande tentative, et, que j'y joue le rôle d'acteur ou de spectateur, j'en suivrai l'évolution avec l'ardent désir de la voir réussir[1]. »

En janvier 1876, se formait une société anonyme au capital de deux cent vingt mille francs ; elle se proposait d'acquérir, puis de louer à l'Université, pour une future école de médecine, un immeuble qui se trouvait à vendre dans des conditions exceptionnelles[2]. Au même moment, l'archevêque de Paris constituait une commission de médecins chrétiens où figuraient des hommes tels que les docteurs Moissenet, Berthès, Bucquoy, Guéniot, Ferrand, Désormeaux. Leur rapport, présenté à l'assemblée des évêques par l'évêque d'Évreux, le 31 mars suivant, envisageait trois hypothèses : création d'une Faculté proprement dite, d'une école secondaire, d'une simple école de répétitions et de conférences.

C'est vers cette dernière que, par motif d'économie et de prudence, les évêques inclinèrent, et ils chargèrent la commission exécutive de rédiger en ce sens un projet précis qui pût être présenté au conseil supérieur dans sa session de juillet.

Lorsque celle-ci s'ouvrit, le projet n'était pas prêt. Le cardinal Guibert, tout à fait découragé, ne voulait même pas laisser créer un enseignement de première année, qui entraînerait peu à peu les autres. Il ne fallait plus, selon lui, penser qu'à la fondation d'un hôpital ; quand celui-ci serait ouvert, au bout de deux ou trois ans, on s'occuperait d'organiser l'enseignement. Les protestations de Mgr Dupanloup, appuyées par celles de l'archevêque de Reims, déterminèrent cependant le conseil

[1] Le Dr Fonssagrives au Dr Molle, chirurgien de la marine, 24 septembre 1875.

[2] Le 30 mars, à l'assemblée des évêques, l'abbé d'Hulst expliquait que la vente n'avait pu avoir lieu, que les fondateurs songeaient à augmenter leur capital social, à le porter à un million pour acheter une vaste propriété, voisine de la première. Mgr l'évêque d'Orléans lisait à ce propos une lettre très pressante de M. Beluze. Sur les observations du cardinal de Paris, l'assemblée décida que l'Université ne prendrait à l'égard de cette société aucun engagement, ne lui promettrait et ne lui ferait espérer aucune location et la laisserait libre de se dissoudre. L'abbé d'Hulst fut chargé de porter cette réponse, le soir même, à l'assemblée générale des actionnaires.

supérieur à maintenir la résolution de l'assemblée de mars en faveur d'une école de répétitions, avec quatre chaires pour débuter.

Cette fois, la commission exécutive travailla tout de bon ; le résultat de ses études fut consigné dans un rapport dont l'abbé d'Hulst donna lecture dans la séance du 25 janvier 1877, rapport inspiré tout entier, déclara-t-il, « par un savant et un chrétien qui prenait le plus vif intérêt à l'œuvre, en comprenait les difficultés et consentirait à diriger lui-même l'entreprise, si l'on pouvait lui garantir la réalisation de certaines conditions. »

Quel est notre but? disait l'abbé d'Hulst. Faire de bons médecins et conserver de bons chrétiens.

Où se fait le bon médecin? Est-ce au cours de la Faculté? Non. Le bon médecin se fait dans trois endroits : à l'hôpital, à l'amphithéâtre de dissection, dans les cours libres et les conférences.

Or c'est dans ces trois endroits, surtout dans les deux derniers, que se défait le chrétien.

La matinée de l'étudiant se passe à l'hôpital : ceci est nécessaire.

Son après-midi se passe à l'amphithéâtre. Là il apprend à disséquer, sous la direction des anciens. De là il passe dans une salle voisine, où des agrégés font gratuitement des cours libres. Mais, autour de cette table d'amphithéâtre et au pied de cette chaire libre, il apprend l'impiété, le matérialisme, trop souvent la débauche.

Que faut-il donc faire?

Envoyer le matin nos jeunes gens dans les hôpitaux de Paris en les confiant, par petits groupes, à des chefs de service recommandables, comme le corps des médecins des hôpitaux en compte, grâce à Dieu, un bon nombre.

Préserver leur après-midi de la fréquentation de l'amphithéâtre, et pour cela leur ménager, dans l'intérieur de notre école, l'enseignement théorique donné par une dizaine de maîtres et les exercices de l'anatomie pratique.

De cette façon, ils auront tout sous la main; leur temps sera employé jusqu'au soir. Ils arriveront à des résultats excellents dans les concours pour l'externat et l'internat des hôpitaux. Une fois internes, ils pourront achever de se former à l'hôpital et par leur travail personnel.

L'école dont il s'agit serait donc une véritable école profes-

sionnelle, comme sont, dans d'autres genres, l'École polytechnique, l'École normale, etc.

La dépense totale serait de quatre-vingt-cinq mille francs par an; celle des bâtiments à construire monterait à quatre cent mille francs.

Mais ce plan si simple, si pratique, si économique, n'est réalisable qu'à cette condition : c'est qu'on pourra assurer les exercices d'anatomie pratique en fournissant des cadavres.

A cela se réduisait la difficulté, mais elle était grande: l'abbé d'Hulst montrait pourquoi.

Si grande, en effet, que, malgré toutes les démarches, on n'en put triompher. On eut un moment de grandes espérances dans les premiers mois de 1877. Une libéralité extraordinaire allait permettre de commencer à la fois l'hôpital et la Faculté; l'architecte dressa les plans, les devis furent faits; puis tout s'évanouit.

Il fallut en revenir à l'idée du cardinal Guibert, commencer par l'hôpital. Ce projet, du moins, se réalisa dans d'heureuses conditions. L'auteur de la *Vie du cardinal Guibert* a raconté en ces termes la fondation de l'hôpital Saint-Joseph; ce récit, soigneusement revu par deux de ceux qui prirent la plus grande part à l'œuvre, Mgr d'Hulst et l'abbé Pisani, est d'une authenticité rigoureuse [1].

« Le 30 juin 1878, le soir du jour où la jeune Université avait clôturé ses travaux annuels par la solennité religieuse de saint Pierre, plusieurs personnes, réunies chez le vice-recteur, M. Conil, et parmi lesquelles on comptait M. d'Hulst, M. Beluze, président du Cercle catholique des étudiants de Paris, et M. Charles Hamel, administrateur de l'Université libre, s'entretinrent des intérêts du haut enseignement chrétien et se trouvèrent unanimes à déplorer que rien encore n'eût été fait pour préparer la création d'une école de médecine. Ils se dirent que l'initiative des chrétiens de Paris pourrait bien entreprendre la fondation d'un hôpital, et que, cette condition une fois remplie, les évêques redouteraient moins d'aborder la seconde partie de l'entreprise. Avant de se séparer, ils s'étaient promis d'agir sans retard. Un architecte fut chargé de chercher un vaste terrain à bon marché. Bientôt il en indiqua un, d'une contenance de vingt mille mètres, situé rue de Vanves, à Paris, sur les confins des deux quartiers de

[1] Paguelle de Follenay, *Vie du cardinal Guibert*, t. II, p. 630-632.

Plaisance et de Montrouge. Le prix était des plus tentants : seize francs le mètre. On ne résista pas à la tentation. MM. Pagès et d'Herbelot, magistrats attachés alors au parquet de la cour de Paris; Beluze, Hamel, Conil, l'abbé d'Hulst, poussèrent vivement l'affaire. Ils se réunissaient chez M. Pagès et se rendaient compte des nécessités de l'entreprise. Il fallait agir vite, pour ne pas laisser échapper l'occasion; car on en eût difficilement retrouvé une pareille. Mais les pourparlers et les études avaient occupé tout le mois de juillet. On était au mois d'août, Paris était désert; il était impossible de faire appel au concours des personnes les plus indiquées. Ces messieurs prirent alors une résolution audacieuse. Il fallait trouver trois cent soixante mille francs et créer une personne morale capable d'acquérir. Ils constituèrent par acte notarié une société civile au capital de trois cent soixante mille francs, divisé en trois cent soixante actions de mille francs. Ils complétèrent à douze le nombre des fondateurs, et chacun d'eux souscrivit trente actions. En huit jours, la société était formée et devenait acquéreur du terrain. Le cardinal Guibert ne pouvait dissimuler l'étonnement que lui causaient des procédés si éloignés de sa circonspection habituelle. Néanmoins, touché d'une si généreuse confiance, il prit lui-même trente actions; les premiers souscripteurs purent, après les vacances, répartir entre leurs amis celles qu'ils n'étaient pas en mesure de garder. »

Le terrain étant acheté, il fallait bâtir. Un plan fut étudié par l'architecte qui avait procuré l'acquisition. Ces différents travaux occupèrent la fin de l'année 1878 et les deux premiers mois de l'année suivante. Le 30 janvier 1879, l'abbé d'Hulst présenta à l'assemblée générale des évêques un rapport sur tout ce qui avait été fait. Le 12 mars, il prononçait, au cercle du Luxembourg, devant une nombreuse assemblée de bienfaiteurs, l'important discours dont nous avons déjà cité un long extrait. « Nous faisons, disait-il, un hôpital libre qui sera un bienfait pour le corps et pour l'âme des pauvres. Mais nous le faisons pour servir la cause de l'enseignement chrétien... Il faut préparer la création d'une école de médecine. La préparation nécessaire, c'est la fondation d'un hôpital. »

Puis, entrant dans les détails d'exécution, il montra comment il était besoin de réunir un capital de deux millions, comment aussi par la constitution de deux sociétés : l'une, société civile propriétaire du terrain; l'autre, société anonyme

de construction et d'exploitation, toutes les précautions se trouvaient prises : « On aurait ainsi, disait-il, deux sociétés autonomes parfaitement indépendantes de l'Université catholique, prêtes à lui apporter un précieux concours pour l'enseignement médical, mais dégagées de toute solidarité dangereuse, assurées de pouvoir continuer, au profit des pauvres malades, l'œuvre charitable, le jour où il leur deviendrait impossible de seconder, au profit de l'Université l'œuvre, de l'enseignement chrétien. Et si jamais l'Administration, armée d'une législation jalouse, voulait mettre la main sur notre fondation hospitalière, il faudrait bien qu'elle comptât avec le droit incontestable de deux sociétés propriétaires : l'une, des constructions; l'autre, du sol, qui n'abandonneraient leur avoir que contre de beaux deniers comptants. »

On avait exposé les plans, dit M. Paguelle de Follenay [1]. Un architecte de grande expérience qui assistait à la séance, M. Destors, fit remarquer que le plan adopté avait de graves défauts, imputables non pas à son auteur, mais à l'insuffisance de la surface. Il déclara que lui et ses amis se refuseraient à souscrire à l'œuvre, si l'on commettait la faute de ne pas s'agrandir, tandis qu'il y avait encore du terrain à acheter tout autour.

Cet avis fort sage imposait aux fondateurs un grand sacrifice; il fallait renoncer à bâtir tout de suite, et consacrer de nouveaux efforts et de nouveaux délais à l'augmentation du capital d'acquisition. Ils eurent le courage de s'y résoudre. Des contrats successifs, passés avec les propriétaires voisins, doublèrent et au delà l'étendue de la superficie, ainsi portée à quarante-six mille mètres, et, grâce à des circonstances favorables, réduisirent le prix moyen de l'ensemble à treize francs vingt-cinq le mètre.

A la fin du mois de juin 1879, juste une année après les premiers pourparlers, six cent trente mille francs avaient été souscrits et versés, et une immense propriété était acquise, sur laquelle allait, par pavillons isolés, s'édifier un des hôpitaux les plus parfaitement installés que Paris mette à la disposition des malades, grande victoire de la charité catholique et, pour une large part, due à la courageuse initiative de l'abbé d'Hulst!

Toutefois l'enseignement médical n'était pas constitué. L'abbé d'Hulst, après avoir rappelé tous les efforts faits depuis cinq ans, le constatait avec une certaine mélancolie devant

[1] Paguelle de Follenay, *Vie du cardinal Guibert*, t. II, p. 632.

l'assemblée générale des évêques protecteurs, le 21 juillet 1880.

A cette date, l'exécution des décrets contre les Jésuites et leur expulsion de la rue de Sèvres venait d'amener dans les bâtiments hospitaliers des Carmes toute une clientèle d'étudiants en médecine, la conférence Laënnec. L'abbé d'Hulst espéra un moment la rattacher à l'Université en lui offrant quelques subsides, quelques cours rétribués et le bénéfice des laboratoires de la Faculté des sciences. Mais, redoutant certains périls faciles à deviner, la Conférence préféra garder son autonomie.

Au surplus, la même politique qui venait de frapper les Jésuites atteignait aussi l'Université catholique. C'était, hélas! à des réductions et non plus à des accroissements qu'il fallait songer.

CHAPITRE XIII

RÉORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE EN 1880 ET NOMINATION DE L'ABBÉ D'HULST COMME RECTEUR. — CE QU'ÉTAIT ALORS L'ABBÉ D'HULST ; SA VIE SACERDOTALE DE 1875 A 1880.

Premières atteintes à la liberté de l'enseignement supérieur. — Projet de loi de M. Waddington en 1876. — Démarche et observations des cardinaux-archevêques de Rouen et de Paris. — Le projet repoussé au Sénat. — Projet Paul Bert et projet Ferry en 1879. — La loi du 18 mars 1880 : suppression du jury mixte et du nom d'Université. — Diminution du chiffre des étudiants et des ressources. — Assemblée générale des évêques en avril 1880 : rapport de M. Hamel au nom des administrateurs, et de Mgr Richard au nom de la commission exécutive ; réformes proposées. — Décisions prises par les évêques conformément au vœu de la commission. — Lettre collective des évêques. — L'abbé d'Hulst essaye de réveiller la confiance et le courage des catholiques. — Admirable appel qu'il leur adresse dans sa brochure : *Que vont devenir les Facultés libres?* — Comment, selon lui, la cause de la civilisation chrétienne est solidaire de la liberté de l'enseignement supérieur. — L'antinomie de la science et de la foi. — Le rôle scientifique et intellectuel des catholiques. — Analyse de la loi Ferry. — Belle page sur ce que c'est qu'une Université. — Parti qu'on peut tirer de la nouvelle loi. — Plus grande indépendance. — Les craintes et les devoirs des catholiques. — Tableau de ce que peut faire l'enseignement supérieur catholique. — L'abbé d'Hulst chargé de notifier aux professeurs intéressés les suppressions d'emplois prononcées par les évêques. — Assemblée générale des évêques, en juillet 1880. — Réorganisation des divers ordres d'enseignement. — L'école des lettres et l'école des sciences substituées aux Facultés. — La préparation de la licence rendue au séminaire des Carmes. — Professeurs choisis par M. l'abbé Monier. — Avantages et inconvénients de ce système. — Nouvel effort de Mgr Guibert pour réserver aux Sulpiciens les chaires de la Faculté de théologie. — Mesures pour assurer des ressources à l'établissement. — Démarche des évêques auprès de l'archevêque de Paris pour confier le rectorat à l'abbé d'Hulst. — L'abbé d'Hulst désire ce poste ; ses lettres à Mgr Langénieux et à Mgr Regnault. — Le cardinal Guibert se décide. — Retraite de M. Conil et nomination de l'abbé d'Hulst comme vice-recteur. — Ce qu'était alors l'abbé d'Hulst. — Ses qualités intellectuelles ; sa valeur philosophique ; ses aptitudes et ses connaissances scientifiques ; formation critique insuffisante. —

Habitude et expérience de l'administration. — Absolu dévouement. — Ses qualités sacerdotales. — Sa vie intérieure. — Hautes aspirations et grandes vertus que révèlent ses notes de retraites et ses lettres à sa sœur. — Goût de plus en plus prononcé pour les *Exercices de saint Ignace* et progrès qu'il leur doit. — Grandes épreuves entrevues et d'avance acceptées par l'abbé d'Hulst. — Nul prêtre n'était plus capable que lui de diriger l'Institut catholique. — Il est nommé recteur en janvier et prélat de la maison du Pape en décembre 1881.

Les Universités catholiques avaient déjà subi plus d'une alerte. A peine nées, elles s'étaient vu contester, sinon leur droit à l'existence, du moins plusieurs des prérogatives qui leur avaient été concédées comme une conséquence légitime de la liberté d'enseignement. A la suite des élections de 1876, le parti républicain arriva au pouvoir, et le premier ministère qu'il forma n'eut rien de plus pressé que de revendiquer « les droits de l'État et les prérogatives nécessaires du pouvoir exécutif[1] ». Le 19 mars 1876, le nouveau ministre de l'Instruction publique, M. Waddington, avait annoncé aux proviseurs et professeurs des lycées de Paris, venus pour le saluer, sa ferme intention de faire rendre à l'État la collation des grades, intention qui se traduisait, quatre jours plus tard, par le dépôt d'un projet de loi. Réunis en assemblée générale dans les derniers jours de mars, les évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris avaient décidé de tenter auprès du Gouvernement une démarche qui pût le déterminer, sinon à retirer, du moins à atténuer son projet. Mgr Dupanloup ne craignait pas d'affirmer, contrairement à l'opinion de quelques-uns de ses collègues et notamment de l'évêque de Châlons, que le coup porté aux Universités libres serait mortel. L'événement a prouvé qu'il s'exagérait le danger.

Les cardinaux-archevêques de Rouen et de Paris avaient, selon le vœu unanime de l'assemblée générale, présenté au président du Conseil des « observations » fort respectueuses et fort modérées, que la presse de gauche avait dénoncées comme une violation formelle des *articles organiques* ; des pétitions avaient été signées ; M. de Mun avait fait entendre un admirable discours[2]. La Chambre n'en avait pas moins adopté le projet de loi, à une majorité de 357 voix contre 123 ; mais le Sénat, un mois plus tard, l'avait repoussé par 144 voix contre 139. On

[1] Séance du 14 mars 1876.
[2] Chambre des députés, séance du 3 juin 1876.

s'était vu obligé d'attendre, pour reprendre la lutte contre la liberté, les élections partielles qui, en janvier 1879, assurèrent, dans la Chambre haute, la majorité aux républicains. Dès le 23 de ce même mois, Paul Bert déposait un projet abolissant la loi du 12 juillet 1875, et, le 15 mars, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, en présentait un autre qui la modifiait gravement. « La loi de 1875, y était-il dit, a été le dernier terme de la campagne ouverte dans notre pays, depuis bientôt trente ans, contre le droit du pouvoir civil dans les choses de l'enseignement. Il est temps de remonter résolument une pente funeste. » C'est ce projet qui contenait le fameux article 7 contre les congrégations enseignantes. Après une année d'agitation et de luttes, où les catholiques et leurs chefs firent vaillamment leur devoir, avait été promulguée la loi du 18 mars 1880, dont toute l'économie, une fois l'article 7 rejeté par le Sénat, tenait en ces trois principes : la collation des grades appartient exclusivement à l'État, et par conséquent tous les candidats sont astreints aux mêmes règles en ce qui concerne les programmes, les conditions d'âge, d'inscriptions, de travaux pratiques, etc. ; les établissements libres d'enseignement supérieur ne peuvent, en aucun cas, prendre le titre d'Université et ne peuvent être reconnus d'utilité publique que par une loi ; des cours isolés peuvent être ouverts après la remise au recteur ou, à son défaut, à l'inspecteur d'Académie, d'une déclaration indiquant le nom et le domicile de l'auteur du cours, le local où il doit avoir lieu et le sujet qui y sera traité [1].

D'autre part, les menaces du parti arrivé au pouvoir avaient produit leur effet. Beaucoup de familles catholiques avaient pris peur ; le recrutement des élèves de l'enseignement supérieur libre était paralysé, et déjà les ressources en argent diminuaient d'une manière inquiétante. Avant même que la loi fût votée, il avait fallu opérer quelques réductions dans les dépenses et supprimer quelques fonctions [2].

A peine la loi du 18 mars 1880 eut-elle été promulguée, que les évêques fondateurs se réunirent en assemblée générale (1er et 2 avril). M. Hamel, au nom des administrateurs, leur présenta un rapport décisif et précis. Il mit d'abord en lumière le préjudice porté par la législation nouvelle aux établissements libres d'enseignement supérieur, atteints dans leur considéra-

[1] Grimaud, *Histoire de la liberté d'enseignement*, p. 552.

[2] Décisions du conseil supérieur des évêques, 3 et 4 septembre 1879,

tion par la suppression du titre d'Université, dans leur indépendance par l'abolition du jury spécial, dans leurs intérêts par la gratuité des inscriptions, dans leur recrutement par les avantages que les étudiants trouveraient à suivre les cours des maîtres qui devraient être désormais leurs seuls juges, sans parler des mesures administratives qui menaçaient de fermer les carrières publiques aux élèves de l'enseignement libre.

Malgré ces atteintes, les administrateurs estimaient que l'œuvre pouvait et devait subsister, mais à condition de subir de profondes transformations. L'école de théologie, c'est-à-dire la partie de l'œuvre qui tendait à fortifier les études sacrées, leur paraissait la plus indispensable ; ils proposaient non seulement de la maintenir, mais de la développer par l'adjonction d'une seconde chaire d'Ecriture sainte et d'une chaire de droit canon. Par le même motif, ils entendaient ne pas toucher à la subvention accordée aux pensionnaires ecclésiastiques de l'école des Carmes. Fallait-il conserver la Faculté de droit ? Deux membres sur trois s'étaient d'abord prononcés pour la négative ; on n'eût gardé que cinq chaires de haut enseignement portant sur la philosophie et l'histoire du droit, afin d'ajouter aux connaissances techniques acquises à la Faculté de l'État, les notions supérieures qui font le jurisconsulte chrétien. Mais finalement on avait craint l'effet produit sur l'opinion par cette destruction qu'aurait suivie la dispersion du groupe principal des étudiants ; ne serait-ce pas, aux yeux du public, l'abandon complet de l'œuvre ? Puis comment, plus tard, ressusciter la confiance quand il s'agirait de créer une Faculté de médecine ? Un revirement s'était produit, et les administrateurs se bornaient à demander que la Faculté de droit abandonnât la préparation au doctorat et fût réduite à neuf chaires. La Faculté des sciences serait amputée de trois chaires : celles de mathématiques, de zoologie et de botanique. La Faculté des lettres serait totalement supprimée, sauf le cours de littérature française et peut-être celui d'histoire de France.

De la sorte, et par la réduction de certains traitements, on réaliserait cent cinquante-huit mille francs d'économies, et l'on vivrait en attendant des temps meilleurs.

Au rapport des administrateurs, Mgr Richard en opposait un dont les conclusions, moins radicales, avaient été acceptées par ses deux collègues de la commission exécutive, le vice-recteur et l'abbé d'Hulst. Il les formulait ainsi : « Etablir un ordre de choses qui supprime les charges superflues que nous imposait

la législation précédente (nombre des chaires et nombre des Facultés) et qui maintienne un enseignement supérieur catholique, appelé à se développer graduellement sous la direction de l'épiscopat. » Il voulait que la Faculté de droit conservât la préparation au doctorat, avec douze professeurs au lieu de dix-sept qu'elle comptait dans le présent, au lieu de neuf, chiffre auquel voulait la ramener le conseil d'administration; que l'enseignement des sciences fût maintenu, ceux de ses maîtres qui lui faisaient le plus d'honneur gardant leurs chaires, leurs laboratoires, leurs collections; que la préparation aux grades littéraires ne cessât point à l'école des Carmes, et qu'enfin deux ou trois cours publics représentassent les débris survivants de la Faculté des lettres.

Conseil d'administration et commission exécutive étaient d'accord pour proclamer la nécessité d'inaugurer au plus tôt un enseignement médical.

A la séance du 2 avril que présidait le cardinal de Bonnechose, les évêques tranchèrent par un premier vote la question de savoir s'il y avait lieu de « procéder à la dissolution totale de l'œuvre », pour en refaire plus librement une autre; ils tinrent à éviter le mot de dissolution et se mirent d'accord sur cette formule : « Il y a lieu de procéder à une *reconstitution* de l'Université catholique sous un nouveau nom et dans des conditions nouvelles. » Le nouveau nom fut celui d'*Institut catholique*, nom qui avait le grave inconvénient de ne pas signifier grand'chose; mais comment dire, du moment qu'on ne gardait qu'une *Faculté*, et qu'on réservait le nom d'*écoles supérieures* aux Facultés réduites?

Les conditions furent celles qu'avait proposées Mgr Richard.

Une lettre collective des évêques fondateurs annonça du même coup aux catholiques français et la survivance et la réforme du grand établissement d'enseignement supérieur que leur générosité avait fondé cinq ans auparavant. Mais ce n'était pas encore assez pour raffermir l'opinion. On eut recours à l'abbé d'Hulst. Sous ce titre : *Que vont devenir les Facultés libres?* il fit paraître un admirable plaidoyer, d'une rare profondeur et, par endroits, d'une mâle et vigoureuse éloquence.

Avec la franchise de langage devant laquelle il ne reculait jamais, il constatait la demi-indifférence des catholiques pour tout ce qui concernait l'enseignement supérieur. Seul, dans le projet de loi, l'article 7, qui visait surtout l'enseignement secondaire, avait paru les émouvoir. « L'attention du public,

faisait-il remarquer à ce propos, n'a pas les mêmes habitudes que l'attention des philosophes. » Qu'y faire? Amener le public catholique à juger de l'importance des questions d'après celle que leur accordent les gens qui pensent. Or, pour ceux-là, la question de l'enseignement supérieur est la grande question de notre temps. Pourquoi? Parce que la civilisation chrétienne dépend de la conservation de la foi, et la conservation de la foi dépend elle-même de la solution que recevra l'antinomie, passée à l'état d'axiome pour beaucoup de nos contemporains, entre la science et la foi. D'où vient cette antinomie? quelles causes la perpétuent? L'abbé d'Hulst l'exposait en quelques-unes des pages les plus hautes, les plus fermes, les plus précises, qu'il ait jamais écrites. Puis il s'appliquait à démontrer que l'unique remède à ce mal qui gagnait tous les jours, c'était un enseignement supérieur, conforme au dogme chrétien, mais « dont l'orthodoxie ne coûtât rien ni à la valeur des leçons, ni à la hardiesse des recherches, ni à la liberté des méthodes », où « toutes les garanties religieuses se rencontrassent avec toutes les garanties scientifiques », et qui fût « un acte de vitalité de la société chrétienne dans l'ordre du haut savoir ».

« Prendre résolument sa place dans ce vaste atelier de la science ; emprunter les méthodes nouvelles, mais les manier avec discernement, dans la sphère qui leur est propre ; n'abjurer du passé que ses erreurs, garder ses vraies conquêtes, sa psychologie, sa métaphysique, sa morale et rapprocher ces vérités supérieures, patrimoine antique de la pensée, des vérités nouvellement acquises par où se grossit son héritage, tel apparaissait à l'avance le rôle glorieux et fécond des Universités libres. »

Très loyalement encore, l'abbé d'Hulst rappelait ce qu'on avait fait en cinq ans, montrant le bien, mais signalant aussi, avec la clairvoyance et l'énergie qu'aurait pu y mettre un impitoyable adversaire, les insuffisances et les lacunes.

Ceci posé, il abordait ce qui faisait l'essence même de la loi Ferry. De la suppression du jury mixte, de la gratuité des inscriptions, il disait, en termes sobres et modérés, le strict nécessaire pour éclairer l'opinion. En revanche, l'abolition du titre d'*Université*, mot qui implique *l'universalité* de *l'enseignement*, lui inspirait ce passage si utile à méditer par les esprits superficiels qui tiennent qu'on peut impunément amputer de ceci ou de cela un établissement d'enseignement supérieur, alors que sa force lui vient principalement de la

communication qui s'établit entre les diverses *disciplines* et entre les intelligences.

« Quand vous n'enseignez qu'un seul ordre de sciences, vous créez une école, une Faculté. Quand vous rapprochez plusieurs branches du haut enseignement; quand, par exemple, vous juxtaposez les sciences positives et les sciences spéculatives et que vous les reliez par la littérature, cette forme supérieure dont toute science est le fond, vous faites autre chose qu'additionner le savoir au savoir, vous le multipliez par les rapports qui naissent du contact. Vous allumez un grand foyer d'activité intellectuelle; vous formez de vos professeurs et de vos élèves comme une grande famille pensante et chercheuse, dont les membres doués d'aptitudes variées, appliquées à des travaux divers, se prêtent un mutuel concours et sont les uns pour les autres une perpétuelle excitation au progrès... Qui dira ce que cette concentration de lumière peut faire naître de vocations scientifiques et révéler d'aptitudes d'abord inaperçues? Plus l'enseignement s'élève, plus il se rapproche de la région simple où toutes les sciences se touchent par le sommet. Si, dans son ascension courageuse, l'esprit atteint une de ces cimes, quel bonheur et quel avantage pour lui de trouver à ces hauteurs des guides qui l'introduisent dans les autres sciences qu'il vient de rencontrer en chemin!

« Et n'est-ce pas là, pour le dire en passant, ce qu'il y a de légitime dans la tendance actuelle de la philosophie? Quand elle fait fi de la spéculation, quand elle refuse à l'analyse psychologique le caractère et les droits d'une science expérimentale, quand elle exclut la métaphysique de la catégorie du *connaissable*, la philosophie *positive* a tort et se ment à elle-même. Mais quand elle appelle au secours de ses recherches toutes les ressources et tous les résultats des sciences d'observation, elle est dans le vrai, elle fait droit à un besoin réel, à une légitime exigence du temps présent. Eh bien! conçoit-on ce qu'une chaire de philosophie gagne à être dressée à quelques pas d'une Faculté des sciences, dans le voisinage de toutes les initiations scientifiques qui peuvent éclairer l'étude de l'homme et de l'univers?

« Cet avantage n'est pas moindre pour la théologie. C'est en multipliant ses points de contact avec toutes les parties du savoir humain, que la science sacrée se maintiendra à la hauteur des nécessités intellectuelles qu'elle doit satisfaire. La théologie est une métaphysique, il faut qu'elle se mesure avec toutes les hardiesses de la pensée contemporaine. Elle est une cosmogonie, il faut qu'elle puisse supporter le contrôle de toutes les sciences qui touchent aux origines cosmiques. Elle est une histoire, il faut qu'elle se plie à toutes les exigences de la critique, qu'elle s'initie à toutes les délicatesses des méthodes, qu'elle s'empare de tous les résultats acquis. Elle s'appuie sur des textes sacrés, il faut qu'elle soit en état de les défendre par toutes les ressources de la philologie. Elle est enfin et surtout une morale, il faut

qu'elle rivalise avec les plus fins moralistes pour analyser les mobiles qui déterminent l'individu dans ses actes ; il faut qu'elle dispute aux politiques, aux économistes, la connaissance des lois qui président au développement des sociétés. Voilà une tâche immense. Quel fardeau ! dira-t-on ! Mais non ! Cette nécessité de tout savoir n'est pas un fardeau qui accable, c'est une force qui soulève. Nous en avons connu, nous en voyons tous les jours, depuis cinq ans, de ces jeunes hommes dont l'enfance a été enfermée dans le cercle restreint d'humanités assez médiocres, dont l'adolescence a appartenu tout entière aux études essentielles et aux pieuses préparations du séminaire, mais que leurs évêques envoient à Paris dans cette maison des Carmes qui est comme l'École normale du clergé. D'abord ils sont comme étourdis de cette activité universelle qui, de toutes parts, sollicite leur esprit. L'immensité de ce champ du savoir semble fatiguer leur regard. Mais quand ils ont fait les premiers pas, tout se simplifie à leurs yeux ; la variété des leçons élargit pour eux les horizons de la pensée, sans y répandre la confusion. On assiste à ce spectacle admirable : des esprits qui s'ouvrent, des convictions qui s'éclairent, des puissances qui se révèlent et grandissent, des serviteurs qui se préparent pour la cause de Dieu et de la vérité. Voilà ce que c'est qu'une Université ! »

L'abbé d'Hulst dressait en ces termes le bilan de la loi Ferry :

« En nous enlevant le jury spécial, elle a porté atteinte au prestige de nos établissements et à la situation de nos professeurs. Toutefois, après avoir siégé cinq ans avec honneur à côté de leurs collègues de l'enseignement officiel, ces maîtres estimés gardent tout entière la considération que leur a value leur science, et nul ne pourra plus leur disputer le rang qu'ils ont conquis parmi les professeurs de Facultés.

« En supprimant le titre d'Université, la loi s'est mise en désaccord avec la réalité ; mais les fondateurs de nos Facultés libres sauront redoubler d'efforts pour grouper ensemble toutes les forces vives du haut enseignement, et maintenir à leur œuvre le caractère de synthèse scientifique, qui leur assurera dans l'opinion toute l'importance qu'on a essayé de lui ravir.

« En établissant la gratuité des inscriptions, la loi fait subir à nos établissements ce qu'on appelle en style commercial une *perte sèche ;* mais n'est-ce pas surtout dans une entreprise qui tient de l'apostolat, qu'il faut se rappeler le proverbe : *Plaie d'argent n'est pas mortelle?*

« Là s'arrêtent, grâce au Sénat qui a su l'amender, les préjudices que la loi Ferry nous a causés. Nous sera-t-il permis de rechercher les avantages qu'elle nous procure? »

Ces avantages, Mgr Richard l'avait déjà dit à l'assemblée des évêques, se ramenaient à un seul : une plus grande liberté.

« Sous le régime de la loi Ferry, l'enseignement libre est entouré de moins de privilèges et d'honneurs, mais il est plus libre. Sans doute, pour créer des Facultés, il faut encore qu'il réalise les conditions minimum imposées par l'ancien article 5 ; mais il fera des Facultés s'il veut en faire. Autrefois il y était à peu près contraint ; car, en dehors des Facultés, le système des cours libres n'offrait ni dignité, ni sécurité. En outre, le groupement de trois Facultés ensemble donnait droit au titre enviable d'Université et à la prérogative du jury spécial. Ce double avantage méritait d'être payé : qui sait si, au début, on ne l'a pas payé trop cher? Pour y atteindre, il a fallu du premier coup et presque à tout prix former trois Facultés au moins. Était-on libre de commencer par les plus nécessaires, de donner à chacune les développements successifs qu'elle eût réclamés, d'apporter, dans la création des chaires, dans le recrutement des maîtres, toutes les précautions et toute l'indépendance qui pouvaient assurer le succès? Le désir de remplir au plus tôt les conditions légales attachées au titre d'Université a entraîné les fondateurs à prendre, à l'égard de l'enseignement public, moins le rôle d'émules que celui d'imitateurs... Aujourd'hui il n'y aura plus qu'un seul intérêt à consulter : l'intérêt des études. On développera telle Faculté, on réduira telle autre. Si le nombre des chaires tombe au-dessous du chiffre légal, ou si, pour les remplir, on trouve des hommes éminents à qui manque le diplôme de docteur, on ne s'arrêtera pas devant ces difficultés de forme ; on perdra, s'il le faut, le titre de Faculté ; on prendra celui d'école, et l'on marchera droit devant soi, l'œil fixé sur le but qui est la science. Les besoins des élèves, les aptitudes des maîtres, les occasions opportunes qui s'offrent de développer telle ou telle branche de l'enseignement : voilà désormais ce qui devra guider les promoteurs de ces vastes entreprises, et non plus la préoccupation gênante d'une conformité qui s'imposait bien plus comme une servitude que comme un privilège.

« En suivant cette marche, on ira lentement ; l'œuvre, au début, pourra manquer de proportions ; il y aura, dans cet organisme naissant, des parties très développées, d'autres qui paraîtront atrophiées ; mais le temps, et les ressources qu'il amène, et les aptitudes qu'il révèle, aideront à combler des vides, à rétablir l'équilibre des forces. En attendant, on ne fera que des choses utiles et répondant aux moyens dont on dispose. Il n'y aura ni efforts perdus, ni sacrifices mal placés, ni dépenses regrettables. Et tous ces avantages se résumeront dans cette seule formule : *l'enseignement libre se développant librement.* »

Moins protégé, mais libre encore, cet enseignement allait-il cependant périr ou grandir? Telle était la question finale. L'abbé d'Hulst la posait aux catholiques français, de qui il dépendait de la résoudre ; il leur montrait leur devoir et dis-

cutait leurs craintes. Il terminait par ce tableau des bienfaits que leur constance assurerait à la cause chrétienne :

« Sous quelque nom qu'elle survive, l'œuvre des Universités libres est l'œuvre suprême de ce temps et de ce pays.

« C'est l'œuvre qui s'attaque au mal dans ses causes, qui va chercher le bien dans ses sources, qui remonte jusqu'aux sommets de la pensée, pour y démontrer par des faits, par des créations, par des résultats, l'accord réalisé, et par conséquent possible, de la haute science et de la foi.

« Quand on vous dira : Le christianisme a fait son temps ; sa discipline intellectuelle ne peut plus retenir les esprits affranchis, l'histoire dément ses origines, la philosophie désavoue ses dogmes, la science condamne ses traditions, la nature mieux connue supplante victorieusement son Dieu et son Christ, la sociologie remplace la morale et fait pâlir son Évangile ; quand on répétera devant vous ces affirmations audacieuses, que rien n'appuie, mais qui ont ébranlé tant d'âmes, oh ! vous ne vous donnerez plus la peine d'argumenter contre ces sophismes. Vous prendrez vos adversaires par la main ; vous les conduirez silencieusement dans nos amphithéâtres, dans nos laboratoires ; vous leur montrerez des maîtres qui savent et qui s'agenouillent, des étudiants qui apprennent et qui prient, des écoles où préside l'image du divin Crucifié et d'où partent, à chaque instant, les irradiations du haut savoir. Encore un peu de temps, et quand vous parcourrez avec nos détracteurs l'annuaire de l'Institut de France, vous leur y ferez lire les noms de nos professeurs ; quand vous jetterez les yeux sur les annales des sciences, vous y trouverez les découvertes de nos savants ; quand vous interrogerez la philologie ou l'histoire, la métaphysique ou la jurisprudence, pour leur demander compte de leurs progrès, vous rencontrerez l'activité féconde de nos écoles, mêlée à toutes les conquêtes de la pensée contemporaine ; et, vous retournant encore une fois vers les contempteurs de nos croyances, vous leur direz : *Voilà de la science et elle est chrétienne !* Ce jour-là, ce jour-là seulement, vous aurez fermé la bouche à vos ennemis.

« Mais vous aurez fait bien mieux encore. Vous aurez raffermi la foi des forts et consolé la foi des faibles. Vous aurez vengé la parole de Dieu du mépris injuste où la tenait une science frelatée. Vous aurez réjoui le cœur de l'Église, assuré la persévérance des générations qui grandissent et qui, jusqu'ici, semblaient grandir pour l'apostasie. A ces écoles populaires qui distribuent le pain quotidien de la vérité aux multitudes, à ces écoles secondaires qui jettent dans les jeunes esprits, appartenant aux classes éclairées, les semences du savoir et de la vertu, vous aurez donné le couronnement nécessaire des écoles supérieures où s'opère définitivement la rencontre des deux sciences, celle que l'homme trouve et celle que Dieu révèle. Ces deux sciences vont-elles se heurter ou s'unir ? A vous de le décider, et de cette décision dépendent les destinées de la civilisation. Si vous faites vivre et

prospérer nos grandes écoles, entre la société moderne et l'Évangile on ne parlera plus de divorce, mais d'alliance ; et sur les cimes où vous l'aurez conduite, la jeunesse savante et croyante signera le traité qui met d'accord la pensée humaine avec la pensée de Dieu[1]. »

Les évêques avaient encore confié à l'abbé d'Hulst la douloureuse mission de faire connaître à ceux dont les chaires étaient supprimées la décision qui interrompait leur carrière, et qui n'était atténuée que dans une trop faible mesure par la promesse d'une juste indemnité. Il lui fallut refaire, de porte en porte, le pèlerinage qu'il avait entrepris pendant les vacances de 1875 ; mais, cette fois, ce n'étaient plus des paroles d'espérance qu'il apportait. Il dut se raidir contre lui-même, et il lui arriva de paraître sec et froid. Rentré chez lui, il n'était plus maître de son émotion, et parfois, — il en a fait l'aveu à l'un de ses collaborateurs, — ses larmes coulèrent au souvenir des coups qu'il avait été contraint de frapper. Quant aux professeurs atteints, tous acceptèrent le sacrifice avec générosité.

Les autres mesures prises par les évêques au début d'avril s'exécutèrent à peu de chose près, ainsi qu'il appert du rapport présenté par Mgr Richard à l'assemblée générale du 21 juillet. Cependant la création de la seconde chaire d'Écriture sainte à la Faculté de théologie fut ajournée ; on annonça comme prochaine la fondation d'une seconde chaire de droit canon, d'une seconde chaire d'histoire ecclésiastique et d'une chaire de morale. A la Faculté de droit, on maintint quatorze professeurs au lieu de douze ; aux lettres, on ne conserva que trois cours publics : ceux de littérature française, d'archéologie et d'apologétique chrétienne, « le premier, dit le rapport, parce qu'il est très suivi, très bien fait, et que le professeur, M. l'abbé Demimuid, prend une part considérable à la préparation littéraire des élèves des Carmes ; le second, parce que cet enseignement, donné avec tant d'intérêt par M. l'abbé Duchesne, n'impose aucune charge nouvelle, le professeur étant rétribué sur le budget de l'École de théologie ; le troisième, parce que M. l'abbé de Broglie, qui a inauguré avec un vrai succès cet enseignement si utile, donne à l'Institut catholique un concours entièrement désintéressé. »

La préparation technique de la licence ès lettres fut reportée à l'intérieur du séminaire ; l'école des Carmes reprit en partie

[1] Publié par Mgr Odelin dans les *Nouveaux Mélanges*, t. II, p. 151-208.

son indépendance et son ancienne physionomie. Moyennant une augmentation de la subvention annuelle que lui versait l'Institut, M. l'abbé Monier, supérieur du séminaire, reçut mission de recruter, à défaut de professeurs titulaires, un certain nombre de maîtres de conférences et de pourvoir à leur traitement. Il s'adressa à quelques jeunes ecclésiastiques de talent, voire même, tout comme jadis, à des universitaires; mais, en raison des circonstances, seuls des professeurs de Stanislas purent répondre à son appel. A cette période, 1880-1883, se rattache l'entrée dans la vieille maison de la rue de Vaugirard, où M. Segond enseignait déjà la philosophie, de MM. Durand, Malvoisin, Egger, Baudrillart, David-Sauvageot, et, parmi les ecclésiastiques, de MM. Lechevallier, Lallemand, Misset, Beurlier, Delabroye, Lechatellier, Ragon (M. Pagis était déjà maître de conférences depuis 1878). « Le discernement avec lequel M. Monier sut faire ses choix, écrit à ce propos Mgr Péchenard, fut pour les candidats à la licence une garantie de succès, en même temps que l'économie avec laquelle il assura tous les services lui valut la reconnaissance de l'administration de l'Institut. Cependant ce système, malgré ses avantages, présentait aussi d'assez graves inconvénients, qui ne tardèrent pas à apparaître. En réalité, l'Institut était en danger de perdre son autonomie; l'abandon presque complet de la direction des études littéraires, le déplacement des charges financières qui en était la conséquence, affaiblissaient notablement l'autorité du recteur; et, en se prolongeant, cet état de choses, résultat de circonstances passagères, aurait retardé sans fin le travail de reconstitution de l'Institut et empêché à jamais son unification. Mgr d'Hulst ne tarda pas à s'en rendre compte [1]. »

Mgr Guibert avait tenté de profiter de la réforme de 1880 pour faire prévaloir l'idée que la majorité de ses collègues avait repoussée l'année précédente : confier à une seule compagnie, celle des Sulpiciens, toutes les chaires de la Faculté de théologie. « Ils ont déjà, disait-il, la direction du séminaire; quand les sujets qu'ils envoient à Rome depuis quelques années seront assez formés et assez nombreux, ils pourront prendre également la direction de l'enseignement. On évitera ainsi un dualisme qui peut n'être pas sans inconvénients, et l'on n'aura plus à se préoccuper du recrutement des profes-

[1] Mgr Péchenard. *l'Institut catholique de Paris*, p. 80-81.

seurs. » Fort heureusement, ce point de vue trop *administratif* ne l'emporta pas. L'archevêque de Reims, sans le vouloir, porta un coup au projet du cardinal Guibert ; il proposa, sur l'heure, « un brillant professeur de Saint-Sulpice » pour occuper la chaire de dogme à la place de l'abbé Galtier. On lui répondit aussitôt que ce « professeur était très utile à Saint-Sulpice, et que le supérieur général ne le donnerait certainement pas ». L'évêque de Saint-Dié s'éleva avec force contre l'opinion de l'archevêque de Paris : « Réduire l'enseignement dogmatique à une seule chaire, s'écria-t-il, c'est en rendre le développement impossible. Inféoder cet enseignement à une seule compagnie, c'est se priver d'avance du concours des hommes éminents qu'on pourra rencontrer dans d'autres congrégations ou dans le clergé séculier. J'adhère avec conviction aux principes qui ont prévalu dans la rédaction de nos statuts, et je verrais un grand inconvénient à s'en écarter. »

La réforme adoptée par les évêques, moins profonde que celle qu'avaient proposée les administrateurs, ramenait le chiffre des économies de cent cinquante-huit mille francs à quatre-vingt-deux mille cinq cents francs. Pour assurer à l'Institut catholique des ressources régulières, les prélats de l'assemblée de juillet 1880 établirent un tarif minimum qu'ils s'efforceraient de faire atteindre aux quêtes de leurs diocèses, de telle sorte que le revenu total en fût au moins de trois cent mille francs par an.

A partir de ce moment, le conseil supérieur des évêques cessa de se réunir, ou se confondit avec l'assemblée générale. Il ne fut rétabli qu'en 1893, sous le nom de *Commission de permanence*.

* * *

Avant de se séparer, les évêques réunis à Paris avaient tenté une dernière démarche auprès du cardinal Guibert : ils l'avaient supplié de confier enfin le rectorat de l'Institut à l'abbé d'Hulst, dont l'activité et les talents venaient une fois de plus d'être mis en évidence. L'abbé Gonil avait soixante-huit ans ; sa santé s'affaiblissait : il devenait urgent, surtout en présence d'une situation aussi difficile, de remettre l'œuvre entre des mains plus jeunes et plus vigoureuses. Mgr Guibert en convint, mais ne prit pas d'engagements formels.

Ce poste de recteur, Mgr d'Hulst le désirait ardemment. Il s'en était ouvert depuis longtemps à son ancien curé de Saint-Ambroise, l'archevêque de Reims, Mgr Langénieux. Il lui écrivait, le 29 décembre 1878 :

« Je suis bien reconnaissant à Votre Éminence du compte qu'elle a bien voulu tenir de mes ouvertures et de l'assurance qu'elle m'en donne. Plus que jamais, j'ai le regret de constater que l'erreur de ce choix (M. Conil) est partout sentie et déplorée. Plus que jamais aussi, je me sens impuissant à soutenir les charges incompatibles qui en résultent pour moi.

La création de notre École de théologie, — qui a un véritable succès, — révèle une lacune de plus : cette École n'a pas de chef, et il serait tout indiqué que, une fois transformée en Faculté, elle eût pour doyen le recteur de l'Université. D'une part, en effet, on ne peut guère prendre pour doyen un religieux qui aurait ainsi sous son autorité des religieux d'un autre ordre; d'autre part, les deux professeurs séculiers sont les plus jeunes, et ne peuvent être préférés aux deux autres. Il faut donc prendre le doyen en dehors du personnel actuel de l'École théologique, et dès lors le recteur paraît tout indiqué, pourvu qu'il ait des grades théologiques et certaines aptitudes.

Je vous assure, Monseigneur, que si l'on en trouve un qui réunisse ces conditions, je serai le plus empressé à demander qu'il soit nommé doyen et recteur; si surtout l'on rencontrait un canoniste qui, du même coup, inaugurerait l'enseignement si désirable du droit ecclésiastique, ce serait l'idéal. Je n'ai jamais songé à occuper cette place que comme pis aller; mais le *statu quo* n'est même pas un pis aller, c'est le néant.

« Je vois la difficulté de l'*exécution* toujours très grande; mais sa nécessité crève les yeux, et si l'on ne profite pas de l'occasion fournie par l'institution canonique pour organiser le rectorat de l'Université et le décanat de la Faculté de théologie, il se passera des années avant qu'on retrouve une opportunité pareille. »

Lorsqu'il eut connaissance de la démarche des évêques, en juillet 1880, l'abbé d'Hulst s'empressa d'écrire à l'un de ceux qu'il considérait comme un protecteur naturel, Mgr Regnault, de Chartres, une lettre où il s'efforçait de désarmer certaines préventions possibles et même des oppositions qui s'étaient discrètement manifestées.

« L'assemblée, dit-il, a demandé au cardinal de me nommer à la place de vice-recteur. Le cardinal a déclaré ne pas s'y opposer; mais l'assemblée n'a rien précisé quant à l'époque du remplacement et s'en est rapportée au cardinal pour l'opportunité de l'exécution. Je crois donc que la chose se fera quand Son Éminence trouvera l'occasion d'offrir à M. Conil une compensation convenable, par exemple une

stalle de chanoine, et l'occasion aussi de me remplacer comme grand vicaire titulaire. Cela peut se faire attendre plusieurs mois. Je suis bien touché de la paternelle sollicitude de Votre Grandeur, et je la prie de croire que je ne négligerai rien pour écarter toutes les défiances, selon moi mal fondées, que pourrait soulever mon nom ou celui de M. de Broglie. Quant à M. Duchesne, il a en effet besoin d'être contrôlé; mais je puis vous assurer, Monseigneur, que nous le suivons de près. Il a d'ailleurs d'excellents sentiments et ne pèche que par des façons de parler trop hardies, et qui sentent un peu la science profane[1]. »

Le cardinal Guibert prit son parti avant la fin des vacances. L'abbé d'Hulst en avertit aussitôt (17 septembre) l'archevêque de Reims : « Mon affaire de rectorat est sur le feu. Le cardinal est tout à fait gagné. M. Icard doit amener le bon M. Conil à se démettre spontanément; on lui donnerait un titre de vicaire général honoraire, avec des occupations effectives à l'archevêché, et on lui ferait un traitement sur le chiffre alloué au budget de l'Université pour le recteur, en attendant un canonicat qu'on pourra ainsi attendre patiemment. Tout ceci est archi-confidentiel, jusqu'à ce que cela ait réussi. Je recommande cette affaire très actuelle à vos prières de père et d'ami. »

Six jours après la chose était accomplie.

« C'est fait, écrit le 23 septembre l'abbé d'Hulst à Mgr Langénieux : le bon cardinal a enfin vu la chose par lui-même; et alors il s'y est mis avec un entrain tel, que je ne le reconnaissais pas... Le titre de grand vicaire a fait un effet magique, et le digne recteur paraît enchanté. Je prendrai possession le mois prochain. Combien je vous suis redevable de ce résultat, Monseigneur ! Avec l'opposition inattendue du cardinal de Rouen et la *froideur* montrée par Mgr de Larisse, que retenaient des motifs de délicatesse, l'affaire était manquée si vous n'aviez pris, à la dernière heure, une initiative que tout semblait décourager. Oui, vous avez été père pour moi dans cette circonstance, et vous avez fait ce que vous vouliez faire il y a huit ans, en me tirant de Saint-Ambroise. Je prends l'œuvre dans des conditions presque désespérées, à cause de la panique générale qui me fait douter si nous aurons une rentrée. Mais l'école des Carmes est là pour faire vivre l'œuvre pendant la tourmente. C'est de ce côté qu'il faudra diriger le plus d'efforts et de sacrifices. Et, en attendant la résurrection de l'œuvre laïque, je m'appliquerai à l'étude, et un peu, je l'espère, à l'enseignement[2]. »

[1] Lettre du 25 juillet 1880.

[2] L'abbé d'Hulst ajoute en post-scriptum : « J'ouvre le journal du matin et j'y vois le nouveau ministère. J'avais espéré que Constans quitterait les

Il semble, à lire ces derniers mots, que l'abbé d'Hulst ait eu conscience qu'il lui manquait encore quelque chose pour remplir avec toute la perfection possible les hautes fonctions auxquelles il venait d'être appelé. Demandons-nous, avec lui, où il en était à cette heure solennelle qui marquait son entrée définitive dans la voie qu'il n'avait plus qu'à suivre jusqu'à la mort.

Son intelligence était telle que nous l'avons toujours vue, vive, prompte, ouverte à tout. Sa culture personnelle était restée presque exclusivement théologique et philosophique ; il saisissait à merveille et il exposait avec aisance les systèmes les plus abstraits, les plus opposés les uns aux autres ; il en voyait du premier coup et savait en faire toucher du doigt le fort et le faible.

A un moindre degré, mais à un degré encore très élevé, il avait l'esprit scientifique. Sans s'être spécialement adonné à aucune science particulière, il avait su se tenir au courant du mouvement général des sciences ; il s'assimilait facilement les théories, en voyait et en retenait sans peine les conséquences pratiques. Il était moins versé dans la critique historique et dans la critique des textes. A vrai dire, il ne l'avait jamais pratiquée ; il n'en parlait qu'en écho d'autrui, ce qui n'était pas toujours sans inconvénient, surtout en un temps où les questions d'exégèse et d'histoire des dogmes allaient prendre, dans les milieux catholiques, l'importance prépondérante qu'elles avaient déjà au dehors. Là où il eût été si utile qu'il jugeât par lui-même ou donnât une direction, il subissait, au contraire, l'influence de certaines affirmations audacieuses et outrecuidantes, qu'il tenait trop facilement pour l'expression d'une science acquise et établie. Ce n'est pas qu'un recteur soit tenu à être un savant universel, et à prendre position lui-même dans toutes les questions controversées, ce serait demander l'impossible ; mais l'abbé d'Hulst était destiné à quelque chose de plus que l'administration d'un important établissement d'enseignement supérieur ; il allait bientôt apparaître comme un guide dans ce grand mouvement intellectuel et scientifique qui s'emparait alors des catholiques et d'une partie du

cultes. En somme, c'est très menaçant : les trois ministres conservateurs, Freycinet, Varroy, Jauréguiberry, sont seuls écartés ; ils sont remplacés par des doublures. Constans, Cazot, Farre triomphent. C'est l'exécution des décrets à bref délai contre deux ou trois congrégations d'hommes au moins. »

clergé, et ce mouvement intellectuel était surtout critique ; de là le regret que nous exprimons.

Au surplus, grâce à la souplesse de son intelligence, les relations qu'il avait entretenues depuis cinq ans avec les membres du corps enseignant de l'Université catholique lui avaient donné des notions de tout.

Il avait acquis, en outre, une réelle expérience des choses de l'enseignement ; il avait vu de près l'organisation des Facultés et autres établissements d'enseignement supérieur de l'État ; il en avait conçu une estime que ne contribuaient pas médiocrement à accroître les difficultés auxquelles il s'était lui-même heurté lors de la fondation de l'Université catholique ; la façon dont il en parlait contrastait avec la légèreté et l'injustice de bien des jugements outrés, dont on avait été naguère si prodigue autour de lui [1]. Il se faisait d'ailleurs une idée très exacte et très haute de ce que devait être l'enseignement supérieur catholique, la brochure que nous avons analysée le prouve surabondamment ; il voyait que, dans l'enseignement public, les tendances irréligieuses, jusque-là contenues, allaient désormais avoir libre cours et même être favorisées [2] ; il sentait donc l'absolue nécessité de lui tenir tête, mais d'une façon sérieuse et technique, et non à l'aide de vaines protestations et de grands mots [3].

Aux qualités intellectuelles et à l'expérience professionnelle, l'abbé d'Hulst joignait l'habitude d'administrer et de traiter avec les hommes, chose essentielle à qui incombe surtout la mission de *régir*. Peut-être l'extrême promptitude de son esprit l'entraînait-elle parfois à prendre des décisions précipitées, ou à porter des jugements trop hâtifs. C'est de là que sont venues les erreurs, d'ailleurs peu nombreuses, de son

[1] « L'enseignement public, tel qu'il est actuellement distribué dans notre pays, représente le travail des siècles : c'est une accumulation d'expériences, d'études, de découvertes qui compose le capital intellectuel de la nation. L'initiative de l'Eglise et celle des hommes de science ont commencé la formation de ce patrimoine ; l'Etat aujourd'hui l'administre et l'augmente par des efforts louables que couronnent de brillants succès. » (*Que vont devenir les Facultés libres? loc. cit.*, p. 197. — Cf. p. 176 : « traditions pédagogiques, direction des plus illustres maîtres, organisation sans égale, » etc. etc.)

[2] *Ibid.*, p. 175, note 1. — Dans le texte auquel cette note sert de correctif, l'abbé d'Hulst avait dit que c'était calomnier l'Université que d'en faire la servante de l'impiété ; il avait rendu hommage aux catholiques qu'elle comptait et déclaré que ses programmes n'offraient presque jamais rien d'offensant pour l'orthodoxie.

[3] *Ibid.*, p. 197-199.

gouvernement. L'excès d'occupations et les incontestables inconvénients qu'il entraîne ne se firent sentir que plus tard.

En 1880, l'abbé d'Hulst avait tout l'entrain, toute la vigueur de la jeunesse, avec les avantages d'une expérience de très bonne heure acquise dans la pratique des affaires. Enfin, il apportait à l'œuvre dont il était chargé la ferme volonté de s'y donner de tout cœur, pour les âmes et pour Dieu, l'esprit de sacrifice et l'esprit de foi.

Un recteur d'Université catholique n'a pas seulement une tâche intellectuelle et scientifique; il n'est pas seulement, en outre, un homme de gouvernement : il a une mission morale et religieuse; celle-là, sans la moindre restriction, l'abbé d'Hulst était plus qu'aucun autre apte à la remplir. En lui, le prêtre était achevé, quoique, comme tous les saints prêtres, il n'ait jamais tenu pour consommée l'œuvre de sa perfection. Ses notes de retraite et ses lettres à sa sœur, la Mère Marie-Catherine, donnent la plus juste idée et de sa vie intérieure et de l'incessant désir de progrès qui l'animait. Il convient de le montrer encore une fois; nous ne reviendrons plus sur ce sujet que quand, touchant au terme de la vie de Mgr d'Hulst, nous dirons ce qu'était devenue cette âme profondément sacerdotale.

Quelle que fût l'agitation de ses jours, il lui suffisait de se recueillir pour sentir la présence et la *présence d'ami* de Notre-Seigneur : ce sont ses propres expressions [1]. Mais, surtout, plus il avançait dans l'existence, plus la vie chrétienne lui apparaissait sous la forme du sacrifice, et du sacrifice en union avec celui du divin Maître. Voici, par exemple, les « vœux de fête », bien singuliers aux yeux des gens du monde, qu'il adressait à sa sœur en 1876 :

« Que Notre-Seigneur vous ayant aimée jusqu'à la fin de son amour qui n'a pas de fin, vous l'aimiez jusqu'au bout du vôtre. — Que Notre-Seigneur vous ayant laissé ce mémorial de son sacrifice, vous ne soyez jamais déconcertée devant le sacrifice. — Que Notre-Seigneur, demeurant dans l'Eucharistie, toujours à la portée de votre regard, de votre prière et de votre amour,

[1] *Notes de retraite,* 1875; et, dans une lettre à sa sœur, le 31 juillet 1877 : « Je relis la vie de saint Dominique, dont je dois prêcher le panégyrique samedi prochain à Paris. Cela me remet dans cette douce atmosphère de Dieu d'où les saints ne sortaient pas, et où moi je n'entre guère, et où cependant, par une divine miséricorde, je n'entre jamais sans m'y retrouver comme chez moi. »

vous n'ayez jamais besoin d'un autre trésor, d'un autre consolateur, d'une autre fidélité que la sienne; et que toute déception venant de l'homme soit impuissante à vous ôter votre paix, à altérer votre charité, à aigrir votre douceur. C'est le commandement du Seigneur, c'est son exemple, c'est son don [1]. »

Cette paix que le chrétien peut et doit trouver ici-bas, l'abbé d'Hulst sait bien que ce n'est pas celle du monde : « Le monde prétend asseoir sa paix sur l'exemption de la souffrance, Jésus établit la sienne sur l'acceptation amoureuse de sa croix; et si cette paix douloureuse est tout ce que peuvent attendre sur la terre les âmes de bonne volonté, il leur reste la promesse de la gloire et de la joie pleine du ciel. *Gloria in excelsis, in terra pax* [2]. »

Ce n'est pas que les sentiments humains soient morts en lui; au contraire, son âme est toujours vibrante aux émotions. Il ne veut même point chercher à atteindre une sorte d'impassibilité stoïcienne qui annulerait au fond le sacrifice : « Vous avez donc bien raison, écrit-il à sa sœur, de ne pas croire que la perfection doive étouffer le sentiment jusqu'à empêcher de souffrir. La sensibilité du cœur est, comme la croix de Jésus, l'instrument du sacrifice et, par conséquent, la condition du mérite et l'occasion précieuse de fournir le témoignage de l'amour [3]. » Volontiers il se laisse aller aux souvenirs d'un passé cher et détruit; mais « si tous ces souvenirs sont doux au cœur, les regrets qui les accompagnent n'ont rien d'amer, parce que, de toutes ces choses disparues, les unes ont été enlevées par l'adorable volonté de Dieu, les autres lui ont été volontairement sacrifiées, et, par conséquent, ni les unes ni les autres ne sont perdues; elles sont, au contraire, gardées dans les réserves très sûres et très fidèles de cette miséricorde qui veut bien devenir une justice, en faisant de la récompense promise au sacrifice une dette de Dieu envers ses pauvres créatures [4] ».

Il semble pourtant que, parfois encore, certains regrets s'emparent de lui et occupent son âme; il en fait à sa sœur une humble et touchante confession :

« Chère sœur, cette journée de samedi a été bien douce, quoique très émue. En la terminant, je me suis retrouvé sans transition dans

[1] Le jeudi saint, 13 avril 1876.
[2] Lettre à sa sœur, 23 avril 1876.
[3] Lettre à sa sœur, 28 septembre 1879.
[4] Même lettre.

ma fournaise. Mais ici, à Louville, les souvenirs et les sentiments de famille m'envahissent de nouveau au point de devenir une tentation. Je suis tenté de me plaindre au bon Dieu de m'avoir fait maître de ce lieu où ma destinée semblait être de trouver toujours accueil paternel ou fraternel. Et puis je m'accroche à cette propriété que je regrette d'avoir, et il me vient des idées qui me feraient presque regarder en arrière vers le monde, afin d'y chercher un avenir terrestre pour cette maison qui sort de ses ruines. Alors je pense à nos tombes, à cette église qui les abrite, à toutes les grâces qu'ont reçues là ceux dont nous n'avons plus que la cendre, et je me dis que décidément le ciel vaut seul la peine qu'on s'y prépare un séjour, et je me console de voir finir notre famille en voyant qu'elle s'éteint dans les bras de l'Église. D'autres fois, la tentation prend une autre forme : c'est vous qui en êtes l'objet ou l'occasion. Je rêve des circonstances qui vous amèneraient à finir vos jours avec Anne et moi dans ce lieu, et je sens alors un reproche de Celui qui est jaloux, qui vous a prise pour Lui, qui vous a donné pour héritage sa croix, qui vous la fait rencontrer sous toutes les formes, même les plus inattendues, dans l'asile où vous étiez allée chercher la paix, et qui ne veut pas que je contredise, même par l'imagination, les vues très hautes, très droites et toutes surnaturelles de sa Providence sur votre âme. Voilà, chère sœur, l'aveu de mes faiblesses. Vous en conclurez peut-être que le séjour de Louville ne me vaut rien ; vous vous tromperiez. Ce sont là les impressions du premier moment. Après cela, le grand repos dont on est enveloppé ici produit un effet de recueillement qui permet d'entendre la voix de Dieu, et qui vous invite à profiter des facilités incomparables qu'on a pour converser avec lui dans ce lieu [1]. »

Entendre la voix de Dieu, telle est sa grande préoccupation. Il se complaît dans cette pensée que « tous les actes de Dieu fait homme sont des appels, et que tous ces appels provoquent à un combat [2] ». Il prend même la résolution de se répéter à son réveil la parole de l'Évangile : *Magister adest et vocat te*, et cela chaque jour, jusqu'au jour du dernier appel, « car il y aura un appel suprême qui m'invitera à quitter pour toujours la vallée des larmes, à entrer pour toujours au pays des vraies joies. La mort considérée comme le dernier appel de l'amour de Jésus, quelle douce perspective ! Et, qu'importe alors que la vie soit obscure et triste comme elle l'est ! Que faut-il donc ? Il faut m'exercer à répondre à Jésus-Christ : *Ecce ego, quoniam vocasti me* [3]. »

1 Lettre à sa sœur, 6 septembre 1876.
2 Retraite de 1875.
3 Retraite de 1877.

Ses méditations de retraite portent la trace de cette double préoccupation, l'œuvre de Dieu qu'il a à accomplir, *in his quæ Patris mei sunt* OPORTET *me esse*, et sa propre réforme, sans laquelle il ne fera rien qui vaille. « Je fis ma confession de l'année sans m'épargner, et je me relevai très consolé et très résolu à poursuivre l'œuvre de ma réforme intérieure et extérieure [1]. »

Les *Exercices de saint Ignace* sont de plus en plus la forme où viennent s'encadrer presque naturellement ses réflexions et ses résolutions [2], *presque*, car il y a toujours quelque lutte : « J'ai continué hier, écrit-il en 1876, à *me débattre* avec les *Deux Étendards*, les *Trois classes d'hommes* et les *Trois degrés d'humilité*. » Ce grand esprit se débat en effet pour donner un tour aussi déterminé à des pensées et à des sentiments qui voudraient s'exprimer d'une manière plus spontanée. Il en vient à savoir à coup sûr ce que tel exercice produira en lui : « Je sais maintenant, quand je vais faire les *Exercices*, que je sentirai tel combat, que je recevrai telle lumière, telle grâce, et l'effet ne manque pas de justifier mon attente. Mais, si mon étonnement diminue, ma reconnaissance doit augmenter, et mon cœur doit déborder de joie en reconnaissant l'empreinte de la lumière de Dieu dans mon âme : *Signatum est super nos lumen vultus tui ; dedisti lætitiam in corde meo* [3]. »

Cette méthode, il l'aime, il l'admire, il voudrait la faire comprendre et apprécier par tous : « Quelle puissance dans ces *Exercices* ! écrit-il à sa sœur en 1876... A vrai dire, maintenant que j'ai goûté de cette méthode, je ne conçois plus d'autre retraite : il me semble que je commence seulement à entrevoir le service de Dieu [4]. » Et, l'année suivante : « Plus je fais les *Exercices*, plus j'y trouve de sève divine. Je vous plains de ne pouvoir les savourer toute seule ; je vous souhaite de trouver quelques jours dans l'année pour puiser là les forces dont vous avez besoin [5]. » En 1878 encore : « Pour un peu, j'irais criant à tout venant : Avez-vous fait les *Exercices* ? Pourquoi ne fait-on pas les *Exercices* ? A quand les vôtres [6] ? »

S'il fait tant de cas de la méthode de saint Ignace, ce n'est pas

[1] Retraite de 1876.
[2] Retraite de 1877. « J'entre peu à peu en possession des *Exercices*. »
[3] Retraite de 1878.
[4] Lettre à sa sœur, nuit de Noël 1876.
[5] Lettre à sa sœur, 24 décembre 1877.
[6] Lettre à sa sœur, 16 décembre 1878.

qu'il la juge simplement en spéculatif, en artiste, en moraliste : c'est qu'il en reconnaît sur lui-même la singulière efficacité : elle le provoque réellement aux résolutions les plus courageuses : « J'ai bataillé tout le jour avec ces prières extraordinaires que saint Ignace nous fait faire à la fin des *Deux Étendards* et dans le *Troisième degré d'humilité*. Il m'a fallu du temps pour comprendre que je pusse et dusse demander sincèrement des choses qui sont si fort au-dessus de ma vertu, et si loin, hélas! de mes sentiments actuels. Mais, enfin, sur la foi de saint Ignace et de tous ses interprètes, je les ai demandées de bon cœur, et je vais les redemander pendant la messe de minuit, afin de protester par là contre les réserves et les restrictions de la nature, et d'obtenir de faire au moins un petit pas en avant dans la voie au bout de laquelle se trouvent ces choses sublimes [1]. »

Ces choses sublimes, ce sont la pauvreté spirituelle la plus complète (*summam*), voire la pauvreté *réelle*, excessive, si c'est la volonté de Dieu, puis l'opprobre et le mépris, pour arriver par là à la véritable humilité qui introduit dans toutes les autres vertus [2]. Il s'arrête devant une double difficulté, « difficulté de l'esprit : d'après le texte même des *Exercices*, et surtout d'après le commentaire du Père Roothan, tout chrétien qui, déjà fixé dans son état, désire s'y sanctifier, peut et doit entrer dans l'esprit de cette méditation. Mais comment le désir *sincère* de la pauvreté, même effective, et surtout le désir des opprobres et du mépris peut-il être une condition générale de l'avancement dans la vertu? Difficulté de la volonté : j'ai beau me mettre en face de certaines situations qui n'ont rien d'invraisemblable, et où je paraîtrais couvert de confusion devant les hommes, exposé aux reproches en partie fondés, en partie immérités de telles ou telles personnes dont l'estime m'est chère, j'ai beau me dire : Si Dieu le voulait, il faudrait l'accepter sans murmure; j'arrive bien à un acte de résignation, mais qui ne diminue rien des répugnances violentes que cette perspective soulève en moi; de cette résignation attristée à un élan généreux inspirant le désir et la demande de ces humiliations il y a si loin, que j'hésite à formuler une prière qui serait un mensonge [3]. »

[1] Lettre à sa sœur, nuit de Noël 1876.
[2] Retraite de 1876.
[3] Retraite de 1876.

Il finit cependant par la formuler et « s'offre de bon cœur pour de plus signalés services au Roi éternel ».

Faisons d'ailleurs observer qu'il ne se tient pas pour satisfait des plus nobles élans, et que les résolutions grandes, mais générales, ne lui suffisent pas; il en prend de très particulières et très précises, par exemple, au sujet du lever matinal qui lui coûte toujours; mais « du lever dépend l'oraison, et de l'oraison dépendent la célébration pieuse de la sainte messe, la digne récitation du bréviaire, l'esprit de foi dans le travail, la patience dans les contrariétés, la charité et le support dans les relations avec le prochain, l'esprit de détachement du monde, de la vanité et des sens[1] ». Ou encore cette autre résolution, qui lui est suggérée par la méditation sur la vie de Jésus à Nazareth : « J'en rapporte un fruit véritable : l'estime de mon genre de vie actuel, composé de petites occupations sans charmes, sans élévation et sans loisirs... *Je veux donc m'y remettre avec courage et avec amour, ne plus m'en plaindre, ne plus faire valoir ce que cela me coûte, ne plus murmurer contre tel ou tel qui me sont une occasion de surcharge*[2]. »

Chaque année marque un progrès dans l'intelligence des *Exercices*, des voies de la perfection chrétienne, et aussi une plus complète acceptation des sacrifices qui y conduisent; témoin cette note du 14 décembre 1878 :

« Journée des *Deux étendards* et de l'*élection*. Journée émouvante, journée pleine de grâce. L'âme est remuée jusqu'au fond. *Domine, quid me vis facere?* J'ai fait deux fois l'exercice des Deux étendards. Je n'éprouve plus, comme les années précédentes, de difficultés à faire le colloque et les demandes héroïques qui le terminent. J'ai laissé de côté les obscurités théoriques de cette question : je prends ces offrandes sublimes et ces prières héroïques comme des *exercices* proposés à mon cœur, à ma volonté, pour les amener à se déprendre de l'amour-propre. Je ne me fais pas l'illusion de croire que mes dispositions actuelles répondent à ces sentiments qui sont le dernier mot de la perfection... Mais j'en viens à *désirer*, sinon encore fortement, du moins sincèrement, d'avoir de pareils sentiments. Et en exprimant à Marie, à Jésus, au Père céleste ce désir dans la prière des trois colloques, je sens que je réagis utilement contre l'amour de moi-même, l'amour de mes aises, de la louange et du monde, et que je m'approche au moins de l'*indifférence*. »

[1] Même retraite.
[2] Retraite de 1877.

Par une coïncidence remarquable, les sacrifices pécuniaires qu'il avait faits et les engagements qu'il avait souscrits en faveur d'une œuvre qui lui était chère[1], ainsi qu'à sa sœur, le mettaient en présence d'éventualités où la pauvreté et l'humiliation ne fussent pas demeurées pour lui dans le domaine de l'imagination. Il eut alors, pour la première fois, la vision très nette de ce qui devait être la réalité de ses dernières années : l'anéantissement de sa fortune, et l'on peut dire que, cette rigoureuse épreuve, il l'entrevit et l'accepta dix-huit ans avant sa mort :

« Un mouvement rapide mais profond a agité mon âme. En essayant de faire les offres d'un plus grand prix qui terminent cet exercice, j'ai eu devant les yeux l'éventualité d'un dénouement désastreux de l'affaire de X. où je suis engagé par les liens de l'affection, par la responsabilité de mes conseils et, pour une part relativement notable, par ma signature. Je me suis représenté en un moment le jugement du monde, du clergé, de mes supérieurs ecclésiastiques sur moi, si la chose arrivait. Je me suis dit : Je trouverais là ces mépris qui me font frissonner d'avance, cette réputation de folie, ce blâme de ceux dont l'estime m'est la plus précieuse... Et j'ai essayé de m'offrir pour cela... Je me suis dit qu'en pareil cas, ma vie devrait changer. Par une association d'idées que je ne crois pas pouvoir confier au papier, j'ai été amené à me demander si Dieu ne prendrait pas ce moyen pour me faire entrer dans la vie religieuse, en consacrant tout mon avoir à liquider cette affaire pour la plus grande gloire de Dieu... A la pensée d'une vocation religieuse, ainsi ménagée par la Providence et liée pour moi à l'acceptation d'une grande épreuve, j'ai éprouvé une paix joyeuse. Je me suis dit alors : Mais si prochainement il était question de m'attacher par un lien durable à l'Université catholique, il faudrait bien choisir entre cela et la vie religieuse... »

Et, dans une lettre où l'humour se mêle à l'éloquence et à un grand esprit de foi, il expose à sa sœur ses sentiments :

« Si nous devons être ruinés et déconsidérés ensemble, je me suis offert de bon cœur, pourvu que cela serve à la gloire du divin Maître. Il est quelquefois comme cela, le divin Maître : on croit travailler à sa gloire en lui bâtissant une belle chapelle, et Lui veut se glorifier en vous préparant une belle faillite, avec accompagnement de reproches, de mépris et de déconfitures de toutes sortes. Nous verrons bien... En attendant (et ceci nous ramène au matériel), je vois qu'en laissant de côté la dette de la maison, il vous manque plus de sept mille francs

[1] La construction d'un couvent à Lyon.

pour les échéances d'intérêt en janvier, et que, d'après la signature que j'ai donnée, je devrais fournir ces sept mille francs dont je n'ai pas le premier sou. Pour cette fois nous prendrons sur le capital, puis je tâcherai de faire arriver quelques dons, et, au bout du terme de l'emprunt, je devrai restituer au capital ce qui aura été mangé... C'est moi qui serai mangé. Que ne puis-je vous parler en détail de mes *Exercices!* Là sont les vraies réalités. Oh! que je vous plains, pauvre sœur! ayant quitté les vraies joies de la famille, quand elles existaient encore, pour trouver Jésus seul, de vivre au milieu des soucis d'argent et des angoisses du papier timbré! Dites-vous bien que c'est là pour vous la consommation du sacrifice, le vrai Gethsémani où l'âme donne d'autant plus au divin Époux qu'elle l'aperçoit moins et qu'elle se croit plus loin de lui. Et puisque Noël approche, cherchez aussi votre consolation auprès du petit Dieu pauvre. Cette pauvreté criante et criarde que vous souffrez, elle est bien sienne, car c'est pour lui que vous vous êtes mise dans ce cas. Hier, en récitant les matines de dimanche, je récitais le psaume IX, qui est toutplein des tendresses de Dieu pour le pauvre, et il me semblait que ces paroles étaient écrites pour vous... Lisez-le, ce cher psaume qui m'a consolé à votre endroit : *Et factus est Dominus refugium pauperi, adjutor in opportunitatibus, in tribulatione.* C'est bien là ce qu'il nous faut, n'est-ce pas? C'est bien l'heure de la tribulation, l'heure où le secours serait opportun. *Et sperent in te qui noverunt nomen tuum, quoniam non dereliquisti quærentes te, Domine...* Et qui cherchiez-vous à Lyon, sinon le Seigneur? Il ne peut pas vous abandonner... *Quoniam non in finem oblivio erit pauperis; patientia pauperum non peribit in finem.* Dieu paraît quelquefois oublier le pauvre (et c'est un peu le cas pour vous), mais il ne l'oublie pas pour toujours. Le pauvre a besoin de patience, mais sa patience ne sera pas perdue... Allons, mon Dieu, levez-vous, montrez-moi votre main en vous ressouvenant du pauvre. *Exsurge, Domine Deus, exaltetur manus tua; ne obliviscaris pauperum.* Le pauvre est laissé à vos soins, il est orphelin de secours sans vous. *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.* Voilà nos remontrances à Notre-Seigneur, et voici sa réponse par la bouche du Roi-Prophète : Le Seigneur n'a pas eu besoin d'entendre la prière du pauvre; il a entendu son secret désir, son oreille s'est ouverte au muet langage du cœur : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus; præparationem cordis eorum audivit auris tua.* Chère sœur, en lisant ceci hier, j'étais ému et je bénissais Dieu de m'avoir envoyé pour vous ce réconfort de la divine parole. Il faut que je m'arrête; j'irai vous voir dans un mois. Nous retournerons des chiffres dans une caisse vide, et la vapeur me ramènera dans ce vilain Paris. A quand *la patrie?* »

Comme toutes les âmes éprises de perfection, l'abbé d'Hulst avait reconnu dans l'esprit de pauvreté l'une des conditions les plus indispensables du progrès dans la vertu : « J'ai fait des

réflexions très particulières, empruntées à ma propre expérience des âmes (si petite qu'elle soit), lisons-nous dans ses notes de retraites de 1880, et j'ai reconnu que saint Ignace avait bien raison de montrer dans l'attache à la richesse l'introduction à tous les maux. J'en ai conclu à la nécessité d'avancer dans le détachement, pour être en mesure d'y incliner les autres. »

Tel était le prêtre entre les mains de qui la confiance des évêques venait de remettre les destinées de l'Institut catholique. Nul ne présentait un plus bel ensemble de talents et de vertus; nul n'était plus capable d'agir sur des hommes voués par profession au travail intellectuel et à la défense de la vérité, ou sur de jeunes catholiques avides de s'instruire et de s'éclairer.

A la rentrée de 1880, l'abbé d'Hulst quitta l'archevêché et son domicile particulier, pour occuper désormais, dans le vieux couvent des Carmes, le sévère appartement où il devait, seize ans plus tard, rendre le dernier soupir.

Le 26 janvier 1881, il échangea le titre de vice-recteur contre celui de recteur[1]. Avant la fin de la même année, Léon XIII le nomma prélat de sa maison. Divers ecclésiastiques, amis de l'abbé d'Hulst, portant sur ces sortes de prélatures le jugement qui était alors assez général dans le clergé français, eussent préféré de beaucoup le voir revêtu du caractère épiscopal avec un titre *in partibus;* son autorité en eût été réellement accrue. L'abbé d'Hulst reçut, avec les sentiments qui convenaient, une distinction par laquelle le Saint-Père avait entendu témoigner sa bienveillance à la personne qui en était l'objet et à l'Institut catholique lui-même. « Je ne veux pas vous laisser apprendre par le bruit public, écrit-il à sa sœur, le 8 décembre 1881, que le Saint-Père vient de me nommer prélat de sa maison « en considération des services rendus à l'Institut catholique ». Ce considérant me touche et me réjouit. Autrement, la dignité en elle-même me paraît plus gênante qu'avantageuse, en France et à Paris surtout, où elle est peu comprise. Mais, comme personne ne l'a demandée pour moi, le

[1] On lit dans le procès-verbal de l'assemblée générale des évêques fondateurs, séance du 26 janvier 1881 : « L'assemblée accepte la démission que M. l'abbé Conil a cru devoir remettre entre les mains du cardinal président. En renouvelant à ce prêtre vénéré les témoignages de sa gratitude pour les services qu'il a rendus à l'œuvre naissante, l'assemblée lui confère le titre de recteur honoraire. M. l'abbé d'Hulst est nommé recteur. »

caractère spontané de cette faveur me rend reconnaissant et ne me permet pas de la dissimuler[1]. »

[1] L'abbé d'Hulst écrit de même à Mgr Regnault, évêque de Chartres, le 27 décembre 1881 : « Mgr l'archevêque de Larisse a sans doute appris à Votre Grandeur que le Saint-Père vient de donner suite à la pensée bienveillante qui m'avait été communiquée d'avance... Cette distinction étant accordée beaucoup plus à l'Institut catholique qu'à ma personne, je suis obligé de m'en réjouir et de ne pas la dissimuler. »

CHAPITRE XIV

LE RECTORAT DE Mgr D'HULST
1880-1896

LE PROGRAMME DU NOUVEAU RECTEUR
RÉORGANISATION ET PROGRÈS DES FACULTÉS ET ÉCOLES
COURS PUBLICS

Le cardinal Guibert présente le nouveau recteur à l'Université catholique. — Paroles d'espérance qu'il prononce. — Discours de l'abbé d'Hulst à la séance solennelle de janvier 1881 ; comment il parle de la réforme des Facultés ; projets qu'il annonce. — Le programme de Mgr d'Hulst et les bienfaits qu'il attend de l'enseignement supérieur catholique. — Il a résumé les raisons d'être des Universités catholiques dans sa brochure de 1892 : *l'Institut catholique de Paris, son caractère, son but, son importance, son organisation, ses résultats, ses besoins.* — Former une élite sociale, constituer un foyer scientifique chrétien, tel est son but. — Discours de 1886 sur le rôle de cette élite sociale : vues profondes sur l'état de la France. — Discours de 1885 : le mal de la société contemporaine ; comment l'enseignement supérieur catholique peut seul y porter remède. — Magnifique discours de 1895 sur le rôle des *ferments*. Comment Mgr d'Hulst espère réaliser ce programme. — Ce qu'il entend faire des diverses Facultés ou écoles. — La Faculté de droit ; son utilité. — L'école des lettres ; Mgr d'Hulst, malgré son désir, ne peut l'ériger de nouveau en faculté ; travail utile qu'elle fait ; elle prépare surtout des maîtres pour l'enseignement libre. — L'école des sciences ; maîtres éminents ; M. Lemoine obligé de se retirer ; l'enseignement des sciences naturelles ; découvertes de M. Branly. — La question de la Faculté de médecine et l'hôpital Saint-Joseph. — Laboratoires et bibliothèques. — Succès obtenus. — La Faculté de théologie. — Obstacles à son développement ; introduction des nouvelles méthodes et défiances qu'elles suscitent ; encore la question des grands séminaires et de l'enseignement à deux degrés. — Le conflit entre l'archevêché de Cambrai et la Faculté de théologie de Lille ; conséquences qu'il entraîne. — Le Saint-Siège favorable à l'enseignement donné dans les Facultés de théologie et dans les mêmes conditions qu'à Rome. — Mission de Mgr d'Hulst à Rome en 1882 ; système de conciliation adopté. — Rapport envoyé à Mgr Panici à la fin de 1882. — Nouvelle et importante discussion à l'assemblée des évêques, en janvier 1883 ; les arguments de l'évêque de Chartres et ceux de l'évêque de

Nancy. — Le projet transactionnel de Mgr Richard et de Mgr d'Hulst ; comment ce projet, seul possible à faire accepter, n'assurait cependant pas la prospérité de la Faculté de théologie. — Rome, tout en ayant raison, cède au vœu des évêques français et accepte l'enseignement à deux degrés, afin de ne pas porter atteinte aux grands séminaires. — Tableau que trace Mgr d'Hulst de cet état de choses dans son rapport public de 1889 ; il caractérise la Faculté de Paris et insiste sur l'enseignement de l'Écriture sainte, de l'histoire, des langues orientales. — Le grand doctorat. — Inquiétudes que le caractère critique de cet enseignement cause à Rome ; on veut maintenir la prédominance de la théologie et de la philosophie scolastiques ; pour quels motifs. — D'autre part, l'enseignement donné à Paris ne forme pas un tout coordonné. — Aussi, malgré les instances des évêques, l'institution canonique est longtemps refusée, et même après la suppression des Facultés de théologie de l'État, en 1886. — Modifications profondes réclamées par la Congrégation des études, en 1887 ; elle pense à imposer aux Facultés françaises le commentaire du texte de saint Thomas, comme à *la Minerve ;* discussion à ce sujet dans l'assemblée des évêques, en novembre 1887 : les propositions de Mgr Richard sont votées. — Voyage de Mgr d'Hulst à Rome, en 1888 ; création d'une chaire de philosophie scolastique. — A l'assemblée des évêques, en novembre 1888, on décide de présenter à Rome un plan d'ensemble des études sacrées, comprenant les trois Facultés de théologie, de droit canon, de philosophie, plan que l'on s'engage à réaliser progressivement. — Ce plan, contenu dans les *Statuts généraux,* est agréé à Rome. — Mgr Richard devient cardinal. — Approbation des statuts à la fin de 1889. — Exécution du plan en 1895 ; les trois Facultés. — La question du doctorat. — Négociations de Mgr d'Hulst avec M. Captier, supérieur général de Saint-Sulpice, pour assurer la fréquentation des cours de la Faculté. — Plan proposé par M. Captier. — Il demande pour le séminaire de Saint-Sulpice le droit de conférer la licence, le doctorat étant réservé à la Faculté. — Dans l'assemblée de novembre 1894, les évêques veulent le même privilège pour leurs séminaires ; Mgr d'Hulst cède sur ce point. — Refus opposé par le Saint-Siège, qui exige, pour la licence, un an d'études à la Faculté. — M. Captier retire son projet. — Modification du doctorat. — Le baccalauréat dans les séminaires, sous le contrôle de la Faculté. — Les Statuts de 1895 pour les Facultés canoniques. — Approbation décennale. — Les cours publics destinés à la défense de la foi ; apologétique, philosophie, etc. — Idées exprimées sur ce sujet par Mgr d'Hulst dans son rapport de 1883. — Les cours de jeunes filles ; remarquable lettre circulaire de Mgr d'Hulst en 1896 ; les cours sont inaugurés aussitôt après sa mort, en janvier 1897. — Mgr d'Hulst dans les conseils des Facultés ou Écoles ; il en est l'âme. — Ensemble des qualités qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions.

Le 4 novembre 1880, après la messe du Saint-Esprit, le cardinal Guibert présentait en ces termes leur nouveau chef aux professeurs et aux étudiants de l'Institut catholique : « Pour remplacer M. l'abbé Conil dans ses fonctions, nous avons jeté les yeux sur le prêtre qui, avec lui, avait pris le plus de part à la fondation de notre Institut. La connaissance qu'il avait acquise de l'organisation de l'œuvre et de ses besoins, la place

qu'il avait occupée dès l'origine au sein de la commission administrative, les rapports affectueux qu'il n'a cessé d'échanger avec nos professeurs, semblaient le désigner pour recueillir l'héritage qu'il reçoit aujourd'hui des mains de son vénéré prédécesseur. Parce qu'il est ici au milieu de nous, je ne vous parlerai pas de l'élévation de son esprit, de son ardent amour pour la science et des autres qualités qui le distinguent ; je blesserais sa modestie. Mais ce que je ne puis taire, c'est la vive peine que je ressens en éloignant de moi un collaborateur si dévoué et si intelligent. Je ne me console un peu de ce douloureux sacrifice que par la pensée du bien qu'il fera dans notre Institut, et par l'assurance qu'il continuera à prêter son concours à mon administration dans la mesure que permettra sa nouvelle mission. »

Dans la même allocution, l'archevêque de Paris s'efforçait de relever les cœurs en montrant à quoi se limiteraient les sacrifices accomplis : « S'il y a eu des réductions opérées, s'il a fallu accepter de douloureuses séparations, sachez bien que, selon l'intention des évêques fondateurs, ces changements n'atteignent que la partie accessoire de leur œuvre, en laissant subsister l'intégrité du dessein primitif. Dans la situation nouvelle qui lui est faite, notre établissement reprendra, n'en doutez pas, sa marche progressive. Il n'a besoin pour cela que de votre confiance, qui seule peut compléter et rendre féconde sa liberté. »

Trois mois plus tard, à la séance publique et solennelle de l'assemblée des évêques, l'abbé d'Hulst faisait un tableau imagé de la situation qu'il avait trouvée et du programme qu'il se proposait de remplir. « On pouvait comparer, disait-il, notre situation de l'année dernière à celle d'une escouade de soldats qui, sous le feu de l'ennemi, travaillent dans une tranchée. Une bombe est signalée ; leurs regards anxieux suivent dans l'espace sa courbe menaçante ; la voilà qui touche le sol du fossé ; dans un instant ses éclats auront volé de toutes parts, et qui sait à qui elle aura fait grâce ? Aujourd'hui, messieurs, le projectile a éclaté, il a fait dans nos rangs de cuisantes blessures. On se relève ; on se compte ; Dieu soit loué ! Nous vivons encore ! En dépit de nos cicatrices, nous pouvons travailler et combattre pour Dieu et pour la patrie. »

Que restait-il donc de l'Université catholique après l'explosion ? « Ce qui était menacé il y a deux ans, c'était une Université complète ;... ce qui revit aujourd'hui sous nos yeux,

c'est un ensemble d'enseignements qui a perdu le nom et les privilèges universitaires, et qui, pareil à un navire qu'un choc jette hors de sa route, se fraie lui-même à travers les mers un chemin nouveau. » Pilote désigné par les évêques, il était monté au tillac au moment où commençait cette course nouvelle. « Les yeux fixés sur les exemples que le précédent timonier lui a laissés, l'oreille tendue pour écouter le signal qui part de nos chefs, il sent dans son cœur assez de confiance pour affronter l'inconnu que recèle le voyage ; et tandis que le vaisseau, entr'ouvrant sa voile aux vents incertains, court ses premières bordées, il vient deviser avec vous du présent et de l'avenir, de l'équipage et de la traversée. »

En termes humoristiques, — peut-être même l'étaient-ils un peu trop[1], — le recteur exposait le sort fait à chaque Faculté.

La Faculté de droit ressemblait « à ces vieux loups de mer qui ne se portent que mieux après un abordage ». Cela voulait dire qu'elle n'avait perdu que cinq de ses membres et qu'elle demeurait Faculté. « La Faculté des sciences n'était plus... Eh quoi ! elle est morte ?... Non, non, rassurez-vous et laissez-moi finir. Elle n'est plus une Faculté... Dans l'ébranlement du choc, trois diplômes sont tombés à la mer... » « La Faculté des lettres a éprouvé de plus funestes atteintes. Que voulez-vous ! la tempête était si forte ! Certes, ces chers et regrettés collègues n'avaient pas à dire, comme le prophète Jonas : *Propter me tempestas hæc grandis venit super vos.* Mais, bien qu'innocents, ils se sont dévoués en victimes. Espérons que le Seigneur a encore préparé cette fois quelque baleine pour les recevoir et nous les rendre un jour. » Vraiment, les victimes, si résignées et même si volontaires qu'on les supposât, durent trouver qu'on les jetait par-dessus bord avec bien de la désinvolture.

Du moins, l'abbé d'Hulst ne semblait-il pas prendre définitivement son parti de la transformation de deux Facultés en École libre de hautes études scientifiques et littéraires : « Est-ce à

[1] Je ne sais pourquoi dans les œuvres catholiques on se donne si souvent l'air de parler pour de bonnes gens qu'il s'agit d'amuser, en même temps que de remercier. On ne voit pas très bien un recteur d'Académie ou un doyen de Sorbonne se livrant, pour traiter en public de leurs Facultés, à toutes les acrobaties de langage et aux facétieuses plaisanteries que l'abbé d'Hulst lui-même croyait encore nécessaires en 1880 pour captiver l'attention et retenir les sympathies d'un auditoire qui n'était pourtant pas, ou ne devait pas être, un auditoire de patronage. Grâce à Dieu, il ne tarda pas à se corriger de ce défaut.

dire, messieurs, que nous ne ferons plus de Facultés? A Dieu ne plaise que nous renoncions à cet honneur et à cet avantage! Que l'enseignement constitué dans notre école vienne à remplir, et par le nombre et par le titre des chaires, et par les diplômes de ceux qui les occupent, les conditions légales d'une ou plusieurs Facultés, nous reprendrons, chemin faisant, ces titres honorables; mais rien ne nous obligera, rien ne nous pressera de le faire, rien ne nous détournera du but supérieur que nous poursuivons. »

Le rapporteur se laissait aller devant ses auditeurs à des rêves d'avenir qui trahissaient ses grandes ambitions et ses larges vues :

« En suivant cette marche, l'ensemble de nos cours pourra bien, pendant quelque temps encore, présenter cet aspect étrange qui déconcerte les habitués des amphithéâtres de Facultés. Qu'importe, messieurs, si l'unité vraie, l'unité féconde est au fond? Quoi de plus informe que l'embryon végétal qui sort de la graine entr'ouverte? Quel rapport entre ce petit amas incohérent de cellules organiques et ce géant des forêts qui abritera un jour sous son ombre tous les hôtes de la savane? Cependant l'arbre est dans le germe. Comment s'y trouve-t-il? Ce n'est pas par ses éléments matériels : c'est par cette puissance mystérieuse d'assimilation qui commence à grouper les molécules empruntées au dehors, conformément au type de développement vital que Claude Bernard appelait l'*idée directrice*. L'*École libre des hautes études* me semble en fournir l'expression. Sans changer de nom, sans changer de plan, en croissant sous le soleil de Dieu comme croît l'herbe des champs et le chêne de la futaie, l'œuvre petite deviendra grande; les sciences naturelles s'ajouteront aux sciences physiques, la science médicale aux sciences naturelles; la philologie, la critique, l'étude du passé sous toutes ses formes compléteront les excellents commencements de notre enseignement historique; la philosophie et son histoire verront se ramifier la tige unique qui les supporte et l'union se resserrer tous les jours entre la métaphysique et les sciences positives. Les littératures anciennes et modernes seront étudiées selon l'esprit du jour, avec l'amour passionné des recherches originales, avec le culte des sources, mais aussi avec le souci constant d'éviter les écueils dont un panthéisme humanitaire a semé la route que parcourt l'explorateur de la pensée humaine. Les sciences économiques et sociales seront cultivées suivant leur méthode propre, sur le terrain des faits observés, mais avec une juste défiance de ces tendances abaissées qui réduisent tous les problèmes moraux à des équations de richesse et de désir, de jouissance et de besoin. Par là, messeigneurs et messieurs, notre École libre des *hautes études* répondra, dans ses développements successifs, à une double nécessité.

« Elle sera, ce qu'elle est déjà dans des proportions respectables, l'École normale de l'enseignement libre, formant des professeurs capables de mettre nos collèges, nos petits et nos grands séminaires à la hauteur des exigences actuelles.

« Elle deviendra de plus en plus la pépinière des talents et des capacités sur lesquelles l'Église notre mère a besoin de compter dans un prochain avenir, pour faire honneur aux divines croyances qu'elle nous inocule, aux divines espérances qu'elle nous garde.

« Telle est, messieurs, notre ambition. La traiterez-vous de chimérique? Non, car ce que nous annonçons est nécessaire : nécessaire à la cause de Dieu dans un siècle où tout le monde prétend remplacer Dieu ; nécessaire au salut des âmes, à qui l'on persuade que l'apostasie est commandée par la science ; nécessaire au salut de la société, que la science séparée de la foi entraîne aux abîmes...

« Je vous dis ces paroles, messieurs, devant vingt évêques dont la présence est cent fois plus éloquente que mes discours. Chargés d'annoncer en ce monde le Christ, ami des pauvres et confident des humbles, ils n'ont pas cru qu'ils eussent aujourd'hui mieux à faire pour sa cause que de créer au sein d'une société ivre de science un foyer de haut savoir chrétien. C'est la science qui est apostate, et c'est la science apostate qui entreprend de briser le moule divin de l'humanité pour le refondre ; c'est elle qui fait payer aux petits et aux simples le prix ruineux de ses expériences téméraires et de ses sacrilèges folies. »

L'abbé d'Hulst terminait ce discours-programme par une dernière métaphore éloquente et poétique[1].

« Quelquefois, au sortir de sa source, un cours d'eau s'épanche abondant et majestueux. Bientôt ses flots rencontrent un abîme, s'y engouffrent. Le sol s'est refermé sur l'onde disparue, et il semble qu'on ne la doive plus revoir. Mais plus loin le fleuve remonte au jour par mille canaux divers, il va porter dans les plaines la vie et la fécondité. Si vous voulez tracer à ciel ouvert la direction de sa route souterraine, cherchez où la végétation est plus vigoureuse, où la prairie est plus verdoyante. C'est l'onde cachée qui arrose les racines des plantes et qui, invisible aux yeux, se révèle par les fruits dont elle enrichit la terre.

« Notre jeune Université, messieurs, ressemblait à cette rivière sortie de la montagne. Une secousse redoutable a ouvert l'abîme où s'est dérobé son cours. Un jour viendra où, sous des formes nouvelles, avec des ramifications inconnues, le grand fleuve de la science chrétienne arrosera la France régénérée. Mais, au jour même où il se cachait, le

[1] Elle n'avait que le défaut d'être la troisième. Vaisseau au début, graine au milieu, l'Université catholique, à la fin, se transformait en fleuve. Encore une fois, Mgr d'Hulst se corrigea vite de cette rhétorique.

haut enseignement catholique n'avait pas interrompu son action vivifiante, et vous pourrez décrire plus tard sa marche ininterrompue en le suivant dans notre société à la trace de ses bienfaits[1]. »

* * *

Quels bienfaits le nouveau recteur attendait-il de l'enseignement supérieur libre, et comment espérait-il les assurer à la société contemporaine ? Il venait de le dire dans sa brochure : *Que vont devenir les Facultés libres ?* Mais il importe d'y revenir avec lui au moment où nous le voyons se mettre courageusement au travail. Les réponses qu'il a faites à cette question remplissent ses rapports de rentrée, ses discours de toutes sortes, ses brochures de propagande ; il les a présentées si fréquemment et sous tant de formes différentes, qu'à la fin de sa vie il ne savait plus que s'excuser de traiter toujours le même sujet devant le même auditoire, et qu'à la lettre il demandait grâce. Cependant son intelligence, son cœur, son imagination trouvaient toujours de nouveaux aperçus et de nouveaux tours, quand il s'agissait de la cause qu'il tint jusqu'au bout pour la première de toutes.

Il a condensé, en 1892, dans un écrit court, précis, exact, tout ce qui constitue la raison d'être des Universités catholiques. Cet écrit a pour titre : *l'Institut catholique de Paris, son caractère, son but, son importance, son organisation, ses résultats, ses besoins.*

Continuer au profit des étudiants catholiques l'œuvre d'instruction et d'éducation commencée dans les collèges libres et les préparer ainsi aux devoirs et aux responsabilités de la vie privée et de la vie publique ; — grouper, pour la formation du corps professoral, des hommes de science qui sont aussi des hommes de foi, et leur offrir, avec une position honorée, des instruments de travail, des livres, des occasions d'échange intellectuel ; — démontrer ainsi par des faits l'accord possible, puisqu'il est réel, de la science et de la foi.

En ces trois propositions, Mgr d'Hulst résumait les trois principaux services que l'Institut catholique était destiné à rendre à la société. « Considérée sous ces aspects, ajoutait-il, l'œuvre du haut enseignement catholique ne le cède en importance à

[1] Discours de rentrée à la séance annuelle du 26 janvier 1881 (*Mélanges oratoires*, t. II, p. 219).

aucune autre, pas même à celle des écoles populaires. Moins étendue, elle exerce une action plus décisive, non seulement parce qu'elle s'adresse aux classes les plus influentes de la société, mais parce qu'elle porte ses efforts dans le domaine des principes, là où s'élaborent les doctrines et d'où partent les grands courants d'opinion. »

Former une élite sociale chrétienne qui pût agir sur la destinée de la France et constituer un foyer scientifique chrétien capable de restaurer les doctrines, tel est le rôle qu'il assigne à son Institut et le but qu'il se propose d'atteindre.

Qu'on ne lui dise pas qu'il y a d'autres moyens de préserver la foi et les mœurs de la jeunesse; il le sait, encore que ces moyens lui semblent de moindre valeur. A plus forte raison, qu'on ne lui objecte pas le petit nombre de nos étudiants, hors de proportion avec les sacrifices consentis[1]. Il s'agit d'une élite, il s'agit de principes :

« On ne veut pas comprendre, lit-on dans son discours de rentrée de 1886, que rien n'est immobile ici-bas; que les sociétés se transforment, que l'injustice et le crime se mêlent souvent à des changements qui ne laissent pas pour cela d'être durables et que le vrai rôle des enfants de Dieu n'est pas d'arrêter le cours du temps, mais de l'infléchir vers le terme de notre véritable destinée... Comment comprenez-vous le rôle des catholiques, en face du mouvement général qui emporte aujourd'hui l'humanité? Quelle place assignez-vous à l'enseignement supérieur dans cette marche d'ensemble?... Comment ramener le christianisme dans la vie sociale? Nous voici au vif de la question. Il en est parmi vous qui rêvent une solution fort simple : reprendre le pouvoir, revenir à une plus juste entente des rapports de l'Église et de l'État; en un mot, défaire l'œuvre mauvaise dont nous venons de décrire le progrès.

« J'ai dit que c'est là une solution simple; cela suffit pour qu'elle convienne mal à un problème complexe. D'abord, elle suppose que les catholiques pourront reprendre le pouvoir. Pour ma part, je l'espère fermement; mais sera-ce bientôt? ou faudra-t-il attendre que l'excès des maux ait ouvert les yeux au grand nombre? Je n'en sais rien, et je voudrais bien n'avoir pas à passer par l'excès des maux. Enfin, suffirait-il, pour tout remettre en ordre, que les catholiques redevinssent la majorité légale, comme ils sont encore, grâce à Dieu, la majorité réelle dans notre pays? Il est permis d'en douter. Si une minorité de sectaires a pu influencer l'opinion jusqu'à se faire livrer le pouvoir, il serait puéril de croire que, réduite au rôle d'opposition qu'elle entend si

[1] Discours prononcé au Congrès des catholiques du Nord, à Lille, le 14 novembre 1883 (*Mélanges oratoires*, t. IV, p. 159).

bien, elle deviendrait tout à coup impuissante et laisserait le champ libre à toutes les réparations. L'état d'esprit qu'elle a fait triompher avec elle ne disparaîtrait pas avec sa domination politique et opposerait au bon vouloir d'un gouvernement équitable les plus sérieuses difficultés. Le vrai point d'appui d'un tel gouvernement, ce ne serait pas une majorité de réaction, avide de représailles, empressée à reprendre les avantages du pouvoir, abaissant ses prétentions au niveau de ses appétits et faisant entrer dans ses rangs tous ceux qui ont des injures à venger ou une fortune à refaire. Pour faire le bien, pour panser les plaies de la patrie, pour remédier surtout au désordre moral qui est le pire de nos maux, l'État, s'il comprenait ses devoirs, sentirait le besoin de faire appel à quelque chose de plus fort, de plus noble et de meilleur : aux convictions chrétiennes, aux vertus acquises, aux mœurs préservées, à la charité active d'un groupe de citoyens que n'aurait pas atteint la contagion générale. Dans les rangs de ces hommes, il trouverait les vrais serviteurs du pays et ses vrais chefs ; dans leurs principes, la lumière propre à éclairer les obscurités du problème social ; dans leurs œuvres, dans leurs associations, dans leur organisation militante et pacifique tout ensemble, le modèle et l'instrument de la régénération nécessaire... Or un tel groupe ne se forme pas en un jour. Le constituer en tenant compte des conditions nouvelles dans lesquelles devra s'exercer son action, c'est une œuvre de longue haleine, mais qui peut, pensée consolante, se commencer et se poursuivre en pleine guerre, sous le feu même de l'ennemi.

« Cessons, disait-il encore, de rêver un retour des événements où notre activité n'aurait point de part, où, après avoir été les victimes faciles de l'oppression présente, nous serions les spectateurs oisifs et les bénéficiaires paresseux d'une réaction favorable à nos désirs. Travaillons sans perdre un moment à constituer les éléments de la résistance immédiate, qui sont aussi les éléments de la régénération prochaine. Chaque fois que la secte ennemie opère une destruction nouvelle, opposons-lui, sur le terrain de la liberté, une nouvelle reconstruction. On laïcise l'école publique, relevons l'école chrétienne ; le prêtre est chassé des hôpitaux publics, ouvrons l'hôpital chrétien ; on sépare l'assistance officielle de l'influence religieuse, célébrons, sous les auspices de la liberté, l'alliance heureuse de la charité et de la foi. Ce sont des œuvres de combat, dit-on. Oui, sans doute aujourd'hui ; mais demain ce seront des œuvres pacifiques et permanentes. La société chrétienne en a besoin toujours.

« Ne voyez-vous pas qu'un peuple nouveau se forme à ce prix ? C'est comme un retour à l'âge héroïque qui servit de berceau à la civilisation chrétienne. L'empire romain était sur son déclin. Ivre de gloire, de richesse et de plaisir, il périssait par l'abus de sa prospérité, par l'oubli des devoirs que le bonheur porte avec soi. Cependant, au sein de cette société vieillie et pourrie jusqu'aux moelles, une autre société grandissait, forte seulement de la vérité de sa doctrine, de l'assistance de son divin Chef et de la vertu de ses membres. Petite au début,

comme cette once de levain que la femme de l'Évangile jetait dans la pâte, elle a fait, au milieu de l'humanité, l'office d'un ferment puissant ; elle a soulevé toute la masse. Et quand la barbarie eut couvert de ses flots la vieille civilisation détruite, c'est encore l'organisme de la société chrétienne qui s'est emparé de ces choses pour les façonner, les régir et en tirer une civilisation nouvelle.

« Soyons ce peuple renaissant. On a coutume de nous proscrire en disant que nous formons un État dans l'État, ou encore que nous voulons faire deux Frances. Si l'on entend par là que notre foi nous rend moins chères l'unité, l'intégrité, la grandeur de la patrie ; que notre soumission au Christ et à son vicaire rend incertaine et précaire notre fidélité au pays, on commet gratuitement et sciemment une calomnie. Mais il est un sens selon lequel nous pouvons accepter ce reproche et nous en faire une gloire. Oui, la France officielle est engagée dans une voie d'erreur, non pas parce qu'elle a adopté telle constitution politique plutôt que telle autre, mais parce qu'elle a substitué à l'idéal chrétien de la société un type de relations entre les hommes que fournit une philosophie abaissée, faite de fatalisme et destructrice de la morale. Cette France-là ne peut nous suffire, nous en voulons préparer une autre. Et, avec l'aide de Dieu, nous le ferons[1]. »

Il était impossible d'élever la question plus haut et d'en mieux poser les termes : pour refaire la société française, il fallait changer ses idées, et comment opérer cette révolution sans s'adresser à son intelligence ?

« Quel est, messieurs, se demandait Mgr d'Hulst dans un autre discours, le mal vraiment moderne ? Est-ce l'orgueil ? Est-ce l'avarice ? Est-ce la volupté ? Est-ce l'une quelconque des passions humaines ? Mais tout cela est aussi vieux que le monde. Est-ce du moins la quantité relative du mal moral, la place qu'il occupe sur la terre par rapport à l'ensemble de la conduite des hommes ? D'aucuns le pensent. J'avoue que je n'en sais rien, et j'ajoute que la preuve d'une pareille assertion est impossible à faire, car nul ne connaît les forces respectives du bien et du mal dans l'humanité même contemporaine ; moins encore peut-on les mesurer dans les siècles passés ; comment donc ferait-on pour établir la comparaison ? Et cependant il y a un mal moderne : c'est le mal des esprits. L'accord doctrinal a été rompu. Cette longue trêve de Dieu, que quinze siècles de christianisme avaient assurée aux intelligences des hommes sur les questions fondamentales, a fait place à un renouvellement des anciens conflits... Si vous voulez faire œuvre qui dure et frapper des coups qui portent, vous penserez avant tout aux doctrines. Vous vous direz que si la protection nous manque, la liberté nous reste, et que la liberté des chrétiens, c'est avant tout

[1] *Mélanges oratoires*, t. II, p. 325.

le droit de dire la vérité. Or, qu'est-ce qu'un droit qui n'est pas exercé? C'est un droit près de périr. Vous direz donc la vérité. Laquelle? Toute vérité, même et surtout les vérités les plus hautes, celles sur qui tout repose : les vérités scientifiques dans tous les ordres, philosophie, morale et sociologie, histoire, littérature, science de la nature, droit privé, droit public. Voilà le vaste champ où s'étale l'erreur, voilà celui qu'il s'agit de reconquérir à la vérité. Il est plus facile, j'en conviens, de rêver un état de choses où l'enseignement orthodoxe sur ces matières aurait seul la parole. Mais les rêves sont l'amusement des pusillanimes. Les vaillants ne croient pas supprimer les difficultés en les ignorant : ils les regardent en face et les abordent en face. Le problème se réduit à cette donnée bien simple : l'erreur s'est emparée de la haute science ; la vérité ne peut y rentrer que par la porte de l'enseignement libre et chrétien[1]. »

Idée que Mgr d'Hulst exprimait avec plus de précision encore, trois années seulement après avoir pris possession de sa charge, lorsqu'il disait au *Congrès des catholiques du Nord* : « Je formule ma pensée en deux propositions : 1° Il nous faut des foyers scientifiques chrétiens ; 2° Nos Facultés répondent et répondent seules à ce besoin. » Pourquoi faut-il des foyers scientifiques chrétiens? « Parce que la science aujourd'hui gouverne le monde et veut le gouverner contre Dieu et contre son Christ. » Or on ne réussirait pas à désenchanter le monde de la science, et, si on le tentait, on passerait simplement « pour apôtres de l'ignorance et complices de la tyrannie ». Que faire donc, sinon de travailler « à démêler cette formidable équivoque qui confond sous un même nom les faits vrais et les idées fausses, les connaissances réellement positives et les conceptions systématiques » ? Qui accomplira cette œuvre, sinon des savants chrétiens ? Ces savants chrétiens, où les formera-t-on, où les mettra-t-on à même d'enseigner, sinon dans les Universités catholiques ? Que cette œuvre ne s'accomplisse pas, « l'antagonisme irréductible de la foi et de la science passera pour chose acquise, et ce n'est pas la science qu'on sacrifiera[2]. »

Une dernière fois avant de mourir (ce fut son dernier discours de rentrée, celui de 1895), Mgr d'Hulst, en un langage plus élevé encore que de coutume, et auquel tant d'années d'expérience ajoutaient une si rare autorité, exprima sa pensée sur ce grave sujet et livra tout le secret de ses hautes ambitions pour l'enseignement supérieur catholique :

[1] Discours de rentrée de 1885 (*Mélanges oratoires*, t. II, p. 305).
[2] *Mélanges oratoires*, t. IV, p. 159.

« Nous qui faisons ici tant de menues choses, voulons-nous faire avec l'aide de Dieu une chose grande et unique ? Oui, certes, c'est notre ambition. Mais quelle est cette chose ?

« Est-ce de sauver quelques centaines de jeunes gens en abritant dans un milieu sain les années de leur jeunesse studieuse, avant qu'ils se dispersent dans ce vaste monde, où nul ne sait plus ce qu'il faut penser, ni ce qu'il faut faire ?

« Est-ce de former un corps de maîtres chrétiens pour distribuer dans nos collèges, dans nos grands et petits séminaires, un enseignement à la fois scientifique et orthodoxe ?

« Est-ce de grouper ensemble des hommes de foi, amis du grand savoir, pour mettre en leurs mains des instruments de travail, pour créer entre eux un courant d'émulation les échauffer les uns par les autres, faire profiter l'acquis de tous à l'effort de chacun ?

« Oui, messieurs, nous voulons tout cela. Et tout cela n'est pas indigne, je pense, de la sympathie généreuse des croyants. Mais nous voulons encore quelque chose qui est derrière tout cela, qui est la raison d'être, la fin ultérieure, et, si je l'ose dire, l'âme de tout cela. *Nous voulons jeter dans le monde qui pense un ferment chrétien.* »

Alors, en une page superbe, l'orateur exposait la théorie des ferments, telle qu'elle était sortie du génie de Pasteur, et, par un rapprochement saisissant, la comparait à celle du levain évangélique dont parle le Sauveur dans sa parabole.

« Qu'est-ce qu'un ferment, messieurs ? Demandez-le à la science. Il y a quarante ans, elle n'en savait rien. Elle y voyait une action chimique assez mystérieuse, car elle échappait aux lois connues de la combinaison des substances. Un homme s'est levé, qui avait reçu du ciel une de ces illuminations dont parle Bossuet et par où s'éclaire le génie lui-même. Louis Pasteur a découvert dans ce ferment une fonction de la vie. Un organisme invisible à l'œil nu élabore la matière inerte : en y cherchant son aliment, en y rejetant ce qui lui est inutile, il la décompose et la transforme. Ainsi dévoilé, le mystère de la fermentation devient une source de lumière. L'hypothèse de la génération spontanée est abattue pour toujours. La nature des maladies contagieuses se révèle, et le remède apparaît. Les végétaux qui nourrissent l'homme, les animaux qui le servent, l'homme lui-même, cette victime désignée à tant d'ennemis, pourront être préservés des fléaux destructeurs.

« Voilà ce que dit la science renouvelée par le génie d'un Pasteur. Mais elle n'est pas la seule à nous parler des ferments. L'Évangile nous en parle aussi. L'œuvre de Dieu sur la terre, ce que le Christ a coutume d'appeler le royaume du Ciel, est comparé à cette faible quantité de levain que la ménagère enferme dans la pâte et qui fait lever toute la masse. Ce ferment, c'est une vie... Le ferment divin a deux

noms : il s'appelle grâce et vérité : *Gratia et veritas per Jesum Christum facta est*. La vérité est le ferment de l'intelligence ; la grâce est celui de la volonté et du cœur. A toutes les heures de l'histoire, l'un et l'autre levain ont été incorporés à la masse humaine, et c'est pour cela que le monde n'a pas péri victime de sa propre ignorance et de sa propre corruption. C'est pour cela qu'il y a toujours eu des docteurs et des saints qui ont laissé sur leur passage des traces lumineuses. Le siècle où nous vivons a les mêmes besoins : à nous, messieurs, de leur préparer les mêmes remèdes. »

Mais comment les appliquer? C'était encore à la théorie des ferments que Mgr d'Hulst le demandait, et il revenait ainsi, touchant au terme de sa carrière, à l'idée qu'il avait développée dès le début et dont les événements de quinze années n'avaient que trop démontré la justesse :

« Les inoculations qui régénèrent ne se font pas en masse, mais en détail. Il faut constituer des foyers de vie surnaturelle, d'où la contagion du bien se répande. Quelques-uns d'entre nous ont pu rêver, à certaines heures, d'une conquête collective par l'influence du pouvoir. Dieu ne l'a pas permis. Ce n'est pas là le procédé rédempteur. Et de fait, supposons que, il y a vingt ans, tous les ressorts de l'autorité eussent passé pour longtemps aux mains d'hommes partageant nos croyances ; qu'auraient-ils pu faire? Ils auraient disposé du corps de la nation ; l'esprit leur eût échappé. Or c'est l'esprit qu'il faut atteindre, et, pour atteindre l'esprit, il n'est pas nécessaire d'avoir à son service les ressources de la puissance publique ; les apôtres ne les ont pas eues. Il ne nuit pas d'être persécuté ; les apôtres ont subi des persécutions que nous ne connaîtrons jamais. Ce qui est nécessaire, ce qui suffit, c'est de communiquer à des âmes choisies un principe de vie divine et de faire de ces âmes transformées des agents propagateurs de la vérité et de la grâce.

« Il faut au monde des foyers de sainteté ; et c'est pour cela qu'aucune forme de l'oppression, fût-elle fiscale, n'aura raison de l'état monastique qui organise et perpétue dans l'Église la pratique des conseils évangéliques. Il faut au monde des foyers de vérité ; et c'est pour cela que les Universités catholiques ont pris naissance à l'heure même où les ennemis de Dieu devenaient tout-puissants dans ce pays. Ah ! je sais bien que cette coïncidence a découragé un grand nombre de ceux qui semblaient être les patrons ou les clients naturels de ces bienfaisantes institutions. Celles-ci appartenaient au parti vaincu. On a désespéré d'avance. On a prophétisé leur mort, au risque de les tuer ; elles n'en sont pas mortes, grâce à Dieu, mais leur croissance en a été ralentie. Aujourd'hui elles vivent ; adversaires déclarés ou amis pusillanimes, il faut que tous en prennent leur parti. Quant aux amis véritables, ils ne se contenteront pas de laisser vivre nos écoles

supérieures : ils voudront qu'elles deviennent grandes et fortes, qu'elles fassent honneur à la vérité qui les inspire, qu'elles propagent la foi avec la science, qu'elles triomphent du dédain, imposent le respect, désarment la calomnie et que, pénétrant par droit de conquête dans les grands milieux intellectuels de la nation, elles y fassent entrer avec elles l'élément régénérateur qui emprunte sa vertu à la parole de Dieu.

« Telle est, messeigneurs et messieurs, l'espérance qui nous anime. Elle a présidé à ces créations difficiles, entreprises avec courage en des jours mauvais ; elle a déterminé les sacrifices généreux qui nous ont aidés à traverser plus d'une épreuve ; elle a soutenu nos fondateurs, inspiré nos bienfaiteurs, fortifié le dévouement de nos maîtres, nourri la confiance de nos disciples. Elle nous a conduits jusqu'aux résultats honorables que nous plaçons aujourd'hui sous vos yeux. Elle ne nous abandonnera pas en chemin. Une statistique officielle constate que, sur vingt-sept mille clients de l'enseignement supérieur en France, l'enseignement libre et chrétien n'en peut encore revendiquer que mille cinq cents. C'est trop peu, j'en conviens. Mais je remarque d'abord que, sur ces mille cinq cents, plus de six cents appartiennent à notre œuvre. Et j'ajoute : Ces mille cinq cents étudiants catholiques, oh ! sans doute ils disparaissent dans la masse ; mais attendez, c'est le ferment évangélique : une fois introduit dans cette masse, il la soulève et la transforme. »

*
* *

Avec de si hautes visées, Mgr d'Hulst devait avant tout consacrer ses efforts au développement de chacune des facultés ou écoles qui constituaient l'Institut catholique ; il fallait que chacune pût non seulement faire bonne figure, mais rendre de réels services, en un mot devenir à la lettre un foyer de science et d'action.

Dès la fin de sa première année scolaire, les ambitions du recteur se faisaient jour. Il parlait déjà, devant le conseil supérieur des évêques (27 juillet 1881), « de restaurer plusieurs chaires d'enseignement littéraire, de créer une seconde chaire de dogme, une seconde chaire d'Écriture sainte, et de constituer une école de droit canon distincte et détachée de l'école de théologie. » — « Les fondateurs d'un Institut de haut enseignement, ajoutait-il, ne doivent pas s'effrayer de ces développements. Ce sont de véritables nécessités, si l'on veut soutenir l'œuvre commencée en face des accroissements incessants que l'État donne à ses établissements scientifiques. »

La Faculté de droit, qui avait beaucoup moins souffert que les autres de la réforme de 1880, resta à peu près identique à elle-même pendant tout le rectorat de Mgr d'Hulst. Sagement administrée par ses deux doyens successifs, MM. Connelly et Merveilleux du Vignaux, qui lui donnèrent ses traditions, elle se maintint à un niveau élevé, sans que le recteur eût autre chose à faire qu'à veiller au recrutement des étudiants et au bon choix des maîtres. Parmi ceux-ci prirent place, outre M. de Lamarzelle, qui s'était joint, en 1878, aux professeurs de la première heure[1], MM. Lacointa, Clotet, Joseph Chobert, Laurent, Taudière et Bureau. Ce que Mgr d'Hulst disait de cette Faculté, à la rentrée de 1883, demeura vrai jusqu'au bout : « De toutes les Facultés de France, officielles ou libres, notre école juridique est la seconde en importance par le nombre de ses chaires. Seule, la Faculté de l'État à Paris possède un corps professoral plus nombreux. Quant à la valeur de l'enseignement, ce n'est pas par des comparaisons qu'il nous sied de la relever ; disons seulement que l'organisation de nos cours a été dès le début assez bonne pour suggérer au dehors l'idée d'innovations adoptées depuis par l'enseignement public ; disons que les succès constants de nos élèves dans les difficiles épreuves du doctorat témoignent du mérite de leurs maîtres. » Autant que personne, il sut comprendre et montrer l'importance de ces études au point de vue catholique :

« Si l'on veut sauver, disait-il dans sa *Lettre aux Étudiants catholiques*, publiée en 1893, les saines notions du droit naturel, de la priorité de la loi éternelle sur la loi écrite, des prérogatives de la conscience individuelle au regard de ce qui représente dans la société la force et le nombre, il n'est que temps d'opposer une digue à l'invasion de ces doctrines qui vont demander l'origine du pouvoir et la détermination de ses droits, soit à l'hypothèse frivole du contrat social, soit à la théorie fataliste et brutale de l'évolution. Ajoutons que tous les droits de la société religieuse, les exigences morales, les nécessités matérielles du culte, le droit d'association lorsqu'il est exercé en vue de la prière, de l'enseignement ou de la charité, tout ce qui dans le droit privé ou public intéresse la constitution de la famille, le maintien de l'autorité paternelle, l'influence légitime et salutaire de l'Église, l'exécution des legs pieux, les sépultures, en un mot ce vaste ensemble de questions mixtes où la conscience du chrétien mêle ses revendications aux justes prétentions du citoyen, que tout cela est aujourd'hui

[1] Outre ceux que nous avons déjà nommés, MM. Delamarre, de Sèze, Guyot, Jamet, Lescœur, Corret, Larcher, Cauvière, plus quelques autres qui ne firent que passer.

l'objet de discussions passionnées, trop souvent inspirées par la haine de tout ce qui nous est cher et sacré : dans le passé, on poursuit par la calomnie et le mépris les institutions qui faisaient une place au christianisme ; dans l'avenir, on salue et on prépare un remaniement législatif qui effacerait les derniers vestiges de l'influence chrétienne dans la société. On habitue les jeunes esprits à voir le progrès partout où la religion recule, où son action se paralyse, où son prestige disparaît. Aux parents chrétiens de dire s'il leur est indifférent que l'initiation de leurs enfants à la science juridique soit confiée à des jurisconsultes qui partagent leur foi, ou à des maîtres imbus des doctrines dirigées par les tendances que l'on vient de signaler[1]. »

Mgr d'Hulst avait vu avec regret disparaître les Facultés des lettres et des sciences. Durant tout son rectorat, il ne perdit pas l'espoir de les restaurer. En 1886 et en 1893, il fit même voter le principe de leur rétablissement : mais certaines difficultés relatives au nombre ou à la nature des diplômes des docteurs, certains désirs aussi, discrètement exprimés par des professeurs de Sorbonne qui ne marchandaient pas leur bienveillance à nos élèves ou à nos maîtres, firent encore reculer devant l'exécution. En 1894 aux lettres, en 1896 aux sciences, on se décida à organiser, par un règlement intérieur, les deux écoles en Facultés, sans leur en donner le titre ; les lettres eurent un doyen élu pour un an, et les sciences pour deux ans.

A vrai dire, on n'en fit pas moins bonne besogne, et les deux écoles se consacrèrent à une tâche plus obscure, mais aussi utile que celle des Facultés à plus grand apparat ; elles furent, suivant l'expression chère au recteur, les écoles normales de l'enseignement libre et préparèrent des professeurs pour les petits séminaires et les collèges ecclésiastiques :

« L'École des hautes-études, disait Mgr d'Hulst dans son discours de rentrée du 18 novembre 1887, reprenant un thème qu'il avait déjà développé en 1883 devant le conseil supérieur des évêques, l'École des hautes-études a continué sa tâche, rigoureusement circonscrite dans la préparation des diverses licences de l'ordre littéraire et de l'ordre scientifique. Plus que jamais se recueillant en elle-même, elle a pris la forme d'une école normale supérieure, rendant à l'enseignement libre le même service que la célèbre école de ce nom rend depuis près d'un siècle aux lycées et collèges de l'État. D'année en année, elle se voit obligée de renforcer son système d'initiation, pour répondre à des exigences toujours croissantes. L'année qui vient de finir ne l'a pas trouvée infidèle à ce devoir. Notre préparation littéraire ne comprend pas moins de dix-sept cours et conférences d'ordres différents,

[1] *Mélanges*, t. II, p. 212.

employant onze professeurs ou maîtres de conférence ; la préparation scientifique en exige douze, occupant six professeurs... Et croyez bien que, pour ne pas augmenter ce nombre, il nous faut une sagesse méritoire. »

Certes, on ne donnait rien au luxe; la plupart des conférences n'étaient payées encore que sept cents francs par an! Aussi se trouvait-on dans la nécessité d'emprunter au dehors des maîtres pourvus par ailleurs d'autres ressources, système économique, mais qui n'allait pas sans de grands inconvénients, dont le principal était l'instabilité et le défaut de cohésion du personnel. Aussi Mgr d'Hulst poursuivit-il, dès 1883, le dessein de former, à l'aide d'anciens élèves de l'Institut, un corps professoral qui lui appartînt en propre, et il y parvint, au moins pour les lettres [1].

Les nécessités nouvelles imposées à l'enseignement secondaire, les exigences de grades universitaires inscrites dans divers projets de loi eurent d'ailleurs l'heureux résultat de tripler rapidement le nombre des élèves de ces sortes d'écoles normales libres [2]. L'École des sciences réalisa, sauf pour le nombre des élèves, toutes les espérances qu'avaient fait naître les choix si heureux du début.

« Rien n'est changé du côté de notre école scientifique, dit le recteur dans son rapport, à la séance solennelle du 7 février 1882. Les noms que vous avez l'habitude d'acclamer figurent toujours au tableau qui est pour notre école un vrai tableau d'honneur : le nom du R. P. Joubert, entouré d'une triple auréole : la science, la vertu et une troisième qu'il serait dangereux de signaler plus clairement ; le nom de M. Serret, l'habitant familier des régions transcendantes qui sait si bien en descendre comme l'aigle pour prendre ses petits, je veux dire ses étudiants, sur ses ailes et les transporter dans le voisinage du soleil de l'analyse ; le nom de M. Branly, synonyme de savoir sûr, d'exposition claire, d'acharnement au travail, de dévouement sans fatigue, nom qui restera

[1] Dans son rapport au conseil supérieur des évêques, juillet 1883, Mgr d'Hulst dit : « Une de nos préoccupations doit être le recrutement de nos maîtres. Au début, il a fallu les trouver tout faits; ce procédé, imposé par la nécessité, nous avait très bien réussi pour les sciences, bien pour le droit, très médiocrement pour les lettres. Mais, avec le temps, il ne peut plus suffire. Il faut penser à nous former des professeurs. » Et dans son rapport du 30 janvier 1884 : « Nous tendons à former parmi nos anciens élèves des professeurs qui pourront reconstituer chez nous, à moins de frais qu'au temps de notre Faculté des lettres, et dans des conditions meilleures, toute la préparation à la licence. » (Cf. Discours de rentrée, 13 novembre 1889.)

[2] Mgr d'Hulst, Discours de rentrée du 19 novembre 1884 (*Mélanges oratoires*, t. II).

attaché à la création de nos belles installations scientifiques, dirai-je pour en recevoir, ou pour y ajouter un éclat mérité ? Le nom de M. de Lapparent, que vous attendez avec impatience pour l'applaudir parce qu'il vous dit en un seul mot toutes ces choses : la science, le talent, le charme et un amour de notre œuvre qui va jusqu'au sacrifice de tout ce qui n'est pas elle ; le nom du docteur Tison, que la suspension momentanée de son enseignement botanique n'empêche pas d'être des nôtres et qui se console de ne plus soigner nos élèves dans son laboratoire en soignant nos plantes dans notre serre, nos échantillons dans nos herbiers et nos malades dans leur lit.

« Il est cependant un nom qui a disparu de ce brillant tableau. Ah ! nous savons trop quels motifs impérieux ont dicté ce sacrifice, quels regrets l'ont accompagné, pour cesser de nourrir à l'égard de M. Lemoine les sentiments d'affectueuse estime et de vive gratitude que sa haute valeur et ses précieux services lui ont acquis pour toujours dans le cœur des amis de notre Institut[1]. »

En 1881, en effet, le ministère Jules Ferry avait clairement fait voir « combien il en coûte d'user de la liberté, de celle même qui est garantie par les lois[2] ». MM. de Lapparent et Lemoine, le premier ingénieur au corps des mines et le second ingénieur des ponts et chaussées et examinateur à l'École polytechnique, avaient été sommés d'opter entre leur carrière officielle et leur place de professeur à l'Institut catholique. Mgr d'Hulst s'était fait l'interprète des sentiments de tous à l'égard de celui qui, poussé par d'impérieuses raisons, avait dû se résoudre à nous quitter. L'un et l'autre devaient se retrouver quelques années plus tard à l'Académie des sciences, où M. de Lapparent entra en 1897, et M. Lemoine en 1899.

A l'assemblée de novembre, en 1886, le recteur, en même temps qu'il proposa le rétablissement de la Faculté des sciences, demanda la restauration de l'enseignement des sciences naturelles. Il avait en vue deux docteurs qui pour-

[1] Dans son rapport au conseil des évêques, en juillet 1881, Mgr d'Hulst avait annoncé en ces termes « la perte profondément regrettable que nous allons faire en la personne de notre éminent professeur de chimie, M. Lemoine. Mis en demeure d'opter entre sa carrière dans les ponts et chaussées et notre Institut, il était tout disposé à nous sacrifier sa carrière, à la seule condition qu'on pût lui garantir le maintien de sa position actuelle dans notre École. Mais la commission exécutive n'a pas cru pouvoir fournir une telle garantie, ni accepter un tel sacrifice. A partir de la rentrée prochaine, nous serons privés des services d'un homme qui honorait notre enseignement par sa science et son caractère, et qui était dévoué de cœur à notre œuvre. Nous aurons beaucoup de peine à lui trouver un successeur ».

[2] Mgr PÉCHENARD, *l'Institut catholique de Paris*, p 83.

raient être chargés, l'un de la zoologie, et l'autre de la botanique, M. de Lapparent gardant la géologie; il se contentait pour le moment d'un crédit de dix mille francs. Le cardinal Bernadou et l'archevêque de Besançon s'élevèrent aussitôt contre ce surcroît de dépenses. L'évêque de Versailles, au contraire, et l'archevêque de Bourges montrèrent l'importance des sciences naturelles au point de vue de l'apologétique chrétienne et l'extrême utilité d'y initier au moins un certain nombre d'ecclésiastiques. Le cardinal Langénieux, refusant de s'élever aussi haut, posa ces deux questions préalables : « Avons-nous besoin, dans nos collèges, de professeurs de sciences naturelles? Pouvons-nous envoyer des sujets pour suivre cet enseignement? »

A la première question, Mgr d'Hulst répondit par des observations que M. de Lapparent avait consignées dans un petit mémoire. Les sciences naturelles, y était-il dit, font partie du programme du baccalauréat ès lettres. Actuellement elles sont enseignées dans nos maisons par des professeurs qui n'ont pas la moindre formation et qui puisent leurs leçons dans des manuels dont ils ne comprennent pas même le sens. Ainsi le besoin est évident. Quant à la seconde question, les évêques seuls pouvaient la résoudre; toutefois, faisait remarquer le recteur, les mêmes sujets qui préparent la licence physique pourraient prendre le diplôme des sciences naturelles, en restant une année de plus; les étudiants en théologie fourniraient aux mêmes conditions une seconde source de recrutement.

Il fut décidé que la commission adresserait une circulaire aux évêques pour savoir si l'on pourrait compter sur quelques sujets; dans ce cas seulement, les cours seraient rétablis. Les résultats furent, hélas! négatifs[1]. Le jardin botanique, conservé pour entretenir l'espérance, fut sacrifié à son tour en 1891 aux nécessités budgétaires.

En revanche, au cours de l'année 1890, du laboratoire de physique de l'Institut catholique était sortie l'admirable découverte qui devait faire plus que bien des cours pour la renommée de notre Université. M. Branly avait communiqué à l'Académie des sciences le résultat de ses recherches sur les phénomènes de conductibilité électrique intermittente, déterminée à distance par des étincelles électriques, sans conducteur

[1] Rapport de Mgr d'Hulst à l'assemblée générale de novembre 1887.

apparent, principe d'une révolution complète dans les applications de l'électricité[1].

Mgr d'Hulst se consolait difficilement de n'avoir pu joindre une école de médecine à tout cet ensemble d'enseignements que l'Institut catholique offrait à la jeunesse chrétienne; mais, au bout de peu d'années, il avait dû reconnaître qu'une telle fondation serait longtemps encore impraticable. Aux observations du cardinal Bernadou, en 1885, il répondait « que la Faculté de médecine coûterait à elle seule cinq cent mille francs d'installation, de trois cent à quatre cent mille francs d'entretien et supposerait comme condition préalable l'achèvement de l'hôpital Saint-Joseph, c'est-à-dire encore trois millions de premier établissement et quatre cent mille francs par an d'entretien; la création de la Faculté de médecine ne pouvait donc être qu'un but éloigné vers lequel cependant on ne cessait de tendre ». Et comment? D'abord par l'accroissement de l'hôpital Saint-Joseph, puis par la constitution d'un groupe d'étudiants en médecine fidèles à leur foi, groupe qui réunissait en 1885 plus de cent membres à la conférence Laënnec et plus de deux cents en 1892; par des conférences préparatoires aux concours de l'externat et de l'internat des hôpitaux; enfin par l'inauguration d'un enseignement clinique à l'hôpital Saint-Joseph[2]. Il y a donc là, pouvait affirmer Mgr d'Hulst en 1893, un embryon d'école de médecine, et de vastes perspectives s'ouvrent derrière ces débuts. »

Aux travailleurs des diverses écoles ou Facultés, maîtres et étudiants, Mgr d'Hulst s'efforça, malgré les difficultés financières avec lesquelles il était aux prises, d'assurer les instruments nécessaires à leur labeur. La bibliothèque, qui ne renfermait que trois mille six cent cinquante-six volumes en 1876, en comptait cent huit mille en 1895. Le cabinet de physique fut constamment tenu au courant des inventions nouvelles; les laboratoires de chimie s'enrichirent de plusieurs dons; une précieuse galerie de géologie et de minéralogie fut formée en peu d'années par les soins de M. de Lapparent. « Cantonnée de propos délibéré, disait celui-ci, dans les limites des vrais besoins d'une Faculté, la galerie n'est pas tombée dans les conditions d'un musée d'histoire naturelle, et elle a gagné cet inappréciable avantage d'être la seule en France qui offre constamment

[1] Mgr PÉCHENARD, *l'Institut catholique de Paris*, p. 170.

[2] Rapport de Mgr d'Hulst à l'assemblée des évêques, novembre 1885 et 1892.

aux regards, dans un ordre tout à fait didactique, ce qui convient pour les candidats à la licence, sans crainte d'égarer leur attention sur d'interminables séries d'échantillons[1]. »

Grâce à toutes ces ressources, les résultats obtenus pendant le rectorat de Mgr d'Hulst au point de vue des études furent heureux. Nous ne saurions entreprendre d'énumérer les beaux travaux sortis de la plume des professeurs ; qu'il nous suffise de signaler les succès des élèves pendant la période où il dirigea la maison : cinq cent soixante-dix licenciés et quarante et un docteurs en droit ; quatre cent sept licenciés ès lettres, vingt-cinq agrégés, vingt docteurs ; cent cinquante licenciés ès sciences, un agrégé, un docteur.

*
* *

La Faculté de théologie était, nous l'avons montré, devenue l'un des organes vitaux de l'Institut catholique. Elle ne fut pas cependant moins gênée dans sa croissance qu'elle ne l'avait été dans sa naissance. Mgr d'Hulst employa quinze années de son rectorat à lui donner sa constitution définitive et à la disputer à toutes les causes de faiblesse qui paralysèrent son essor.

De toutes ces causes, la plus grave et la plus profonde venait des préoccupations que faisait naître en beaucoup d'esprits l'introduction de la méthode critique dans l'enseignement des sciences sacrées ; nous y reviendrons plus loin. La seconde était celle que nous avons déjà signalée, la crainte de porter atteinte aux séminaires diocésains, le sourd conflit qui en résultait entre le Saint-Siège et les évêques français, et, comme conséquences, l'insuffisance du recrutement, de vagues suspicions et du découragement.

La question de l'enseignement à deux degrés semblait avoir été tranchée définitivement par les évêques, en 1878. A peine Mgr d'Hulst venait-il d'être nommé recteur, qu'elle se trouva de nouveau brusquement posée[2].

Un conflit avait éclaté, dans le courant de 1880, entre l'archevêché de Cambrai et la Faculté de théologie de Lille, précisément à l'occasion du recrutement des étudiants. L'affaire avait été portée à Rome, qui, en juin 1881, avait donné raison

[1] A. de Lapparent, *la Galerie de géologie et de minéralogie à l'Institut catholique.*

[2] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 85.

à la Faculté. L'archevêque de Cambrai et l'évêque d'Arras, protecteurs de l'Université de Lille, avaient été invités par le Saint-Siège à envoyer chaque année, aux Facultés de philosophie et de théologie, un nombre suffisant d'étudiants, et cela au terme de leurs études secondaires; ils devaient en même temps se préparer aux saints ordres dans le séminaire universitaire, sans qu'il leur fût besoin de passer par le séminaire diocésain. La *Congrégation des études* avait non seulement adopté les conclusions de la Faculté, mais même les motifs qu'elle avait fait valoir, entre lesquels figuraient certaines critiques dirigées contre l'enseignement des grands séminaires.

Divers indices permettaient de penser que la congrégation romaine étendrait à toutes les Universités catholiques le principe posé à Lille. A Lyon et à Paris, on s'en montra fort ému. Mgr d'Hulst reçut mission de se rendre à Rome (juin 1882), afin d'obtenir qu'aucune résolution n'y fût prise avant que les évêques fondateurs n'eussent de nouveau fait valoir leurs raisons; les cardinaux Parocchi, Bilio, Franzelin et Ledochowski le lui promirent. A son retour, en juillet, le recteur présenta son rapport au conseil supérieur des évêques; il concluait au maintien de l'enseignement à deux degrés, pourvu que les cours fussent complétés de telle sorte que les sujets qui le voudraient pussent réellement faire à la Faculté leurs études entières. Système de conciliation qui, on s'en souvient, avait été déjà imposé par Rome comme un minimum, mais que certains évêques, notamment celui d'Évreux, continuaient à déclarer impraticable : ou les cours seront, disait-il, inutiles aux étudiants du second degré, ou ils ne pourront être suivis avec profit par ceux du premier. A moins, répliquaient Mgr d'Hulst et Mgr Richard, que ceux-ci ne soient des jeunes gens d'élite, et la permission ne sera jamais accordée à d'autres; d'ailleurs le Saint-Siège, — c'était en effet l'avis formel exprimé par le cardinal Franzelin, — veut que les professeurs ne s'éternisent pas sur des questions spéciales, mais qu'au contraire ils voient de grands ensembles, ce qui est excellent pour tous.

Une lettre autographiée, rédigée par Mgr d'Hulst et communiquée à tous les évêques fondateurs, résuma tous les points de la controverse et fut envoyée au nouveau secrétaire de la Congrégation des études, Mgr Panici, dans les premiers jours de décembre[1].

[1] Lettre du 3 décembre 1882.

Les évêques protecteurs se réunirent en assemblée générale au mois de janvier 1883, et la discussion reprit de plus belle. Elle mit surtout aux prises l'évêque de Chartres et l'évêque de Nancy. Le premier avait apporté une note rédigée par les professeurs de son grand séminaire, et qui se résumait en ces deux points : « En soi, au point de vue de la valeur des études, l'enseignement supérieur à un seul degré est préférable; mais au point de vue de la formation des clercs et de leurs relations avec le diocèse, il offre tous les inconvénients signalés dans la lettre du recteur et doit être écarté. » L'évêque ajoutait que les jeunes gens qu'on aurait envoyés à Paris seraient plus que les autres « exposés au péril de la vanité et de la dissipation ».

C'est par des objections de ce genre que l'on a souvent entravé les études ecclésiastiques; on a longtemps fait valoir « le péril de la vanité » contre la préparation au baccalauréat. En toutes choses « le péril de la vanité » est plus grand pour les premiers que pour les derniers; faudrait-il donc exhorter tous les séminaristes à se contenter d'être les derniers?

L'évêque de Nancy répondait avec beaucoup de raison que ces dangers seraient conjurés si on ne confiait à la Faculté que des jeunes gens bien choisis. N'avait-on pas pris l'habitude d'en envoyer à Rome? Avait-on à se plaindre de ceux-là à leur retour? Étaient-ils plus orgueilleux que les autres? moins bien formés au point de vue sacerdotal? En aucune façon. Dès lors, pourquoi ce qui est sans inconvénient à Rome présenterait-il tant de dangers à Paris? Au contraire, il est bon que les sujets distingués soient mis à part dès le début: il est avantageux pour eux et pour tous qu'ils suivent des cours supérieurs à la moyenne, qu'on leur donne ces cours à la Faculté de Paris et qu'on encourage ceux qui les suivront.

On ne pouvait mieux dire. Mais au fond de l'esprit de beaucoup, même des meilleurs représentants de la hiérarchie, ne subsiste-t-il pas, oh! bien à leur insu, un peu de cette hostilité contre ceux qui *ne sont pas comme les autres* que l'on voit courir dans notre société égalitaire et qui explique tant de ses antipathies? Même règle, même niveau; pas d'aristocratie dans le corps sacerdotal.

Mgr Richard, comme Mgr d'Hulst, estimait que la transaction déjà proposée avait seule chance de succès; aussi rappela-t-il avec une rare énergie que la question n'était plus intacte, et qu'on avait déjà rédigé un projet de statuts qui supposaient résolus les principes sur lesquels on discutait. « Au surplus,

ajoutait-il, si l'enseignement à un seul degré a ses avantages, l'autre système n'a-t-il pas les siens? Quand on a déjà une vue d'ensemble sur toute la théologie, deux années d'études plus larges et plus profondes ouvrent l'esprit; on acquiert la méthode scientifique, et, après l'avoir appliquée à certaines questions qui font l'objet des cours supérieurs, on est capable de l'appliquer à toutes les autres. »

En lui-même, ce raisonnement était parfaitement juste; mais il eût fallu que les évêques consentissent à envoyer à la Faculté un nombre suffisant de sujets, au sortir du grand séminaire. Et là on se heurtait aux inconvénients déjà signalés de la longueur des études, de l'âge où les terminent en général les jeunes prêtres, et des exigences du service ecclésiastique dans les diocèses. C'est pourquoi, pratiquement, Rome avait raison; toute l'histoire de la Faculté de théologie de Paris l'a prouvé; elle n'a jamais eu qu'une clientèle peu nombreuse et hétéroclite. Saint-Sulpice, pendant un temps quelques congrégations religieuses, le diocèse de Nancy, ont fourni un certain nombre d'étudiants distingués; mais à quel chiffre s'est élevé l'appoint des autres diocèses? A peine oserait-on l'avouer.

Rome avait raison; Rome céda pourtant. Elle ne voulait pas aller contre le vœu des évêques français, vœu renouvelé par l'assemblée de janvier 1883 et transmis le 10 février au préfet de la Congrégation des études, le cardinal di Luca, par les cardinaux Guibert et de Bonnechose, qui profitèrent de l'occasion pour faire l'apologie de l'enseignement des séminaires diocésains. La Congrégation des études, que les allégations de la Faculté de Lille avaient émue, se laissa persuader et autorisa l'expérience que voulaient faire, à leurs risques et périls, Paris, Lyon, Angers et Toulouse. En 1887, l'archevêque de Paris, Mgr Richard, put constater que dans un acte émané de la Sacrée Congrégation, le système de l'enseignement à deux degrés n'était plus combattu[1], et dans son discours de rentrée, en 1889, Mgr d'Hulst définit en ces termes le rôle de la Faculté de théologie : « Elle représente le degré supérieur de la science sacrée, dont les grands séminaires forment le degré secondaire, et le catéchisme le degré primaire[2]. »

« Dans l'immuable règlement de Saint-Sulpice, disait finement le recteur l'année suivante, nous n'entendions pas autrefois sans un

[1] Assemblée des évêques du 16 novembre 1887.

[2] Nous avons montré plus haut en quoi cette assimilation est inexacte.

malin sourire commenter l'article qui concerne la conduite des séminaristes, *lorsqu'ils vont en Sorbonne*. Eh bien ! on a eu raison de ne point effacer cet article. Voici qu'il a repris son actualité. Chaque jour et deux fois par jour, on voit de nouveau l'élite des clercs de Saint-Sulpice sortir de l'austère maison : au lieu de prendre à droite pour aller en Sorbonne, la petite troupe prend à gauche pour venir rue de Vaugirard ; c'est toute la différence. Je me trompe : il y en a une autre. A l'enseignement essentiel de la dogmatique puisé aux sources pures de la tradition et de la scolastique, la jeune école ajoute les initiations nouvelles que réclame la défense de la vérité révélée : l'exégèse et la critique, les langues orientales, etc. »

En ces derniers mots, Mgr d'Hulst touche à ce qui fut l'une de ses grandes préoccupations dans la conduite de l'école des sciences sacrées : faire que, par ses programmes, sa méthode, le choix de ses maîtres, elle répondît tout de bon aux exigences intellectuelles de notre temps. Sous la présidence et sous la direction de Mgr d'Hulst, les professeurs arrêtèrent le plan à suivre et, bien que venus de milieux fort différents, se trouvèrent unanimes : « L'école de Paris, fait observer Mgr Péchenard, fut la première, en France, à rédiger un programme proprement dit pour la maîtrise en théologie. Les professeurs chargés de ce soin, le R. P. Jovene, l'abbé Martin, l'abbé Duchesne et l'abbé d'Hulst, apportèrent à cette rédaction l'attention la plus vigilante. Aussi recueillirent-ils tout de suite des témoignages de haute sympathie en Italie et en Allemagne, de la part des personnes les plus compétentes et des revues théologiques les plus estimées, celle de Tubingue, par exemple, et celle d'Insprück[1]. »

Peut-être même avait-on visé un peu trop haut, étant donné d'une part les habitudes acquises et de l'autre la difficulté du recrutement, puisque, de 1878 à 1895, trois candidats seulement affrontèrent les rudes épreuves du doctorat théologique, et qu'il devint nécessaire de modifier le programme dans l'intérêt du plus grand nombre des étudiants.

D'autre part, il faut le reconnaître, Rome ne paraissait pas entièrement satisfaite de ces innovations. Elle avait, on le sait, son type d'Université, où dominait et de beaucoup l'enseignement de la philosophie, de la théologie, du droit canon ; on n'y attribuait point aux questions d'exégèse, d'histoire, à la critique

[1] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 91, d'après le rapport du R. P. Jovene, 1er juillet 1882.

en un mot, l'importance qu'on y attachait ailleurs, notamment en France et en Allemagne; aussi se préoccupait-on de l'écart de plus en plus grand qui se manifestait entre cette organisation et celle des nouvelles Facultés. Cette préoccupation ne venait pas uniquement, tant s'en faut, de la défiance naturelle qu'éprouve quiconque a adopté un système à l'égard de ceux qui en inaugurent un autre assez différent. Conservatrice de la doctrine et de la tradition, Rome se demandait si la doctrine même ne souffrirait pas de cette prédominance donnée à l'histoire et à la critique ; si la philosophie et la théologie ne perdraient pas, dans l'esprit des catholiques et du clergé lui-même, le rang auquel elles ont droit; l'enseignement de tel ou tel maître ne lui paraissait aussi qu'à demi rassurant. Encore si on lui eût présenté un ensemble de cours homogène et complet, d'enseignements se soutenant les uns les autres; mais on ne lui avait jusqu'à présent soumis qu'une liste de chaires créées au jour le jour, au fur et à mesure des occasions, sans cohésion, sans organisation systématique. Aussi hésitait-elle beaucoup à couvrir de son approbation officielle un tel ordre de choses. Sortis d'une difficulté de principe, les évêques allaient en rencontrer une autre.

En raison du trouble profond apporté par la loi du 18 mars 1880 au fonctionnement de l'Université catholique, les évêques avaient momentanément renoncé à poursuivre l'institution canonique, non seulement de l'établissement tout entier, mais même de l'école de théologie. Ils avaient seulement sollicité et obtenu de la Congrégation des études divers rescrits relatifs à la collation des grades. Le 7 juin 1881, fut accordée pour dix ans la permission de conférer le baccalauréat, la licence et le doctorat en théologie; le 21 juin 1884, la même autorisation fut donnée pour les grades en droit canon. En revanche, on se la vit refuser jusqu'en 1889 même pour le simple baccalauréat de philosophie, faute d'avoir organisé l'enseignement de la scolastique conformément aux vues du Saint-Père[1].

En 1886, les Chambres supprimèrent, par voie budgétaire, les Facultés de théologie de l'État. Mgr d'Hulst pensa que le moment était venu de redemander l'institution canonique pour l'École libre de théologie, d'autant plus que cette faveur venait d'être accordée par le Saint-Siège à celle de Lyon. Au

[1] Mgr PÉCHENARD, *l'Institut catholique de Paris*, p. 99-100.

mois de janvier 1887, l'archevêque de Paris, au nom de ses collègues, déposait cette requête entre les mains du préfet de la Congrégation des études, avec un mémoire en latin, où étaient exposés l'histoire de la création de l'École, ses statuts, son organisation présente, la statistique des grades déjà conférés par elle[1].

Bien qu'exprimée en termes flatteurs pour l'École, la réponse n'en fut pas moins négative. Sous couleur d'amendements aux statuts, le secrétaire de la Congrégation demandait des modifications profondes, inspirées par une tout autre conception des Facultés de théologie, et où notamment l'enseignement aurait été donné, comme à la *Minerve*, en prenant pour base le texte même de saint Thomas[2].

Mgr Richard, tout en exprimant l'espoir qu'un examen plus attentif amènerait la Congrégation des études à de moindres exigences, posa très franchement la question : Y a-t-il lieu de prendre saint Thomas pour texte de tout l'enseignement théologique, comme on faisait autrefois pour le maître des Sentences?

« A propos d'un texte, on peut enseigner tout ce qu'on veut, dit Mgr Hugonin ; donnons à Rome la satisfaction à laquelle elle paraît tenir. »

« Non, répliqua l'évêque de Versailles ; il faut voir les choses telles qu'elles sont ; ce qu'on fait à la *Minerve* suppose l'enseignement du premier degré donné à la Faculté ; indirectement, on nous retire ce qu'on a paru nous concéder. Répondons nettement à Rome : Notre organisation correspond aux nécessités et aux possibilités de la situation en France. Acceptez-nous tels que nous sommes, comme vous avez accepté la Faculté de Lyon. »

« La vraie pensée de Léon XIII, reprit Mgr Richard, est de restaurer la philosophie thomiste et d'en faire la base de l'enseignement théologique ; il ne se contentera pas d'apparences, et ce ne serait pas entrer dans l'esprit du Saint-Père que de lui donner un semblant de satisfaction ; nos statuts ont toujours prévu la constitution d'une Faculté de philosophie, où l'étude des sciences mathématiques, physiques et naturelles marchera de pair avec la philosophie ; préparons la création de cette

[1] *Ibid.*, p. 101.

[2] Analyse de la réponse de la Sacrée Congrégation des Etudes, datée du 2 juillet 1887, dans le procès-verbal de l'Assemblée des évêques, du 16 novembre 1887.

Faculté, et en attendant, pour encourager les études philosophiques, établissons un baccalauréat qui ait pour programme l'enseignement des deux années du séminaire d'Issy. »

Aux yeux de l'évêque de Versailles, la réalisation du plan indiqué par l'archevêque de Paris était chimérique. Si on avait déjà tant de peine à envoyer des étudiants à la Faculté de théologie, même pour deux ans, à qui demanderait-on de fréquenter au préalable la Faculté de philosophie? Allons-nous nous priver pendant sept ans de nos meilleurs sujets? A Rome affluent les étudiants du monde entier; elle peut donner à ses cours le développement qu'elle veut; mais nous?

Les propositions de Mgr Richard furent cependant votées[1].

Au mois de janvier 1888, Mgr d'Hulst se rendit à Rome, accompagnant l'archevêque. Il s'entretint longuement avec le cardinal Zigliara, et tous deux tombèrent d'accord qu'il fallait au plus tôt fonder une chaire de philosophie scolastique. Celle-ci fut en effet inaugurée à la rentrée d'octobre; elle avait été confiée au R. P. Bulliot, mariste, « dont le recteur avait constaté les remarquables aptitudes[2]. »

Ce n'était pas encore assez. A l'assemblée des évêques, tenue en novembre 1888, il fallut constater que l'on n'avait rien gagné. Loin de songer à étendre à Paris ce qu'on avait accordé à Lyon, on regrettait à Rome cette concession et on songeait à ramener toutes les Facultés de théologie, dont la constitution n'était pas définitive, au type de la *Minerve*. Si l'on voulait sauver le mode de Faculté que l'on avait cru plus conforme aux exigences des temps présents et aux besoins de l'Église de France, il ne restait plus qu'une ressource : aborder la question de front, porter à Rome un plan d'ensemble, le défendre ouvertement et s'engager à l'exécuter intégralement au fur et à mesure des possibilités. C'est ce qui fut décidé[3].

Des statuts généraux furent élaborés pendant les premiers mois de 1889. Mgr d'Hulst les présenta à Rome comme il avait été convenu, au mois de mai, et cette fois il eut la joie de voir tomber, devant la logique du plan proposé et les arguments qu'il fit valoir, toutes les objections qu'on avait jusqu'alors opposées au désir des évêques[4]. Ce fut à la fin de ce même

[1] Procès-verbal de l'assemblée des évêques, 16 novembre 1887.

[2] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 103.

[3] Procès-verbal de l'assemblée de novembre 1888.

[4] Lettre de Mgr d'Hulst à sa sœur, la Mère Marie-Catherine. Rome, 3 mai 1889.

mois que Mgr Richard reçut, avec le chapeau de cardinal, le témoignage le plus évident de la faveur de Léon XIII.

Le décret érigeant l'École de théologie en Faculté, sans modification appréciable des statuts présentés, fut sanctionné par le pape le 15 octobre et suivi, le 18 décembre, d'un bref pontical : c'était la forme la plus solennelle que pût revêtir une approbation de ce genre. On conçoit la satisfaction qu'en ressentit Mgr d'Hulst : « Ce que le clergé de France désirait depuis longtemps, ce que les pouvoirs publics, à différentes époques et sous les régimes les plus divers, avaient essayé d'obtenir, une renaissance de l'ancienne Sorbonne, rajeunie et vivifiée au souffle du pur esprit catholique, voilà ce que désormais on pourra trouver à Paris, pourvu qu'on vienne le chercher dans cette enceinte[1]. »

Les promesses faites au Saint-Siège reçurent leur exécution plus tôt qu'on n'avait osé l'espérer. Dès 1895 en effet, les trois Facultés de théologie, de droit canonique et de philosophie s'organisaient en corps distincts et complets.

Cette nouvelle constitution sortit d'un travail de réforme des statuts, que l'on avait entrepris en vue de fixer définitivement les attributions respectives de la Faculté et des grands séminaires français dans la collation des grades d'auditeur et de lecteur[2].

Il avait été établi, dès l'origine, que la licence et le doctorat ne pourraient être conférés qu'à ceux qui auraient fréquenté pendant un temps déterminé les cours de la Faculté ; seul le baccalauréat n'était soumis qu'à l'épreuve de l'examen. Souvent des demandes de dispenses d'assiduité avaient été faites par des candidats que leur ministère retenait au loin, par des supérieurs ecclésiastiques, voire par des évêques pour certains de leurs sujets. On avait même organisé une préparation à la licence par correspondance. En 1887 encore, l'évêque d'Orléans avait exprimé, devant l'assemblée des évêques, le désir que la Faculté encourageât davantage les études des prêtres en se montrant moins difficile pour les admettre aux examens avec dispense d'assiduité. Mgr d'Hulst avait répondu qu'on autorisait à se présenter tous ceux qui avaient rempli les conditions imposées, mais que l'expérience prouvait combien le succès était difficile aux candidats de cette catégorie ; ils n'avaient ni

[1] Discours de rentrée du 13 novembre 1889 (*Mélanges oratoires*, t. II).
[2] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 107.

la méthode, ni l'initiation nécessaire ; pour les recevoir, il eût fallu abaisser le grade. « Il y a, disait-il, deux intérêts bien distincts : encourager les prêtres isolés à revoir leur théologie, et cultiver chez quelques-uns les hautes connaissances. Le premier intérêt peut recevoir satisfaction par les grades conférés, grâce à un indult, dans les séminaires ; le second suppose, comme condition essentielle, la fréquentation d'un grand centre d'études et de ressources scientifiques[1]. »

On peut voir dans cette réponse de Mgr d'Hulst les premiers linéaments d'un projet qui devait prendre corps dès qu'à M. Icard eut succédé, comme supérieur général de Saint-Sulpice, M. Captier, mieux disposé que son prédécesseur à l'égard de l'enseignement supérieur. M. Captier souhaitait, comme Mgr d'Hulst, de voir s'accroître le nombre des étudiants en théologie fréquentant les cours de l'Institut. Il avait, d'autre part, cela va sans se dire, à tenir compte des intérêts et de la situation particulière du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Ce séminaire, en effet, n'est point purement et simplement un séminaire diocésain ; il reçoit un certain nombre de sujets, choisis parmi les plus distingués, de tous les séminaires que dirige en province, ou même en Amérique, la compagnie de Saint-Sulpice. Il joue donc, dans une certaine mesure, par rapport à ces séminaires, le rôle d'une Faculté. M. Captier cherchait en conséquence une combinaison qui, tout en lui permettant d'envoyer plus de jeunes gens à l'Institut catholique, n'entraînât cependant aucune décadence des études dans l'établissement même que la Providence avait confié à ses soins. N'était-il pas possible de rendre le doctorat en théologie plus accessible, et de faire des deux autres grades, le baccalauréat et la licence, le couronnement des études du séminaire et le plus sûr stimulant du travail pour les séminaristes ? On parait ainsi, dans une large mesure, au grave inconvénient que nous avons signalé : celui de retenir beaucoup trop longtemps sur les bancs les étudiants ecclésiastiques, lorsque l'on considère le séminaire comme un établissement d'études secondaires. Dans le système de M. Captier, l'enseignement supérieur se trouvait partagé entre le séminaire de Saint-Sulpice et la Faculté de théologie, qui ne garderait plus les sujets que les deux années nécessaires pour la préparation du doctorat, mais qui en recevrait un beaucoup plus grand nombre. La pierre d'achoppement

[1] Procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 1887.

était l'inévitable jalousie des séminaires diocésains, de ceux surtout que ne dirigeait pas la compagnie de Saint-Sulpice. On s'y heurta en effet, et même, hélas ! finalement on s'y brisa.

La note de M. Captier fut soumise aux évêques à la séance du 28 novembre 1894; elle se résumait dans les cinq points suivants : 1° le baccalauréat serait conféré au cours des études théologiques du séminaire Saint-Sulpice ; 2° la licence pourrait être briguée par les séminaristes les plus capables à la fin de leurs études et pourrait servir d'examen d'entrée à la Faculté ; 3° le doctorat serait conféré après deux ans de cours à la Faculté ; 4° l'organisation des cours de la Faculté comporterait une certaine spécialisation ; ainsi les aspirants pourraient s'adonner plus particulièrement, soit au dogme, soit aux études bibliques, ou historiques, ou même philosophiques ; 5° les professeurs du séminaire Saint-Sulpice partageraient avec les professeurs de la Faculté la charge des examens de baccalauréat et de licence.

Le quatrième article, qui indiquait une certaine spécialisation des candidats au doctorat, répondait à un désir souvent exprimé par les partisans d'études supérieures sérieuses et approfondies. La licence supposant déjà de solides connaissances théologiques, on pouvait sans dommage encourager les étudiants à cultiver presque uniquement pendant deux années telle ou telle branche des sciences sacrées. Le projet de M. Captier formait donc un tout dont les parties étaient liées.

A peine la lecture en eut-elle été faite, que se produisit l'objection prévue. L'archevêque de Besançon, qui n'avait point de Sulpiciens chez lui, et l'évêque de Bayeux, qui en avait, s'écrièrent qu'il n'y avait pas lieu d'accorder un privilège au séminaire de Saint-Sulpice, et que, si la faveur était octroyée, elle devait l'être à tous les séminaires des diocèses fondateurs.

Que pensait au fond Mgr d'Hulst? Il est difficile de croire qu'il ne se rendît pas compte de la situation particulière du grand séminaire de Paris, de l'infériorité de certains séminaires de province, et aussi de la solidarité qui existait dans l'esprit de M. Captier entre les divers éléments du plan qu'il proposait. D'autre part, il eut l'intuition très nette, en présence des évêques, qu'il ne triompherait pas de leurs répugnances ; bref, il se rangea d'emblée à l'opinion des deux prélats qui avaient parlé les premiers.

L'évêque de Nevers exprima la crainte que la licence ne fût avilie si elle ne couronnait plus que les études élémentaires de

théologie. Le cardinal Richard répondit que cet inconvénient était moindre que celui devant lequel on avait déjà si souvent reculé, et qui résulterait d'un partage des étudiants entre les séminaires et la Faculté. L'archevêque de Besançon appuya cette observation et défendit la réforme proposée. L'évêque de Nancy mit en avant un autre moyen de rendre le doctorat plus accessible : celui de laisser passer la licence sans condition d'assiduité ; tous ceux qui seraient reçus, quelle que fût leur provenance, pourraient, après deux ans de cours, être docteurs.

Mgr d'Hulst répondit, une fois de plus, que la licence préparée sans direction tomberait trop bas, et que le projet de M. Captier, même étendu à tous les séminaires associés, valait mieux. Par l'assiduité aux cours de doctorat, on assurerait à la Faculté de théologie un auditoire suffisant.

« Mais, demanda le cardinal Richard, devant quel jury, selon le projet présenté, doit se passer l'examen de licence ? — Devant les professeurs de la Faculté, répondit le recteur, sur les programmes enseignés au séminaire et dressés par la Faculté. — Et le programme du baccalauréat, reprit Mgr Turinaz, sera-t-il aussi dressé par la Faculté ? — Oui, » répondit Mgr d'Hulst.

Après cet échange d'explications, les évêques votèrent les cinq résolutions suivantes. Il convient : 1° de rendre le doctorat plus abordable ; 2° d'en faire le couronnement de deux années d'études à la Faculté ; 3° de faire de la licence le couronnement des études des séminaristes les plus capables ; 4° de faire du baccalauréat un degré à franchir au milieu des études des séminaires ; 5° d'étendre à tous les séminaires associés le bénéfice de ces dispositions.

Ils réglèrent ensuite le détail des examens tant à la Faculté que dans les séminaires. Ils laissèrent subsister au-dessus du doctorat simple l'ancien doctorat, comme doctorat-agrégation.

Enfin ils déclarèrent formellement qu'ils entendaient maintenir aux cours d'Écriture sainte, de patrologie, d'histoire ecclésiastique, de langues orientales, la part principale qui leur avait été faite à Paris. Ils n'admirent cependant pas la spécialisation absolue des doctorats[1].

Ces résolutions importantes furent transmises à la Congrégation des études, qui avait alors pour préfet le cardinal Mazella. Celle-ci, toujours pénétrée de l'idée que les études étaient trop

[1] Procès-verbal de l'assemblée de 1894.

élémentaires dans plusieurs séminaires français, se refusa absolument à permettre que la licence fût conférée à leurs élèves même par les professeurs de la Faculté, sur les seuls cours des séminaires ; elle exigea une année d'assiduité à la Faculté, réduisant d'ailleurs à une année la préparation au doctorat.

C'était rendre le doctorat plus accessible, comme on l'avait souhaité, et n'exiger, somme toute, que deux années après le séminaire pour conquérir ce grade. Si M. Captier eût bien voulu se déclarer satisfait et envoyer quand même un plus grand nombre de jeunes gens à l'Institut catholique, le but principal que l'on avait poursuivi se trouvait atteint. Mais, n'ayant pu obtenir ce qu'il considérait comme la contre-partie nécessaire de ses concessions, c'est-à-dire le droit de conférer la licence dans le séminaire de Saint-Sulpice, il se regarda, et il le pouvait faire légitimement, comme délié de tout engagement.

La réforme du doctorat risquait donc de se résoudre en un simple abaissement de grade, sans augmentation du nombre des auditeurs et des candidats. La Congrégation avait même supposé que la soutenance de la thèse, qui faisait partie intégrante du doctorat, serait jointe aux autres épreuves et passée à la fin de la seconde année de cours. Par la force des choses, ou cette thèse eût été réduite à n'être qu'un devoir scolaire, ou elle eût absorbé la majeure partie du temps des candidats, au détriment de leurs cours. On ne tarda pas à séparer par un intervalle plus ou moins long les deux parties de l'examen, et la thèse tendit de plus en plus à devenir un travail personnel et sérieux. On se rapprocha ainsi de l'ancien doctorat ; une portion du terrain perdu se trouva regagnée au profit des bonnes études.

La Congrégation romaine avait du moins accordé aux évêques de la circonscription universitaire la permission de faire passer les examens pour le baccalauréat en philosophie, en théologie et en droit canonique, dans leurs séminaires respectifs, suivant des programmes et des règlements dressés par les Facultés canoniques, auxquelles revenait le droit de contrôler les épreuves et de décerner les diplômes.

Enfin, par le decret du 15 juin 1895, la Congrégation des études faisait des trois sections de la Faculté de théologie trois Facultés distinctes : celle de théologie proprement dite, celle de droit canonique et celle de philosophie. Chacune jouirait de son autonomie, serait régie par un conseil doctoral composé de

huit docteurs au moins, de douze au plus, présidé par un doyen, et conférerait en son nom propre les grades académiques.

Les statuts, ainsi refondus, étaient approuvés pour une période d'essai de dix années.

Comme il paraissait impossible de constituer tout de suite trois collèges doctoraux complets, on demanda à Rome un indult valable pour dix ans, qui permît aux trois Facultés de se prêter mutuellement leurs docteurs. Il fut également concédé qu'elles auraient un même doyen, le recteur, un même secrétaire et un conseil commun[1].

C'est ainsi que Mgr d'Hulst eut, avant de mourir, la satisfaction de voir tout à fait organisées ces Facultés des sciences sacrées dont il avait si bien compris l'importance. La Congrégation des études rendit en outre témoignage au bon esprit et à la sage direction de l'enseignement qu'on y donnait en invitant une fois encore les évêques, par un pressant appel, à y envoyer le plus d'élèves qu'ils pourraient[2].

*
* *

Mgr d'Hulst se faisait une trop haute et juste idée du rôle des Instituts catholiques pour oublier qu'ils ont une mission à remplir auprès du grand public à qui ils doivent fournir, par un enseignement approprié, la solution catholique des problèmes qu'il se pose et qu'on résout ailleurs dans un tout autre esprit. Dès 1883, après avoir parlé, au cours de son rapport annuel aux évêques, des conférences où l'abbé de Broglie avait condensé son enseignement sur l'histoire des religions, il ajoutait :

« Nous espérons pouvoir reproduire cet essai pour la philosophie et pour l'histoire, et appeler même des hommes étrangers à notre corps professoral, mais offrant toutes les garanties de compétence et de doctrine, à multiplier dans des conférences gratuites, ces communications de pensée avec le public. Il y a là une nécessité réelle et pressante à satisfaire. Le nombre est grand des hommes et même des femmes que tourmente la crise de la foi ; la pensée contemporaine est en travail de renouvellement en toutes choses, et en même temps que les sévères leçons des événements font sentir vivement, même aux

[1] Sur cette organisation, voir Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 109-110, et procès-verbal de l'assemblée des évêques, 27 novembre 1895.

[2] Lettre de la Sacrée Congrégation des études à Mgr d'Hulst, 14 juin 1895.

indifférents, le besoin d'un retour à la religion, l'ébranlement produit par les transformations de la science historique et de la science de la nature, fait éprouver non moins vivement, même aux croyants, le besoin de se raffermir et de s'éclairer. Partout où une chaire se dresse, où l'annonce d'une parole publique contient l'indication d'un de ces grands sujets : l'homme, sa nature, sa place dans l'univers, la religion, son origine, ses variations, son rôle dans l'humanité, on est sûr de voir accourir un public avide de vérité, tout prêt même, faute de discernement, à en accepter la contrefaçon. Les femmes se distinguent par leur empressement. Les effets de la nouvelle direction imprimée depuis une quinzaine d'années à leur éducation intellectuelle se font sentir ; leurs préoccupations se rapprochent de celles de l'homme ; elles prennent goût à des lectures qu'elles avaient autrefois délaissées et boivent en passant le poison que les livres contiennent. De toutes parts un cri s'élève : Donnez-nous de la science saine, un enseignement élevé accessible à tous et pur des erreurs qui circulent dans les revues à la mode[1]. »

A ces besoins répondirent les cours de philosophie donnés d'abord par Mgr d'Hulst lui-même, puis par les membres de la *Société de Saint-Thomas d'Aquin*, si étroitement unie à l'Institut catholique[2], le cours d'apologétique de l'abbé de Broglie, le cours d'archéologie sacrée de l'abbé Duchesne, le cours d'économie sociale de Claudio Jannet. Quant aux conférences que le recteur avait annoncées dans son rapport de 1883, elles ne purent être inaugurées qu'au mois de février 1895 ; elles furent faites par quelques-uns des professeurs et par des savants amis de l'Institut catholique : le R. P. Gardet, dominicain ; M. Louchet et le comte de Luçay. Cette heureuse institution devait prendre par la suite d'importants développements[3].

La dernière fondation de Mgr d'Hulst, dans l'ordre des études, fut celle des cours d'instruction supérieure pour les jeunes filles et les femmes chrétiennes. Quatre mois avant sa mort, au commencement de juillet 1896, il écrivit et envoya à un grand nombre de personnes une lettre circulaire, où il montrait la nécessité de cet enseignement et comment il comptait y satisfaire :

« C'est un vieux procès, disait-il, que celui qui se poursuit entre les partisans et les adversaires d'une culture supérieure pour les femmes.

1 Rapport au conseil supérieur, juillet 1883.
2 Voir le rapport publié de 1887 (*Mélanges oratoires*, t. II, p. 349).
3 Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 209.

Les plaisanteries de Molière n'ont pas tranché le litige. Mais le temps s'est chargé de résoudre dans la pratique une question sur laquelle on peut continuer de discuter théoriquement. Sans parler du mouvement féministe qui tend à établir l'égalité de la femme avec l'homme, même sur le terrain politique, un autre mouvement plus sérieux et presque irrésistible pousse la femme à élever sans cesse son niveau intellectuel. Ses aspirations dans ce sens dépassent parfois celles de l'homme ; le plus souvent elles ne font que les suivre pour resserrer l'union de deux vies dans la société conjugale.

« Voilà le fait. Est-ce un fait heureux ? Pour ma part, j'en suis convaincu, et je puis placer cette conviction sous le témoignage d'une grande mémoire. Vous n'avez pas oublié l'appel ardent que Mgr Dupanloup adressait, il y a trente ans déjà, aux femmes chrétiennes, pour les attirer au travail de l'esprit. Il voyait là pour elles un puissant moyen d'influence sur l'âme de leurs maris : non pas que la femme doive faire au même degré, ni de la même manière, toutes les études que fait l'homme ; mais elle doit en faire de telles, que rien de ce qui intéresse, ou remplit, ou surcharge la vie de son époux, rien de ce qui occupe l'intelligence de ses fils, ne reste pour elle chose étrangère et inaccessible.

« D'autres peuvent ne pas partager cette manière de voir. Ils peuvent croire que la femme serait mieux dans son rôle en renonçant à l'influence intellectuelle pour s'enfermer dans le domaine de l'action purement morale. Mais qu'importe cette préférence ? Elle ne changera pas la tendance du siècle. Elle n'empêchera pas que, autour de nous, beaucoup de femmes recherchent la haute culture et que, pour leur donner satisfaction, de grands efforts se fassent, de grandes institutions se créent, des méthodes s'élaborent, qu'en un mot tout un système de haute éducation féminine s'organise en France et ailleurs.

« Cela est déjà presque partout un fait accompli.

« Or, à ne considérer que notre pays, il faut reconnaître que l'initiative est partie des ennemis de notre foi. La discussion parlementaire qui a précédé l'établissement des lycées de filles en a fourni la preuve évidente. Les catholiques ont bien vu le péril ; mais ils ont cru le conjurer par l'abstention, en tenant leurs filles éloignées de ces centres intellectuels suspects, sans se préoccuper d'en créer de meilleurs.

« Le résultat a été, pour beaucoup de femmes chrétiennes, un état d'infériorité, et pour toutes celles qui ont voulu en sortir, la nécessité d'aller chercher, dans un milieu neutre ou hostile, ce qu'elles ne trouvaient pas dans un milieu chrétien.

« Combien de mères aujourd'hui conduisent leurs filles à ces cours de Sorbonne et du Collège de France où il est rare sans doute qu'elles entendent une parole de nature à blesser ou à inquiéter leur foi, mais où elles prennent l'habitude de juger de tout en dehors de la pensée chrétienne, où les théories naturalistes de l'évolution imprègnent l'histoire, la philosophie, la littérature et l'art, au point de n'y plus laisser de place pour Dieu ni pour son Christ !

« Pourquoi vont-elles boire à ces sources malsaines ou douteuses? Parce qu'elles ont soif et qu'il n'y a point d'autres fontaines.

« Cette considération suffit; qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, la haute culture est devenue un besoin pour les femmes. Une seule question désormais se pose : Convient-il que les femmes croyantes trouvent cette culture parmi nous? Où veut-on qu'elles soient réduites à la chercher ailleurs?

« La réponse ne saurait être douteuse. Il ne reste plus qu'à déterminer les moyens pratiques de satisfaire à ce besoin. »

Il ne s'agissait pas d'instruction secondaire; il s'agissait d'occuper utilement les quelques années qui s'écoulent d'ordinaire entre la fin des études et le mariage. « La musique, le dessin, le monde ne suffisent pas à remplir cet intervalle. Il faut que l'intelligence ait sa part, la principale, et qu'elle exerce sur tout le reste une action directrice. »

La religion, dogme, apologétique, Bible, histoire de l'Église; la philosophie dans ses grandes lignes; l'histoire, et particulièrement l'histoire contemporaine; l'exposé des conditions qui président à la vie des sociétés modernes; les principes de l'économie politique et de la sociologie; les éléments du droit civil et du droit politique; la littérature française, les littératures étrangères et les littératures anciennes; les principales découvertes modernes dans l'ordre des sciences physiques et naturelles; enfin l'esthétique et l'histoire de l'art : tels étaient les cadres de l'enseignement que Mgr d'Hulst traçait pour les jeunes filles et les femmes chrétiennes. Il déclarait les professeurs de l'Université catholique, aidés de quelques auxiliaires, en mesure de le leur distribuer.

Les cours annoncés commencèrent, en effet, au mois de janvier 1897.

Ainsi se rattachent au rectorat de Mgr d'Hulst toutes les initiatives fécondes qui, soigneusement reprises par son successeur, devaient en peu d'années faire de l'Université libre de Paris le principal foyer de la vie intellectuelle des catholiques, clercs ou laïques, hommes ou femmes.

Ce tableau de l'activité des diverses écoles ou facultés demeurerait incomplet si l'on ne rappelait que le recteur était l'âme de leur vie intérieure, c'est-à-dire des conseils qui les régissaient. Il les présidait avec verve, entrain, bonne humeur, esprit de décision; il menait vivement les discussions et les conduisait toujours à des conclusions précises. Sa pensée était puissante et claire, et il savait lui donner, pour la faire pénétrer,

le tour le plus original, disons le plus parisien. Entre tant d'occupations accablantes et de douloureuses contradictions, jamais la moindre trace de fatigue, ni la plus courte échappée d'amertume. Quel éclat il donnait aux actes de la vie publique de notre Institut, soutenances de thèses, argumentations scolastiques, séances solennelles ! Quel naturel, quelle spontanéité, quelle richesse de vues et d'expressions ! Les idées jaillissaient fécondes, les mots se succédaient heureux, portant coup sans blesser ; et à cela se joignait cette suprême distinction qui faisait que, tout en gardant partout la place qui lui revenait, il donnait à chacun celle que lui valait, ou la hiérarchie, ou le savoir.

Il a parfaitement représenté l'Université catholique, parce que, à un degré très rare, il a uni les qualités extérieures de son rôle aux mérites essentiels qui le rendaient capable de le remplir avec supériorité.

CHAPITRE XV

LE RECTORAT DE Mgr D'HULST (SUITE)
LA DIRECTION DES ÉTUDES. — DIFFICULTÉS DOCTRINALES

Renouveau intellectuel dans le monde catholique après 1880. — L'influence de Léon XIII. — Le rôle des recteurs d'Universités catholiques en est facilité. — Comment Mgr d'Hulst entend faire de l'Institut catholique de Paris un véritable foyer scientifique. — Cours de philologie et de linguistique établis par lui. — L'enseignement de l'abbé Rousselot. — Difficultés quand il s'agit de l'enseignement des sciences sacrées. — Ce qu'on reprochait à cet enseignement tel qu'il était généralement donné dans les séminaires. — Nécessité de le modifier ; dangers inévitables. — La science, l'esprit critique et l'orthodoxie. — Obstacles venant de la nature des choses ; obstacles venant du caractère des personnes. — Exagérations à redouter. — Les devoirs de l'autorité religieuse. — Les dispositions des évêques français et celles du Saint-Siège. — Devoirs différents que le recteur doit concilier. — Belle parole de Léon XIII à Mgr d'Hulst. — Attitude de Mgr d'Hulst en présence de certaines difficultés. — La presque unanimité du corps enseignant répondra pleinement à l'attitude des catholiques et ne provoquera aucune critique. — L'abbé Duchesne. — L'abbé Loisy. — Mgr d'Hulst soutiendra l'un et abandonnera l'autre. — La thèse de doctorat de l'abbé Duchesne déférée à l'Index en 1877. — Lettre du cardinal di Luca. — L'affaire s'arrange. — Éloge public de l'abbé Duchesne par Mgr d'Hulst. — Polémique suscitée par l'abbé Rambouillet en 1882, au sujet du cours de l'abbé Duchesne sur les *Origines chrétiennes*. — Mgr d'Hulst prend en main la cause du professeur incriminé ; sa lettre à la *Revue des Sciences ecclésiastiques*. — M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice, défend à ses élèves de suivre les cours de M. Duchesne. — Celui-ci prend un congé d'un an. — Intervention du cardinal Franzelin ; sa lettre à Mgr d'Hulst ; réponse de celui-ci. — On nomme un second professeur d'histoire ecclésiastique et on songe à confiner l'abbé Duchesne dans l'École des lettres. — M. Duchesne ne se laisse point évincer de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. — Nouvelle affaire en 1885 : la controverse relative à l'apostolicité des Églises des Gaules. — Le livre de l'abbé Hénault critiqué par l'abbé Duchesne dans le *Bulletin critique*. — Violent mécontentement de l'archevêque de Sens, Mgr Bernadou. Il demande les mesures les plus sévères contre le professeur de l'Institut catholique et met en cause l'Institut catholique lui-même. — Belle réponse que lui adresse Mgr d'Hulst. — L'archevêque de Sens maintient ses conclusions. — Nouveau congé accepté par

l'abbé Duchesne ; il publie l'édition du *Liber pontificalis*. — Mgr d'Hulst soutient jusqu'au bout M. Duchesne. — Paroles qu'il prononce, lorsqu'en 1895 M. Duchesne est appelé à la direction de l'École de Rome. — L'honorariat accordé par les évêques à M. Duchesne. — La nomination de l'abbé Loisy ; le diocèse de Châlons et l'Institut catholique se disputent ce jeune prêtre. — Premières hardiesses de son enseignement et caractère de son cours ; ce qu'en disait le recteur. — La thèse de l'abbé Loisy sur l'*Histoire du Canon de l'Ancien Testament*, en 1890. — Le professeur devient suspect. — En 1892, il fonde l'*Enseignement biblique* et y publie ses leçons ; son programme. — Attitude à son égard des *Etudes* des Pères Jésuites et de la *Revue biblique* des Dominicains. — Un des professeurs de l'Institut catholique reproche au recteur de manquer de vigilance et éveille davantage son attention sur l'enseignement de M. Loisy. — Étude de M. Loisy sur les *Mythes chaldéens de la création et du déluge*. — M. Icard interdit aux élèves de Saint-Sulpice les cours de M. Loisy à la rentrée de 1892. — Mort de Renan et intervention personnelle de Mgr d'Hulst dans la controverse biblique. — Le bruit court que M. Loisy est déféré à l'Index. — Échange de lettres à ce sujet entre Mgr d'Hulst et M. Captier, procureur général de Saint-Sulpice à Rome. — Mgr d'Hulst publie un article dans le *Correspondant* sur la question biblique (janvier 1893) et pose ainsi devant le public la question Loisy. — Émotion très grande que produit cet article. — Erreur de Mgr d'Hulst en cette circonstance, et comment il compromit irrémédiablement l'abbé Loisy, qu'il avait voulu défendre. — En France et à Rome, on demande des garanties au recteur pour l'enseignement de l'Écriture sainte. — Voyage de Mgr d'Hulst à Rome, en avril 1893. — Lettre très grave du supérieur de Saint-Sulpice au recteur, en juin 1893. — Mgr d'Hulst veut réduire l'abbé Loisy à l'enseignement des langues orientales ; circulaire qu'il adresse à ce sujet, le 18 août, aux évêques protecteurs. — Réponses des évêques. — A la veille de l'assemblée des évêques, M. Loisy publie un article-manifeste : *la Question biblique et l'inspiration des Écritures*. — Le recteur le défère au cardinal Richard. — L'assemblée des évêques en novembre 1893. — Démission demandée à M. Loisy. — Raisons de la conduite de Mgr d'Hulst en cette circonstance. — L'encyclique *Providentissimus Deus*, 18 novembre 1893. — Lettre d'adhésion de la Faculté de théologie. — Favorable réponse de Léon XIII, qui conserve toute sa bienveillance à l'Institut. — Conséquences que le recteur tire de cette douloureuse et périlleuse affaire.

Les années qui ont suivi 1880 ont été, dans tout le monde catholique, des années d'un admirable et fécond renouveau intellectuel. C'est le temps, en effet, où les efforts antérieurs ont commencé à porter leurs fruits ; l'accord s'était fait dans les esprits, autant, du moins, qu'il peut exister ici-bas. Tous reconnaissaient qu'il y avait quelque chose à tenter pour battre sur leur terrain les adversaires de l'idée chrétienne. Dix-sept ans déjà s'étaient écoulés depuis que la publication de la *Vie de Jésus* par Renan avait révélé aux yeux de tous les catholiques l'étendue du mal accompli par la critique au service d'une fausse philosophie et la nécessité de s'initier aux méthodes et

aux études qui permettraient d'apporter aux assertions destructives de solides et décisives réfutations. Les événements mêmes de 1870-1871, la sanglante révolution parisienne avec ses prodromes et ses suites, les doctrines antichrétiennes du parti qui, en France, escaladait le pouvoir, avaient montré comme inévitable et comme imminent un duel terrible entre la libre pensée et la pensée catholique. Au même moment, la Providence avait donné à l'Église un pape passionné pour les grands problèmes intellectuels et qui les saisissait dans toute leur étendue. Lui-même il avait fait voir dans les égarements de la philosophie contemporaine la source de tout le mal, et, par l'encyclique *Æterni Patris*, il venait de décider la restauration intégrale de la philosophie traditionnelle au sein des écoles catholiques. Mais il comprenait tout aussi bien l'importance des recherches historiques, qu'il facilitait par l'ouverture des archives du Vatican. Bref, il était déterminé à donner en tout et partout aux études la plus forte impulsion. Les Universités nouvellement fondées s'étaient mises au travail; des revues avaient été créées; des livres paraissaient, qui s'imposaient à l'attention. Clercs et laïques s'abandonnaient au mouvement avec une large et noble confiance; on n'entrevoyait pas encore les excès qui risquaient de compromettre un si bel élan: l'espérance seule était à l'ordre du jour. Les recteurs s'y abandonnaient comme les autres; leur tâche, assurément difficile, était cependant souriante; le vent enflait les voiles et poussait le vaisseau; l'équipage était plein d'ardeur et de bonne volonté; de temps à autre, un vigoureux coup de barre, un mot d'encouragement ou un rappel à l'ordre, tel était le rôle du pilote. Et c'est ainsi que l'entendaient, comme Mgr d'Hulst à Paris, Mgr Pieraerts et Mgr Abbeloos, ses deux contemporains, à Louvain.

« Toute science est un organisme vivant, dira Mgr Abbeloos dans son discours inaugural de 1888; il faut entrer en communication avec lui dans un travail de chaque jour. Assiduité aux laboratoires établis pour les divers domaines des sciences de la nature, lecture directe des grands philosophes, des écrivains classiques, des apologistes, des Pères et des docteurs, par delà les manuels nécessaires, mais insuffisants d'eux-mêmes, exploration des documents originaux; discussion des textes; débats publics au sein des nombreuses sociétés qui fleurissent à l'Université; connaissance des travaux récents; pratique de la méthode sévère de la critique; et, en tout cela, comme le demande l'illustre pontife Léon XIII dans son encyclique sur les études histo-

riques, en tout cela nul parti pris, rien que la loyale enquête de la vérité : voilà les traits principaux de l'esprit scientifique que vous devez vous efforcer d'acquérir et qu'engendre seul le travail bien conduit [1]. »

Ne croirait-on pas entendre Mgr d'Hulst?

A Louvain, où l'argent ne manquait pas et où la faveur gouvernementale s'ajoutait à tant d'autres causes de prospérité, les résultats et les progrès furent magnifiques.

A Paris, si gêné qu'il fût par les nécessités d'une stricte économie et par l'hostilité à laquelle se heurtait la jeune Université, Mgr d'Hulst n'avait pas entendu prononcer une vaine parole quand il avait déclaré qu'il voulait fonder un *foyer scientifique*. Il ne lui suffisait nullement de préparer aux examens et d'attirer ou de retenir les étudiants par l'appât du succès. De là, d'une part, la préférence qu'il témoignait, dans le choix des professeurs, à ceux qui avaient donné des preuves d'un esprit personnel, chercheur et vigoureux, fût-il même parfois légèrement aventureux [2]. De là aussi le soin avec lequel il favorisait et mettait en honneur les enseignements d'un caractère plus particulièrement scientifique. C'est ainsi qu'en 1889, il exposait aux évêques la nécessité de développer les études philologiques et linguistiques, même au détriment des chaires d'ordre purement littéraire [3]. Dans son rapport public, il se félicitait de cette orientation nouvelle :

« Ceux d'entre vous, disait-il, qui ont lu nos affiches ont pu remarquer sous ce titre commun : *Littérature et linguistique*, une assez longue liste de cours et de conférences. La littérature n'y est représentée que par trois chaires, correspondant aux trois littératures française, latine et grecque, dont l'exposition fait partie du programme de la licence. La linguistique à elle seule fournit l'objet de dix enseignements différents : histoire de la langue française, dialectologie française, phonétique expérimentale, philologie latine, langue grecque, langues hébraïque, syriaque, assyrienne, langue et littérature chinoise ; enfin, pour couronner l'édifice, langue sanscrite et grammaire comparée des idiomes indo-européens.

Il manifestait l'intention de multiplier les créations de ce genre, au fur et à mesure que de jeunes maîtres, sortis des rangs de nos élèves, se montreraient prêts à prendre leur

[1] Annuaire de l'Université de Louvain, 1889.

[2] Il existe à ce sujet une curieuse lettre de Mgr d'Hulst à M. Arnold Mascarel, du 24 août 1895.

[3] Rapport du 13 novembre 1889.

part de la tâche. Déjà, dans ces conditions, il venait d'appeler l'abbé Lejay à professer la philologie latine. L'un des premiers, il avait compris la valeur et la portée des travaux si neufs de l'abbé Rousselot sur la phonétique expérimentale :

« Depuis trois ans, disait-il, chargé du cours d'histoire de la langue française, il ne s'est pas contenté de montrer à ses élèves, dans une étude approfondie de l'idiome gallo-romain, la source d'où dérive notre langue nationale. Ses travaux l'ont amené à reconnaître l'importance des dialectes et des patois encore subsistants, où l'observateur attentif découvre, comme autant de témoins vivants, des variations de l'idiome primitif et en vient à surprendre le secret des transformations du langage... Ce n'est pas tout : les transformations des mots ne s'opèrent pas arbitrairement ; elles obéissent à des lois d'ordre physiologique : c'est le jeu naturel des organes vocaux qui appelle certaines modifications dans l'émission des sons, dans la flexion des mots. Le professeur, abandonnant le terrain purement grammatical, s'est donc livré à des recherches expérimentales sur le fonctionnement des différents organes qui concourent à la formation de la parole ; pour rendre plus sensibles les résultats de ses observations, il a créé des appareils enregistrant les effets propres aux mouvements respectifs de la gorge, des lèvres, de la langue, du nez, en même temps que la durée et la tonalité musicale des sons qui composent le discours. De telles recherches répondent trop bien à la tendance de la science contemporaine, pour qu'il nous soit interdit de les signaler comme une preuve de l'initiative intelligente qui appartient à l'enseignement libre et qui le recommande à l'estime des amis du savoir. »

C'est par des arguments du même genre qu'il justifiait, devant les évêques et devant le public, l'institution de cours de sanscrit et de chinois.

Tant que cet esprit scientifique s'appliquait à des « disciplines » entièrement indépendantes, tout allait sans difficultés. Il n'en était plus de même lorsque du champ des sciences profanes on entrait dans celui des sciences sacrées. Là, en effet, intervenaient d'autres éléments qui rendaient la question beaucoup plus complexe.

L'une des principales raisons d'être des Universités catholiques, — nous n'avons cessé de le montrer, — était le relèvement en France des études sacrées. On reprochait à l'enseignement des grands séminaires d'être trop fermé, trop étranger aux préoccupations contemporaines, trop ignorant des méthodes critiques, à la fois trop encyclopédique et trop élémentaire, trop superficiel par conséquent. Une philosophie, disait-on, demeurée l'*ancilla theologiæ*, figée comme la géométrie, faite

de formules sans contact apparent avec la pensée moderne; une théologie dogmatique, immobilisée, elle aussi, dans une armature systématique et vieillie, étrangère à l'histoire et à l'idée d'évolution, habituée à plier les textes aux exigences de la théorie; une théologie morale, plus soucieuse de développer le sens du casuiste que d'établir solidement les principes fondamentaux, pourtant remis en question par les moralistes et les sociologues contemporains; une histoire ecclésiastique plus attachée à édifier les lecteurs qu'à établir les faits avec une parfaite exactitude, ou à juger suivant leurs mérites les institutions et les hommes; une exégèse enfin atténuée, neutralisée, dissimulant, ecamotant même, — le mot n'est pas trop fort, — les plus graves difficultés, pour s'étendre indéfiniment sur des *à-côtés* sans importance, tel était le bilan qu'on présentait.

De là le discrédit de la science et des savants catholiques.

De là surtout l'insuffisance réelle de la formation des clercs qui sortaient du séminaire peu avertis et mal armés; on ne leur avait point montré comment les questions se posent de nos jours, ni laissé entrevoir les solutions révolutionnaires qu'on y proposait depuis longtemps hors de l'Église et déjà, çà et là, dans l'Église. Ces solutions, de deux choses l'une : ou les ecclésiastiques continuaient à les ignorer, une fois entrés dans la vie active, et ils faisaient mauvaise figure dans un monde qui n'en avait que trop connaissance; ou ils s'y initiaient, et alors quelle inquiétude, quel désarroi, quelle tentation de croire qu'on les avait trompés, quelles pensées de révolte contre leurs maîtres, contre leur enseignement, et finalement contre la doctrine elle-même! État de défiance et de rébellion infiniment dangereux, qui prédisposait à tous les abandons!

A un tel état de choses, encore qu'on l'exagérât dans la peinture qu'on en faisait, il convenait de porter remède. Il fallait que l'enseignement prît un caractère plus scientifique et plus moderne; qu'on introduisît plus largement l'histoire dans la théologie; qu'on eût l'intelligence des systèmes philosophiques contemporains; qu'on entrât dans le vif des problèmes exégétiques; qu'on se servit, pour les résoudre, de la méthode critique et que, par suite, sans rien changer au fond de la doctrine, on modifiât le mode de présentation de bien des thèses justement admises et consacrées.

[1] Voir dans mon livre : *l'Enseignement catholique dans la France contemporaine*, le chapitre IX : *Crise intellectuelle dans le clergé*, etc.

Mais ici on se heurtait aux plus sérieux obstacles. Les uns venaient de la nature des choses, les autres du caractère des personnes.

La doctrine est chose sacrée; c'est d'elle que tout dépend dans la vie chrétienne; elle a ses origines dans la Révélation; elle échappe par un côté au contrôle de la critique; elle implique un certain système du monde, une certaine philosophie, une certaine histoire. Sans doute, la vérité ne se contredit pas; mais, dans son histoire humaine, il peut y avoir des lacunes et des obscurités. Les meilleurs arguments philosophiques ne paraissent pas convaincants à tous; la preuve de certains faits historiques est difficile à faire péremptoirement, exige à tout le moins un appareil compliqué. Livrer tout cela aux discussions de purs savants qui prétendront ne trancher les questions que par les méthodes de la science, n'était-ce pas courir un grand risque? D'autre part, si les limites de l'orthodoxie sont très réelles, elles ne sont pas toujours visibles à première vue. De très bonne foi, on peut se tromper. Les théologiens qui ont mission de la défendre par leurs écrits peuvent être et sont souvent ombrageux; il peut leur arriver et il leur arrive de prendre leurs opinions favorites ou traditionnelles pour l'expression de la vérité elle-même. Ceux qui, au contraire, entrent dans des voies nouvelles, pèchent le plus souvent par excès de hardiesse, voire par témérité; la nouveauté les séduit par elle-même; ils mettent de la coquetterie à contredire l'opinion reçue; de prime abord, celle-ci leur paraît suspecte; s'ils ont de l'esprit et de la verve, ils les exercent à ses dépens et aux dépens de ceux qui la soutiennent; ils irritent, ils blessent des hommes que, par des voies plus douces, avec plus de mesure et de précautions, ils auraient amenés à leur idée. Cette idée même, ils l'exagèrent souvent. Au lieu de se borner à soutenir que l'histoire et la critique ont leur place dans l'étude de la théologie, ils n'admettent plus que l'histoire des dogmes, rejetant toute synthèse théologique, tiennent les théologiens pour des ennemis[1]; souvent aussi ils se laissent aller à une excessive confiance en eux-mêmes; leur système leur paraît irréfragable, et, tout comme les théologiens, ils le confondent avec la vérité. Les uns parlent au nom de l'orthodoxie, les autres au nom de la science, et la science, c'est eux.

[1] Il existe sur ce sujet, dans les archives de l'Institut catholique, une lettre des plus curieuses de l'abbé Duchesne à Mgr d'Hulst, 22 septembre 1885.

Il est un danger plus grand encore, celui de se laisser partiellement ou totalement séduire par les doctrines adverses ; on se fait un langage et une mentalité de rationaliste ; on ne voit plus que le côté humain dans le développement de la doctrine et dans l'histoire de l'Église. A supposer qu'on garde pour soi-même l'essentiel de la foi, on la compromet chez les autres par l'attitude qu'on a adoptée.

L'autorité religieuse a pour premier devoir de maintenir l'intégrité de la doctrine. Ce devoir, et les évêques français et le Saint-Siège n'ont jamais cessé de l'avoir sous les yeux. Peut-être même, au début d'un mouvement si nouveau, bien des évêques et des prélats, peu préparés par leur éducation à voir traiter de la sorte de si graves problèmes, étaient-ils inclinés à prendre peur trop facilement. Rome, je l'ai dit, tenait, en tout cas, à ne pas laisser la critique usurper la place de la dogmatique, philosophique ou théologique.

Obligée de tenir compte d'exigences si diverses, la mission du recteur était par là même très délicate.

Un recteur doit respecter, chez ceux qui travaillent autour de lui, l'indépendance nécessaire au savant. Le progrès scientifique suppose l'esprit de recherche ; l'esprit de recherche réclame une certaine liberté ; si cette liberté est réelle, comme elle doit l'être, elle entraîne pour le savant catholique, — en dehors, bien entendu, des vérités qui font partie du dépôt authentique de la Révélation, — une certaine latitude dans les solutions proposées, le droit, non pas absolu, mais relatif, de tâtonner, de ne point arriver du premier coup au résultat exact et définitif ; en un mot, de se tromper comme tout autre savant, après avoir fait de son mieux pour éviter l'erreur. C'est le sens de la grande parole de Léon XIII à Mgr d'Hulst lui-même : « Il y a des esprits inquiets et chagrins qui pressent les Congrégations romaines de se prononcer sur des questions encore douteuses. Je m'y oppose, je les arrête, car il ne faut pas empêcher les savants de travailler. Il faut leur laisser le loisir d'hésiter et même d'errer. La vérité religieuse ne peut qu'y gagner. L'Église arrive toujours à temps pour les remettre dans le droit chemin[1]. »

La liberté cependant n'est pas une fin en soi, elle n'est pas au-dessus de tout. Ce qui est au-dessus de tout, c'est la vérité ; de

[1] J'ai cité cette parole dans mon discours sur l'*Apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst*, prononcé en 1901 ; elle avait été rapportée par Mgr d'Hulst lui-même au vice-recteur, M. Paguelle de Follenay, qui l'accompagnait à Rome,

la vérité religieuse, l'Église, par ses organes authentiques, est le seul juge en dernier ressort; le recteur est le délégué de l'autorité; il doit veiller à l'orthodoxie et prévenir l'autorité, dès que quiconque s'en écarte.

Devant cette autorité et devant l'opinion, il a le devoir de défendre ses professeurs contre toute attaque et contre toute suspicion injustifiées; mais il a bien plus encore le devoir de sauvegarder les idées et les doctrines; si celles-ci sont menacées par l'enseignement de tel ou tel maître, ce serait faillir gravement que de ne point sacrifier ce maître, quoi qu'il en coûte. Les Universités catholiques ont été fondées pour défendre la religion, et non pour contribuer à en diminuer l'empire.

Enfin, certaines considérations d'opportunité s'imposent à qui dirige un grand établissement d'enseignement catholique. Seul, le chef connaît tous les intérêts en jeu, les dispositions de l'autorité et celles de l'opinion publique; souvent le professeur ne voit que son droit à exprimer sa pensée, quelle qu'elle soit, sur tout sujet qu'il lui semble bon d'aborder, et il s'imagine volontiers qu'il n'y a rien de plus sacré que ce droit. Le recteur tient pour plus précieux le salut de l'établissement et la cause même de la science chrétienne, que compromettrait pour longtemps, non pas seulement une erreur, mais une trop forte imprudence de langage ou de conduite.

Toutes ces pensées étaient présentes à l'esprit de Mgr d'Hulst, et il avait la ferme intention de s'acquitter de tous ces devoirs, dût-il pour cela s'exposer à beaucoup souffrir. Inébranlablement attaché à l'orthodoxie, très épris de la science, il espérait parvenir à concilier tous les intérêts et tous les droits.

Sans doute, il ne pouvait se faire l'illusion que, dans un centre très actif de pensée et de labeur intellectuel, il ne se produirait jamais le moindre écart. Mais il comptait faire bonne garde, sans pusillanimité et sans excessive hardiesse. De fait, pendant les seize années de son rectorat, la presque unanimité du corps enseignant, qui compta simultanément une cinquantaine de maîtres et en vit passer plus de cent, répondit de tous points à l'attente des catholiques.

Seul, l'enseignement de deux maîtres préoccupa l'opinion à des degrés divers, fit courir certains périls à la Faculté de théologie, l'exposa à de vives critiques et jeta le recteur dans de

au sortir de l'audience du Pape, en 1892. M. Paguelle de Follenay l'avait écrite et la répéta dans sa conférence au Cercle catholique du Luxembourg, après la mort de Mgr d'Hulst.

graves embarras. De ces deux maîtres, il soutint l'un, l'abbé Duchesne, et abandonna l'autre, l'abbé Loisy[1].

*
* *

L'abbé Duchesne, on l'a vu par les circonstances qui avaient entouré sa nomination, était suspect aux yeux de quelques-uns avant même d'avoir enseigné. Lorsque au printemps de 1877 parut sa thèse sur le *Liber pontificalis*, l'abbé Darras s'entendit avec Mgr Freppel pour déférer ce volume à l'Index. L'abbé Duchesne, averti, s'empressa d'envoyer son livre au Père Saccheri, secrétaire de la Congrégation, et d'écrire au cardinal-préfet une lettre où il « l'assurait de son entière soumission à la décision qui pourrait intervenir et de sa disposition à accepter toutes les modifications ou corrections que la Sacrée Congrégation voudrait bien lui indiquer ». — « Élevé, ajoutait-il, dans le respect et l'obéissance envers la sainte Église romaine, membre d'un corps professoral dont les principes sont non seulement l'orthodoxie la plus rigoureuse, mais encore un attachement tout particulier à la direction d'enseignement donnée par le Saint-Siège, je n'aurai aucun effort à faire pour me conformer à ce qu'une autorité si chère et si vénérée demandera de moi[2]. »

A Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, qui lui avait écrit de son côté, le cardinal di Luca répondit :

« Votre Grandeur est justement émue des divisions qui en France, et jusque dans les rangs du clergé, divisent les forces et les amoindrissent. Votre attention vigilante a trop bien suivi ce mouvement des esprits pour n'être pas convaincu qu'il est surtout important de ne pas ouvrir sans urgence et sans autorité une controverse de nature à provoquer la contradiction. Le grave sujet abordé à son début par M. l'abbé Duchesne amenait à ce résultat inévitable. Que Votre Grandeur ne soit donc pas trop étonnée que l'on s'en soit ému et que

[1] Je m'expliquerai en toute franchise sur ces deux affaires, si délicates soient-elles, et qui ont déjà été portées devant le public par M. l'abbé Houtin. J'ai été moi-même le témoin d'une grande partie des faits, étant entré à l'Institut catholique en 1883 ; Mgr d'Hulst m'en a souvent entretenu. En outre, lorsque j'ai rédigé ce chapitre, il y a plusieurs années, Mgr Duchesne et M. Loisy ont bien voulu me remettre une relation manuscrite de ce qui les concernait chacun ; j'ai eu de plus, entre les mains, les documents classés par Mgr d'Hulst et conservés dans les archives de l'Institut catholique.

[2] L'abbé Duchesne à S. Ém. le cardinal di Luca, 3 juillet 1877.

Rome, mise en demeure, n'y reste pas indifférente. Toutefois, dans sa sagesse, elle usera d'une clémence méritée par les déclarations spontanées de M. l'abbé Duchesne et garanties par les plus illustres suffrages[1]. »

En fait, on se borna à communiquer à l'auteur les remarques de trois théologiens et canonistes, dont il promit de tenir compte dans les prolégomènes de l'édition du *Liber pontificalis*[2].

L'abbé d'Hulst, dans son premier discours de rentrée, celui du 26 janvier 1881, ne consacra pas moins de trois pages élogieuses à l'enseignement du savant professeur, qu'il appelait « le disciple préféré, et, en France, déjà presque l'émule du commandeur de Rossi ». Cet enseignement pourtant était dès lors surveillé de près par un certain nombre de personnes qui n'attendaient qu'une occasion pour s'élever contre le professeur. L'occasion surgit en 1882. En vue d'une préparation à la licence par correspondance, les professeurs avaient été invités à faire lithographier leurs cours ; ainsi avait fait l'abbé Duchesne pour ses leçons sur les *Origines chrétiennes*. Mgr d'Hulst, comme c'était son devoir, avait prié le professeur de lui remettre le texte ainsi livré au public, en temps utile, pour y faire des corrections, s'il y avait lieu ; il ajouta qu'il en serait plus à l'aise pour défendre le cours et le professeur, au cas où ils seraient attaqués. Le recteur vit, en effet, tout le manuscrit, demanda quelques retouches de pure forme, que l'auteur trouva justifiées et exécuta sans la moindre difficulté. Le tirage n'était pas achevé qu'un vicaire de Saint-Philippe du Roule, l'abbé Rambouillet, pourvu d'un exemplaire par le Père Jovene, qui touchait alors à la fin de sa carrière, signala, dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques* (numéros de juillet et d'août 1882), le danger, voire le scandale des théories que semblait adopter, sur le développement des dogmes, le professeur de l'Institut catholique ; il s'agissait des témoins anténicéens du dogme de la Trinité. M. Rambouillet invoquait Bossuet et son argumentation contre Jurieu ; si l'abbé Duchesne avait raison, les arguments de Bossuet ne valaient rien, et Jurieu triomphait :

[1] Le cardinal di Luca à l'évêque de Saint-Brieuc, 10 août 1877. M. Duchesne communiqua cette lettre à l'abbé d'Hulst le 19, avec cette réflexion : « Le mot de *clémence* est bien du style romain. Dans l'état, il ne définit pas clairement ce qu'on se propose de faire ou de ne pas faire. »

[2] Le cardinal di Luca au cardinal Guibert, 21 janvier 1878. L'abbé Duchesne à Mgr Richard, 3 juin 1878

« Tout erronées que soient ces théories, écrivait l'abbé Rambouillet, je n'aurais même pas pensé à les signaler à l'attention du clergé, si leur auteur n'était qu'un simple particulier, écrivant à ses risques et périls pour un public plus ou moins indifférent. Mais M. Duchesne est professeur à l'Institut catholique de Paris ; son enseignement a un caractère officiel, et il s'adresse et même il s'impose aux jeunes clercs destinés à occuper plus tard des postes élevés dans l'Église. Ces considérations me déterminent à entreprendre la réfutation des théories de M. Duchesne... Comment se taire, quand on voit un professeur de l'École des hautes-études de théologie tendre la main à Jurieu et aux rationalistes[1] ? »

Au premier bruit de cet orage, Mgr d'Hulst manda l'abbé Duchesne et lui déclara qu'il n'avait qu'à travailler en paix, qu'il connaissait les leçons incriminées et se faisait fort de les défendre. Mais la tempête grandit ; un second article de l'abbé Rambouillet mit en cause l'autorité ecclésiastique et se termina par une véritable sommation. Mgr d'Hulst invita l'abbé Duchesne à répondre et crut nécessaire d'intervenir personnellement, ce qu'il fit par une lettre adressée au directeur de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, à la date du 24 novembre 1882 :

« Depuis la publication de ces articles, y disait-il, après avoir rappelé les attaques de l'abbé Rambouillet, quatre mois se sont écoulés sans qu'aucune réponse y ait été faite. M. l'abbé Duchesne répugnait beaucoup à entrer en controverse avec un écrivain qui ne lui paraissait pas faire preuve, dans ses attaques, d'une connaissance suffisante de la matière. Quant aux représentants de l'École de théologie de Paris, ils ne reconnaissent à l'auteur des articles ni qualité, ni mission pour leur rappeler leurs devoirs. Ils sont persuadés que leur responsabilité est engagée, non par les opinions libres d'un professeur, mais par la relation de ces opinions avec l'orthodoxie. L'enseignement de M. l'abbé Duchesne ne leur avait pas paru hétérodoxe, et ils ne s'étaient pas crus obligés de relever la mise en demeure que M. l'abbé Rambouillet semblait leur adresser en l'accompagnant d'une démonstration très insuffisante. Toutefois, la prolongation de notre silence pouvait donner lieu à des interprétations erronées, j'ai cru devoir engager M. l'abbé Duchesne à exposer ses vues sur les questions doctrinales impliquées dans son enseignement historique. Les pages qu'il a rédigées à la hâte pour répondre à ce désir m'ont paru remarquables. L'écrit est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur expose, sur la difficile et pourtant inévitable question du *développement du dogme*, une théorie, tantôt conforme à celle de l'éminent cardinal Franzelin, tantôt un peu

[1] *Revue des Sciences ecclésiastiques*, juillet 1882, p. 25-26.

plus hardie, mais qui ne dépasse pas les limites tracées par le Père Petau et par le cardinal Newman. La seconde partie, qui est une étude fort érudite de l'histoire des textes, explique ce que M. l'abbé Rambouillet trouve inexplicable : c'est que de véritables inexactitudes *de doctrine* aient pu exister dans quelques écrivains anténicéens sans leur ravir le respect dont leur nom a continué d'être entouré dans l'Église. La troisième partie fait valoir des points de vue vraiment nouveaux et intéressants sur les courants d'exégèse patristique, dont l'un répond davantage aux préoccupations gallicanes de Bossuet dans ses controverses, tandis que l'autre emprunte à une plus saine notion du *magistère vivant* de l'Église une plus grande liberté d'interprétation qui s'accorde avec une plus grande sûreté d'orthodoxie. L'ensemble de cet écrit m'a paru assez original pour intéresser vos lecteurs. Ils y trouveront une science vraie et des opinions qu'on peut combattre, mais que je serais étonné d'entendre taxer d'hétérodoxie par des juges compétents comme sont les directeurs de votre recueil [1]. »

Mgr d'Hulst demandait donc à l'abbé Bouquillon, directeur de la *Revue* et professeur à l'Institut catholique de Lille, d'insérer la réponse de l'abbé Duchesne [2].

L'abbé Bouquillon y consentit, non sans avoir fait observer à Mgr d'Hulst que certaines expressions de sa propre lettre n'étaient point d'une parfaite justesse. Pourquoi dire qu'un critique n'a *ni qualité, ni mission,* pour signaler certains faits à l'autorité ou au public?

« De nos jours, a-t-on attendu le signal donné par l'autorité ecclésiastique pour attaquer, *au nom de l'orthodoxie,* Gunther en Allemagne, Rosmini en Italie, Ubaghs en Belgique? Ceux qui ont dénoncé les erreurs de ces écrivains, avant que l'autorité n'eût parlé, ont-ils passé pour avoir voulu rappeler celle-ci à ses devoirs? Évidemment non. L'autorité a des procédés différents de ceux des particuliers; elle est souvent tenue à plus de patience, à plus de ménagements. Sans doute, il arrivera quelquefois que ceux qui attaquent seront animés d'un zèle mal entendu, on pourra soutenir qu'ils obéissent à des mobiles moins purs, qu'ils soulèvent des discussions inopportunes; mais on ne pourra pas dire qu'ils prennent un rôle pour lequel ils n'ont *ni qualité, ni mission*...

« Je suis le premier, ajoutait l'abbé Bouquillon, à reconnaître l'éru-

[1] *Revue des Sciences ecclésiastiques*, décembre 1882. — Le brouillon autographe de la lettre de Mgr d'Hulst est aux archives de l'Institut catholique.

[2] Mgr d'Hulst avait aussi écrit le 17 novembre, à Mgr Hautcœur, recteur de Lille, et celui-ci avait répondu, le 21, qu'il était étranger à la direction de la Revue. M. Bouquillon accepta d'ailleurs la responsabilité pleine et entière de la publication, dans une lettre adressée à Mgr d'Hulst.

dition et l'esprit vraiment critique de M. Duchesne. Mais, dans l'occurrence, ces avantages n'ont pas une importance capitale. Quelques textes retrouvés ou mieux lus sont affaire de détail. La question est plus large : elle roule sur la manière dont il faut comprendre le développement de la doctrine de l'Église et sur la foi des Pères d'avant le concile de Nicée... Si M. Duchesne peut présenter une théorie plus large que celle de Franzelin, et mieux établie que celle de Kuhn, il fera plaisir aux théologiens qui ne sont pas peu ennuyés par certains textes de saint Justin, de Tertullien, etc... Les considérations qui précèdent tendent à vous montrer, Monseigneur, qu'en accueillant votre demande avec empressement, je n'obéis pas seulement à mes sentiments d'égard pour vous, d'estime et de justice pour M. Duchesne, mais aussi au désir de voir faire la lumière sur une question très importante à tout point de vue[1]. »

Mgr d'Hulst couvrait de son autorité le professeur de la Faculté de théologie. Au fond, il était fort ennuyé de cette affaire. « Quelle que soit l'opinion que l'on adopte en ces matières, lui avait encore écrit l'abbé Bouquillon, il est une chose certaine, c'est que l'écrit de M. Rambouillet, eût-il été cent fois plus sérieux qu'il n'est, n'aurait pas produit l'impression qu'il a faite sur un grand nombre d'esprits, s'il n'avait répondu à des préoccupations assez générales dont vous n'ignorez pas la nature. »

Le recteur savait, en effet, à quoi s'en tenir là-dessus. Le supérieur général de Saint-Sulpice, M. Icard, venait de défendre, sans bruit d'ailleurs, mais catégoriquement, aux élèves du séminaire de suivre désormais les cours de l'abbé Duchesne. Or, outre que ces élèves formaient le principal appoint de l'auditoire de la Faculté, quelle impression une telle mesure ne pouvait-elle manquer de produire sur l'épiscopat et sur le clergé, dont la moitié relevait de Saint-Sulpice !

Profondément blessé, M. Duchesne se plaignit au recteur : « Que voulez-vous! lui répondit celui-ci, je ne suis qu'un roseau, ne vous appuyez pas sur moi! » Le professeur demanda un congé d'un an, sous prétexte de se consacrer tout entier à l'édition du *Liber pontificalis;* on le lui accorda. Il fut suppléé, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1882-1883, par le Père Largent, déjà professeur de patrologie; toutefois il conserva, à l'École des lettres, son cours d'*Antiquités chrétiennes*[2].

M. Icard, à Paris, avait jeté dans la balance le poids de son autorité. A Rome, un autre personnage, grand par sa renom-

[1] L'abbé Bouquillon à Mgr d'Hulst, fin novembre 1882.

[2] Assemblée générale des évêques protecteurs, janvier 1883.

mée scientifique, par le crédit dont il jouissait, par la Compagnie de Jésus à laquelle il appartenait, le cardinal Franzelin, s'apprêtait à intervenir à son tour. Son nom n'avait-il pas été invoqué par tous, au cours de la polémique engagée? L'abbé d'Hulst lui avait écrit, et l'abbé Duchesne lui avait fait tenir sa réponse aux attaques de l'abbé Rambouillet. Le 23 février 1883, le cardinal adressait à Mgr d'Hulst une longue lettre latine, où il discutait à fond les assertions du savant professeur [1].

Il signalait, dès les premières lignes, l'émotion produite à Rome par les leçons lithographiées de l'abbé Duchesne, ainsi que par sa dernière dissertation [2]. Il exprimait, pour son propre compte, le regret que de tels principes d'interprétation, empruntés aux universités allemandes et non aux universités romaines ou autres écoles théologiques dignes de ce nom, fussent devenus ceux de la Faculté catholique de Paris [3]; il n'admettait point que l'on entrât dans la voie ouverte par le vénérable cardinal Newman, distinguait entre les vues émises par Petau dans sa préface et les erreurs où il était tombé dans le cours de son travail [4]; il séparait nettement sa propre théorie de celle de l'abbé Duchesne, ne consentant point du tout à laisser dire qu'entre eux il n'y avait que des nuances [5]. De cela, il apportait la preuve en montrant comment il avait lui-même interprété certains textes, tandis que le professeur de l'Institut

[1] Cette lettre autographe est dans les archives de l'Institut catholique.

[2] « Cum jam ex aliquo tempore lectiones lithografice editæ et deinde hæc ipsa dissertatio Romæ innotuissent, plures viri gravissimi et apprime docti se, jam antequam ego quidquam compertum habueram, non parum commotos demonstraverunt et apud me suam ne quid forte periculi ex hujusmodi hermeneutica immineat, sollicitudinem explicuerunt. »

[3] « Perlustravi ego etiam ipse lectiones illas lithograficas, nec dissimulo optatius et securius, ne quid gravius dicam, mihi visum esse, ut in facultate vestra catholica principia interpretandi potius romana imo in scholis theologicis hoc nomine dignis communia adoptata fuissent, quam recentiora illa ex Universitatibus maxime germanicis derivata. »

[4] « Nam quod Emũm Newman attinet, particulares viæ in studiis theologicis a venerando hoc viro emensæ eæ sunt, ut non videantur tanquam exemplar sequendæ, certe non in nostras scholas transferendæ. In Petavio vero illa potius consideranda sunt, quæ luculentius in Præfatione disseruit, quam altera in quæ libro I delapsus est. »

[5] « Attamen non possum consentire ut mea principia de explicatione dogmatum ad sua dellectat, ac si hæc utriusque essent eadem, et ipse a me in quibusdam accidentalibus dumtaxat a me discederet... In litteris ad me scriptis ipsemet, Rme Domine, ais : « M. Duchesne... a pris la liberté de se séparer *par quelques nuances* de la théorie formulée par V. E. dans son *Traité de la Tradition*, etc. etc... »

catholique les expliquait de telle sorte qu'il était impossible de soustraire tels Pères à l'accusation d'erreur formelle en matière de foi; il terminait en invitant l'abbé Duchesne à se défier de la critique subjective [1].

Cet important document, Mgr d'Hulst s'empressa de le communiquer à M. Duchesne. Celui-ci y fit une réponse précise, un peu sèche, assaisonnée d'ironie [2]; aussi le recteur crut-il devoir l'envelopper d'une missive des plus déférentes :

« Éminence Révérendissime, c'est avec un sentiment profond de reconnaissance, j'allais dire de confusion, que j'ai reçu votre honorée lettre du 23 février. Je suis plus touché que je ne le saurais dire de voir un prince de l'Église et un maître aussi éminent, prendre la peine de me répondre aussi longuement et d'entrer aussi avant dans les questions que je lui avais soumises.

« Je n'ai pas besoin de dire avec quel respect et quelle considération j'ai reçu les avis de Votre Éminence. Je les ai communiqués à M. l'abbé Duchesne pour qu'il en fît son profit. Celui-ci a donné à un document aussi autorisé toute l'attention qu'il mérite, et il m'a adressé quelques observations que je prends la liberté de transmettre à Votre Éminence.

« Mon but en le faisant est uniquement de témoigner à Votre Éminence des intentions très droites et des vues très orthodoxes, je le crois, de notre professeur et d'attirer particulièrement votre attention sur cette formule que j'ai soulignée au haut de la page 3 de sa lettre : selon moi, dit-il, le progrès dogmatique va *du moins clair au plus clair, non de l'erreur à la vérité;* et sur la phrase également soulignée au bout de la même page 3 : *j'ai démontré*, dit-il, *que Calliste n'a point professé cette théologie.*

« Ces deux passages me paraissent établir que M. Duchesne a sur le développement du dogme et sur le rôle des Pontifes romains des idées orthodoxes.

« Cela ne veut pas dire qu'il se soit toujours exprimé d'une façon heureuse. Lui-même reconnaît qu'il a été *obscur*. Il faut ajouter que plus d'une fois il s'est servi d'un langage équivoque ou imprudent dont on a pu *facilement et de bonne foi* abuser pour incriminer sa doctrine.

« Mais connaissant à fond ses principes, la pureté de sa foi et la

[1] « Monitum denique Professoris, ut in interpretandis documentis ecclesiasticis caveantur « subjectiva præjudicia », vellem quam maxime ut ipse in eruditionis studiis sequatur. Omnino sicut in interpretandis S. S. Scripturis norma objectiva opus est, quæ prima et præcipua sita est in sensu Ecclesiæ et consensu Patrum; ita modo analogo hujusmodi objectiva norma etiam in aliis singulis documentis ecclesiasticis rite æstimandis præ oculis haberi debet, ne fallaciis « subjectivis » abducamur. »

[2] Elle est adressée à Mgr d'Hulst (archives de l'Institut catholique).

docilité de son esprit, je crois pouvoir garantir à Votre Éminence la parfaite sincérité de la promesse qu'il fait, à la fin de sa lettre, de surveiller davantage son langage et de s'inspirer de plus en plus des avis de Votre Éminence.

« M. Duchesne est d'ailleurs un savant distingué et bien armé pour servir la cause de la vérité chrétienne dans l'ordre des études historiques. C'est là son vrai terrain, et il est maintenant résolu à s'y renfermer.

« J'ajoute que si, à cause de son rare mérite et de son entier dévouement à l'Église, nous avons été heureux de lui faire une place dans notre corps professoral, il s'en faut qu'il donne le ton à l'enseignement de notre École de théologie. Les deux cours de dogme sont faits par deux Pères de votre Compagnie ; le cours de patrologie par un Père de l'Oratoire, dont l'enseignement est très sûr et dont les opinions sont plutôt timides que hardies ; le cours d'Écriture sainte par un savant distingué et d'un jugement très mesuré et très droit[1]. Enfin nous aurons, je pense, l'année prochaine, un second cours d'histoire ecclésiastique dont les tendances seront différentes de celles de M. Duchesne, et M. Duchesne lui-même, en avançant vers le moyen âge, se propose d'abandonner l'exégèse dogmatique pour s'enfermer dans l'étude des faits.

« Je crois donc pouvoir espérer que les inquiétudes, dont l'écho est parvenu aux oreilles de Votre Éminence, perdront jusqu'à l'apparence d'un fondement. Et ma confiance dans votre bonté est si grande, que c'est sur votre témoignage même que j'ose compter pour achever de les dissiper[2]. »

A ne consulter que la pure logique, n'était-ce point là, ou trop défendre, ou trop livrer l'abbé Duchesne? Si on reconnaissait que son enseignement était assez dangereux pour qu'il convînt de lui donner des correctifs, et même de reléguer le professeur hors de son domaine propre, n'avouait-on pas par là même le bien fondé des critiques dirigées contre lui? Et si, au contraire, on estimait que ces critiques ne reposaient sur rien de sérieux, et qu'en définitive le professeur était dans le vrai, pourquoi le traiter en suspect au lieu de dire catégoriquement : C'est lui qui a raison?

Mais on ne gouverne pas par la logique, et il faut pardonner aux administrateurs dans l'embarras de se tirer d'affaire par des demi-mesures. Le cardinal Franzelin se tint pour satisfait, et Mgr d'Hulst fit ce qu'il avait annoncé : une seconde chaire d'histoire ecclésiastique fut créée. Le Père Largent, abandonnant cette fois la patrologie, en fut chargé. Entre les deux

[1] L'abbé Paulin Martin.

[2] Mgr d'Hulst au cardinal Franzelin, fin février 1883.

professeurs, les étudiants étaient laissés libres de choisir; ceux de Saint-Sulpice « choisirent » toujours le Père Largent. En même temps, on s'ingénia à pousser l'abbé Duchesne vers l'École des lettres : « La nécessité d'organiser à l'École des hautes études la préparation de la licence en histoire, déclara Mgr d'Hulst au conseil supérieur des évêques, nous a suggéré l'idée d'utiliser pour cela le savoir et l'expérience de ce savant professeur et son titre de docteur ès lettres. Sans se détacher de l'École de théologie, il dirigerait principalement son enseignement dans le sens des études historiques communes aux deux programmes sacré et profane, et son cours serait suivi de préférence par les aspirants à la licence en histoire [1]. »

M. Duchesne ne se laissa point évincer de l'histoire ecclésiastique, sa vraie province, et ne sacrifia rien de l'indépendance de ses jugements, ni même de la causticité de son langage, qui, bien plus, en somme, que le fond de ses opinions, donnait à son enseignement une allure provocante.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'une nouvelle querelle éclatait et jetait le professeur, le recteur et la Faculté elle-même dans de nouveaux périls.

La vieille controverse relative aux origines apostoliques de plusieurs Églises des Gaules s'était réveillée dans la seconde moitié du XIXe siècle et était arrivée au paroxysme vers 1880. L'abbé Duchesne avait pris nettement position dans le *Bulletin critique*. En 1884, l'abbé Hénault, aumônier des Sœurs de la Providence et conservateur de la bibliothèque de Chartres, avait publié un livre sur les *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*. Sa thèse était que les Églises de Chartres, de Sens, de Troyes et d'Orléans ont été fondées par deux des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, les saints Savinien et Potentien, évêques de Sens, et aussi par un de leurs compagnons, saint Altin [2]. Cette thèse fut réfutée par l'abbé Duchesne dans le *Bulletin critique* du 15 mars 1885.

Son article souleva la plus vive émotion dans le clergé sénonais. Le 13 avril, un directeur du grand séminaire, en correspondance assez intime avec Mgr d'Hulst, l'avertissait, en grand mystère, de ce qui se passait. La veille, comme chaque dimanche, l'archevêque avait réuni dans son salon les principaux membres

[1] Rapport de Mgr d'Hulst au conseil supérieur des évêques, juillet 1883.

[2] M. l'abbé Houtin a conté cette histoire dans son livre : *la Controverse de l'apostolicité des Églises de France*. Nous y ajoutons ce que nous avons tiré des lettres conservées aux archives de l'Institut catholique.

du clergé. Il avait manifesté une extrême irritation, parlé de porter l'affaire à Rome, et menacé de supprimer la subvention de l'Institut catholique : « Peut-être, ajoutait le correspondant de Mgr d'Hulst, M. Duchesne s'est-il donné quelques torts pour *la forme*. On a trouvé le ton un peu leste et sa désinvolture trop dégagée. S'il a raison pour le fond, ce que j'ignore, il honorerait mieux sa cause en la défendant avec modération et dans un langage respectueux pour des croyances anciennes et chères au cœur de ce pays. »

Le lendemain, le même directeur avertissait Mgr d'Hulst que le chanoine Mémain lui avait fait part des nouvelles suivantes : il avait lui-même expédié treize pages de notes à l'abbé Hénault, pour le mettre à même de mieux répondre à l'abbé Duchesne ; l'archevêque avait décidé de ne faire insérer aucune note dans la *Semaine religieuse*, ni dans les feuilles locales, pour ne pas initier les fidèles *au scandale ;* en revanche, il allait se concerter avec les évêques de Chartres et d'Orléans, et « préparer un *mémoire* sérieux, bien appuyé, plein de références, destiné à être envoyé à tous les évêques de la région universitaire, *pour leur dénoncer les entreprises de l'Institut catholique* et demander un blâme contre l'abbé Duchesne ».

Dans une troisième lettre du 15 avril, le correspondant secret ajoutait aux dernières nouvelles cette réflexion : « Ce qui pourrait devenir sérieux dans cette affaire (qui en elle-même ne me paraît pas mériter l'importance qu'on y attache), c'est qu'elle servît de prétexte, et que de ce fait isolé on vînt à conclure à *une tendance*. Le débat pourrait s'agrandir. On sent qu'ici on est disposé à transformer l'Institut catholique en *Sorbonne moderne,* plus ou moins entachée d'esprit *universitaire,* et ayant dans ses veines un peu de *virus libéral*. Ce serait fâcheux ; par le temps qui court, on exploite tout. »

Les lettres suivantes ne faisaient qu'accentuer cette dernière note et priaient instamment Mgr d'Hulst de ne rien négliger pour arrêter le développement d'une affaire qui prenait mauvaise tournure et qu'on travaillait à généraliser.

Sitôt reçu la première lettre de son correspondant, Mgr d'Hulst avait écrit à l'archevêque de Sens, prenant soi-disant l'initiative de le mettre au courant de l'incident et lui communiquant l'article du *Bulletin critique*. Mgr Bernadou répondit par retour du courrier [1] :

[1] La première lettre du correspondant de Mgr d'Hulst est du 13 avril ;

« Depuis quelques jours je connaissais l'article dont vous prenez la peine de m'envoyer un exemplaire. Je l'avais lu avec grande attention dans le numéro 6 du *Bulletin critique*. Il m'a causé beaucoup de peine et a provoqué tout mon mécontentement, celui du vénérable chapitre métropolitain et des ecclésiastiques les plus haut placés dans mon clergé. Cet article est trouvé très mauvais, et pour le fond, et pour la forme.

« Quant au fond, il est riche en négations et reproduit les objections si souvent réfutées de l'école janséniste, de Baillet et autres justement dénommés *les dénicheurs de saints*. Ces attaques d'un jansénisme plus ou moins voilé, loin de détruire les traditions apostoliques de nos Églises, n'ont servi qu'à mieux établir leur authenticité et à leur donner plus d'éclat.

« Quant à la forme, elle est aussi blâmable.

« Un persiflage des plus inconvenants se fait jour dans divers passages de ce regrettable récit, à côté d'une injurieuse attaque contre une abbaye bénédictine des plus illustres et qui fut une pépinière de saints évêques et archevêques. D'après M. Duchesne, *c'était une officine de faux diplômes*[1].

« Mais ce qui est plus grave encore, c'est que cet écrit révèle un enseignement sur lequel Son Éminence le cardinal de Bonnechose crut devoir présenter des observations très légitimes et qui pourrait donner lieu à de très sérieuses préoccupations de la part du Saint-Siège.

« C'est à se demander si les évêques, sans encourir une véritable responsabilité, peuvent soutenir une Université dont un des professeurs attaque dans la presse les origines les plus respectables des Églises à la tête desquelles Dieu les a placés pour les défendre.

« De plus, ces traditions apostoliques qu'on voudrait renverser sont consignées dans nos livres liturgiques avec l'approbation du Saint-Siège, après avoir été examinées par la Sacrée Congrégation des rites, une des plus illustres des congrégations romaines si peu en faveur auprès des jansénistes.

« Quant à moi, Monseigneur, je suis tout décidé à donner à cette grave affaire les suites qu'elle comporte et à m'adresser à toutes les autorités compétentes pour obtenir satisfaction. »

celle de Mgr d'Hulst à l'archevêque, du 14; celle de l'archevêque à Mgr d'Hulst, du 15.

[1] M. Duchesne avait dit : « Saint-Pierre-le-Vif, cette abbaye *qui a un rang illustre parmi les officines de faux diplômes*. » Outre ce passage, on en incriminait plusieurs autres, ceux-ci par exemple : « *Hagiographes de basse époque* dont on prétend faire accepter *les fantaisies*, en les qualifiant de traditions antiques. » — « Saint Denys de Paris, tout aréopagiste *qu'il fût devenu, au moins dans son abbaye*. » — « Le légendaire a procédé ici avec un *art* ingénieux, etc. » — « Ce qu'il y a de mieux à faire pour elle (la vierge de Chartres), c'est d'en parler le moins possible *en prose; en vers*, je ne dis pas, etc. »

A cette lettre comminatoire, que Mgr Bernadou avait lue aux membres de son chapitre, Mgr d'Hulst répondit avec beaucoup de fermeté et de savoir. Cette fois, il défendait catégoriquement et le professeur et la légitimité de la position qu'il avait prise. Sa lettre, qui est un des documents les plus marquants de la controverse, mérite d'être intégralement citée :

« Paris, le 18 avril 1885.

« Monseigneur,

« Je remercie Votre Grandeur de son empressement à me répondre. Mais je ne puis lui dissimuler l'étonnement et la peine que j'éprouve de voir quelles proportions prend à ses yeux l'affaire de cet article. M. Duchesne n'est pas de ceux qui s'imposent, et, si l'on croit sa présence parmi nous plus nuisible qu'utile, il sera le premier à se retirer. Mais puisque Votre Grandeur a bien voulu entrer avec moi dans le fond même de la question soulevée par cet article, Elle me permettra de lui présenter à ce sujet de respectueuses observations.

« L'école des *dénicheurs de saints* obéissait à des préoccupations qui n'étaient pas toutes de l'ordre critique, il s'en faut. C'étaient des jansénistes, heureux de prendre en défaut ceux qui combattaient leurs doctrines hérétiques. De là le parti pris malveillant et le caractère scandaleux de leurs polémiques. Ils ne s'attaquaient pas seulement aux légendes, mais même aux images et aux formes populaires du culte des saints. Bref, c'étaient des sectaires.

« Leur critique excessive et passionnée, mais érudite pour l'époque, eut de l'influence sur l'Église de France tout entière, et le clergé non janséniste adopta leurs principes historiques.

« Une réaction salutaire se produisit en France il y a cinquante ans, et les tendances jansénistico-gallicanes, combattues avec succès en théologie dogmatique et morale, en liturgie, en droit canonique, le furent aussi sur le terrain de l'histoire ecclésiastique.

« Mais quelle est la réaction qui n'a pas eu ses excès? A la suite du vénérable M. Faillon, dont j'ai été à Rome l'hôte et le disciple, les prêtres amis de l'étude et des grands souvenirs se sont jetés dans une entreprise où leur zèle devait rencontrer plus d'un écueil. Ils ont voulu restaurer scientifiquement toutes les traditions dites apostoliques des Eglises de France, sans distinguer suffisamment la possibilité, la vraisemblance même d'une évangélisation primitive des Gaules, et l'incertitude, le défaut d'authenticité et d'antiquité des monuments invoqués pour établir le détail des faits et préciser les noms et les époques. Leur admiration pour les merveilles de foi qu'a enfantées le moyen âge les a empêchés d'admettre la possibilité de falsifications malheureusement trop réelles et conciliables, après tout, avec une piété mal entendue. De là les exagérations évidentes dans la confiance

accordée à certaines traditions locales dont l'origine ne peut être assignée antérieurement à l'époque qui va du IXe au XIe siècle.

« C'est alors qu'il s'est formé une nouvelle école *en réaction contre la réaction* de l'école légendaire. Et, à son tour, celle-ci a parfois dépassé la mesure dans le fond des choses, plus souvent encore dans la forme. Je n'hésite pas à reconnaître que l'abbé Duchesne appartient à cette école, et qu'il n'est pas de ceux qui méritent le moins les reproches de détail qu'on peut lui adresser. Je prie seulement Votre Grandeur d'observer qu'il s'en faut que cette école se recrute uniquement en France, et parmi les laïques d'une foi faible ou parmi les prêtres d'un esprit suspect. A Rome même, elle compte plus d'un adepte, et l'éminent commandeur de Rossi, dont le sens pratique et l'esprit profondément chrétien a plus d'une fois signalé aux savants dont je parle les incorrections de leur langage, est bien plus près d'eux sur le fond des choses que de leurs adversaires. Si à Rome il a eu cette bonne fortune, cette gloire de restaurer, pièces en main, ces traditions locales oblitérées par l'oubli, c'est en appliquant les méthodes les plus sévères de l'école critique. Ces méthodes ont amené des découvertes favorables à la tradition, parce qu'ici les monuments enfouis attendaient la lumière. Mais plus d'une fois il a dû abandonner des traditions, même consignées dans le Bréviaire romain, parce qu'elles n'avaient pas de fondement sérieux. Et la Congrégation des rites, malgré l'esprit conservateur qu'elle a et qu'elle doit avoir, est entrée elle-même dans la voie des réformes à la suite précisément des travaux des critiques récents. C'est ainsi que dans les *Lectiones emendatæ* du Bréviaire, le fait du baptême de Constantin à Rome n'est plus présenté que sous forme dubitative ; la légende du bain de sang et de la lèpre a disparu, ainsi que celle de l'apostasie et du jugement du pape Marcellin à Sinuesse.

« Cela seul suffirait à prouver que la présence d'une légende dans le bréviaire n'en établit pas l'authenticité. Votre Grandeur en trouverait d'autres preuves dans le livre du Père de Smedt intitulé *les Principes de la critique*. Ce livre, émanant d'un Jésuite Bollandiste, appartient beaucoup plus à l'école critique qu'à l'école légendaire. Et les autres Bollandistes modernes sont dans le même sens. Seulement ils y mettent la modération de ton que d'autres n'ont pas toujours su observer.

« Très incompétent dans ces questions spéciales, je les suis pourtant d'assez près pour être arrivé à cette conviction que la vérité est dans une ligne moyenne et que les discussions qui s'échangent entre les deux écoles sont tout près de fixer cette ligne. Je serais donc bien étonné que Rome intervînt dans un débat purement historique, qui n'intéresse en rien l'orthodoxie. Il est inévitable que quelques excès soient commis en sens opposés. Ce que les premiers pasteurs peuvent et doivent exiger, c'est que l'enseignement donné sous leur autorité demeure étranger aux exagérations et surtout ne porte jamais l'empreinte d'un esprit frondeur et aventureux. Je crois pouvoir attester que,

dans son enseignement proprement dit, l'abbé Duchesne a très rarement mérité ce reproche. Il en a été autrement dans ses écrits destinés au public érudit et où il a cru pouvoir se permettre une plus grande liberté d'allures. Je suis loin de prétendre que, même là, il n'ait pas dépassé les bornes, et je ne lui ai pas ménagé les observations. Néanmoins, comme dans les choses morales il y a toujours lieu de peser le pour et le contre, je ne puis m'empêcher de rappeler à nos vénérables fondateurs que, très sûr dans sa foi, très intègre dans ses mœurs, très régulier dans ses habitudes sacerdotales, l'abbé Duchesne est en outre par sa science étendue et profonde, par son talent d'écrivain, par sa puissance de travail, par les titres littéraires et scientifiques qu'il a su déjà conquérir, le membre sans contredit le plus distingué, le plus brillant de notre Université, l'un des très rares professeurs que l'Université de l'État tienne en haute estime parmi les nôtres, le seul qu'elle nous envie. Avant peu il sera de l'Institut, et si, avant d'y entrer, il a dû quitter nos rangs, je crains bien qu'on ne dise au dehors : « La preuve est faite, l'Église ne peut pas supporter la science, et quand, par hasard, un des siens devient savant, elle le repousse de son sein ! »

« En présentant à Votre Grandeur ces considérations, j'ai voulu seulement mettre sous ses yeux tous les aspects de la question. Je répète que je suis loin de méconnaître les torts que ce professeur s'est donnés, et que je suis, d'autre part, trop sûr de son dévouement et de son cœur, pour douter un instant qu'il soit prêt à dire avec Jonas : « Si cette tempête se soulève à cause de moi, jetez-moi à la mer. » Mais ce sacrifice volontaire ne sera pas douloureux que pour lui[1]. »

L'archevêque de Sens fut ému par cette vigoureuse réplique ; mais, après avoir rendu hommage au talent supérieur de son contradicteur, il crut devoir maintenir ses conclusions :

« Les attaques de M. Duchesne jettent le trouble dans la piété de nos fidèles, soulèvent une réprobation générale de la part du clergé, et, somme toute, peuvent être considérées à bon droit comme la continuation des attaques de Baillet, de Tillemont, de Launoy ; en un mot, de l'école janséniste.

« Elles tendent à discréditer notre Institut catholique et engagent plus ou moins la responsabilité des évêques. Je ne crois pas qu'elles nous aident à faire ouvrir la bourse de nos diocésains, lorsque nous ferons appel à leur générosité.

« On m'a signalé des leçons autographiées de M. Duchesne dans lesquelles se révèle l'esprit de l'article publié par le *Bulletin ;* on doit me les procurer.

« Enfin vous me permettrez de vous le dire avec la franchise qui

[1] Mgr d'Hulst à l'archevêque de Sens, 18 avril 1885.

m'anime en toutes circonstances : le bruit s'est répandu qu'il s'était formé au sein de notre Institut un groupe de quelques ecclésiastiques qui partagent les idées de M. Duchesne.

« Je regrette beaucoup, Monseigneur, de me trouver en contradiction avec vous, pour qui je professe la plus haute estime ; mais ma conscience et mes devoirs d'évêque me font une obligation de prendre la défense de mon Église et de ses glorieuses prérogatives[1]. »

En effet, Mgr Bernadou écrivit aux évêques des provinces de Sens et de Paris, et pria ceux dont les diocèses se trouvaient directement atteints par la critique de l'abbé Duchesne, de s'unir à lui pour le dénoncer à Rome[2]. En même temps un chanoine de Sens, M. Blondel, entreprenait de répondre au professeur de l'Institut catholique.

Mgr d'Hulst se trouvait de nouveau dans le plus extrême embarras. Il ne voulait nullement sacrifier l'abbé Duchesne, et, d'autre part, il sentait le tort considérable fait à l'Institut catholique par la campagne de l'archevêque de Sens. Le cardinal Guibert était gravement malade, et on ne pouvait songer à le faire intervenir. Tant bien que mal, on gagna l'époque des vacances. Alors le coadjuteur, Mgr Richard, pria l'abbé Duchesne d'accepter un nouveau congé qui laisserait aux colères le temps de se calmer. M. Duchesne, impatienté et lassé, répondit qu'il allait demander à son évêque un poste de curé de campagne, puis il se résigna et fit ce qu'on sollicitait de lui. Le 22 septembre, il écrivit à Mgr d'Hulst : « J'ai relu et médité votre belle lettre de la Saint-Augustin, et je ne saurais assez vous remercier des consolations et des encouragements que j'y ai puisés. La solution pratique que vous indiquez pour les difficultés présentes est, si je ne me trompe, déjà passée en fait. J'avais écrit à Mgr de Larisse avant de recevoir votre lettre ; il m'a répondu ces jours derniers, en écartant l'idée de démission et en ne retenant que celle de congé. C'est dur tout de même : juste à ce moment m'arrivaient des lettres de jeunes abbés tout heureux de suivre mes leçons. »

L'archevêque de Sens ne réclama pas d'autre sanction. Lorsqu'au mois de novembre l'assemblée des évêques protecteurs se réunit, Mgr Guibert étant toujours malade, il la présida et ne souleva pas la question ; mais il manifesta sa mauvaise

[1] Mgr Bernadou à Mgr d'Hulst, 27 avril 1885.

[2] L'abbé Clerval avertit Mgr d'Hulst de la communication faite à l'évêque de Chartres, en une lettre du 9 mai, par l'archevêque de Sens.

humeur à l'égard de l'Institut catholique, en proposant toutes sortes de réductions et en refusant de prendre aucun engagement financier.

L'abbé Duchesne consacra ses loisirs forcés à l'édition du *Liber pontificalis*. Lorsque l'œuvre parut, on put lire, à la suite de divers remerciements, ces lignes dont la fine ironie fut sentie par les initiés : « Je dois aussi un témoignage spécial de reconnaissance à mes supérieurs ecclésiastiques, qui m'ont accordé pour ce travail bien des facilités, et, notamment, le loisir relatif sans lequel je n'aurais pu le conduire au point où il est arrivé. »

Mgr d'Hulst aimait fort l'abbé Duchesne, et il estimait à leur valeur ses beaux travaux ; il aurait voulu cependant que le maître donnât de temps en temps quelque écrit, — ne fût-ce qu'un simple article, — directement apologétique, au lieu de paraître si souvent, par ses conclusions et par son ton, collaborer à l'œuvre destructrice de critiques qui passaient pour les adversaires *à priori* non seulement de nos traditions, mais de nos croyances [1].

Souvent il faisait quelque réserve, d'ailleurs aimable et spirituelle, en parlant de lui ou en le présentant, ce qui ne laissait pas que d'agacer l'abbé Duchesne [2]. Du moins, il le soutint jusqu'au bout. Lorsqu'en 1889, le professeur de l'Institut catholique fut élu membre de l'Académie des inscriptions, le recteur se fit l'interprète chaleureux de la joie de tous [3]; et quand, en 1895, le Gouvernement mit l'abbé Duchesne à la tête de l'École de Rome, ce fut pour Mgr d'Hulst l'occasion de rendre pleinement témoignage à l'ensemble de son œuvre et de sa carrière :

« Un événement, dit-il, qui n'a, grâce à Dieu, rien de tragique, a fait dans nos rangs un vide profondément ressenti par tous : M. l'abbé Duchesne, membre de l'Institut, avait été l'un de nos premiers maîtres. Il avait apporté à notre naissante École de théologie l'éclat de sa précoce renommée ; il avait fondé ici l'enseignement de l'histoire ecclé-

[1] L'abbé Duchesne répond à ce désir manifesté par Mgr d'Hulst, dans sa lettre du 22 septembre 1885.

[2] Quand il présentait M. Duchesne à quelqu'un, il laissait toujours entendre, — fût-ce en approchant une allumette du bas de sa soutane, — qu'il sentait un peu le fagot. Un jour, M. Duchesne lui donna la parodie de ce mode de présentation : « Voici mon neveu, lui dit-il ; c'est un charmant garçon, mais prenez garde à vos poches. »

[3] Discours de rentrée du 13 novembre 1889.

siastique. Lorsque le ministre de l'Instruction publique, ratifiant la proposition de l'École des hautes-études de la Sorbonne, l'appela à la direction de l'École française d'archéologie à Rome, nous nous sommes sentis partagés entre le regret d'une telle perte et l'honneur qu'un tel choix faisait rejaillir sur notre corps enseignant. C'est au printemps dernier que M. l'abbé Duchesne est allé prendre possession de son poste. Je l'y suivis de près, et j'eus la joie de recueillir sur les lèvres de l'éminent cardinal Parocchi, bon juge en matière de science sacrée, un témoignage que je veux rapporter textuellement. « Je suis heureux, me « dit Son Éminence, de voir M. Duchesne à Rome. Notre grand de Rossi « n'avait laissé ici que des disciples. Il fallait que sa place dans l'archéo- « logie chrétienne fût occupée par un maître; elle le sera maintenant. »

« Je traduirai le sentiment de tous ceux qui furent ici les confrères de M. Duchesne en remerciant NN. SS. les évêques d'avoir aujourd'hui même consacré et perpétué par l'honorariat le lien qui le rattachait à notre œuvre[1]. »

*
* *

Que n'est-il donné à l'homme de prévoir l'avenir? Dans ce même procès-verbal du conseil supérieur des évêques, de juillet 1882, où est relaté le premier congé octroyé d'office à l'abbé Duchesne, on lit quelques lignes plus loin : « Le recteur demande au conseil d'autoriser la commission à entretenir dans les études un jeune prêtre de Châlons, lecteur en théologie, M. l'abbé Loisy, pour préparer en lui un professeur d'Écriture sainte. Il a déjà commencé de se rendre utile en suppléant, pendant toute l'année, M. l'abbé Martin, pour le cours d'hébreu des nouveaux. Le recteur insiste, à ce propos, sur la nécessité, pour l'enseignement supérieur, de former lui-même ses professeurs. » Ce professeur, Mgr d'Hulst l'avait disputé à l'évêque de Châlons, qui voulait le nommer professeur de théologie générale au grand séminaire, et cela, du vœu unanime de son conseil[2].

[1] Discours de rentrée du 27 novembre 1895. Déjà le cardinal Richard avait fait M. Duchesne chanoine de Notre-Dame; la plupart des évêques lui étaient à cette époque devenus favorables. Ce ne fut que plus tard qu'il écrivit et publia son *Histoire ancienne de l'Église*, dont la lecture a été récemment interdite dans les séminaires d'Italie par la Congrégation consistoriale, et qui vient d'être mise à l'index, mesure devant laquelle l'auteur s'est noblement incliné.

[2] Il est curieux et douloureux de lire, après l'événement, les lettres échangées alors. L'évêque de Châlons à Mgr d'Hulst, 15 mai 1882 : « ... Une vacance s'est produite dans mon séminaire, et je dois nommer un professeur

A grand'peine l'évêque de Châlons avait cédé. Les évêques protecteurs, au contraire, avaient volontiers répondu au désir exprimé par le recteur. L'abbé Loisy était devenu, dès 1883, maître de conférences et professeur en 1890. Il avait continué ses cours d'hébreu et y avait joint, à partir de 1885, un cours d'assyrien. De bonne heure on parla à mots couverts des hardiesses de l'abbé Loisy et de la verve irrévérencieuse avec laquelle il traitait les auteurs catholiques qui l'avaient précédé dans la critique biblique; il semblait même éprouver une sorte de joie à trouver en défaut le texte sacré. Le ton de son enseignement était âpre, mordant, sarcastique, mais éloquent et vivant; la parole était un peu saccadée, martelée, mais vibrante et pénétrante; le fond montrait un homme au courant des travaux contemporains allemands ou anglais et plein d'idées à lui; dans tout ce qu'il disait, on sentait la passion et le courage; il était persuadé qu'à tout prix la critique biblique devait être renouvelée chez les catholiques; et, somme toute,

de théologie générale. Mon conseil a été unanime à pourvoir à cette chaire par la nomination de l'abbé Loisy. J'ai fait observer que vous m'aviez laissé entendre que vous me demanderiez cet ecclésiastique pour le séminaire des hautes-études aux Carmes. De tous côtés j'ai entendu l'expression d'un vif regret, et l'on n'a pas manqué de me dire que ce n'était pas un diocèse comme le nôtre, indigent en prêtres, qui devait être appelé un des premiers à l'honneur de fournir des professeurs à d'autres séminaires, même à un séminaire dont tous les diocèses profitaient. J'ai parlé de la bonté avec laquelle on avait jusqu'ici accueilli nos jeunes prêtres aux Carmes, des profits de toutes sortes dont on avait bien voulu nous rendre participants. On s'est tu; et je suis disposé à faire ce que Mgr d'Hulst voudrait. Mais il me permettra bien de lui faire observer les besoins pressants qui, cette année surtout, demandent satisfaction. Mon collège libre est aux abois... Ce ne pourrait donc être que sur vos instances et sur les nécessités des Carmes que je pourrais vous laisser M. l'abbé Loisy. Vous me rendriez un vrai service en me le rendant à la fin de cette année scolaire. Je vous ai sincèrement exposé ma situation. Vous voudrez bien décider la question. M. Loisy ne vous rendra peut-être pas tous les services que vous en attendez, malgré sa bonne volonté. Sa santé est faible, et de plus je crois qu'il ne serait pas fâché de nous revenir. » — L'évêque de Châlons à Mgr d'Hulst, 20 mai 1882 : « Je consens avec regret à ce qui vous semble meilleur dans l'intérêt de l'Institut catholique et dans l'intérêt du cher M. Loisy. Voilà deux de mes prêtres attachés aux Carmes : M. l'abbé Misset et M. l'abbé Loisy. Je dois en faire le sacrifice; mais, je vous en prie, que le mérite n'en soit pas perdu pour l'évêque de Châlons et pour son diocèse, en ce sens que votre intérêt redoublera pour nous et que, dans votre bonté, vous nous ménagerez, dans le soin paternel que vous prendrez des jeunes prêtres que nous vous enverrons, de véritables dédommagements. Ceux-là nous reviendront tous. On va m'accuser d'appauvrir mon diocèse et m'adresser, en secret peut-être, des reproches assez mérités. »

bien que son enseignement fût un peu troublant, avec quelque bonne volonté, on pouvait encore interpréter favorablement et accepter chacune de ses assertions prises à part. Mgr d'Hulst savait ce qui se passait au cours de M. Loisy, et quelles réflexions s'échangeaient entre ses partisans et ses adversaires. Il défendait M. Loisy comme M. Duchesne, c'est-à-dire qu'il le soutenait au fond, tout en l'attaquant parfois, demi-riant, demi-sérieux. « C'est un petit Renan, » disait-il de lui, à l'occasion, dans l'intimité ; mais, s'il l'eût réellement pensé, il est clair qu'il n'eût pas maintenu le professeur dans sa chaire [1].

En 1890, M. Loisy soutint à l'Institut catholique sa thèse de doctorat en théologie : *Histoire du canon de l'Ancien Testament*. Bien que agréée par le corps enseignant, cette thèse déplut à plusieurs critiques. L'un d'eux, après l'avoir longtemps examinée, s'exprimait ainsi : « Elle contient beaucoup de recherches ; mais il y a un je ne sais quoi qui ne me plaît pas [2]. » D'autres, comme le chanoine Magnier, de Soissons, l'attaquèrent catégoriquement. Désormais M. Loisy était suspect.

Loin de se laisser intimider, il s'apprêtait à fournir à ses adversaires de nouvelles armes contre lui. Jusque-là son enseignement n'était connu que par ouï-dire, sur les propos plus ou moins exacts d'auditeurs plus ou moins intelligents. En janvier 1892, après en avoir parlé à quelques-uns de ses amis et de ses élèves, M. Loisy prit l'audacieuse résolution de publier ses leçons. A cet effet, il fondait à ses risques et périls, une revue, son œuvre exclusive, *l'Enseignement biblique*. Il la destinait aux jeunes prêtres qui voudraient mieux connaître la Bible et « compléter sur ce point l'initiation excellente, mais nécessairement imparfaite, qu'ils avaient reçue dans les séminaires ». Très nettement, dans son programme, il précisait sa position théologique et scientifique :

« Personne, assurément, ne s'étonnera de nous voir appliquer la méthode historique et critique à la science scripturaire. Ce n'est pas que nous perdions de vue le caractère surnaturel des Livres saints, ni les principes dogmatiques qui sont la règle infaillible de l'exégèse ; mais nous ne faisons que nous conformer aux nécessités des temps présents : « Il est une chose qu'un théologien ne saurait jamais être, « écrit M. Renan, je veux dire historien. L'histoire est essentiellement « désintéressée. L'historien n'a qu'un souci : l'art et la vérité... Le théo-

[1] J'ai personnellement entendu ce propos plusieurs fois.
[2] Houtin, *la Question biblique au XIXe siècle*, p. 144.

« logien a un intérêt, c'est son dogme. Réduisez ce dogme autant que « vous voudrez, il est encore pour l'artiste et le critique d'un poids « insupportable. Le théologien orthodoxe peut être comparé à un « oiseau en cage : tout mouvement propre lui est interdit. Le théolo- « gien libéral est un oiseau à qui on a coupé quelques plumes de « l'aile. Vous le croyez maître de lui-même, et il l'est en effet jusqu'au « moment où il s'agit de prendre son vol. Alors vous voyez qu'il n'est « pas complètement le fils de l'air. » Ce passage de la préface de la *Vie de Jésus* contient beaucoup d'erreurs ; mais ce sont des erreurs très répandues, et qu'on ne réfutera pas efficacement avec des syllogismes. On nous pose en fait qu'un théologien ne peut pas être un historien, dans le sens complet du mot, lorsqu'il s'agit de l'histoire biblique. C'est à nous, théologiens, de prouver le contraire par le fait, en montrant que nous sommes capables autant que d'autres de faire de la critique, de la critique sincère, et même, en un sens très vrai, de la critique libre, parce que, sur le terrain de l'histoire biblique comme en tout autre sujet, la foi dirige, sans les gêner, les investigations de la science, et que les conclusions certaines de la critique ne peuvent pas être en opposition avec les données certaines de la foi[1]. »

A ce programme on ne pouvait trouver rien à reprendre. Tant qu'on affirme la thèse en termes généraux, il n'y a le plus souvent ni grandes difficultés, ni grands dangers ; le péril commence avec les applications pratiques. L'abbé Loisy ne tarda pas à en faire l'expérience. Tandis que les *Études religieuses* des Pères Jésuites, par la plume du Père Brucker, le soutenaient encore[2], la *Revue biblique*, récemment fondée par les Pères Dominicains, accueillait ses publications avec une médiocre sympathie ; ceux qui la dirigeaient s'exprimaient parfois sur M. Loisy avec une vivacité qui inspirait des craintes sérieuses à Mgr d'Hulst[3]. Elles étaient encore excitées par tel des professeurs de l'Institut qui, jouissant de sa confiance et effrayé lui-même des tendances nouvelles de l'enseignement biblique, reprochait au recteur de manquer de vigi-

[1] Programme de l'*Enseignement biblique*, publié dans le numéro de janvier-février 1892, reproduit dans les *Etudes bibliques*, 1re édition, 1894, p. 19-20 (Cf. Houtin, *op. cit.*, p. 142).

[2] *Études religieuses*, novembre 1891, article du Père Brücker, à propos des articles de M. Loisy sur les *Proverbes de Salomon* et la religion chaldéo-assyrienne, publiés dans la *Revue des religions*, 1890-1891.

[3] Le premier numéro de la *Revue biblique internationale* parut en janvier 1892. En 1892, elle rendit compte de l'*Histoire du canon du Nouveau Testament*, du premier fascicule de l'*Enseignement biblique*, de l'*Histoire de l'Ecriture hébraïque*, de l'*Etude sur la religion chaldéo-assyrienne*, par l'abbé Loisy ; en 1893, de l'*Etude sur Job*.

lance. « Je ne crois pas, répondait Mgr d'Hulst à celui-ci, avoir négligé de suivre les travaux de nos professeurs. J'avais lu, l'année dernière, l'article de Loisy dans la *Revue des religions* après publication. Aussi ai-je exigé qu'il me communiquât son *Job* en épreuves. Quant à son *Histoire du canon* qu'on attaque, elle avait eu le laissez-passer de M. Vigouroux et l'approbation du Père Baudier. J'ai longtemps soumis Duchesne à cette discipline; mais, aujourd'hui, il est un trop gros personnage[1]. »

Une étude sur les *Mythes chaldéens de la création et du déluge* provoqua de nouvelles et plus vives inquiétudes. Elle se terminait par cette invite adressée aux exégètes : « N'y aurait-il pas moyen de satisfaire la science sans violenter le texte? N'entrerait-on pas dans la pensée de la Bible elle-même en cherchant plutôt dans ces histoires grandioses de hautes leçons théologiques et morales, que des faits particuliers, précis, rigoureusement exacts dans le moindre détail? Plus d'un critique orthodoxe a dû se poser déjà cette question et y répondre peut-être en se disant que l'interprétation historique des chapitres dont il s'agit présente aux théologiens les mêmes difficultés et le même écueil que l'interprétation scientifique du récit de la création fit surgir devant les juges de Galilée. Le récit de la création est vrai, bien qu'il ne contienne pas d'histoire et qu'il s'encadre dans une cosmologie qui n'est plus admise aujourd'hui. Qui sait s'il n'y a pas dans les chapitres suivants des récits qui sont vrais aussi à leur manière, bien qu'ils ne contiennent pas tous les éléments historiques matériellement exacts que nous nous efforçons d'y trouver[2]? »

A la rentrée de l'année scolaire 1892-1893, M. Icard, le supérieur général de Saint-Sulpice, sans en avoir averti au préalable le professeur, jeta sur son cours le même interdit que sur celui de l'abbé Duchesne et défendit à ses élèves de le fréquenter. Ce fut donc devant un auditoire inopinément restreint, et sous le coup d'une émotion qui parut doubler son énergie, que M. Loisy, dans une leçon d'ouverture, véritable manifeste prononcé d'une voix vibrante, affirma les droits et les devoirs de la critique biblique[3].

Juste au même moment la mort de Renan (2 octobre 1892) ramenait l'attention, non seulement des critiques et des pen-

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, mai 1892.
[2] *Les Mythes chaldéens*, p. 94-95.
[3] *Études bibliques*, nº 3, p. 41. J'assistais à cette leçon.

seurs, mais celle même du grand public, sur les problèmes d'exégèse scripturaire. Mgr d'Hulst estima que l'heure avait sonné pour lui d'intervenir, et il adressa au *Correspondant* un article intitulé *Renan*, qui parut le 25 octobre. Il allait être amené à s'engager davantage [1].

Le bruit courait, en effet, que l'abbé Loisy avait été secrètement déféré à l'Index, et l'on affirmait, à tort ou à raison, que les auteurs de cette dénonciation étaient les Pères Dominicains de la *Revue biblique*. Pour s'assurer du fait et parer, s'il y avait lieu, à une condamnation, tout au moins pour en représenter les inconvénients, Mgr d'Hulst s'adressa au procureur général de Saint-Sulpice, M. Captier, dont l'influence à Rome était grande. Personnellement, M. Captier était loin d'être favorable aux témérités de l'abbé Loisy, et il le disait très ouvertement aux personnages ecclésiastiques qui fréquentaient la procure. Toutefois, en présence des divergences d'opinion que l'on pouvait constater au sujet de l'enseignement et des écrits du professeur, de la nécessité généralement reconnue de favoriser chez les catholiques les progrès de l'exégèse et de la critique biblique, du discrédit enfin qu'une condamnation eût jeté sur l'Institut catholique, il estimait, lui aussi, que le moment n'était pas venu pour l'autorité de se prononcer. Il consentit donc à faire les démarches que lui demandait Mgr d'Hulst, pour qui, d'ailleurs, il professait la plus haute estime.

« Bien volontiers, Monseigneur, lui écrivait-il le 6 janvier 1893, je ferai ce que vous désirez pour éviter à M. Loisy et à l'Institut catholique le désagrément que vous redoutez. J'ai déjà abordé la question avec le R. P. Lepidi, qui, lui aussi, est d'avis que l'*Index* ne soit pas prodigue de condamnations. Il m'a promis de faire, si cela peut être utile, des démarches auprès du nouveau général des Dominicains pour tempérer le zèle des Pères de la *Revue biblique*. Cependant, pour intervenir plus utilement, il aurait besoin d'être fixé sur les particularités de la question. Auriez-vous la complaisance d'indiquer les points sur lesquels les adversaires de M. Loisy estiment qu'il dépasse les limites d'une sage liberté dans son *Histoire du canon des Écritures*? Une brève

[1] Nous reparlerons dans le chapitre XXI (tome II) de cette intervention personnelle de Mgr d'Hulst dans la controverse biblique. Nous ne nous occupons ici que du rôle qu'il joua comme recteur, dans une affaire où il chercha à défendre les deux causes de la liberté de la science et de l'intégrité de la doctrine. Nous prions le lecteur de suspendre son jugement définitif sur Mgr d'Hulst jusqu'après la lecture du chapitre XXI.

apologie, ou plutôt un mémoire très succinct pour montrer que les opinions de l'auteur ne méritent pas la note de témérité, aurait son utilité. Quand vous m'aurez envoyé ces éclaircissements, nous pourrons pousser l'affaire plus avant. En attendant, vous pourriez, si vous le jugez à propos, parler au R. P. Bourgeois, provincial des Dominicains à Paris, ou au Père Didon, qui, je présume, engagerait les rédacteurs de la *Revue biblique* à répondre à M. Loisy par de bons arguments, sans se presser tant de faire appel au tribunal dont les sentences, encore qu'elles soient justes, ne sont pas toujours heureuses. J'oubliais de vous dire qu'il est assez difficile de savoir si une dénonciation a été faite. On aime à l'envelopper du secret professionnel. Il est présumable, dans tous les cas, qu'on ira *adagio, adagio.* »

Un mois plus tard, l'alerte semblait passée à M. Captier, qui, le 9 février, écrivait au recteur :

« Je présume que les craintes que vous m'avez manifestées, il y a quelques semaines, touchant certaine dénonciation qui aurait pu être faite à l'*Index*, sont calmées. J'ai eu l'occasion de parler au secrétaire, dont je n'ai pu tirer le moindre éclaircissement. Je ne m'en suis pas moins permis de faire toutes mes recommandations. D'après d'autres renseignements, je suis porté à croire que les ouvrages de M. Loisy n'ont pas été dénoncés. Il est trop vrai que nous savons par expérience quelles surprises sont possibles sur ce terrain. Je me persuade néanmoins que la mesure que vous redoutiez peut être facilement conjurée en recourant directement au cardinal Mazzella. Quand le cardinal Richard viendra à Rome, il ne sera pas trop tard, j'espère, pour s'occuper de cette affaire, et d'ici là on pourra savoir un peu mieux qu'aujourd'hui à quoi s'en tenir. »

Entre ces deux lettres, Mgr d'Hulst lui-même avait été pris très vertement à partie par un vicaire de Saint-Germain-des-Prés, au sujet de son article sur Renan, et il avait publié le célèbre article du 25 janvier 1893 sur la *Question biblique*, qui devait précisément provoquer l'intervention du Saint-Siège et, par une série de contre-coups, la disgrâce totale de M. l'abbé Loisy.

Le terme de cette campagne ne doit pas faire perdre de vue ce qui en fut l'origine. Il n'est pas douteux qu'en l'entreprenant, Mgr d'Hulst eut en vue, non seulement l'intérêt général de la cause catholique tel qu'il l'entendait, mais le bien particulier de M. Loisy, qu'il voulait défendre contre ses détracteurs, et dont il espérait faire accepter les idées par une habile manière de les présenter. Toutefois on est obligé d'avouer que

le recteur commit plusieurs fautes en cette affaire, et dès les premiers pas.

D'abord, il se lança trop vite, et sans avoir suffisamment envisagé les risques qu'il allait courir et faire courir à d'autres. C'était la conséquence de son extrême promptitude d'esprit, de l'habitude qu'il avait prise de passer immédiatement de la conception à l'exécution, trait de caractère devenu si marqué qu'à peine osait-on lui proposer une idée; enfin de l'excès de ses occupations, qui ne lui laissaient le loisir de penser longtemps à rien.

En second lieu, il engagea l'abbé Loisy sans son aveu : il ne l'avait consulté ni sur le fond de l'article, ni sur l'opportunité de le faire paraître; il ne le lui communiqua que trois jours avant la publication, sur une épreuve qui portait déjà le *bon à tirer*.

L'abbé Loisy ne reconnaissant pas son système dans l'exposé que Mgr d'Hulst avait fait des idées de l'*école large*, celui-ci lui répondit qu'il n'avait pas eu la prétention de l'exposer, mais uniquement de lui faire des emprunts.

L'auteur de l'article, souveraine imprudence, n'avait pas lu lui-même la plupart des écrits auxquels il faisait allusion; il s'en était rapporté presque exclusivement à l'abbé de Broglie, qui lui avait résumé dans une note et dans une conversation les tendances et les opinions des divers exégètes, et Mgr d'Hulst les avait partagés de son chef entre trois écoles : *étroite*, *moyenne* et *large*, écoles dont aucune n'avait, en tant qu'*école*, d'existence réelle.

Sur la réponse que lui avait faite le recteur, l'abbé Loisy s'était borné à lui signaler deux ou trois inexactitudes de détail.

L'article avait immédiatement soulevé de vives réclamations, et l'opinion avait mis en cause M. Loisy, qui passait naturellement pour le principal représentant de l'école *large*. Cependant, lorsque le recteur de l'Institut catholique se rendit à Rome, au mois d'avril 1893, M. Loisy pensait que seul celui qui avait écrit l'article aurait à s'expliquer, et qu'on ne s'occuperait ni de sa personne, ni de son enseignement. Mgr d'Hulst, de son côté, comptait bien tirer tout le monde d'affaire, et lui-même, et M. Loisy, et l'Institut catholique[1]. A peine fut-il

[1] J'ai accompagné Mgr d'Hulst dans ce voyage à Rome; je parle en connaissance de cause.

arrivé, qu'il dut changer d'avis. Le commandeur de Rossi, qu'il avait vu parmi les premiers, lui avait, en effet, adressé les plus véhémentes représentations, non seulement sur son manifeste biblique, mais sur l'enseignement qu'il tolérait à l'Institut; et dès lors le recteur avait compris que, pour prévenir une condamnation formelle, il serait obligé de donner, sur ce dernier point, les plus solides garanties. Ces garanties, on les lui demandait en France, au moins aussi énergiquement qu'à Rome. Sur-le-champ il prit la résolution de les donner :

« J'ai été très touché de votre lettre, écrit-il à un prêtre de ses amis, le 15 avril 1893, et à cet égard je crois être tout à fait à l'unisson avec vous. C'est un attachement profond à la vérité révélée et un grand amour des saintes Écritures qui m'ont mis en mouvement dans cette affaire. Je suis bien d'accord avec vous, qu'il faut parer au danger Loisy, plus menaçant en France encore qu'à Rome. Car, de Rome, il ne viendra après tout que des directions, c'est-à-dire des secours, même s'il s'y mêle quelque amertume; mais de France il nous vient de l'hostilité et de la défiance qui sont un péril pour notre œuvre. Seulement, je ne crois pas à la possibilité de brider Loisy; c'est un esprit trop vigoureux, trop original, trop entier pour modifier ses conceptions. Je pense qu'il faudra le faire changer de voie, le cantonner dans les langues orientales, dans la science pure, et lui retirer l'exégèse. »

Lorsque le recteur revint de Rome, à peu près sûr que le pape ne condamnerait pas l'article publié dans le *Correspondant*, mais ferait connaître d'une autre manière le jugement du Saint-Siège [1], il s'était arrêté à ce moyen terme. Il aurait voulu du moins atteindre sans scandale la fin de l'année scolaire, et il pria instamment le supérieur général de Saint-Sulpice de laisser les élèves du séminaire se présenter aux examens de la Faculté, bien qu'ils n'eussent pas suivi le cours de M. Loisy. M. Icard s'y refusa par cette lettre très ferme, encore que d'un ton courtois et élevé :

« Mon cher Monseigneur,

« Je suis vraiment peiné de la contrariété que je vous cause; car, vous ne devez pas en douter, j'ai et j'ai toujours eu pour vous une haute estime et une bien sincère affection.

« Après y avoir réfléchi sérieusement, au commencement de l'année, je n'ai pas cru devoir, en conscience, permettre à nos élèves, à ceux

[1] Voir ci-dessous, chapitre XXI.

surtout qui se destinent à la compagnie de Saint-Sulpice, de suivre le cours de M. Loisy, parce que je trouvais son enseignement dangereux. Vous savez bien que je ne suis pas le seul à penser ainsi. Une grave responsabilité pesait sur moi, je ne pouvais pas compromettre l'esprit et la doctrine de la Compagnie, en y introduisant des professeurs imbus de ces maximes nouvelles. J'en ai déjà souffert de la part de quelques-uns. J'ai même entendu dire à un de nos meilleurs sujets de la *Solitude*, parlant au pluriel, que plus ils suivaient les cours de M. Loisy, moins ils sentaient de respect et d'amour pour les Saintes Écritures. Je n'accuse certainement pas la pureté de la foi et la droiture des intentions de ce prêtre, fort estimable sous tant d'autres rapports; mais c'est la trempe de son esprit, et peut-être la suite de ses études d'auteurs allemands.

« Cela posé, il n'est pas naturel, je ne juge pas convenable que de jeunes clercs qui, pour les raisons indiquées, n'ont pas suivi les cours de M. Loisy, doivent passer leur examen sur l'enseignement de ce même cours.

« On dit qu'ils n'auront qu'à lire quatre-vingts pages inoffensives. Je veux bien croire qu'elles le sont; mais là n'est pas la question. D'ailleurs, ces pages exemptes d'erreurs sont pour les jeunes gens une occasion et une tentation d'en lire bien d'autres qui ne le sont pas. C'est un danger pour des novices qui ne sont pas encore suffisamment formés.

« Voilà, Monseigneur, mes motifs que je vous expose bien simplement. Vous vous plaignez que je ne vous aie pas fait part de mes observations dès le commencement de l'année. Je vous dirai, avec la même simplicité, que je ne l'ai pas fait par la crainte de vous causer de la peine, sans utilité réelle, parce que j'ai cru, à tort ou à raison, que vous aviez un faible pour les idées de M. Loisy et que mes réflexions n'auraient qu'un résultat peu satisfaisant. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est un alinéa de votre article sur Renan, c'est plus encore votre article sur la question biblique; article dans lequel, tout en écartant et blâmant les excès des nouveaux critiques, vous m'avez paru admettre le fond de leur système. Bien d'autres l'ont cru comme moi, vous ne l'ignorez pas.

« Depuis lors, la lettre que vous avez écrite au Père Brucker m'a montré que vous avez eu la pensée d'être simple rapporteur. Je n'en doute pas, sur votre parole. Je n'en demeure pas moins persuadé qu'avec le sens élevé que Dieu a mis en vous, si vous donnez une seconde édition de cet article, vous le modifierez notablement, et dans sa forme, et dans ses conclusions, afin qu'il réponde à votre véritable pensée.

Je n'ai pas vu Monseigneur l'archevêque depuis plusieurs jours; je n'ai pas pu le consulter; mais quand vous le verrez, vous pouvez mettre cette lettre sous ses yeux, je ne m'y oppose pas, car je vous ai dit bien naïvement tout ce que je pense et ce que je lui dirai à lui-même s'il a la bonté de m'en parler.

« Il n'y a rien de mieux, entre ceux qui s'estiment et qui s'aiment,

que la simplicité : c'est la pensée qui m'a inspiré en répondant à votre lettre.

« A Dieu, cher Monseigneur. Je suis, avec des sentiments bien affectueux d'estime, tout à vous[1]. »

Une telle lettre ne pouvait que confirmer Mgr d'Hulst dans sa résolution. En conséquence, le 18 août 1893, il adressait à tous les évêques protecteurs une circulaire dont il avait concerté le texte avec quelques-uns d'entre eux :

« Avant même, y disait-il, que de récentes controverses eussent été soulevées sur les tendances latitudinaires en matière d'exégèse biblique, et plus encore depuis ces controverses, vous avez sans doute entendu reprocher à notre jeune et savant professeur, M. Loisy, ses idées trop hardies touchant l'inspiration des Livres saints. Je n'ai pas à discuter le fond même des doctrines dont on a cru trouver la trace dans ses leçons et dans ses écrits ; mais la réputation que des adversaires résolus et influents lui ont faite ne peut qu'être nuisible à notre Faculté de théologie et à notre Institut tout entier. Le cardinal Richard, le cardinal Langénieux, Mgr l'évêque de Bayeux et plusieurs autres parmi les évêques fondateurs, avec qui nous avons eu l'occasion d'en causer cette année, estimaient qu'il y avait quelque chose à faire. D'éminents personnages m'ont tenu le même langage à Rome, au mois d'avril dernier. Éloigner M. l'abbé Loisy de la Faculté nous a paru une mesure bien radicale, bien dure pour ce jeune prêtre d'un mérite si rare et si précoce et d'une grande piété, et doublement fâcheuse pour notre œuvre, puisqu'elle semblerait jeter un blâme sur notre passé et qu'elle nous priverait d'un concours honorable et précieux. J'ai cru devoir proposer au cardinal Richard une mesure intermédiaire, qui a obtenu son approbation et que je soumets à la vôtre : c'est d'inviter M. Loisy à se renfermer désormais dans l'enseignement exclusivement philologique des langues hébraïque, assyrienne, chaldéenne, où il excelle, et de demander à M. Icard de nous donner, comme professeur d'exégèse biblique, M. l'abbé Fillion, bien connu par sa belle édition de la Bible et ses autres travaux scripturaires. M. Icard y a consenti. Nous aurions ainsi un professeur de plus. M. l'abbé Loisy n'aurait pas l'occasion d'aborder directement les questions épineuses, et il m'a promis d'éviter les occasions de les rencontrer indirectement dans ses leçons de langues. L'enseignement biblique serait ainsi partagé entre deux maîtres qui inspirent toute confiance, MM. Vigouroux et Fillion, tous deux de la compagnie de Saint-Sulpice. Enfin, s'il est vrai que le Saint-Siège doive prochainement intervenir dans les questions bibliques, nous aurions d'avance donné des gages de prudence et d'orthodoxie. Ces diverses mesures pourraient être annoncées comme un développement de notre

[1] M. Icard à Mgr d'Hulst, Paris, 4 juin 1893.

enseignement théologique. Il serait désirable qu'elles fussent portées avant peu à la connaissance du clergé. Mais auparavant nous avons voulu connaître l'avis de Votre Grandeur. »

Vingt-trois évêques répondirent par écrit : environ la moitié donna un acquiescement sans commentaire, douze d'entre eux y ajoutèrent certaines réflexions; l'un, l'évêque de Bayeux, demanda qu'on saisît cette occasion de rendre plus effective la surveillance des évêques, afin qu'ils pussent, en connaissance de cause, ou approuver ou blâmer l'enseignement des maîtres, et protéger aussi ceux qui étaient attaqués contre des interventions sans mandat; d'autres, comme l'évêque de Quimper, et surtout comme l'évêque de Nancy, n'approuvèrent la mesure que « comme un premier pas en arrière sur une voie dans laquelle on s'était très malheureusement engagé[1] »; deux autres, en approuvant ce qui était fait contre M. Loisy, élevèrent des plaintes contre l'abbé Duchesne, et insistèrent sur le tort fait à l'Institut catholique par l'enseignement de l'un et de l'autre[2]; quelques-uns exprimèrent le vœu que Rome se prononçât sur le fond du litige; l'évêque de la Rochelle se déclara de cœur et d'âme avec Mgr d'Hulst dans cette passe difficile; celui de Châlons se déclara « particulièrement heureux des égards que l'on déférait à M. Loisy, prêtre de son diocèse; il serait éclairé sans être découragé, par une mesure qui rendrait hommage à sa sincérité comme à son talent ». Tel fut aussi l'avis de l'archevêque de Bourges, qui déclara que « c'était l'idéal, puisque l'on conservait M. Loisy et qu'on gagnait M. Fillion »!

Quant à M. Loisy, il avait accepté cet arrangement, qui lui avait été présenté, ainsi qu'aux évêques, comme une mesure de prudence. Mais, au fond, il n'était pas homme à plier devant cette solution « administrative » du grand problème critique et théologique qu'il avait posé devant des initiés, et que Mgr d'Hulst avait porté devant le grand public. Fut-ce par un scrupule de loyauté, pour dissiper toute équivoque? fut-ce par une sorte de défi à l'égard du recteur et des évêques? fut-ce pour se garer d'avance, par des explications, de la condamnation dont Rome allait, sous la forme mitigée d'une direction, frapper l'*école large*, telle que l'avait dépeinte, dans

[1] Le mot est de Mgr Turinaz.
[2] Les évêques de Vannes et de Limoges.

son article, le recteur de l'Institut catholique? toujours est-il que', cinq ou six jours avant l'assemblée générale des évêques fondateurs, l'abbé Loisy lançait, dans l'*Enseignement biblique*, un nouveau manifeste sous ce titre : *la Question biblique et l'inspiration des Écritures* [1].

Dès les premières lignes, il déclarait son intention de reprendre la question traitée par Mgr d'Hulst et de la reprendre d'un point de vue tout à la fois plus exact et plus large. « Après avoir analysé brièvement les dernières controverses, j'essayerai de dire en quoi consiste surtout la question biblique, quels sont les moyens dont on dispose pour la résoudre, enfin comment il est possible d'écarter les difficultés qu'elle présente au point de vue théologique. » M. Loisy s'efforçait, en conséquence, de démontrer comment la présence d'erreurs dans la Bible est compatible avec l'inspiration totale et avec une théologie vraiment catholique. L'article se terminait par ces mots : « Ces opinions n'ont, au fond, rien de nouveau. A l'heure actuelle, beaucoup les conçoivent telles qu'on vient de les lire, et préfèrent laisser à autrui le soin de les exprimer en public. Mais une parole sincère et pacifique a toujours le droit de se faire entendre: tous sont à même d'en faire leur profit si elle est bonne, et il est facile de la corriger en ce qu'elle peut avoir de défectueux. »

Un tel article, en un pareil moment, était d'une souveraine imprudence. Ceux des amis de l'abbé Loisy qui n'envisageaient pas la question à un point de vue purement spéculatif en furent consternés; quelques ecclésiastiques de l'entourage du recteur y virent une insolente bravade et un manquement positif aux engagements pris; tout l'édifice de précautions et de demi-mesures qu'on avait élevé pendant les vacances, d'accord avec les évêques, s'écroulait. Comment persuader à l'assemblée épiscopale que le professeur qui abordait si nettement dans sa Revue les questions de principes, se réduirait dans sa chaire à l'enseignement des langues? Après quelques heures d'hésitation, Mgr d'Hulst porta le fascicule au cardinal Richard, qui le remercia de l'avoir averti [2], lut les pages de l'abbé Loisy et en conclut que le maintien du professeur était désormais impossible. Le recteur tenta cependant un dernier effort auprès

[1] *Études bibliques*, p. 73.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 11 novembre 1893 : « J'ai remis hier la brochure Loisy au cardinal, qui m'a remercié de l'avoir averti et qui va lire avec soin. Je le reverrai demain à Notre-Dame. »

des évêques, mais sans succès. Au surplus, voici le texte même du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 1893 :

« Le recteur rappelle les circonstances qui l'ont amené à adresser pendant les vacances à NN. SS. les évêques une circulaire pour leur proposer d'introduire dans le corps professoral de la Faculté de théologie M. l'abbé Fillion.... et de confier M. l'abbé Loisy dans l'enseignement des langues orientales. Depuis, un fait grave s'est produit. Dans la petite revue qu'il dirige, M. Loisy a publié un article de doctrine sur la nature de l'inspiration, article qui a paru au cardinal-archevêque de Paris engager trop gravement la responsabilité de la Faculté pour que des mesures ne soient pas prises qui écartent le danger d'un enseignement suspect.

« Le rapporteur rend hommage à la valeur exceptionnelle du jeune professeur, qui est déjà un érudit de marque, très estimé à l'étranger, et qui est de plus un puissant esprit. Il propose d'offrir à M. Loisy l'option entre la cessation de sa publication périodique ou sa démission ; s'il promet de s'enfermer dans l'enseignement des langues, il tiendra parole, et nous pourrons garder un maître qui nous est cher et qui nous fait honneur.

« Mgr l'évêque de Chartres trouve cette mesure insuffisante. Le cardinal de Paris appuie cet avis. Il serait dangereux pour la Faculté de conserver ce professeur dans ses cadres. Déjà plusieurs séminaires refusent, à cause de lui, de nous envoyer des élèves de théologie. Les deux cardinaux de Reims et de Paris estiment son éloignement nécessaire ; ils se prononcent pour la forme la plus douce de la révocation, celle qui se déguise sous une démission volontaire... Plusieurs évêques expriment leur sympathie pour le professeur. A l'unanimité cependant et par un vote nominal, l'avis des deux cardinaux est adopté. »

C'est ainsi que M. Loisy quitta l'Institut catholique, où il travaillait et enseignait depuis douze ans.

Mgr d'Hulst fut profondément attristé de cet inévitable dénouement. Il reconnaissait qu'il avait été, non pas certes la cause, mais l'occasion de la disgrâce qui atteignait ce maître, et qu'il l'avait gravement compromis en cherchant à le servir, tandis que lui-même demeurait hors d'affaire. C'en était assez pour que son âme élevée et généreuse se sentît troublée. Il se justifiait aux yeux de sa conscience en pensant qu'au fond M. Loisy allait beaucoup plus loin, non seulement que lui, auteur de l'article sur la *Question biblique*, mais même qu'il ne l'avait laissé entendre, en se faisant le rapporteur des idées de l'école *large*. C'était vrai, et l'avenir l'a prouvé, encore que M. Loisy n'eût point, à cette date de 1893, trouvé la formule de sa philosophie religieuse, et qu'on puisse se demander si, demeuré

alors dans les cadres d'une Faculté de théologie, il fût jamais allé là où il s'est laissé peu à peu conduire.

Mgr d'Hulst se disait aussi qu'à donner sa propre démission, au lieu de laisser partir seul l'abbé Loisy, il portait le coup le plus grave à l'Institut catholique, dont il était, aux yeux de tous, comme l'incarnation, et qui eût été englobé par l'opinion dans la condamnation morale du recteur. Par derrière l'Institut, il voyait en outre la grande cause de la science catholique, dont il apparaissait comme le premier champion, et dont bruyamment on proclamerait la faillite. Et cela encore était vrai.

Mais ces considérations, si justes qu'elles fussent, n'apaisaient pas ses regrets. Tous ceux qui ont vécu avec lui en ont trouvé la preuve dans l'insistance avec laquelle, jusqu'aux derniers jours de sa vie, il revint sur cette douloureuse affaire pour expliquer sa conduite. Du moins, lui fut-il donné de mourir avant d'avoir vu celui qu'il avait attaché à son Université, puis éloigné, publier les écrits qui commencèrent à le séparer de l'Église catholique!

Le recteur agit de son mieux pour procurer à l'abbé Loisy une situation meilleure que celle qui lui fut accordée au sortir de l'Institut catholique; mais une telle monnaie n'était pas de nature à contenter l'abbé Loisy, et il ne facilita pas les démarches de son ancien chef[1]. De son côté, l'administration diocésaine, qui n'avait pas les mêmes raisons que Mgr d'Hulst pour assurer une large compensation au professeur dépossédé de sa chaire, ne se croyait tenue qu'à lui assurer les moyens de vivre, ce qu'elle fit.

On a reproché encore à Mgr d'Hulst de n'avoir pas adopté une attitude plus déterminée. Du moment qu'il s'était fait le bienveillant interprète des idées de l'*école large*, c'est qu'il les croyait compatibles avec la doctrine catholique; d'autre part, Rome n'avait pas condamné les théories de l'abbé Loisy. Dès lors, pourquoi ne pas prendre catégoriquement, et sous menace de sa propre démission, la défense du professeur pour le passé, et se porter garant de sa soumission à l'Église pour l'avenir? Si, le Saint-Siège ayant parlé, l'abbé Loisy ne s'était pas incliné, alors seulement le recteur l'eût abandonné et laissé frapper, ce qui eût paru légitime à tous.

Évidemment, il y aurait eu quelque chose de plus grand

[1] L'abbé Loisy à Mgr d'Hulst, le 8 décembre 1893.

dans cette manière d'agir; mais, pour s'y arrêter, il eût fallu d'abord que Mgr d'Hulst fût sûr de ses propres pensées; or il ne l'était pas, n'ayant pas fait de l'Écriture sainte une étude critique personnelle et approfondie. Même à se placer au point de vue de la seule théologie, il ne pouvait plus parler, puisque le Pape allait le faire, et qu'il eût été aussi imprudent qu'inconvenant de le devancer. Il eût fallu, en outre, que l'opinion du clergé, celle surtout des évêques, lui permît de se ranger aussi franchement du côté de l'abbé Loisy. Il n'en était rien, et, s'il l'eût fait, il n'eût pas été suivi par la majorité des évêques dans l'assemblée du 15 novembre. Désavoué par eux en une aussi grave question, il ne pouvait que se retirer, et c'étaient tous les inconvénients prévus de la démission.

Donc Mgr d'Hulst ne put agir autrement qu'il ne le fit; il y fut mené, de conséquence en conséquence, par la façon même dont il avait engagé l'affaire en publiant son article du 25 janvier 1893. Le malheur et l'erreur furent d'avoir posé de telles prémisses.

Quelques jours après la révocation déguisée de l'abbé Loisy, paraissait l'encyclique *Providentissimus Deus* (18 novembre 1893). La Faculté de théologie, réunie en conseil le 2 décembre, sous la présidence de Mgr d'Hulst, s'empressa d'y adhérer dans les termes les plus explicites :

« Très Saint-Père,

« Le recteur et les professeurs de la Faculté de théologie canoniquement instituée dans l'Université catholique de Paris, après avoir lu et médité l'Encyclique *Providentissimus Deus*, ne peuvent manquer au devoir de professer leur pleine adhésion et leur entière obéissance à tous les enseignements, prescriptions et conseils de Votre Sainteté, contenus dans ce document : en particulier, touchant les effets de l'inspiration divine, qui s'étendent de telle sorte à chacune des parties de tous les livres canoniques, qu'ils excluent par là même toute erreur.

« Nous reconnaissons en effet, et nous en remercions Votre Sainteté, que ces Lettres apostoliques ont mis plus en lumière la doctrine traditionnelle, transmise par les Pères, approfondie par les maîtres de la théologie et définie par les conciles œcuméniques, sur les lois qui doivent présider à l'interprétation de la sainte Écriture. Nous nous réjouissons aussi de penser que l'Encyclique fera mieux comprendre à tous le rôle de premier ordre qui revient aux Facultés de théologie, d'une part dans le choix éclairé et dans la formation appropriée des professeurs chargés d'enseigner aux clercs la science biblique, d'autre

part dans la culture et le développement des connaissances étendues et profondes que suppose l'étude des saints Livres, tâche sublime pour laquelle Votre Sainteté leur a tracé des règles sûres qu'elles devront suivre.

« Il nous sera permis de rappeler ici tout ce que, depuis quinze ans, sous les auspices et la direction des évêques qui gouvernent notre Université, cette Faculté de Paris a fait pour donner à toutes les parties de l'enseignement qui touchent à l'*Introduction générale et à l'exégèse biblique* la forme et l'ampleur que semblent exiger les besoins du temps présent. C'est à cette tâche que nous voulons encore nous appliquer plus que jamais, ayant trouvé dans l'Encyclique de quoi renouveler nos forces et affermir nos pas, et trop heureux de penser que nos efforts réjouissent le Vicaire de Jésus-Christ et vont au-devant de ses désirs... »

Suivaient les treize signatures de MM. d'Hulst, recteur; Paguelle de Follenay, vice-recteur; de Broglie, professeur d'apologétique; Terrien, de la Barre, professeurs de dogme; Vigouroux, Fillion, professeurs d'Écriture sainte; Graffin, professeur de langues orientales; Duchesne, Largent, professeurs d'histoire ecclésiastique; Gasparri, Boudinhon, professeurs de droit canon; Bulliot, professeur de philosophie scolastique. Le Pape répondit sur-le-champ dans les termes les plus cordiaux pour l'Université catholique de Paris.

« Nous savions quel respect et quel dévouement généreux vous animent envers Notre personne et Notre autorité; mais Nous en avons trouvé une nouvelle preuve dans la lettre que vous Nous avez adressée d'un cœur unanime en ces derniers jours. Ce qui Nous a touché dans cette lettre, c'est votre empressement à Nous témoigner votre parfaite obéissance; vous vous êtes déclarés prêts à recevoir et à observer les enseignements et les prescriptions que le devoir de Notre charge apostolique Nous a dictés naguère sur le sujet des études bibliques. Nous avons été également heureux de vous entendre exprimer la ferme intention de vous appliquer à ces études avec des forces nouvelles et de marcher dans cette voie d'un pas plus ferme encore et plus assuré.

« Il s'agit, en effet, d'une affaire d'importance majeure; c'est de grand cœur que depuis longtemps Nous avons consacré tous Nos soins et tous Nos labeurs à en régler la marche et à en encourager le progrès; et maintenant Nous avons le droit d'en attendre, comme Nous l'avons Nous-mêmes indiqué, les plus heureux fruits.

« Pour atteindre ce but, Nous aimons à compter, entre autres concours, sur celui de votre Faculté; c'est à quoi l'engagent et la renommée de sa doctrine et le zèle dont Nous vous savons animés pour l'enseignement. Certes, si parmi les graves soucis que la sollicitude du gou-

vernement de l'Église Nous impose, Nous avons besoin de consolations et d'allègements, ce ne sont ni les moins précieux ni les moins agréables qui Nous viennent des Universités catholiques, de ces asiles vénérables où les plus hautes sciences se sentent chez elles, où la jeunesse trouve un abri contre la contagion de l'erreur. Plus d'une d'entre elles, nommément en France, alors que naguère la courageuse et libérale initiative des vrais chrétiens leur donnait naissance, ont éprouvé l'effet de nos faveurs et reçu Notre approbation ; à toutes Nous avons eu à cœur d'apporter le secours de Notre autorité et de Nos conseils ; toutes peuvent compter dans l'avenir sur la continuation de Notre bienveillance, à laquelle, Nous en avons le ferme espoir, toutes sauront répondre par des services chaque jour plus honorables et des fruits plus abondants.

« Dans cette noble rivalité, l'Université de Paris ne doit le céder à personne ; la dignité et l'importance de cette grande capitale exigent, au contraire, qu'elle marche au premier rang. C'est ce que promettent ses heureux débuts ; c'est ce qu'on doit attendre du patronage et de la vigilante direction des évêques ; c'est enfin le souhait que Nous formons pour elle parmi les heureuses solennités de notre jubilé épiscopal.

« Courage donc, chers Fils ! Que votre Faculté de théologie donne des exemples sans cesse plus éclatants ; qu'elle ouvre sur le monde catholique des sources de savoir toujours plus fécondes, qu'elle les répande au loin sans en altérer la pureté, justifiant ainsi les plus belles espérances de l'Église et ajoutant du même coup un ornement à la cité.

« Et daigne le Seigneur, qui est le Dieu des sciences, vous éclairer de sa douce lumière, vous fortifier de sa vertu ! Tels sont les biens que Nous appelons sur vous par la bénédiction apostolique que Nous accordons avec une grande affection à chacun de vous, aux élèves qui suivent vos leçons et à l'Université tout entière [1]. »

Le *Bulletin de l'Institut catholique* de Paris, après avoir publié ces deux lettres, ajoutait : « Nous savons, en outre, que M. l'abbé Loisy avait écrit, de son côté, au Souverain Pontife pour lui exprimer sa filiale adhésion à tous ses enseignements. Il a reçu du cardinal secrétaire d'État une lettre pleine des témoignages de la paternelle bienveillance du Saint-Père. » M. Loisy se décida même à supprimer l'*Enseignement biblique*, qui avait vécu deux années (1892 et 1893). Enfin Mgr d'Hulst, dans une lettre privée adressée à Léon XIII, rétracta les opinions auxquelles il avait paru adhérer dans son article sur la *Question biblique*, et promit au Pape sa parfaite obéissance. En ce qui concernait l'Institut catholique, l'incident se trouva clos.

La bienveillance du Saint-Père pour l'Université catholique

[1] 16 décembre 1893.

de Paris ne fut pas diminuée par cette grave affaire; et c'est, au contraire, dans les deux années qui suivirent que les Facultés canoniques s'organisèrent tout à fait et reçurent de Léon XIII l'approbation sollicitée.

Mais Mgr d'Hulst avait pu constater, d'autre part, avec quelle prudence il fallait marcher, et combien les meilleures intentions ne mettent pas à l'abri de l'erreur. Quoique les germes mauvais, qui devaient se développer dans les années suivantes, fussent encore bien faibles et bien petits, il pouvait déjà deviner leur présence au trouble qui s'emparait de certaines âmes, aux idées qui envahissaient certaines intelligences. Plus que jamais il était déterminé, sans se laisser décourager par un accident, si grave qu'il fût, sans rien abandonner de l'œuvre scientifique, qui est la raison d'être et l'honneur d'une Université, à veiller sur la doctrine et à s'inspirer des avis de ce magistère romain, dont il avait une fois de plus apprécié la ferme conduite et la sage modération.

CHAPITRE XVI

LE RECTORAT DE MGR D'HULST (SUITE ET FIN). LA DIRECTION MORALE. — L'ADMINISTRATION. — LA PROPAGANDE

Mission religieuse et morale des Universités catholiques. — Mgr d'Hulst n'a pas négligé ce côté de sa tâche auprès des étudiants. — Pourquoi il n'en a dirigé personnellement qu'un petit nombre. — Admirables enseignements qu'il leur prodigue dans ses allocutions. — Comment il entend leurs devoirs de catholiques. — Ce que doit être leur piété. — Part qu'il prend à leurs manifestations religieuses. — Les étudiants de l'Institut catholique à Rome. — Les œuvres de préservation. — Les conférences des Pères Jésuites transférées pendant dix ans à l'Institut catholique; le R. P. Hubin. — Retraite pascale et Adoration mensuelle. — La Maison de famille. — Nécessité d'un vice-recteur. — Le secrétaire général Victor Tassin en joue le rôle. — L'abbé Paguelle de Follenay vice-recteur. — Les ecclésiastiques du séminaire des Carmes. — Dans quelle mesure Mgr d'Hulst s'occupe d'eux. — M. Monier supérieur du séminaire. — Pourquoi si peu d'étudiants et si peu de ressources. — Statistique des étudiants de 1880 à 1896. — Les déficits financiers pendant la même période. — Motifs qui retiennent les familles catholiques. — Insuffisance même du recrutement ecclésiastique; raisons données par les évêques. — Incessants appels de Mgr d'Hulst. — Les discours de rentrée. — Les conférences au dehors. — Le *Bulletin de l'Institut catholique*. — Brochures et lettres publiques adressées aux étudiants et à leurs familles. — Tentative faite par le recteur pour assurer à l'œuvre des ressources régulières. — Les quêtes diocésaines vont en diminuant: beaucoup d'évêques refusent de prendre des engagements. — Projets de réduction de l'Institut catholique; suppression plusieurs fois envisagée de la Faculté de droit; toujours on y renonce. — Projets de fusion avec telle ou telle autre Université catholique. — Institution d'une commission de propagande. — Lettre collective des évêques en 1891. — L'œuvre de Saint-Thomas-d'Aquin. — Toutes ces tentatives donnent peu de résultats; la situation financière de l'Institut catholique gravement compromise à la mort de Mgr d'Hulst. — Projets de reconstruction de l'Institut catholique. — Le couvent des Carmes et ses souvenirs. — Acquisition de l'hôtel d'Hinnisdal. — Épreuves qui ont marqué la fin du rectorat de Mgr d'Hulst. — L'assassinat de l'abbé de Broglie. — Rien ne décourage le recteur. — Il reste jusqu'au dernier jour de sa vie l'âme de l'Institut catholique.

Une Université catholique ne se propose pas uniquement d'enseigner; elle a une mission religieuse et moralisatrice qui

doit demeurer toujours au premier rang des préoccupations du recteur. Prêtre comme il l'était, on serait fort surpris que Mgr d'Hulst eût négligé cette part la plus élevée de sa tâche à l'Institut. On lui a pourtant quelquefois reproché de n'avoir pas su attirer à lui la brillante et studieuse jeunesse qui fréquentait les cours et sur laquelle il aurait dû, semble-t-il, exercer une si forte et si pénétrante action. Il est vrai que, par son apparence haute et froide, Mgr d'Hulst effrayait un peu les jeunes gens qui ne le connaissaient pas. En raison même de ses nombreuses et importantes occupations, il lui était de plus impossible de les recevoir à toute heure et de se mêler à leur vie quotidienne. Mais une Université n'est pas un collège; un recteur n'est pas un supérieur d'établissement secondaire; il n'a pas affaire à des enfants qui ont besoin d'être à tout instant repris, soutenus, encouragés, consolés; les étudiants sont de jeunes hommes qui font l'apprentissage du libre usage de leur volonté; celui qui est à leur tête leur doit surtout une direction générale. D'ailleurs, aucune contrainte ne peut s'exercer sur eux; s'ils veulent un guide, ils le choisissent comme ils l'entendent. Tous ceux qui désirèrent s'adresser à Mgr d'Hulst le trouvèrent prêt à les accueillir, et il fut pour eux le plus dévoué, le plus tendre des pères. Et quant à la direction générale qu'il devait aux uns et aux autres, il ne faillit jamais à la donner, forte, substantielle, généreuse, loyale; à la disposition de tous il mit de bons prêtres et aussi des œuvres destinées à encadrer les jeunes gens, à les orienter, à les maintenir et à les faire avancer dans la voie du bien. Il a donc rempli tout son devoir.

Qu'on lise les allocutions si multipliées qu'il a prononcées aux messes du Saint-Esprit, aux fêtes religieuses, aux réunions des élèves et anciens élèves de l'Institut catholique, et que l'on dise s'il est possible de tracer à la jeunesse une ligne de conduite plus lumineuse et plus ferme.

« Les hautes écoles catholiques, disait-il à la messe du Saint-Esprit du 5 novembre 1884, ne sont pas faites seulement pour vous offrir l'initiation professionnelle qui doit vous ouvrir une carrière; elles sont pleines de ressources accumulées par la prévoyance et par le dévouement pour vous aider à bien remplir ces années intermédiaires où se répare l'adolescence, où se prépare la virilité. Une sollicitude affectueuse vous attend ici pour répondre aux appels variés de vos besoins, pour réveiller même, s'il le faut, dans vos âmes le sentiment de ces besoins supérieurs que trop de jeunes gens ne sentent plus. C'est par

là surtout que nos grandes écoles se distinguent de celles qui n'invoquent pas un nom divin sur leurs travaux. »

Il ne pouvait admettre que des jeunes gens chrétiens végétassent dans un état d'infériorité ou de médiocrité morale qui fît douter de la valeur de leurs principes. « On rencontre parfois des jeunes gens victimes d'une éducation sans Dieu et qui valent mieux que leurs principes; on rencontre souvent des chrétiens à qui tout a été prodigué et qui ne font pas honneur à leur foi. Alors ces indifférents, ces neutres qui nous observent et nous guettent, se disent que nos croyances n'ont pas la vertu qu'on leur accorde, et l'Évangile est livré par notre faute au mépris des impies[1]. »

« L'Église a plus besoin de vos vertus que de vos œuvres. » Dans cette formule énergique, il condensait toute sa pensée[2]. Sans cesse il revenait sur cette idée, que les jeunes catholiques n'ont pas le droit « d'être comme les autres ».

« Ah! mes amis, lisons-nous dans le discours de rentrée de 1887, si l'éducation que vous avez reçue, si les préservations dont on a entouré vos premières années, si les leçons plus hautes que vous recevez maintenant ne doivent pas vous séparer de cette masse et faire jaillir de vos fronts le rayon qui distingue les enfants de lumière, il n'y aurait plus qu'à pleurer. Vos pères alors auraient eu tort de revendiquer au prix de tant de luttes cette liberté sacrée qui leur permet de vous élever dans la foi de leurs ancêtres. Montalembert, Parisis, Veuillot, Lacordaire, Dupanloup, tous les grands champions de la liberté d'enseignement auraient fait fausse route en réclamant pour vous un bienfait inutile. La croix aurait perdu sa vertu régénératrice, et les fils des croisés ne vaudraient pas mieux que les fils de Voltaire. »

A ceux qui aspiraient à reprendre l'avantage sur leurs adversaires politiques pour le bien du pays, il demandait avant tout de le mériter :

« Vous donc qui vous plaignez de n'être pas les maîtres, commencez par vous demander si vous êtes dignes et capables de le devenir. En attendant l'heure de revendiquer le pouvoir, faites l'apprentissage du noble et rude métier de sauveurs de peuple. Êtes-vous savants? Êtes-vous vertueux? Êtes-vous purs? Êtes-vous forts? Connaissez-vous le prix de la discipline, le secret de la patience, la puissance de l'orga-

[1] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1885.
[2] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1888.

nisation? Savez-vous tirer parti des ressources existantes, et, tandis que vous pleurez sur les libertés qu'on vous ravit, faites-vous un vaillant, un habile usage des libertés qui vous sont laissées? Nombreux comme vous êtes, obligez-vous vos ennemis à vous respecter et à vous craindre? Préparez-vous, parmi les luttes d'aujourd'hui, les réformes de demain[1]? »

Et encore : « Vous êtes le sel de la terre. Que ferez-vous pour mériter un si beau titre?... Il vous serait plus agréable d'entendre dire que dès aujourd'hui l'Église et la patrie ont besoin de vous et que vous êtes prêts à les servir. Pour que ce fût vrai, il faudrait que le service de ces deux mères fût en vérité bien facile. »

Il y a des gens persuadés que la victoire est aux gros bataillons, que c'est déjà beaucoup de s'enrôler dans les rangs catholiques, et qu'il ne faut pas regarder de trop près à la façon dont on soutient l'honneur du drapeau. De ces gens-là, Mgr d'Hulst n'était pas : « Mes chers amis, ceux qui parlent ainsi vous flattent et vous trompent. Je ne sais ce que vaut, dans la stratégie militaire, la théorie des gros bataillons... Ce qui est certain, c'est que dans la stratégie morale tout dépend de la valeur individuelle[2]. »

Et il avait le courage de proclamer que la pratique religieuse et la fréquentation des sacrements ne suffisent pas à constituer le chrétien : « Que de baptisés, dira-t-il un jour, à qui, pour être chrétiens, il manque surtout d'être des hommes[3]! »

« On fait grand état aujourd'hui d'un retour des classes dirigeantes aux pratiques de la vie chrétienne. Le respect humain est vaincu, dit-on. Les hommes ne rougissent plus de se présenter le port haut à la table sainte. Le jansénisme a cessé de tyranniser la morale... Nul plus que moi ne se réjouit de voir disparaître les abus du passé... Mais est-ce une raison pour absoudre, pour glorifier même les erreurs du présent? Or j'aperçois une grave erreur dans les conceptions nouvelles de la vie chrétienne. On la réduit à une profession de foi extérieure qui n'engage à rien, ne profite à rien. On est bien pensant, mais on ne connaît pas la doctrine et on ne l'étudie pas. On s'approche des sacrements, mais on ne réforme pas sa vie et l'on ne fait pas honneur à ce qu'on reçoit. On est du parti religieux, mais on donne sujet aux adversaires de dire que la religion n'est qu'un parti

[1] Discours de rentrée, 1886.
[2] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1889.
[3] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 6 novembre 1893.

et peut être combattue comme telle. On représente aux yeux du monde la divine vertu de l'Évangile, et l'on ne vaut pas mieux que ceux qui représentent le culte des passions humaines. »

Que faire donc? Cultiver tout de bon le savoir, la piété et la vertu, et c'est bien là ce que Mgr d'Hulst prétend exiger.

« Cultivez le savoir; demandez-lui non pas seulement le succès, mais la valeur réelle et la vraie supériorité. Cultivez la piété; demandez-lui non pas seulement de passagères émotions, mais des inspirations généreuses, de ces nobles impulsions qui décident d'une vie tout entière. Cultivez la vertu, c'est-à-dire, selon le vieux sens du mot *virtus*, la virilité morale, le courage au service du bien. Faites cela, et si l'on vient ensuite railler votre petit nombre, laissez passer les railleurs : l'avenir vous appartient.

« Mais si vous veniez chercher ici, sous la protection de l'Église, à l'ombre de la bonne renommée qui s'attache encore aux institutions catholiques, le droit étrange de conquérir les avantages sociaux sans la peine, et l'estime publique sans la vertu; si, pour tenir lieu des mérites absents, vous ne deviez montrer que des pratiques religieuses devenues stériles en vous par votre faute, oh! alors on ne me consolerait pas en m'apprenant que vos rangs grossissent, que bientôt votre phalange égalera en nombre l'armée de nos rivaux. Il y aurait plus de chrétiens, direz-vous. Oui; mais il y aurait moins de christianisme[1]. »

Le savoir acquis par le travail, la vertu faite de courage, de fidélité, d'effort, la piété sincère : voilà ce que le recteur de l'Institut catholique ne se lassa pas, seize années durant, de prêcher aux étudiants.

Rappelant une parole prononcée en 1891 à la Chambre des députés : « Vous ne pouvez être à la fois savant et chrétien, » « Relevez le défi, leur disait-il, devenez savants, restez chrétiens... En vous disant : Devenez savants, j'ai voulu dire : Allez au fond de ce que vous apprenez; cherchez à savoir, au lieu de chercher à paraître savoir; soyez plus préoccupés du lendemain de l'examen que du jour qui le précède, plus soucieux de vous approprier les connaissances que de satisfaire aux épreuves; craignez d'être superficiels, ayez horreur de la médiocrité, poursuivez la supériorité... Je vous ai dit : *Restez chrétiens!* Jusqu'ici on l'a été pour vous. Il s'agit maintenant de l'être pour votre propre compte[2]. »

[1] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1889.
[2] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1891.

Quelques années plus tôt, presque à ses débuts, il avait développé la même thèse avec une éloquence pénétrante.

« Tous vous accepterez la loi du travail. Tous vous poursuivrez ces grades qui sont la sanction commune de vos études. Laissez-moi espérer que cela ne vous suffira pas. Ah! si quelques-uns, parmi vous, entendent l'appel enchanteur de la haute science; s'ils se sentent attirés par l'austère beauté du grand savoir, qu'ils ne résistent pas à ce charme! On ne déroge pas en gravissant ces sommets. Plus il devient difficile aujourd'hui de se faire une place dans la société active, où la loi du nombre et la passion brutale des partis écrasent si souvent le vrai mérite, plus il est tentant pour un esprit élevé de monter jusqu'aux régions sereines de la spéculation scientifique.

« Si vous ne vous sentez pas le courage d'entreprendre ce voyage au long cours à la poursuite de la science pure, il faut du moins, dans la voie que vous aurez choisie, chercher la supériorité. Ceux d'entre vous qui apportent au combat de la vie ce qu'on appelait autrefois les avantages sociaux, ce qu'il faudrait appeler aujourd'hui les vices originels, tant notre démocratie jalouse a horreur des grands souvenirs et des distinctions acquises, ceux-là n'ont pas de meilleur moyen de se faire pardonner la supériorité du rang que de faire reconnaître leur supériorité personnelle. Mais il est une raison plus haute,... c'est que vous êtes chrétiens, et que, pour des chrétiens, c'est aujourd'hui la meilleure manière de confesser leurs croyances[1]. »

Confesser leurs croyances, c'est ce qu'il réclame de leur courage : « Oui, mes amis, il est temps que vous sachiez de quel parti vous êtes, et que, le sachant une bonne fois, vous soyez résolument de ce parti-là. Je ne parle pas d'un parti politique, mais du parti de Jésus-Christ. Le Christ est plus que jamais ce qu'avait prophétisé Siméon, un signe de partage entre les hommes. Qu'on le veuille ou non, on est avec lui ou contre lui[2]. » Il leur montre avec une pleine franchise « ce qu'ils ont à craindre et quelles sont leurs raisons d'espérer[3] ». Enfin ce courage si nécessaire, il leur indique avec une foi simple et touchante où leurs jeunes âmes iront le puiser :

« Pauvre volonté humaine, volonté de vingt ans, où prendras-tu ta force? Mes amis, laissez-moi vous le dire, il n'y a pour la volonté vertueuse qu'un principe de force : c'est l'amour. Vous savez bien qu'elle est de noble race, qu'on ne la séduit pas toujours par l'intérêt,

[1] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 8 novembre 1883.
[2] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1887.
[3] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1895.

qu'on ne la réduit jamais par la contrainte, qu'on ne la domine pas par la peur. Et où donc voulez-vous qu'elle trouve alors le secret des résistances héroïques? Ah! je ne sais qu'un moyen : c'est de faire de la fidélité au bien une *affaire de cœur*. Et c'est ici que vous apparaissez, ô Maître adoré! vous qui personnifiez la Beauté morale, et qui lui donnez dans votre divine figure des traits si saisissants que, pour lui plaire, on se sent capable de tout. O Jésus! faites-vous aimer. Touchez le cœur de cette jeunesse; ouvrez-lui votre intimité; faites-lui vos confidences, et je réponds d'elle! Légère, inconsidérée, elle n'écouterait pas la voix austère du devoir, elle foulerait aux pieds ses plus chers intérêts, elle courrait follement à sa perte par le chemin du déshonneur. Mais, généreuse et reconnaissante, quand vous aurez parlé à son cœur, elle s'élancera joyeuse dans la voie du sacrifice. Mes amis, ne soyez pas des chrétiens froids. La piété vous est nécessaire. C'est elle qui vous rendra fidèles, et la fidélité vous assurera la victoire[1]. »

En vérité, des jeunes gens qui recevaient d'un tel homme un tel enseignement moral et religieux n'étaient guère fondés à se dire ou à se croire abandonnés à eux-mêmes par leur recteur!

Il aimait à les accompagner dans les grandes manifestations religieuses que provoquaient certaines solennités ou certains anniversaires. Par deux fois, à l'occasion du jubilé sacerdotal, puis du jubilé épiscopal de Léon XIII, il conduisit aux pieds du Souverain Pontife une délégation d'étudiants. En 1888, il offrit au Pape la collection complète des annales de l'Institut et des œuvres de ses professeurs, magnifiquement reliées. « J'ai eu la joie, disait au retour le recteur, de voir le Pape prendre entre ses mains ces beaux volumes, féliciter leurs auteurs, bénir leurs personnes et leurs familles, leurs efforts et leurs travaux. J'ai senti comme eux la main de ce Père sur ma tête, j'ai vu la douceur de son sourire, j'ai entendu des paroles qui nous commandaient l'espérance et nous rendaient pour jamais la défaillance impossible[2]. »

« Beaucoup de pèlerins, avides de connaître la grande figure de Léon XIII, écrivait le jeune narrateur du pèlerinage de 1893, ont fait le voyage de Rome sans autre espérance que de l'entrevoir un moment. Plus heureux, nous lui avons parlé seul à seul, nous avons lu dans son regard la tendresse qu'il ressent pour tous les fidèles, pour les jeunes gens de notre

[1] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 7 novembre 1883.
[2] Mgr d'Hulst, Discours de rentrée, 18 novembre 1888.

pays, nous oserions dire pour chacun de nous en particulier. Rien n'arrachera ce sourire de notre cœur, comme rien n'effacera de notre esprit l'impression profonde que nous fit le contraste entre la grandeur morale et la faiblesse physique du Souverain Pontife. Le Pape est chargé d'années, et il prend résolument la direction de ces masses populaires devant lesquelles tremblent les plus puissants empereurs. Il n'a plus qu'un domaine de quelques hectares, mais il semble qu'il ait l'univers pour royaume. Jamais, depuis Innocent III, la Papauté n'a paru plus grande; jamais les hommes, troublés, désorientés, n'ont tourné avec plus de confiance leurs regards vers le vicaire de Jésus-Christ[1]. »

Au cours de ce séjour à Rome, Mgr d'Hulst avait tenu à expliquer lui-même aux jeunes voyageurs qui l'accompagnaient les peintures des *Stanze* de Raphaël. Il les avait, pour ainsi dire, vivifiées par le large et beau commentaire philosophique et théologique de l'*École d'Athènes* et de la *Dispute du saint Sacrement*.

Ce qu'il ne pouvait donner personnellement, Mgr d'Hulst cherchait néanmoins à le procurer à ses chers étudiants. Il se préoccupa toujours de leur assurer un cours supérieur de religion; mais il se heurta, il faut l'avouer, à l'inconstance de ces aimables jeunes gens, qui ne se lassaient que trop vite des leçons dont souvent ils avaient eux-mêmes sollicité l'institution. L'abbé de Broglie, entre autres, en fit la triste expérience.

D'ailleurs, le recteur ne trouvait pas le champ complètement libre pour constituer, à l'intérieur de l'Université, des groupements de piété ou autres associations. Il devait compter avec des institutions antérieures à la création de l'Institut, et qu'il importait de ne point affaiblir : tels le Cercle catholique du Luxembourg, l'œuvre de Notre-Dame des Étudiants, les conférences des Pères Jésuites.

Après la dispersion de 1880, celles-ci, sous la direction du Père Hubin, trouvèrent un refuge à l'Institut. Dix années durant, la « Congrégation » proprement dite, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, la Conférence littéraire, dite conférence Olivaint, la Conférence médicale, dite conférence Laënnec, tinrent leurs séances sous le toit hospitalier de Mgr d'Hulst. « Cette association, a écrit Mgr Péchenard, écho sur ce point

[1] *Bulletin de l'Institut catholique*, avril 1893.

des rapports annuels de son prédécesseur, devint comme l'âme et la vie de notre Institut, tant pour les études que pour les exercices religieux. L'influence du Père Hubin était presque sans bornes; on le vénérait comme un saint, il obtenait des jeunes gens les efforts les plus généreux, et sa mort, survenue en 1883, fut pour cette pieuse jeunesse un deuil universel[1]. » Les Pères de Rochemonteix et Le Tallec la continuèrent. Ce ne fut pas sans une véritable peine qu'en 1891 le recteur vit émigrer, vers les locaux plus vastes de la rue des Saints-Pères, cette œuvre à laquelle appartenaient presque tous les étudiants laïques.

Dès l'origine de l'Institut, une retraite pascale avait rassemblé chaque année les étudiants; mais elle ne comprenait qu'un seul exercice par jour. A partir de 1881, elle en compta deux, et Mgr d'Hulst en confia la prédication à des orateurs distingués. Grâce à la piété d'un certain nombre de jeunes laïques de la Congrégation du Père Hubin, il lui fut aussi possible d'organiser l'œuvre de l'Adoration du très saint Sacrement. Les étudiants se chargèrent d'abord de veiller deux nuits pendant le triduum de l'Adoration perpétuelle. A partir de la rentrée de 1889, ils voulurent en outre s'inscrire pour leur demi-heure d'adoration chaque premier vendredi du mois : « Si vous êtes assidus à ce rendez-vous de la prière et de l'amour, leur disait à ce propos Mgr d'Hulst, vous serez forts comme Celui qui aura reçu vos hommages et vos confidences et qui vous dit : *Ne craignez pas, j'ai vaincu le monde*[2]. »

Avant que l'école des Carmes ne fût transformée en séminaire universitaire (1878), un petit nombre d'étudiants laïques y prenaient le gîte et le couvert, à la grande satisfaction de leurs parents. Le changement apporté dans le régime de cette maison avait eu pour résultat de leur en fermer désormais l'accès; mais en même temps il avait fait ouvrir les yeux de l'administration sur l'utilité que présenterait une maison de famille, aménagée à leur usage. Longtemps ce désir parut irréalisable, faute de local. L'acquisition de l'hôtel d'Hinnisdal, en 1891, permit enfin à Mgr d'Hulst de donner cette garantie aux familles chrétiennes (1892).

Dans toute Université catholique de quelque importance,

[1] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 243.
[2] Allocution à la messe du Saint-Esprit, 4 novembre 1891.

un vice-recteur remplit auprès des étudiants un ministère de discipline paternelle et de constante action morale. C'est un rouage indispensable au bon fonctionnement de la maison. Pendant plusieurs années on s'en passa à Paris; mais le rôle fut tenu par le secrétaire général, l'inoubliable Victor Tassin, que l'ancienne école préparatoire des Carmes, puis l'école Bossuet avaient légué à l'Institut.

Homme d'une loyauté sans égale, d'une mâle franchise, d'une incomparable verdeur de parole, en même temps que d'une bonté paternelle, mais point du tout paterne, M. Tassin, qui n'avait renoncé à se faire prêtre qu'à cause de l'idée infiniment haute qu'il avait du sacerdoce, exerçait sur l'esprit, le cœur et toute la vie des étudiants, une action puissante et salutaire. Son cabinet ne désemplissait pas de jeunes gens qui venaient épancher leur cœur, solliciter un conseil, recevoir de rudes avis, se donner du courage, se mettre en train au contact de cette activité et de cette bonne humeur infatigables. Même les élèves ecclésiastiques venaient à lui. « Dès qu'il paraissait à l'horizon, dans une cour de l'Institut, dans le jardin, a écrit l'un d'entre eux, il était aussitôt entouré. Il aimait, dans les conversations, à faire revivre devant nous la vieille école d'autrefois, dont il était un demeurant. Il était inépuisable en anecdotes intéressantes et en traits instructifs. N'eût-on fait que de le rencontrer, la manière dont il répondait à un sourire, dont il nous serrait la main, nous donnait du courage. Sa voix résonnait comme un coup de clairon, brusque, stridente, mais pleine d'âme. » En 1885, au banquet de l'association des anciens élèves de l'Institut catholique, on porta, comme de coutume, de nombreux toasts accueillis par de chaleureux applaudissements. Mais quand le nom de V. Tassin fut prononcé, ce fut de l'enthousiasme, une triple salve de *bravos*. Tandis que ce triomphe se prolongeait et que celui qui en était l'objet était ému aux larmes, le recteur qui, dans le principe, n'avait pas reconnu tous les mérites du secrétaire général, se pencha vers son voisin et lui fit cet aveu : « Voilà qui me révèle M. Tassin; il a vraiment sur les jeunes gens un merveilleux pouvoir[1]. »

M. Tassin mourut subitement, le 10 janvier 1887. Mgr d'Hulst

[1] Ces traits sont empruntés à l'exquise notice biographique, écrite par M. Pérard, ancien élève de M. Tassin (Paris, Poussielgue, 1888). J'ai moi-même connu M. Tassin pendant dix-huit ans.

songea alors à confier les fonctions de secrétaire général, en y joignant le titre de vice-recteur, à un prêtre distingué qui était devenu peu à peu son collaborateur le plus intime, l'abbé Pisani. Certaines oppositions se manifestèrent, et le recteur remit à plus tard l'exécution de son dessein.

Lorsque au commencement de 1892, il eut été élu député, il comprit qu'il ne pouvait plus reculer. Il lui fallait un vice-recteur qui ne fût pas seulement ce qu'il est d'ordinaire ailleurs, mais qui fût vraiment en tout et partout son second, un autre lui-même ; il le demanda aux évêques et promit de le rétribuer sur son propre traitement, ce qu'il fit en effet. L'abbé Pisani s'effaça volontairement « devant quelqu'un qui ne fût pas de la maison[1] ». Le choix de Mgr d'Hulst s'arrêta sur un saint prêtre, instruit, aimable, enjoué, d'un dévouement sans bornes, l'abbé Paguelle de Follenay, qui avait été supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, à Paris, et qui exerçait alors les fonctions d'aumônier général des Frères des Écoles chrétiennes.

Ces dernières fonctions lui avaient donné l'habitude de la familiarité qui plaît aux enfants du peuple et les met à l'aise. Ce qui était une qualité dans ce milieu parut plutôt un défaut à des jeunes gens d'une tout autre éducation et paralysa, dans une certaine mesure, l'influence du vice-recteur. Son action suppléa néanmoins à ce qui manquait désormais, par la force des choses, à celle du recteur.

A côté des étudiants laïques, dans le séminaire même des Carmes, vivent de soixante à quatre-vingts ecclésiastiques, qu'envoient et que pensionnent en général leurs évêques. Par le fait de leur résidence continuelle, par leur caractère sacerdotal, par leurs habitudes laborieuses, ils sont comme le cœur de la maison. C'est à ceux-là surtout qu'on a prétendu que Mgr d'Hulst aurait dû se donner davantage. On a dit qu'en ces jours où les doctrines les plus traditionnelles étaient contestées, où les esprits erraient entre les excès d'une réaction obstinée et ceux d'une évolution si rapide qu'elle ressemblait à une révolution, Mgr d'Hulst aurait accompli auprès de ces jeunes ecclésiastiques une œuvre plus utile, plus efficace et plus profonde que toutes celles auxquelles il s'est donné. Ici encore il faut s'entendre : Mgr d'Hulst ne pouvait pas se faire supérieur d'un séminaire et prendre sur des séminaristes l'influence de tous

[1] Lettres de Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 20 janvier, 9 février 1887, 9 janvier 1892.

les instants que donnent la direction, l'enseignement et les entretiens spirituels. Le séminaire des Carmes était confié à des maîtres expérimentés, aux Sulpiciens; il avait à sa tête un homme doué de toutes les vertus sacerdotales, versé dans la spiritualité du XVII^e siècle, fin lettré, moraliste délicat, d'esprit ouvert et de cœur chaud, M. l'abbé Monier. De quel droit M^gr d'Hulst aurait-il quotidiennement marché sur ses brisées? A l'égard des ecclésiastiques comme des laïques, M^gr d'Hulst a exercé l'action générale de sa prédication, des retraites qu'il leur a plusieurs fois données, de ses travaux et de ses exemples. Il a ouvert toute grande sa porte à ceux d'entre eux qui ont manifesté le désir de l'entretenir, et il en a conduit quelques-uns avec autant de bonté que de lumière à travers les épreuves les plus difficiles de l'intelligence. Pour eux, en un mot, comme pour les autres, M^gr d'Hulst a fait ce qu'il pouvait et ce qu'il devait, étant donné sa situation. Par lui-même ou par de dignes collaborateurs, il a dirigé, soutenu, éclairé les âmes et les volontés aussi bien que les esprits.

* * *

Comment donc expliquer que cette grande Université libre, menée avec tant d'éclat et de sérieux, par un homme supérieur, n'ait pas rencontré dans les milieux catholiques la faveur dont, semble-t-il, elle aurait dû jouir? Car il est trop certain que jamais l'Institut catholique de Paris n'a compté le nombre d'élèves qu'il aurait naturellement dû recruter, et que toujours M^gr d'Hulst s'est débattu dans des difficultés financières presque inextricables. Quelques chiffres sont ici nécessaires.

A la fin de la première année scolaire à laquelle M^gr d'Hulst ait présidé, celle de 1880-1881, le nombre des étudiants, — non compris celui des auditeurs libres, — s'élevait à environ 345[1],

[1] Je dis *environ*. Il est en effet fort difficile d'avoir, pour les années écoulées, le chiffre exact des étudiants de l'Institut catholique. On ne peut se borner à additionner les élèves de chaque Faculté ou école, puisque souvent des élèves de droit, par exemple, suivent les cours de lettres. D'autre part, les écoles des lettres et des sciences n'étant pas *facultés*, les inscriptions étaient prises à l'État, et on n'a pas ce moyen de contrôle rigoureux. Les chiffres indiqués le sont donc toujours à quelques unités près. Depuis des années, on a une fiche par étudiant inscrit, et les chiffres sont rigoureusement exacts.

dont 234 inscrits au droit, une trentaine aux lettres. En 1882-83, on oscille entre 300 et 320, dont 205 au droit, 45 aux lettres. En 1883-84, la chute s'accentue; on tombe aux environs de 260, 280 en 1884-85, pour descendre au plus bas en 1885-86, avec 232 étudiants. A partir de ce moment on remonte la pente, mais très lentement, jusqu'en 1892, avec 280 en 1886-87, 290 en 1887-88, 320 en 1888-89 et 1889-90, plus de 400 en 1890-91, près de 450 en 1891-92. Les dernières années sont meilleures: on atteint 490 en 1892-93, 535 en 1893-94, dont 343 au droit, 135 aux lettres, 36 aux sciences, 21 seulement en théologie. En 1894-95, il y a 696 étudiants, dont 162 aux lettres. En 1895-96, on arrive au chiffre le plus haut qui ait été atteint du vivant de Mgr d'Hulst, celui de 720 étudiants. C'était le temps du ministère Méline.

Quant aux finances, il faut en faire le pénible aveu, Mgr d'Hulst n'a jamais connu que le déficit. La réforme opérée en 1880 avait diminué les dépenses annuelles d'une centaine de mille francs; mais il avait fallu bientôt, et créer de nouvelles chaires, et relever les traitements. Dès 1883, l'administrateur-trésorier, M. Hamel, déclarait à l'assemblée des évêques un déficit de 29 000 francs, de près de 100 000 francs en 1884-85, d'environ la même somme en 1891-92. Sans doute il y eut des années moins sombres. Sans doute aussi, pendant un temps, la plus-value des titres compensa, ou à peu près, les déplacements de fonds auxquels il fallut recourir pour faire face aux dépenses; mais à la fin ce fut presque la débâcle. Les deux derniers exercices accusent, comme excédent des dépenses sur les recettes, celui de 1894-95, 119 269 francs; celui de 1895-96, 135 567 francs. Au conseil des évêques tenu en juillet 1896, la situation fut déclarée « grave, mais non pas irrémédiable ». Grave, elle l'était en effet, et il fallut un grand courage au successeur de Mgr d'Hulst pour l'assumer. Or le déficit était dû exclusivement à l'insuffisance des quêtes diocésaines.

Revenons donc à la question : comment expliquer un état de choses aussi déplorable, une telle pénurie d'étudiants et de ressources, alors que les catholiques avaient soutenu avant 1875 une si vigoureuse campagne pour conquérir la liberté de l'enseignement supérieur?

Le changement des circonstances politiques est un premier et très important motif. Dans les années qui avaient immédiatement suivi la guerre, les catholiques croyaient marcher à la

victoire. Même quand le lendemain parut plus douteux, ils crurent pouvoir compter du moins sur le surlendemain. Leurs défaites successives et ininterrompues les découragèrent. Beaucoup d'entre eux avaient fait fond sur le libéralisme dont se targuaient leurs adversaires et s'étaient plu à croire qu'on ne leur en voudrait pas de faire usage d'une liberté légale. La brutale intolérance des « libéraux » vainqueurs les désarçonna. Appartenant pour la plupart à cette bourgeoisie où se recrutait depuis si longtemps le personnel des fonctionnaires de l'État, ils tremblèrent pour l'avenir de leurs enfants et craignirent de leur donner une éducation suspecte aux maîtres du jour.

L'esprit général des Français se retrouve naturellement chez les catholiques. Or la masse tient à l'estampille de l'État; un cours libre lui paraît *a priori* inférieur à un cours officiel. Le professeur de philosophie, M. Gardair, fit, suivant les années, son cours sur saint Thomas à la Sorbonne et à l'Institut catholique. Dans la salle de la Sorbonne, il comptait cent cinquante auditeurs, et vingt-cinq dans celle de l'Institut. Seuls les ardents s'élevaient au-dessus des préjugés, et les ardents sont toujours la minorité.

Les autres se persuadaient trop facilement que le péril pour la foi n'était pas aussi grand qu'on le disait, à suivre les cours de l'État.

S'agissait-il même uniquement de donner de sa bourse? Beaucoup ne comprenaient pas la portée d'une œuvre d'enseignement supérieur. Qu'on laisse à la libre générosité des contribuables français le soin d'entretenir les chaires du Collège de France, de l'École des hautes-études, de l'École des langues orientales et de l'école du Louvre, à quel niveau tomberaient leurs dotations? On en a maintes fois fait la remarque, autant la misère physique est facilement comprise et suscite, avec de nombreux dévouements, d'abondantes largesses, autant la misère intellectuelle laisse froids et indifférents la plupart des hommes. S'ils tiennent à leurs croyances, encore assez aisément leur fait-on comprendre la nécessité d'opposer une école primaire chrétienne à une école primaire athée; mais une Université?

Parmi les catholiques plus éclairés, le même découragement qui les empêchait de donner leurs fils arrêtait leurs générosités. Pour vivre pendant les années mauvaises, il aurait fallu que, grâce à l'élan du début, on constituât des réserves. Des

catholiques, ceux que alors tous reconnaissaient pour leurs chefs, les Keller et les Chesnelong, l'avaient dit et s'étaient offerts à solliciter eux-mêmes les fonds nécessaires. Mgr Dupanloup les y poussait; mais d'autres, dans leur défiance à l'égard de l'avenir et leur résolution de ne pas faire trop grand, les avaient arrêtés.

Le recrutement des étudiants ecclésiastiques eux-mêmes était loin d'être aussi élevé qu'il aurait pu l'être. Parmi les évêques, il en était qui ne tenaient guère aux grades, même pour les professeurs, ou qui craignaient par-dessus tout de les envoyer à Paris. Ils redoutaient, — je cite les termes mêmes d'un procès-verbal de 1888, — « de trouver ensuite ces jeunes prêtres moins simples, moins dociles, enflés de leurs grades et quelquefois plus embarrassants que utiles dans leurs diocèses, ou désireux de les quitter pour se fixer à Paris. »

« On éviterait ce second inconvénient, répondait Mgr d'Hulst, par un bon choix des sujets, — les meilleurs sont toujours les plus modestes et les plus dévoués, — en envoyant de préférence ceux qui ont déjà de l'attachement pour les établissements diocésains qu'ils doivent un jour servir; ceux-là ne se laissent pas détourner par la fascination de Paris. Quant au premier péril, celui de la vanité, il y avait, disait-il, un moyen facile de le prévenir : c'était de multiplier les gradés. Les grades enorgueillissent quand ils sont une rareté; quand la plupart des professeurs en sont pourvus, personne n'en tire plus vanité. On dit aujourd'hui de la licence ce qu'on disait autrefois du baccalauréat. Dans beaucoup de diocèses autrefois, on ne voulait pas de bacheliers; maintenant il y en a partout, et personne n'y fait plus attention. Il en sera de même des licenciés, quand on aura pourvu aux besoins réels de l'enseignement secondaire[1]. »

Mais alors plusieurs évêques qui avaient dans leur ville épiscopale, à la porte de leurs collèges, une Faculté de l'État, généralement satisfaite de compter des étudiants ecclésiastiques et bienveillante à leur égard, se laissaient aller à raisonner comme bien des laïques : les étudiants ne seraient-ils pas plus vite, plus sûrement et à beaucoup moins de frais, licenciés en suivant les cours de cette Faculté, sans risquer le danger de la capitale?

Enfin, et c'était là ce qui atteignait le plus cruellement le

[1] Procès-verbal de l'assemblée des évêques, 14 novembre 1888.

recteur, certains demeurèrent toujours sous l'impression de ces reproches de libéralisme, de semi-rationalisme, d'hypercritique faits à tel ou tel professeur et, par extension, à tout l'Institut; on invoquait l'exemple, assurément très pénible, de trois ou quatre malheureux jeunes gens qui avaient perdu la foi au cours de leurs études, et on en rendait responsables l'enseignement et le milieu. On ne se demandait pas si l'on ne confondait pas avec le rationalisme le simple usage de la méthode critique; on ne se disait pas que, dans chaque diocèse, il arrive, pour une cause ou pour une autre, des accidents du même genre; que, dans une époque où tant de problèmes intellectuels sont soulevés, il y a des victimes, comme en font les révolutions politiques, et que, si affligeant que soit le sort de ceux qui succombent, on ne peut, à cause d'eux, renoncer au bien supérieur d'études approfondies et en harmonie avec les besoins du temps; on ne voyait pas enfin que, si quelques-uns de ces ecclésiastiques traversaient une crise passagère, ils revenaient bientôt à une plus saine appréciation des choses et se trouvaient plus forts, plus aptes à rendre service à ceux de leurs contemporains que les mêmes problèmes agitaient.

Toutes ces réflexions, Mgr d'Hulst les soumettait aux évêques; mais il ne les persuadait pas toujours.

Avec une persévérance que rien ne pouvait lasser, il s'efforçait de relever le courage des catholiques indécis et timides.

« Si l'épreuve devait atteindre notre œuvre de haut enseignement, disait-il à la messe du Saint-Esprit, le 4 novembre 1882, elle viendrait de quelque part. D'où pourrait-elle venir? De deux côtés seulement : du côté de nos ennemis ou du côté de nos amis.

Or elle ne viendra pas du côté de nos ennemis. De leur part, tout le mal possible nous a été fait, et le mal qu'il resterait à nous faire n'est pas possible. Après nous avoir ôté tout ce qui, dans la charte d'affranchissement de l'enseignement supérieur, avait un caractère de bienveillance et de patronage, on ne peut plus que l'une de ces deux choses : assister avec joie à notre chute, si nous tombons, ou, si nous restons debout, se plaindre tout bas que nous avons la vie dure. Or, oui, nous avons la vie dure, vous le savez bien.

« Enseigner à nos frais et risques, sans protection et sans encouragement, des choses difficiles, dans des conditions coûteuses, n'être redevable de notre succès qu'à la valeur de nos maîtres, à la confiance de nos élèves, aux sacrifices des catholiques, voilà notre lot actuel. Et je défie bien qu'on trouve là privilège à abolir, abus à réformer, empiètement clérical à refouler.

« Mais alors, si l'épreuve vient, elle viendra donc de nos amis?

Supposition bien messéante, et que je ne voudrais même pas formuler ici. Qu'il me suffise de montrer comment ce qui n'arrivera pas pourrait arriver. Tout à l'heure, messieurs, en énumérant nos ressources, je rappelais la confiance qu'on nous témoigne. C'est évidemment là notre premier besoin. Nul n'étant forcé de venir à nous, l'intérêt, la faveur, l'entraînement n'étant pas de notre côté, nous vivons uniquement de la confiance qu'inspire notre enseignement à la fois scientifique et chrétien. Mais si cette confiance venait à nous manquer ; si, en annonçant que le vide va se faire autour de nos chaires, on contribuait à le produire ; si des craintes pusillanimes ou de futiles prétextes suffisaient à faire déserter des écoles supérieures fondées au prix de tant d'efforts, oh ! même alors nous ne péririons pas, car cet abandon ne sera jamais général ; mais notre œuvre subirait une grande épreuve, et nous, messieurs, nous ressentirions une grande douleur. »

A la séance solennelle de rentrée, le 24 janvier 1883, Mgr d'Hulst revenait sur l'idée qu'il avait exprimée le jour de la messe du Saint-Esprit : « Aujourd'hui ce reste de liberté, cette liberté nue, dépouillée, contredite, mais victorieuse, n'est pas attaquée directement ; mais elle est menacée, dit-on, dans les deux sources où elle a puisé jusqu'ici ses éléments de succès : la confiance de ses partisans, la libéralité de ses bienfaiteurs. » Il discutait corps à corps l'opinion que, *réduit à ce qu'il est*, l'enseignement supérieur libre ne vaut plus les sacrifices que l'on fait pour lui ; bien que les programmes lui soient imposés, il garde la liberté de défendre *les doctrines*, et c'est précisément parce qu'il défend les doctrines qu'il demeure l'œuvre essentielle, car des doctrines tout dépend, car l'enseignement primaire lui-même n'est qu'un reflet de l'enseignement supérieur ; le plus humble instituteur, le manuel le plus élémentaire redisent et propagent les idées des maîtres les plus élevés dans l'ordre de la pensée et de la hiérarchie ; aussi, frappé de tout ce qu'on faisait pour sauver l'enseignement primaire catholique, aurait-il voulu solidariser les deux œuvres.

« A vrai dire, messieurs, il n'y a pas plusieurs œuvres de l'enseignement chrétien ; il n'y en a qu'une : elle est grande et sainte à tous les degrés. Au degré inférieur, oui, sans doute, parce que là il s'agit de sauver l'âme d'un peuple. Au degré secondaire, oui encore, car il s'agit là de préparer, par une culture forte et saine, l'avenir des classes dirigeantes ; mais n'oubliez pas, je vous prie, le degré supérieur, car il se traite là des principes qui décident du sort des sociétés. Car la question est de savoir si l'impiété aura le dernier mot dans ces hautes régions de la pensée, d'où dérivent toutes les forces qui meuvent le monde. Si

vous laissez l'erreur triompher là-haut, que vous servira de la combattre dans la plaine? Elle descendra malgré vous et envahira l'humanité. Est-ce que ce n'est pas commencé déjà? N'est-ce pas de la science qui est cachée et distribuée dans ces manuels pédagogiques, dans ces publications à bon marché, dans ces encyclopédies populaires? Oui, c'est de fausse science, de fausse philosophie; ce sont de faux principes. Et c'est avec cela qu'on bat en brèche le Christ et son Évangile; et la multitude des sots s'en va répétant: La religion est morte... Et maintenant, messieurs, qu'est devenue l'objection qui nous paraissait si redoutable? Il me semble qu'elle s'est évanouie. On nous disait: Comment songer à entretenir le budget des Facultés libres, quand il faut assurer le budget des écoles libres? Comment? Mais c'est le même budget. Les Facultés coûtent davantage, mais elles sont en petit nombre; les écoles coûtent moins, mais elles couvrent le sol de la France, et leurs besoins sont immenses. Et pourquoi donc opposer entre elles deux œuvres qui n'en font qu'une?... La foi est l'âme des œuvres; l'argent en est le corps. L'enseignement supérieur chrétien ne sera pas un corps sans âme : votre confiance continuera de l'animer. Il ne sera pas davantage une âme sans corps : vos libéralités passées nous répondent de l'avenir. »

Avec sa souple éloquence, le recteur de l'Institut catholique pouvait encore, l'année suivante, rajeunir le même thème et présenter, plus vigoureux et plus forts, les mêmes arguments.

« Les chrétiens, disait-il, le 30 janvier 1884, ont un double devoir envers le haut enseignement catholique : l'observer et le soutenir.

« L'observer d'abord, puisqu'il est par lui-même une démonstration. Quoi! on prodiguerait ici peines et sacrifices pour faire marcher du même pas la haute science et la vie chrétienne, et nos frères dans la foi ne prendraient pas garde à ce grand effort? Ils n'en parleraient pas? Ils en viendraient à ce degré d'indifférence d'ignorer même où nous en sommes, et de ne pouvoir dire à ceux du dehors si nous servons à quelque chose? Messieurs, cette légèreté n'est pas sans exemple, mais elle serait sans excuse en face des périls qui nous menacent. Et je n'ai pas peur que vous en veniez là, après avoir vu ce sénat d'évêques compter parmi ses plus chères sollicitudes la conservation et le progrès d'une œuvre qu'il a faite et qu'il ne laissera pas périr.

« Observer cette œuvre, mais la soutenir aussi. La soutenir de votre estime pratique en lui confiant vos fils; la soutenir pareillement de votre générosité et de vos aumônes, parce qu'elle n'a pas d'autres ressources. Vous ferez cela, messieurs, si vous ne voulez pas que l'Église succombe dans le dessein qu'elle a formé de défendre la position maîtresse si ardemment disputée entre elle et ses ennemis. Par-

donnez-moi si je reviens sans cesse sur une vérité que tant de chrétiens ont de la peine à comprendre. Tout est important dans la cause de Dieu, mais tout n'est pas principal. Quand vous aurez lutté avec succès sur le terrain de l'école primaire, vous n'aurez pas tout gagné ; et si vous cessiez de lutter sur le terrain de l'école supérieure, vous auriez tout perdu. Ailleurs, les maux dont nous souffrons ont des causes accidentelles qui touchent aux événements du dehors et aux variations de la politique : un déplacement de majorité suffirait à rayer de nos codes telle loi qui emprisonne aujourd'hui l'enseignement populaire. Mais ici, dans la région du haut savoir, le mal est plus profond, il tient à des causes plus durables et plus générales. Imaginez dans la sphère politique tous les changements que vous pouvez rêver : le péril scientifique demeurerait à peu près le même, et devrait être combattu par les mêmes moyens. Nous pouvons bien entrevoir dans l'avenir un moment où l'État reconnaîtra que, pour avoir le droit d'imposer au peuple chrétien la charge écrasante de l'enseignement public, il ne doit pas mettre l'accès de l'école au prix de l'apostasie. Mais, cela obtenu, la haute science restera profane ; aucun régime ne pourra la baptiser d'office ; et si, alors comme aujourd'hui, vous voulez de la science chrétienne, alors comme aujourd'hui vous n'aurez qu'un seul parti à prendre : créer et entretenir vous-mêmes des foyers scientifiques chrétiens.

« Donc, messieurs, la liberté de l'enseignement supérieur est la condition essentielle et permanente de cette victoire décisive sans laquelle notre cause est perdue. Cette liberté rédemptrice, nos amis nous l'ont conquise, nos ennemis ne peuvent pas nous l'ôter. Mais il dépend de nous qu'elle croisse ou qu'elle périsse entre nos mains. Vous êtes venus dire aujourd'hui devant l'Église de France, représentée par ses évêques et par les meilleurs de ses fils : Pour Dieu et pour la patrie, pour l'avenir de la civilisation et de la foi, par nos soins, par nos sacrifices, vive, grandisse et prospère le haut enseignement catholique ! »

« Eh bien, je vous le demande, s'écriait-il douloureusement à la messe du Saint-Esprit (7 novembre 1883), combien sommes-nous pour remplir cette tâche ? Que sert de le dissimuler ? Nous sommes une poignée... Le mal principal n'est pas dans l'hostilité que nous rencontrons... Il est dans l'inattention, je ne veux pas dire dans l'indifférence de nos amis... Ils hésitent à nous aider de leur bourse, en disant que l'œuvre est trop lourde... Quelques-uns de nos amis hésitent encore à nous aider de leur confiance en nous donnant leurs fils. Cette hésitation se comprend-elle mieux que la première ? J'ose dire qu'elle se comprend moins...

« Grâce à Dieu, messieurs, ce que j'appelle l'abandon de nos amis n'est pas un fait général ; cet abandon partiel ne nous empêche pas de vivre, de travailler utilement, de semer le savoir et de récolter le succès. Si telle de nos écoles a vu ses rangs s'éclaircir, d'autres ont dû aux difficultés mêmes des temps actuels un accroissement impor-

tant. Comment ne pas saluer avec bonheur cette vaillante phalange d'étudiants ecclésiastiques, qui, sous l'aiguillon d'exigences menaçantes pour le professorat des collèges libres, a vu tripler en deux ans son effectif, et qui à chaque session d'examens, disputant brillamment aux candidats de l'Université les premières places, moissonne à pleines mains les grades scientifiques et littéraires? Par ce côté, nous avons grandi; par ce côté encore, nous avons commencé à remplir ce rôle, si peu compris jusqu'ici, et pourtant ce rôle principal de notre œuvre de haut enseignement, rôle qui ne consiste pas seulement à préserver quelques étudiants des influences malsaines (de simples associations de persévérance chrétienne y suffiraient), mais qui, répondant à des nécessités plus hautes, se définit dans cette formule : *créer des foyers scientifiques chrétiens*. Le jour viendra-t-il où ce grand intérêt, longtemps inaperçu, sera compris de tous nos amis? »

Mgr d'Hulst savait tirer parti de tout pour exciter le zèle des chrétiens en faveur de l'Institut catholique. C'est ainsi que, dans son discours du 19 novembre 1884, il prenait pour point de départ les 80 000 francs que l'État venait de destiner à l'appropriation d'une partie du domaine de Villeneuve-l'Étang, afin de favoriser les expériences de Pasteur. Mais, disait-il, « s'il est très utile de combattre par la science les influences morbides qui menacent de tuer les corps, il y a d'autres principes de mort qui infectent l'atmosphère des âmes, et un peu de prophylaxie ne serait pas de trop contre de telles épidémies. » Il prouvait alors que l'ébranlement de la morale a pour cause la ruine des croyances, et celle-ci le prétendu antagonisme entre la science et la foi :

« Je crois donc, conclut-il, avoir déduit, avec toute la rigueur de la logique, un raisonnement de l'espèce appelée *sorite* et qui se formule ainsi : La société est mise en péril par l'extinction des croyances; les croyances périssent sous le coup de la science athée, elles ne peuvent revivre que sous la protection de la science chrétienne. La vraie science chrétienne est celle qui s'élabore dans des foyers chrétiens;

« Ces foyers ne peuvent être que les hautes écoles catholiques;

« Donc ces écoles sont une des formes principales et nécessaires de l'œuvre de salut social.

« Cette conclusion est inévitable; mais elle en appelle une autre.

« L'œuvre du salut social intéresse tous les chrétiens : donc tous les chrétiens doivent y concourir. »

Jusqu'au bout Mgr d'Hulst lutta pour inculquer ces vérités dans l'esprit des familles chrétiennes :

« On dit, s'écriait-il dans son discours du 19 novembre 1890, que

nous faisons acte de rébellion en instituant à nos frais et risques une concurrence légale, en usant d'un droit formel que les haines de sectes n'ont pas réussi à effacer de nos codes ; et nous laissons s'établir un préjugé aussi monstrueux ! Que dis-je ? nous l'encourageons par notre timidité. Des parents honnêtes et chrétiens viennent nous confesser tout bas que nos Facultés ont toutes leurs sympathies, mais que l'État les voit d'un mauvais œil et qu'il ne faut pas mécontenter un si puissant seigneur. Moi je trouve qu'il y aurait mieux à faire que de le ménager ; il faudrait le convertir. Comment ? Oh ! ce ne serait pas par la persuasion ; ce sera par l'usage énergique et fier des libertés qui nous sont laissées. »

Il alla si loin, que les adversaires des Universités catholiques exploitèrent contre lui et son œuvre ses appels et ses plaintes. Le *Temps*, les *Débats*, l'*Estafette*, la *Justice*, le *Siècle*, l'*Intransigeant*, et jusqu'à M. Charles Dupuy dans le rapport du budget de l'Instruction publique, en firent si grand état que Mgr d'Hulst crut devoir s'expliquer et démontrer que le haut enseignement libre n'était point encore à l'agonie [1].

« Nous avions vu dans la lettre de M. d'Hulst un cri de détresse. Il paraît que c'était simplement un appel. Nous lui donnons acte de la différence, » répondit le journal *le Temps*.

Ce n'était pas seulement à l'Institut catholique que le recteur tenait ce langage. Il allait de ville en ville, faisant des conférences, présidant des distributions de prix ou autres cérémonies solennelles qui lui donnaient occasion de parler de l'Université. Dans les six premières années de son rectorat, il fit des conférences dans dix-huit villes et des discours de prix dans dix collèges.

A partir de 1890, un périodique, le *Bulletin de l'Institut catholique*, donna des nouvelles de l'œuvre à tous ses amis. A vrai dire, Mgr d'Hulst ne s'était décidé qu'un peu malgré lui à le créer, s'il faut en croire l'humoristique récit qu'il a fait de la genèse de l'entreprise :

« L'heure est aux bulletins périodiques ; où est l'œuvre qui n'a pas le sien ? C'est à se demander qui se chargera de lire ces feuilles, puisque tout le monde est occupé à les écrire. Vous l'avouerai-je ? le sentiment de lassitude que me cause ce débordement de papier noirci m'a rendu longtemps réfractaire à l'idée d'un bulletin propre à l'Institut catholique de Paris. Lille, Lyon, Toulouse, avaient leurs recueils ;

[1] Lettre de Mgr d'Hulst au *Temps*, 1891, et discours de rentrée du 18 novembre 1891.

nous restions en arrière. On m'en faisait un reproche ; et moi, tout en m'inclinant sous le reproche, au dedans de moi-même (ô raffinement de l'orgueil !), j'en tirais vanité ; je me disais : Au moins, sous cette forme, nous évitons de persécuter notre prochain. Eh bien, messieurs, j'avais tort, je vous apporte ici ma confession publique. Lorsque notre nouveau secrétaire général est entré en fonctions, il devint impossible de résister à son ardeur. Assisté d'un autre lui-même qui ne lui cède pas en activité ingénieuse et dévouée, il me demanda seulement la permission de tenter l'entreprise. Comment résister à MM. Joseph Chobert et Pisani, quand ils réclament le droit d'ajouter à leurs travaux pour le bien de l'œuvre commune? Ils commencèrent donc. Le premier numéro parut au mois de janvier dernier. Or, je dois l'avouer, ce *Bulletin* n'est pas ennuyeux du tout et il n'a ennuyé personne. De toutes parts il nous en arrive d'agréables témoignages ; j'en recevais un hier du fond du Canada ; j'en reçois tous les jours de Paris et de la province. La difficulté que je croyais insurmontable a été vaincue du premier coup : les personnes auxquelles le *Bulletin* fut envoyé ont rompu la bande et ont lu... Quand il frappera à votre porte, je le recommande à votre bienveillant accueil. Vous me demanderez peut-être si sa visite est onéreuse à recevoir. Cela dépend. Elle coûte cinq francs par an aux abonnés ; elle est gratuite pour les bienfaiteurs. Il va sans dire que c'est aux bienfaiteurs qu'elle coûte le plus cher[1]. »

Après six ans de vie, le *Bulletin* se transforma et parut, à partir de janvier 1896, sous le titre de *Revue de l'Institut catholique*. « Peut-être que, changeant de titre, il ne changea pas assez de ton, » a dit justement Mgr Péchenard.

Enfin presque chaque année, sous forme de brochure ou de lettre, le recteur s'adressait directement, pendant les vacances, aux étudiants et à leurs parents[2].

Nous ne citerons qu'une de ces lettres où éclate, à côté de chiffres précis, la verve primesautière de l'auteur.

« 7 octobre 1894. Les lycées et collèges ont ouvert et refermé leurs portes sur des légions d'écoliers. Mais les plus grands parmi les grands manquent à l'appel. Les uns sont en train d'essayer leur uniforme de *polytechniciens*, d'autres ont déjà rallié le *Borda;* ceux-ci guettent encore l'apparition de la liste de *Saint-Cyr*, ceux-là iront affronter le concours de l'*Ecole centrale*.

[1] Discours de rentrée du 19 novembre 1890.

[2] Par exemple, *l'Institut catholique de Paris. Son caractère, son but, son importance, ses besoins.* Paris, 1892. — *Après le baccalauréat. Lettre aux étudiants catholiques.* Paris, 1893. — *La rentrée de l'Institut catholique.* Paris, 1894.

« Mais voici une catégorie nombreuse aussi, mais différente d'aspect et d'allures. Saluez ! ce sont messieurs les étudiants.

« Pour eux les vacances se prolongent. Les malheureux professeurs de Facultés ont devant eux une session de baccalauréat et une session de licence, deux énormes séries d'examens à subir avant de commencer leurs cours, et ces fortunés étudiants en profitent pour inaugurer la chasse d'automne, dévaler joyeusement sur les pentes mousseuses où perle la rosée blanche, ou faire leurs dernières chevauchées à travers le bois aux feuillages polychromes.

« C'est le moment pour leurs parents et pour eux-mêmes, — car désormais ils auront voix au chapitre, — de choisir la Faculté où ils vont s'inscrire.

« Quand il s'agissait des études secondaires, les parents catholiques ont choisi sans hésitation un collège catholique ; c'est logique. Mais alors, quand il s'agit de l'enseignement supérieur, eux et leurs fils vont tous choisir la Faculté catholique ? Le contraire serait étrange ; cela s'est vu pourtant, et plus souvent qu'il ne l'aurait fallu. Que voulez-vous ! on avait peur ; peur de quoi ? de trouver les examinateurs plus sévères, de compromettre sa carrière future, que sais-je encore ! Ce n'était pas héroïque. Mais était-ce prudent ? pas davantage. Et plus d'une fois, pendant l'année qui vient de finir, les pusillanimes ont regretté de n'avoir pas suivi plus fièrement leur drapeau ; avec l'honneur ils y auraient trouvé le profit.

« Le résultat de l'examen des grades suffirait à le démontrer.

« Ainsi à l'Institut catholique de Paris, s'il s'agit de la Faculté de droit, la moyenne des examens heureux est de 74 % ; la moyenne générale sur tout l'ensemble des étudiants de Paris étant de 72 %, on voit que les nôtres n'ont pas contribué à l'abaisser, au contraire. Mais en ce qui regarde les examens du doctorat, nos résultats ont été tous supérieurs : quatorze admissions sur dix-huit examens. On sait combien ces épreuves sont devenues difficiles ; une proportion de 77,7 % accuse donc une très forte organisation d'études.

« C'est bien autre chose dans les Facultés de lettres et de sciences. L'Institut catholique de Paris fait recevoir de 40 à 50 % des candidats qu'il présente aux différentes licences, tandis que la proportion générale est de 20 à 25 %.

« Dans les seules sessions de mars et de juillet 1894, nous avons eu trente-huit licenciés reçus, dont, en une seule fois, sept dans les neuf premiers. La prochaine session d'octobre portera le nombre de nos licenciés ès lettres, pour cette seule année, de 40 à 45. Si l'on ajoute à ce total deux licenciés ès sciences mathématiques et quatre licenciés ès sciences physiques, on verra qu'il n'y a pas lieu pour les timides de fuir un enseignement qui a si bien réussi aux vaillants.

« Quant à la question des carrières, faut-il redire pour la centième fois que nombreuses sont les professions libérales où le diplôme et la valeur personnelle sont tout, la faveur du pouvoir, rien : la médecine, le barreau, les offices ministériels, l'enseignement libre. Faut-il

ajouter que si, pour devenir sous-préfet ou substitut, il faut être bien vu du gouvernement, ce n'est pas une plus mauvaise note d'avoir fait son droit ou sa licence ès lettres à l'Institut catholique que ses humanités chez les Jésuites. Je souhaite à la République de nous emprunter beaucoup de ces fonctionnaires : elle sera mieux servie, moins déshonorée et moins volée ; mais si elle n'en veut pas, si elle préfère les voleurs, eh bien, nous ferons autre chose. Après tout, il n'est pas nécessaire d'être sous-préfet.

« Donc, jeunes gens, écoutez la sonnerie qui vous appelle au drapeau. Les étudiants de lettres et de sciences sont convoqués pour le 28 octobre, tout comme les députés ; les étudiants en droit, moins pressés par nature, sont attendus le 6 novembre ; le registre des inscriptions, ouvert le 22 octobre, sera clos le 7 novembre. La jeunesse catholique connaît son devoir, elle n'y faillira pas. »

Tous ces appels demeurant insuffisants, il avait fallu recourir à d'autres mesures pour assurer la durée, dans des conditions honorables, du grand établissement scientifique auquel Mgr d'Hulst était préposé. Assurément le recteur n'était pas un financier de premier ordre. Dans l'administration de sa fortune privée, il ne connaissait guère d'autre expédient que de manger le capital; mais il était scrupuleusement honnête, il était entouré de bons administrateurs; aussi envisageait-il lui-même et présentait-il aux évêques la situation financière de sa maison avec une rigoureuse exactitude, et cherchait-il de bonne foi tous les moyens de parer au déficit. Ces moyens se ramenaient à trois : ou réduire par des suppressions le nombre des chaires ou des facultés de manière à rétablir la proportion entre les dépenses et les recettes ; ou fondre l'Université catholique de Paris avec une autre également en détresse, affectant désormais à une seule les revenus des deux ; ou enfin augmenter les recettes par une organisation régulière et permanente de la propagande et des quêtes. Ces trois moyens furent étudiés à diverses reprises; mais toujours on s'arrêta au troisième, qui ne donna que des résultats trop imparfaits.

C'est en juillet 1883 que le recteur dut, pour la première fois, exposer au conseil supérieur des évêques le péril qui menaçait l'œuvre. Il le fit en ces termes :

« Messeigneurs, quand on considère l'entreprise que vous avez commencée il y a huit ans et que vous poursuivez courageusement, on est frappé d'une sorte de contradiction : à mesure que nous avançons, cette entreprise est plus nécessaire, plus opportune ; elle devient en même temps plus difficile, plus menacée. A la regarder du côté des

services qu'elle rend et qu'elle doit rendre, on serait prêt à la créer si elle n'existait pas ; à l'envisager du côté des sacrifices qu'elle exige, des obstacles qu'elle rencontre, de la rivalité redoutable que lui suscitent les nécessités les plus pressantes, on serait tenté de l'abandonner. Mais c'est à dessein que j'emploie ce mot tenté, car ce serait bien une tentation et qui ne viendrait pas de l'ange de lumière. Comme toutes les tentations, elle agit principalement sur l'imagination, grossissant les difficultés et changeant les vraies proportions des choses. Aussi nous est-il bon de regarder de près la situation qui nous est faite, de concentrer sur cet objet les clartés combinées de la raison et de la foi. J'éprouve souvent le besoin de faire moi-même cet effort, pour ne rien perdre de la confiance nécessaire à l'accomplissement de la tâche que vous m'avez assignée. »

Le recteur faisait ensuite connaître aux évêques les mesures qu'il avait prises pour favoriser le recrutement des étudiants, puis il abordait la question financière.

« Le capital des chaires fondées, disait-il, monte à 1460000 francs environ, et donne 50000 francs de revenus. Les petites rétributions perçues au secrétariat et dans les laboratoires produisent environ 6000 francs. Le total des quêtes annuelles a été arbitré à 300000 francs. On a ainsi une recette totale de 356000 francs. Quand la dépense était réduite à 320000 francs environ, cela faisait un boni d'une trentaine de mille francs, qui permettait d'accroître le fonds de roulement et le capital des chaires. Aujourd'hui, avec notre dépense de 345000 francs, nous n'avons plus devant nous qu'un boni d'une dizaine de mille francs. Encore faut-il que le produit de la quête ne demeure pas au-dessous des prévisions. Il faut à tout prix que ce total de 300000 francs soit fourni par les diocèses. »

Or c'est ce qui dès lors n'arrivait pas; et la situation, à ce point de vue, devait toujours aller empirant. On eut beau, en janvier 1884, dresser un nouveau tableau, plus conforme à leurs forces respectives, des apports de chaque diocèse : la plupart des évêques restèrent toujours en deçà de leurs engagements. Il n'y a pas d'engagements, soutenaient même, avec l'archevêque de Sens, plusieurs d'entre eux : « Pour les dépenses, c'est une permission de dépenser; pour les recettes, c'est une espérance de recevoir[1]. » Qu'était-ce donc pour les fournisseurs, les employés, les professeurs? Une espérance, ou une certitude d'être payés? En réalité, on vivait sur cet étrange principe : faire face à des dépenses certaines avec des recettes

[1] Procès-verbal de l'assemblée des évêques, 18 novembre 1885.

incertaines. Mgr d'Hulst se montra toujours, à ce point de vue, trop peu énergique dans ses revendications ; et de leur côté les évêques, dans le fond de leur cœur, se disaient que le recteur était un grand homme et un homme du grand monde, entouré des plus belles relations, et que, s'il le voulait bien, il trouverait par lui-même l'argent nécessaire. Mais Mgr d'Hulst répugnait au rôle de solliciteur, et de plus, au bout de quelques années, un homme, quel qu'il soit, a épuisé le cercle des personnes qu'il peut solliciter.

« Devait-on, poursuivait le recteur, demander à des destructions nécessaires l'équilibre introuvable du budget? Les destructions? Mais, avant de les déclarer nécessaires, il faudrait avoir tenté les derniers efforts. Sans doute, aujourd'hui plus que jamais, nous avons le droit de regretter les créations inutiles. Ah! si l'on avait fait moins de Facultés à la fois! Nous aurions plus d'élèves et plus d'argent ; nos fondations de chaires seraient achevées ; nous ne serions plus à la merci des quêtes, et les quêtes cependant seraient plus fructueuses. Mais ce sont là de stériles regrets, à moins que des embarras plus vivement sentis ailleurs qu'ici n'amènent les fondateurs de telle ou telle Université libre à nous proposer une fusion. J'ai l'intime conviction que ce serait sage et honorable. Mieux vaut réparer une faute que de périr sur place en s'y obstinant. Mais enfin, l'Université de Paris, appuyée sur trente et un diocèses, c'est-à-dire sur plus du tiers de la France, n'est pas celle qui doit disparaître. Et, si l'on ne vient pas se joindre à elle, c'est à elle à se demander si elle peut maintenir son intégrité actuelle[1]. »

La Faculté de droit, toujours la plus menacée, trouvait en Mgr d'Hulst un chaleureux défenseur. « Je crois que nous pouvons vivre, concluait-il ; seulement il faut lutter pour la vie. » Il proposait la solution ingénieuse qu'il avait déjà insinuée dans un discours public : organiser une œuvre unique de l'enseignement chrétien.

« Et parce que notre rival le plus redoutable dans la concurrence charitable, c'est l'enseignement primaire, je me permets d'insister de nouveau sur une idée que j'ai déjà eu l'honneur d'exprimer devant vous : il faudrait aborder ce rival et nous en faire un allié. Parlons sans figure. Tous les chrétiens et beaucoup de conservateurs peu chrétiens s'intéressent à l'enseignement primaire catholique ; beaucoup de chrétiens et tous les indifférents se désintéressent de l'enseignement

[1] Rapport du recteur à la séance du 24 janvier 1883.

supérieur. Que faire donc? Solidariser les deux intérêts. L'œuvre générale serait alimentée par des quêtes; un dixième du produit serait prélevé en faveur de l'enseignement supérieur. »

Mgr d'Hulst estimait qu'un essai pouvait être tenté l'année suivante à Paris :

« Votre sagesse jugera dans quelle mesure elle pourrait être reproduite ailleurs. En attendant, vous me pardonnerez d'avoir épanché devant vous les sentiments qui m'animent. Je n'ai pas peur que vous me reprochiez d'avoir trop chaudement défendu l'œuvre que vous m'avez confiée, ni d'avoir trop cru en elle. »

A l'assemblée générale de janvier 1884, on reprit les idées émises en juillet devant le conseil supérieur des évêques; mais, cette fois, Mgr d'Hulst eut l'habileté de s'effacer derrière le cardinal Guibert et son coadjuteur. La Faculté de droit eut à subir un rude assaut de la part du cardinal Bernadou, qui en réclama la suppression. Mgr Guibert répondit que nous ne pouvions donner le signal de la débâcle; qu'il fallait attendre la fusion avec une autre Université, et d'ici là maintenir d'année en année la Faculté de droit, après s'être assurés qu'on avait de quoi faire face aux dépenses de l'année :

« Le procès de notre Faculté de droit, ajouta Mgr Richard, n'est pas suffisamment instruit quand on a constaté qu'elle coûte cher et qu'elle a vu baisser le nombre de ses étudiants. Cette Faculté a une véritable valeur doctrinale. Ses cadres sont distingués; son enseignement fort et sain. Pouvons-nous abandonner aujourd'hui aux ennemis de la vérité chrétienne la direction exclusive d'une science qui touche à autant d'intérêts sociaux et religieux que le fait la science juridique? Tout ce qui se fait en France depuis six ans contre l'Église catholique n'est que le développement d'un programme théorique tracé par le grand jurisconsulte de la franc-maçonnerie, M. Laurent, professeur à l'Université de Liége. C'est à lui que le ministère belge a demandé un projet de remaniement du Code civil dans le sens des pires tendances; c'est près de lui que les meneurs de la campagne qui se poursuit en France vont chercher le mot d'ordre. De plus en plus, l'enseignement juridique prendra cette teinte; si nous ne voulons pas que la jeunesse chrétienne elle-même en soit imbue, il faut maintenir un enseignement juridique chrétien. Grâces à Dieu, nous avons des maîtres qui ont de l'autorité : MM. Connelly, Lacointa et d'autres. Supprimez la Faculté, vous désorganisez l'Institut, vous le réduisez à une sorte d'école préparatoire. Ce serait sacrifier les intérêts qui nous sont confiés et manquer à la Providence. »

Sur ces énergiques paroles, la Faculté de droit eut gain de cause.

Le *statu quo* fut encore maintenu par l'assemblée de novembre 1884, « tout en prévoyant de profondes modifications dans l'avenir, » eut soin de faire observer le cardinal Guibert. « L'année qui va s'ouvrir, dit Mgr d'Hulst, sera dans l'ordre politique une année critique, probablement décisive, dont les événements heureux ou malheureux ne sauraient être escomptés d'avance. Il convient donc de maintenir le *statu quo*, en attendant, ou qu'une embellie nous permette d'enfler nos voiles, ou qu'une aggravation ruineuse des charges de l'Église de France rende évident à tous les yeux le cas de force majeure qui nous contraindrait de les plier. »

Les élections de 1885, quoique moins défavorables aux conservateurs et aux vrais libéraux, ne leur donnèrent pas la majorité. Aussi Mgr Bernadou revint-il à la charge et, persuadé que les recettes iraient toujours diminuant, demanda de nouveau la suppression de la Faculté de droit. Mgr d'Hulst soutint qu'à réduire l'Université catholique à l'École de théologie et à l'École des hautes-études on arriverait à un budget de 203000 francs, qui seraient plus difficiles à trouver que le double dans l'état actuel; il l'emporta une fois de plus. En 1886 encore, il fit remarquer que, grâce à la plus-value des titres, bien qu'on eût pris 200000 francs sur le capital, il ne se trouvait diminué que de 61000 francs et s'élevait encore à près de deux millions. « Cette situation, conclut-il, permet d'attendre sans trop d'inquiétude des jours meilleurs et semble déconseiller des mesures de réduction qui seraient pour nos bienfaiteurs et pour notre clientèle d'étudiants le signal de la désertion. »

Cependant le produit des quêtes baissait toujours. Quelques évêques complétaient les versements promis par des sacrifices personnels, d'autres par le reliquat des quêtes plus abondantes des premières années; mais la plupart se bornaient à apporter ce qu'ils avaient reçu dans l'année courante. En 1888, on organisa une commission de propagande qui commença par envoyer des délégués dans les divers diocèses de la région universitaire; puis, en 1889 et 1890, on chercha à constituer une commission de laïques, composée d'amis de l'Institut catholique; on se heurta à des difficultés presque insurmontables. Le 12 mars 1890, le cardinal Richard réunit sous sa présidence les bienfaiteurs et les amis du haut enseignement

libre; on y décida la formation de comités paroissiaux dans les quartiers les plus riches de la capitale, avec mission de réunir des cotisations régulières. Des listes furent dressées pour la province avec l'aide du président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Le rapport adressé aux évêques, le 15 octobre 1890, par Mgr d'Hulst n'en était pas moins fort inquiétant. « Si le déficit continuait dans de telles proportions, disait-il, il faudrait prévoir le moment où le maintien de l'établissement deviendrait impossible. » Il démontrait qu'on ne pouvait réduire les dépenses; que, depuis les suppressions faites en 1880, la marche naturelle, inévitable et même désirable des choses avait entraîné leur mouvement ascensionnel; que les professeurs acquéraient, par l'ancienneté, des droits à une augmentation de traitements; que les exigences de la concurrence ne permettaient pas d'en diminuer le nombre; que la suppression de la Faculté de droit entraînerait le départ de presque toute la jeunesse laïque et désintéresserait de l'entreprise la plupart des familles chrétiennes; qu'il n'y avait donc que deux solutions possibles : ou augmenter les recettes annuelles ou, si on n'y réussissait pas, manger le capital : « Mourir pour mourir, ne valait-il pas mieux attendre d'avoir usé ses dernières ressources? D'ici là, que de circonstances heureuses peuvent nous venir en aide! Pour épuiser notre capital, avec un déficit annuel de 60 000 francs, il faudrait plus de trente ans[1]. »

Les évêques conclurent encore au maintien des cadres présents et se décidèrent à renouveler l'appel qui avait été fait à l'origine : ce fut l'objet d'une lettre collective, datée du 15 janvier 1891. Ils y rappelèrent tous les services qu'avait rendus depuis quinze ans l'Institut catholique, firent toucher du doigt la raison d'être des dépenses et démontrèrent clairement aux fidèles la nécessité de continuer l'œuvre[2].

Malgré les efforts énergiques de l'administrateur M. Pagès,

[1] Le calcul de Mgr d'Hulst n'était pas exact, parce qu'on ne pouvait faire entrer en ligne de compte la totalité du capital, dont plus du tiers était intangible, à savoir le capital de la *Société de prévoyance pour les retraites* et indemnités des professeurs et employés, soit 307 000 francs, plus 555 000 francs constituant la dotation inaliénable de l'ancienne école des Carmes. Mgr d'Hulst reconnut son erreur et, comme on le verra, diminua de beaucoup la période pendant laquelle on pourrait vivre sur le capital.

[2] Lettre collective des cardinaux, archevêques et évêques fondateurs de l'Institut catholique de Paris, 15 janvier 1891 (*Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, numéro de janvier 1891).

les résultats de ces mesures et de cet appel, appréciables pour Paris, furent à peu près nuls pour la province, et le déficit dépassa de beaucoup les 60 000 francs prévus par Mgr d'Hulst, puisqu'il atteignit 96 000 francs.

La mort du vaillant évêque d'Angers, Mgr Freppel, fit renaître, au commencement de 1892, la pensée d'une fusion entre l'Université qu'il avait fondée et celle de Paris. Les embarras financiers de l'Université catholique d'Angers et ceux mêmes du diocèse suggéraient assez naturellement cette honorable manière d'y mettre fin. Un tel projet cependant soulevait de la part des intéressés de légitimes répugnances; Mgr d'Hulst ne le comprit pas assez, et, sans le vouloir, blessa plusieurs de ceux dont le concours lui eût été indispensable[1]. Lorsque Mgr Mathieu succéda à Mgr Freppel, il déclara catégoriquement qu'il continuerait son œuvre.

Aussi, à la rentrée de 1892, les évêques parurent assez découragés. Quelques-uns dirent que les préjugés des familles étaient invincibles; d'autres, comme l'archevêque de Sens, que, dans certaines campagnes, les curés osaient à peine annoncer la quête, « tant l'indication de son objet serait peu comprise et mal accueillie. » Deux interventions énergiques, celles du cardinal Richard et de Mgr d'Hulst, sauvèrent l'Institut catholique.

« Sans doute, dit le premier, les conditions sont aujourd'hui beaucoup moins favorables qu'au début; mais aussi les motifs d'agir sont

[1] Le cardinal Mathieu m'en a donné des preuves incontestables. Ce fut surtout lorsque Mgr d'Hulst se rendit à Angers pour les obsèques de Mgr Freppel; il laissa trop voir qu'il considérait l'Université comme aux abois; on retrouve cette note dans ses lettres : Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 4 févr. 1892 : « La pauvre Université d'Angers n'a pas de quoi fonctionner jusqu'à Pâques ! Maricourt est ici, cherchant des expédients. Triste effet d'une entreprise trop personnelle ! » Le même au même, 8 février : « Vous vous faites d'étranges illusions sur l'*homme malade* d'Angers. On conservera toujours quelque chose, ne fût-ce que l'école Saint-Aubin. On continuera de quêter pour l'entretenir. Les diocèses autres qu'Angers ne donnaient pas ensemble plus de 30 000 francs, à ce que m'a dit Mgr Maricourt. Ils donneront moins pour Saint-Aubin, et, quand nous passerons derrière les quêteurs, on nous dira : *Nicht !* Pour le moment, le pauvre Maricourt cherche à organiser une souscription pour avoir de quoi payer ses professeurs jusqu'en juillet, ou *au moins* jusqu'à *Pâques !!!* En même temps il essaye de céder aux Marianistes ou aux Jésuites le palais des Facultés et les deux internats adjacents pour en faire une école préparatoire, une Malgrange ou un Caouzou de l'Ouest. C'est moi qui ai suggéré cette idée. Vous voyez que, d'ici à ce que tout cela soit résolu, nous n'avons pas grand'chose à espérer. »

plus pressants ; alors on pouvait ne pas fonder l'œuvre, aujourd'hui on ne peut pas la laisser périr. Alors on allait vers l'inconnu, et le succès de cette grande tentative était incertain ; aujourd'hui, après dix-sept ans, nous avons des résultats considérables à offrir comme preuve de l'utilité de l'œuvre. Des centaines de professeurs gradés répandus dans nos collèges, dans nos grands et petits séminaires, un nombre bien plus grand de jeunes hommes qui sont entrés dans les carrières civiles et qui font honneur à leur foi ; les travaux de nos professeurs, leurs savantes publications, les distinctions qu'ils ont méritées, le foyer de science chrétienne qu'ils ont créé, les bibliothèques, les collections, les laboratoires, tous les instruments de travail ont été réunis, voilà ce qui n'existait qu'en espérance il y a dix-sept ans, voilà ce qui est aujourd'hui une réalité. A côté de l'Institut, s'élève maintenant le magnifique hôpital Saint-Joseph ; là plusieurs millions ont été trouvés en peu d'années pour l'achat du terrain, les constructions, l'entretien des malades. Sans doute l'argent prend plus facilement la direction des œuvres de bienfaisance, qui parlent davantage au cœur. Mais il ne faut pas renoncer à l'espoir de voir aussi des libéralités importantes relever la situation financière de l'Institut. »

Et Mgr d'Hulst de s'écrier : « Il y aurait quelque chose de pire que de périr dans cinq ans par l'épuisement de nos réserves (il ne s'agissait plus de trente ans!); ce serait de nous suicider aujourd'hui par des mesures destructives qui peuvent être différées et, espérons-le, évitées. »

Sur la proposition de M. Pagès, on vota l'institution de correspondants diocésains. Pour arracher l'œuvre à la ruine, il eût suffi d'un relèvement moyen de 4000 francs par diocèse!

En janvier 1894, un comité parisien, formé d'hommes éminents, disposés à soutenir de toute leur influence la cause de l'enseignement supérieur chrétien, fit appel à la générosité publique et ouvrit, pour une période de trois ans, une souscription annuelle de cent francs. Le public n'y répondit pas avec un entrain suffisant pour assurer l'avenir.

Réunis au mois de novembre 1895, les évêques résolurent d'imiter le mode de souscription qui se pratique à Lyon avec succès, calqué sur l'organisation de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Ils firent choix à cet effet d'un prêtre dévoué, M. l'abbé Costaz, chanoine de Belley, et le chargèrent de cette mission avec le titre d'administrateur ecclésiastique. Une œuvre spéciale fut en même temps créée sous le nom d'*Œuvre de Saint-Thomas-d'Aquin pour la défense de la foi*, canoniquement érigée par l'archevêque de Paris. Elle publiait un *Bulletin* qui devait paraître tous les deux mois. Un comité

central, institué à Paris, reçut mission de promouvoir les souscriptions et de multiplier dans les diocèses les comités locaux pour la diffusion de l'œuvre[1].

Les débuts donnèrent quelque espérance : « L'*Œuvre de Saint-Thomas* à peine ébauchée, écrit Mgr d'Hulst à un de ses amis, le 5 juillet 1896, et rien qu'à Paris, donne déjà 6000 francs. Il est temps qu'elle grandisse, car la *mangeaison* de l'année est de 130000 francs et ne laisse plus qu'un stock suffisant pour cinq années. Mais j'ai bon espoir que nous allons remonter la pente[2]. »

La mort épargna à Mgr d'Hulst une déception de plus. Lorsque les évêques se réunirent au mois de novembre 1896, ils constatèrent que l'*Œuvre* n'avait pas donné de résultats appréciables, et ils la supprimèrent d'office[3]. Toutes les industries du recteur pour restaurer les finances avaient donc échoué; mais, par leur nombre même et leur variété, on peut voir à quel point c'est le calomnier que de prétendre qu'il est resté indifférent ou passif devant le mal.

* * *

Malgré tant de difficultés, le recteur ne pouvait prendre son parti de voir les divers services de l'Université misérablement installés dans le vieux couvent des Carmes, et les séminaristes logés dans des cellules étroites et sombres. Les religieux qui avaient bâti le couvent au XVIIe siècle avaient tout combiné pour y être le plus mal possible, afin d'y mener la vie la plus austère et la plus mortifiée[4]; encore n'avait-il été destiné qu'à l'habitation d'une soixantaine de personnes. Vingt fois remanié pour les besoins des multiples destinations auxquelles il avait été affecté, il présentait le plus triste aspect et, dans certaines de ses parties, ne donnait même qu'une médiocre sécurité.

Il avait pour lui le caractère pittoresque de sa grande façade le long du jardin, si heureusement achevée par le chevet et le clocher de l'église, coin des plus intéressants du vieux Paris.

[1] Elle fut remplacée, à partir de janvier 1897, par l'*Œuvre du Denier de l'Institut catholique*.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 5 juillet 1896.

[3] Mgr Péchenard, *l'Institut catholique de Paris*, p. 264.

[4] Mgr d'Hulst, discours de rentrée, 19 novembre 1890.

Mais surtout il était sacré par la majesté du souvenir et par le sang des martyrs de 1792. Oserait-on porter la main sur ces vieux murs?

Mgr Dupanloup n'hésitait pas, et dès les premières années il avait conseillé de procéder à une reconstruction totale. La place ne manquait pas, puisqu'on disposait de près d'un hectare. Mgr d'Hulst sentait davantage la poésie et la sainteté de ce lieu. En septembre 1892, il tint à célébrer de la façon la plus solennelle le centenaire des massacres, et le succès dépassa toutes ses espérances : « Je redoutais le désert, vu la saison, écrit-il, et j'allais là par devoir comme à un échec certain. Loin de là, l'affluence a été énorme, les fêtes très pieuses et très belles. Le bon cardinal en rayonnait de joie[1]. » Lui-même prononça, en cette circonstance, un de ses discours les plus élevés[2].

Pourtant il se laissa convaincre de la nécessité d'abattre le couvent pour reconstruire l'Université sur un plan tout nouveau. Le 12 mars 1890, une assemblée extraordinaire d'amis de l'Institut catholique, réunie sous la présidence du cardinal Richard, résolut d'ouvrir une souscription à cet effet; 110000 francs furent immédiatement souscrits.

Cinq architectes furent conviés à préparer un projet sur un programme précis. La commission chargée de juger le concours arrêta son choix sur le plan de M. Gabriel Ruprich-Robert, fils de l'illustre inspecteur des monuments historiques, qui avait été, jusqu'à sa mort, l'architecte du couvent des Carmes. Les constructions devaient se faire successivement, sans que jamais l'enseignement fût interrompu, et au fur et à mesure de la rentrée des fonds.

Mgr d'Hulst donnait au public l'assurance qu'on respecterait tous les souvenirs historiques qui méritaient de l'être : « Nous ne pouvons, disait-il, différer davantage. Si nous ne quittons pas la vieille maison, elle nous quittera la première. Quant aux souvenirs qu'elle garde, ce n'est pas nous qui songerions à les profaner. Le percement de la rue de Rennes qui, en 1867, a emporté la chapelle des Martyrs, ne saurait nous être imputé. Comment l'aurions-nous fait, si nous n'étions pas nés? Nous entourerons d'honneurs les reliques précieuses accumulées dans la crypte de notre église; nous respecterons une chambre,

1 Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 8 septembre 1892.
2 *Nouveaux Mélanges oratoires*, t. III, p. 320.

un escalier, un perron dont l'histoire se rattache à celle des massacres de septembre. Le reste de la maison n'offre aucun intérêt à la piété, ni à l'archéologie[1]. »

L'exécution allait commencer, lorsque la mise en vente d'une propriété voisine, celle de l'hôtel d'Hinnisdal, qui entrait comme une enclave dans le jardin des Carmes, fit concevoir l'espérance de réédifier l'Université et le séminaire dans des proportions moins exiguës. L'occasion présente se retrouverait-elle jamais? En cinq jours, une société civile fut fondée et le contrat passé avec les héritiers de l'immeuble voisin. « C'est une folie, me direz-vous, écrivait Mgr d'Hulst. J'en conviens et je souhaite que cela reste une folie. Car si les prophètes de malheur finissaient par avoir raison de nos espérances, s'il fallait un jour renoncer à tous les beaux rêves que nous formons pour cette œuvre, j'aurais la douleur de réunir nos actionnaires pour leur annoncer qu'au lieu d'un acte généreux ils ont fait une excellente affaire. Le prix que nous avons payé promet dans l'avenir une plus-value certaine et considérable. Que le ciel nous préserve d'une spéculation aussi heureuse! Nous sommes les disciples de Celui qui a dit : « Il « est meilleur de donner que de recevoir. » Mieux vaut mille fois distribuer aux enfants de Dieu la science dans une demeure agrandie et digne de sa haute destination, que de distribuer des dividendes[2]. »

En 1894, les constructions nouvelles furent amorcées par un premier bâtiment élevé le long de la rue d'Assas et qui coûta 140000 francs. Il ne fut pas donné à Mgr d'Hulst de voir l'œuvre poussée plus loin.

Les douloureuses préoccupations de l'affaire Loisy, les tendances inquiétantes qui commençaient à se manifester, la mollesse des familles catholiques à soutenir son œuvre, les tracas de l'ordre financier assombrirent les dernières années du rectorat de Mgr d'Hulst. Une autre épreuve, bien cruelle, s'y ajouta : le lâche et stupide attentat qui mit fin aux jours de l'un des plus illustres professeurs de l'Institut, l'un des plus chers amis du recteur, l'abbé Paul de Broglie : « Je suis écrasé, » écri-

[1] Discours de rentrée du 18 novembre 1891. On n'en sacrifiait pas moins, avec la façade, la chambre dite des Girondins et, par derrière, la cellule du Père Lacordaire. Nous estimons que le bâtiment le long du jardin, qui a gardé toute sa physionomie, peut être conservé.

[2] Discours de rentrée, 18 novembre 1891.

vait, le soir même du crime, Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani[1]. Mais, sans écouter sa douleur, il accomplit jusqu'au bout son devoir à l'égard de la victime, de sa famille, des magistrats et du public. Un article du *Correspondant*, éloquent, précis, ému, rédigé sur-le-champ, redit à tous la vie, les œuvres et la mort de ce grand serviteur de l'Église et des âmes qu'avait été l'abbé de Broglie : « Il aima la vérité, il s'épuisa en travaux pour la faire connaître et la faire accueillir. Tour à tour disciple, puis apôtre de la charité de Jésus-Christ, il a fini par en être la victime. C'est là une belle vie; c'est une belle mort. Et je m'estimerais heureux si j'avais pu réussir à faire mieux apprécier l'une et l'autre[2]. »

Mgr d'Hulst a eu beaucoup à souffrir dans la direction de l'Institut catholique; mais rien n'a pu lui faire perdre confiance, ni le décourager. Ces souffrances même ont achevé de l'identifier avec son œuvre; il en a été l'âme jusqu'à la fin de sa vie. La Providence a permis que, mortellement atteint, il y rentrât juste à temps pour rendre son dernier soupir dans l'appartement même où il avait tant travaillé pour faire naître et grandir l'Université que les évêques avaient confiée à la vaillance de son cœur et à la sagesse de son esprit.

[1] Lettre du 11 mai 1895.
[2] *L'abbé de Broglie*, dans le *Correspondant* du 25 mai 1895.

CHAPITRE XVII

Mgr D'HULST ET LES CONGRÈS SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX DES CATHOLIQUES

Extension du mouvement intellectuel chez les catholiques des divers pays. — Avantages d'une entente et d'un effort commun. — Première idée des *congrès scientifiques internationaux des catholiques*. — Le chanoine Duilhé de Saint-Projet. — Ses entrevues avec Mgr d'Hulst. — Proposition faite en 1885 au congrès des catholiques de Normandie, au sujet d'un congrès d'apologétique. — Comment et pourquoi cette idée se transforme. — Le premier congrès fixé à 1887. — Commission d'organisation présidée par Mgr d'Hulst. — Importantes adhésions dès l'été de 1886. — Lettres de divers cardinaux et évêques. — Recommandations de Mgr Turinaz. — Retards et difficultés. — Hostilité de la presse non catholique. — Défiances parmi les catholiques. — Campagne de l'*Univers* à la fin de 1886. — L'archevêque de Paris veut que le Saint-Siège soit consulté. — Il va à Rome avec Mgr d'Hulst en janvier 1887. — Dispositions que rencontre à Rome Mgr d'Hulst ; de Rossi, les cardinaux Zigliara, Bartolini, Parocchi. — Le pape demande un rapport à Mgr d'Hulst et fait examiner ce rapport. — Mgr d'Hulst traite la question avec une entière franchise et dans toute son ampleur. — Il promet d'écarter des discussions du congrès toute question théologique et purement doctrinale ; il énumère les précautions prises ; il expose à Léon XIII les plus hautes considérations sur le parti à tirer du mouvement scientifique contemporain. — Léon XIII est convaincu. — Lettre de Mgr d'Hulst à l'*Univers*, 21 avril 1887. — Bref du 20 mai 1887 qui proclame l'opportunité de l'entreprise. — L'impulsion décisive est donnée. — Adhésion de presque tout l'épiscopat français. — Objections que fait Mgr Perraud à sa propre présidence. — Le premier congrès se réunit à Paris en 1888, sous la présidence de Mgr Perraud. — Mgr d'Hulst en est le secrétaire général. — Hommages que lui rendent le Père de Smedt et Mgr Perraud. — Aucun des inconvénients annoncés ne se produit. — Préparation du deuxième congrès, qui doit se tenir à Paris en 1891. — Mgr d'Hulst préside encore la commission d'organisation. — Comités étrangers ; participation de l'Allemagne ; ce que dit à ce sujet Mgr d'Hulst. — Lettre de Léon XIII au cardinal Richard. — Toast de Godefroy Kurth à Mgr d'Hulst. — Organisation du troisième congrès à Bruxelles, 1894. — Compétitions et rivalités ; Mgr d'Hulst les apaise. — Le congrès de Bruxelles marque le point culminant de l'œuvre. — Son aspect particulier. — Présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques. — Liberté et véhémence des discussions philosophiques. — Protestations du journal *la Vérité*. — Réponse

du R. P. Bulliot. — Mgr d'Hulst, retenu auprès du comte de Paris mourant, n'assiste pas au congrès. — L'abbé Pisani donne lecture de son discours-programme. — Importance de ce discours et acclamations qui l'accueillent. — Mgr d'Hulst meurt avant la réunion du congrès de Fribourg, en 1897. — Magnifique hommage que lui rend le baron de Hertling, président de ce congrès. — Tous les caractères que Mgr d'Hulst avait voulu donner à l'Œuvre des congrès s'affirment à Fribourg. — Cependant quelques tendances nouvelles s'y font jour. — Au congrès de Munich, en 1900, le professeur Grauert et M. de Lapparent rapportent à Mgr d'Hulst tout l'honneur du succès. — Le congrès convoqué à Rome, en 1903, ne se réunit pas. — Mgr d'Hulst a été jusqu'au bout l'âme de cette grande œuvre. — Conclusions.

Le grand mouvement intellectuel qui entraînait les catholiques français, et dont nous venons de retracer l'histoire à l'Institut catholique de Paris, s'étendait, nous l'avons dit, à la plupart des nations de l'Europe. N'était-il pas naturel, n'était-il pas souhaitable que tant d'efforts isolés tendissent à s'unir, que ceux qui avaient travaillé chacun de leur côté cherchassent à mettre en commun les fruits de leur labeur, à constater les résultats acquis, à en assurer par une action d'ensemble de nouveaux et de plus grands? Tel fut l'objet d'une institution dont Mgr d'Hulst encore a été l'âme, institution qui apparut pendant une douzaine d'années comme le complément et la couronne de l'œuvre de l'enseignement supérieur catholique et qui, par suite de circonstances providentielles, fournit au chef suprême de l'Église l'occasion de se prononcer solennellement sur la légitimité et la valeur de la tentative faite par les catholiques pour démontrer l'accord possible et réel de la science vraie et de la foi : les *Congrès scientifiques internationaux des catholiques*.

De ces congrès Mgr d'Hulst est regardé à bon droit comme le fondateur; toutefois ce n'est pas lui qui en eut la première idée. Celle-ci naquit dans l'esprit de l'estimable auteur d'un excellent ouvrage de controverse, *l'Apologie scientifique du christianisme*, le chanoine Duilhé de Saint-Projet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

A l'occasion de ce livre, promptement répandu et traduit en plusieurs langues, M. Duilhé de Saint-Projet avait reçu de nombreuses lettres où des hommes voués aux études les plus diverses le remerciaient de leur avoir fait connaître d'une façon brève et claire les résultats acquis dans les sciences qu'ils n'avaient pu cultiver eux-mêmes et les relations de ces sciences, en leur état actuel, avec la foi chrétienne.

Frappé de ces témoignages, il se dit que si un seul livre avait pu donner lieu à un échange d'idées, à un utile commerce entre des travailleurs jusque-là étrangers les uns aux autres, une réunion où ces mêmes hommes pourraient se voir, se parler, s'instruire mutuellement et se communiquer leurs travaux, produirait des fruits bien plus abondants. Puisque les catholiques avaient pris l'habitude de se réunir fréquemment en congrès pour traiter des divers intérêts de la société chrétienne, œuvres de charité, d'enseignement, d'apostolat, etc.; puisque, d'autre part, les incroyants ou les indifférents tenaient périodiquement des assemblées scientifiques destinées à constater les progrès accomplis dans les divers ordres de connaissances, pourquoi ceux qui étaient tout ensemble les amis de la science et les disciples de la foi n'auraient-ils pas aussi leurs congrès[1] ?

Communiquée par lui à quelques amis, cette pensée fit rapidement son chemin. Un congrès régional des catholiques de Normandie devait s'assembler à Rouen, à l'automne de 1885. L'abbé de Broglie eut la pensée d'ajouter au programme de l'assemblée une section d'apologétique. On y invita naturellement Mgr d'Hulst et l'abbé Duilhé de Saint-Projet.

Celui-ci, arrivé à Paris quelques jours avant la date du congrès, descendit à l'Institut catholique; et c'est là que, dans des conversations auxquelles assistait en tiers celui qui, après Mgr d'Hulst, devait être, à Paris, la cheville ouvrière des congrès scientifiques, M. l'abbé Pisani, l'œuvre à venir commença à dessiner ses premiers linéaments. « Le projet était bien vague encore, a écrit M. Pisani, mais chaque causerie en précisait un trait; l'imagination méridionale de M. Duilhé fournissait les idées qui, passées au crible de la critique amicale mais impitoyable de Mgr d'Hulst, se transformaient, se précisaient et constituaient petit à petit un ensemble satisfaisant. Il s'agissait surtout d'être prudent et de ne pas commencer, sous prétexte d'apologétique, par faire table rase des opinions généralement reçues et par là de scandaliser ceux-là mêmes à la foi desquels on voulait prêter assistance; esprits indépendants

[1] Ce récit est emprunté à la note rédigée par Mgr d'Hulst pour le pape Léon XIII, le 22 janvier 1887; ce qui suit, à l'article de M. l'abbé Pisani : *les Congrès scientifiques internationaux des catholiques*, dans la *Revue du clergé français*, 15 septembre 1898. Les documents relatifs à ces congrès, pièces et correspondance, sont conservés aux archives de l'Institut catholique de Paris.

l'un et l'autre, les deux amis n'avaient pas au même degré le sens de l'opportunité, et plus d'une fois la prudence de Mgr d'Hulst vint s'opposer aux conceptions séduisantes sans doute, mais un peu hardies, de M. Duilhé. »

Au bout de quelques jours, le projet était sur pied. M. Duilhé de Saint-Projet put porter à Rouen, où le congrès s'ouvrit le 2 décembre, une proposition précise qu'il exposa avec son enthousiasme natif et sut faire adopter, du moins en principe[1]. Quelques esprits judicieux estimaient, en effet, qu'il ne fallait pas limiter strictement aux travaux d'apologétique directe l'œuvre du futur congrès; car ç'eût été en fermer la porte à des chrétiens qui, tout en cultivant la science, ne se consacraient pas à la controverse avec les ennemis de la foi. Ne valait-il pas mieux chercher à grouper un nombre respectable de travaux vraiment scientifiques dont les auteurs fussent des catholiques notoires? Ne serait-ce pas une réponse simple et évidente à ceux qui s'obstinent à voir une opposition irréconciliable entre la science et la foi? C'est ainsi que le congrès d'apologétique se transformait en un congrès de savants catholiques[2].

Cependant Mgr d'Hulst s'était rendu à Louvain, où il devait, tout justement à cette date, prêcher une retraite aux étudiants de l'Université. Il parla, tout autour de lui, de la possibilité de tenir un congrès d'apologétique; plusieurs maîtres de la grande Université catholique belge se firent les propagateurs de l'idée. Lorsque Mgr d'Hulst arriva à Rouen, la veille de la clôture du congrès, il résuma les conversations qu'il venait d'avoir avec les savants belges; et le congrès, ajoutant un mot à son titre, s'appela *Congrès international des savants catholiques*.

Plus tard, le 15 juin 1886, le mot *savant* fut éliminé. Les simples amis de la science auraient pu hésiter à donner leur concours à une œuvre qui n'aurait pas été tout à fait leur. De plus, parmi les organisateurs, certains répugnaient à se qualifier eux-mêmes de savants. Sur la proposition de M. de Lapparent ou de M. Claudio Jannet, fut adoptée la formule définitive : *Congrès scientifique international des catholiques*[3].

[1] Programme imprimé (archives de l'Institut catholique).

[2] Abbé Pisani, article cité. — Cf. Congrès scientifique international des catholiques de 1888 (*Compte rendu*, t. I^er, *Introduction historique*, p. 15).

[3] Tous ces détails sont empruntés au même article de M. Pisani.

A Rouen s'était constituée une commission organisatrice[1]. Mgr d'Hulst, en son absence et à son insu, en avait été élu président. Quand il arriva, il dut s'incliner devant le fait accompli, et ce fut vraiment le salut de l'œuvre naissante.

La date du premier congrès avait été fixée à la semaine de Pâques 1887; Paris avait été choisi comme lieu de réunion.

Sans aucun retard, la commission d'organisation tint sa première séance chez le recteur de l'Institut catholique et constitua son bureau, sous la présidence de Mgr d'Hulst. Elle fit une première répartition des sections probables du futur congrès et décida de solliciter le concours de trois sortes de personnes : celles que leur compétence scientifique mettait à même d'apporter ou d'envoyer des travaux au congrès; celles qui étaient en mesure de prendre intérêt aux discussions et de se mêler aux travaux des sections; celles enfin qui voudraient patronner l'œuvre par leurs souscriptions. Dès le lendemain, la commission s'adjoignait de nouveaux membres, les uns résidant à Paris, les autres en province ou à l'étranger, notamment six professeurs de l'Université de Louvain. Enfin elle décidait de se réunir une fois par mois et de tenir en outre de temps en temps des réunions plénières, où les membres n'habitant pas Paris seraient spécialement convoqués[2]. Dans la séance du 26 janvier 1886, on s'occupa de déterminer exactement l'objet du congrès, et le président soumit à la commission le texte de la circulaire qui était destinée à le faire connaître. Le principe posé à Rouen, et qui excluait des délibérations du futur congrès toute rédaction et toute matière de discussion qui n'auraient pas été préalablement acceptées par la commission, avait été contesté par quelques membres. A une forte majorité, il fut affirmé de nouveau et définitivement appliqué.

L'œuvre, à ses débuts, paraît n'avoir été comprise que d'un petit nombre de personnes et progressa très lentement. Cependant cinq cardinaux de curie, et non des moindres, donnèrent, dans le courant de l'été de 1886, leur adhésion en termes assez chaleureux; c'étaient les cardinaux Mazzella, Howard, Schiaf-

[1] Elle se composait de Mgr d'Hulst, MM. Amédée de Margerie, abbé de Broglie, Père Forbes, Père de Smedt, marquis de Beaucourt, Paul Allard, Père Dutau, abbé Vigouroux, Marius Sepet, marquis de Nadaillac, de Lapparent, abbé Duilhé de Saint-Projet, Valson, abbé Hamard, abbé Lefebvre, Niel et un membre à désigner pour l'Institut catholique d'Angers.

[2] Les procès-verbaux imprimés des séances de la commission sont conservés aux archives de l'Institut catholique.

fino, Ledochowski, et surtout le cardinal-vicaire Parocchi, qui exprimait le regret que, captif du Christ, *captivus Christi*, comme le Saint-Père, il lui fût impossible de venir à Paris prendre une part personnelle aux travaux du congrès. A ces cinq adhésions s'en ajoutèrent deux particulièrement intéressantes : celles du cardinal Newman et du cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue[1]. En revanche, l'épiscopat français ne s'ébranlait pas. Trois archevêques seulement : Mgr Foulon, de Besançon, Mgr Meignan, de Tours, Mgr Leuilleux, de Chambéry, et quatre évêques, ceux d'Autun, de Châlons, de Nancy, et, au bout de six mois, du Mans, avaient répondu à l'invitation du recteur de l'Institut catholique; Mgr Perraud, sans autre réserve que le regret de voir abandonnée, dans le titre du Congrès, l'expression traditionnelle d'apologétique, et Mgr Turinaz, en joignant à son adhésion de sages conseils.

« Un évêque, disait-il, ne peut qu'applaudir au projet de réunir en un congrès international les savants catholiques. Les avantages que présentera ce congrès ont été parfaitement exposés dans le premier rapport de M. Duilhé de Saint-Projet et dans le rapport que vous avez lu à la réunion plénière de la commission d'organisation. Mais je crains que l'exécution de ce projet ne rencontre bien des difficultés, sur lesquelles je ne veux pas insister.

« Je tiens cependant, en donnant mon adhésion, à formuler quelques vœux et à dégager ainsi, en quelque sorte, ma responsabilité.

« Je souhaite que ce congrès ne soit pas, comme certaines œuvres, détourné de son but essentiel et vraiment catholique. Je souhaite qu'il accepte avec une soumission sans réserve l'autorité qui, seule, a droit de s'imposer aux enfants de l'Église, et qu'il garde, dans toutes les questions librement controversées, une indépendance, non seulement précieuse, mais nécessaire.

« Je souhaite qu'il ne subisse pas l'influence fatale des partis ou des coteries, des intérêts particuliers et des ambitions personnelles.

« Je souhaite que tous les membres du congrès soient fidèles à ce conseil de saint Paul : *Veritatem autem facientes in caritate, crescamus in illa per omnia qui est caput Christus.*

« Je suis convaincu des excellentes intentions des organisateurs du congrès, mais les intentions les meilleures et les premiers travaux parfaitement dirigés ne suffisent pas à écarter *l'homme ennemi*, dont

[1] Lettres de ces divers cardinaux (dans l'ordre où ils sont cités) à Mgr d'Hulst, 23 août, 28 août, 15 août, 21 septembre, 19 août, 11 septembre, 28 octobre 1886.

la main est si habile et si prompte à jeter la mauvaise semence dans le champ le mieux préparé [1]. »

Le travail de la commission avançait peu; on se bornait à rédiger des programmes, afin de suggérer aux hommes compétents certaines questions à traiter. Lors de la séance plénière du 13 octobre, on ne comptait encore que cent trente-quatre adhérents, dont six cardinaux, trois archevêques et douze évêques, trente-cinq français, trois belges, cinq italiens, sept allemands et autrichiens, cinq anglais, quatre espagnols, plus les cinquante-quatre membres de la commission (français et belges). Les travaux promis ne dépassaient pas le nombre de quatorze! A la séance du 30 novembre, il fallut se résigner à ajourner le congrès jusqu'au mois d'avril 1888. Cette nouvelle allait déchaîner des attaques depuis longtemps prévues.

Elle fut accueillie par la presse irréligieuse avec des cris de triomphe. Tout d'abord elle avait laissé le projet dans l'ombre; le jour où elle le crut compromis, elle signala bruyamment ce qu'elle prenait pour un échec, vraisemblablement définitif. « On verrait bien en 1888! Un congrès scientifique recrutant tous ses membres parmi de vrais catholiques ne serait pas plus possible à une époque qu'à une autre. L'impossibilité tenait à la nature des choses. Ou l'on ferait de vraie science, et l'on ne serait plus catholique; ou l'on respecterait l'orthodoxie catholique, et alors adieu la science! Le dilemme était inévitable, à moins qu'on ne trouvât moyen d'offenser à la fois et la croyance par des hardiesses, et la science par des puérilités [2]. » Du *Temps* à la *Lanterne* et à l'*Intransigeant*, en passant par le *Siècle* et la *République française*, se transmettaient les plus malveillants commentaires et les plus fâcheux pronostics.

Mgr d'Hulst était loin de désespérer du succès; il n'était pas pourtant sans inquiétudes; mais ces inquiétudes lui venaient moins de l'attitude de nos adversaires que de l'opposition que rencontrait son projet parmi les catholiques eux-mêmes.

Assurément, les noms des initiateurs et des premiers collaborateurs de l'œuvre donnaient de sérieuses garanties. Mais enfin, les risques à courir étaient certains et assez gros. N'allait-on pas se laisser entraîner à mettre sur le tapis les plus délicats problèmes de la théologie et de l'exégèse, des questions telles

[1] Mgr Turinaz à Mgr d'Hulst, le 1er septembre 1886.
[2] Rapport de Mgr d'Hulst, p. 69.

que celles de l'inspiration ou de l'inerrance des Livres saints ? Qui traiterait ces questions? uniquement des théologiens? Point du tout; mais des savants se piquant de n'être que des savants, forts peut-être en leur partie, ignorants du reste, ne voyant pas le lien qui unit toutes les sciences sacrées. Avec les meilleures intentions du monde, on jetterait dans la circulation des idées fausses, des *à peu près*, des opinions fort peu conformes à la doctrine commune des théologiens. Ce congrès ne serait-il pas une sorte de parlement ? Et ce parlement, qui n'aurait rien d'un concile, ne prétendrait-il pas trancher, ne fût-ce que sous forme de vœux, des questions doctrinales ? Enfin ne ferait-on pas naître d'un bout à l'autre de la chrétienté des courants dangereux, qu'on aurait ensuite grand'peine à maîtriser ?

L'*Univers* se fit l'interprète de ces craintes qui, en elles-mêmes, n'avaient rien de chimérique. Le 19 décembre 1886, il publiait une lettre d'un vicaire général, anonyme, de Normandie, qui réclamait des éclaircissements. Mgr d'Hulst répondit dès le lendemain, en termes assez brefs mais catégoriques, que toutes les précautions avaient été prises pour que le congrès ne pût tourner de la sorte, puis, sur une réplique du vicaire général anonyme, coupa court à toute controverse, déclarant que la presse quotidienne n'était pas plus qualifiée que le congrès pour discuter publiquement des problèmes aussi peu accessibles à la masse[1]. Déjà les journaux hostiles s'étaient empressés de féliciter l'*Univers* de sa clairvoyance[2].

Des défections se produisirent aussi d'un autre côté : tels savants qui, tout en étant catholiques, appartenaient à l'enseignement officiel ou aux corporations savantes, craignaient, ou d'encourir la disgrâce du Gouvernement, ou de compromettre leur prestige dans une aventure.

Il devenait urgent de dissiper le malentendu, et il était évident que quelques lettres, plus ou moins dédaigneuses ou plus ou moins habiles, adressées aux journaux, n'y suffiraient pas. D'ailleurs, l'archevêque de Paris, dont la responsabilité était engagée, puisque le congrès devait se faire dans sa ville épiscopale, estimait l'affaire trop grave pour qu'elle pût être résolue uniquement par l'initiative privée d'ecclésiastiques, si éminents qu'ils fussent. L'intervention de la hiérarchie était

[1] *Univers* des 19, 22 décembre 1886, 1er et 3 janvier 1887.
[2] Mgr d'Hulst signale le fait dans son *mémoire* au Pape.

nécessaire, et, l'entreprise étant internationale, le meilleur et le plus sûr était de recourir immédiatement à l'autorité suprême, au Pape. Mgr Richard se rendit à Rome dans la première quinzaine de janvier 1887, suivi à quelques jours de distance par Mgr d'Hulst.

Quelles dispositions allaient-ils y trouver? A côté de sympathies évidentes pour l'œuvre même, de grandes hésitations et de véritables frayeurs chez beaucoup. Le premier personnage que consulta Mgr d'Hulst fut l'illustre commandeur de Rossi ; il lui témoigna « une peur atroce que l'on ne provoquât des décisions prématurées du Saint-Siège, faisant suite à des discussions intempestives[1] ». Cependant on ne paraissait pas approuver le ton de l'*Univers* : « J'ai déjà constaté, écrit Mgr d'Hulst le 18 janvier 1887, que la campagne de l'*Univers* déplaît ici, et que là même où l'on sympathise à ses idées, on trouve son attitude inconvenante et sotte. Aujourd'hui, à la suite d'une cérémonie dont je vous parlerai, j'ai dîné dans la villa de Mgr Crosta Rosa, près de Sainte-Agnès hors les murs, avec les cardinaux Bartolini et Parocchi. J'étais loin d'eux. Tout d'un coup, à travers la table et au milieu des conversations italiennes, le cardinal-vicaire m'interpelle en français pour blâmer les attaques de l'*Univers* et dire que je suis au-dessus de ces attaques. Il est vrai qu'il a ajouté : « Je ne parle « pas ici du fond de la question, mais le ton est inconvenant. » De fait, *sur le fond*, les sympathies doctrinales sont évidemment ici pour l'*école étroite*. Mais aussi on a grand'peur de recommencer Galilée. Quant à de Rossi, il est de plus en plus tremblеur. Mais si nous obtenons quelque chose de bon, il prendra courage. Son frère Michel, le géologue, est beaucoup plus chaud[2]. »

La volonté de Léon XIII devait décider de tout. Sitôt arrivé, l'archevêque de Paris avait été reçu par le Saint-Père et avait fort bien engagé l'affaire [3]. Le Pape avait demandé un rapport et désigné Mgr d'Hulst pour le rédiger. Celui-ci s'était mis à l'œuvre sans tarder, faisant, refaisant son mémoire, le lisant à plusieurs, « en causant, écrit-il, une heure et demie avec Zigliara, toujours le plus bienveillant et le plus fermé des hommes; avec Parocchi, non moins bienveillant, un peu moins

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, Rome, 16 janvier 1887.
[2] Le même au même, 18 janvier 1887.
[3] Le même au même, 16 janvier 1887.

fermé, mais plus politique; avec de Rossi, qui attend le résultat de ma diplomatie pour se prononcer; avec Lepidi, qui a été charmant et qui m'a promis un travail sur l'objectivité des idées; etc. etc.[1]. »

Le 25 janvier, muni d'une lettre *très patronnante* de Mgr Richard, reparti le 21 pour Paris, le recteur de l'Institut catholique remit en audience privée son mémoire au Saint-Père, qui s'en fit sur-le-champ donner l'analyse verbale et manifesta en termes très vifs sa sympathie pour l'entreprise[2]. Dès le lendemain, le mémoire était remis entre les mains d'un examinateur : « Si après cet examen on nous dit de nous arrêter, écrit Mgr d'Hulst, nous nous arrêterons ; si l'on nous encourage, nous serons forts ; si on nous donne des conseils, nous les suivrons ; si on nous laisse notre liberté, nous en userons[3]. » On ne pouvait mieux dire.

Quel était l'examinateur? Mgr d'Hulst ne put que conjecturer que c'était le cardinal Zigliara, ce qu'il souhaitait d'ailleurs, puisque ce cardinal avait une connaissance préalable du rapport et l'avait approuvé, moyennant certaines corrections que l'auteur avait faites. Le Pape avait compris qu'il importait de donner une prompte solution ; néanmoins Mgr d'Hulst ne pouvait l'espérer immédiate. Il ne tarda donc pas à quitter Rome, non sans « avoir travaillé le casaquin à de Rossi pour la présidence ». « Je viens, écrivait-il le 29 janvier, de dresser mes batteries tout à nouveau, et je ne suis pas sans espoir. Si je réussissais, le succès du congrès serait assuré[4]. » Il avait dû ne faire, à Rome, qu'une propagande discrète, et s'occuper surtout « des moyens de faire cesser la peur[5]. » Néanmoins il revenait plein d'espoir : « Je partage votre ahurissement au sujet du congrès, écrivait-il à son principal collaborateur, mais non pas votre découragement. Il sortira de là quelque chose de bon, d'utile, peut-être de grand. Nous suons, nous peinons, nous travaillons dans la cave; mais la lumière se fera[6]. »

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 23 janvier 1887.

[2] Mgr d'Hulst à sa sœur, 27 janvier 1887 : « Chère sœur, j'ai eu l'audience du Saint-Père avant-hier et lui ai remis mon mémoire. Il s'en est fait donner par moi l'analyse verbale; à mesure que j'avançais, il paraissait plus satisfait; enfin il a levé les bras et s'est écrié : « Mais c'est une grande idée « pour la gloire de Dieu ! » J'ai donc lieu d'être très satisfait. »

[3] Lettre du 18 janvier.

[4] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 29 janvier 1887.

[5] Le même au même, 23 janvier 1887.

[6] Le même au même, Cannes, 16 février 1887.

Elle se fit en effet, grâce à Léon XIII, pleinement éclairé lui-même par le sincère et vigoureux rapport de Mgr d'Hulst. Le moment est venu de faire connaître les passages essentiels de ce travail, qui, en entraînant l'adhésion du Saint-Père, assura le succès de l'œuvre. Après en avoir brièvement rappelé les origines, après avoir signalé les polémiques qu'elle avait fait naître, Mgr d'Hulst abordait loyalement le fond de la question, et c'est ce qui fait la grandeur de cette consultation solennelle. Le problème fut présenté au Pape dans toute son ampleur.

« Aujourd'hui, disait Mgr d'Hulst, qu'une invitation inespérée m'appelle à l'honneur de m'expliquer devant Votre Sainteté, je suis heureux, très Saint-Père, de soumettre à votre jugement souverain les intentions qui nous animent et le procédé que nous comptons adopter pour l'exécution du projet.

« Nos intentions, bien que assez clairement exprimées dans nos circulaires, n'ont pas été bien comprises de tout le monde. De ce que la pensée inspiratrice de notre entreprise est une pensée de foi, on a conclu que notre assemblée traiterait des matières de la foi. De ce que notre fin ultérieure est de fournir des armes à l'apologétique chrétienne, on a conclu que notre fin immédiate serait de combattre par des raisonnements les ennemis de la Révélation. Plusieurs alors se sont persuadé que, pour diminuer les difficultés de la conciliation entre la science et le dogme, nous serions exposés à la tentation d'exagérer les concessions faites aux exigences de la science et d'atténuer les exigences de la doctrine; par exemple, à l'occasion des points de contact qui peuvent exister entre les Livres saints d'une part et les sciences physiques ou historiques de l'autre, on s'est demandé avec inquiétude si nous ne chercherions pas à faire prévaloir dans le congrès certaines théories récemment émises par des auteurs catholiques et qui tendent à restreindre aux objets concernant la foi et la morale la garantie de véracité absolue contenue dans l'inspiration des Livres sacrés.

« Ces conjectures manquent de fondement. Notre congrès ne sera pas une assemblée d'apologistes, mais une réunion de savants catholiques. Le but de cette réunion est de mettre ces savants en rapport entre eux et de les amener ainsi à s'aider les uns les autres et à aider ultérieurement les théologiens qui ont besoin d'être renseignés sur le mouvement des sciences d'observation et sur celui de la critique historique. Quand on entreprend de montrer qu'il n'y a pas d'opposition entre les vérités scientifiques et les vérités révélées, la première question à poser est celle-ci : Quelles sont les vérités scientifiques? C'est là le terme variable de la relation; car l'autre terme, c'est-à-dire le dogme, est invariable.

« Or il n'est pas facile au théologien, à l'apologiste, de savoir par lui-même ce qui, dans les assertions des savants, doit être retenu comme certain, ce qui peut être accepté comme plus probable, ce qu'il

faut laisser comme douteux, enfin ce qu'on doit rejeter comme faux. Trop souvent il arrive que les premières découvertes dans une branche nouvelle du savoir sont faites par des hommes doctes, mais imbus de préjugés contre nos croyances et trop enclins à transformer en certitude les moindres indices, les apparences les plus incertaines d'un fait présumé qui pourrait appuyer leurs négations.

« Pour éviter d'être la dupe de ces assertions précipitées, l'apologiste a besoin d'entendre, sur les faits dont il s'agit, le témoignage de savants vraiment compétents dans chaque partie, mais exempts des préjugés qui aveuglent leurs émules. C'est ce témoignage sincère et prudent que nous voudrions obtenir de chacun des principaux savants catholiques sur l'objet propre de ses études. »

Ce premier point établi, Mgr d'Hulst en tirait la conséquence, — réponse à l'objection principale, — que « les controverses théologiques, notamment celles qui ont pour objet l'étendue de l'inspiration, ne trouveraient pas leur place au congrès ». « Les savants, déclarait-il, viendront dire l'un après l'autre ce qui leur paraît acquis et ce qui reste douteux dans les récentes découvertes. Ils useront, pour faire ce discernement, du *criterium* propre à chaque science, selon la liberté que le saint concile du Vatican leur reconnaît expressément : *Nec sane (Ecclesia) vetat ne hujusmodi disciplinæ, in suo quoque ambitu, propriis utantur principiis et propria methodo.* »

Le mémoire indiquait ensuite avec précision quelle serait la nature des travaux écrits soumis au congrès et marquait avec force les raisons qui rendraient nécessaires, si l'on voulait faire œuvre utile, la périodicité de telles assemblées et la publication de comptes rendus assez développés, « encyclopédie successive et perfectible. »

Il restait à faire connaître les moyens qu'on se proposait d'employer pour prévenir les abus possibles. En effet, le concile du Vatican, après avoir reconnu aux sciences humaines le droit d'appliquer leurs principes et leurs méthodes propres, ajoute, au nom de l'Église, ce salutaire avertissement : *Sed justam hanc libertatem agnoscens, id sedulo cavet ne, divinæ doctrinæ repugnando, errores in se suscipiant, aut, fines proprios transgressæ, ea quæ sunt fidei occupent et perturbent.*

Les précautions prises pour se conformer à cette loi de prudence étaient, disait Mgr d'Hulst, contenues dans le règlement du congrès et dans son programme.

« Le règlement dispose qu'aucun rapport ni aucun objet de discussion ne sera admis au congrès qui n'ait été d'avance approuvé par la

commission. Ainsi d'abord tous les mémoires écrits devront être communiqués longtemps d'avance à la commission, qui en répartira l'examen entre ses membres, chacun selon sa compétence. En outre, celui qui sera chargé d'examiner un mémoire s'entourera des lumières de théologiens autorisés pour s'assurer que, dans les conclusions données comme certaines au nom de la science, il n'y en a aucune qui soit en désaccord avec la saine doctrine. Il fera ensuite son rapport à la commission, et tout travail qui ne sera pas jugé irréprochable à cet égard sera ou rejeté par elle, ou amendé par son auteur.

« Il sera plus difficile d'exercer un contrôle du même genre sur les discussions orales. Cependant, pour éviter qu'il ne s'y produise des opinions téméraires, le président de chaque section refusera de donner la parole aux membres présents sur d'autres questions que celles qui ont été traitées par écrit... Si, même renfermée dans ces limites, la parole d'un orateur s'égarait, à son insu, hors des confins de l'orthodoxie, il appartiendrait au président de le redresser. »

La rédaction même du programme fournissait encore de nouvelles garanties.

« En effet, bien que la plupart des questions soient posées sous forme interrogative, nul ne peut se méprendre sur le sens présumé de la solution dans toutes les matières qui intéressent la foi. On voit même que, en dehors des matières définies par l'Église, les conseils et les directions du Saint-Siège ont servi de guide aux rédacteurs des programmes. En philosophie, leur préférence pour la doctrine de saint Thomas d'Aquin est indiquée d'une manière assez transparente. En droit naturel, on sent, à la simple lecture, que celui qui tenait la plume avait devant les yeux le *Syllabus* et l'encyclique *Immortale Dei*. Le programme de l'histoire des religions contient en germe, dans la formule même des questions, la solution orthodoxe, celle qui reconnaît à la religion chrétienne une prééminence unique et exclusive...

« La seule section qui semble offrir quelque péril est celle qui a pour titre *Histoire biblique*. En effet, s'il y a, dans cette question de la composition de la Bible, des choses certaines et même définies par l'Église, il en est d'autres qui, contestées bruyamment par les hétérodoxes, ne sont pas défendues par tous les savants catholiques avec une égale fermeté. C'est donc ici qu'on peut se demander avec quelque sollicitude quel sera le rôle du congrès.

« Je répondrai, comme plus haut, que si des hommes versés dans les nouvelles études orientales veulent présenter quelques mémoires sur ces questions, nous leur demanderons de se renfermer dans le rôle de rapporteurs et de dire : Sur tel point de chronologie, sur telle référence de l'histoire sacrée à l'histoire profane, voilà ce qu'ont découvert les érudits modernes, et telle est la valeur scientifique de leurs découvertes ; voilà les conclusions qu'ils en tirent, et telle est, au point de

vue scientifique, la légitimité ou la témérité de leurs conclusions. Que si, dans un travail de cette nature, la commission, éclairée par de bons théologiens, découvrait des assertions formulées au nom de la science et qui sembleraient téméraires au point de vue de la foi, le mémoire serait rejeté, et la discussion verbale sur ses conclusions ne serait pas admise.

« C'est ainsi, très Saint-Père, que la commission organisatrice a compris dès le premier jour sa tâche ; c'est sur ces dispositions qu'elle compte pour éviter les périls qu'on a signalés.

« Certes, nous ne nous flattons pas d'empêcher que, dans une réunion nombreuse, aucune parole soit prononcée qui ne mérite une pleine approbation. Un tel fait tiendrait du miracle. C'est assez, semble-t-il, que la témérité d'attitude ou de langage ne soit jamais le fait de ceux qui dirigent, et que ceux-ci sachent réprimer immédiatement avec prudence et fermeté les écarts dont ils seraient témoins. Si l'on attendait, pour faire une œuvre utile, qu'il ne s'y rencontrât aucun danger d'abus, on devrait se condamner à l'inaction absolue. Mais cette inaction, de notre part, en face des progrès de l'incrédulité, ne serait-elle pas le pire de tous les périls ? »

Le mémoire s'achevait sur les plus hautes considérations :

« Très Saint-Père, à peine monté sur la chaire de saint Pierre, vous avez signalé à l'attention de vos enfants la souveraine importance des luttes doctrinales. C'est en obéissant à vos inspirations et à vos conseils que les prêtres et les fidèles instruits se sont mis à suivre de plus près le mouvement de la pensée contemporaine, dont l'opposition avec la vérité qui vient de Dieu apparaît chaque jour plus prononcée et plus menaçante.

« Je ne crains pas de le dire : tous ceux qui lisent les productions récentes dans tous les genres et à tous les degrés du savoir en demeurent effrayés. Aucun principe n'est plus respecté. Les axiomes mêmes de la raison perdent leur autorité. Mais dans ce travail audacieux, dans ces négations téméraires, dans ces affirmations souvent absurdes, tout n'est pas erreur ; il s'y mêle des éléments de vérité qu'il serait imprudent de méconnaître. Les sciences physiques et les sciences historiques, ayant perfectionné leurs méthodes, ont acquis une merveilleuse sagacité pour surprendre les secrets de la nature et ceux du passé de l'homme. Une chose bien remarquable et très consolante, c'est que, parmi tant de découvertes, pas un fait dûment constaté, pas une loi sérieusement établie ne contredisent nos croyances. Il n'en est pas toujours de même de certains systèmes longtemps incontestés ; plusieurs de ces conceptions confrontées soit aux certitudes, soit aux indications les plus vraisemblables de la science, paraissent aujourd'hui difficiles à soutenir. Pareille chose s'est produite à diverses époques. Chaque fois que des progrès réels du savoir humain ont modifié les idées reçues

dans les écoles, on a vu des personnes dévouées à la défense de la vérité s'alarmer, comme si le dépôt était menacé ; mais chaque fois aussi l'événement a montré que ces craintes étaient vaines et que, si quelque chose avait vieilli dans l'exposition de la doctrine, cet élément n'avait jamais appartenu à la doctrine elle-même, mais à l'opinion des hommes.

« Il y a donc aujourd'hui comme autrefois un discernement à la fois difficile et nécessaire à opérer pour tirer un bon parti du mouvement scientifique contemporain. Il faut distinguer, d'une part, entre ce qui est définitif et ce qui est purement hypothétique dans les allégations des savants ; c'est à cette œuvre que travaillera notre congrès. Il faut distinguer, d'autre part, entre les doctrines vraiment traditionnelles dans l'Église et les théories qui ont régné seulement parce qu'on n'avait pas jusqu'ici de raison de s'en écarter : ce sera l'œuvre des théologiens, et le congrès n'usurpera pas leur tâche.

« Ce double triage est fort délicat. On ne l'achèvera pas en un jour ; mais il n'est pas trop tôt pour le commencer. De toutes parts les intelligences sont en travail ; et si la partie la plus éclairée des ministres et des enfants de l'Église n'entre pas dans le courant de ces recherches, tout se fera contre eux au grand détriment de la doctrine qu'ils représentent, qu'ils avaient le devoir de défendre et que leur inertie aura livrée.

« C'est le vif sentiment de ce péril qui nous a inspiré le dessein du congrès. Encore une fois, nous n'espérons pas achever la tâche en une seule fois ; mais l'heure semble venue d'y mettre la main. Il faut tirer de leur isolement les travailleurs sérieux ; il faut réunir leurs gerbes éparses ; il faut préparer une ample moisson de résultats scientifiques, recueillis par des mains fidèles, et qui, entassés dans les greniers de l'Église, fournissent une réserve abondante à ceux qui ont mission de nourrir le peuple chrétien du pain de la vérité.

« Si Votre Sainteté daignait bénir les intentions de ceux qui ont conçu ce projet, si Elle approuvait le plan général de l'entreprise, si à de si hauts encouragements elle ajoutait la direction de ses conseils, elle assurerait par là le succès d'une œuvre qui ne doit exister que pour l'Église et qui ne peut vivre que par elle. »

Un tel langage était de nature à être compris par Léon XIII. Il le fut. A la réunion plénière, tenue le 13 avril au *Salon bibliographique*, Mgr d'Hulst put annoncer aux organisateurs du congrès, de la part de Mgr Boccali, que l'on aurait, sans trop tarder, un bref favorable. C'était la victoire[1]. Les adversaires

[1] Mgr d'Hulst à Mme F., 15 avril 1887 : « Je vous écris pour vous donner d'excellentes nouvelles de la journée de mercredi pour le congrès. La préparation en a été laborieuse, mais le résultat excellent ; assemblée nombreuse, très *selected* ; discussion épineuse heureusement traversée, grand

du projet avaient, sans le vouloir, rendu à Mgr d'Hulst le plus grand des services ; ils le lui firent un peu sentir et affectèrent de dire que c'était leur manière de voir qui l'emportait. C'était oublier qu'ils s'en étaient pris au principe même de l'entreprise, et que Mgr d'Hulst avait toujours annoncé les mesures de précaution qui recevaient maintenant le sceau de l'autorité suprême, mais dont il n'avait jamais entendu se départir. Le recteur de l'Institut catholique le rappela à ses contradicteurs par cette lettre adressée à l'*Univers*, le 21 avril :

« L'*Univers* d'hier au soir reproduit les renseignements donnés par le *Monde* du 19 avril sur le Congrès scientifique international des catholiques.

« Les observations, d'ailleurs bienveillantes, dont cette citation est accompagnée dans vos colonnes, donneraient à penser que les remaniements de programmes décidés dans la dernière réunion ont modifié le plan primitif de l'œuvre, et qu'en interdisant désormais non seulement les discussions et les décisions théologiques pour lesquelles il manquerait d'autorité, mais même en matière scientifique toute espèce de déclaration collective et de vote de doctrine, les organisateurs du congrès auraient introduit dans leur projet une réforme de nature à dissiper « certaines préoccupations dont l'*Univers* s'était fait l'écho ». Il semblerait enfin, à vous lire, que ces modifications fussent le résultat des conseils reçus de Rome.

« La vérité m'oblige à vous demander quelques mots de rectification sur trois points :

« 1° La résolution d'écarter toute déclaration collective et tout vote de doctrine, aussi bien en matière scientifique qu'en matière théologique, a été la pensée mère de l'entreprise dès la première heure. Voici, en effet, ce qu'on dit dans la circulaire primitive envoyée dès le mois de décembre 1885, plus de sept mois avant que l'*Univers* ne se fût fait l'écho d'aucune préoccupation et deux mois avant que le projet fût connu de personne à Rome :

« Aucune question proprement théologique ne sera abordée. En ce qui concerne les Livres saints, on s'occupera de leurs rapports avec les sciences et avec l'histoire, sans entrer dans les discussions relatives à l'étendue de l'inspiration.

« Il est convenu, d'ailleurs, que le congrès ne donnera lieu qu'à un

élan de propagande, sentiment général de satisfaction et de confiance à la fin. L'abbé de Broglie en a été si rempli, qu'il m'a écrit le soir même une longue lettre pour me l'exprimer. Mais j'ai su que c'était l'impression commune. Pour comble, une demi-heure avant la séance, le courrier m'apportait, dans une lettre de Mgr Bocceli, l'assurance que nous aurions un bref favorable. J'ai pu communiquer cette bonne nouvelle, qui ne pouvait être plus opportune. »

échange d'idées et d'informations, sans qu'aucun vote vienne consacrer telles ou telles conclusions comme formulant la doctrine de l'assemblée.

« Dans tous les rapports et documents subséquents, nous n'avons pas cessé de tenir le même langage.

« 2° Les conseils qu'on nous a donnés à Rome se résumaient en ceci : Soulignez bien votre intention de vous borner à des constatations scientifiques. On nous conseillait donc de ne pas nous laisser détourner de ce qui a été notre idée primitive.

« 3° Les remaniements de programme décidés le 13 avril dernier sont purement techniques : ainsi l'on a résolu d'introduire certaines questions de droit civil, de législation comparée et d'histoire du droit dans le programme qui portait pour titre : Droit naturel ; d'étendre le programme de biologie et de physiologie, de changer la rédaction de quelques articles dans le programme d'histoire ecclésiastique. Vous voyez qu'il n'y a là aucune question brûlante et que de tels amendements, absolument spontanés d'ailleurs, n'indiquent nullement un changement d'orientation.

« Certes, il ne nous en coûterait nullement de nous réformer, même sur le fond, non seulement devant des avis venus de Rome, mais encore sous l'influence de conseils fraternels ; seulement, c'est ici une question de fait. Ce qu'on approuve maintenant est ce que nous avons toujours dit. Notre droit et notre devoir est de ne pas accepter, même dans le passé, la responsabilité du contraire. »

Le bref du 20 mai 1887, adressé à Mgr d'Hulst, ne faisait en effet que reprendre, pour leur donner la confirmation de la plus haute des autorités, les vues que Mgr d'Hulst avait exposées dans son mémoire du mois de janvier.

« Votre entreprise, écrivait Léon XIII, est par elle-même louable et vous fait honneur ; elle peut aussi être féconde en heureux résultats, tant pour l'honneur bien entendu des sciences que pour la défense de la foi catholique... Un tel dessein présente aujourd'hui plus d'à-propos peut-être qu'à aucune époque antérieure (*quod habet nunc majorem fortasse, quam ullis retro temporibus, opportunitatem*). En effet, les tenants du rationalisme et du naturalisme, vaincus par les arguments de la métaphysique, ont changé de terrain et de tactique : du domaine de la raison, ils ont préféré descendre sur le théâtre des choses sensibles. Aussi les voit-on souvent créer arbitrairement de prétendues lois de l'histoire, donner pour certaines des hypothèses douteuses, pour vraies des assertions erronées. Mais leur principal effort s'attaque au divin Ouvrier du monde, à l'Auteur de la nature ; c'est à la nature elle-même qu'ils demandent de déposer contre Lui. On dirait que, malgré ses résistances, ils la sollicitent à cette trahison.

« L'Église n'a jamais manqué de vaillants défenseurs pour revêtir les armes mêmes de ses adversaires et les poursuivre sur leur propre ter-

rain. Toutefois, c'étaient plutôt des combattants isolés qu'une armée. Vous, au contraire, vous unissez vos forces et vous les organisez... Seulement, la méthode à suivre, la mesure à garder ont ici une grande importance. En particulier, les choses divines sont trop hautes et trop saintes, pour qu'on en puisse traiter comme il conviendrait dans ce congrès ; d'ailleurs, plusieurs d'entre vous manquent pour cela de l'autorité que donnent les saints ordres. Aussi, même dans les questions qui auraient quelque connexité avec la théologie proprement dite, chacun devra rester dans son rôle de physicien, d'historien, de mathématicien ou de critique, sans jamais usurper le rôle propre au théologien. Nous jugeons que votre activité doit se sentir exactement renfermée dans les limites *que nous trouvons tracées avec beaucoup d'opportunité, particulièrement, cher fils, dans votre lettre ;* sans cesser pour cela de regarder comme un devoir le soin de faire de toutes vos connaissances autant d'armes offertes à la théologie pour se défendre elle-même, ce qui n'est pas autre chose que rendre à la vérité le témoignage qui lui est dû. En suivant cette voie, vous assurerez à vos communs travaux, par la protection divine, les résultats que nous souhaitons ; et une fois de plus il apparaîtra que tous et chacun des objets proposés par Dieu à la croyance et aux espérances de l'humanité reçoivent des vérités découvertes par la raison humaine une nouvelle confirmation, et qu'entre les deux ordres de connaissances, non seulement il n'existe aucun désaccord, mais qu'il doit régner et qu'il règne en réalité une pleine et parfaite harmonie[1]. »

*
* *

Le bref du 20 mai donna l'impulsion décisive, et dès lors la préparation du congrès marcha à grands pas. Plusieurs évêques adhérèrent sans plus tarder.

« Mon cher ami, écrivit, dès le 16 juin, le cardinal Langénieux à Mgr d'Hulst, je partage la joie du beau succès qui vient de couronner vos généreuses démarches, et je le fais avec l'émotion que cause une victoire où l'on a été mêlé.

« Cette suprême approbation formelle, dans des termes aussi rassurants, est le gage des bénédictions que Dieu donnera plus abondantes chaque année à cette œuvre vraiment grande. Mais, croyez-moi, ne cessez pas d'être vigilant, car les règles très sages que vous avez vous-même tracées et que le Souverain Pontife rappelle sont des barrières que bien souvent, avec la plus entière bonne foi, vos auxiliaires seront

[1] Compte rendu du congrès de 1888, t. I, p. 5-8.

tentés de franchir. L'autorité qui s'impose est ici un acte de sagesse et de charité. Elle ne faiblira pas dans vos mains. »

Cependant beaucoup d'évêques attendirent jusqu'aux derniers jours de 1887 pour faire connaître leur réponse. Quelques-uns persistèrent dans leur opposition. De Rome, le cardinal Pitra souligna la sienne par une lettre du 28 février 1888, où il invitait Mgr d'Hulst à ne pas prendre son silence pour une adhésion tacite.

A cette date, la présidence du congrès avait été déférée à Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, qui l'avait longtemps déclinée, sous l'empire de scrupules fort honorables. Son acceptation, disait-il, pourrait rendre difficile ou même impossible la participation d'un cardinal au congrès ; elle irriterait les représentants du parti qui avait fait obstacle à l'entreprise, et auquel appartenait le cardinal Pitra ; enfin lui-même ne se sentait plus suffisamment au courant des controverses contemporaines, pour assumer la direction de certains débats[1]. *Memor esto conditionis tuæ :* telle était l'humble conclusion à laquelle il s'était arrêté, mais qui n'avait point empêché les nouvelles et victorieuses instances des organisateurs.

A la rentrée des vacances de 1887, on comptait 425 adhérents, dont 46 cardinaux et évêques, 311 cotisations versées, 50 travaux promis. L'assemblée générale des catholiques allemands, à Trèves, et le congrès annuel de la *Gœrres-Gesellschaft,* à Mayence, avaient donné leur adhésion collective, ce qui d'ailleurs n'empêchait pas nombre d'Allemands d'avoir grand'peur de se risquer à Paris[2]. L'Angleterre, l'Espagne, la Hongrie, l'Italie, comptaient un certain nombre de représentants ; la Belgique, associée dès la première heure aux soucis de l'organisation, promettait d'envoyer une phalange d'hommes de science qui ne devaient pas peu contribuer au succès et à la bonne renommée du congrès.

Deux jours avant l'ouverture de l'assemblée, le nombre des adhésions s'élevait à 1118, celui des cotisations versées à 990 ; chiffres qui devaient, après la clôture du congrès, monter jus-

[1] Toutes ces objections sont exposées dans une fort intéressante lettre de Mgr Perraud à Mgr d'Hulst, 24 décembre 1887.

[2] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, 25 septembre 1887 : « Les terreurs de Reichensperger à l'endroit de Paris sont comiques ; mais plus d'un Teuton les partagera. »

qu'à 1605. « Depuis que le succès de l'œuvre s'affirme, lisons-nous dans le rapport de Mgr d'Hulst à la première assemblée générale, nous recevons journellement des lettres ainsi conçues : « Votre œuvre a toutes nos sympathies ; nous aurions voulu y « collaborer, mais nous l'avons connue trop tard. » Quelquefois les auteurs de ces lettres ont de curieuses défaillances de mémoire ; ils oublient que, six mois ou un an auparavant, on leur avait parlé du projet et qu'ils avaient dédaigné d'y répondre. Faut-il leur en vouloir ? Non, messieurs. La première fois ils avaient écouté d'une oreille distraite, parce qu'ils ne croyaient pas la chose possible. Quand ils s'aperçoivent qu'elle est tout près de réussir, ils ont une autre façon de la regarder et se persuadent aisément qu'ils viennent de la découvrir[1]. »

Au congrès même, la personnalité de Mgr d'Hulst, qui remplit les fonctions de secrétaire général du bureau, s'affirma encore la première, avec celle de Mgr Perraud. Son rapport fut un chef-d'œuvre de tact, de bonne humeur et d'esprit ; il donna le ton aux délibérations des diverses sections qui se poursuivirent pendant quatre jours avec un sérieux et un calme de nature à dissiper tous les préjugés, s'il en subsistait encore. Aussi d'universelles acclamations accueillirent le toast porté par le Père de Smedt à Mgr d'Hulst, qui, disait-il, « à force d'intelligence, d'activité, d'habileté et de prudence, avait préparé le succès du congrès[2], » hommage auquel l'évêque d'Autun apporta la consécration de son autorité, lorsque, dans le discours de clôture, il prononça d'une voix grave et ferme ces significatives et justes paroles : « Oui, messieurs, si le présent congrès a pu se réunir, agir, travailler, se créer des droits à une sérieuse et bienveillante attention, nous en sommes redevables au zèle infatigable déployé depuis deux ans par Mgr d'Hulst. Il a su répondre aux objections, calmer les susceptibilités, éclaircir les malentendus, rassurer les consciences timorées, enfin conquérir, pour cette grande et difficile entreprise, le plus haut et le plus efficace de tous les patronages, celui du chef auguste de l'Église. Ce n'est donc que justice de reporter à l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris l'honneur de la victoire[3]. »

Quant à lui, avec sa généreuse bonne grâce, il mettait surtout

1 Compte rendu du Congrès de 1888, t. Ier, p. 57
2 *Ibid.*, p. 33.
3 *Ibid.*, p. 82.

en avant les mérites de ses collaborateurs, non pas seulement dans sa harangue publique, où il sut trouver, pour chaque groupe d'adhérents et pour tout savant distingué, un mot délicat, mais dans ses lettres intimes : « Très cher ami, écrivait-il, au lendemain du congrès, à l'un de ceux qui l'avaient le plus aidé, je veux qu'une ligne de moi vous rejoigne encore à Paris et vous porte la nouvelle expression de la vive et affectueuse reconnaissance que je vous garde pour la part décisive que vous avez eue dans le succès du congrès, et pour le dévouement, connu de moi seul dans toute son étendue, que vous avez prodigué à cette œuvre sans y croire. Ajouterai-je que, de toutes les expressions de satisfaction que j'ai recueillies, la vôtre est celle qui m'a été le plus sensible; car, si vous aviez pris toute cette peine sans trouver, même à la fin, qu'elle servît à quelque chose, un nuage resterait sur mon contentement [1]. »

Aucun des inconvénients prédits ne s'était produit ; tout au plus, quelques polémiques s'élevèrent-elles sur la façon dont on avait parlé du transformisme au congrès, polémiques qui, malgré les menaces d'un ou deux exaltés trop prompts à invoquer l'autorité, ne sortirent point de l'ordre spéculatif [2].

Dans la pensée des fondateurs, le second congrès aurait dû se tenir hors de France. Il sembla cependant que l'entreprise n'avait pas encore assez fait preuve de vitalité pour pouvoir affronter si tôt les dangers d'un déplacement. On décida donc de se réunir de nouveau à Paris, en 1891 ; Mgr Freppel devait présider. Les premiers tâtonnements avaient fourni aux organisateurs une expérience qui simplifia le travail. Le succès incontesté de la première assemblée; l'accueil très honorable, fait même par des savants incroyants, aux travaux publiés dans

[1] Mgr d'Hulst à l'abbé Pisani, le 16 avril 1888.

[2] Le même au même, 31 mai 1888 : « Le congrès a donné lieu à quelques petites polémiques de revues au sujet du transformisme; rien de méchant, sauf que le fameux Bonald m'annonce qu'il va me déférer à Rome. *Povero !* J'ai pris mes sûretés dans un exposé que j'ai fait du congrès au congrès de Chesnelong. » Voici la lettre que M. de Bonald avait adressée à Mgr d'Hulst : « Vous m'avez dit que je ne savais pas le latin quand je voyais le *pouvoir direct* dans ces mots : *auctoritas Ecclesiæ humano generi præest*. Maintenant j'ai sous les yeux *le Transformisme au congrès scientifique de Paris*. Tout cela se tient. Ce n'est pas ici que la discussion peut s'établir. Ce sera à Rome. Ce congrès aura du bon : il permettra de faire justice de l'esprit *parisien. Hoc factum est ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* » — Sur le même sujet, lettre de M. de Lapparent à Mgr d'Hulst, 21 décembre 1888 (archives de l'Institut catholique).

le compte rendu, rendaient aussi plus facile et plus sûr le succès du second congrès. A Mgr d'Hulst avait été encore une fois dévolu le laborieux honneur de présider la commission d'organisation. Pour établir un échange de relations entre la commission et les adhérents à recruter, il fit décider la création d'un *Bulletin trimestriel*, envoyé gratuitement d'abord à tous les souscripteurs du précédent congrès, puis, à partir d'une certaine époque, aux seuls adhérents du nouveau. Une autre institution, qui donna les meilleurs résultats, fut celle des correspondants diocésains. Tandis qu'en 1888, la zone d'action du congrès s'était bornée, à peu d'exceptions près, à la France du nord, en 1891 aucun diocèse français ne se tint à l'écart. A l'étranger même, se constituèrent quelques comités nationaux ; l'Autriche-Hongrie prit cette initiative, ce qui fit monter à 200 le nombre des adhérents de ce pays. D'une façon générale, les étrangers furent représentés par des groupes compacts au congrès de 1891, au lieu de ne l'être que par quelques unités comme en 1888. L'Espagne apporta plus de 150 adhésions; l'Allemagne elle-même consentit à prendre une part active aux travaux : « Aucune évocation des souvenirs qui divisent les peuples et font saigner le cœur des nations, dit à ce propos Mgr d'Hulst dans son rapport, ne nous empêchera de tendre une main fraternelle à ces hommes de cœur, de science et de foi, qui veulent, comme nous, le triomphe de la vérité dans la justice et la charité [1]. » A l'assemblée générale des catholiques allemands à Mayence, Windthorst en personne avait donné à l'œuvre le puissant encouragement de sa parole. Les catholiques de la Grande-Bretagne, avec le duc de Norfolk, lord Asburnham, Ward et bien d'autres, avaient aussi témoigné de leur solidarité avec les catholiques français, tandis qu'au delà de l'Océan, les deux Amériques avaient multiplié les preuves de leur active sympathie. « C'est, avait écrit Léon XIII au cardinal Richard en apprenant ces heureuses nouvelles, un éclatant et respectueux hommage que des hommes éminents par leurs lumières et leur savoir rendront ainsi à la divine clarté dont l'Eglise est le foyer. Or nous croyons qu'à notre époque, rien n'est plus opportun que ce légitime témoignage [2]. » 2 494 adhésions, 122 travaux publiés en 8 volumes, récompensèrent cette fois les efforts de Mgr d'Hulst, que Godefroid Kurth, dans son

[1] Compte rendu du congrès de 1891, 1re section. Introduction, p. 12.
[2] Bref du 16 mars 1891 (Compte rendu, Introduction, p. 3).

toast aux organisateurs du congrès, fit acclamer par ces paroles, écho vibrant de celles que Mgr Perraud avait prononcées trois années auparavant :

« Il en est un que vous ne me pardonneriez pas de ne point nommer ici, non seulement parce qu'il a été plus que tous les autres exposé aux ardeurs de la fournaise, mais parce qu'en lui nous aurons l'occasion d'honorer tous ceux qui se sont associés à sa généreuse entreprise : vous devinez que je veux parler du chef de l'atelier, et vous avez déjà prononcé le nom de Mgr d'Hulst. Je pourrais signaler à votre admiration la merveilleuse puissance de travail et l'inépuisable passion de dévouement qu'il lui a fallu pour mener à bonne fin une œuvre qui suffirait à absorber toute l'activité d'un homme, même quand cet homme ne porterait pas vaillamment la responsabilité d'une grande Université, même quand il n'occuperait pas avec éclat la plus haute chaire d'éloquence qui soit au monde. Mais non ; c'est à l'œuvre même de faire l'éloge de l'ouvrier. Votre nom, Monseigneur, restera attaché à cette œuvre désormais affermie, et qui, j'en ai le ferme espoir, ne périra plus ! Nous vous la devons tout entière, telle que la voilà devant nous, dans la fleur d'une vigoureuse jeunesse, avec ses promesses d'un grand et fécond avenir[1] ! »

Avoir assisté aux débuts timides d'une entreprise, avoir pris sa part des incertitudes de la première heure, s'être trouvé aux prises avec des difficultés toujours renaissantes; avoir essuyé les dédaigneux refus des uns, les défiantes admonestations des autres; avoir persévéré, avoir réussi, voir enfin le radieux épanouissement de l'entreprise, le triomphe d'une cause désormais gagnée, tel a été en dix années le sort des promoteurs de l'Œuvre des congrès scientifiques internationaux des catholiques. Ainsi s'exprime M. l'abbé Pisani au début d'un très bel article du *Correspondant*, où il retrace l'histoire du troisième congrès scientifique international des catholiques, celui de Bruxelles, où s'affirma en effet la victoire décisive[2].

Pour que l'Œuvre des congrès, telle que l'avaient conçue MM. d'Hulst et Duilhé de Saint-Projet, reçût sa réalisation complète, il lui restait un dernier pas à franchir : celui qu'en 1891 on n'avait pas osé faire, passer hors de France. On avait pensé à Munich comme lieu de réunion du troisième congrès ; mais la transition brusque de la France à l'Allemagne pouvait avoir des inconvénients pour le développement progressif de l'œuvre,

[1] Compte rendu du congrès de 1891, Introduction, p. 105.
[2] *Correspondant* du 25 septembre 1894.

et l'on demanda de préférence à la Belgique d'accorder l'hospitalité à l'assemblée de 1894. Le congrès international sortait ainsi de France et restait cependant dans un pays de langue française et politiquement neutre.

Le rôle de Mgr d'Hulst dans la préparation et dans la tenue de ce troisième congrès devait nécessairement être moins actif que lors des deux précédents, puisque c'était aux Belges qu'appartenait cette fois l'organisation. Cependant il fut encore très grand. Au début même, ce fut l'intervention personnelle, habile, énergique, de Mgr d'Hulst, qui permit à la commission organisatrice de se constituer, alors que des rivalités de clocher risquaient de tout empêcher ; ce fut lui qui détermina le savant docteur Lefebvre, seul agréé de tous, à accepter la présidence effective, tandis que la présidence d'honneur était dévolue à Mgr Abbeloos, recteur de l'Université de Louvain[1]. Mgr d'Hulst présida lui-même le comité français, qui concentra tout le travail de la propagande dans notre pays, lettres aux évêques, désignation des correspondants diocésains, circulaires et notes. Plus de 1 100 adhérents répondirent à cet appel, et la France, à elle seule, présenta 70 mémoires sur 160 qui furent soumis au congrès. De jeunes et distingués professeurs des Facultés de l'État, plusieurs membres de l'Institut, n'avaient pas craint cette fois de mêler leurs noms à ceux des maîtres de nos Universités catholiques et des membres du clergé.

Ces derniers se trouvèrent en grand nombre à Bruxelles, et ils n'étaient pas tous des hommes de science ; les cours de l'institut Saint-Louis, où se tint le congrès, ressemblèrent parfois à des cours de séminaire lors des retraites ecclésiastiques, et l'on ne manqua pas d'en faire la remarque avec plus ou moins de bienveillance. Au fond, c'était une excellente chose et dont il n'y avait qu'à se louer. Quel moyen plus efficace de répandre les idées et les méthodes, de dissiper les préjugés, d'abattre les barrières qui séparaient ce que de méchantes langues appelaient le clergé cultuel du clergé intellectuel, de répondre à l'alliance de la haute science et de l'impiété populaire, du savant athée et du maître d'école ? Par là trouvait satisfaction l'un des désirs les plus souvent exprimés par Mgr d'Hulst.

[1] Mgr d'Hulst raconte tous ces incidents dans une fort intéressante lettre du 3 novembre 1891, adressée à l'abbé Pisani, qui commence par ces mots : « J'ai trouvé à Bruxelles les esprits en proie au plus complet découragement par suite des rivalités de clocher, » rivalités que Mgr d'Hulst expose avec sa verve accoutumée.

Une autre caractéristique du congrès de Bruxelles fut l'essor plus libre que prirent les discussions surtout philosophiques. Sur le terrain commun à la physique et à la philosophie, intervinrent les physiciens désertant leur propre section. Là aussi commencèrent à se faire jour sur la certitude scientifique et sur la certitude morale les théories qui devaient s'épanouir quelques années plus tard et provoquer de si ardentes contradictions. Le journal *la Vérité* ne craignit pas d'affirmer à ce propos que de telles controverses ébranlaient plus la foi qu'elles ne la fortifiaient[1]. « Ceux qui tiennent ce langage, répondit le R. P. Bulliot, qui avait été le plus vivement pris à partie par les tenants des idées nouvelles, ne semblent pas se rendre bien compte de ce qu'est nécessairement un congrès scientifique : c'est une arène où les idées nouvelles se font jour pour être librement discutées,... enfin adoptées ou rejetées par chacun suivant la valeur des preuves apportées ; ce n'est pas un concile chargé de définir. »

De ces discussions, d'ailleurs, Mgr d'Hulst ne portait pas la responsabilité. Il avait bien été désigné pour présider la section des sciences philosophiques ; mais, appelé, à la veille de l'ouverture du congrès, auprès du comte de Paris mourant, il lui fut impossible de quitter, même quelques heures, ainsi qu'il l'avait espéré, le chevet de l'auguste malade.

Ce fut lui cependant qui, à la séance solennelle tenue le mercredi 5 septembre dans la magnifique salle du palais des Académies, sous la présidence effective de M. Jules de Burlet, président du conseil des ministres, dit, par la bouche de son ami l'abbé Pisani, le mot du congrès, et, on peut bien l'affirmer, de l'œuvre même des congrès scientifiques et catholiques. Ce discours, d'autant plus courageux qu'il était prononcé moins d'un an après la douloureuse conclusion de l'affaire Loisy, a mérité d'être appelé par celui-là même qui en donna lecture « une véritable déclaration de principes de l'école moderne d'apologétique chrétienne[2] ». Combien ce jugement est fondé, les passages qui suivent en donnent la preuve.

Les catholiques ont-ils tort de rechercher les bienfaits de l'association jusque sur le terrain scientifique ? Telle était la première question que l'orateur se posait. « Pour le soutenir, répondait-il, il faudrait, ou que la science leur manquât, ou

[1] *La Vérité*, 4 septembre 1894.

[2] Article de M. l'abbé Pisani, *Correspondant* du 25 septembre 1894, tirage à part, p. 28.

que dans ce domaine la science isolée suffise, ou que la qualité de catholique, qui ailleurs est une force, ici devienne une faiblesse, une infirmité qui commande l'abstention. »

Ces trois difficultés, Mgr d'Hulst les résolvait en montrant d'abord que la science n'a jamais manqué aux croyants, ni les croyants à la science ; du moyen âge à l'époque présente, toujours se sont rencontrés des hommes éminents par leur savoir qui se glorifiaient de leur qualité de chrétiens. Pourquoi l'association paralyserait-elle les efforts des savants catholiques, alors que sur le terrain de la charité, de l'apostolat, de l'enseignement populaire, elle a produit des résultats admirables ? Serait-ce donc, comme le répètent nos adversaires, que l'effort des catholiques sera arrêté sur le terrain scientifique par leur devoir de croyants ?

« Admettons que l'infériorité scientifique du croyant ne tienne pas essentiellement à sa foi ; nierez-vous qu'elle résulte pour lui de l'état d'esprit d'un grand nombre de ses coreligionnaires ? Est-ce que la science indépendante n'est pas suspecte à la partie la plus nombreuse, la plus fervente, la plus influente de ce que vous appeliez tout à l'heure l'armée catholique ? Est-ce que la presse religieuse ne surveille pas avec un zèle parfois plus jaloux qu'éclairé toutes les manifestations de la pensée ? Et lorsqu'un chrétien sincère veut apporter dans le travail scientifique une sincérité pareille, n'a-t-il pas à craindre d'être traqué, dénoncé, brisé ? Si cette crainte est fondée, comment ne sentirait-il pas son cœur défaillir devant une entreprise où il risque sa paix et son honneur ? Et lorsque le péril est déjà si grand pour le chercheur isolé, dont les travaux pourtant ont quelque chance de passer inaperçus en dehors du cercle fermé dans lequel il se meut, oserez-vous compromettre en bloc toute la science catholique, en attirant l'attention sur elle pour la placer dans cette alternative de paraître ou trop timide aux esprits libres, ou trop audacieuse aux esprits soumis ?

« Nous touchons ici, messieurs, au point délicat de mon sujet. Les sinistres prédictions que je viens de formuler ne sont pas d'hier. On a tenté de nous en effrayer du jour où nous avons annoncé la préparation d'un congrès... Eh bien, c'est précisément parce que l'objection n'est pas nouvelle qu'elle ne me fait point peur. Avant une première expérience, elle aurait pu, ce me semble, nous faire reculer. Mais la marche rétrograde n'est pas celle qui conduit à la victoire. Entre une offensive imprudente et une retraite peu honorable, nous avons trouvé un parti intermédiaire, celui que recommandent tous les stratégistes et qui consiste à ne se porter en avant qu'après avoir bien assuré ses derrières. Convaincu que la liberté scientifique n'exige pas l'absence de toute conviction préalable, qu'elle est suffisamment garantie lorsque, en face d'un problème quel qu'il soit on est fidèle à n'employer pour

le résoudre que les méthodes propres à la science de laquelle il relève, nous avons tout d'abord arrêté les grandes lignes de notre projet : faire entrer dans le programme de nos travaux toutes les parties du savoir humain, en exclure tout ce qui appartient au dogme révélé ; créer cependant une section des sciences religieuses, mais en distinguant nettement celles-ci de la théologie proprement dite ; assigner pour domaine à la première les questions qui relèvent de l'histoire et de la philosophie, réserver à la seconde celles qui ne reçoivent leur solution que de la parole de Dieu ; lorsqu'un problème historique ou métaphysique nous conduit dans le voisinage de la révélation, ne pas prendre peur comme cet homme de peu de foi qui craignait de voir tomber l'arche d'alliance s'il ne la soutenait de sa débile main ; écouter, discuter, juger les témoignages de l'antiquité profane ou les inductions de la raison transcendante, avec la certitude sereine que jamais une vérité ne peut en contredire une autre et qu'à bien user de nos facultés naturelles, nous ne risquons jamais de nous mettre en opposition avec l'enseignement divin ; telle fut, messieurs, la charte constitutive du premier congrès scientifique des catholiques. »

En quelques mots, l'auteur rappelait l'œuvre accomplie :

« Nous avons donc derrière nous, ajoutait-il, d'heureux précédents et de hautes approbations. Toutefois, je le reconnais, si ce sont là de favorables présages, il nous reste à les justifier, et je ne prétends pas que ce soit chose facile. On reproche quelquefois aux catholiques de ne se réunir que pour se congratuler. Il y a de l'injustice dans ce reproche ; mais il faut y voir aussi un avertissement. »

Avec un grand courage, Mgr d'Hulst faisait cet aveu :

« Dans la lutte partout engagée, si nous faisons front à l'ennemi sur tous les terrains, sur aucun nous n'en sommes encore à la période du triomphe, et sur le terrain scientifique moins que sur tout autre. Et la difficulté de vaincre est bien celle dont on faisait tout à l'heure une objection à notre entreprise, mais où je vois, pour ma part, un motif de plus de la poursuivre.

« Cette difficulté est double : d'un côté, Charybde, l'écueil des témérités hétérodoxes. C'est le plus redoutable, j'allais dire le seul redoutable en soi ; car enfin, ébranler sa foi et celle des autres sous prétexte de démontrer qu'elle est solide, est-il pour un chrétien pire disgrâce ? Oui ; mais à vouloir l'éviter à tout prix, on risque de tomber sur Scylla, l'écueil des puérilités ou des ignorances qui se couvrent du beau nom de l'orthodoxie. Si, pour qui veut mettre son âme en sûreté, il est dangereux de faire le *minimiste*, pour qui prétend faire honneur à nos croyances, il ne l'est guère moins de *maximiser*. Vous craignez que l'emploi des méthodes scientifiques vous entraîne trop loin, de peur

de franchir les bornes, vous aimez mieux vous rejeter en arrière, fermer les yeux et les oreilles, n'écouter que les paroles que vous avez accoutumé d'entendre? C'est votre droit; mais alors votre place n'est plus dans les rangs des hommes de science, et, respectant votre prudence, je n'ai qu'un vœu à former, qu'un désir à exprimer. Mon vœu, c'est que cette apparente prudence ne devienne pas, à votre insu et malgré vous, la pire des témérités, celle qui consiste à souder la foi à des opinions humaines qu'une erreur commune a pu rendre générales dans le passé parmi les croyants, mais qui n'avaient pas leurs racines dans la révélation et que le mouvement irrésistible de l'esprit humain condamne à disparaître. Plus vous prétendez les défendre au nom du dogme qui n'a jamais eu avec elle que des liens factices, plus vous rendrez difficile et ingrate la tâche des apologistes de la foi... Voilà mon vœu, et voici ma prière. Je demande aux *maximistes* si, malgré tout, ils trouvent leur tactique heureuse, de ne prétendre pas l'imposer. Cette tactique consiste, comme l'a dit un éminent apologiste, à s'attarder inutilement dans la défense de quelque bicoque inutile, dont la possession n'importe nullement au salut de l'armée, qu'il faudra bien évacuer un jour et dont l'abandon, s'il était fait spontanément, épargnerait, à la vérité, l'apparence fâcheuse de capitulations successives. Eh bien, je respecte ceux qui préconisent ou qui du moins pratiquent cette sorte de stratégie; mais je les supplie de ne pas exiger que tout le monde l'admire et s'y conforme. Je les prie surtout de ne pas faire de cette exigence une loi d'orthodoxie, de telle sorte qu'à vouloir s'y soustraire, on devienne suspect en matière de foi.

« Est-ce donc qu'en me plaignant des excès des maximistes je veuille recommander le minimisme? Rien n'est plus loin de ma pensée. Je trouve dangereuses l'une et l'autre tendance. La foi a son objet déterminé; il n'en faut rien retrancher, il n'y faut rien ajouter. Dans les cas douteux, en face d'une opinion longtemps reçue qui a pu paraître liée avec le dogme, je comprends que tous n'aperçoivent pas en même temps la nécessité de l'en séparer. Mais précisément parce que le cas est douteux, la conduite à tenir me paraît nettement tracée : attendre que l'Église parle; si elle parle, se soumettre de cœur et de bouche; si elle se tait, suivre pour son compte le sentiment qui semble le plus probable, mais reconnaître largement à ses frères le droit d'en suivre un autre; surtout se bien garder d'introduire le soupçon d'hétérodoxie là où la foi n'est pas et ne peut pas être intéressée. »

Il importait pourtant que l'orateur concrétisât sa pensée; car, à s'en tenir aux généralités, il pouvait toujours s'entendre objecter : Mais enfin que voulez-vous sacrifier? De quelles « bicoques » parlez-vous, et ces bicoques ne seraient-elles point par hasard des citadelles? Mgr d'Hulst descendait donc hardiment dans le domaine des faits.

« J'emprunterai, disait-il, un exemple à une question historique vivement débattue entre catholiques depuis cinquante ans, celle de l'apostolicité des Églises des Gaules. Certes, le problème doit être difficile; car de longues controverses, où tant d'érudition a été dépensée de part et d'autre, n'ont pas encore fait l'accord entre les savants. Mais n'est-ce point assez de cette obscurité, et faut-il y ajouter un procès de tendance? Évidemment ici la foi n'est pas, ne peut pas être en cause, car la foi a pour objet ce qui est révélé, et il n'est pas révélé que saint Lazare, sainte Madeleine, soient venus à Marseille, saint Martial à Limoges, ni saint Denis l'Aréopagite à Paris. Cependant, parmi les tenants de ces opinions respectables, il en est qui veulent absolument dénoncer dans l'opinion contraire je ne sais quelle disposition *rationaliste*. Si vous aviez la foi plus vive, semblent-ils dire, vous ne discuteriez pas tant. On pourrait leur demander de quelle foi ils parlent : si c'est de la foi divine ou catholique, elle n'a rien à voir ici; si c'est d'une foi humaine, elle ne peut être déterminée que par des raisons : pourquoi donc ces raisons échapperaient-elles à la critique? Sans doute la *tradition* est un des canaux du dogme, mais seulement quand elle nous transmet, verbalement ou par écrit, l'enseignement apostolique.

« Assimiler à cette *tradition*, qui est un *lieu théologique*, les traditions locales qui sont de simples sources historiques, c'est faire un véritable jeu de mots. Est-ce avec des jeux de mots qu'on pense introduire de nouvelles obligations de croire?

« Pour moi, la date de l'évangélisation primitive de l'Église de Paris, par exemple, est un point de fait. Je tâcherai de l'éclaircir par les procédés de la science historique; je serai heureux et fier si je puis établir que les origines de mon Église remontent aux apôtres; mais, si une étude consciencieuse me conduisait à une conclusion différente, je ne m'estimerais pas moins bon chrétien pour cela!

« Croyez-le bien, messieurs, si beaucoup d'hommes éclairés s'obstinent à déclarer qu'à l'égard de la recherche scientifique les catholiques se trouvent placés par leur foi même dans un état d'infériorité, cela tient à ces deux préjugés que je viens de signaler. Le premier ne nous est pas imputable... Il consiste à prétendre que toute croyance ferme entrave la liberté de la science; autant vaudrait dire que toute certitude acquise empêche de penser librement... Le second préjugé consiste à prétendre que nous avons peur de la science... J'irai jusqu'au bout de ma pensée en déclarant que peut-être dans le passé nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour leur donner tort. Si je me trompe, qu'on me le prouve; je me réjouirai d'avoir à le reconnaître... Mais si réellement cet esprit d'intolérance et d'inquisition sans mandat a trop souvent régné chez les meilleurs d'entre nous, — vous voyez que je ne parle pas d'eux avec défaveur, — s'ils ont cru de bonne foi servir la cause de Dieu en multipliant sans nécessité les difficultés de croire, si le XIXe siècle catholique a eu ses rigoristes, j'allais dire ses jansénistes de la dogmatique, et si, par un contraste

bizarre, il les a recrutés surtout parmi les adversaires les plus méritants du rigorisme et du jansénisme en morale, il est temps de renoncer à des errements funestes et de mieux employer notre zèle. Laissons, messieurs, à nos évêques, laissons au souverain Pasteur, parce que c'est là leur mission et leur grâce, le soin de rappeler ceux qui vont trop loin, et, cessant d'exercer contre nos frères une vigilance aussi jalouse, déployons-la contre nos ennemis... Ce n'est pas chez eux qu'on s'endort. »

Ces paroles tombaient sur un terrain bien préparé; des applaudissements enthousiastes interrompaient à chaque instant le lecteur; l'assemblée vibrait à l'unisson avec le grand orateur, absent et maître cependant de son auditoire [1].

Citons encore ces derniers mots qu'inspire, avec l'admiration pour la catholique Belgique, l'ardent amour de la France :

« Ah ! messieurs, permettez à un Français qui aime passionnément et son Église et sa patrie, d'envier aux enfants de la libre Belgique le privilège dont ils veulent bien partager avec nous en ce moment l'honneur et le profit. Nous ne sommes plus habitués, en France, à voir les entreprises de l'initiative catholique recevoir l'hospitalité des palais nationaux, compter des ministres parmi leurs coopérateurs, abriter sous l'égide d'une liberté franche et vraie le concours qu'elles apportent à la régénération de la société par l'influence de la foi. Mais si je songe que, cette liberté, vous l'avez pleine et large parce que vous avez su la conquérir, que pour l'obtenir et la garder, vous aviez trouvé le secret d'habituer tout un peuple à voir en elle la garantie de tous les autres biens, alors je cesse de vous envier, je vous admire et je me sens pressé du désir d'amener mon pays à vous imiter [2]. »

Une longue et interminable acclamation, dit le compte rendu officiel du congrès, accueillit cette superbe conférence et la péroraison si patriotique de l'orateur.

Sans le prévoir, certes, — car il paraissait alors dans toute la force de l'âge mûr et assuré d'un long avenir, — Mgr d'Hulst venait, en ce qui le concernait, d'écrire le testament de l'œuvre qu'il avait fondée.

Il ne lui fut pas donné de voir les développements qu'elle prit encore à Fribourg et à Munich, mais son esprit continua d'y présider. Français et étrangers furent unanimes à le proclamer. Président du comité de Paris pour l'organisation du congrès de Fribourg, Mgr d'Hulst mourut peu de mois avant la

[1] *Correspondant*, article de l'abbé Pisani, tirage à part, p. 28.
[2] Compte rendu du troisième congrès. Introduction, p. 27-37.

réunion de l'assemblée ; jusqu'à la fin d'août, il avait travaillé à en assurer le succès. Le secrétaire général du congrès, Mgr Kirsch, le rappela avec émotion dans son rapport et proposa à l'assemblée de se lever pour rendre honneur à la mémoire de ses fondateurs, Mgr d'Hulst et Mgr Duilhé de Saint-Projet, que la mort venait aussi de ravir. Le baron de Hertling professeur à l'Université de Munich, élu président effectif, ne crut pouvoir mieux inaugurer sa présidence et commencer son discours qu'en se mettant sous le couvert du regretté recteur de Paris :

« Dans la seconde assemblée générale du congrès, dit-il, qui se tint il y a trois ans à Bruxelles, Mgr d'Hulst fit donner lecture d'un rapport qui, par la richesse des idées émises et la convaincante clarté de l'expression, eut le plus grand retentissement. L'auteur ne put faire lui-même cette lecture ; retenu ailleurs par le devoir, il dut confier ce soin à une voix amie. Aujourd'hui rien de tout cela n'est plus possible. C'est avec une profonde douleur que nous songeons à la perte de cet homme qui peut, à bon droit, être appelé le père des congrès scientifiques internationaux des catholiques, et qui ne nous donnera plus, avec l'honneur de sa présence, l'élégance exquise de sa diction et la profondeur de ses pensées. Si donc j'ai entrepris de rappeler en peu de mots les considérations qui ont donné naissance à nos congrès et auxquelles ils empruntent leur raison d'être, je n'ai pu me résoudre à ce dessein sans me référer explicitement au rapport présenté à Bruxelles par Mgr d'Hulst, et qui aura à tout jamais pour nous la valeur d'un programme. »

Tous les caractères que Mgr d'Hulst avait voulu donner à l'œuvre s'étaient affirmés. En France, elle comptait désormais le plus grand nombre des savants catholiques, y compris ceux que leurs fonctions officielles en avaient tout d'abord détournés. Parmi les membres d'honneur du comité français, il y avait quatorze membres de l'Institut, dont tel enseignait à la Sorbonne et tel autre à l'École polytechnique ; même la commission organisatrice siégeant à Paris s'était recrutée en partie parmi les professeurs de l'État, et elle avait pour vice-président Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure. Le chiffre total des adhérents dépassait 3000. De 79 discours et travaux présentés au premier congrès, on était monté à 200. Quelques sections nouvelles avaient été instituées ; un groupe distinct pour l'exégèse et les sciences annexes s'était formé. « Le temps avait marché, remarque à ce propos M. l'abbé Pisani, et, le congrès ayant fait ses preuves, la prudence per-

mettait enfin d'aborder l'étude des problèmes que l'abbé Duilhé de Saint-Projet mettait en tête de son programme. Il n'avait pas fallu moins de treize ans pour atteindre ce but, et les rapports présentés dans la section justifièrent pleinement l'espérance des fondateurs, disparus l'un et l'autre trop tôt pour voir leur œuvre recevoir son couronnement; malgré les protestations, j'oserai dire les colères que certains mémoires ont soulevées, l'opinion moyenne des hommes prudents et instruits a été favorable à l'initiative prise en cette occasion, et tout permet de penser qu'il sortira de là un profit sérieux pour la science ecclésiastique [1]. »

Le caractère international aussi s'était accentué. Avec leurs 930 adhérents, les Français ne représentaient pas tout à fait un tiers du congrès; il y avait 423 Suisses, 413 Espagnols, 393 Allemands, 223 Belges, 170 Italiens, 144 Hollandais, 96 Hongrois, 93 Anglais, 57 Autrichiens, 29 Américains du Nord, 11 Russes, etc. A Fribourg, les langues françaises et allemandes furent employées concurremment; un Allemand, le baron de Hertling, présida; enfin la Bavière fut désignée pour être le lieu du prochain congrès : « Un devoir de courtoisie s'impose vis-à-vis de l'Allemagne, dit l'abbé Pisani dans la discussion publique. Lors des deux congrès de Paris, on était heureux d'y saluer des savants catholiques allemands; il faut leur rendre la visite. Bruxelles et Fribourg sont les deux étapes vers l'Allemagne. Il est nécessaire de poursuivre cette route et de transporter en 1900 le siège du congrès à Munich [2]. »

Tous les Français ne pensaient point ainsi, et plusieurs de ceux qui auraient pu prendre part au congrès de 1900 préférèrent s'abstenir. Ceux qui se rendirent à Munich n'eurent qu'à se louer de l'accueil qu'ils y trouvèrent. Les premiers mots du professeur Grauert, qui ouvrit le congrès au nom de la commission, à la place du professeur Hüffer, indisposé, furent un souvenir pour M^gr^ d'Hulst [3]. Lorsque, avec une parfaite courtoisie, les Allemands, qui composaient l'immense majorité des membres présents, eurent appelé à la présidence M. de Lapparent, celui-ci s'empressa de renvoyer tout l'honneur à cette grande mémoire :

[1] *Revue du clergé français*, 15 septembre 1898. L'événement n'a pas complètement justifié ces pronostics optimistes.

[2] Compte rendu du quatrième congrès, Introduction, p. 51.

[3] *Akten der fünften internationalen Kongresses*, etc., p. 10.

« La profonde gratitude dont je me sens pénétré pour le choix qu'il vous a plu de faire pour la présidence de cette auguste assemblée, aurait peine à trouver une expression convenable, si je ne gardais la conviction que ce choix, passant par-dessus ma tête, va chercher jusque dans la tombe une personnalité mieux qualifiée, celle du regretté Mgr d'Hulst, le véritable fondateur de ces congrès.

« Lorsque, dès les premières sessions de Paris, il vit nos éminents amis d'Allemagne, et notamment MM. de Hertling, Grauert et Hüffer, répondre à son appel avec une aussi franche cordialité, il se sentit, j'en apporte le témoignage, profondément touché. De ce jour, il se promit à lui-même que, le plus tôt possible, cette visite serait rendue sur le sol allemand. La Providence ne lui a pas permis de vivre assez pour remplir sa promesse. Mais nous, ses confidents, ses collaborateurs de la première heure, nous sommes venus, vous apportant, à défaut de la personne, du moins l'esprit et l'âme du prélat qui n'est plus[1]. »

Et dans son discours-programme, M. de Lapparent, énumérant les résultats obtenus, montra qu'ils n'avaient pu l'être que grâce à Mgr d'Hulst, « dont la haute intelligence et le grand cœur avaient nettement entrevu, dès la première heure, la forme à la fois prudente et large qui convenait le mieux, en même temps que l'éclat de sa parole et le charme de sa personne assuraient le succès des premières manifestations[2]. »

Jamais on n'avait atteint pareil nombre d'adhérents, 3367, et de travaux, 260. On se sépara le cœur plein d'espérance, en se donnant rendez-vous à Rome pour 1903. Mgr Duchesne fut chargé d'organiser le congrès. Par suite de circonstances encore mal élucidées, le rendez-vous ne fut pas tenu.

Mgr d'Hulst avait donc bien été jusqu'au bout l'âme de la grande œuvre qu'il avait fondée et qui ne lui survécut que de quatre années, comme si elle ne pouvait être sans lui. Elle avait porté ses fruits, fait naître d'importants travaux, rapproché, encouragé de nombreux savants fidèles à leurs croyances et prouvé au monde, par une manifestation qui n'avait pas été sans éclat, que science et foi ne s'excluent pas. La démonstration était faite, et il n'était peut-être pas nécessaire de la renouveler à bref délai. Les tendances qui s'étaient fait jour à la section exégétique de Fribourg, et qui avaient provoqué de si vives contradictions, avaient fait leur chemin; l'abbé Loisy avait conquis un grand nombre d'adhérents; on pouvait craindre, beau-

[1] *Akten*, etc., p. 16.
[2] *Ibid.*, p. 28-29.

coup plus sérieusement qu'en 1888, que le congrès ne se transformât en une sorte de parlement où on évoquerait les plus graves questions doctrinales et où les esprits les plus avancés et les plus téméraires chercheraient à faire la loi. Déjà, à Fribourg, quelques jeunes prêtres, agités et bruyants, s'étaient livrés à des manifestations regrettables, peu aperçues du public, mais dont le sens commençait à apparaître aux plus clairvoyants[1]. A Rome, Léon XIII touchait au dernier terme de sa longue vieillesse. En France, le ministère Combes avait déchaîné la persécution religieuse; la séparation de l'Église et de l'État était imminente. L'heure n'était plus aux discussions sereines et pacifiques des savants catholiques de tous pays; trop de conflits de toute nature étaient dans l'air[2].

Si plus tard, toutes choses étant remises au point par l'obéissance unanime des catholiques aux enseignements du Saint-Siège sur les matières controversées, les *Congrès scientifiques internationaux des catholiques* doivent revivre, ceux qui en assumeront la responsabilité trouveront, dans les idées de Mgr d'Hulst et dans les précédents posés par lui de 1885 à 1894, la lumière et la direction grâce auxquelles ils éviteront les obstacles et feront œuvre salutaire.

[1] L'abbé Emmanuel Barbier (*les Progrès du libéralisme catholique*, etc., t. II, p. 95) mentionne, d'après le *Moniteur universel*, la scène où, à la fin d'une séance, de jeunes abbés entonnèrent la *Marseillaise*. J'assistais à cette scène, et je me rappelle avec quel dégoût je vis deux jeunes ecclésiastiques, unis à un religieux italien, debout sur leur banc et *hurlant* à la lettre ce chant, qui n'avait certes rien à faire dans un congrès scientifique.

[2] Sous ce titre : *Comment finirent les congrès scientifiques* (1903), Mgr Péchenard a réuni un petit dossier de cinq lettres, fort curieuses, de Mgr Duchesne à Mgr Péchenard (16 octobre 1902), de M. de Lapparent au même (17 février 1903), du baron de Hertling à Mgr Duchesne (1er mars 1903), de l'abbé Pisani à Mgr Péchenard (8 mars 1903), de Mgr Péchenard à Mgr Duchesne (9 mars 1903).

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

LIVRE I

LA JEUNESSE DE MAURICE D'HULST

CHAPITRE I

GÉNÉALOGIE, NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE MAURICE D'HULST

1841-1848

Naissance de Maurice d'Hulst. — La famille d'Hauteroche d'Hulst. — La famille de Beauvoir-Grimoard du Roure de Beaumont-Brison. — La famille de Louville. 31

Les grands-parents de Maurice d'Hulst : le marquis et la marquise du Roure. — Le comte et la comtesse d'Hulst. — Leurs relations avec la famille d'Orléans : lettres de la reine des Belges à la comtesse d'Hulst . . . 37

Les enfants du comte et de la comtesse d'Hulst. — Maladie de Maurice d'Hulst. — Premiers progrès de l'enfant. — L'hôtel du Roure-d'Hulst à Paris. — Mme d'Hulst à la cour. — Lettres de sa fille Jeanne et détails sur l'éducation des enfants d'Hulst. — Le grand-père du Roure. — Mariage de Jeanne d'Hulst. — La comtesse d'Hulst à la cour de Madrid. — Marie d'Hulst et son rôle auprès de son frère Maurice. — Prospérité et crédit de la famille du Roure. — Raoul et Maurice d'Hulst dans l'intimité de la famille royale. — Délicates attentions de la reine des Belges. — Mort de la comtesse Urbaine du Roure. — Voyage à Rouvignac en 1847. — La vie de campagne à Rouvignac. — Piété de Maurice d'Hulst. — Son mot au curé de Maraussan, premier indice de sa future vocation. 41

Retour à Paris. — Maladie et mort de Madame Adélaïde, sœur du roi. — La révolution du 24 février 1848. — Retraite à Louville de la famille du Roure-d'Hulst et fin de ses espérances de grandeur politique 51

CHAPITRE II

L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE
LA PREMIÈRE COMMUNION ET LA CONFIRMATION

1848-1855

Le château de Louville. — L'éducation de Maurice d'Hulst. — Les leçons de l'abbé Quelquejay. — Rôle et influence du comte d'Hulst. — La comtesse d'Hulst et la formation chrétienne qu'elle donne à ses enfants; ineffaçable souvenir qu'en garde M. d'Hulst. — Caractère de Maurice et sa première confession. — Le grand-père du Roure et la part qu'il prit à l'éducation littéraire de son petit-fils. — Quelques camarades de Maurice. — L'abbé Martin, premier précepteur des enfants d'Hulst. — Les hôtes de Louville. — Relations de la comtesse d'Hulst avec la famille d'Orléans; ses séjours auprès de la reine et des princes exilés. — La reine des Belges mourante demande à la comtesse d'Hulst de se charger de l'éducation de la princesse Charlotte. — La famille d'Hulst s'établit à Bruxelles. — L'hôtel Salazar. — Le Père Dechamps, confesseur de Maurice d'Hulst. — Mort de la baronne de Cambray, sœur aînée de Maurice d'Hulst. — Le comte Albert de Briey. — Le général Changarnier. — Grave maladie de Raoul d'Hulst. — Raoul et Maurice se préparent à leur première communion. — Actes de vertu de Maurice. — Examen de conscience et admirable lettre que lui adresse sa mère à la veille de sa première communion. — Le jour de la première communion à Louville. — Sentiments de Maurice quand il entendit le premier appel de Dieu. — Nouvelle maladie de Raoul d'Hulst. — Sa mère abandonne ses fonctions à la cour de Belgique. — Retour définitif de la famille d'Hulst à Paris et à Louville. — Relations que la comtesse d'Hulst conserve avec la princesse Charlotte. — Tristesse de Maurice pendant la maladie de son frère. — Il prend part aux catéchismes de Saint-Thomas-d'Aquin, dirigés par l'abbé Le Rebours. — Celui-ci devient le confesseur de Maurice. — Séjour à Rouvignac. — Les goûts sérieux de Maurice se dessinent de plus en plus; ses pieuses conversations avec sa sœur Marie; ses lettres à son grand-père et réponses de celui-ci. — Maladie noire et départ de l'abbé Martin. — Retour à Louville et mort de la marquise du Roure. — Mort émouvante de Pierre du Roure, cousin de Maurice. — Le premier sermon de Maurice d'Hulst. — Recherche d'un nouveau précepteur et sages conseils de M. Trognon au sujet de l'éducation de Maurice. — Haute opinion que se font de la valeur de cet enfant M. Trognon, Mgr Dupanloup, l'abbé Le Rebours. — L'abbé Berthet, second précepteur de Raoul et de Maurice; sa sainteté; grande influence qu'il prend sur Maurice. — La confirmation de Raoul et de Maurice. 54

CHAPITRE III

LE COLLÈGE STANISLAS ET LA VOCATION

1856-1859

Le collège Stanislas au commencement de 1856. — L'abbé Lalanne. — Succès de M. d'Hulst au concours général. — Ses habitudes de piété. — Son caractère. — L'abbé Berthet cesse d'être son précepteur. — L'abbé Devoille lui succède. — Vacances de 1857 : visite à la Mère Marie de Jésus, tante du comte d'Hulst. — Dernières lettres échangées entre Maurice d'Hulst et son grand-père ; mort du marquis du Roure. — Nouveaux succès de Maurice d'Hulst ; son baccalauréat ès lettres. — Mgr de Ségur confesseur de Maurice à Stanislas. — Progrès de sa vocation. — Maurice hésite sur le moment où il convient d'entrer au séminaire. — Mgr Dupanloup s'offre à examiner la question avec lui et écrit à Mme d'Hulst. — Maurice fait une année de logique et de sciences à Stanislas. — Son baccalauréat ès sciences et ses derniers succès au concours général. — Mgr de Ségur et l'abbé Berthet décident qu'il doit entrer tout de suite au séminaire. — Réponse de Maurice d'Hulst au ministre de l'Instruction publique, à la distribution des prix du concours général. — Sa conversation avec son père. — Les vacances de 1859 à Louville. — Entrée au séminaire d'Issy. — Fraîcheur et beauté de sa vocation. — Pourquoi on a pu cependant regretter que M. d'Hulst n'eût pas fait, conformément à l'avis de son père, deux ou trois années d'études supérieures avant d'entrer au séminaire. . . . 74

CHAPITRE IV

MAURICE D'HULST AU GRAND SÉMINAIRE ISSY ET PARIS

1859-1864

Émotion que cause parmi les siens l'entrée de Maurice d'Hulst au séminaire. — Lettre de l'abbé Berthet destinée à calmer les inquiétudes de la comtesse d'Hulst. — Impression produite par le séminaire d'Issy sur Maurice. — Sa première lettre à sa sœur Marie sur la vie du séminaire. — Le supérieur, les directeurs, les confrères. — Maurice ne tarde pas à prendre le premier rang. — Sa fidélité à l'action de la grâce et ses progrès dans la vie intérieure. — Lettres remarquables que lui inspirent les fêtes religieuses. — Ses études ; le cours de philosophie de M. Laroche et l'enthousiasme qu'il excite. — Maurice modèle des séminaristes. — Le 1er janvier à Issy. — Le comte d'Hulst, après une résistance de quatre mois, autorise son fils à prendre la soutane, 2 février 1860. — Intéres-

sante lettre de l'abbé Devoille à ce sujet et ses remarques sur le caractère de Maurice. — Nouveaux progrès de Maurice dans la vie spirituelle : il se passionne pour la vie de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. — Il redoute les vacances. — Sa vie édifiante à Louville. — Maurice d'Hulst fait une seconde année de séminaire à Issy. — Réaction contre l'ontologisme. — M. Laroche remplacé par l'abbé Plaine ; vif chagrin de ses élèves. — Bon esprit de l'abbé d'Hulst ; il s'initie à la philosophie scolastique. — Ses fonctions au séminaire ; avec quelle piété il les remplit ; goût qu'il a alors pour la piété du XVIIe siècle ; il veut être *victime* avec Jésus-Christ. — Portrait qu'il trace de lui-même en 1861. — Dans quels sentiments il reçoit la tonsure, 25 mai 1861. — Vacances de 1861 : pèlerinage à la Salette avec l'abbé Just de Bretenières, le futur martyr. — L'abbé d'Hulst entre à Saint-Sulpice. — Conseil délicat qu'il donne à sa sœur au sujet de sa vocation religieuse ; il la pousse à accomplir son sacrifice, malgré le chagrin de ses parents ; avec sa mère, il la conduira lui-même au noviciat de l'*Adoration réparatrice*, en septembre 1862. — Le supérieur et les directeurs de Saint-Sulpice de 1861 à 1864. — M. Grandvaux directeur personnel de l'abbé d'Hulst. — Cours de l'abbé Le Hir. — Goût de l'abbé d'Hulst pour la théologie et l'étude de l'hébreu. — Premier sermon de l'abbé d'Hulst au séminaire ; jugement du supérieur, M. Carrière. — L'abbé d'Hulst catéchiste. — Vertus que lui reconnaissent ses condisciples et reproches qu'il se fait. — Son acte de consécration du 28 janvier 1862. — Lettre qu'il écrit à l'abbé Leprince et sentiments que lui inspirent l'ordination sacerdotale de son ami, puis celle de l'abbé Vollot. — Il reçoit les ordres mineurs le 14 juin 1862 et le sous-diaconat le 30 mai 1863. — Ses prônes dans l'église de Louville ; sa charité à l'égard d'une pauvre femme du village. — L'abbé Meignan, vicaire général de Paris, d'accord avec Mgr Darboy, veut envoyer l'abbé d'Hulst, avec l'abbé Vollot, dans une Université allemande. — M. Grandvaux dissuade l'abbé d'Hulst d'accepter. — Maurice d'Hulst est envoyé à Rome. — Association qu'il forme avec quelques-uns de ses amis pour pratiquer la simplicité évangélique : société dite du *Chêne-blanc*. — Bons souvenirs et marque ineffaçable que l'abbé d'Hulst garde du séminaire de Saint-Sulpice. 89

CHAPITRE V

L'ABBÉ D'HULST A ROME. — L'ORDINATION SACERDOTALE

1864-1866

Voyage et pèlerinage en Italie. — La procure de Saint-Sulpice à Sainte-Brigitte. — Etat de Rome en novembre 1864. — L'abbé d'Hulst rassure sa mère sur les dangers qu'il est censé courir. — La première impression de l'abbé d'Hulst à Rome : elle est toute religieuse. — Les cérémonies religieuses. — La fête de Noël. — Première audience du Pape. — L'encyclique *Quanta cura*, 8 décembre 1864 ; effet qu'elle produisit sur l'abbé d'Hulst ; sa parfaite soumission ; lettres qu'il écrit à ce sujet à sa mère et à sa sœur. — Études de l'abbé d'Hulst à Rome. — Sa vie

intérieure. — M. Faillon, son confesseur. — Voyage à Rouvignac. — L'évêque de Chartres propose à l'abbé d'Hulst de l'ordonner prêtre. — Préparation et retraite. — Règlement de vie sacerdotale. — Ordination à Chartres et première messe à Paris, 15 et 16 octobre 1865. — Première grand'messe et sermon à Louville. — Voyage dans le Midi et retour à Rome. — La vie commune entre amis, *via Frattina*. — Belle lettre de l'abbé d'Hulst à son frère. — Participation aux fêtes religieuses des divers sanctuaires de Rome. — Retraite à Sainte-Sabine. — Visite et étude des catacombes; de Rossi. — Trois audiences de Pie IX. — Voyage à Naples. — Maladie de l'abbé Scalbert et dévouement de l'abbé d'Hulst. — Voyage à Subiaco; charmante et pieuse description qu'en fait l'abbé d'Hulst dans ses lettres à son frère et à sa sœur. — Profession religieuse de Marie d'Hulst. — Jugement que les confrères de l'abbé d'Hulst portent sur lui. — L'abbé d'Hulst docteur en théologie et en droit canon. — Il revient en France. — Ce qu'il devait au séjour de Rome 120

LIVRE II

LES PREMIÈRES ŒUVRES

CHAPITRE VI

L'ABBÉ D'HULST VICAIRE A SAINT-AMBROISE ET DIRECTEUR D'UNE ŒUVRE D'APPRENTIS, JUSQU'A LA GUERRE

1866-1870

L'abbé d'Hulst aspire à la vie active. — L'abbé Grandvaux souhaite qu'il continue ses études. — Attraits de l'abbé d'Hulst pour la vie intérieure; difficultés qu'il pressent. — Son ami l'abbé Courtade pousse l'abbé Langénieux, curé de Saint-Ambroise, à le demander comme vicaire. — L'abbé d'Hulst accepte. — Il revient dans sa famille. — Préoccupations de sa mère; les malheurs de l'impératrice Charlotte. — Douloureux voyage de cette princesse en France. — Lettres qu'elle écrit à Mme d'Hulst. — Maladie mentale de l'impératrice. — Mme d'Hulst s'offre à la soigner; le roi et la reine des Belges n'acceptent pas. — Mauvais état de santé de l'abbé d'Hulst. — Saison aux Eaux-Bonnes. — Sa nomination à Saint-Ambroise. — Martyre de Just de Bretenières. — Les vacances pénibles à l'abbé d'Hulst. 144

Il prend possession de son poste. — Œuvres qui devaient sortir de son ministère à Saint-Ambroise. — Son zèle et sa charité. — L'asile des vieillards de la rue Saint-Maur. — Le confessionnal et le ministère des âmes. — Les débuts de l'abbé d'Hulst dans la prédication. — Curieuse lettre et sages conseils de sa mère. — Comment l'abbé d'Hulst définit le travail du prêtre devant un auditoire de patrons et d'ouvriers. . . . 150

L'abbé Courtade veut fonder un internat d'apprentis. — Qui était l'abbé Courtade. — Son admirable ministère auprès des enfants du peuple. — Ce qu'il pense de la question ouvrière. — Ses vues sur l'éducation et la régénération de la famille ouvrière. — Important mémoire qu'il rédige à ce sujet pendant les vacances de 1867. — Il fait partager à l'abbé d'Hulst ses idées et ses projets. — Séance de la Société de protection des apprentis, 12 décembre 1867. — Location de la maison de la rue de la Folie-Méricourt. — Obstacles à la fondation. — Nouveaux accidents de santé de l'abbé d'Hulst. — Son frère essaye de le détourner de son projet et de le ramener aux études. — L'abbé Chevojon succède à l'abbé Langénieux comme curé de Saint-Ambroise. — Ouverture de la maison d'apprentis en novembre 1868. — Souffrances physiques et souffrances morales. — Idées originales et justes de l'abbé Courtade. — Le règlement de la maison. — La journée des apprentis et celle des directeurs. — Principes d'éducation : la formation individuelle ; la spiritualité chrétienne à l'usage des enfants du peuple. — Brochure sur l'action individuelle dans l'éducation chrétienne. — La guerre imminente 154

Travaux intellectuels de l'abbé d'Hulst ; articles sur saint Paul, sur le Concile. — Souffrances intérieures de l'abbé d'Hulst et crise d'âme qu'il traverse. — Sa retraite de 1869 : profondes et touchantes réflexions ; nobles résolutions. — Chagrins de famille. — Tristesse des dernières années de la comtesse d'Hulst. — La maladie de l'impératrice Charlotte ; lettres du comte de Flandre, de la reine des Belges, de l'impératrice elle-même à Mme d'Hulst. — Dernière maladie du comte d'Hulst ; son retour à Dieu et sa mort. — Maladie et mort de la comtesse d'Hulst ; ses funérailles à Louville. — Lettre du roi des Belges au comte Raoul d'Hulst. — Vente des biens patrimoniaux du Midi. — L'abbé d'Hulst à Louville pendant une épidémie de petite vérole. — La déclaration de guerre 168

CHAPITRE VII

L'ABBÉ D'HULST PENDANT LA GUERRE ET LA COMMUNE

Août 1870 — Mai 1871

L'âme de soldat de l'abbé d'Hulst. — Assaut de générosité entre l'abbé Courtade et lui. — L'abbé d'Hulst aumônier du 12e corps. — La marche à travers l'Argonne. — La bataille de Beaumont. — Retraite vers Sedan. La journée du 2 septembre. — Bazeilles. — Le curé de Balan. — Paysans fusillés. — L'abbé d'Hulst à Sedan. — La presqu'île d'Iges. — L'ambulance des Frères et celle de Floing. — L'abbé d'Hulst passe en Belgique et revient à Paris 180

La maison de la rue de la Folie-Méricourt presque vide. — Ambulances de la Croix de Genève. — L'affaire des Hautes-Bruyères. — Mort d'Henri de Cambray, neveu de l'abbé d'Hulst. — La visite des pauvres. — Trait héroïque de l'abbé d'Hulst. — Sa lettre à Édouard Portalis sur le reproche fait aux prêtres de ne pas combattre. 189

La politique républicaine à Paris. — La statue de Voltaire. — La question scolaire. — Le maire Mottu laïcise les écoles du XIe arrondissement. —

Commission de vingt-cinq membres. — Le rapport de M. Albert Le Roy. — Appel aux ouvriers du XIe arrondissement affiché par les abbés d'Hulst et Courtade. — Nouvelles usurpations de M. Mottu ; lettre que lui adresse l'abbé d'Hulst et que publie le *Français*. — Mémoire rédigé par l'abbé d'Hulst et porté au ministre par les curés de Sainte-Marguerite, de Saint-Ambroise et de Saint-Joseph. — M. Jules Simon ne les reçoit pas. — Appel à l'opinion : la brochure *les Maires et les Écoles* publiée par l'abbé d'Hulst 192

La question des ambulances. — Brutale intolérance antireligieuse. — Le sieur Cadet, directeur général des ambulances du XIe. — Dépositions de l'abbé d'Hulst et du frère Aleas devant la commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. — La vie devient de plus en plus difficile ; la famine. — Capitulation de Paris. — Les élections de février 1871. — Lettre de Louis Veuillot à l'abbé d'Hulst. — Celui-ci blâme les alliances des catholiques libéraux et se sépare de M. Cochin ; lettre qu'il lui adresse à la veille des élections. 200

Débuts de la Commune. — Le *journal* de l'abbé d'Hulst et le *journal* de l'abbé Courtade. — Le quartier Saint-Ambroise principal foyer de l'insurrection ; dangers qu'y courent les prêtres. — L'abbé d'Hulst continue courageusement son ministère jusqu'au 23 mai. — Touchante première communion d'un petit pauvre mourant. — Perquisitions à Saint-Ambroise. — Club installé dans l'église. — Perquisition au couvent de l'Adoration-Réparatrice. — L'armée de Versailles entre à Paris. — La journée du 23 mai dans le quartier Popincourt. — Deux vicaires de Saint-Ambroise arrêtés. — L'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade dénoncés par un enfant. — Ils sont avertis par le jeune Camis et par leur domestique. — Ils se cachent chez la veuve Chevalier. — Leur appartement envahi. — Danger imminent durant quatre jours. — Barricade devant la maison. — Alarme terrible. — La délivrance. — L'abbé d'Hulst se rend au couvent de la rue d'Ulm. — Il fait délivrer un malheureux communard. — Étrange parole du Père Millériot sur la mort de l'archevêque de Paris. — Action de grâces. 205

CHAPITRE VIII

LA RETRAITE DE SAINT-CLAUDE. — LA DERNIÈRE ANNÉE DU MINISTÈRE DE L'ABBÉ D'HULST A SAINT-AMBROISE. — LA CHAPELLE DE SAINT-HIPPOLYTE ET L'ŒUVRE DE MÉNILMONTANT

Juin 1871 — Octobre 1872

Graves questions qui se posent à l'abbé d'Hulst après la Commune. — L'œuvre des apprentis ne peut subsister. — Répugnances de l'abbé d'Hulst pour le ministère populaire. — Les œuvres sociales et l'apostolat intellectuel. — L'abbé d'Hulst se décide à faire une sérieuse retraite 220

Son directeur, M. Grandvaux, se trouve alors au monastère de Saint-Claude. — L'abbé d'Hulst s'y rend. — Dom Gréa et les chanoines réguliers . 224

Séduction que la vie religieuse exerce sur l'abbé d'Hulst. — Son directeur l'en détourne. — L'apostolat intellectuel est le but vers lequel il faut tendre. 227

L'œuvre de Ménilmontant et la chapelle de Saint-Hippolyte ; généreuse donation de l'abbé d'Hulst. — Pénible ministère dans le quartier du Père-Lachaise. — Autres emplois de son activité. — La prédication. — Les conférences religieuses du collège Stanislas. — Articles sur l'*Éducation sociale des ouvriers*, sur un *Essai de bon socialisme*, sur l'*Instruction obligatoire* 232

L'abbé d'Hulst s'occupe des affaires du couvent de l'Adoration-Réparatrice. — Vœux perpétuels de sa sœur. — Il écrit la vie de la Mère Marie-Térèse. — Jugement singulier que porte sur ce livre l'abbé Morel, de l'*Univers*. 237

La succession de l'abbé Bourret, devenu évêque de Rodez, s'ouvre à la Sorbonne. — L'abbé d'Hulst pose sa candidature. — Un autre candidat lui est préféré. — L'archevêque de Paris l'appelle auprès de lui comme vice-promoteur et secrétaire littéraire. — L'abbé d'Hulst accepte par obéissance. — Bonheur dont il avait joui en 1871 et 1872 242

CHAPITRE IX

L'ABBÉ D'HULST A L'ARCHEVÊCHÉ JUSQU'A LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

OCTOBRE 1872 — JUILLET 1875

L'abbé d'Hulst définit sa vie et son rôle à l'archevêché. — Sa carrière ecclésiastique. — Il est nommé promoteur. — Voyage à Rome et à Lyon en 1874. — Vicaire général chargé des œuvres diocésaines. — Archidiacre de Saint-Denis. — Pourquoi l'archevêque conduit ainsi la carrière de l'abbé d'Hulst et pourquoi celui-ci se laisse faire. — La rédaction des lettres et mandements du cardinal Guibert. — Qualités et défauts de l'abbé d'Hulst comme administrateur. — Son goût pour les œuvres. — Il est supérieur des Auxiliatrices de l'*Immaculée-Conception*, directeur de l'*Œuvre des tabernacles*, etc. — Il continue à s'occuper de l'œuvre du boulevard de Ménilmontant. — Il songe à en assurer l'avenir. — Il propose cette œuvre à dom Gréa, qui ne peut s'en charger. — L'abbé Courtade. — L'abbé Lamielle. — L'œuvre des Alsaciens-Lorrains. — Les déjeuners de l'abbé d'Hulst et de l'abbé de Broglie à Saint-Hippolyte et au patronage de Charonne. — Nouveaux témoignages de la charité de l'abbé d'Hulst. — Maladie et mort de l'abbé Courtade. — Souvenir impérissable que garde de lui l'abbé d'Hulst. — L'abbé de La Coste chargé de l'œuvre. — L'abbé d'Hulst et ses collaborateurs songent à y adjoindre une maîtrise. — Sacrifices pécuniaires acceptés par l'abbé d'Hulst, malgré certains revers de fortune. — Comment les Rédemptoristes furent chargés de l'œuvre de Saint-Hippolyte. — Relations que l'abbé d'Hulst conserva avec la maison et avec les Pères Rédemptoristes jusqu'à la fin de sa vie. 245

Vie privée de l'abbé d'Hulst pendant cette période. — Son esprit de pauvreté. — Sa tristesse et ses inquiétudes. — La situation politique le préoccupe. — Jugements sur M. Thiers, le comte de Chambord, Napoléon III. — Souffrances du prêtre en présence de certaines défections dans l'Église. — Retraite de 1872 : il faut être un saint. — L'abbé d'Hulst fait pour la première fois les Exercices spirituels de saint Ignace, en 1874. — Importance de cet événement dans sa vie spirituelle. — Critique des Exercices ; il est cependant conquis par eux et s'attache pour toujours à la méthode de saint Ignace 259

Situation grandissante de l'abbé d'Hulst dans le clergé de Paris. — Sa réputation comme prédicateur. — Les catholiques commencent à se tourner vers lui comme vers l'un de leurs chefs. — En 1873, il prononce pour la première fois le discours de clôture de l'assemblée générale des catholiques. — Conseils qu'il donne aux catholiques. — Son attitude le rapproche de l'école du *Correspondant* et du *Français*. — Chute de M. Thiers et élection du maréchal de Mac-Mahon. — On songe à l'épiscopat pour l'abbé d'Hulst. — Il est demandé pour l'évêché de Nîmes. — Obstacles. — La Providence le destine à un autre rôle et l'y prépare 268

Épreuves par lesquelles passe l'abbé d'Hulst. — Son intimité avec son frère et sa sœur. — Il va à Lyon voir sa sœur. — La communauté de Paris désire l'avoir pour supérieur ; l'archevêque n'y consent pas. — M. d'Hulst exhorte son frère à s'occuper davantage du salut de son âme. — Souvenirs qu'il évoque dans ses lettres. — Incendie du château de Louville. — Belle lettre de Raoul d'Hulst à sa sœur. — Générosité dans le sacrifice. — Mort de Raoul d'Hulst. — Le retour de l'abbé d'Hulst à Louville, après la mort de son frère. — Sa douleur, sa résignation, son isolement. — Privé de tous ceux qui l'ont entouré dans sa jeunesse, il entre dans une nouvelle vie, plus à lui-même et plus à Dieu. 272

LIVRE III

L'APOSTOLAT INTELLECTUEL DE MGR D'HULST L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

CHAPITRE X

LES ORIGINES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

L'année 1875 oriente l'abbé d'Hulst vers sa vocation définitive. — Pourquoi, après la crise révolutionnaire, le clergé s'était tenu en dehors des études supérieures. — Les facultés de théologie créées en 1808 ; causes de leur peu d'action sur le clergé. — Tentatives de La Mennais, Bautain, Gratry,

Guéranger. — L'école des Carmes. — La liberté de l'enseignement supérieur réclamée par l'élite des catholiques. — Attitude des libéraux. — La question de cette liberté sous Louis-Philippe. — La commission de 1849. — Pourquoi les catholiques se sont abstenus, pendant la plus grande partie du règne de Napoléon III, de réclamer cette liberté. — A partir de 1867, la question se réveille. — La Société d'éducation et d'enseignement. — — L'abbé d'Hulst en fait partie. — L'assemblée du 12 avril 1867. — La pétition Léopold Giraud au Sénat. — Intervention de Mgr Dupanloup. — La plupart des *libéraux* contre la liberté. — Ils craignent que cette liberté ne profite qu'à l'Église. L'abbé d'Hulst voit se poser la question de la liberté de l'enseignement supérieur, comme s'était jadis posée celle de l'enseignement secondaire. — Le Play et ses disciples réclament la liberté et des garanties pour la moralité des étudiants. — Le *Journal des Débats* contre Mgr Dupanloup. — Discussion de la pétition Giraud au Sénat en 1868. — Duruy défend l'Université. — Attitude de Sainte-Beuve, du cardinal de Bonnechose. — Duruy promet de déposer un projet libéral. — Assemblée générale de la Société d'éducation, ou congrès tenu en 1868 en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. — Le R. P. Captier soutient dès lors toutes les idées que reprendra plus tard l'abbé d'Hulst. — Nouvelles pétitions adressées au Sénat. — Le rapport Quentin-Bauchard en 1870. — La commission Guizot. — La question de la collation des grades. — Projet de la commission et projet de M. Duruy, sous le ministère Segris. 278

La déclaration de guerre. — A ce moment, le triomphe de la liberté de l'enseignement supérieur paraissait certain. — Cours publics libres, fondés au Cercle catholique du Luxembourg en 1868-1869. — Ils n'obtiennent qu'un médiocre succès. — En juillet 1871, le comte Jaubert dépose un nouveau projet à l'Assemblée nationale. — Cette liberté suspecte aux républicains. — Accusations parfois excessives contre l'Université. — Réapparition de la *Revue de l'Enseignement chrétien*. — Plan de campagne du Père d'Alzon. — L'abbé d'Hulst fait partie du conseil de la Société d'éducation et d'enseignement, qui prend une part prépondérante à la campagne. — Vœu déposé par cette société, en février 1872, sur le bureau de l'Assemblée nationale et mémoire rédigé par le R. P. Lescœur. — Les premiers actes de la commission de l'Assemblée. — *Assemblée du comité catholique* en avril 1872. — Le rapport et les huit vœux du Père d'Alzon. — La collation des grades toujours réclamée. 294

Nouveaux cours publics libres au Cercle catholique. — Projet d'un *Collège de hautes-études* présenté en 1872 par le R. P. Lescœur. — Projet de cours rédigé par M. Beluze. — Illusions qu'on se fait sur le nombre probable des inscriptions. — Ensemble de cours fondé en 1872, au Cercle catholique, sous le nom d'École libre de hautes-études. — L'abbé d'Hulst doit y prendre une part active; il y enseigne en effet, de 1872 à 1874. — Caractère philosophique et théologique de son cours de science sacrée. — Il se déclare purement scolastique et fait de sa leçon d'ouverture, en novembre 1873, un véritable manifeste. — Lettres de protestation que lui adressent Mgr Dupanloup et l'abbé Cognat; ils n'admettent pas que le titre de philosophie chrétienne soit réservé à la scolastique. — Ils voient dans cette réaction scolastique une des prétentions excessives de l'école ultramontaine. — L'abbé d'Hulst ne veut pas se solidariser avec l'école libérale, bien qu'il s'y rattache par certaines tendances. — Son enseignement le prépare à ses futures fonctions. 300

Discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. — Le rapport de M. de Laboulaye, 25 juillet 1873. — Le point de vue *libéral* répugne à certains catholiques. — Le Congrès des comités catholiques en 1874 et le rapport du Père Marquigny. — La scission entre les catholiques est évitée, et l'union nécessaire avec les libéraux de l'Assemblée nationale maintenue. — Les trois délibérations. — Rôle prépondérant de Mgr Dupanloup. — Le jury mixte accepté. — Vote de la loi du 12 juillet 1875. 314

CHAPITRE XI

LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

Août-décembre 1875

Lettre de l'abbé d'Hulst à sa sœur sur le rôle qui lui est réservé dans l'organisation de l'Université catholique. — Difficultés à prévoir : nombre des Universités, idées directrices, personnel. — Réserve et prudente modération d'une partie des catholiques. — Crainte qu'on ne se borne à copier les Facultés de l'État ; article du Père Didon dans le *Correspondant*. — Pourquoi le personnel était très difficile à recruter. — Hésitations des évêques. — Vues très sages de Mgr Turinaz sur l'enseignement supérieur catholique ; il en voit très nettement le but et les exigences ; sa lettre de 1874 au cardinal Guibert. — Beaucoup d'évêques ne se rendent pas un compte aussi exact que lui de ce que doit être une Université et des sacrifices à faire. — Le cardinal Guibert eût volontiers temporisé. — Mgr Dupanloup et les chefs du parti catholique s'y opposent. — Ils comptent sur la clientèle des collèges catholiques ; mais surtout ils prévoient la prochaine arrivée au pouvoir des adversaires de la loi du 12 juillet 1875 et veulent les mettre en face du fait accompli. — Démarche qu'ils font auprès du cardinal Guibert et qu'appuie l'abbé d'Hulst. — Les évêques se décident à fonder plusieurs Universités et à les organiser sur le modèle des Facultés de l'État, en vue surtout des étudiants laïques et de l'obtention des grades. 318

Prodigieuse activité de l'abbé d'Hulst dans l'exécution. — Le 11 août, première réunion des évêques fondateurs de l'Université catholique de Paris chez le cardinal Guibert. — L'abbé d'Hulst, secrétaire de l'assemblée des évêques. — On décide de fonder sur-le-champ, à Paris, les trois Facultés de droit, des lettres et des sciences. — Le couvent des Carmes destiné à la future Université. — Conseil supérieur des évêques. — Commission permanente d'exécution dont l'abbé d'Hulst est secrétaire. — Lettre collective des évêques, 8 septembre. — Étendue de la tâche qui s'impose. — Congé de trois mois donné à l'abbé d'Hulst dans ses fonctions d'archidiacre. — L'école Bossuet expulsée du couvent des Carmes. — Admirable conduite de son supérieur, l'abbé Thenon. — Travaux d'adaptation du couvent des Carmes au service de l'Université. — Le recrutement des professeurs, tâche principale de l'abbé d'Hulst. — Difficultés de toutes sortes qu'elle présentait. — Au début, les évêques ne se rendent pas un compte suffisant des sacrifices à faire. — Candidatures spontanées et médiocres. — Nombreux déboires. — Lettres de Victor de

Laprade, de L. de Verdière, d'Edmond Rousse, de Valson. — Quelques dévouements. — Charles Chobert, Gabriel Alix, Ch. Merveilleux du Vignaux 327

L'abbé d'Hulst s'éclaire des conseils des hommes les plus compétents. — Rôle de M. Connelly dans le recrutement de la Faculté de droit. — M. Beluze et M. Terrat. — Efforts de l'abbé d'Hulst dans l'assemblée des évêques des 6 et 7 octobre. — Pouvoirs étendus donnés à la commission et à l'abbé d'Hulst. — Constitution de la Faculté de droit. — Conseil supérieur des évêques, 9 et 10 novembre. — Ouverture des cours de droit le 15 novembre. — La question du recteur. — Les évêques veulent l'abbé d'Hulst; le cardinal Guibert le refuse. — On ne peut s'entendre sur aucun nom. — Le cardinal Guibert veut faire nommer l'abbé Conil, vicaire général d'Aix. — Graves inconvénients de ce choix. — Les évêques ne consentent à le nommer que vice-recteur et confient le gouvernement de l'Université à une commission composée de Mgr Richard, de l'abbé d'Hulst et de M. Conil. — Regrets de l'abbé d'Hulst. — Il redouble de zèle et d'activité pour l'organisation des Facultés des lettres et des sciences. — La Faculté des lettres; infériorité de certains choix. — La Faculté des sciences. — Rôle de l'abbé de Foville dans sa formation. — Rôle important de M. Lemoine, professeur de chimie; il sera, suivant un mot de l'abbé d'Hulst, « le père de la Faculté. » — Relations de l'abbé d'Hulst avec MM. Charles et Henri Sainte-Claire Deville, Puiseux, Hermitte et Fizeau. — Adhésion de M. de Lapparent. — Son impression sur les démarches de l'abbé d'Hulst. — MM. Lemoine et de Lapparent autorisés à concilier leurs fonctions officielles et leur enseignement à l'Université catholique. — Difficulté de trouver un professeur de physique. — M. Branly. — Les cours commencent le 29 décembre. — Question du doyen. — État des installations matérielles. — Inspection du 8 janvier. — Le titre de Faculté est refusé. — Inspection du 10 mars. — Le titre de Faculté est reconnu. — L'Université catholique est officiellement constituée. — Inauguration par le cardinal Guibert, le 10 janvier 1876. — Sage discours du cardinal. — Ses vues sur l'avenir. — Part de l'abbé d'Hulst dans la rédaction des statuts, etc. — Ce qu'il pense de l'œuvre accomplie. — Son jugement est celui de l'histoire 336

CHAPITRE XII

LE ROLE DE L'ABBÉ D'HULST A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE 1875 A 1880

INSTITUTION DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — FONDATION DE L'HOPITAL SAINT-JOSEPH

L'abbé d'Hulst reprend ses fonctions d'archidiacre. — Ses prédications. — Confiance que lui témoigne le cardinal Guibert. — Ses voyages à Rome. — Il assiste, comme conclaviste, à l'élection de Léon XIII. — Il est plusieurs fois proposé pour l'épiscopat. — Scrupules du maréchal de Mac-Mahon. — Après la démission du maréchal, la politique devient un obstacle insurmontable 356

Part prépondérante que prend l'abbé d'Hulst à la direction de l'Université catholique. — Il est l'âme de tous les conseils; tout se traite avec lui. — Nécessité d'assurer des élèves aux Facultés des lettres et des sciences. — L'école des Carmes adoptée par l'Université catholique. — Résistances auxquelles on se heurte. — Le séminaire de l'Université catholique. — Le conseil supérieur renonce à imposer aux étudiants des Carmes l'assiduité aux cours de la Faculté des lettres. — Efforts de l'abbé d'Hulst pour développer les Facultés. — Création de nouvelles chaires. — Candidatures qu'il soutient. — Il réussit, malgré d'assez vives oppositions, à faire nommer l'abbé Duchesne et l'abbé de Broglie. — Institutions d'ordre administratif. 359

Création d'une Faculté de théologie. — Cette création, réclamée à Rome, était peu désirée par les évêques français. — Pourquoi? — Facultés et séminaires. — Raisons majeures en faveur de cette institution. — Voyage de Mgr Richard à Rome en 1877 et paroles de Pie IX. — L'abbé d'Hulst chargé, avec Mgr Richard, d'organiser une Faculté de théologie. — Le cardinal de Bonnechose rend compte des dispositions qu'il a trouvées à Rome et reconnaît qu'il faut donner quelque satisfaction aux désirs du Saint-Siège. — La question de l'institution canonique de l'Université solidaire de la création d'une Faculté de théologie. — Intervention énergique de Mgr Richard. — Hésitations du cardinal Guibert. — Résolutions prises. — Rédaction des statuts. Le poids du travail et de la discussion portent sur l'abbé d'Hulst et Mgr Richard. — Question des séminaires diocésains : crainte de leur porter préjudice ; cette préoccupation domine la discussion. — Propositions dilatoires du cardinal Guibert. — Nomination d'une commission. — Le dossier de l'affaire envoyé en juin 1878 à la Congrégation des études. — Voyage de Mgr Richard et de M. Conil à Rome. — Réunion du conseil supérieur des évêques et rapport de Mgr Richard. — A qui sera confié l'enseignement dans la Faculté de théologie? — A une seule congrégation? — A des professeurs de diverse origine? — Le second parti l'emporte. — Tentative suprême des cardinaux Guibert et de Bonnechose pour faire échouer ou du moins retarder la création projetée. — Le cardinal de Bonnechose ne veut pas d'un enseignement du droit canon à la Faculté de théologie. — Les deux cardinaux s'abstiennent dans les votes relatifs à la nomination des professeurs. — La bataille est gagnée par Mgr Richard et par l'abbé d'Hulst. — Ouverture de l'École de théologie en novembre 1878. — Remarquables paroles de Mgr d'Hulst en 1883 relativement à cette fondation. — Le cardinal Guibert se rallie à l'œuvre accomplie 364

La question de l'enseignement de la médecine. — Discours de l'abbé d'Hulst au cercle du Luxembourg. — Lettre du Dr Fonssagrives. — Commission de médecins constituée en janvier 1876. — Rapport de mars 1876 : trois hypothèses envisagées. — La commission exécutive chargée d'étudier le projet d'une école restreinte de répétitions et de conférences. — Découragement du cardinal Guibert. — Ardeur de Mgr Dupanloup. — Rapport de l'abbé d'Hulst en janvier 1877. — La question des *cadavres* ; difficultés qu'elle soulève. — On se résigne à ne fonder d'abord qu'un hôpital. — Fondation de l'hôpital Saint-Joseph dans la séance du 30 juin 1878; admirables générosités. — Acquisition du terrain. — Nouveau rapport de l'abbé d'Hulst en janvier 1879. — L'assemblée du Cercle catholique, le 12 mars 1879, et discours de l'abbé d'Hulst. — Résolutions auxquelles on s'arrête. — Rapport de juillet 1880 ; l'enseignement médical ajourné. — La conférence

Laënnec à l'Université catholique ; elle conserve son autonomie. — Les événements politiques arrêtent tout projet d'accroissement et rendent inévitable une réduction de l'Université catholique de Paris 375

CHAPITRE XIII

RÉORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE EN 1880 ET NOMINATION DE L'ABBÉ D'HULST COMME RECTEUR. — CE QU'ÉTAIT ALORS L'ABBÉ D'HULST ; SA VIE SACERDOTALE DE 1875 A 1880

Premières atteintes à la liberté de l'enseignement supérieur. — Projet de loi de M. Waddington en 1876. — Démarche et observations des cardinaux-archevêques de Rouen et de Paris. — Le projet repoussé au Sénat. — Projet Paul Bert et projet Ferry en 1879. — La loi du 18 mars 1880 : suppression du jury mixte et du nom d'Université. — Diminution du chiffre des étudiants et des ressources. — Assemblée générale des évêques en avril 1880 : rapport de M. Hamel au nom des administrateurs, et de Mgr Richard au nom de la commission exécutive ; réformes proposées. — Décisions prises par les évêques conformément au vœu de la commission. — Lettre collective des évêques. — L'abbé d'Hulst essaye de réveiller la confiance et le courage des catholiques. — Admirable appel qu'il leur adresse dans sa brochure : *Que vont devenir les Facultés libres?* — Comment, selon lui, la cause de la civilisation chrétienne est solidaire de la liberté de l'enseignement supérieur. — L'antinomie de la science et de la foi. — Le rôle scientifique et intellectuel des catholiques. — Analyse de la loi Ferry. — Belle page sur ce que c'est qu'une Université. — Parti qu'on peut tirer de la nouvelle loi. — Plus grande indépendance. — Les craintes et les devoirs des catholiques. — Tableau de ce que peut faire l'enseignement supérieur catholique. — L'abbé d'Hulst chargé de notifier aux professeurs intéressés les suppressions d'emplois prononcées par les évêques. — Assemblée générale des évêques, en juillet 1880. — Réorganisation des divers ordres d'enseignement. — L'école des lettres et l'école des sciences substituées aux Facultés. — La préparation de la licence rendue au séminaire des Carmes. — Professeurs choisis par M. l'abbé Monier. — Avantages et inconvénients de ce système. — Nouvel effort de Mgr Guibert pour réserver aux Sulpiciens les chaires de la Faculté de théologie. — Mesures pour assurer des ressources à l'établissement 385

Démarche des évêques auprès de l'archevêque de Paris pour confier le rectorat à l'abbé d'Hulst. — L'abbé d'Hulst désire ce poste ; ses lettres à Mgr Langénieux et à Mgr Regnault. — Le cardinal Guibert se décide. — Retraite de M. Conil et nomination de l'abbé d'Hulst comme vice-recteur. — Ce qu'était alors l'abbé d'Hulst. — Ses qualités intellectuelles ; sa valeur philosophique ; ses aptitudes et ses connaissances scientifiques ; formation critique insuffisante. — Habitude et expérience de l'administration. — Absolu dévouement. — Ses qualités sacerdotales. — Sa vie intérieure. — Hautes aspirations et grandes vertus que révèlent ses notes de retraites et ses lettres à sa sœur. — Goût de plus en plus prononcé pour les *Exer-*

cices de saint Ignace et progrès qu'il leur doit. — Grandes épreuves entrevues et d'avance acceptées par l'abbé d'Hulst. — Nul prêtre n'était plus capable que lui de diriger l'Institut catholique. — Il est nommé recteur en janvier et prélat de la maison du Pape en décembre 1881. 396

CHAPITRE XIV

LE RECTORAT DE Mgr D'HULST
1880-1896

LE PROGRAMME DU NOUVEAU RECTEUR
RÉORGANISATION ET PROGRÈS DES FACULTÉS ET ÉCOLES
COURS PUBLICS

Le cardinal Guibert présente le nouveau recteur à l'Université catholique. — Paroles d'espérance qu'il prononce. — Discours de l'abbé d'Hulst à la séance solennelle de janvier 1881; comment il parle de la réforme des Facultés; projets qu'il annonce. 412

Le programme de Mgr d'Hulst et les bienfaits qu'il attend de l'enseignement supérieur catholique. — Il a résumé les raisons d'être des Universités catholiques dans sa brochure de 1892 : *l'Institut catholique de Paris, son caractère, son but, son importance, son organisation, ses résultats, ses besoins.* — Former une élite sociale, constituer un foyer scientifique chrétien, tel est son but. — Discours de 1886 sur le rôle de cette élite sociale : vues profondes sur l'état de la France. — Discours de 1885 : le mal de la société contemporaine; comment l'enseignement supérieur catholique peut seul y porter remède. — Magnifique discours de 1895 sur le rôle des *ferments*. 417

Comment Mgr d'Hulst espère réaliser ce programme. — Ce qu'il entend faire des diverses Facultés ou écoles. — La Faculté de droit; son utilité. — L'école des lettres; Mgr d'Hulst, malgré son désir, ne peut l'ériger de nouveau en faculté; travail utile qu'elle fait; elle prépare surtout des maîtres pour l'enseignement libre. — L'école des sciences; maîtres éminents; M. Lemoine obligé de se retirer; l'enseignement des sciences naturelles; découvertes de M. Branly. — La question de la Faculté de médecine et l'hôpital Saint-Joseph. — Laboratoires et bibliothèques. — Succès obtenus. 424

La Faculté de théologie. — Obstacles à son développement; introduction des nouvelles méthodes et défiances qu'elles suscitent; encore la question des grands séminaires et de l'enseignement à deux degrés. — Le conflit entre l'archevêché de Cambrai et la Faculté de théologie de Lille; conséquences qu'il entraîne. — Le Saint-Siège favorable à l'enseignement donné dans les Facultés de théologie et dans les mêmes conditions qu'à Rome. — Mission de Mgr d'Hulst à Rome en 1882; système de conciliation adopté. — Rapport envoyé à Mgr Panici à la fin de 1882. — Nouvelle et importante discussion à l'assemblée des évêques, en janvier 1883; les arguments de l'évêque de Chartres et ceux de l'évêque de Nancy. — La

projet transactionnel de Mgr Richard et de Mgr d'Hulst; comment ce projet, seul possible à faire accepter, n'assurait cependant pas la prospérité de la Faculté de théologie. — Rome, tout en ayant raison, cède au vœu des évêques français et accepte l'enseignement à deux degrés, afin de ne pas porter atteinte aux grands séminaires. — Tableau que trace Mgr d'Hulst de cet état de choses dans son rapport public de 1889; il caractérise la Faculté de Paris et insiste sur l'enseignement de l'Écriture sainte, de l'histoire, des langues orientales. — Le grand doctorat. — Inquiétudes que le caractère critique de cet enseignement cause à Rome; on veut maintenir la prédominance de la théologie et de la philosophie scolastiques; pour quels motifs. — D'autre part, l'enseignement donné à Paris ne forme pas un tout coordonné. — Aussi, malgré les instances des évêques, l'institution canonique est longtemps refusée, et même après la suppression des Facultés de théologie de l'État, en 1886. — Modifications profondes réclamées par la Congrégation des études, en 1887; elle pense à imposer aux Facultés françaises le commentaire du texte de saint Thomas, comme à la *Minerve;* discussion à ce sujet dans l'assemblée des évêques, en novembre 1887; les propositions de Mgr Richard sont votées. — Voyage de Mgr d'Hulst à Rome, en 1888; création d'une chaire de philosophie scolastique. — A l'assemblée des évêques, en novembre 1888, on décide de présenter à Rome un plan d'ensemble des études sacrées, comprenant les trois Facultés de théologie, de droit canon, de philosophie, plan que l'on s'engage à réaliser progressivement. — Ce plan, contenu dans les *Statuts généraux,* est agréé à Rome. — Mgr Richard devient cardinal. — Approbation des statuts à la fin de 1889. — Exécution du plan en 1895; les trois Facultés. — La question du doctorat. — Négociations de Mgr d'Hulst avec M. Captier, supérieur général de Saint-Sulpice, pour assurer la fréquentation des cours de la Faculté. — Plan proposé par M. Captier. — Il demande pour le séminaire de Saint-Sulpice le droit de conférer la licence, le doctorat étant réservé à la Faculté. — Dans l'assemblée de novembre 1894, les évêques veulent le même privilège pour leurs séminaires; Mgr d'Hulst cède sur ce point. — Refus opposé par le Saint-Siège, qui exige, pour la licence, un an d'études à la Faculté. — M. Captier retire son projet. — Modification du doctorat. — Le baccalauréat dans les séminaires, sous le contrôle de la Faculté. — Les Statuts de 1895 pour les Facultés canoniques. — Approbation décennale . . 431

Les cours publics destinés à la défense de la foi; apologétique, philosophie, etc. — Idées exprimées sur ce sujet par Mgr d'Hulst dans son rapport de 1883. — Les cours de jeunes filles; remarquable lettre circulaire de Mgr d'Hulst en 1896; les cours sont inaugurés aussitôt après sa mort, en janvier 1897. — Mgr d'Hulst dans les conseils des Facultés ou Écoles; il en est l'âme. — Ensemble des qualités qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions. 444

CHAPITRE XV

LE RECTORAT DE MGR D'HULST (SUITE)

LA DIRECTION DES ÉTUDES. — DIFFICULTÉS DOCTRINALES

Renouveau intellectuel dans le monde catholique après 1880. — L'influence de Léon XIII. — Le rôle des recteurs d'Universités catholiques en est facilité. — Comment Mgr d'Hulst entend faire de l'Institut catholique de Paris un véritable foyer scientifique. — Cours de philologie et de linguistique établis par lui. — L'enseignement de l'abbé Rousselot. — Difficultés quand il s'agit de l'enseignement des sciences sacrées. — Ce qu'on reprochait à cet enseignement tel qu'il était généralement donné dans les séminaires. — Nécessité de le modifier ; dangers inévitables. — La science, l'esprit critique et l'orthodoxie. — Obstacles venant de la nature des choses ; obstacles venant du caractère des personnes. — Exagérations à redouter. — Les devoirs de l'autorité religieuse. — Les dispositions des évêques français et celles du Saint-Siège. — Devoirs différents que le recteur doit concilier. — Belle parole de Léon XIII à Mgr d'Hulst. — Attitude de Mgr d'Hulst en présence de certaines difficultés. — La presque unanimité du corps enseignant répondra pleinement à l'attitude des catholiques et ne provoquera aucune critique. — L'abbé Duchesne. — L'abbé Loisy. — Mgr d'Hulst soutiendra l'un et abandonnera l'autre. 450

La thèse de doctorat de l'abbé Duchesne déférée à l'Index en 1877. — Lettre du cardinal di Luca. — L'affaire s'arrange. — Éloge public de l'abbé Duchesne par Mgr d'Hulst. — Polémique suscitée par l'abbé Rambouillet en 1882, au sujet du cours de l'abbé Duchesne sur les *Origines chrétiennes*. — Mgr d'Hulst prend en main la cause du professeur incriminé ; sa lettre à la *Revue des Sciences ecclésiastiques*. — M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice, défend à ses élèves de suivre les cours de M. Duchesne. — Celui-ci prend un congé d'un an. — Intervention du cardinal Franzelin ; sa lettre à Mgr d'Hulst ; réponse de celui-ci. — On nomme un second professeur d'histoire ecclésiastique et on songe à confiner l'abbé Duchesne dans l'école des lettres. — M. Duchesne ne se laisse point évincer de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. — Nouvelle affaire en 1885 : la controverse relative à l'apostolicité des Églises des Gaules. — Le livre de l'abbé Hénault critiqué par l'abbé Duchesne dans le *Bulletin critique*. — Violent mécontentement de l'archevêque de Sens, Mgr Bernadou. Il demande les mesures les plus sévères contre le professeur de l'Institut catholique et met en cause l'Institut catholique lui-même. — Belle réponse que lui adresse Mgr d'Hulst. — L'archevêque de Sens maintient ses conclusions. — Nouveau congé accepté par l'abbé Duchesne ; il publie l'édition du *Liber pontificalis*. — Mgr d'Hulst soutient jusqu'au bout M. Duchesne. — Paroles qu'il prononce, lorsqu'en 1895 M. Duchesne est appelé à la direction de l'École de Rome. — L'honorariat accordé par les évêques à M. Duchesne. 458

La nomination de l'abbé Loisy, le diocèse de Châlons et l'Institut catholique se disputent ce jeune prêtre. — Premières hardiesses de son enseignement et caractère de son cours ; ce qu'en disait le recteur. — La thèse de l'abbé

Loisy sur l'*Histoire du Canon de l'Ancien Testament*, en 1890. — Le professeur devient suspect. — En 1892, il fonde l'*Enseignement biblique* et y publie ses leçons; son programme. — Attitude à son égard des *Etudes* des Pères Jésuites et de la *Revue biblique* des Dominicains. — Un des professeurs de l'Institut catholique reproche au recteur de manquer de vigilance et éveille davantage son attention sur l'enseignement de M. Loisy. — Étude de M. Loisy sur les *Mythes chaldéens de la création et du déluge*. — M. Icard interdit aux élèves de Saint-Sulpice les cours de M. Loisy à la rentrée de 1892. — Mort de Renan et intervention personnelle de Mgr d'Hulst dans la controverse biblique. — Le bruit court que M. Loisy est déféré à l'Index. — Échange de lettres à ce sujet entre Mgr d'Hulst et M. Captier, procureur général de Saint-Sulpice à Rome. — Mgr d'Hulst publie un article dans le *Correspondant* sur la question biblique (janvier 1893) et pose ainsi devant le public la question Loisy. — Émotion très grande que produit cet article. — Erreur de Mgr d'Hulst en cette circonstance, et comment il compromit irrémédiablement l'abbé Loisy, qu'il avait voulu défendre. — En France et à Rome, on demande des garanties au recteur pour l'enseignement de l'Écriture sainte. — Voyage de Mgr d'Hulst à Rome, en avril 1893. — Lettre très grave du supérieur de Saint-Sulpice au recteur, en juin 1893. — Mgr d'Hulst veut réduire l'abbé Loisy à l'enseignement des langues orientales; circulaire qu'il adresse à ce sujet, le 18 août, aux évêques protecteurs. — Réponses des évêques. — A la veille de l'assemblée des évêques, M. Loisy publie un article-manifeste : *la Question biblique et l'inspiration des Écritures*. — Le recteur le défère au cardinal Richard. — L'assemblée des évêques en novembre 1893. — Démission demandée à M. Loisy. — Raisons de la conduite de Mgr d'Hulst en cette circonstance. — L'encyclique *Providentissimus Deus*, 18 novembre 1893. — Lettre d'adhésion de la Faculté de théologie. — Favorable réponse de Léon XIII, qui conserve toute sa bienveillance à l'Institut. — Conséquences que le recteur tire de cette douloureuse et périlleuse affaire 474

CHAPITRE XVI

LE RECTORAT DE MGR D'HULST (SUITE ET FIN).

LA DIRECTION MORALE. — L'ADMINISTRATION. — LA PROPAGANDE

Mission religieuse et morale des Universités catholiques. — Mgr d'Hulst n'a pas négligé ce côté de sa tâche auprès des étudiants. — Pourquoi il n'en a dirigé personnellement qu'un petit nombre. — Admirables enseignements qu'il leur prodigue dans ses allocutions. — Comment il entend leurs devoirs de catholiques. — Ce que doit être leur piété. — Part qu'il prend à leurs manifestations religieuses. — Les étudiants de l'Institut catholique à Rome. — Les œuvres de préservation. — Les conférences des Pères Jésuites transférées pendant dix ans à l'Institut catholique; le R. P. Hubin. — Retraite pascale et Adoration mensuelle. — La Maison de famille. — Nécessité d'un vice-recteur. — Le secrétaire général Victor Tassin en joue le rôle. — L'abbé Paguelle de Follenay vice-recteur. — Les ecclésiastiques du séminaire des Carmes. — Dans quelle mesure Mgr d'Hulst s'occupe d'eux. — M. Monier supérieur du séminaire 493

Pourquoi si peu d'étudiants et si peu de ressources. — Statistique des étudiants de 1880 à 1896. — Les déficits financiers pendant la même période. — Motifs qui retiennent les familles catholiques. — Insuffisance même du recrutement ecclésiastique; raisons données par les évêques. — Incessants appels de Mgr d'Hulst. — Les discours de rentrée. — Les conférences au dehors. — Le *Bulletin de l'Institut catholique*. — Brochures et lettres publiques adressées aux étudiants et à leurs familles. — Tentative faite par le recteur pour assurer à l'œuvre des ressources régulières. — Les quêtes diocésaines vont en diminuant : beaucoup d'évêques refusent de prendre des engagements. — Projets de réduction de l'Institut catholique; suppression plusieurs fois envisagée de la Faculté de droit; toujours on y renonce. — Projets de fusion avec telle ou telle autre Université catholique. — Institution d'une commission de propagande. — Lettre collective des évêques en 1891. — L'œuvre de Saint-Thomas-d'Aquin. — Toutes ces tentatives donnent peu de résultats; la situation financière de l'Institut catholique gravement compromise à la mort de Mgr d'Hulst. 504

Projets de reconstruction de l'Institut catholique. — Le couvent des Carmes et ses souvenirs. — Acquisition de l'hôtel d'Hinnisdal. — Épreuves qui ont marqué la fin du rectorat de Mgr d'Hulst. — L'assassinat de l'abbé de Broglie. — Rien ne décourage le recteur. — Il reste jusqu'au dernier jour de sa vie l'âme de l'Institut catholique 524

CHAPITRE XVII

Mgr D'HULST ET LES CONGRÈS SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX DES CATHOLIQUES

Extension du mouvement intellectuel chez les catholiques des divers pays. — Avantages d'une entente et d'un effort commun. — Première idée des *Congrès scientifiques internationaux des catholiques*. — Le chanoine Duilhé de Saint-Projet. — Ses entrevues avec Mgr d'Hulst. — Proposition faite en 1885 au Congrès des catholiques de Normandie, au sujet d'un congrès d'apologétique. — Comment et pourquoi cette idée se transforme. — Le premier congrès fixé à 1887. — Commission d'organisation présidée par Mgr d'Hulst. — Importantes adhésions dès l'été de 1886. — Lettres de divers cardinaux et évêques. — Recommandations de Mgr Turinaz. — Retards et difficultés. — Hostilité de la presse non catholique. — Défiances parmi les catholiques. — Campagne de l'*Univers* à la fin de 1886. — L'archevêque de Paris veut que le Saint-Siège soit consulté. Il va à Rome avec Mgr d'Hulst en janvier 1887. — Dispositions que rencontre à Rome Mgr d'Hulst; de Rossi, les cardinaux Zigliara, Bartolini, Parocchi. — Le pape demande un rapport à Mgr d'Hulst et fait examiner ce rapport. — Mgr d'Hulst traite la question avec une entière franchise et dans toute son ampleur. — Il promet d'écarter des discussions du congrès toute question théologique et purement doctrinale; il énumère les précautions prises; il expose à Léon XIII les plus hautes considérations sur le parti à tirer du mouvement scientifique contemporain. — Léon XIII est convaincu. — Lettre de Mgr d'Hulst à l'*Univers*, 21 avril 1887. 529

Bref du 20 mai 1887 qui proclame l'opportunité de l'entreprise. — L'impulsion décisive est donnée. — Adhésion de presque tout l'épiscopat français. — Objections que fait Mgr Perraud à sa propre présidence. — Le premier congrès se réunit à Paris en 1888, sous la présidence de Mgr Perraud. — Mgr d'Hulst en est le secrétaire général. — Hommages que lui rendent le Père de Smedt et Mgr Perraud. — Aucun des inconvénients annoncés ne se produit. — Préparation du deuxième congrès, qui doit se tenir à Paris en 1891. — Mgr d'Hulst préside encore la commission d'organisation. — Comités étrangers; participation de l'Allemagne; ce que dit à ce sujet Mgr d'Hulst. — Lettre de Léon XIII au cardinal Richard. — Toast de Godefroy Kurth à Mgr d'Hulst. — Organisation du troisième congrès à Bruxelles, 1894. — Compétitions et rivalités; Mgr d'Hulst les apaise. — Le congrès de Bruxelles marque le point culminant de l'œuvre. — Son aspect particulier. — Présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques. — Liberté et véhémence des discussions philosophiques. — Protestations du journal *la Vérité*. — Réponse du R. P. Bulliot. — Mgr d'Hulst, retenu auprès du comte de Paris mourant, n'assiste pas au congrès. — L'abbé Pisani donne lecture de son discours-programme. — Importance de ce discours et acclamations qui l'accueillent. — Mgr d'Hulst meurt avant la réunion du congrès de Fribourg, en 1897. — Magnifique hommage que lui rend le baron de Hertling, président de ce congrès. — Tous les caractères que Mgr d'Hulst avait voulu donner à l'Œuvre des congrès s'affirment à Fribourg. — Cependant quelques tendances nouvelles s'y font jour. — Au congrès de Munich, en 1900, le professeur Grauert et M. de Lapparent reconnaissent à Mgr d'Hulst tout l'honneur du succès. — Le congrès convoqué à Rome en 1903 ne se réunit pas. — Mgr d'Hulst a été jusqu'au bout l'âme de cette grande œuvre. — Conclusions 345

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES. 363

35430. — Tours, impr. Mame.

BX 4705 .H85 B38 1912 v.1
Baudrillart, Alfred,
1859-1942.
Vie de Mgr. d'Hulst

WITHDRAWN

Library Bureau Cat. no. 1137

CATHOLIC THEOLOGICAL UNION
3 0311 00188 3014